

Conformément à l'avis, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le VINGT-TROISIÈME jour de janvier courant à 20:00 HEURES pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the TWENTY THIRD day of January instant at 20:00 HOURS to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>LUNDI, 23 JANVIER 1984</p> <p>À 20:00 HEURES</p>	<p>REGULAR MEETING</p> <p>OF THE</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>MONDAY, JANUARY 23, 1984</p> <p>AT 20:00 HOURS</p>
--	--

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 19 janvier 1984.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, VINGT-TROISIÈME jour de janvier courant, à 20:00 HEURES, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, January 19, 1984.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF for MONDAY, the TWENTY THIRD day of JANUARY instant, at 20:00 HOURS, in the Council Room, City Hall, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 23 janvier 1984.
MONDAY, January 23, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

REGULAR MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

PÉRIODE DE QUESTIONSQUESTION PERIODRAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIFREPORTS OF THE
COMITÉ EXÉCUTIFVote de crédits et octroi de contrats
ÉgoutsVoting of credits and awarding of contracts
Sewers

- 2 -

\$ 119 000,00 - rue 266-51, 266-56, 266-58, d'un point au sud de la rue du Liban à la rue du Liban - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 80 160,00.

\$ 119 000,00 - street 266-51, 266-56, 266-58, from a point east of Liban Street to Liban Street - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 80 160,00.

- 3 -

\$ 165 600,00 - rue Frontenac, de la rue Hogan à un point au nord de l'avenue du Mont-Royal (là où requis) - Cipado Construction Ltée - \$ 107 995,00.

\$ 165 600,00 - Frontenac Street, from Hogan Street to a point north of Mont Royal Avenue (where required) - Cipado Construction Ltée - \$ 107 995,00.

Conduites d'eau

Watermains

- 4 -

\$ 38 600,00 - rue 266-51, 266-56, 266-58, d'un point au sud de la rue du Liban à la rue du Liban - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 35 350,00.

\$ 38 600,00 - street 266-51, 266-56, 266-58, from a point south of Liban Street to Liban Street - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 35 350,00.

- 5 -

\$ 34 000,00 - rue Frontenac, de la rue Hogan à un point au nord de l'avenue du Mont-Royal (là où requis) - Cipado Construction Ltée - \$ 30 970,00.

\$ 34 000,00 - Frontenac Street, from Hogan Street to a point north of Mont Royal Avenue (where required) - Cipado Construction Ltée - \$ 30 970,00.

Autres travaux

Other works

- 6 -

\$ 1 374 000,00 - modification et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans la rue Sainte-Catherine, entre la rue Berri et l'avenue de Lorimier - Chagnon (1975) Ltée - \$ 1 021 025,85.

\$ 1 374 000,00 - alterations and additions to the municipal underground conduits system in Sainte-Catherine Street, between Berri Street and de Lorimier Avenue - Chagnon (1975) Ltée - \$ 1 021 025,85.

- 7 -

\$ 1 869 000,00 - construction de conduits souterrains dans le boulevard Saint-Michel, entre l'avenue Émile Journault et la rue Sauvé - Les Entreprises de travaux Common Ltée - \$ 1 314 000,00.

\$ 1 869 000,00 - laying of underground conduits in Saint-Michel Boulevard, between Émile Journault Avenue and Sauvé Street - Les Entreprises de travaux Common Ltée - \$ 1 314 000,00.

- 8 -

\$ 186 000,00 - poste de pompage, tunnel Salaberry - autoroute des Laurentides, contrat no M-196 - R.L.R. Construction Ltée - \$ 165 700,00.

\$ 186 000,00 - pumping station, Salaberry tunnel - Laurentian Autoroute, contract No. M-196 - R.L.R. Construction Ltée - \$ 165 700,00.

- 9 -

\$ 290 000,00 - rénovation au bain Morgan - Entreprises de construction A.C.F. Inc. - \$ 263 160,00.

\$ 290 000,00 - renovation of the Morgan bath - Entreprises de construction A.C.F. Inc. - \$ 263 160,00.

Budget

Budget

- 10 -

Augmentation d'une somme de \$ 17 875,00 au budget initial accordé au Service de l'approvisionnement pour la réorganisation administrative.

Increase amounting to \$ 17 875,00 to the initial budget appropriated for the Service de l'approvisionnement in connection with an administrative reorganization.

Octroi d'une commande

Awarding of an order

- 11 -

Appel d'offres no 7947 pour la fourniture de châssis de camion P.T.C. 34000 et 35 000 lbs:

Public tender No. 7947 for the supply of truck frames P.T.C. 34000 and 35 000 pounds:

Article 1Article 1

Camion International Nordest Ltée - \$ 221 417,45.

Camion International Nordest Ltée - \$ 221 417,45.

Article 2Article 2

Fortier Auto (Mtl.) Ltée - \$ 119 513,97.

Fortier Auto (Mtl.) Ltée - \$ 119 513,97.

Vote de crédits et octroi de contrats
Conduits souterrainsVoting of credits and awarding of contracts
Underground conduits

- 12 -

\$ 796 000,00 - construction de conduits souterrains en vue d'un aménagement de distribution mixte dans la rue Sherbrooke, entre la rue Taillon et les limites de Montréal-est - Chagnon (1975) Ltée - \$ 562 473,70.

\$ 796 000,00 - laying of underground conduits for the development of a mixed distribution system in Sherbrooke Street, between Taillon Street and the limits of Montréal-est - Chagnon (1975) Ltée - \$ 562 473,70.

- 13 -

\$ 1 116 000,00 - modification et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans le quadrilatère borné par les rues Sherbrooke, University, Saint-Urbain et l'avenue des Pins, et dans la rue Prince Arthur, entre la rue Saint-Urbain et le boulevard Saint-Laurent - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 793 914,00.

\$ 1 116 000,00 - alterations and additions to the underground municipal conduits system in the quadrilateral bounded by Sherbrooke, University and Saint-Urbain Streets and Pine Avenue, and in Prince Arthur Street, between Saint-Urbain Street and Saint-Laurent Boulevard - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 793 914,00.

- 14 -

\$ 1 659 000,00 - modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans le secteur borné par les rues de la Montagne, University, l'avenue des Pins et le Boulevard de Maisonneuve - Les Lignes Témis Ltée - \$ 1 189 338,43.

\$ 1 659 000,00 - alterations and additions to the underground municipal conduits system in the sector bounded by Mountain and University Streets, Pine Avenue and Boulevard de Maisonneuve - Les Lignes Témis Ltée - \$ 1 189 338,43.

- 15 -

\$ 2 547 000,00 - modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans la rue Sainte-Catherine, entre la rue Stanley et le boulevard Saint-Laurent, dans les rues Stanley et Peel, entre les rues Sainte-Catherine et Cyprès, et dans la rue Cyprès, entre les rues Stanley et Peel - G.M. Gest Inc. - \$ 1 798 437,00.

\$ 2 547 000,00 - alterations and additions to the underground municipal conduits system in Sainte-Catherine Street, between Stanley Street and Saint-Laurent Boulevard, in Stanley and Peel Streets, between Sainte-Catherine and Cyprès Street, and in Cyprès Street, between Stanley and Peel Streets - G.M. Gest Inc. - \$ 1 798 437,00.

Modification d'une résolution**Modification of a resolution**

- 16 -

En date du 21 juin 1977 (10012), relative à un vote de crédits pour la construction d'égouts à divers endroits.

Dated June 21, 1977 (10012), concerning the voting of credits for the laying of sewers at various locations.

Abrogation d'une résolution**Repeal of a resolution**

- 17 -

En date du 7 mars 1983 (83 01520), relative à l'échange entre la Ville et la Commission des écoles catholiques de Montréal d'emplacements situés à l'angle nord-est de la rue Jean Brillant et du chemin de la Côte-des-Neiges, et sur le côté nord-ouest de la rue Jean Brillant, au sud-ouest de l'avenue Gatineau.

Dated March 7, 1983 (83 01520), relating to an exchange between the Ville and the Commission des écoles catholiques de Montréal of sites located at the north-east corner of Jean Brillant Street and Côte-des-Neiges Road, and on the north-west side of Jean Brillant Street, south-west of Gatineau Avenue.

Désistement d'expropriation**Waiver of expropriation**

- 18 -

Aux fins de parc, d'une partie du lot 97-1 située au nord-ouest du boulevard Gouin, entre la ligne de division des terres 105-1 et 105-5 et la ligne de division des terres 97-1 et 96-847, et abrogation d'une résolution.

For park purposes, concerning part of lot 97-1 located north-west of Gouin Boulevard, between the dividing line of lands 105-1 and 105-5 and the dividing line of lands 97-1 and 96-847, and repeal of a resolution.

Domaine public**Public domain**

- 19 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, certains terrains situés au nord-est de la rue Delinelle et au sud de la rue Saint-Jacques, et aux fins de parc, certains terrains situés au sud-est de la rue Saint-Jacques et au sud-ouest de la rue Lacasse.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, certain parcels of land located north-east of Delinelle Street, south of Saint-Jacques Street, and for park purposes, of certain parcels of land located south-east of Saint-Jacques Street, south-west of Lacasse Street.

- 20 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, d'une partie du lot 759, située au nord-est de l'avenue Lartigue et au sud-est de la rue Logan.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of part of lot 759 located north-east of Lartigue Avenue, south-east of Logan Street.

- 21 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, le lot 460-1 (rue Wrexham).

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of lot 460-1 (Wrexham Street).

Tarif exigé - Service d'incendie

Charges to be paid - Fire Department

- 22 -

Fixer le tarif exigé lors d'interventions du Service d'incendie à l'extérieur du territoire de la ville de Montréal.

Determination of the charges to be paid for interventions of the Fire Department outside the territory of the City of Montréal.

Décrets d'expropriations

Expropriation orders

- 23 -

Aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au nord-est de la rue Charlevoix et au sud-est de la rue Rushbrooke, et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, concerning a site located north-east of Charlevoix Street and south-east of Rushbrooke Street, and voting of a credit for that purpose.

- 24 -

Aux fins de parc, d'une partie du lot 847, située au nord-ouest de la rue Sherbrooke et au sud-ouest de la rue Coloniale, et vote d'un crédit à cette fin.

For park purposes, concerning a part of lot 847 located north-west of Sherbrooke Street, south-west of Coloniale Street, and voting of a credit for such purpose.

- 25 -

Aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est de la rue Mullins, entre les rues d'Argenson et Charlevoix, avec le bâtiment dessus érigé notamment celui portant le numéro 2712, rue Mullins, et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, concerning a site located south-east of Mullins Street, between d'Argenson and Charlevoix Streets, including the building erected thereon bearing No. 2712 Mullins Street, and voting of a credit for such purpose.

- 26 -

Aux fins de réserve foncière, d'un passage (sans désignation cadastrale) situé au sud-est de la rue Richardson et au sud-ouest de la rue Shearer, et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, concerning a passageway (without cadastral designation) located south-east of Richardson Street, south-west of Shearer Street, and voting of a credit for such purpose.

- 27 -

Aux fins de ruelle, de certains terrains situés au nord-est du boulevard Pie-IX, entre les 41e et 42e Rues, et vote d'un crédit à cette fin.

For lane purposes, concerning certain parcels of land located north-east of Pie-IX Boulevard, between 41st and 42nd Streets, and voting of a credit for such purpose.

- 28 -

Aux fins de ruelle (pan coupé), d'une partie du lot 229-1337, située au nord-est de l'avenue Millen et au sud-est du boulevard Gouin, et vote d'un crédit à cette fin.

For lane purposes (cut-off corner), concerning part of lot 229-1337, located north-east of Millen Avenue and south-east of Gouin Boulevard, and voting of a credit for such purpose.

- 29 -

Aux fins de réserve foncière, du lot 3399-98 situé au sud-est de la rue Ryde et au nord-est de la rue Butler, et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, of lot 3399-98, located south-east of Ryde Street, north-east of Butler Street, and voting of a credit for such purpose.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 30 -

Acquisition du Ministère des transports du Québec, aux fins de réserve foncière, d'un terrain vacant situé à l'ouest du boulevard Décarie, entre Place Belfield et Place Lucy, au prix de \$ 238 649,00.

Acquisition from the Ministère des transports du Québec, for land reserve purposes, of a vacant parcel of land, located west of Decarie Boulevard, between Place Belfield and Place Lucy, for a price of \$ 238 649,00.

- 31 -

Acquisition de la Commission des écoles catholiques de Montréal, aux fins de réserve foncière, d'une partie des lots 1707-2 et 1707-49 située sur la rue Delinelle, au sud de la rue Saint-Jacques, au prix de \$ 1 500,00.

Acquisition from the Commission des écoles catholiques de Montréal, for land reserve purposes, of part of lots 1707-2 and 1707-49 located on Delinelle Street, south of Saint-Jacques Street, for a price of \$ 1 500,00.

- 32 -

Acquisition de monsieur Robert O. Chiasson, aux fins de réserve foncière, du lot 1006-2 situé sur le côté ouest de la rue Beaudry, au sud de la rue Ontario, au prix de \$ 6 800,00.

Acquisition from Mr. Robert O. Chiasson, for land reserve purposes, of lot 1006-2 located on the west side of Beaudry Street, south of Ontario Street, for a price of \$ 6 800,00.

- 33 -

Acquisition de J. Alarie Construction Cie Ltée, aux fins de piste cyclable, d'un emplacement au sud-est des voies du C.N.R. et au sud-ouest du boulevard du Tricentenaire, au prix de \$ 22 000,00, et vote d'un crédit complémentaire de \$ 19 617,00 à cette fin.

Acquisition from J. Alarie Construction Cie Ltée, for purposes of bicycle track, of a site located south-east of the C.N.R. tracks, south-west of Tricentenaire Boulevard, for a price of \$ 22 000,00, and voting of an additional credit of \$ 19 617,00 for such purpose.

- 34 -

Acquisition de la Commission des écoles catholiques de Montréal, aux fins de réserve foncière, de l'école Saint-Charles-Garnier, 685, rue Sauvé est, au prix de \$ 337 175,38.

Acquisition from the Commission des écoles catholiques de Montréal, for land reserve purposes, of Saint-Charles Garnier School, 685 Sauvé Street East, for a price of \$ 337 175,38.

- 35 -

Acquisition de la Commission des écoles catholiques de Montréal, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Drolet, au nord de la rue Rachel (cour de l'école Saint-Jean-Baptiste), au prix de \$ 28 943,75.

Acquisition from the Commission des écoles catholiques de Montréal, for land reserve purposes, of a site located on the west side of Drolet Street, north of Rachel Street, (Saint-Jean-Baptiste School yard) for a price of \$ 28 943,75.

- 36 -

Acquisition de monsieur Salvatore Cucchiara, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras, à l'est de la 19e Avenue, au prix de \$ 5 000,00.

Acquisition from Mr. Salvatore Cucchiara, for land reserve purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard, east of 19th Avenue, for a price of \$ 5 000,00.

- 37 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal d'un emplacement situé sur le côté est de la rue Saint-Rémi, entre les rues Palm et Sainte-Émilie (Résidence Gadbois), au prix de \$ 48 000,00.

Sale to the Société Municipale d'Habitation de Montréal of a site located on the east side of Saint-Rémi Street, between Palm and Sainte-Émilie Streets (Résidence Gadbois), for a price of \$ 48 000,00.

- 38 -

Vente à la Société de Développement de Montréal (SODEMONT) d'un emplacement situé sur l'avenue Aird, au sud de la rue Hochelaga, au prix de \$ 54 000,00.

Sale to the Société de Développement de Montréal (SODEMONT) of a site located on Aird Avenue, south of Hochelaga Street, for a price of \$ 54 000,00.

- 39 -

Vente à la Société de Développement de Montréal (SODEMONT) d'un emplacement situé sur la rue Bercy, au nord de la rue de Rouen (Académie Frontenac), au prix de \$ 81 256,00.

Sale to the Société de Développement de Montréal (SODEMONT) of a site located on Bercy Street, north of Rouen Street (Académie Frontenac), for a price of \$ 81 256,00.

- 40 -

Vente à Les Constructions Riviera Inc. d'un emplacement situé sur le boulevard Perras, à l'ouest du boulevard Marc-Aurèle Fortin, au prix de \$ 108 000,00.

Sale to Les Constructions Riviera Inc. of a site located on Perras Boulevard, west of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, for a price of \$ 108 000,00.

- 41 -

Vente à la Communauté urbaine de Montréal - Bureau de transport métropolitain, d'un emplacement situé à la gare Jean Talon, au prix de \$ 250 000,00.

Sale to the Communauté urbaine de Montréal - Bureau de transport métropolitain, of a site located at the Jean Talon Station, for a price of \$ 250 000,00.

- 42 -

Vente à Atelier d'usinage Trempe Inc. d'un emplacement situé dans le parc industriel de Pointe-aux-Trembles, au prix de \$ 34 500,00.

Sale to Atelier d'usinage Trempe Inc. of a site located in the Pointe-aux-Trembles industrial park, for a price of \$ 34 500,00.

- 43 -

Vente à Les Entreprises J.J.M. Enr. d'emplacements situés sur le côté ouest du boulevard Pie-IX, au sud du prolongement de la 55e Avenue.

Sale to Les Entreprises J.J.M. Enr. of sites located on the west side of Pie-IX Boulevard, south of the extension of 55th Avenue.

- 44 -

Vente à Les Réalisations Immobilières Prével Inc. d'emplacements situés sur le côté nord de l'avenue Laurier, entre la rue Lafond et la 16e Avenue, au prix de \$ 312 000,00.

Sale to Les Réalisations Immobilières Prével Inc. of sites located on the north side of Laurier Avenue, between Lafond Street and 16th Avenue, for a price of \$ 312 000,00.

- 45 -

Échange entre le Canadien National et la Ville d'un emplacement désigné "cour de triage Forfar", sans souite de part et d'autre.

Exchange between the Canadian National Railway and the City of a site known as the "Forfar marshalling yard", without compensation from either parties.

- 46 -

Servitude de passage à Sa Majesté La Reine Aux Droits du Canada pour l'installation d'une ligne aérienne sur la berge du canal Lachine.

Right-of-way servitude to Her Majesty the Queen in the right of Canada for the installation of an overhead line of the bank of the Lachine Canal.

- 47 -

Location à Robin Hood Multifoods Inc. d'un emplacement situé à l'est de la rue Georges Vanier, au sud de la rue Notre-Dame, au prix de \$ 950,00 par mois.

Leasing to Robin Hood Multifoods Inc. of a site located east of Georges Vanier Street, south of Notre-Dame Street, for a price of \$ 950,00 per month.

LUNDI, 23 janvier 1984.
MONDAY, January 23, 1984.

- 48 -

Location de Les Immeubles Lanfra Inc. d'un local situé au 6473, rue Sherbrooke est, moyennant un loyer annuel de \$ 84 375,00, pour les besoins du Service des affaires sociales.

Leasing from Les Immeubles Lanfra Inc. of premises located at 6473 Sherbrooke Street East, for an annual rent of \$ 84 375,00 to meet the needs of the Service des affaires sociales.

- 49 -

Location à Moto Daytona Inc. d'un immeuble situé au 1200-1214, rue Sanguinet, pour une période de cinq ans, moyennant un loyer de \$ 2 100,00 par mois.

Leasing to Moto Daytona Inc. of an immovable located at 1200-1214 Sanguinet Street, for a five-year period, for a rent of \$ 2 100,00 per month.

- 50 -

Location de la Société Immobilière Fauna Inc. d'un local situé au rez-de-chaussée du bâtiment portant le numéro 1150, rue Sherbrooke est, moyennant un loyer annuel de \$ 73 440,00, pour les besoins du Service des activités culturelles.

Leasing from the Société Immobilière Fauna Inc. of premises located on the groundfloor of the building bearing No. 1150 Sherbrooke Street East, for an annual rent of \$ 73 440,00, to meet the needs of the Service des activités culturelles.

- 51 -

Location à Les Industries O.T.L. Ltée d'un emplacement situé à l'angle nord-ouest des rues Saint-Timothée et Viger, pour une période de deux ans, moyennant un loyer annuel de \$ 1 020,00.

Leasing to Les Industries O.T.L. Ltée of a site located at the north-west corner of Saint-Timothée and Viger Streets, for a period of two years, at an annual rent of \$ 1 020,00.

- 52 -

Location de Trizec Equities Ltd de certains locaux situés au 17^e étage de l'édifice portant le numéro 360, rue Saint-Jacques, pour une période d'une année, moyennant un loyer annuel de \$ 113 386,00.

Leasing from Trizec Equities Ltd. of certain premises located on the 17th floor of the building bearing No. 360 Saint-Jacques Street for a period of one year, at an annual rent of \$ 113 386,00.

- 53 -

Location de Les Gestions Montrose Ltée d'emplacements situés à l'extrémité sud de la Place Basile Patenaude, pour une période de cinq ans, moyennant un loyer annuel de \$ 4 068,26, pour fins de jardins communautaires.

Leasing from Les Gestions Montrose Ltée of sites located at the south end of Place Basile Patenaude, for a period of five years, and an annual rent of \$ 4 068,26, for purposes of community gardens.

- 54 -

Location à la Ville par le Ministère des travaux publics et de l'approvisionnement (Québec) d'un local situé dans le bâtiment portant le numéro 577, boulevard Henri Bourassa est, pour une période de cinq ans, à compter du 15 octobre 1983, en considération d'un loyer mensuel de \$ 7 177,60.

Leasing to the City by the Ministère des travaux publics et de l'approvisionnement (Québec) of premises located in the building bearing No. 577 Henri Bourassa Boulevard East, for a period of five years, beginning October 15, 1983, for a rent of \$ 7 177,60 per month.

- 55 -

Cession et servitudes entre la Ville et Canadien Pacifique relativement au viaduc de la rue Notre-Dame, au hangar no 3 et à la gare Dalhousie.

Transfer and servitudes between the City and Canadian Pacific concerning the Notre-Dame Street overpass, shed No. 3 and the Dalhousie Station.

- 56 -

Cession par baux emphytéotiques à la Société d'Habitation du Québec d'emplacements situés au sud-est de la rue de Terrebonne et au nord-est de l'avenue Benny, et au nord-est de la rue Boyer, au sud-est de la rue de Bellechasse.

Transfer by emphyteutic leases to the Société d'Habitation du Québec of sites located south-east of Terrebonne Street, north-east of Benny Avenue, and north-east of Boyer Street, south-east of Bellechasse Street.

- 57 -

Modification au contrat intervenu entre la Ville et la Compagnie de construction Pisapia Ltée relativement à la construction de l'emplacement X32-3 Parc Lafontaine, situé à l'angle des rues Roy et Berri.

Modification of the contract entered into between the Ville and the Compagnie de construction Pisapia Ltée relating to a building project X32-3 Lafontaine Park, located at the corner of Roy and Berri Streets.

- 58 -

Modification au contrat intervenu entre la Ville et Remo Construction Inc. relativement à la construction de l'emplacement IX 1-5 Cartierville situé sur l'avenue Robert Giffard, entre les rues Dudemaine et de Tracy.

Modification of the contract entered into between the Ville and Remo Construction Inc. relating to a building project IX 1-5 Cartierville located on Robert Giffard Avenue, between Dudemaine and de Tracy Streets.

- 59 -

Modification à l'acte de vente intervenu entre la Ville et Canfarge Ltée le 10 août 1981, enregistrement no 3201083.

Modification of the deed of sale entered into between the Ville and Canfarge Ltée August 10, 1981, registration no 3201083.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 60 -

Règlement concernant un plan de construction et d'occupation d'un emplacement situé au nord de l'avenue Newman, à l'est de l'avenue Irwin.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a site located north of Newman Avenue, east of Irwin Avenue.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 61 -

Vente à Les Habitations Claude Bouchard Inc. d'un emplacement situé au nord de l'avenue Newman, à l'est de l'avenue Irwin, au prix de \$ 225 000,00.

Sale to Les Habitations Claude Bouchard Inc. of a site located north of Newman Avenue, east of Irwin Avenue, for a price of \$ 225 000,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 62 -

Fermeture d'une partie de la rue Tiffin.

Closing of a part of Tiffin Street.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 63 -

Vente à Habitations Daniel Laurendeau Inc. d'un emplacement situé dans le prolongement de la rue Tiffin, à l'est de la rue Jacques Porlier.

Sale to Habitations Daniel Laurendeau Inc. of a site located in the extension of Tiffin Street, east of Jacques Porlier Street.

- 64 -

Acquisition de monsieur Dick Chan et al, aux fins de rue, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Dorchester et au sud-ouest de la rue Saint-Urbain, au prix de \$ 2 000,00.

Acquisition from Mr. Dick Chan & al., for street purposes, of a site located south-east of Dorchester Boulevard, south-west of Saint-Urbain Street, for a price of \$ 2 000,00.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 65 -

Permission à monsieur James Chan d'occuper le domaine public en maintenant la partie avant du bâtiment portant le numéro 1018, rue Saint-Urbain, dans l'emprise de cette rue.

Authorization for Mr. James Chan to occupy the public domain by maintaining the front portion of the building bearing No. 1018 Saint-Urbain, in the right-of-way of the said Street.

- 66 -

Fermeture d'une partie de la 31e Avenue, située au nord-ouest de la rue Prince Arthur (Quartier Pointe-aux-Trembles).

Closing of a section of 31st Avenue, located north-west of Prince Arthur Street (Pointe-aux-Trembles Ward).

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 67 -

Vente à la Compagnie des Papiers Saturés du Québec Ltée d'un emplacement situé au nord-ouest de la rue Prince Arthur (Quartier Pointe-aux-Trembles), au prix de \$ 10 000,00.

Sale to Compagnie des Papiers Saturés du Québec Ltée, of a site located north-west of Prince Arthur Street (Pointe-aux-Trembles Ward), for a price of \$ 10 000,00.

Programme de logements à loyer modique

Low-rental housing program

- 68 -

Approbation du programme de logements à loyer modique "Marie-Rolet - 859", situé au nord de la rue Beaubien, entre les 25e et 26e Avenues.

Approval of the "Marie Rolet - 859" low-rental housing project located north of Beaubien Street, between 25th and 26th Avenues.

Société de Développement de Montréal (SODEMONT)

Société de Développement de Montréal (SODEMONT)

- 69 -

Modifications à apporter aux lettres patentes de la Société de Développement de Montréal (SODEMONT).

Modifications to the letters patent of the Société de Développement de Montréal (SODEMONT).

Rétention de services

Retainer for services

- 70 -

Rétention des services de madame Sylvie Rochette pour la réalisation d'une oeuvre d'art à la Bibliothèque et maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce, et autorisation d'une dépense de \$ 40 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of Mrs. Sylvie Rochette for the creation of an art work at the Notre-Dame-de-Grâce Library and House of Culture, and authorization for an expenditure of \$ 40 000,00 for such purpose.

- 71 -

Rétention des services de l'agence Bill Bantey et Associés Ltée pour la réalisation des programmes de relations publiques et de publicité pour les projets et les services de la Ville, et autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 160 000,00, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1984.

Retainer for the services of the Bill Bantey et Associés Ltée agency for the implementation of public relations and advertising programs related to City projects and services, and authorization for an expenditure not to exceed \$ 160 000,00 for the period from January 1 to December 31, 1984.

- 72 -

Rétention des services de la firme Arthur Andersen et Cie pour la réalisation de l'analyse détaillée des activités d'imprimerie à la Ville, et autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 28 500,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Arthur Andersen et Cie for a detailed analysis of printing activities for the City, and authorization for an expenditure not to exceed \$ 28 500,00 for such purpose.

- 73 -

Rétention des services de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et Cie pour la réalisation de la phase III (développement et implantation du progiciel COINS dans tous les magasins de la Ville) relativement à la gestion des approvisionnements, et autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 319 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Raymond, Chabot, Martin, Paré et Cie for the carrying out of phase III (development and implementation of the package software COINS in all City stores) relating to supply management, and authorization for an expenditure not to exceed \$ 319 000,00 for such purposes.

- 74 -

Rétention des services de la firme Harel, Drouin et Associés, pour la vérification des comptes de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal, pour l'exercice 1983, et autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 55 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Harel, Drouin et Associés, for the auditing of the accounts of the Office Municipal d'Habitation de Montréal, in the 1983 fiscal year, and authorization of an expenditure not to exceed \$ 55 000,00 for such purpose.

Projet de règlement

Draft by-law

- 75 -

Fermeture d'une partie de la ruelle est-ouest (P.229-878) située à l'est de l'avenue Millen, entre les boulevards Gouin et Henri Bourassa.

Closing of a section of the east-west lane (P.229-878) located east of Millen Avenue, between Gouin and Henri Bourassa Boulevards.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)Draft zoning by-law
(1st study)

- 76 -

Règlement concernant un plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments situés sur le côté nord de la rue Laurier, entre la rue Lafond et la 16e Avenue.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a building development located on the north side of Laurier Street, between Lafond Street and 16th Avenue.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 77 -

Règlement sur les frais d'immobilisation, de remorquage et de remisage d'un véhicule automobile saisi.

By-law concerning costs relating to the immobilization, towing and impounding of seized motor vehicles.

- 78 -

Règlement modifiant le règlement concernant les permis et taxes spéciales ou personnelles sur les commerces, occupations et activités (5568).

By-law to amend the By-law concerning permits and special or personal taxes on businesses, occupations and activities (5568).

- 79 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Le Service des sports et Loisirs" (4262).

By-law to amend the by-law entitled "Sports and Recreation Department" (4262).

LUNDI, 23 janvier 1984.
MONDAY, January 23, 1984.

- 80 -

Fermeture de certaines parties des rues Hogan et Frontenac formées de parties des lots 187 et 148.

Closing of certain sections of Hogan and Frontenac Streets made up of parts of lots 187 and 148.

- 81 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de \$ 55 000 000,00 pour la construction de conduits souterrains et les modifications à apporter au réseau municipal de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal (6061) et portant à \$ 100 000 000,00 le montant de l'emprunt autorisé.

By-law to amend the By-law authorizing a loan of \$ 55 000 000,00 for the laying of underground conduits and for alterations to the municipal underground conduits system under the supervision of the Commission des services électriques de la Ville de Montréal (6061) and to increase to \$ 100 000 000,00 the amount of the authorized loan.

- 82 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de \$ 140 000 000,00 pour dépenses capitales (5814) et portant à \$ 240 000 000,00 le montant de l'emprunt autorisé.

By-law to amend the By-law authorizing a loan of \$ 140 000 000,00 for capital expenditures (5814) and to increase to \$ 240 000 000,00 the amount of the authorized loan.

- 83 -

Modification au règlement 373 concernant le Service d'incendie.

Amendment to By-law 373 concerning the Fire Department.

- 84 -

Règlement modifiant le règlement imposant diverses taxes et déterminant le prix de l'eau, le loyer pour l'occupation du domaine public et les taux d'intérêt ainsi que les modalités et les conditions de paiement, pour l'exercice 1984.

By-law to amend the By-law imposing various taxes and determining the water rate, the rent for the occupancy of the public domain and interest rate, as well as the terms and conditions of payment for the 1984 fiscal year.

- 85 -

Règlement modifiant le règlement relatif à la taxe de l'eau et de services (6050).

By-law to amend the By-law relating to the water and service tax (6050).

- 86 -

Modification au règlement 2084 concernant les parcomètres.

Amendment to By-law 2084 concerning parking meters.

- 87 -

Permission à monsieur Luc Lavoie et dame Andrée Lesage d'occuper le domaine public de la Ville avec des marches d'escalier en face du bâtiment portant les numéros 6821 à 6823, avenue de Montmagny.

Authorization for Mr. Luc Lavoie and Mrs. Andrée Lesage to occupy the City's public domain with a stairway in front of the building bearing Nos. 6821 to 6823 de Montmagny Avenue.

- 88 -

Fermeture d'une partie du lot 134-270 (rue) située au sud-ouest de la 25e Avenue.

Closing of part of lot 134-270 (street) located on the south-west of 25th Avenue.

- 89 -

Fermeture d'emplacements situés au nord-ouest de la 4e Rue, entre les 25e et 27e Avenues.

Closing of sites located on the north-west of 4th Street, between 25th and 27th Avenues.

- 90 -

Changer le nom de la 14^e Avenue en celui d'avenue Fernand Gauthier (Quartier Rivière-des-Prairies).

Replacing the name 14th Avenue for the name Fernand Gauthier Avenue (Rivière-des-Prairies Ward).

- 91 -

Modification au règlement 1319 relatif à la circulation et à la sécurité publique.

Amendment to By-law 1319 concerning traffic and public safety.

Projets de règlements de zonage
(1^{ère} étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 92 -

Modification au règlement 2241 obligeant les propriétaires ou les constructeurs d'édifices ou de bâtiment à réserver l'espace requis pour garages et unités de stationnement, déjà modifié par les règlements 2283, 2592, 2680, 2812, 2905, 3175, 3493, 3628, 3771, 3881, 4167 et 4316.

Amendment to By-law 2241 to compel the owners or constructors of certain buildings or constructions to reserve the space required for garage and parking spaces, as already amended by By-law 2283, 2592, 2680, 2812, 2905, 3175, 3493, 3628, 3771, 3881, 4167 and 4316.

- 93 -

Règlement établissant les normes d'habitabilité des immeubles résidentiels.

By-law setting habitability standards for residential buildings.

- 94 -

Règlement modifiant le règlement intitulé: "Normes relatives à la superficie de plancher et à la hauteur des bâtiments, aux saillies sur le domaine public et aux alignements de construction" (3411) et le règlement intitulé: "Règlement de zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Édouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray (4139).

By-law to amend the by-law entitled "Standards relating to the floor area and height of buildings projections over public property and building lines" (3411) and the by-law entitled: "By-law concerning the zoning of St. John, St. Edward and Montcalm Wards and part of Villeray Ward (4139).

- 95 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Saint-Michel-Nord (3810).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Saint-Michel-Nord Ward (3810).

- 96 -

Règlement modifiant certains règlements de zonage relativement aux salons d'esthétique.

By-law amending certain zoning By-laws relating to beauty parlors.

- 97 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).

- 98 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles" (925).

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning city planning in Pointe-aux-Trembles Ward" (925).

- 99 -

Règlement relatif aux conditions d'occupation de bâtiments par certains établissements.

By-law concerning the conditions for the occupancy of buildings by certain establishments.

LUNDI, 23 janvier 1984.
MONDAY, January 23, 1984.

- 100 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment résidentiel de 20 logements situé à l'angle des rues Guy et Wrexham.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a 20-dwellings residential building at the corner of Guy and Wrexham Streets.

- 101 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law to amend the By-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Centre d'éducation et de garde de l'enfance Lili Inc. - garderie de jour - 4641, avenue Madison;
- b) Leo's Boys Sports Association Inc. - centre de réhabilitation - 1295, rue Laprairie;
- c) Centre hospitalier Côte-des-Neiges - salle de mécanique - 4545-65, chemin Queen Mary;
- d) Garderie Ki-Ri - garderie de jour - 2349, rue de Rouen.

- a) Centre d'éducation et de garde de l'enfance Lili Inc. - day-nursery - 4641 Madison Avenue;
- b) Leo's Boys Sports Association Inc. - rehabilitation center - 1295 Laprairie Street;
- c) Centre hospitalier Côte-des-Neiges - machine room - 4545-65, Queen Mary Road;
- d) Garderie Ki-Ri - day-nursery - 2349 Rouen Street.

- 102 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Habitations Marie-Rollet - 859".

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building included in the "Habitation Marie Rolet -859" low-rental housing program.

- 103 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).

- 104 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage du boulevard Saint-Laurent, entre la rue Saint-Antoine et la rue Sherbrooke" (3686).

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of Saint-Laurent Boulevard, between Saint-Antoine Street and Sherbrooke Street (3686).

- 105 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).

- 106 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles" (925).

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning the city planning of Pointe-aux-Trembles" (925).

- 107 -

Règlement portant approbation d'un plan de modification et d'occupation d'un ensemble de bâtiments servant à l'exploitation d'une pépinière, centre de jardin et fleuriste, entre la rue Notre-Dame et les voies du Canadien National, à l'est de la 36e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.

By-law for the approval of a plan for the alteration and occupancy of a group of buildings used for the operation of a tree nursery, flower and garden centre, between Notre-Dame Street and the C.N.R. tracks, east of 36th Avenue, in Pointe-aux-Trembles Ward.

- 108 -

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement.

By-law amending the By-law on exemptions with respect to parking units.

- 109 -

Règlement concernant un plan de construction et d'occupation d'emplacements situés sur le côté est de la rue Guy, au sud de l'avenue Wrexham.

By-law concerning a building and occupancy plan of sites on the east side of Guy Street, south of Wrexham Avenue.

**Projets de règlements de zonage
(2e étude)**

**Draft zoning by-laws
(2nd study)**

- 110 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).
(14 novembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).
(November 14, 1983)

- 111 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(14 novembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(November 14, 1983)

- 112 -

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).
(14 novembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning exemptions relating to parking units (5984).
(November 14, 1983)

- 113 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).
(14 novembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).
(November 14, 1983)

- 114 -

Règlement modifiant le règlement concernant les autorisations d'utilisation de terrains de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques (2713):

- a) Corporation Les Soeurs Compassionnistes Servites de Marie Inc. - garderie de jour - 6740, 4e Avenue;
- b) La Corporation Conseil du Québec de l'Enfance Exceptionnelle - bureau d'administration - 3700, rue Berri.
(14 novembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes (2713):

- a) Corporation Les Soeurs Compassionnistes Servites de Marie Inc. - day-nursery - 6740, 43rd Avenue;
- b) The Corporation Conseil du Québec de l'Enfance Exceptionnelle - administration office - 3700 Berri Street.
(November 14, 1983)

- 115 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique Boyer - 869, situé à l'angle sud-est de l'intersection des rues Villeray et Boyer.
(14 novembre 1983)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building of the low-rental housing program Boyer - 869, located at the south-east corner of Villeray and Boyer Streets.
(November 14, 1983)

LUNDI, 23 janvier 1984.
MONDAY, January 23, 1984.

- 116 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).
(15 novembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Saint Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110).
(November 15, 1983)

- 117 -

Règlement modifiant le règlement sur l'aménagement des parcs de stationnement (5983).
(15 novembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning the development of parking lots (5983).
(November 15, 1983)

- 118 -

Règlement modifiant le règlement concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques (2713):

- a) Corporation Missione Maria Ausiliatrice de Rivière-des-Prairies - église et presbytère - boulevard Maurice Duplessis, entre les avenues André Dumas et Alexis Carrel;
- b) L'Évêque des Maronites Catholiques Romains au Canada - église et centre communautaire - 12345, avenue de la Miséricorde.
(15 novembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes (2713):

- a) Corporation Missione Maria Ausiliatrice de Rivière-des-Prairies - church and presbytery - Maurice Duplessis Boulevard, between André Dumas and Alexis Carrel Avenues;
- b) L'Évêque des Maronites Catholiques Romains au Canada - église et centre communautaire - 12345, avenue de la Miséricorde.
(November 15, 1983)

- 119 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels sur les rues Saint-Jacques et Delinelle, dans le quartier Saint-Henri.
(12 décembre 1983)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of residential buildings on Saint-Jacques and Delinelle Streets, in Saint-Henri Ward.
(December 12, 1983)

- 120 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Lafond - 870", situé à l'angle nord-est de l'avenue Laurier et de la rue Lafond.
(6 décembre 1983)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building of the low-rental housing program "Lafond - 870", located at the north-east corner of Laurier Avenue and Lafond Street.
(December 6, 1983)

- 121 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).
(6 décembre 1983)

By-law to amend the zoning by-law of St. Henry, Hochelaga, de Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110).
(December 6, 1983)

- 122 -

Modification au règlement de zonage des quartiers Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis (4980).
(12 décembre 1983)

Amendment to the By-law concerning the zoning of Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel Wards and of part of Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent and Saint-Louis Ward (4980).
(December 12, 1983)

- 123 -

Modification au règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(6 décembre 1983)

Amendment to the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(December 6, 1983)

- 124 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique (Habitations Goyer - 864).
(12 décembre 1983)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building included in the low-rental housing program (Habitations Goyer - 864).
(December 12, 1983)

- 125 -

Règlement portant approbation du plan de construction, de modification et d'occupation d'un ensemble résidentiel et commercial situé à l'angle nord-ouest du boulevard Saint-Laurent et de la rue Ontario.
(12 décembre 1983)

By-law concerning the approval of a plan for the construction, alteration and occupancy of a residential and commercial complex located at the north-west corner of Saint-Laurent Boulevard and Ontario Street.
(December 12, 1983)

- 126 -

Règlement modifiant le règlement concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques (2713):

- a) Visage, Image et Personnalité - école de culture personnelle - 2190, rue Crescent;
- b) École Talmud Torahs Unis de Montréal Inc. - agrandissement au bâtiment - 4840, avenue Saint-Kevin;
- c) Les Petits Soleils de Tétréaultville - centre social et culturel - 2796, rue Lebrun;
- d) Centre local de services communautaires Centre-Sud - école F.X. Garneau - 1705, rue de la Visitation;
- e) Institut de cardiologie de Montréal - club de santé et piscine intérieure - 5025-55, rue Saint-Zotique est.
(12 décembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes (2713):

- a) Visage, Image et Personnalité - culture school - 2190 Crescent Street;
- b) École Talmud Torahs Unis de Montréal Inc. - extension to the building - 4940 Saint-Kevin Avenue;
- c) Les Petits Soleils de Tétréaultville - social and cultural center - 2796 Lebrun Street;
- d) Centre local de services communautaires Centre-Sud - F.X. Garneau School - 1705 Visitation Street;
- e) Institut de cardiologie de Montréal - health club and indoor swimming-pool - 5025-55 Saint-Zotique Street East.
(December 12, 1983)

- 127 -

Règlement spécifiant un plan d'ensemble relativement au projet de la Coopérative d'Habitation Les Îlots Cantin situé dans le quadrilatère borné par les rues Richardson, Augustin Cantin, Island et Shearer.
(6 décembre 1983)

By-law concerning an overall plan relating to the project of the Coopérative d'Habitation Les Îlots Cantin located in the quadrilateral bounded by Richardson, Augustin Cantin, Island and Shearer Streets.
(December 6, 1983)

- 128 -

Règlement relatif au plan de construction et d'occupation dans le cadre du programme "Habitation Jean Rivard - 870".
(12 décembre 1983)

By-law concerning a plan for the construction and occupancy as part of the program "Habitation Jean Rivard - 870".
(December 12, 1983)

- 129 -

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).
(12 décembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning exemptions for parking units (5984).
(December 12, 1983)

- 130 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Édouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray (4139).
(6 décembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning the zoning of St-John, St.Edward and Montcalm Wards and part of Villeray Ward (4139).
(December 6, 1983)

- 131 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(6 décembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(December 6, 1983)

- 132 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels sur un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Paul Comtois, au nord de la rue Émilien Daoust, dans le quartier Ahuntsic.
(6 décembre 1983)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential building complex on a site located on the west side of Paul Comtois Street, north of Émilien Daoust Street, in Ahuntsic Ward.
(December 6, 1983).

- 133 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement résidentiel situé sur le côté nord du boulevard des Trinitaires et sur le côté ouest de l'avenue Irwin (6254).
(6 décembre 1983)

By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential development located on the north side of Tricentenaire Boulevard, and the west side of Irwin Avenue (6254).
(December 6, 1983)

- 134 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement résidentiel et commercial situé sur le côté sud de la rue Sherbrooke et sur le côté est du boulevard du Tricentenaire, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.
(12 décembre 1983)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential and commercial project on the south side of Sherbrooke Street and the east side of Tricentenaire Boulevard, in Pointe-aux-Trembles Ward.
(December 12, 1983)

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 135 -

Vente à Mlle Lucie Denault et M. Guy Marchand du lot 759, rue Logan, au prix de \$ 2 675,00.

Sale to Miss Lucie Denault and Mr. Guy Marchand of lot 759, Logan Street, for a price of \$ 2 675,00.

- 136 -

Échange entre monsieur Le Goueff et la Ville de terrains situés sur la rue Logan, moyennant une soulte de \$ 1 450,00 en faveur de la Ville.

Exchange of lots between Mr. Le Goueff and the City located on Logan Street, including a compensation of \$ 1 450,00 in favor of the Ville.

- 137 -

Modification au contrat intervenu entre la Ville et Copigraph Inc., emplacement VIII - 17-3, situé au nord-est des rues d'Iberville et de Bellechasse.

Modification to the contract entered into between the Ville and Copigraph Inc., concerning site VIII - 17-3, located north-east of d'Iberville and Bellechasse Streets.

- 138 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal d'un emplacement situé sur la rue Grand Trunk, entre les rues Richmond et Shearer.

Sale to the Société Municipale d'Habitation de Montréal of a site located on Grand Trunk Street, between Richmond and Shearer Streets.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 139 -

Fermeture d'une partie de la rue Juneau et d'une partie de ruelle situées au sud-est de la rue Villeray et au nord-est de la rue Saint-Gérard.

Closing of a section of Juneau Street and a section of lane located south-east of Villeray Street, north-east of Saint-Gérard Street.

- 140 -

Règlement de l'exercice 1984 concernant le remboursement des dépenses pour services aux conseillers.

By-law for the 1984 fiscal year concerning the reimbursement of expenses for services provided to councillors.

Domaine public

Public domain

- 141 -

Soustraire du domaine public, aux fins de parc, la partie des lots 127-917 et 127-918, situés sur le côté nord du boulevard Gouin.

Withdrawal from the public domain, for park purposes, of part of lots 127-917 and 127-918, located on the north side of Gouin Boulevard.

Contribution

Contribution

- 142 -

Centre de loisirs Ressources Inc. contribution de la Ville pour un montant n'excédant pas \$ 35 500,00.

Centre de loisirs Ressources Inc. contribution of the City for an amount not exceeding \$ 35 500,00.

Divers

Sundry

- 143 -

Paiement à certains employés invalides de la Ville dans le cadre des engagements de certains règlements à être approuvés.

Payment to certain disabled City employees, as part of commitments under certain by-laws to be approved.

Abrogation d'une résolution

Repeal of a resolution

- 144 -

En date du 18 mai 1982, relative à l'acquisition d'un emplacement situé à l'angle nord-est des rues Rachel et de Bordeaux.

Dated May 18, 1983, concerning the acquisition of a site located at the north-east corner of Rachel and Bordeaux Streets.

MOTIONS

MOTIONS

- 145 -

Conseiller Rasoulis - Donner un nom grec à un parc ou une rue dans le secteur du parc Extension.

Councillor Rasoulis - To give a Greek name to a park or a street located in the Park Extension sector.

- 146 -

Conseiller Melançon - Dépôt aux archives de certains documents, et modification au programme triennal d'immobilisations.

Councillor Melançon - filing in the City archives of certain documents, and modification to the three-year capital expenditures program.

LUNDI, 23 janvier 1984.
MONDAY, January 23, 1984.

- 147 -

Conseiller Berliner - Entente à créer entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la Ville au sujet des fonds fédéraux pouvant servir à la création d'emplois.

Councillor Berliner - Agreement to the entered into between the Federal Government, the Provincial Government and the City concerning federal funds which could be used to create employment.

- 148 -

Conseiller Cardinal - Étude relative à l'agrandissement de la patinoire au Parc Lafontaine et diverses demandes.

Councillor Cardinal - Study concerning the extension of the Lafontaine Park skating rink and other requests.

Avis de motions.

Notices of motions.

Le Greffier de la Ville,

Maurice Brunet

tenue le LUNDI, 23 janvier 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Lussier, Paris, Roy G., Roy A., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner et Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et MM. Guy Vanier et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville et surintendant.

Les conseillers Anfossi, Gagnon-Larocque, Malouf, Magnan, Trottier, Beauchemin, Hamelin, Provost, Varin, Dancosst, Forcillo, Salvatore et Auf der Maur ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

À 20:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Le président de l'assemblée rend hommage à monsieur le Maire Jean Drapeau qui fut nommé commandeur de la Légion d'honneur.

ORDRE DU JOUR

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente étant lu,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 et 14 décembre 1983.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:07 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:35 heures, s'étant assuré que les conseillers ne désirent poser aucune autre question, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier, les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Gardiner concernant la signification, par la Ville, aux propriétaires des logements des 3700 au 3712, rue Jeanne Mance, de son intention d'exproprier pour fins de réserve foncière et d'habitation;
- 2.- Réponse au conseiller Rotrand concernant les quantités de sable achetées et répandues par la Ville pour les années 1979 à 1984;
- 3.- Un rapport sur les virements de crédits effectués à même le chapitre 1.9 du budget "Administration générale - Dépenses générales", pour la période du 26 octobre au 7 décembre 1983;
- 4.- Un rapport contenant diverses informations relatives au dossier de l'article 40 de l'ordre du jour;

REGULAR MEETING

held on MONDAY, January 23, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Lussier, Paris, Roy G., Roy A., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Messrs. Guy Vanier and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville and surintendant.

Councillors Anfossi, Gagnon-Larocque, Malouf, Magnan, Trottier, Beauchemin, Hamelin, Provost, Varin, Dancosst, Forcillo, Salvatore and Auf der Maur were also present at this meeting at ulterior stages.

At 20:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

The chairman of the meeting pays tribute to his Worship the Maire of Montréal who was made commander of the Legion of Honor.

AGENDA

Item 1 of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on December 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 and 14, 1983.

This motion having been put, it was adopted and it was
RESOLVED accordingly.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:07 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:35 hours, the chairman of the meeting, having determined that Councillors had no more questions to ask, he declared the question period closed.

Councillor Lamarre, chairman of the Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1- Answer for Councillor Gardiner concerning a notice addressed by the Ville to the owners of dwellings 3700 to 3712 Jeanne Mance Street, concerning its intention to expropriate for land reserve and housing purposes;
- 2.- Answer for Councillor Rotrand concerning the quantity of sand bought and used by the Ville during the years from 1979 to 1984;
- 3.- A report concerning the transfers of credits made out of Chapter 1.9 of the budget "General Administration - General expenditures", for the period from October 26 to December 7, 1983;
- 4.- A report concerning various information relating to the dossier referred to under Item 40 of the agenda;

5.- Un document déposé par le Maire à l'effet que lorsque 12 conseillers exprimeront, par écrit au Greffier, leur volonté d'adopter le projet de règlement de l'article 140 de l'ordre du jour, le Greffier est autorisé à inscrire ce même rapport à la prochaine assemblée du Conseil.

84 00482 L'article 2 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00482)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00483 L'article 3 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00483)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00484 L'article 4 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00484)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00485 L'article 5 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00485)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

- 5.- A document tabled by the Maire stating that if 12 councillors express, in writing, with the Greffier, their intention to adopt the draft by-law referred to under Item 140 of the agenda, the Greffier shall be authorized to enter such report on the agenda of the next Council meeting.

84 00482 Item 2 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00483 Item 3 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00484 Item 4 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00485 Item 5 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00486 L'article 6 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00486)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00487 L'article 7 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00487)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00488 L'article 8 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00488)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00489 L'article 9 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00489)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

MONDAY, January 23, 1984.

84 00486 Item 6 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00487 Item 7 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00488 Item 8 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00489 Item 9 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00490 L'article 10 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00490)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'étude de l'article 10 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00491 L'article 11 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00491)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00492 L'article 12 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00492)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

WJ

84 00490 Item 10 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the study of Item 10 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00491 Item 11 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00492 Item 12 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00493 L'article 13 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00493)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00494 L'article 14 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00494)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00495 L'article 15 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00495)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00496 L'article 16 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00496)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00497 L'article 17 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00497)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 23, 1984.

84 00493 Item 13 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00494 Item 14 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00495 Item 15 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00496 Item 16 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00497 Item 17 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00498 L'article 18 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00498)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00499 L'article 19 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00499)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00500 Proposé par le conseiller Lorange,
84 00501 Appuyé par le conseiller Lamarre,
84 00502

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 20, 135 et 136 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 00500, 84 00501 et 84 00502)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00503 L'article 21 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00503)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

84 00498 Item 18 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00499 Item 19 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00500 Moved by Councillor Lorange,
84 00501 Seconded by Councillor Lamarre,
84 00502

To group together, for purposes of study and adoption, the reports of the Comité exécutif referred to under Items 20, 135 and 136 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00503 Item 21 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00504 L'article 22 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00504)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00505 L'article 23 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84.00505)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00506 L'article 24 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00506)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00507 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 25 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

WJ

MONDAY, January 23, 1984.

84 00504 Item 22 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00505 Item 23 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00506 Item 24 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00507 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 25 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00508 L'article 26 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00508)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00509 L'article 27 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00509)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00510 L'article 28 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00510)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00511 L'article 29 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00511)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

WY

84 00508 Item 26 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00509 Item 27 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00510 Item 28 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00511 Item 29 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00512 L'article 30 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00512)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00513 L'article 31 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00513)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00514 L'article 32 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00514)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00515 L'article 33 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00515)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

WA

84 00512 Item 30 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00513 Item 31 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00514 Item 32 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00515 Item 33 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00516 L'article 34 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00516)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00517 L'article 35 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00517)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00518 L'article 36 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00518)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00519 L'article 37 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00519)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

WJ

84 00516 Item 34 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00517 Item 35 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00518 Item 36 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00519 Item 37 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00520 L'article 38 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00520)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00521 L'article 39 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00521)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00522 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 40 de l'ordre du jour en y changeant le nom de "Les Constructions Riviera Inc." par celui de "Les Constructions Selfior Inc."

L'article 40 de l'ordre de jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00522)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

À ce stade de la séance, le conseiller Beaudoin, président de l'assemblée, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Ménard, maire suppléant.

84 00523 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 41 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

M

84 00520 Item 38 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00521 Item 39 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00522 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 40 of the agenda by changing the name "Les Constructions Riviera Inc." by the name "Les Constructions Selfior Inc."

Item 40 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

At this stage of the meeting, Councillor Beaudoin, chairman of the meeting, left the chair and was replaced by Councillor Ménard, Acting Mayor.

84 00523 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 41 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00524 L'article 42 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00524)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00525 L'article 43 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00525)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00526 L'article 44 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00526)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal,
Prescott, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore
et Boskey dissidents)

84 00527 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 45 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00528 L'article 46 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00528)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MA

84 00524 Item 42 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00525 Item 43 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00526 Item 44 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 00527 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 45 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00528 Item 46 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00529 L'article 47 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00529)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

À ce stade de la séance, le conseiller Beaudoin, président de l'assemblée, reprend le fauteuil.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 48 de l'ordre du jour en changeant le "Service des affaires sociales" par le "Service des activités culturelles".

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00530 L'article 48 de l'ordre de jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00530)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00531 L'article 49 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00531)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

MB

84 00529 Item 47 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

At this stage of the meeting, Councillor Beaudoin, chairman of the meeting, resumed the chair.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 48 of the agenda by replacing the phrase "Service des affaires sociales" by the phrase "Service des activités culturelles".

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00530 Item 48 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00531 Item 49 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00532 L'article 50 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00532)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00533 L'article 51 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00533)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00534 L'article 52 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00534)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00535 L'article 53 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00535)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

MB

84 00532 Item 50 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00533 Item 51 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00534 Item 52 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00535 Item 53 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00536 L'article 54 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00536)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

83 00537 L'article 55 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00537)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00538 L'article 56 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00538)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00539 L'article 57 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00539)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

84 00536 Item 54 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00537 Item 55 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00538 Item 56 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00539 Item 57 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00540 L'article 58 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00540)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00541 L'article 59 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00541)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'étude de l'article 59 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00542 L'article 60 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00542)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera
inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue
après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors
suivant la loi.

M

84 00540 Item 58 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00541 Item 59 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the study of Item 59 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00542 Item 60 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 00543 L'article 61 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00543)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00544 L'article 62 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00544)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00545 L'article 63 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00545)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00546 L'article 64 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00546)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MD

84 00543 Item 61 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00544 Item 62 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00545 Item 63 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00546 Item 64 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00547 L'article 65 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00547)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00548 L'article 66 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00548)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00549 L'article 67 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00549)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

84 00547 Item 65 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00548 Item 66 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00549 Item 67 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00550 L'article 68 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00550)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00551 L'article 69 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00551)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00552 L'article 70 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00552)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00553 L'article 71 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00553)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

M

84 00550 Item 68 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00551 Item 69 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00552 Item 70 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00553 Item 71 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 00554 L'article 72 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00554)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

84 00555 L'article 73 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00555)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'étude de l'article 73 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

84 00556 L'article 74 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00556)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

84 00554 Item 72 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 00555 Item 73 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the study of Item 73 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 00556 Item 74 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00557 L'article 75 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00557)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00558 L'article 76 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00558)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 00559 L'article 77 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00559)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 6 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents sur l'article 1a)

m

84 00557 Item 75 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00558 Item 76 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 00559 Item 77 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 6 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting on Article 1a)

84 00560 L'article 78 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00560)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00561 L'article 79 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00561)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett,
Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet,
Simard, Rotrand, Salvatore, et Boskey dissidents)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 80 de l'ordre du jour en enlevant
"la partie du lot 187".

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00562 L'article 80 de l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour
prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00562)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

MD

84 00560 Item 78 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00561 Item 79 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the wording of Item 80 of the agenda by deleting the phrase "the part of lot 187".

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00562 Item 80 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00563 L'article 81 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00563)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00564 L'article 82 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00564)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

W2

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00563 Item 81 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00564 Item 82 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00565 L'article 83 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00565)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00566 L'article 84 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00566)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00567 L'article 85 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00567)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

84 00565 Item 83 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00566 Item 84 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00567 Item 85 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 00568 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 86 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00569 L'article 87 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00569)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00570 L'article 88 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00570)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00571 L'article 89 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00571)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

WS

84 00568 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 86 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00569 Item 87 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00570 Item 88 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00571 Item 89 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00572 L'article 90 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00572)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00573 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 91 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00574 L'article 92 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00574)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

MONDAY, January 23, 1984.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00572 Item 90 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00573 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 91 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00574 Item 92 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 00575 L'article 93 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00575)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00576 L'article 94 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00576)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 00577 L'article 95 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00577)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 00578 L'article 96 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00578)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 14 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

W2

84 00575 Item 93 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00576 Item 94 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 00577 Item 95 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 00578 Item 96 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 14 were accordingly read and studied article by article.

84 00579 L'article 97 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00579)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 00580 L'article 98 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00580)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 00581 L'article 99 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00581)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1.1, 1.2, 2 à 4, 5.1, 5.2, 6, 7, 8.0 à 8.3 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

Le président du Comité exécutif demande à chacun des conseillers de fournir les commentaires relatifs à ce règlement.

84 00582 L'article 100 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00582)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1, 2 et 3 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

MS

84 00579 Item 97 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 00580 Item 98 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 00581 Item 99 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1.1, 1.2, 2 to 4, 5.1, 5.2, 6, 7, 8.0 to 8.3 were accordingly read and studied article by article.

The président du Comité exécutif asked each councillors to give their comments on that draft by-law.

84 00582 Item 100 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 were accordingly read and studied article by article.

84 00583 L'article 101 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00583)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 00584 L'article 102 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00584)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 00585 L'article 103 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00585)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 00586 L'article 104 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00586)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

M

84 00583 Item 101 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 were accordingly read and studied article by article.

84 00584 Item 102 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 00585 Item 103 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 00586 Item 104 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 00587 L'article 105 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00587)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 00588 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 106 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00589 L'article 107 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00589)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 00590 L'article 108 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00590)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 92, 94 à 105, 107 et 108 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 00587 Item 105 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 00588 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 106 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00589 Item 107 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

84 00590 Item 108 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 92, 94 to 105, 107 and 108 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 00591 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 109 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'étude de l'article 109 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00592 L'article 110 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00592)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

À 11:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MARDI, 24 janvier 1984 à 20:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

Maurice Buret

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
huitième jour de février 1984.

LE MAIRE,

Jean Lapierre

84 00591 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 109 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the study of Item 109 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00592 Item 110 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

At 11:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, January 24, 1984
at 20:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted and it was
RESOLVED accordingly.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix
my signature to the resolutions,
etc., contained in these minutes,
this eighth day of February 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

tenue le MARDI, 24 janvier 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Trottier, Paris, Beauchemin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Laramée, Vanier, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner et Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et MM. Guy Vanier et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville et surintendant.

Les conseillers Gagnon-Larocque, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Hamelin, Rail, Dancosst, Forcillo, Millette, Prigent, Prescott, Perreault et Auf der Maur ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

À 20:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:05 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:20 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

84 00593 L'article 111 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00593)

Proposé par le conseiller Sigouin,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, January 24, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Trottier, Paris, Beauchemin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Laramée, Vanier, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner and Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Messrs. Guy Vanier and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville and surintendant.

Councillors Gagnon-Larocque, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Hamelin, Rail, Dancosst, Forcillo, Millette, Prigent, Prescott, Perreault and Auf der Maur were also present at this meeting at ulterior stages.

At 20:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:05 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:20 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

84 00593 Item 111 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00594 L'article 112 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00594)

Proposé par le conseiller Sigouin,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00595 L'article 113 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00595)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00596 L'article 114 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00596)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00594 Item 112 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00595 Item 113 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00596 Item 114 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00597 L'article 115 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00597)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité de l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, aux numéros suivants de l'ordre du jour, trois rapports du Comité exécutif soumettant:

144A- un projet de règlement en première étude à l'effet d'approuver un plan de construction et d'occupation - Projet de développement résidentiel - Parc Belmont - Site 1 - Quadrilatère délimité par les rues Lachapelle et Bocage, l'avenue de Rivoli et la rivière des Prairies, dans le quartier Ahuntsic;

144B- un projet de règlement en première étude portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment résidentiel sur le côté ouest de la rue Bercy, entre les rues de Rouen et Hochelaga, dans le quartier de Saint-Eusèbe;

144C- un projet de règlement en première étude concernant un règlement modifiant le règlement intitulé: "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713 modifié): Collège Régina Assumpta - agrandissement du gymnase - 1750, rue Sauriol est.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00598 L'article 116 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00598)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00597 Item 115 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the Charter, to receive and study, under the following three items of the agenda, three reports from the Comité exécutif submitting:

- 144A- a draft by-law for first study, to approve a plan for the construction and occupancy of a residential development plan - Parc Belmont - Site 1 - quadrilateral bounded by Lachapelle and Bocage Streets, Rivoli Avenue and rivière des Prairies, in Ahuntsic Ward;
- 144B- a draft by-law for first study concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential building on the west side of Bercy Street, between Rouen and Hochelaga Streets, in Saint-Eusèbe Ward;
- 144C- a draft by-law for first study concerning a by-law to amend the by-law entitled: "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713, as amended): Collège Régina Assumpta- extension of the gymnasium - 1750 Sauriol Street East.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00598 Item 116 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00599 L'article 117 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00599)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00600 L'article 118 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00600)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett,
Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet,
Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

84 00601 L'article 119 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00601)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 7 étant lus, ils sont agréés.

MS

84 00599 Item 117 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00600 Item 118 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 00601 Item 119 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 7 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00602 L'article 120 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet
de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00602)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00603 L'article 121 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet
de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00603)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MB

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00602 Item 120 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00603 Item 121 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00604 L'article 122 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00604)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00605 L'article 123 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00605)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00606 L'article 124 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00606)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

MS

84 00604 Item 122 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00605 Item 123 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00606 Item 124 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00607 L'article 125 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet
de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00607)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett,
Cardinal, Georgoulis, Melançon, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

84 00608 L'article 126 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet
de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00608)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00607 Item 125 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was
adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal,
Georgoulis, Melançon, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 00608 Item 126 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00609 L'article 127 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00609)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00610 L'article 128 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00610)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00611 L'article 129 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00611)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

W

84 00609 Item 127 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00610 Item 128 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00611 Item 129 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00612 L'article 130 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet
de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00612)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00613 L'article 131 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet
de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00613)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

WB

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00612 Item 130 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article I having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00613 Item 131 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article I having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00614 L'article 132 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00614)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00615 L'article 133 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00615)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00616 L'article 134 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 00616)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 13 étant lus, ils sont agréés.

MS

84 00614 Item 132 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00615 Item 133 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00616 Item 134 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 13 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00617 L'article 137 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00617)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00618 L'article 138 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00618)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00619 L'article 139 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00619)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 00617 Item 137 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 00618 Item 138 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 00619 Item 139 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article I having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 00620 L'article 140 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00620)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 7 étant lus, et un débat s'engageant, les conseillers Gardiner et J. Roy introduisent des amendements au règlement présentement soumis.

Le titre du règlement étant lu,

Proposé en amendement par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller J. Roy,

De modifier le titre du règlement en retranchant les mots: "de l'exercice 1984".

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Gardiner et J. Roy, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion d'amendement.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, et Boskey (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (40)

Ainsi ledit amendement est rejeté.

Le titre du règlement est adopté. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

L'article 2 étant lu,

Proposé en amendement par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller J. Roy,

Que l'article 2 soit remplacé par le suivant:

Une somme équivalente à 1/30 du 1% du budget (ou 1/3000) à imputer au crédit pour dépenses contingentes du budget de la ville pour chaque exercice et à être mise à la disposition du Greffier, est affectée pour chaque exercice au remboursement des dépenses pour services aux conseillers.

Et un débat s'engageant et ladite motion d'amendement étant mise aux voix, à la demande des conseillers Gardiner et J. Roy, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion d'amendement.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (15)

M

84 00620 Item 140 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 7 having been read, and a debate arising, Councillors Gardiner and J. Roy introduced amendments to the by-law now before Council.

The title of the by-law having been read,

Moved in amendment by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor J. Roy,

To amend the title of the by-law by deleting the words: "of the 1984 fiscal year".

And a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Gardiner and J. Roy, a recorded vote was taken on that amendment motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, and Boskey (15)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (40)

Thus the said amendment was rejected.

The title of the by-law was adopted. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

Article 2 having been read,

Moved in amendment by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor J. Roy,

That Article 2 be replaced by the following:

An amount equivalent to 1/30 of 1% of the budget (or 1/3000) to be charged to the credit for contingent expenditures of the budget of the City for each fiscal period and to be made available to the Greffier, is appropriated for each fiscal period to the reimbursement of expenses for services to councillors.

And a debate arising and the said amendment motion having been put, at the request of Councillors Gardiner and J. Roy, a recorder vote was taken on that amendment motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prément, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (40)

Ainsi ladite motion d'amendement est rejetée

L'article 2 est ensuite adopté. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

L'article 3 étant lu,

Proposé en amendement par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller J. Roy,

Que l'article 3 soit remplacé par le suivant

Le crédit prévu à l'article 2 est utilisé par le Greffier aux fins du remboursement des dépenses pour services aux conseillers, jusqu'à concurrence de la somme mise à la disposition de chacun des partis politiques représentés au Conseil municipal.

Le mode partage de ce crédit est le suivant: 51% du crédit sera attribué au parti officiel qui détiendra le plus grand nombre de sièges au Conseil lors de sa première assemblée suivant le début de l'année budgétaire; 10% du crédit sera attribué au parti officiel qui détiendra le deuxième plus grand nombre de sièges au Conseil lors de sa première assemblée suivant le début de l'année budgétaire, à condition que ce parti ait obtenu au moins 10% du vote et fait au moins un conseiller lors de la dernière élection générale; 5% du crédit sera accordé à tout autre parti officiel qui aura obtenu au moins 10% du vote et fait élire au moins un conseiller lors de la dernière élection générale; le solde du crédit sera attribué aux partis officiels, à l'exception de celui détenant le plus grand nombre de sièges au Conseil, au prorata du nombre de sièges qu'ils détiennent au Conseil, lors de sa première assemblée suivant le début de l'année budgétaire; les conseillers indépendants, s'il y a lieu, participeront au partage du solde de ce crédit.

Et un débat s'engageant et ladite motion d'amendement étant mise aux voix, à la demande des conseillers Gardiner et J. Roy, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion d'amendement.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prément, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (40)

Ainsi ladite motion d'amendement est rejetée.

MS

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (40)

Thus the said amendment motion was rejected.

Article 2 was then adopted. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

Article 3 having been read,

Moved in amendment by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor J. Roy,

That Article 3 be replaced by the following:

The credit referred to under Article 2 shall be used by the Greffier for the reimbursement of expenses for services to Councillors, up to the amount made available to each political party as represented in City Council.

The method of sharing of the said credit will be the following: 51% will be allocated to the official party holding the largest number of seats in Council at the first meeting following the beginning of the financial year; 10% of the credit will be allocated to the official party holding the second largest number of seats in Council at the first meeting following the beginning of the financial year, on condition that such party obtained at least 10% of the vote and elected at least one councillor at the last general elections; 5% of the credit will be allocated to any other official party having obtained at least 10% of the vote and elected at least one councillor at the last general elections; the balance of the credit will be allocated to official parties, except the party holding the largest number of seats in Council, in proportion to the number of seats they held in Council, at its first meeting following the beginning of the financial year; independent councillors, if any, shall share in the allocation of the balance of the credit.

And, a debate arising and the said amendment motion having been put, at the request of Councillors Gardiner and J. Roy, a recorded vote was taken on that amendment motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (15)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (40)

Thus the said amendment motion was rejected.

L'article 3 est ensuite adopté. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

L'article 4 étant lu, il est adopté. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

Les articles 4.1, 4.2 et 4.3 étant lus, ils sont adoptés. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

Proposé en amendement par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller J. Roy,

D'ajouter le nouvel article 5.1 suivant:

Suite à l'adoption de ce règlement, et ensuite au début de chaque mandat électoral, le Directeur du Service des finances met à la disposition de chacun des partis un fonds de roulement équivalent au quart du montant annuel prévu à l'article 2.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en sous-amendement par le conseiller J. Roy,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

De supprimer dans le texte de l'amendement de l'article 5.1 "et ensuite au début de chaque mandat électoral".

Et un débat s'engageant et ladite motion sur le sous-amendement étant mise aux voix, à la demande des conseillers Gardiner et J. Roy, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey et Berliner (16)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Auf der Maur et Rasoulis (39)

Ainsi ladite motion sur le sous-amendement est rejetée.

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller J. Roy,

D'adopter ladite motion d'amendement.

Et un débat s'engageant et ladite motion d'amendement étant mise aux voix, à la demande des conseillers Gardiner et J. Roy, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion d'amendement.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

Article 3 was then adopted. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

Article 4 having been read, it was adopted. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

Articles 4.1, 4.2 and 4.3 having been read, they were adopted. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

Moved in amendment by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor J. Roy,

To add the following new Article 5.1:

Following the adoption of this by-law and, afterwards, at the beginning of each electoral mandate, the directeur du Service des finances will put at the disposal of each party a working fund equivalent to a quarter of the annual amount stipulated under Article 2.

And a debate arising,

Moved in sub-amendment by Councillor J. Roy,
Seconded by Councillor Gardiner,

To delete in the text of the amendment to Article 5.1 the phrase "and afterwards at the beginning of each electoral mandate".

And a debate arising and the said sub-amendment motion having been put, at the request of Councillors Gardiner and J. Roy, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey and Berliner (16)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Christin, Auf der Maur and Rasoulis (39)

Thuu the said motion on the sud-amendment was rejected.

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor J. Roy,

To adopt the said amendment motion.

And a debate arising and the said amendment motion having been put, at the request of Councillors Gardiner and J. Roy, a recorder vote was taken on that amendment motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

POUR: les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey et Rasoulis (16)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prément, Ménard, Christin, Auf der Maur et Berliner (39)

Ainsi ladite motion d'amendement pour ajouter le nouvel article 5.1 est rejetée.

L'article 5 étant lu, il est adopté. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

L'article 6 étant lu, il est adopté. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

L'article 7 étant lu, il est adopté. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion d'adoption étant mise aux voix, à la demande des conseillers Gardiner et J. Roy, il est procédé à un vote enregistré sur l'ensemble du règlement.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prément, Ménard, Christin, Auf der Maur et Berliner (39)

CONTRE: les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey et Rasoulis (16)

Ainsi ladite motion est adoptée.

En vertu de l'article 29 des règles du Conseil,

Proposé par le Maire Jean Drapeau,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à un nouveau vote.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande du Maire Jean Drapeau et du conseiller Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

MD

FOR: Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey and Rasoulis (16)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Auf der Maur and Berliner (30)

Thus the said motion for amendment with a view to adding the new Article 5.1 was rejected.

Article 5 having been read, it was adopted. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

Article 6 having been read, it was adopted. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

Article 7 having been read, it was adopted. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion for adoption having been put, at the request of Councillors Gardiner and J. Roy, a recorded vote was taken on the whole draft by-law.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Auf der MAUR and Berliner (39)

AGAINST: Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey and Rasoulis (16)

Thus the said motion was adopted.

Under Section 29 of the Rules of Council,

Moved by the Maire Jean Drapeau,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with a new vote.

And a debate arising and the said motion having been put, at the request of the Maire Jean Drapeau and Councillor Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: le conseiller Berliner (1)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur et Rasoulis (54)

Ainsi ladite motion est rejetée.

84 00621 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 141 de l'ordre du jour afin qu'elle se lise comme suit: "Projet de règlement de fermeture d'une partie du lot 127-917 et d'une partie du lot 127-918 situées au nord-ouest du boulevard Gouin et au nord-est de la rue Iberville."

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 141 de l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00621)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00622 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 142 de l'ordre du jour en changeant le montant de "\$ 35 500,00" par celui de "\$ 71 000,00".

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 142 de l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00622)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillor Berliner (1)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur and Rasoulis (54)

Thus the said adoption motion of the draft by-law was rejected.

84 00621 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the wording of Item 141 of the agenda which should now read as follows: "Draft by-law concerning the closing of part of lot 127-917 and of part of lot 127-918 located north-west of Gouin Boulevard, north-east of Iberville Street."

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 141 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been put, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00622 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the wording of Item 142 of the agenda by replacing the amount of "\$ 35 500,00" by the amount of "\$ 71 000,00".

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 142 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00623 L'article 143 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00623)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00624 L'article 144 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 00624)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 00625 L'article 144A de l'ordre du jour relatif à un projet de règlement à l'effet d'approuver un plan de construction et d'occupation - Projet de développement résidentiel - Parc Belmont - Site 1 - Quadrilatère délimité par les rues Lachapelle et Bocage, l'avenue de Rivoli et la rivière des Prairies, dans le quartier Ahuntsic, est alors soumis:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00625)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

MS

84 00623 Item 143 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00624 Item 144 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 00625 Item 144A of the agenda relating to the draft by-law to adopt a plan for the construction and occupancy of a residential development plan - Parc Belmont - Site 1 - quadrilateral bounded by Lachapelle and Bocage Streets, Rivoli Avenue and rivière des Prairies, in Ahuntsic Ward, was then submitted:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 5 were then read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

À 23:05 heures, il est

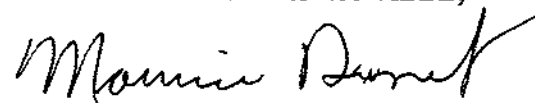
Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MERCREDI, 25 janvier 1984 à
15:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

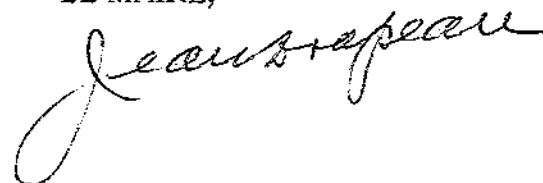
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
huitième jour de février 1984.

LE MAIRE,



At 23:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to WEDNESDAY, January 25, 1984
at 15:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix
my signature to the resolutions, etc.,
contained in these minutes, this
eighth day of February 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

tenue le MERCREDI, 25 janvier 1984,
à 15:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Magnan, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Rail, Laramée, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Christin, Fainstat, Roy J., Gardiner, Cardinal, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner et Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et MM. Guy Vanier et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville et surintendant.

Les conseillers Sigouin, La Roche, Malouf, Lussier, Paris, Martineau, Vanier, Dancosst, Millette, Bennett, Prescott, Georgoulis et Limonchik ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

À 15:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 15:05 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 15:16 heures, s'étant assuré que les conseillers ne désirent poser aucune autre question, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

84 00626 L'article 144B de l'ordre du jour portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment résidentiel sur le côté ouest de la rue Bercy, entre les rues de Rouen et Hochelaga, dans le quartier de Saint-Eusèbe, est alors soumis:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00626)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 00627 L'article 144C de l'ordre du jour soumettant un règlement modifiant le règlement intitulé: "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713 modifié): Collège Régina Assumpta - agrandissement du gymnase - 1750, rue Sauriol est, est alors soumis:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00627)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 144B et 144C de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

M

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on WEDNESDAY, January 25, 1984,
at 15:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Magnan, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Rail, Laramée, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Roy J., Gardiner, Cardinal, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner and Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Messrs. Guy Vanier and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville and surintendant.

Councillors Sigouin, La Roche, Malouf, Lussier, Paris, Martineau, Vanier, Dancosst, Millette, Bennett, Prescott, Georgoulis and Limonchik were also present at this meeting at ulterior stages.

At 15:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 15:05 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 15:16 hours, the chairman of the meeting, having determined that Councillors had no more questions to ask, he declared the question period closed.

84 00626 Item 144B of the agenda concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential building on the west side of Bercy Street, between Rouen and Hochelaga Streets, in Saint-Eusèbe Ward, was then submitted:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

84 00627 Item 144C of the agenda submitting a by-law to amend the by-law entitled: "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713, as amended): Collège Régina Assumpta - extension of the gymnasium - 1750 Sauriol Street East, was then submitted:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 144B and 144C of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 00565 L'article 83 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00565)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

84 00566 L'article 84 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00566)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents quant au paragraphe A de l'article 1)

84 00575 L'article 93 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 00575)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

De considérer comme étant lus les articles 1 à 66 dudit projet de règlement.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 00565 Item 83 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 00566 Item 84 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting on paragraph A of Article 1)

84 00575 Item 93 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

To consider as read Articles 1 to 66 of the said draft by-law.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 00591 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 109 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00628 L'article 145 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en considération la motion suivante du conseiller Rasoulis:

ATTENDU que la communauté grecque est l'une des plus importantes communautés ethniques de la Ville de Montréal;

ATTENDU que la communauté grecque a manifesté son désir auprès de la Ville pour qu'un nom grec soit donné à une rue ou à un parc situé dans un des quartiers de la Ville où la communauté grecque occupe une place d'importance;

ATTENDU qu'un grand nombre de Montréalais qui habitent dans le secteur "Park Extension" sont d'origine grecque;

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par les conseillers Berliner et Auf der Maur,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de donner un nom grec à une rue ou un parc situé dans le secteur "Park Extension".

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 00629 Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

En conformité avec les articles 121 et 90 de la Charte, sous le numéro 144D, d'ajouter à l'ordre du jour le rapport déposé par le Maire sur la motion du conseiller Georgoulis demandant la cessation de l'affichage pornographique.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement.

84 00630 L'article 146 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Melançon:

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par les conseillers Boskey, Bennett, J. Roy et Georgoulis,

De prier le Comité exécutif d'étudier les mesures suivantes:

- 1.- le dépôt au Service des Archives de la Ville du procès-verbal de toutes les réunions du Conseil d'administration et du Comité exécutif de toutes les sociétés para-municipales. Ces procès-verbaux devront être accompagnés de tous les documents et études relatifs aux résolutions étudiées soit au Conseil d'administration, soit au Comité exécutif.

Le dépôt du procès-verbal devrait se faire au moins deux semaines après la tenue de la réunion du Conseil d'administration ou du Comité exécutif.

Le secrétaire de la Société para-municipale est responsable de l'application de cette politique d'accès à l'information.

- 2.- le Directeur des finances serait tenu de déposer auprès du Greffier, pour dépôt au Service des Archives, un rapport sur La situation financière de la Ville et ce, à tous les mois.

Ce rapport devra contenir aussi un chapitre sur la situation financière des sociétés para-municipales.

M

84 00591 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 109 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00628 Item 145 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Rasoulis:

WHEREAS the Greek community is one of the larger ethnic communities in the City of Montréal;

WHEREAS the Greek community has expressed its desire to the City that either a park or a street located within those sectors of the City wherein the Greek community is prominent be given a Greek name;

WHEREAS a large proportion of the Montrealers living in the Park Extension area are of Greek origin;

Moved by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillors Berliner and Auf der Maur,

THAT the Comité exécutif study the possibility of naming a street or a park in the Park Extension area with a Greek name.

By unanimous consent of the members present, the study of this motion was postponed to the next Council meeting.

84 00629 Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

In accordance with Articles 121 and 90 of the City Charter, under number 144D, to add to the agenda the report tabled by the Maire on the motion of Councillor Georgoulis requesting the stopping of pornographic advertising.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 00630 Item 146 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Melançon:

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillors Boskey, Bennett, J. Roy and Georgoulis,

To request the Comité exécutif to study the following measures:

- 1.- the filing with the Service des Archives de la Ville of the minutes of all meetings of the Conseil d'administration and of the Comité exécutif of all para-municipal corporations. Those minutes shall be accompanied by all documents and studies relating to the resolutions studied by either the Conseil d'administration or the Comité exécutif.

The filing of the minutes shall be made within at least two weeks following the meetings of either the Conseil d'administration or the Comité exécutif.

The secretary of a para-municipal corporation shall be responsible for the application of that policy concerning access to information.

- 2.- the Directeur des finances would be responsible for the tabling with the Greffier, for filing with the Service des Archives, of a report, every month, concerning the financial position of the Ville.

Such report shall also contain a chapter concerning the financial position of para-municipal corporations.

- 3.- Le Contrôleur général de la Ville serait tenu de déposer auprès du Greffier, pour dépôt au Service des Archives, un rapport trimestriel sur l'évolution du programme triennal d'immobilisations.

Ce rapport devra contenir les renseignements suivants:

l'état des dépenses par programme et sous-programmes, par activités et sous-activités.

- 4.- le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal devra dorénavant contenir une section sur le programme d'immobilisations des sociétés para-municipales.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Melançon et Boskey, Bennett, J. Roy et Georgoulis, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey et Berliner (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin et Rasoulis (37)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

Le conseiller Limonchik entre dans la salle des délibérations et, conformément à l'article 37 des règles du Conseil, il fait part au président qu'il aurait voté **POUR** la motion du conseiller Melançon.

84 00631 L'article 147 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Berliner:

ATTENDU que le taux de chômage à Montréal continue d'être très élevé;

ATTENDU que la Ville de Montréal doit utiliser tous les moyens à sa disposition pour contribuer à la diminution du nombre de chômeurs dans la région métropolitaine;

ATTENDU que le Gouvernement fédéral, à l'occasion du discours du Trône lors de l'ouverture de la dernière session du Parlement, a annoncé qu'il allait dégager des montants considérables en vue de la création d'emplois en 1984;

ATTENDU que le Gouvernement fédéral a également offert au début de 1983 de fournir d'importantes sommes d'argent en vue de la création d'emplois en vertu du Programme de Relance de l'Aide à l'Emploi (RELAIS);

ATTENDU que le Gouvernement de la Province de Québec a refusé en 1983 de permettre que les fonds qui avaient été mis à la disposition de Montréal en vertu du programme RELAIS soient utilisés par la Ville, pour la raison que les Affaires Municipales relèvent de la juridiction exclusive du Gouvernement Provincial;

WJ

- 3.- the Contrôleur général de la Ville would be responsible for the tablins with the Greffier, for filing with the Service des Archives, of a three-month report concerning the implementation of the three-year capital expenditures program.

Such report shall contain the following information:

a statement of expenditures per program and sub-program for each activity and sub-activity.

- 4.- the three-year capital expenditures program of the Ville de Montréal shall from now on contain a section concerning the capital expenditures program of para-municipal corporations.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Melançon and Boskey, Bennett, J. Roy, and Georgoulis, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, and Berliner (15)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin and Rasoulis (37)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

Councillor Limonchik entered the Council Room and, in accordance with Section 37 of the Rules of Council, he informed the chairman that he would have voted FOR the motion of Councillor Melançon.

84 00631 Article 147 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Berliner:

WHEREAS the City of Montreal continues to have an extremely high rate of unemployment;

WHEREAS the City of Montreal has an obligation to use all means at its disposal to help diminish the number of unemployed in the Montreal area;

WHEREAS the Federal Government announced in its Throne Speech opening its most recent session of Parliament, that it would be making substantial sums of monies available for job creation during 1984;

WHEREAS the Federal Government had also offered, in the earlier part of 1983, to make substantial sums of monies available for job creation under the New Employment Expansion and Development (NEED) program;

WHEREAS the Provincial Government of Quebec refused in 1983, to allow any of the funds that had been available to Montreal under the NEED program to be used by Montreal, claiming that Municipal Affairs is the sole jurisdiction of the Provincial Government;

ATTENDU que la Ville de Montréal, à cause de l'impossibilité pour les Gouvernements fédéral et provincial d'arriver à une entente sur la façon d'acheminer les fonds fédéraux aux municipalités du Québec, court le risque de ne recevoir en 1984 aucun fonds fédéral qui normalement devrait revenir à Montréal;

Proposé par le conseiller Berliner
Appuyé par les conseillers Auf der Maur et Rasoulis,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de demander officiellement au Gouvernement fédéral ainsi qu'au Gouvernement provincial de se rencontrer en vue de conclure une entente qui permettrait à la Ville de Montréal de bénéficier des fonds fédéraux qui sont de toute urgence nécessaires aux fins de créer des emplois.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

QUESTION DE PRIVILÈGE

Le conseiller Berthelet soulève une question de privilège concernant la distribution refusée de documents aux journalistes présents dans la galerie de la presse.

La décision sera rendue à la prochaine assemblée du Conseil.

84 00632 L'article 148 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Cardinal:

Proposé par le conseiller Cardinal,
Appuyé par les conseillers Perreault, Gardiner et Prescott,

De demander au Comité exécutif la possibilité d'étudier l'agrandissement de la patinoire du Parc Lafontaine, faite à même l'étang de ce parc:

- d'installer des pentures aux casiers de la salle servant aux patineurs;
- d'augmenter le nombre de casiers;
- d'ouvrir le restaurant aux heures d'affluence du patinage.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande du conseiller Gardiner, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey et Berliner (16)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin et Rasoulis (36)

WHEREAS the City of Montreal, due to the inability of the Federal and Provincial funds to Quebec cities, risks not receiving, during 1984, any of the Federal Funds that might otherwise be coming to Montreal;

Moved by Councillor Berliner,
Seconded by Councillors Auf der Maur and Rasoulis,

THAT the Comité exécutif study the possibility of officially calling upon both the Federal Government and the Provincial Government, to meet and conclude an agreement that would enable much needed Federal funds to be provided to the City of Montreal for the purposes of job creation.

By unanimous consent of the members present, the study of this motion was postponed to the next Council meeting.

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Berthelet raised a question of privilege concerning the refusal to distribute documents to journalists present in the Press Gallery.

A decision will be taken at the next Council meeting.

84 00632 Item 148 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Cardinal:

Moved by Councillor Cardinal,
Seconded by Councillors Perreault, Gardiner and Prescott,

To request the Comité exécutif to study the possibility of extending the Lafontaine Park skating rink out of the pond located in the park:

- to install hinges on the lockers in the hall intended for skaters;
- to increase the number of lockers;
- to open the restaurant during peak skating hours.

And a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillor Gardiner, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey and Berliner (16)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin and Rasoulis (36)

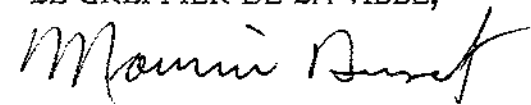
Ainsi ladite motion est rejetée et il est
RÉSOLU en conséquence.

Le conseiller Arpin entre dans la salle des délibérations et, conformément à l'article 37 des règles du Conseil, il fait part au président qu'il aurait voté CONTRE la motion du conseiller Cardinal.

84 00768 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions étant lu, aucun avis de motions n'est déposé sur la table du Greffier.

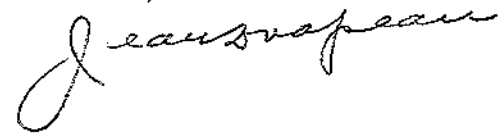
À 16:55 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



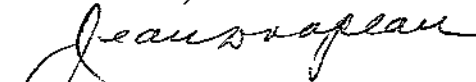
Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.
contenues dans ce procès-verbal, ce
huitième jour de février 1984.

LE MAIRE,



Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le
27 février 1984.

LE MAIRE,



LE GREFFIER DE LA VILLE,



Thus the said motion was rejected and it was
RESOLVED accordingly.

Councillor Arpin entered the Council Room and in accordance with
Section 37 of the Rules of Council, he informed the chairman that he would
have voted AGAINST the motion of Councillor Cardinal.

84 00768 The item of the agenda relating to notices of motions having been
read, no notice of motion was tabled with the Greffier.

At 16:55 hours, this day, the Conseil having disposed of all
business submitted to it, the meeting ended.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my
signature to the resolutions, etc.,
contained in these minutes, this
eighth day of February 1984.

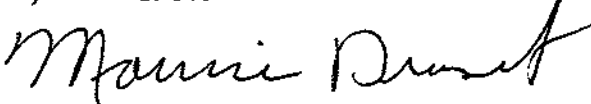
(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

These minutes were ratified at the Council meeting held
on February 27, 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil du
23 janvier 1984.


Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le VINGT-SEPTIÈME jour de février courant, à 20:00 HEURES pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the TWENTY SEVENTH day of FEBRUARY instant, at 20:00 HOURS to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>LUNDI, 27 FÉVRIER 1984</p> <p>À 20:00 HEURES</p>	<p>REGULAR MEETING</p> <p>OF THE</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>MONDAY, FEBRUARY 27, 1984</p> <p>AT 20:00 HOURS</p>
--	---

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 23 février 1984.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, VINGT-SEPTIÈME jour de février courant, à 20:00 HEURES, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, February 23, 1984.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF for MONDAY, the TWENTY SEVENTH day of FEBRUARY instant, at 20:00 HOURS, in the Council Room, City Hall, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

ORDRE DU JOUR

REGULAR MEETING

AGENDA

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rapport du Greffier

QUESTION PERIOD

Report from the Greffier

- 2 -

Rapport du Greffier concernant le remboursement des dépenses pour services aux conseillers.

Report from the Greffier concerning the reimbursement of expenses for services provided to Councillors.

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Vote de crédits et octroi de contrats
Égouts

Voting of credits and awarding of contracts
Sewers

- 3 -

\$ 133 300,00 - avenue Royalmount, des limites de Ville Mont-Royal à la rue 574-36 - Construction Jeni Inc. - \$ 89 950,00.

\$ 133 300,00 - Royalmount Avenue, from the limits of Ville Mont-Royal to street 574-36 - Construction Jeni Inc. - \$ 89 950,00.

- 4 -

\$ 335 400,00 - avenue Royalmount, de limites de Ville Mont-Royal à la rue 574-36 - Construction Jeni Inc. - \$ 313 070,00.

\$ 335 400,00 - Royalmount Avenue, from the limits of Ville Mont-Royal to street 574-36 - Construction Jeni Inc. - \$ 313 070,00.

Conduites d'eau

Watermains

- 5 -

\$ 141 200,00 - avenue Royalmount, des limites de Ville Mont-Royal à la rue 574-36 - Construction Jeni Inc. - \$ 132 005,00.

\$ 141 200,00 - Royalmount Avenue, from the limits of Ville Mont-Royal to street 574-36 - Construction Jeni Inc. - \$ 132 005,00.

- 6 -

\$ 51 600,00 - avenue Royalmount, des limites de Ville Mont-Royal à la rue 574-36 - Construction Jeni Inc. - \$ 47 630,00.

\$ 51 600,00 - Royalmount Avenue, from the limits of Ville Mont-Royal to street 574-36 - Construction Jeni Inc. - \$ 47 630,00.

Signalisation

Traffic signs

- 7 -

\$ 18 000,00 - fourniture et installation de systèmes de signalisation dans le "Quartier chinois", sur la rue Saint-Urbain, de l'avenue Viger au boulevard Dorchester, sur la rue Clark, de l'avenue Viger au boulevard Dorchester, et sur l'avenue Viger, de la rue de Bleury à la rue Saint-Urbain - Construction N.R.C. Inc. - \$ 15 418,82.

\$ 18 000,00 - supply and installation of traffic sign systems in the "Chinese District", on Saint-Urbain Street, from Viger Avenue to Dorchester Boulevard, on Clark Street, from Viger Avenue to Dorchester Boulevard, and on Viger Avenue, from de Bleury Street to Saint-Urbain Street - Construction N.R.C. Inc. - \$ 15 418,82.

Éclairage

Lighting

- 8 -

\$ 114 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage dans le "Quartier chinois" sur la rue de La Gauchetière, entre la rue Jeanne Mance et le boulevard Saint-Laurent - Construction N.R.C. Inc. - \$ 83 278,37.

\$ 114 000,00 - supply and installation of a lighting system in the "Chinese District" on de La Gauchetière Street, between Jeanne Mance Street and Saint-Laurent Boulevard - Construction N.R.C. Inc. - \$ 83 278,37.

- 9 -

\$ 229 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage dans le "Quartier chinois" sur la rue Cheneville, de l'avenue Viger à la rue de La Gauchetière, et sur la rue Côté, de l'avenue Viger à la rue de La Gauchetière - Construction N.R.C. Inc. - \$ 178 647,26.

\$ 229 000,00 - supply and installation of a lighting system in the "Chinese District" on Cheneville Street, from Viger Avenue to de La Gauchetière Street, and on Côté Street, from Viger Avenue to de La Gauchetière Street - Construction N.R.C. Inc. - \$ 178 647,26.

Autres travaux

Other works

- 10 -

\$ 900 000,00 - remise en état de la caserne 20-181, rue Saint-Antoine ouest - Construction Rea Ltée - \$ 828 295,00.

\$ 900 000,00 - repairs to fire station 20-181, Saint-Antoine Street west - Construction Rea Ltée - \$ 828 295,00.

Vote de crédits

Voting of credits

- 11 -

\$ 300 000,00 - fonds de réserve relatif aux travaux de déplacement d'utilités publiques pré-requis à la réalisation des projets d'infrastructures.

\$ 300 000,00 - reserve fund relating to public utility displacement works which are required prior to the carrying out of infrastructure projects.

- 12 -

\$ 238 100,00 - pour couvrir les frais d'honoraire professionnels pour les études préliminaires et la préparation des plans et devis pour la conduite d'aqueduc de 2100 mm Ø en béton armé qui sera posée dans le cadre de la construction du tronçon du boulevard Ville-Marie (Autoroute) entre les rues Saint-André et Fullum.

\$ 238 100,00 - to cover professional fees for preliminary studies and the preparation of plans and specifications relating to the construction of a 2100 mm, reinforce concrete watermain, as part of the construction of the section of Ville-Marie Boulevard (Autoroute) between Saint-André and Fullum Streets.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 13 -

Acquisition de monsieur Benjamin A. Garson, aux fins de réserve foncière, d'emplacements situés de part et d'autre du boulevard Marc-Aurèle Fortin, au sud de la rue Pierre Chasseur, au prix de \$ 100 000,00.

Acquisition from Mr. Benjamin A. Garson, for land reserve purposes, of sites located on both sides of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, south of Pierre Chasseur Street, for a price of \$ 100 000,00.

- 14 -

Acquisition de monsieur Vito Cerone, aux fins de parc, des lots 140-47, -48 et 49 situés au sud-est du boulevard Gouin et au sud-ouest de la 19e Avenue, au prix de \$ 17 630,00, et vote d'un crédit complémentaire de \$ 10 000,00 à cette fin.

Acquisition from Mr. Vito Cerone, for park purposes, of lots 140-47, -48 and -49 located south-east of Gouin Boulevard, south-west of 19th Avenue, for the price of \$ 17 630,00, and voting of an additional credit of \$ 10 000,00 for such purpose.

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

- 15 -

Acquisition de monsieur Joseph Gingera, aux fins de réserve foncière, des immeubles situés au 430 à 436, rue Sebastopol, lots P.302 et P.303, au prix de \$ 13 500,00.

Acquisition from Mr. Joseph Gingera, for land reserve purposes, of the immovables located at 430 to 436 Sebastopol Street, lots P.302 and P.303, for a price of \$ 13 500,00.

- 16 -

Acquisition de monsieur David Rudie, aux fins de réserve foncière, des immeubles suivants, au prix de \$ 160 000,00:

- a) 8711, rue Notre-Dame, cadastre 399-164 à 169;
- b) terrain vague situé sur le côté ouest de la rue des Ormeaux, au nord de la rue Notre-Dame, cadastre 399-137;

Acquisition from Mr. David Rudie, for land reserve purposes, of the following immovables for a price of \$ 160 000,00:

- a) 8711 Notre-Dame Street, cadastre 399-164 to 169;
- b) vacant lot located on the west side of des Ormeaux Street, north of Notre-Dame Street, cadastre 399-137;

- 17 -

Acquisition de monsieur Arsène Fontaine, aux fins de réserve foncière, des immeubles portant les numéros 351 à 359, rue Lepailleur, cadastre 390-177, 390-Pties 176 et -178, au prix de \$ 85 000,00.

Acquisition from Mr. Arsène Fontaine, for land reserve purposes, of the immovables bearing Nos. 351 to 359 Lepailleur Street, cadastre 390-177, 390-Pts 176 and -178, for a price of \$ 85 000,00.

- 18 -

Acquisition de monsieur Charles Émile Harbec, aux fins de l'Opération 20 000 logements, du lot 605 situé sur le côté est de la rue Carrier, au sud de la rue Lalonde, au prix de \$ 9 500,00.

Acquisition from Mr. Charles Émile Harbec, for purposes of the Operation 20 000 Dwellings, of lot 605 located on the east side of Carrier Street, south of Lalonde Street, for a price of \$ 9 500,00.

- 19 -

Acquisition de la Commission scolaire Jérôme Le Royer, aux fins municipales, d'un terrain vacant situé sur la rue Ontario, près de la 8e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles, au prix de \$ 28 530,00.

Acquisition from the Jérôme Le Royer School Commission, for municipal purposes, of a vacant lot located on Ontario Street, near 8th Avenue, in Pointe-aux-Trembles Ward, for a price of \$ 28 530,00.

- 20 -

Acquisition de monsieur Domenico Pozzuto et dame Anna Forli, aux fins de réserve foncière, du lot 153-91 situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au prix de \$ 6 510,00.

Acquisition from Mr. Domenico Pozzuto and Mrs. Anna Forli, for land reserve purposes, of lot 153-91 located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 6 510,00.

- 21 -

Acquisition de monsieur Joseph Riccioli, aux fins de réserve foncière, du lot 153-77 situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au prix de \$ 5 300,00.

Acquisition from Mr. Joseph Riccioli, for land reserve purposes, of lot 153-77 located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 5 300,00.

- 22 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal d'un emplacement situé sur l'avenue Valois, entre les rues de Rouen et Ontario, au prix de \$ 14 000,00.

Sale to the Société Municipale d'Habitation de Montréal of a site located on Valois Avenue, between Rouen and Ontario Streets, for a price of \$ 14 000,00.

- 23 -

Vente à dame Hélène Bousquet (Chabot) d'une partie du lot 129-1 située au nord du boulevard Gouin est, en face de la rue André Jobin, au prix de \$ 5 116,25.

Sale to Mrs. Hélène Bousquet (Chabot) of part of lot 129-1 located north of Gouin Boulevard East, opposite André Jobin Street, for a price of \$ 5 116,25.

- 24 -

Vente à monsieur Natal Tassin d'une partie du lot 129-1 située au nord du boulevard Gouin et en face de la rue André Jobin, au prix de \$ 5 003,23.

Sale to Mr. Natal Tassin of part of lot 129-1 located north of Gouin Boulevard, opposite André Jobin Street, for a price of \$ 5 003,23.

- 25 -

Vente à Construction Flavia Inc. du lot 119-221 (remplacé par 119-221-1 et -2) situé sur la rue Pierre Baillargeon, au prix de \$ 13 579,32.

Sale to Construction Flavia Inc. of lot 119-221 (replaced by 119-221-1 and -2) located on Pierre Baillargeon Street, for a price of \$ 13 579,32.

- 26 -

Vente à la Société de Développement de Montréal (SODEMONT) d'un emplacement portant les numéros 8-426-435, Ptie 425 et 8 Ptie 436, rue de Lasalle, au prix de \$ 12 000,00.

Sale to Société de Développement de Montréal (SODEMONT) of a site bearing Nos. 8-426-435, pt 425 and 8 pt.436 de Lasalle Street, for a price of \$ 12 000,00.

- 27 -

Location du Gouvernement du Québec d'un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit de la rivière des Prairies, pour les besoins du Service de la gestion immobilière, moyennant un loyer annuel de \$ 43,00.

Leasing from the Gouvernement du Québec of a deep-water beach lot which is part of the bed of rivière des Prairies, to meet the needs of the Service de la gestion immobilière, for an annual rent of \$ 43,00.

- 28 -

Location à dames Céline Boucher et Thérèse Huard d'un local sis au 1er étage du bâtiment portant le numéro 2165, avenue du Mont-Royal, moyennant un loyer annuel de \$ 2 730,00.

Leasing to Mrs. Céline Boucher and Thérèse Huard of premises located on the first floor of the building bearing No. 2165 Mont-Royal Avenue, for an annual rent of \$ 2 730,00.

- 29 -

Demande par M. Mohamed Ragaie El Seweify de réduction du coût du loyer (Local no 1 du marché Maisonneuve)

Request by Mr. Mohamed Ragaie El Seweify for a reduction of rent (local no 1 at Maisonneuve Market).

Décrets d'expropriations

Expropriation orders

- 30 -

Aux fins de réserve foncière, du lot 10-2031 situé au sud-est de la rue Jean Talon, entre les avenues Henri Julien et Casgrain et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, concerning lot 10-2031 located south-east of Jean Talon Street, between Henri Julien and Casgrain Avenues, and voting of a credit for such purpose.

- 31 -

Aux fins de ruelles (pans coupés), d'une partie des lots 896, 896-4, 896-6 et 897-5 situées au nord-est de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et au sud-est de la rue Prince Arthur, et vote d'un crédit à cette fin.

For lane purposes (cut-off corners), concerning parts of lots 896, 896-6 and 897-5 located north-east of Hôtel-de-Ville Avenue, south-east of Prince Arthur Street, and voting of a credit for such purpose.

- 32 -

Aux fins de réserve foncière, d'une partie du lot 1189-3 situé au sud-est de la rue Sherbrooke et au nord-est de la rue Saint-André et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, concerning part of lot 1189-3 located south-east of Sherbrooke Street, north-east of Saint-André Street, and voting of a credit for such purpose.

Domaine public

Public domain

- 33 -

Verser dans le domaine public selon le plan G-62 Rivière-des-Prairies, une partie du lot 165 pour fins de rue et une partie des lots 170 relatif à l'élargissement du boulevard Gouin.

Transfer to the public domain according to plan G-62 Rivière-des-Prairies, of part of lot 165, for street purposes, and of part of lot 170 for the widening of Gouin Boulevard.

- 34 -

Verser, aux fins de rue et de parc, certains terrains situés au nord-est de la 32 Avenue, entre les rues Sherbrooke et Dorchester, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles, plan T-29.

Transfers, for street and park purposes, of certain parcels of land located north-east of 32nd Avenue, between Sherbrooke and Dorchester Streets, in Pointe-aux-Trembles Ward, Plan T-29.

Servitude

Servitude

- 35 -

Servitude de vues réciproques entre la Ville et dame Lilianne Jalbert propriété portant les numéros 6529 et 6531, rue Saint-André.

Reciprocal right-of-view servitude between the Ville and Mrs. Lilianne Jalbert, property bearing Nos. 6529 and 6531 Saint-André Street.

Modification de résolutions

Modification of resolutions

- 36 -

En date du 5 avril 1982 (82 02337), relative à la concession d'un marché aux fleurs au Square Victoria.

Dated April 5, 1982 (82 02337), concerning a flower market concession in Square Victoria.

- 37 -

En date du 18 mai 1982 (82 03263), relative à la construction, là où requis, d'un égout dans la rue Gilford, de l'avenue Henri Julien à la rue Saint-Denis.

Dated May 18, 1982 (82 03263), relating to the laying where required, of a sewer in Gilford Street, from Henri Julien Avenue to Saint-Denis Street.

Abrogation de résolutions

Repeal of resolutions

- 38 -

En date du 1er août 1983 (83 05004), relative à l'acquisition par la Ville, de messieurs Thomas Kendell et Alexandre Parent, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement formé du lot 841 du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie), situé sur le côté sud de la rue Logan, entre la rue de Champlain et l'avenue Papineau.

Dated August 1, 1983 (83 05004) relating to the acquisition by the Ville, from Messrs. Thomas Kendell and Alexandre Parent, for land reserve purposes, of a site made up of lot 841 of the cadastre of the Ville de Montréal (Saint Mary Ward), located on the south side of Logan Street, between de Champlain Street and Papineau Avenue.

- 39 -

En date du 26 octobre 1981 (81 06940), relative à un décret d'expropriation, aux fins de réserve foncière, des lots 718 et 719 situés sur le côté ouest de la rue Beaudry, entre la rue Sainte-Catherine et le Boulevard de Maisonneuve, plan B-141 Saint-Jacques.

Dated October 26, 1981 (81 06940), concerning an expropriation order, for land reserve purposes and relating to lots 718 and 719 located on the west side of Beaudry Street, between Sainte-Catherine Street and Boulevard de Maisonneuve, plan B-141 Saint-Jacques.

Nomination

Appointment

- 40 -

Nomination de monsieur Guy Cyr, ing. comme membre de la Commission d'arbitrage en vertu du règlement établissant les normes d'habitabilité des immeubles résidentiels.

Appointment of Mr. Guy Cyr, eng. as member of the Arbitration Commission under the By-law establishing habitability standards for residential buildings.

Contribution

Contribution

- 41 -

Club de patinage artistique de Pointe-aux-Trembles Inc. - contribution de la Ville pour un montant total de \$ 14 500,00 payable en deux versements, février et juillet 1984.

Club de patinage artistique de Pointe-aux-Trembles Inc. - contribution of the City for a total amount of \$ 14 500,00 payable in two installments, in February and July 1984.

Opération Tandem

Operation Tandem

- 42 -

Rétention des services de la firme B.I.C.C. Inc. dans le cadre du "Programme de prévention du crime".

Retainer for the services of the firm B.I.C.C. Inc. as part of the "Crime Prevention Program".

Conventions

Conventions

- 43 -

Convention par laquelle la Ville retient les services professionnels de l'agence Carlson, Rockey & Associates Inc., pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1984, dans le cadre d'un programme d'action et de promotion touristiques de la Ville de Montréal aux États-Unis et autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 700 000,00 à cette fin.

Agreement whereby the Ville retains the professional services of the firm Carrlson, Rockey & Associates Inc., for the period extending from January 1 to December 31, 1984, as part of a tourism action and promotion program in the United States undertaken by the Ville de Montréal, and authorization for an expenditure not to exceed \$ 700 000,00 for such purpose.

- 44 -

Convention entre la Ville et la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec relativement à la remise informatisée des comptes perçus aux caisses populaires et d'économie.

Agreement between the Ville and the Federation des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec concerning the computerized production of listings of accounts collected by the Caisses populaires et d'économie.

- 45 -

Protocole d'entente entre la Ville et l'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal Inc. (O.C.T.G.M.) du 1er janvier au 31 décembre 1984 et autorisation d'une dépense de \$ 1 050 000,00 à cette fin.

Protocol agreement between the Ville and the Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal Inc. (O.C.T.G.M.) extending from January 1 to December 31, 1984, and authorization for an expenditure of \$ 1 050 000,00 for such purpose.

- 46 -

Contrats de publicité entre la Ville et Publicité BCP Inc.

Advertising contracts between the Ville and Publicité BCP Inc.

- 47 -

États financier de la Société Municipale d'Habitation de Montréal pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1982.

Financial statements of the Société Municipale d'Habitation de Montréal for the fiscal period ended on December 31, 1982.

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

Divers

Sundry

- 48 -

Abandon de la réserve, aux fins de rue, d'une partie du lot 187-1 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, situés au sud-ouest de la rue Saint-Rémi et au sud-est de la rue Pullman - Plan R-72 Notre-Dame-de-Grâce - résolution 11091 du 18 décembre 1978.

Cancellation of the reserve, for street purposes, of part of lot 187-1 of the cadastre of the Municipality of the Parish of Montréal, located south-west of Saint-Rémi Street, south-east of Pullman Street - Plan R-72 Notre-Dame-de-Grâce - resolution 11091 of December 18, 1978.

- 49 -

Soustraire de la réserve, certains terrains n'étant plus requis pour fins de rue et de parc Plan D-24 du quartier de Rivière-des-Prairies.

Withdrawal from the reserve of certain lots which are no longer required for park and street purposes, Plan D-24 of Rivière-des-Prairies Ward.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 50 -

Règlement modifiant le règlement facilitant le stationnement des véhicules à certaines personnes (6258).

By-law to amend the By-law to facilitate vehicle parking for certain persons (6258).

- 51 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Subvention à la démolition-reconstruction des bâtiments résidentiels (3293).

By-law to amend the By-law entitled "Subsidy for the demolition-reconstruction of residential buildings (3293).

- 52 -

Fermeture d'une partie de parc située sur le côté nord du boulevard Gouin est, en face de la rue André Jobin.

Closing of a section of park located on the north side of Gouin Boulevard East, opposite André Jobin Street.

- 53 -

Fermeture d'une partie du lot 206-1873 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Closing of a section of lot 206-1873 of the cadastre of the Parish of Pointe-aux-Trembles.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)Draft zoning by-law
(1st study)

- 54 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984)":

By-law to amend the by-law entitled: "By-law concerning exemptions with respect to parking units (5984)":

a) rue Mentana, côté ouest, entre l'avenue Duluth et la rue Napoléon - compensation \$ 4 200,00;

a) Mentana Street, west side, between Duluth Avenue and Napoleon Street - compensation \$ 4 200,00;

b) angle sud-est des rues Prince Arthur et Saint-Dominique - compensation \$ 11 200,00;

b) south-east corner of Prince Arthur and Saint-Dominique Streets - compensation \$ 11 200,00;

c) rue Prince Arthur, côté sud, entre les rues de Bullion et Hôtel-de-Ville - compensation \$ 2 800,00.

c) Prince Arthur Street, south side, between de Bullion and Hôtel de Ville Streets - compensation \$ 2 800,00.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 55 -

Règlement sur les lieux d'élimination des déchets solides.

By-law concerning sites for the elimination of solid wastes.

- 56 -

Fermeture comme rue du lot 199-4 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Closing as a street of lot 199-4 of the cadastre of the Parish of Pointe-aux-Trembles.

- 57 -

Fermeture de parties de rues situées au nord-ouest du boulevard Henri Bourassa et au nord-est du boulevard Armand Bombardier - Plan R-304 Rivière-des-Prairies.

Closing of sections of streets located north-west of Henri Bourassa Boulevard, north-east of Armand Bombardier Boulevard - Plan R-304 Rivière-des-Prairies.

- 58 -

Permission à monsieur Roger Poirier et dame Suzanne Beaupré d'occuper le domaine public en maintenant les marches d'escalier face au bâtiment sis aux 2590, 2590A et 2592, rue Paul Pau.

Authorization for Mr. Roger Poirier and Mrs. Suzanne Beaupré to occupy the public domain by maintaining the stairway in front of the building located at 2590, 2590A and 2592 Paul Pau Street.

- 59 -

Permission à Mlle Normande Campeau et al d'occuper le domaine public en maintenant trois parties de trois balcons en surplomb et une marche d'escalier en face du bâtiment portant les numéros 1687 à 1691, rue Cartier.

Authorization for Miss Normande Campeau et al to occupy the public domain by maintaining three sections of three overhead balconies and a stairway step in front of the building bearing Nos. 1687 to 1691 Cartier Street.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 60 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and of part of Villeray Ward (1920).

- 61 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law to amend the By-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Le Centre des langues transatlantiques - école privée de langues - 1535, rue Sherbrooke ouest;
- b) Garderie du Y.M. - Y.W.H.A. & N.H.S. de Montréal - garderie de jour - 5500, avenue Westbury;
- c) Garderie Galijode Inc. - garderie de jour - 6315-25, 13e Avenue;
- d) Les Soeurs de Sainte-Anne - centre culturel et récréatif - 3663, rue Saint-Hubert;
- e) Monovie Ahuntsic Inc. - bureau d'administration et salle de réunion - 2070, boulevard Gouin est.

- a) Le Centre des langues transatlantiques - private school for languages - 1535 Sherbrooke Street West;
- b) Garderie du Y.M. - Y.M.H.A. & N.H.S. de Montréal - day-nursery - 5500 Westbury Avenue;
- c) Garderie Galijode Inc. - day-nursery - 6315-25, 13th Avenue;
- d) Les Soeurs de Sainte-Anne - cultural and recreation center - 3663 Saint-Hubert Street;
- e) Monovie Ahuntsic Inc. - administrative office and meeting hall - 2070 Gouin Boulevard East.

- 62 -

Règlement concernant un plan de construction et d'occupation - Fondation Champlain, Campus Marie-Victorin à Rivière-des-Prairies.

By-law concerning a construction and occupancy plan - Fondation Champlain, Campus Marie-Victorin in Rivière-des-Prairies.

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

- 63 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).

- 64 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Rosemont et Préfontaine et d'une partie du quartier Saint-Eusèbe (3319).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rosemont and Préfontaine Wards and part of Saint-Eusèbe Ward (3319).

- 65 -

Règlement portant approbation de l'occupation d'un bâtiment situé au 1514 de l'avenue Docteur Penfield, dans le quartier Saint-André.

By-law concerning the approval of the occupancy of a building located at 1514 Docteur Penfield Avenue in Saint-André Ward.

Projets de règlements de zonage
(2e étude)

Draft zoning by-laws
(2nd study)

- 66 -

Règlement concernant un plan de construction et d'occupation d'un emplacement situé au nord de l'avenue Newman, à l'est de l'avenue Irwin.
(23 janvier 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a site located north of Newman Avenue, east of Irwin Avenue.
(January 23, 1984)

- 67 -

Règlement concernant un plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments situés sur le côté nord de la rue Laurier, entre la rue Lafond et la 16e Avenue.
(23 janvier 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a building development located on the north side of Laurier Street, between Lafond Street and 16th Avenue.
(January 23, 1984)

- 68 -

Modification au règlement 2241 obligeant les propriétaires ou les constructeurs d'édifices ou de bâtiments à réserver l'espace requis pour garages et unités de stationnement, déjà modifié par les règlements 2283, 2592, 2680, 2812, 2905, 3175, 3493, 3628, 3771, 3881, 4167 et 4316.
(23 janvier 1984)

Amendment to By-law 2241 to compel the owners or constructors of certain buildings or constructions to reserve the space required for garage and parking spaces, as already amended by By-law 2283, 2592, 2680, 2812, 2905, 3175, 3493, 3628, 3771, 3881, 4167 and 4316.
(January 23, 1984)

- 69 -

Règlement établissant les normes d'habitabilité des immeubles résidentiels.
(25 janvier 1984)

By-law setting habitability standards for residential buildings.
(January 25, 1984)

- 70 -

Règlement modifiant le règlement intitulé: "Normes relatives à la superficie de plancher et à la hauteur des bâtiments, aux saillies sur le domaine public et aux alignements de construction" (3411) et le règlement intitulé: "Règlement de zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Édouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray (4139).
(23 janvier 1984)

By-law to amend the by-law entitled "Standards relating to the floor area and height of buildings projections over public property and building lines" (3411) and the by-law entitled: "By-law concerning the zoning of St. John, St. Edward and Montcalm Wards and part of Villeray Ward (4139).
(January 23, 1984)

- 71 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Saint-Michel-Nord (3810).
(23 janvier 1984)

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Saint-Michel-Nord Ward (3810).
(January 23, 1984)

- 72 -

Règlement modifiant certains règlements de zonage relativement aux salons d'esthétique.
(23 janvier 1984)

By-law amending certain zoning By-laws relating to beauty parlors.
(January 23, 1984)

- 73 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(23 janvier 1984)

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(January 23, 1984)

- 74 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles" (925).
(23 janvier 1984)

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning city planning in Pointe-aux-Trembles Ward" (925).
(January 23, 1984)

- 75 -

Règlement relatif aux conditions d'occupation de bâtiments par certains établissements.
(23 janvier 1984)

By-law concerning the conditions for the occupancy of buildings by certain establishments.
(January 23, 1984)

- 76 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment résidentiel de 20 logements situé à l'angle des rues Guy et Wrexham.
(23 janvier 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a 20-dwellings residential building at the corner of Guy and Wrexham Streets.
(January 23, 1984)

- 77 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Centre d'éducation et de garde de l'enfance Lili Inc. - garderie de jour - 4641, avenue Madison;
- b) Leo's Boys Sports Association Inc. - centre de réhabilitation - 1295, rue Laprairie;
- c) Centre hospitalier Côte-des-Neiges - salle de mécanique - 4545-65, chemin Queen Mary;
- d) Garderie Ki-Ri - garderie de jour - 2349, rue de Rouen.
(23 janvier 1984)

By-law to amend the By-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Centre d'éducation et de garde de l'enfance Lili Inc. - day-nursery - 4641 Madison Avenue;
- b) Leo's Boys Sports Association Inc. - rehabilitation center - 1295 Laprairie Street;
- c) Centre hospitalier Côte-des-Neiges - machine room - 4545-65, Queen Mary Road;
- d) Garderie Ki-Ri - day-nursery - 2349 Rouen Street.
(January 23, 1984)

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

- 78 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Habitation Marie-Rollet - 859".
(23 janvier 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building included in the "Habitation Marie-Rollet -859" low-rental housing program.
(January 23, 1984)

- 79 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).
(23 janvier 1984)

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).
(January 23, 1984)

- 80 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage du boulevard Saint-Laurent, entre la rue Saint-Antoine et la rue Sherbrooke" (3686).
(23 janvier 1984)

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of Saint-Laurent Boulevard, between Saint-Antoine Street and Sherbrooke Street" (3686).
(January 23, 1984)

- 81 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(23 janvier 1984)

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(January 23, 1984)

- 82 -

Règlement portant approbation du plan de modification et d'occupation d'un ensemble de bâtiments servant à l'exploitation d'une pépinière, centre de jardin et fleuriste, entre la rue Notre-Dame et les voies du Canadien National, à l'est de la 36e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.
(23 janvier 1984)

By-law for the approval of a plan for the alteration and occupancy of a group of buildings used for the operation of a tree nursery, flower and garden centre, between Notre-Dame Street and the C.N.R. tracks, east of 36th Avenue, in Pointe-aux-Trembles Ward.
(January 23, 1984)

- 83 -

Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement.
(23 janvier 1984)

By-law amending the By-law on exemptions with respect to parking units.
(January 23, 1984)

- 84 -

Règlement portant approbation d'un plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel dans le quadrilatère délimité par les rues Lachapelle et Bocage, l'avenue de Rivoli et la rivière des Prairies, dans le quartier de Ahuntsic.
(24 janvier 1984)

By-law providing for the approval of the building and occupancy plan of a residential complex in the quadrilateral bounded by Lachapelle and Bocage Streets, Rivoli Avenue and the des Prairies River, in Ahuntsic Ward.
(January 24, 1984)

- 85 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment résidentiel sur le côté ouest de la rue Bercy, entre les rues de Rouen et Hochelaga, dans le quartier de Saint-Eusèbe.
(25 janvier 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential building on the west side of Bercy Street, between Rouen and Hochelaga Streets, in Saint-Eusèbe Ward.
(January 25, 1984)

- 86 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

Collège Régina Assumpta - agrandissement du gymnase - 1750, rue Sauriol est.
(25 janvier 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

Collège Régina Assumpta - gymnasium extension - 1750 Sauriol Street East.
(January 25, 1984)

Vote de crédits et octroi de contrats
Égouts

Voting of credits and awarding of contracts
Sewers

- 87 -

\$ 86 000,00 avenue Jean Bourdon, d'un point à l'est de la rue 94-1, 94-2, 94-3 et 95-22 à la rue 97-161 Constructions Louisbourg Ltée - \$ 80 045,00.

\$ 86 000,00 - Jean Bourdon Avenue, from a point east of street 94-1, 94-2, 94-3 and 95-22 to street 97-161 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 80 045,00.

- 88 -

\$ 128 600,00 - avenue Jean Bourdon, d'un point à l'est de la rue 94-1, 94-2, 94-3 et 95-22 à la rue 97-161 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 97 330,00.

\$ 128 600,00 - Jean Bourdon Avenue, from a point east of street 94-1, 94-2, 94-3 and 95-22 to street 97-161 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 97 330,00.

- 89 -

\$ 150 100,00 - rue 94-1, 94-2, 94-3, 95-22, de la rue 94-4 à l'avenue Jean Bourdon - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 113 730,00.

\$ 150 100,00 - street 94-1, 94-2, 94-3, 95-22, from street 94-4 to Jean Bourdon Avenue - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 113 730,00.

- 90 -

\$ 94 300,00 - rue 94-1, 94-2, 94-3, 95-22, de la rue 94-4 à l'avenue Jean Bourdon - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 87 870,00.

\$ 94 300,00 - street 94-1, 94-2, 94-3, 95-22, from street 94-4 to Jean Bourdon Avenue - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 87 870,00.

- 91 -

\$ 53 100,00 - rue 94-4, de la rue 94-1, 94-2, 94-3, 95-22 vers l'est - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 39 540,00.

\$ 53 100,00 - street 94-4, from street 94-1, 94-2, 94-3, 95-22 towards the east - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 39 540,00.

- 92 -

\$ 27 700,00 - rue 94-4, de la rue 94-1, 94-2, 94-3 et 95-22 vers l'est - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 25 080,00.

\$ 27 700,00 - street 94-4, from street 94-1, 94-2, 94-3 and 95-22 towards the east - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 25 080,00.

- 93 -

\$ 122 000,00 - rue Demontigny, de la 39e Avenue à la 32e Avenue - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 75 870,00.

\$ 122 000,00 - Demontigny Street, from 39th Avenue to 32nd Avenue - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 75 870,00.

- 94 -

\$ 99 000,00 - rue Demontigny, de la 39e Avenue à la 32e Avenue - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 84 420,00.

\$ 99 000,00 - Demontigny Street, from 39th Avenue to 32nd Avenue - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 84 420,00.

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

- 95 -

\$ 45 700,00 - rue 200-94, -95, -96, de la rue 200-93 vers le nord - Construction Catcan Inc. - \$33 924,00.

\$ 45 700,00 - street 200-94, -95, -96, from street 200-93 towards the north - Construction Catcan Inc. - \$ 33 924,00.

- 96 -

\$120 800,00 - rue 200-92, -93, de la 36e Avenue à la rue 200-89, -90 (rue Forsyth) - Construction Catcan Inc. - \$ 91 316,00.

\$ 120 800,00 - street 200-92, -93, from 36th Avenue to street 200-89, -90 (Forsyth Street) - Construction Catcan Inc. - \$ 91 316,00.

- 97 -

\$ 119 200 - rue 200-92, -93, de la 36e Avenue à la rue 200-89, -90 (rue Forsyth) - Construction Catcan Inc. - \$ 111 328,00.

\$ 119 200,00 - street 200-92, -93, from 36th Avenue to street 200-89, -90 (Forsyth Street) - Construction Catcan Inc. - \$ 111 328,00.

- 98 -

\$ 46 300,00 - rue 200-260 (36e Avenue), de la rue 200-89, -90 (rue Forsyth) à la rue Sherbrooke - Construction Catcan Inc. - \$ 42 619,00.

\$ 46 300,00 - street 200-260 (36th Avenue), from street 200-89, -90 (Forsyth Street) to Sherbrooke Street - Construction Catcan Inc. - \$ 42 619,00.

- 99 -

\$ 45 000,00 - rue 200-94, -95, -96, de la rue 200-93 vers le nord - Construction Catcan Inc. - \$ 41 370,00.

\$ 45 000,00 - street 200-94, -95, -96, from street 200-93 towards the north - Construction Catcan Inc. - \$ 41 370,00.

- 100 -

\$ 75 800,00 - rue 200-261, -262, de la rue 200-89, -90 (rue Forsyth) à la rue 200-260 (36e Avenue) - Construction Catcan Inc. - \$ 56 940,00.

\$ 75 800,00 - street 200-261, -262, from street 200-89, -90 (Forsyth Street) to street 200-260 (36th Avenue) - Construction Catcan Inc. - \$ 46 940,00.

- 101 -

\$ 73 900,00 - rue 200-261, -262, de la rue 200-89, -90 (rue Forsyth) à la rue 200-260 (36e Avenue) - Construction Catcan Inc. - \$ 68 580,00.

\$ 73 900,00 - street 200-261, -262, from street 200-89, -90 (Forsyth Street) to street 200-260 (36th Avenue) - Construction Catcan Inc. - \$ 68 580,00.

- 102 -

\$ 82 200,00 - rue 200-260 (36e Avenue), de la rue 200-89, -90 (rue Forsyth) à la rue Sherbrooke - Construction Catcan Inc. - \$ 61 819,00.

\$ 82 200,00 - street 200-260 (36th Avenue), from street 200-89, -90 (Forsyth Street) to Sherbrooke Street - Construction Catcan Inc. - \$ 61 819,00.

- 103 -

\$ 62 800,00 - rue 200-89, -90 (rue Forsyth), de la rue 200-260 (36e Avenue) à la 32e Avenue - Construction Catcan Inc. - \$ 46 985,00.

\$ 62 800,00 - street 200-89, -90 (Forsyth Street), from street 200-260 (36th Avenue) to 32nd Avenue - Construction Catcan Inc. - \$ 46 985,00.

- 104 -

\$ 66 700,00 - rue 200-89, -90 (rue Forsyth), de la rue 200-260 (36e Avenue) à la 32e Avenue - Construction Catcan Inc. - \$ 61 796,00.

\$ 66 700,00 - street 200-89, -90 (Forsyth Street), from street 200-260 (36th Avenue) to 32nd Avenue - Construction Catcan Inc. - \$ 61 796,00.

- 105 -

\$ 62 200,00 - rue 200-91, de la 36e Avenue à la rue 200-92 - Construction Catcan Inc. - \$46 515,00.

\$ 62 200,00 - street 200-91, from 36th Avenue to street 200-92 - Construction Catcan Inc. - \$ 46 515,00.

- 106 -

\$ 66 300,00 - rue 200-91, de la 36e Avenue à la rue 200-92 - Construction Catcan Inc. - \$ 61 474,00.

\$ 66 300,00 - street 200-91, from 36th Avenue to street 299-92 - Construction Catcan Inc. - \$ 61 474,00.

- 107 -

\$ 84 900,00 - dans la 36e Avenue de la rue De Montigny à la rue 200-91 et dans la rue de Montigny, de la 36e Avenue vers l'ouest - Construction Catcan Inc. - \$ 62 909,00.

\$ 84 900,00 - in the 36th Avenue, from De Montigny Street to street 200-91 and in de Montigny Street, from 36th Avenue towards the west - Construction Catcan Inc. - \$ 62 909,00.

- 108 -

\$ 97 600,00 - dans la 36e Avenue, de la rue de Montigny à la rue 200-91 et dans la rue de Montigny, de la 36e Avenue vers l'ouest - Construction Catcan Inc. - \$ 90 442,00.

\$ 97 600,00 - in the 36th Avenue, from de Montigny Street to street 200-91 and in de Montigny Street, from 36th Avenue towards the west - Construction Catcan Inc. - \$ 90 442,00.

- 109 -

\$ 333 600,00 - rue Shearer, de la rue Grand Trunk à la rue Richardson - Cipado Construction Ltée - \$ 250 066,70.

\$ 333 600,00 - Shearer Street, from Grand Trunk Street to Richardson Street - Cipado Construction Ltée - \$ 250 066,70.

- 110 -

\$ 903 700,00 - rue Centre, de la rue Wellington à la rue Island - Cipado Construction Ltée - \$ 682 947,76.

\$ 903 700,00 - Centre Street, from Wellington Street to Island Street - Cipado Construction Ltée - \$ 682 947,76.

- 111 -

\$ 86 400,00 - avenue Eva Circé, de la rue Duberger à l'avenue Louis Lumière - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 65 000,00.

\$ 86 400,00 - Eva Circé Avenue, from Duberger Street to Louis Lumière Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 65 000,00.

- 112 -

\$ 29 900,00 - rue 224-5, de la rue 224-6 à l'avenue Pierre Baillargeon - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 27 176,00.

\$ 29 900,00 - street 224-5, from street 224-6 to Pierre Baillargeon Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 27 176,00.

- 113 -

\$ 46 200,00 - rue 224-5, de la rue 224-6 à l'avenue Pierre Baillargeon - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 34 300,00.

\$ 46 200,00 - street 224-5, from street 224-6 to Pierre Baillargeon Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 34 300,00.

- 114 -

\$ 38 000,00 - rue 224-6, de la rue 224-5 à la rue 224-7 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 28 060,00.

\$ 38 000,00 - street 224-6, from street 224-5 to street 224-7 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 28 060,00.

- 115 -

\$ 27 900,00 - rue 224-6, de la rue 224-5 à la rue 224-7 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 25 270,00.

\$ 27 900,00 - street 224-6, from street 224-5 to street 224-7 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 25 270,00.

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

- 116 -

\$ 37 900,00 - rue 224-7, de la rue 224-6 à l'avenue Pierre Baillargeon - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 27 935,00.

\$ 37 900,00 - street 224-7, from street 224-6 to Pierre Baillargeon Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 27 935,00.

- 117 -

\$ 27 600,00 - rue 224-7, de la rue 224-6 à l'avenue Pierre Baillargeon - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 24 960,00.

\$ 27 600,00 - street 224-7, from street 224-6 to Pierre Baillargeon Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 24 960,00.

- 118 -

\$ 67 900,00 - rue Saint-Gabriel, de la rue de la Commune à la rue Saint-Paul - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 50 920,00.

\$ 67 900,00 - Saint-Gabriel Street, from de la Commune Street to Saint-Paul Street - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 50 920,00.

- 119 -

\$ 395 400,00 - rue Saint-Paul, de la place Jacques Cartier au boulevard Saint-Laurent - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 286 280,00.

\$ 395 400,00 - Saint-Paul Street, from Jacques-Cartier Place to Saint-Laurent Boulevard - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 286 280,00.

- 120 -

\$ 164 100,00 - rue 125-44-1, 121-1930-1, de la 38e Avenue à l'avenue Alexis Carrel - Cipado Construction Ltée - \$ 124 428,00.

\$ 164 100,00 - street 125-44-1, 121-1930-1, from 38th Avenue to Alexis Carrel Avenue - Cipado Construction Ltée - \$ 124 428,00.

- 121 -

\$ 51 700,00 - avenue Palm, d'un point à l'est de la rue Saint-Rémi à la rue Saint-Rémi - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 38 696,00.

\$ 51 700,00 - Palm Avenue, from a point east of Saint-Rémi Street to Saint-Rémi Street - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 38 696,00.

- 122 -

\$ 134 000,00 - avenue Louis Lumière, de l'avenue Alfred Nobel à la 28e Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 98 470,00.

\$ 134 000,00 - Louis Lumière Avenue, from Alfred Nobel Avenue to 28th Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 98 470,00.

- 123 -

\$ 81 200,00 - 28e avenue, de l'avenue Louis Lumière au boulevard Perras - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 61 040,00.

\$ 81 200,00 - 28th Avenue, from Louis Lumière Avenue to Perras Boulevard - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 61 040,00.

- 124 -

\$ 290 100,00 - rue Dézéry, de la rue Adam à la rue Ontario - Legault & Touchette Inc. - \$ 217 800,25.

\$ 290 100,00 - Dézéry Street, from Adam Street to Ontario Street - Legault & Touchette Inc. - \$ 217 800,25.

- 125 -

\$ 182 100,00 - 41e Avenue, du boulevard Perras à l'avenue Fernand Forest - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 138 200,00.

\$ 182 100,00 - 41st Avenue, from Perras Boulevard to Fernand Forest Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 138 200,00.

- 126 -

\$ 77 800,00 - rue Resther, de la rue Gilford au boulevard Saint-Joseph - L.A. Hébert Ltée - \$ 56 486,44.

\$ 77 800,00 - Resther Street, from Gilford Street to Saint-Joseph Boulevard - L.A. Hébert Ltée - \$ 56 486,44.

- 127 -

\$ 210 200,00 - rue Resther, de la rue de Bienville à la rue Gilford - L. A. Hébert Ltée - \$ 157 722,94.

\$ 210 200,00 - Resther Street, from de Bienville Street to Gilford Street - L.A. Hébert Ltée - \$ 157 722,94.

- 128 -

\$ 219 900,00 - rue Resther, de l'avenue Mont-Royal à la rue de Bienville - L.A. Hébert Ltée - \$ 165 137,46.

\$ 219 900,00 - Resther Street, from Mont-Royal Avenue to de Bienville Street - L.A. Hébert Ltée - \$ 165 137,46.

- 129 -

\$ 54 700,00 - 5e Rue, de la 42e Avenue à la 41e Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 40 820,00.

\$ 54 700,00 - 5th Street, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 40 820,00.

- 130 -

\$ 54 800,00 - avenue Joliot Curie, de la 42e Avenue à la 41e Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 40 910,00.

\$ 54 800,00 - Joliot Curie Avenue, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 40 910,00.

- 131 -

\$ 150 600,00 - boulevard Perras, côté sud, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue Alfred Nobel - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 114 100,00.

\$ 150 600,00 - Perras Boulevard, south side, from Alexis Carrel Avenue to Alfred Nobel Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 114 100,00.

- 132 -

\$ 40 900,00 - rue Robitaille, du boulevard Pierre Bernard vers l'ouest - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 30 220,00.

\$ 40 900,00 - Robitaille Street, from Pierre Bernard Boulevard towards the west - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 30 220,00.

Conduites d'eau

Watermains

- 133 -

\$ 42 700,00 - avenue Jean Bourdon, d'un point à l'est de la rue 94-1, 94-2, 94-3, 95-22 à la rue 97-161 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 39 170,00.

\$ 42 700,00 - Jean Bourdon Avenue, from a point east of street 94-1, 94-2, 94-3, 95-22 to street 97-161 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 39 170,00.

- 134 -

\$ 58 800,00 - rue 94-1, 94-2, 94-3, 95-22, de la rue 94-4 à l'avenue Jean Bourdon - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 54 420,00.

\$ 58 800,00 - street 94-1, 94-2, 94-3, 95-22, from street 94-4 to Jean Bourdon Avenue - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 54 420,00.

- 135 -

\$ 17 000,00 - rue 94-4, de la rue 94-1, 94-2, 94-3, 95-22 vers l'est - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 15 020,00.

\$ 17 000,00 - street 94-4, from street 94-1, 94-2, 94-3, 95-22 towards the east - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 15 020,00.

- 136 -

\$ 99 000,00 - rue Demontigny, de la 39e Avenue à la 32e Avenue (P.A.T.) - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 82 810,00.

\$ 99 000,00 - Demontigny Street, from 39th Avenue to 32nd Avenue (P.A.T.) - Construction & pavage Nord Américain Ltée - \$ 82 810,00.

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

- 137 -

\$ 26 700,00 - rue 200-94, -95, -96, de la rue 200-93 vers le nord - Construction Catcan Inc. - \$ 24 078,00.

\$ 26 700,00 - street 200-94, -95, -96, from street 200-83 towards the north - Construction Catcan Inc. - \$ 24 078,00.

- 138 -

\$ 83 000,00 - rue 200-92, -93, de la 36e Avenue à la rue 200-89, -90 (rue Forsyth) - Construction Catcan Inc. - \$ 77 182,00.

\$ 83 000,00 - street 200-92, -93, from 36th Avenue to street 200-89, -90 (Forsyth Street) - Construction Catcan Inc. - \$ 77 182,00.

- 139 -

\$ 41 500,00 - rue 200-260 (36e Avenue) de la rue 200-89, -90 (rue Forsyth) à la rue Sherbrooke - Construction Catcan Inc. - \$ 38 096,00.

\$ 41 500,00 - street 200-260 (36th Avenue), from street 200-89, -90 (Forsyth Street) to Sherbrooke Street - Construction Catcan Inc. - \$ 38 096,00.

- 140 -

\$ 49 900,00 - rue 200-261, -262, de la rue 200-89, -90 (rue Forsyth) à la rue 200-260 (36e Avenue) - Construction Catcan Inc. - \$ 45 990,00.

\$ 49 900,00 - street 200-261, -262, from street 200-89, -90 (Forsyth Street) to street 200-260 (36th Avenue) - Construction Catcan Inc. - \$ 45 990,00.

- 141 -

\$ 54 800,00 - rue 200-89, -90 (rue Forsyth), de la rue 200-260 (36e Avenue) à la 32e Avenue - Construction Catcan Inc. - \$ 50 642,00.

\$ 54 800,00 - street 200-89, -90 (Forsyth Street), from street 200-260 (36th Avenue) to 32nd Avenue - Construction Catcan Inc. - \$ 50 642,00.

- 142 -

\$ 48 900,00 - rue 200-91, de la 36e Avenue à la rue 200-92 - Construction Catcan Inc. - \$ 45 032,00.

\$ 48 900,00 - street 200-91, from 36th Avenue to street 200-92 - Construction Catcan Inc. - \$ 45 032,00.

- 143 -

\$ 67 800,00 - 36e Avenue, de la rue de Montigny à la rue 200-91 et dans la rue de Montigny, de la 36e Avenue vers l'ouest - Construction Catcan Inc. - \$ 62 840,00.

\$ 67 800,00 - 36th Avenue, from de Montigny Street to street 200-91, and in de Montigny Street, from 36th Avenue towards the west - Construction Catcan Inc. - \$ 62 840,00.

- 144 -

\$ 17 600,00 - avenue Joliot Curie, de la 42e Avenue à la 41e Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 15 565,00.

\$ 17 600,00 - Joliot Curie Avenue, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 15 565,00.

- 145 -

\$ 73 500,00 - boulevard Perras, côté sud, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue Alfred Nobel - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 68 270,00.

\$ 73 500,00 - Perras Boulevard, south side, from Alexis Carrel Avenue to Alfred Nobel Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 68 270,00.

- 146 -

\$ 16 500,00 - rue Robitaille, du boulevard Pierre Bernard vers l'ouest - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 14 510,00.

\$ 16 500,00 - Robitaille Street, from Pierre Bernard Boulevard towards the west - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 14 510,00.

- 147 -

\$ 29 600,00 - 5e Rue, de la 42e Avenue à la 41e Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 26 855,00.

\$ 29 600,00 - in 5th Street, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 26 855,00.

- 148 -

\$ 53 100,00 - rue Resther, de l'avenue du Mont-Royal à la rue de Bienville - L.A. Hébert Ltée - \$ 49 018,35.

\$ 53 100,00 - Resther Street, from Mont-Royal Avenue to de Bienville Street - L.A. Hébert Ltée - \$ 49 018,35.

- 149 -

\$ 60 900,00 - rue Resther, de la rue de Bienville à la rue Gilford - L.A. Hébert Ltée - \$ 56 379,20.

\$ 60 900,00 - Resther Street, from de Bienville Street to Gilford Street - L.A. Hébert Ltée - \$ 56 379,20.

- 150 -

\$ 27 400,00 - rue Resther, de la rue Gilford au boulevard Saint-Joseph - L.A. Hébert Ltée - \$ 24 748,55.

\$ 27 400,00 - Resther Street, from Gilford Street to Saint-Joseph Boulevard - L.A. Hébert Ltée - \$ 24 748,55.

- 151 -

\$ 55 700,00 - 41e Avenue, du boulevard Perras à l'avenue Fernand Forest - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 51 470,00.

\$ 55 700,00 - 41st Avenue, from Perras Boulevard to Fernand Forest Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 51 470,00.

- 152 -

\$ 102 200,00 - rue Dézéry, de la rue Adam à la rue Ontario - Legault & Touchette Inc. - \$ 95 290,00.

\$ 102 200,00 - Dézéry Street, from Adam Street to Ontario Street - Legault & Touchette Inc. - \$ 95 290,00.

- 153 -

\$ 26 100,00 - 28e Avenue, de l'avenue Louis Lumière au boulevard Perras - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 23 610,00.

\$ 26 100,00 - 28th Avenue, from Louis Lumière Avenue to Perras Boulevard - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 23 610,00.

- 154 -

\$ 44 500,00 - avenue Louis Lumière, de l'avenue Alfred Nobel à la 28e Avenue - G.M.C. Excavation Inc - \$ 40 960,00.

\$ 44 500,00 - Louis Lumière Avenue, from Alfred Nobel Avenue to 28th Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 40 960,00.

- 155 -

\$ 29 500,00 - avenue Eva Circe, de la rue Duberger à l'avenue Louis Lumière - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 26 740,00.

\$ 29 500,00 - Eva Circé Avenue, from Duberger Street to Louis Lumière Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 26 740,00.

- 156 -

\$ 19 500,00 - rue 224-5, de la rue 224-6 à l'avenue Pierre Baillargeon - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 17 420,00.

\$ 19 500,00 - street 224-5, from street 224-6 to Pierre Baillargeon Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 17 420,00.

- 157 -

\$ 15 700,00 - rue 224-6, de la rue 224-5 à la rue 224-7 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 13 830,00.

\$ 15 700,00 - street 224-6, from street 224-5 to street 224-7 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 13 830,00.

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

- 158 -

\$ 19 000,00 - rue 224-7, de la rue 224-6 à l'avenue Pierre Baillargeon - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 16 780,00.

\$ 19 000,00 - street 224-7, from street 224-6 to Pierre Baillargeon Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 16 780,00.

- 159 -

\$ 147 100,00 - rue Saint-Paul, de la place Jacques Cartier au boulevard Saint-Laurent - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 132 250,00.

\$ 147 100,00 - Saint-Paul Street, from Place Jacques Cartier to Saint-Laurent Boulevard - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 132 250,00.

- 160 -

\$ 44 900,00 - rue 125-44-1, 121-1930-1, de la 38e Avenue à l'avenue Alexis Carrel - Cipado Construction Ltée - \$ 41 280,00.

\$ 44 900,00 - street 125-44-1, 121-1930-1, from 38th Avenue to Alexis Carrel Avenue - Cipado Construction Ltée - \$ 41 280,00.

Éclairage

Lighting

- 161 -

\$ 91 000,00 - fourniture et installation de systèmes d'éclairage de sentiers de parcs: Charles Renard et Samuel Morse - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 82 781,60.

\$ 91 000,00 - supply and installation of lighting systems for foot-paths in parks: Charles Renard and Samuel Morse - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 82 781,60.

- 162 -

\$ 570 000,00 - fourniture et exécution des travaux d'installation d'un système d'éclairage sur les rues Vimont, Valois, Ville-Marie, Larose, J.J. Gagnier, 12e Avenue, Brisset, Clark et Magnan - Chagnon (1975) Ltée - \$ 510 096,40.

\$ 570 000,00 - supply and carrying out of works relating to the installation of lighting systems on streets Vimont, Valois, Ville-Marie, Larose, J.J. Gagnier, 12th Avenue, Brisset, Clark and Magnan - Chagnon (1975) Ltée - \$ 510 096,40.

Autres travaux

Other works

- 163 -

\$ 644 000,00 - exécution des travaux de construction des fondations pour abris sur la rue Saint-Hubert, de la rue de Bellechasse à la rue Jean Talon et dans les rues transversales - Corival Inc. - \$ 557 000,00.

\$ 644 000,00 - carrying out of works relating to the construction of foundations for shelters on Saint-Hubert Street, from Bellechasse Street to Jean Talon Street, and on transverse streets - Corival Inc. - \$ 557 000,00.

- 164 -

\$ 1 314 000,00 - exécution des travaux de reconstruction, élargissement et aménagement urbain des trottoirs, deux côtés, là où requis, sur la rue Saint-Hubert, de la rue de Bellechasse à la rue Jean Talon et raccordement aux rues transversales - Corival Inc. - \$ 1 014 607,00.

\$ 1 314 000,00 - carrying out of works relating to the rebuilding, widening and urban development of sidewalks, both sides, where required, on Saint-Hubert Street, from Bellechasse Street to Jean Talon Street, and connection to transverse streets - Corival Inc. - \$ 1 014 607,00.

Signalisation

Traffic lights

- 165 -

\$ 64 000,00 - installation d'un système de signalisation lumineuse sur les rues Vimont, Valois, Ville-Marie, Larose, J.J. Gagnier, 12e Avenue, Brisset, Clark et Magnan - Chagnon (1975) Ltée - \$ 57 418,40.

\$ 64 000,00 - installation of traffic light systems on Vimont, Valois, Ville Marie, Larose, J.J. Gagnier Street, 12th Avenue, Brisset, Clark and Magnan - Chagnon (1975) Ltée - \$ 57 418,00.

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

- 182 -

Vente à la Société de Développement de Montréal (SODEMONT) d'un emplacement formé des lots 2876, etc. situé sur la rue Saint-Charles, et des lots 2884 et 2885 situé sur la rue Centre, au prix de \$ 1,00.

Sale to the Société de Développement de Montréal (SODEMONT) of a site made up of lots 2876, etc. located on Saint-Charles Street, and of lots 2884 and 2885 located on Centre Street, for a price of \$ 1,00.

- 183 -

Vente à la Société de Développement de Montréal (SODEMONT) d'un emplacement situé sur la rue Parthenais, au sud de la rue Gilford, au prix de \$ 10 000,00.

Sale to the Société de Développement de Montréal (SODEMONT) of a site located on Parthenais Street, south of Gilford Street, for a price of \$ 10 000,00.

- 184 -

Vente à la Société de Développement de Montréal (SODEMONT) d'un emplacement situé au 4400, avenue Westhill, au prix de \$ 81 000,00.

Sale to the Société de Développement de Montréal (SODEMONT) of a site located at 4400 Westhill Avenue, for a price of \$ 81 000,00.

- 185 -

Location de Parcs Canada du terrain de réserve du Canal Lachine situé à l'ouest de l'avenue Atwater - installation d'aqueduc et d'égout, moyennant un loyer annuel de \$ 3 985,00.

Leasing from Parks Canada of the land reserve of the Lachine Canal located west of Atwater Avenue - installation of a watermain and sewer, for an annual rent of \$ 3 985,00.

- 186 -

Cession par bail emphytéotique à La Coopérative d'Habitation "Osmose" d'un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Jeanne d'Arc, au sud de la rue La Fontaine.

Transfer by emphyteutic lease to La Coopérative d'Habitation "Osmose" of a site located on the west side of Jeanne d'Arc Street, south of Lafontaine Street.

- 187 -

Vente au Centre de recherche industrielle du Québec d'une partie du lot 332, situé au nord-est du boulevard Crémazie et de l'avenue Christophe Colomb, au prix de \$ 1 250 000,00.

Sale to the Centre de recherche industrielle du Québec of part of lot 332 located north-east of Crémazie Boulevard and Christophe Colomb Avenue, for a price of \$ 1 250 000,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 188 -

Fermeture des lots 206-1523 et 206-P.1491 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Closing of lots 206-1523 and 206-P.1491 of the cadastre of the Parish of Pointe-aux-Trembles.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 189 -

Échange entre la Ville et les Habitations Pointe-aux-Trembles d'emplacements situés sur la 44e Avenue et la rue Prince Arthur, avec une soulte de \$ 393,00 en faveur de la Ville.

Exchange between the Ville and the Habitations Pointe-aux-Trembles of sites located on 44th Avenue and Prince Arthur Street, including a compensation in favor of the Ville.

Projet de règlement

Draft by-law

- 190 -

Fermeture de rues et ruelle situées au sud-est de la rue de Rouen et au nord-est de la rue d'Iberville.

Closing of streets and a lane located south-east of Rouen Street, north-east of d'Iberville Street.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 191 -

Échange entre la Ville et RJR MacDonald Inc. d'emplacements situés sur les rues Dufresne et Larivière, avec une soule de \$ 15 000,00 en faveur de la Ville.

Exchange between the Ville and RJR MacDonald Inc. of sites located on Dufresne and Larivière Streets, including a compensation of \$ 15 000,00 in favor of the City.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)Draft zoning by-law
(1st study)

- 192 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'immeubles résidentiels sur un emplacement situé à la limite ouest du quartier de Rivière-des-Prairies, entre les boulevards Gouin et Perras.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of residential buildings on a site located on the east limit of Rivière-des-Prairies Ward, between Gouin and Perras Boulevards.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 193 -

Vente à Les Entreprises St-Luc Inc. d'un emplacement situé à la limite ouest du quartier Rivière-des-Prairies, entre les boulevards Gouin et Perras, au prix de \$ 1 050 000,00.

Sale to Les Entreprises St-Luc Inc. of a site located at the west limit of Rivière-des-Prairies Ward, between Gouin and Perras Boulevards, for a price of \$ 680 400,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 194 -

Fermeture d'une partie du lot 130-37 (parc) situé au sud de la rue Duberger et au sud-ouest de l'avenue Alfred Nobel, quartier Rivière-des-Prairies.

Closing of part of lot 130-37 (park) located south of Duberger Street, south-west of Alfred Nobel Avenue, Rivière-des-Prairies Ward.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 195 -

Échange sans soule entre la Ville de Montréal et la Société de Gestion Jean-Paul Charbonneau Ltée des lot 130-P.37 (parc) et lot 130-P.42, situés au sud de la rue Duberger et au sud-ouest de l'avenue Alfred Nobel, quartier Rivière-des-Prairies.

Exchange without compensation between the Ville de Montréal and the Société de Gestion Jean-Paul Charbonneau Ltée of lot 130-P.37 (park) and lot 130-P.42, located south of Duberger Street, south-west of Alfred Nobel Avenue, in Rivière-des-Prairies Ward.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 196 -

Règlement modifiant le règlement 5986 relatif à la fermeture de rues et parcs situés de part et d'autre du boulevard Marc-Aurèle Fortin, entre les boulevards Gouin et Perras.

By-law to amend By-law 5986 relating to the closing of streets and parks located on both sides of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, between Gouin and Perras Boulevards.

- 197 -

Fermeture d'une partie de l'avenue McLynn, située au nord de la rue Vézina.

Closing of a section of McLynn Avenue, located north of Vézina Street.

- 198 -

Règlement modifiant le règlement sur la propreté des terrains privés (5359).

By-law to amend the By-law concerning the cleanliness of private lots (5359).

- 199 -

Fermeture de ruelles situées au sud de la rue Sherbrooke, entre les rues Saint-André et Saint-Timothée.

Closing of lanes located south of Sherbrooke Street, between Saint-André and Saint-Timothée Streets.

- 200 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Subvention à la démolition-reconstruction des bâtiments résidentiels" (3293, etc.).

By-law to amend the By-law entitled "Subsidy for the demolition-reconstruction of residential buildings" (3293, etc.).

- 201 -

Modification au règlement 6248 intitulé "Permission à Hôpital Notre-Dame d'occuper le domaine public avec une conduite à vapeur en dessous de la rue Alexandre De Sève, à l'ouest de la rue de Champlain, pour le raccordement du pavillon L. Ch. Simard à la centrale thermique.

Amendment to By-law 6248 entitled "Authorization for the Hôpital Notre-Dame to occupy the public domain with a steam pipe under Alexandre de Sève Street, west of de Champlain Street, to provide a connection between the L.Ch. Simard Pavillion and the thermal power station.

- 202 -

Fermeture d'une partie du lot 386-214 (ruelle) située au nord-est de l'avenue Atwater et au nord-ouest de la rue Souvenir.

Closing of part of lot 386-214 (lane) located north-east of Atwater Avenue, north-west of Souvenir Street.

- 203 -

Règlement modifiant le règlement concernant les modifications au cadastre (5126).

By-law to amend the By-law concerning modifications of the cadastre (5126).

**Projets de règlements de zonage
(1ère étude)**

**Draft zoning by-laws
(1st study)**

- 204 -

Modification au règlement de zonage des quartiers Saint-Jean, Saint-Édouard, Montcalm et d'une partie du quartier Villeray (4139).

Amendment to the By-law concerning the zoning of Saint-Jean, Saint-Édouard and Montcalm Wards and part of Villeray Ward (4139).

- 205 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

- 206 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment résidentiel situé dans une partie du quadrilatère délimité par les rues Masson et Dandurand et les 5e et 6e Avenue (6257).

By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential building located in a section of the quadrilateral bounded by Masson and Dandurand Streets and 5th and 6th Avenues (6257).

- 207 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel situé sur le côté est de l'avenue Rivoli, au nord de la rue Bocage, quartier Ahuntsic.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex located on the east side of Rivoli Avenue, north of Bocage Street, in Ahuntsic Ward.

- 208 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement résidentiel et commercial situé au sud de la rue Notre-Dame, entre les 83e et 92e Avenues, quartier Pointe-aux-Trembles.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential and commercial development located south of Notre-Dame Street, between 83rd and 92nd Avenues, in Pointe-aux-Trembles Ward.

- 209 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel situé sur le côté nord de la rue Sauvé, entre les avenues Millen et Durham.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex located on the north side of Sauvé Street, between Millen and Durham Avenues.

- 210 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).

- 211 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal (3955).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mont-Royal Wards (3955).

- 212 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisation d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law to amend the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Carrefour St-Eusèbe de Montréal Inc. - centre communautaire récréatif et culturel - 2323, rue de Rouen;
- b) Collège Villa Maria - gymnase - 4245, boulevard Décarie;
- c) Hôpital Santa Cabrini - agrandissement du garage - 5655, rue Saint-Zotique est;
- d) Centre de Développement Physique - commerce en détail de vêtements de sports - 2275, boulevard Saint-Joseph est.

- a) Carrefour St-Eusèbe de Montréal Inc. - recreation and cultural community center - 2323 Rouen Street;
- b) Collège Ville Maria - gymnasium - 4525 Decarie Boulevard;
- c) Hôpital Santa Cabrini - extension of the garage - 5655 Saint-Zotique Street East;
- d) Centre de Développement Physique - sportswear retail establishment - 2275 Saint-Joseph Boulevard East.

Rapport sur motion

Report on motion

- 213 -

Conseiller Limonchik au sujet de l'amélioration du transport en commun dans le territoire situé à l'est de l'île.

Councillor Limonchik on the improvement of public transportation in the territory located in the east part of the island.

MOTIONS

MOTIONS

- 214 -

Conseiller Rasoulis - Donner un nom grec à un parc ou une rue dans le secteur du parc Extension.

Councillor Rasoulis - To give a Greek name to a park or a street located in the Park Extension sector.

- 215 -

Conseiller Berliner - Entente à créer entre le Gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la Ville au sujet des fonds fédéraux pouvant servir à la création d'emplois.

Councillor Berliner - Agreement to be entered into between the Federal Government, the Provincial Government and the City concerning federal funds which could be used to create employment.

LUNDI, 27 février 1984.
MONDAY, February 27, 1984.

- 216 -

Conseiller Berthelet - Usage du tabac
dans les endroits publics.

Councillor Berthelet - Use of tobacco in
public places.

- 217 -

Conseiller Gardiner - Mesures
préventives contre la violence faite aux
femmes.

Councillor Gardiner - Preventive
measures against violent incidents
against women.

- 218 -

Conseiller Cardinal - Subvention relative
au raccordement de fils électriques
(quartiers anciens).

Councillor Cardinal - Awarding of a
grant for the electric wire connections
(Old Wards).

- 219 -

Conseiller Limonchik - Maintien du
service de train transcontinental.

Councillor Limonchik - Maintaining of
the transcontinental train service.

Avis de motions.

Notice of motions.

Le Greffier de la Ville,

Maurice Brunet

tenue le LUNDI, 27 février 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Paris, Roy G., Roy A., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner et Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et MM. Guy Vanier et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville et surintendant.

Les conseillers La Roche, Desjardins F., Magnan, Beauchemin, Hamelin, Provost, Vanier, Christin, Roy J., Georgoulis, Salvatore et Auf der Maur ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

À 20:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Sur la proposition du conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre, la motion suivante est,
du consentement unanime des membres présents, soumise
et adoptée:

"Ce Conseil a appris avec regret le décès de monsieur Charles Édouard Roussille, père du conseiller Ernest Roussille;

Il désire offrir à la famille du disparu ses plus sincères condoléances."

Sur la proposition du conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre, la motion suivante est,
du consentement unanime des membres présents, soumise
et adoptée:

"Ce Conseil a appris avec regret le décès de madame Alice Berthelet,
mère du conseiller André Berthelet;

Il désire offrir à la famille de la disparue ses plus sincères condoléances."

ORDRE DU JOUR

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente étant lu,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 23, 24 et 25 janvier 1984.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

REGULAR MEETING

held on MONDAY, February 27, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Paris, Roy G., Roy A., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Messrs. Guy Vanier and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville and surintendant.

Councillors La Roche, Desjardins F., Magnan, Beauchemin, Hamelin, Provost, Vanier, Christin, Roy J., Georgoulis, Salvatore and Auf der Maur were also present at this meeting at ulterior stages.

At 20:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

On motion of Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre, the following motion, by unanimous consent of the members present, was submitted and adopted:

"This Conseil has learned with deep sorrow the death of Mr. Charles Édouard Roussille, father of Councillor Ernest Roussille;

The Conseil wished to extend to the bereaved family its heartfelt sympathy."

On motion of Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre, the following motion, by unanimous consent of the members present, was submitted and adopted:

"This Conseil has learned with deep sorrow the death of Mrs. Alice Berthelet, mother of Councillor André Berthelet;

The Conseil wished to extend to the bereaved family its heartfelt sympathy."

AGENDA

Item 1 of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on January 23, 24 and 25, 1984.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:07 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:35 heures, s'étant assuré que les conseillers ne désirent poser aucune autre question, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Gardiner demande un délai de quinze minutes additionnelles pour la période de questions, qui est refusé par le président.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier, les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Cardinal concernant les incendies au cours des mois de janvier 1983;
- 2.- Réponse au conseiller Boskey concernant la liste des firmes d'ingénieurs et d'architectes engagés depuis le 1er janvier 1983 par la Ville de Montréal;
- 3.- Réponse au conseiller Savoidakis concernant la politique du Service du personnel en ce qui a trait à l'obtention de formulaires d'emploi;
- 4.- Réponse à monsieur Louis Beauregard concernant les travaux d'améliorations dans le quartier Jeanne Mance, dans le cadre de ce programme d'intervention dans les quartiers anciens plus précisément le secteur Marie-Anne;
- 5.- Réponse à monsieur Louis Beauregard concernant l'utilisation de l'emplacement sis sur la rue Drolet, entre les rues Marie-Anne et Rachel, du côté est;
- 6.- Réponse au conseiller Prescott concernant la résolution 83 08786 du Comité exécutif en date du 14 décembre 1983 à l'effet d'accorder à Néolect le contrat pour les modifications sur les lampadaires existants sur la rue Laurier;
- 7.- Réponse au conseiller Prescott concernant les parcomètres de la Ville de Montréal;
- 8.- Réponse au conseiller Georgoulis concernant les critères administratifs et financiers sur lesquels l'administration se base si une activité sera effectuée en régie et/ou par l'entreprise privée;
- 9.- Réponse au conseiller Prescott concernant l'emplacement situé sur le côté ouest de la rue Drolet, au nord de la rue Rachel;
- 10.- Réponse au conseiller Prescott concernant la période d'opération des parcomètres dans certains secteurs de la Ville;
- 11.- Réponse au conseiller Gardiner concernant le terrain municipal borné par les rues Sainte-Catherine, Berri, le Boulevard de Maisonneuve et la rue Saint-Hubert;
- 12.- Un rapport sur les virements de crédits effectués à même le chapitre 1.5 du budget "Administration générale - Dépenses générales, pour la période du 7 au 21 décembre 1983;

En vertu de l'article 121 de la Charte,

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par le conseiller Limonchik,

- QUE 1) le Conseil municipal de Montréal adresse ses félicitations à Gaétan Boucher pour les trois médailles olympiques qu'il a remportées à Sarajevo et pour l'exemple de tenacité, de courage et d'efforts qu'il incarne pour tous les sportifs montréalais;
- 2) de mandater le Président du Conseil, Me Marc Beaudoin, de lui transmettre ce message de félicitations.

Un télégramme du Cabinet du Maire a déjà été envoyé pour souligner ces événements.

La motion reste en suspens sans prise de vote et on passe à l'affaire suivante.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:07 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:35 hours, the chairman of the meeting, having determined that Councillors had no more questions to ask, he declared the question period closed.

Councillor Gardiner requested an extension of fifteen minutes to the question period but the chairman rejected the request.

Councillor Lamarre, président of the Comité exécutif, tabled with the Greffier, the following documents:

- 1.- Answer for Councillor Cardinal concerning fires during the month of January 1983;
- 2.- Answer for Councillor Boskey concerning the list of engineering and architects firms hired by the City of Montréal since January 1, 1983;
- 3.- Answer for Councillor Savoidakis concerning the policy of the Service du personnel with respect to obtaining employment application forms;
- 4.- Answer for Mr. Louis Beauregard concerning improvement works in Jeanne Mance Ward, as part of the intervention program in old wards, especially in the Marie-Anne sector;
- 5.- Answer for Mr. Louis Beauregard concerning the use of the site located on Drolet Street, between Marie-Anne and Rachel Streets, on the east side;
- 6.- Answer for Councillor Prescott concerning resolution 83 08786 of the Comité exécutif dated December 14, 1983, to award to Néolect the contract for alterations to existing lamp standards on Laurier Street;
- 7.- Answer for Councillor Prescott concerning parking meters in the City of Montreal;
- 8.- Answer for Councillor Georgoulis concerning the administrative standards and financial criteria which served as a basis for the administration in deciding whether a project will be carried out by city day labour and/or by private entreprise;
- 9.- Answer for Councillor Prescott concerning the site located on the west side of Drolet Street, north of Rachel Street;
- 10.- Answer for Councillor Prescott concerning the period of operation of parking meters in certain sectors of the City;
- 11.- Answer for Councillor Gardiner concerning the municipal lot bounded by Sainte-Catherine and Berri Streets, Boulevard de Maisonneuve and Saint-Hubert Street;
- 12.- A report concerning transfers of credits made out of Chapter 1.5 of the budget "General administration - General expenditures", for the period extending from December 7 to 21, 1983;

Under Section 121 of the Charter,

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillor Limonchik,

- THAT 1) the City Council extend congratulations to Gaétan Boucher for the three olympic medals he won at Sarajevo and for the example of tenacity, courage and efforts he has set for all Montréal's sports enthusiasts;
- 2) that the chairman of the meeting, Me Marc Beaudoin, be asked to transmit this message of congratulation.

A telegram from the Mayor's office has already been sent to underline those events.

The motion was left in abeyance and Council proceeded with the

Le conseiller Gardiner, sur une question de règlement, formule une plainte quant à la réception tardive des dossiers au Secrétariat municipal.

Le président du Comité exécutif souligne le grand nombre d'articles à l'ordre du jour et se dit prêt à retirer les dossiers que l'opposition n'a pas eu le loisir d'étudier.

84 02125 L'article 2 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant:

(Pour rapport voir dossier 84 02125)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'accepter le rapport déposé par le Greffier.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02126 L'article 3 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02126)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02127 L'article 4 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02127)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 5, 6, 133 à 160 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

WJ

Councillor Gardiner, on a question of rules, complained about the fact that dossiers from the Secrétariat municipal are not received on time.

The président du Comité exécutif stated that many items are included in the agenda and also declared that he is willing to withdraw dossiers which the opposition has not been able to examine.

84 02125 Item 2 of the agenda having been read to consider the following report:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To approve the report tabled by the Greffier.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 02126 Item 3 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 02127 Item 4 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 5, 6, 133 to 160 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 02128, 84 02129 et 84 02130
à 84 02157)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02158 L'article 7 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02158)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité
exécutif constituant les articles 8, 9 et 161 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 02159, 84 02160 et 84 02161)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02321 L'article 10 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02321)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de
la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

M

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

That motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02158 Item 7 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group, together for purposes of study and adoption, the reports
from the Comité exécutif referred to under Items 8, 9 and 161 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02321 Item 10 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of the said report to an ulterior stage of the
present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

3

84 02162 L'article 11 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02162)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02163 L'article 12 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02163)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 13 à 21 et 174 à 177 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 02164 à 84 02176)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 87 à 92 et 94 à 132 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

M

84 02162 Item 11 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02163 Item 12 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 13 to 21 and 174 to 177 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 87 to 92 and 94 to 132 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 02177 à 84 02182 et 84 02183
à 84 02221)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02222 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 93 de l'ordre du jour en changeant
le montant de "\$ 122 000,00" par celui de "\$ 109 400,00".

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 93 de l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour
prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02222)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02223 L'article 22 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02223)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02224 L'article 23 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02224)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02222 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 93 of the agenda by replacing the
amount of "\$ 122 000,00" by the amount of "\$ 109 400,00".

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 93 of the agenda, as amended, having been read to consider
the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02223 Item 22 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02224 Item 23 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02225 L'article 24 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02225)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02226 L'article 25 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02226)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02227 L'article 26 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02227)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02228 L'article 27 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02228)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

WS

84 02225 Item 24 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02226 Item 25 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02227 Item 26 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02228 Item 27 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02229 L'article 28 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02229)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02230 L'article 29 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02230)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02231 L'article 30 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 002231)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02232 L'article 31 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02232)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

112

84 02229 Item 28 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02230 Item 29 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02231 Item 30 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02232 Item 31 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02233 L'article 32 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02233)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02234 L'article 33 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02234)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02235 L'article 34 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02235)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02236 L'article 35 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02236)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MA

84 02233 Item 32 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02234 Item 33 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02235 Item 34 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02236 Item 35 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02237 L'article 36 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02237)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02238 L'article 37 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02238)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02239 L'article 38 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02239)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02240 L'article 39 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02240)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

84 02237 Item 36 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02238 Item 37 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02239 Item 38 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02240 Item 39 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02328 Proposé par le conseiller Lorange,
 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 40 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02241 L'article 41 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02241)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité
exécutif constituant les articles 42, 43, 45 et 46 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02327 Proposé par le conseiller Lorange,
84 02122 Appuyé par le conseiller Lamarre,

84 02123

84 02124 De reporter l'étude des articles 42, 43, 45 et 46 de l'ordre du jour
jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée pour la tenue d'un comité
plénier.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02242 L'article 44 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02242)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02328 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 40 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02241 Item 41 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 42, 43, 45 and 46 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02327 Moved by Councillor Lorange,
84 02122 Seconded by Councillor Lamarre,
84 02123
84 02124 To postpone the study of Items 42, 43, 45 and 46 of the agenda to a latter stage of the present meeting for study in committee of the whole.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02242 Item 44 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02243 L'article 47 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant:

(Pour rapport voir dossier 84 02243)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'accepter les états financiers déposés par la Société d'Habitation de Montréal pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1982.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02244 L'article 48 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02244)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02245 L'article 49 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02245)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02246 L'article 50 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02246)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

WZ

84 02243 Item 47 of the agenda having been read to consider the following report:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To approve the financial statements tabled by the Société d'Habitation de Montréal for the fiscal period ending December 31, 1982.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02244 Item 48 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02245 Item 49 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02246 Item 50 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02320 Proposé par le conseiller Lorange,
 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 51 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02247 L'article 52 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02247)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02248 L'article 53 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02248)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M

84 02320 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 51 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02247 Item 52 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02248 Item 53 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02249 L'article 54 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02249)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 02330 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 55 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02250 L'article 56 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02250)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02251 L'article 57 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02251)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

M

84 02249 Item 54 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article I was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 02330 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 55 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02250 Item 56 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article I having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 02251 Item 57 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02252 L'article 58 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02252)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02253 L'article 59 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02253)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

W2

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 02252 Item 58 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was
RESOLVED accordingly.

84 02253 Item 59 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was
RESOLVED accordingly.

84 02254 L'article 60 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02254)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 02255 L'article 61 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02255)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 02256 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 62 de l'ordre du jour de façon à ce qu'elle se lise comme suit: "Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713) par l'adjonction d'un paragraphe relatif à "Fondation Habitation Champlain Inc."."

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 62 de l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02256)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 02257 L'article 63 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02257)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

13

84 02254 Item 60 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 02255 Item 61 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 02256 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 62 of the agenda so that it will read as follows: "By-law to amend the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and occupancy of buildings for specific purposes (2713) by adding a paragraph concerning "Fondation Habitation Champlain Inc."".

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 62 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 02257 Item 63 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 02258 L'article 64 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02258)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 60 à 64 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 02331 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 65 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02259 L'article 66 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02259)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02260 L'article 67 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02260)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

WB

84 02258 Item 64 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 60 to 64 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 02331 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 65 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02259 Item 66 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02260 Item 67 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02261 L'article 68 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet
de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02261)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02262 L'article 69 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet
de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02262)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 66 étant considérés comme lus en bloc.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02263 L'article 70 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet
de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02263)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

HB

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02261 Item 68 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02262 Item 69 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 66 were considered as read in a whole.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was
adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 02263 Item 70 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02264 L'article 71 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02264)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02265 L'article 72 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02265)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 14 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MD

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02264 Item 71 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 02265 Item 72 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 14 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02266 L'article 73 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02266)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02267 L'article 74 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02267)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02332 L'article 75 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02332)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

M

84 02266 Item 73 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 02267 Item 74 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02332 Item 75 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said draft by-law to the Comité exécutif.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02322 L'article 76 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02322)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02268 L'article 77 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02268)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02269 L'article 78 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02269)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

12

84 02322 Item 76 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02268 Item 77 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unaniimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02269 Item 78 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02270 L'article 79 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02270)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02271 L'article 80 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02271)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02272 L'article 81 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02272)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

WZ

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02270 Item 79 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02271 Item 80 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02272 Item 81 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02273 L'article 82 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02273)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 5 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02274 L'article 83 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02274)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02275 L'article 84 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02275)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02273 Item 82 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02274 Item 83 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02275 Item 84 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Les articles 1 à 5 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02276 L'article 85 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02276)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 5 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02277 L'article 86 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02277)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02276 Item 85 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02277 Item 86 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article I having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 002323 L'article 162 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02323)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02326 L'article 165 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02326)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02278 L'article 163 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02278)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02279 L'article 164 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02279)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

WY

84 02323 Item 162 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02326 Item 165 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulteriorstage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02278 Item 163 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02279 Item 164 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02280 L'article 166 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02280)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02281 L'article 167 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02281)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02282 L'article 168 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02282)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02283 L'article 169 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02283)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

17

84 02280 Item 166 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02281 Item 167 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02282 Item 168 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02283 Item 169 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02284 L'article 170 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02284)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02285 L'article 171 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02285)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 172 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02286 L'article 173 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02286)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02287 L'article 178 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02287)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02284 Item 170 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02285 Item 171 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 172 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02286 Item 173 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02287 Item 178 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02288 L'article 179 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02288)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

84 02289 L'article 180 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02289)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02290 L'article 181 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02290)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

84 02291 L'article 182 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02291)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

12

84 02288 Item 179 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 02289 Item 180 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02290 Item 181 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 02291 Item 182 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02292 L'article 183 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02292)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02325 L'article 184 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02325)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de
la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02293 L'article 185 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02293)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02294 L'article 186 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02294)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

W

84 02292 Item 183 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02325 Item 184 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02293 Item 185 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02294 Item 186 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02295 L'article 187 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02295)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

À 11:00 heures, il est

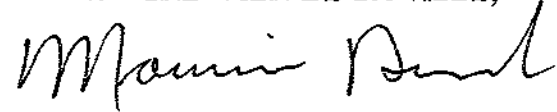
Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MARDI, 28 février 1984 à 09:00
heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

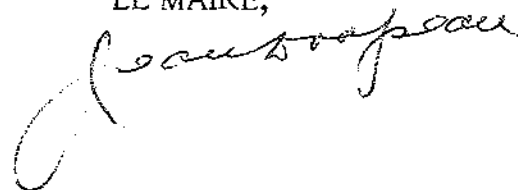
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
cinquième jour de mars 1984.

LE MAIRE,



MONDAY, February 27, 1984.

84 02295 Item 187 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

At 11:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, February 28, 1984 at 09:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this fifth day of March 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

tenue le MARDI, 28 février 1984,
à 09:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Roussille, Paris, Roy G., Roy A., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Boskey, et Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et MM. Guy Vanier et Richard Lescarbeau, respectivement Greffier adjoint de la Ville, et rédacteur de procès-verbaux.

Les conseillers Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Beauchemin, Provost, Millette, Prigent, Ménard, Limonchik, Rotrand, Salvatore, Auf der Maur et Berliner ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

À 09:04 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 09:05 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 09:25 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose un document concernant le prix de vente des maisons Wrexham.

QUESTION DE PRIVILÈGE

Le conseiller J. Roy dépose une déclaration de démission comme conseiller municipal.

Le conseiller Fainstat fait une motion de félicitations et de meilleurs voeux à l'intention du conseiller Jean Roy.

Il n'est pas donné suite à cette motion.

84 02296 L'article 188 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02296)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

WS

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, February 28, 1984,
at 09:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Roussille, Paris, Roy G., Roy A., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Boskey and Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Messrs. Guy Vanier and Richard Lescarbeau, respectively Greffier adjoint de la Ville, and rédacteur de procès-verbaux.

Councillors Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Beauchemin, Provost, Millette, Prigent, Ménard, Limonchik, Rotrand, Salvatore, Auf der Maur and Berliner were also present at this meeting at ulterior stages.

At 09:04 hours. the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 09:05 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 09:25 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled a document concerning the sale price of the Wrexham houses.

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor J. Roy tabled his resignation as City Councillor.

Councillor Fainstat proposed a motion of congratulation and best wishes for Councillor Jean Roy.

No vote was recorded on that motion.

84 02296 Item 188 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02297 L'article 189 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02297)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02298 L'article 190 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02298)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02299 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 191 de l'ordre du jour de façon à remplacer le montant de "\$ 15 000,00" par celui de "\$ 7 800,00".

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 191 de l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02299)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

62

84 02297 Item 189 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 02298 Item 190 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article I having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was
RESOLVED accordingly.

84 02299 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 191 of the agenda to replace the amount of "\$ 15 000,00" by the amount of "\$ 7 800,00".

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 191 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was
RESOLVED accordingly.

84 02300 L'article 192 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02300)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 02301 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 193 de l'ordre du jour en y changeant le montant de "\$ 680 400,00" inscrit dans le texte anglais par celui de "\$ 1 050 000,00".

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 193 de l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02301)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02302 L'article 194 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02302)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

M

84 02300 Item 192 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 02301 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 193 of the agenda by replacing the amount of "\$ 680 400,00" in the English text by the amount of "\$ 1 050 000,00".

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 193 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02302 Item 194 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02303 L'article 195 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02303)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02304 L'article 196 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02304)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02305 L'article 197 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02305)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

12

84 02303 Item 195 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02304 Item 196 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02305 Item 197 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02306 L'article 198 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02306)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02307 L'article 199 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02307)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02326 L'article 200 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02326)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

MS

84 02306 Item 198 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02307 Item 199 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02326 Item 200 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02308 L'article 201 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02308)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02309 L'article 202 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02309)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02310 L'article 203 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02310)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02308 Item 201 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02309 Item 202 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02310 Item 203 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02311 L'article 204 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02311)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 02312 L'article 205 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02312)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

84 02313 L'article 206 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02313)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

84 02314 L'article 207 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02314)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 02311 Item 204 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 02312 Item 205 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 02313 Item 206 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 02314 Item 207 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

84 02315 L'article 208 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02315)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 21 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 02316 L'article 209 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02316)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 02317 L'article 210 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02317)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 02318 L'article 211 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02318)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

13

84 02315 Item 208 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 21 were accordingly read and studied article by article.

84 02316 Item 209 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 02317 Item 210 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 02318 Item 211 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 02319 L'article 212 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02319)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 204 à 212 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 02320 L'article 213 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02320)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De déposer ledit rapport aux archives.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02321 L'article 10 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02321)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

À la demande du conseiller Gardiner, l'article 213 devrait être reconsidéré.

Il est décidé que cet article est reporté à une phase ultérieure de la présente assemblée.

M

84 02319 Item 212 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 204 to 212 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 02320 Item 213 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To file the said report to the archives.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02321 Item 10 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

At the request of Councillor Gardiner, Item 213 should be reconsidered.

It was decided that this Item should be studied at a latter phase of this meeting.

Les articles 42, 43, 45 et 46 de l'ordre du jour étant lus pour prendre en délibération les rapports suivants du Comité exécutif:

84 02327
84 02122
84 02123
84 02124

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ces rapports jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité..

84 02322 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 76 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

L'article 76 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 02322)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 02323 L'article 162 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02323)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02324 L'article 165 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02325)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

Items 42, 43, 45 and 46 of the agenda having been read to consider the following reports from the Comité exécutif:

84 02327
84 02122
84 02123
84 02124

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of those reports to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02322 The Council resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 76 of the agenda which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Item 76 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 02323 Item 162 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02324 Item 165 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 02325 L'article 184 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02325)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Fainstat,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Roy J. Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner et Rasoulis (17)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy G., Roy A., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, et Ménard (31)

Ainsi ladite motion est rejetée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner et Rasoulis dissidents)

84 02326 L'article 200 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02326)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

M

84 02325 Item 184 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Fainstat,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

And a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Lorange and Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier counted the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner and Rasoulis (17)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy G., Roy A., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent and Ménard (31)

Thus the said motion was rejected.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner and Rasoulis dissenting)

84 02326 Item 200 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Rotrand,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (34)

Ainsi ladite motion est rejetée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude un à un des rapports du Comité exécutif constituant les articles 42, 43, 45 et 46 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne le conseiller Ménard, maire suppléant, pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, MM. Jean Émond, directeur du Service des sports et loisirs, et Marcel Dubois, directeur adjoint, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseiller concernant l'article 42 de l'ordre du jour.

À 12:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil et le conseiller Ménard, président du comité plénier, fait rapport au président de l'assemblée que le Conseil siégeant en comité plénier a levé sa séance et rapporte progrès.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Rotrand,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

And a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Lorange and Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (15)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (34)

Thus the said motion was rejected.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Conseil go into committee of the whole to proceed with the study one by one of the reports from the Comité exécutif referred to under Items 42, 43, 45 and 46 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard, Acting Mayor, to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Jean Émond, directeur du Service des sports et loisirs, and Marcel Dubois, directeur adjoint, entered the Council Room to answer questions from Councillors relating to Item 42 of the agenda.

At 12:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The chairman of the meeting resumed the chair and Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole reported to the chairman of the meeting that the Conseil sitting in committee of the whole had adjourned its meeting and reported progress.

84 02327 L'article 42 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02327)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand, et Salvatore dissidents)

À 12:20 heures, il est

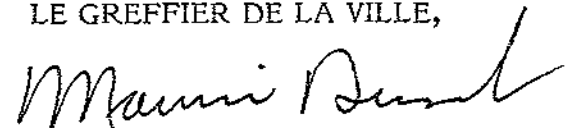
Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MERCREDI, 29 février 1984 à 15:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

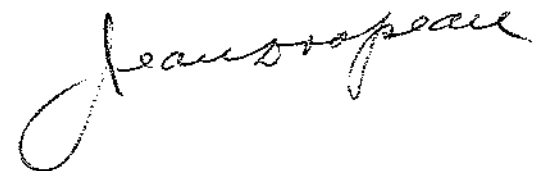
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
cinquième jour de mars 1984.

LE MAIRE,



84 02327 Item 42 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand, and Salvatore dissenting)

At 12:20 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to WEDNESDAY, February 29, 1984 at 15:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this fifth day of March 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

tenue le MERCREDI, 29 février 1984,
à 15:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Luccisano, Magnan, Hamelin, Roy A., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, et Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et M. Guy Vanier et Mme Lisa Nillo, respectivement Greffier adjoint de la Ville et chef de bureau.

Les conseillers Gagnon-Larocque, Roussille, Malouf, Lussier, Paris, Beauchemin, Provost, Desjardins A., Prigent, Roy J., Georgoulis, Perreault, Auf der Maur et Berliner ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

À 15:06 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Le président du Comité exécutif offre les félicitations du Conseil à Son Honneur le Maire pour sa nomination à titre de commandeur de la Légion d'Honneur.

Le conseiller Gardiner exprime au nom des membres de l'opposition les mêmes félicitations.

QUESTION DE PRIVILÈGE

Le conseiller Berthelet soulève une question de privilège concernant le dépôt de document lors d'une assemblée du Conseil.

Le président de l'assemblée lit et dépose la décision prise à ce sujet:

"Suite à une décision prise en comité plénier au mois de décembre 1983 par Me Jocelyne Ménard au sujet du dépôt d'un document par un membre de l'opposition, le conseiller M. Jean Roy du R.C.M. a demandé au Président de clarifier la procédure qui devrait être suivie en cette matière.

Il n'y a rien dans les règlements du Conseil, non plus que dans la Charte de la Ville de Montréal qui ne traite de ce sujet.

J'ai demandé à Me Brunet, le Greffier de la Ville de bien vouloir faire le nécessaire pour obtenir une opinion du contentieux sur le sujet.

Suivant cette opinion reçue en date du 30 janvier 1984, dont j'annexe copie à la présente et les recherches que j'ai moi-même faites entre autres dans les règlements de l'Assemblée Nationale ainsi que dans l'étude de Geoffrion sur les règlements.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on WEDNESDAY, February 29, 1984,
at 15:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Luccisano, Magnan, Hamelin, Roy A., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Mr. Guy Vanier and Mrs. Lisa Nillo, respectively Greffier adjoint de la Ville and chef de bureau.

Councillors Gagnon-Larocque, Roussille, Malouf, Lussier, Paris, Beauchemin, Provost, Desjardins A., Prigent, Roy J., Georgoulis, Perreault, Auf der Maur, and Berliner were also present at this meeting at ulterior stages.

At 15:06 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

The président du Comité exécutif, on behalf of the Council, congratulated His Worship the Mayor on the occasion of his nomination as "Commandeur de la Légion d'Honneur".

Councillor Gardiner of the opposition approved this expression of congratulations.

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Berthelet raised a question of privilege concerning the tabling of documents at Council meetings.

The chairman of the meeting read and tabled the decision taken concerning the matter:

"Following a decision taken in committee of the whole in December 1983 by Me Jocelyne Ménard concerning the tabling of a document by a member of the opposition, Councillor Jean Roy of the M.C.M. requested the Chairman to clarify the procedure which should be followed in such matter.

There are no Council rules nor any provisions of the City Charter which deal with such matter.

I requested Me Brunet, Greffier de la Ville, to obtain from the law Department an opinion concerning this matter.

According to the said opinion received and dated January 30, 1984, a copy of which is attached hereto, and the research I have made of the rules of the National Assembly and the study by Geoffrion concerning the said rules.

Il apparaît évident que seul le Maire, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la charte, et les membres du gouvernement à savoir, les membres du Comité exécutif en ce qui concerne l'administration de la Ville, peuvent déposer un document sur la table du Conseil auprès du Greffier.

Tout autre conseiller de l'opposition ou du parti au pouvoir ne peut faire ce genre de dépôt.

Quant à la distribution de documents et ceci pour donner suite également à la "Question de privilège" du conseiller Berthelet lors de l'assemblée du Conseil au mois de janvier 1984, la procédure suivante sera mise en application.

Aucun document ne pourra être distribué durant une assemblée du Conseil aux conseillers et aux membres de la presse sans qu'il n'ait été soumis, pour permission de distribuer, au Président de l'assemblée. Si le Président en permet la distribution, il devra être distribué aux membres du Conseil d'abord et ensuite aux membres de la presse.

Dans l'enceinte de l'assemblée, la distribution de documents ne peut être faite à aucune autre personne que celles mentionnées ci-dessus et dans la manière décrite ci-dessus.

De plus, la distribution de documents ne sera permise que si les documents sont en rapport direct avec le sujet discuté par les membres de l'assemblée au moment où la permission de distribuer est demandée."

Opinion du Contentieux a été versée aux archives.

"Je désire déposer au nom du Comité exécutif un rapport relativement à la résolution adoptée le 13 décembre 1983 sous la rubrique 140 de l'ordre du jour et se rapportant aux services de transport en commun dans l'est du territoire de la C.U.M. et de la C.T.C.U.M. (Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles)."

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 15:12 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 15:25 heures, s'étant assuré que les conseillers ne désirent poser aucune autre question, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

CS

It appears evident that only the Mayor, under the powers assigned to him under the Charter, and the members of the Government, that is, the members of the Comité exécutif with respect to matters relating to the City administration, may table a document with the Greffier.

No other Councillor whether of the opposition or of the party in power can table a document under such procedure.

With respect to the distribution of documents, and in connection with the question of privilege raised by Councillor Berthelet at the Council meeting of January 1984, the following procedure will be followed.

No document may be distributed during a Council meeting to Councillors and members of the press without having been approved for distribution by the Chairman of the meeting. If the chairman authorizes the distribution, the document will first be distributed to members of Council and then to the press.

Within the Council Room the distribution of documents can only be made to the persons referred to above and in the manner described above.

Moreover, the distribution of documents may only be allowed if such documents relate directly to the matter being discussed by the members of the Council at the time the authorization for distribution is requested."

The opinion of the Law Department was filed of record.

"I wish to table on behalf of the Comité exécutif a report concerning the resolution adopted on December 13, 1983, under Item 140 of the agenda, relating to public transportation in the East end of the territory of the C.U.M. and the C.T.C.U.M. (Rivière-des-Prairies and Pointe-aux-Trembles)."

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 15:12 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 15:25 hours, the chairman of the meeting, having determined that Councillors had no more questions to ask, he declared the question period closed.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des articles 43, 45 et 46 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil se forme en comité plénier, Le président de l'assemblée désigne le conseiller Ménard, maire suppléant, pour présider le comité plénier, À l'invitation de ce dernier, MM. Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, Guy Morin, coordonnateur à la Cidem, et Pierre Labrie, commissaire au tourisme - cidem, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 16:25 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil et le conseiller Ménard, président du comité plénier, fait rapport au président de l'assemblée que le Conseil siégeant en comité plénier a levé sa séance et rapporte progrès.

84 02122 L'article 43 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02122)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, et Boskey dissidents)

84 02123 L'article 45 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02123)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Council go into committee of the whole to proceed with the study of Items 43, 45 and 46 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard, Acting Mayor, to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Yvon Gariépy, directeur et commissaire général of the Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, Guy Morin, coordonnateur à la Cidem, and Pierre Labrie, commissaire au tourisme - cidem, entered the Council Room and answer questions from Councillors.

At 16:25 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The chairman of the meeting then resumed the chair and Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, reported to the chairman of the meeting that the Council sitting in committee of the whole had adjourned its meeting and reported progress.

84 02122 Item 43 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, and Boskey dissenting)

84 02123 Item 45 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02124 L'article 46 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02124)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, et Boskey dissidents sur le paragraphe 1 de la motion)

84 02322 L'article 76 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 02322)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Fainstat,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

Que le Conseil accepte la démission du conseiller J. Roy à compter d'aujourd'hui pour raison d'urgence.

Cette motion est refusée faute d'unanimité des membres présents du Conseil, conformément à l'article 121 de la Charte.

84 02320 L'article 213 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 02320)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02124 Item 46 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Faintat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey dissenting on paragraph 1 of the motion)

84 02322 Item 76 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Fainstat,
Seconded by Councillor Gardiner,

That Council accept the resignation of Councillor J. Roy, as of today, for urgent reasons.

That motion was rejected because of a lack of unanimous agreement between the members present, in accordance with Section 121 of the Charter.

84 02320 Item 213 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 02693 L'article 214 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Rasoulis:

ATTENDU que la communauté grecque est l'une des plus importantes communautés ethniques de la Ville de Montréal;

ATTENDU que la communauté grecque a manifesté son désir auprès de la Ville pour qu'un nom grec soit donné à une rue ou à un parc situé dans un des quartiers de la Ville où la communauté grecque occupe une place d'importance;

ATTENDU qu'un grand nombre de Montréalais qui habitent dans le secteur "Park Extension" sont d'origine grecque;

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par les conseillers Berliner et Auf der Maur,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de donner un nom grec à une rue ou un parc situé dans le secteur "Park Extension".

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 02694 L'article 215 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Berliner:

ATTENDU que le taux de chômage à Montréal continue d'être très élevé;

ATTENDU que la Ville de Montréal doit utiliser tous les moyens à sa disposition pour contribuer à la diminution du nombre de chômeurs dans la région métropolitaine;

ATTENDU que le Gouvernement fédéral, à l'occasion du discours du Trône lors de l'ouverture de la dernière session du Parlement, a annoncé qu'il allait dégager des montants considérables en vue de la création d'emplois en 1984;

ATTENDU que le Gouvernement fédéral a également offert au début de 1983 de fournir d'importantes sommes d'argent en vue de la création d'emplois en vertu du Programme de Relance de l'Aide à l'Emploi (RELAIS);

ATTENDU que le Gouvernement de la Province de Québec a refusé en 1983 de permettre que les fonds qui avaient été mis à la disposition de Montréal en vertu du programme RELAIS soient utilisés par la Ville, pour la raison que les Affaires Municipales relèvent de la juridiction exclusive du Gouvernement Provincial;

ATTENDU que la Ville de Montréal, à cause de l'impossibilité pour les Gouvernements fédéral et provincial d'arriver à une entente sur la façon d'acheminer les fonds fédéraux aux municipalités du Québec, court le risque de ne recevoir en 1984 aucun fonds fédéral qui normalement devrait revenir à Montréal;

Proposé par le conseiller Berliner
Appuyé par les conseillers Auf der Maur et Rasoulis,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de demander officiellement au Gouvernement fédéral ainsi qu'au Gouvernement provincial de se rencontrer en vue de conclure une entente qui permettrait à la Ville de Montréal de bénéficier des fonds fédéraux qui sont de toute urgence nécessaires aux fins de créer des emplois.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

B

84 02693 Item 214 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Rasoulis:

- WHEREAS the Greek community is one of the larger ethnic communities in the City of Montréal;
- WHEREAS the Greek community has expressed its desire to the City that either a park or a street located within those sectors of the City wherein the Greek community is prominent be given a Greek name;
- WHEREAS a large proportion of the Montrealers living in the Park Extension area are of Greek origin;

Moved by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillors Berliner and Auf der Maur,

THAT the Comité exécutif study the possibility of naming a street or a park in the Park Extension area with a Greek name.

By unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next Council meeting.

84 02694 Item 215 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Berliner:

- WHEREAS the City of Montreal continues to have an extremely high rate of unemployment;
- WHEREAS the City of Montreal has an obligation to use all means at its disposal to help diminish the number of unemployed in the Montreal area;
- WHEREAS the Federal Government announced in its Throne Speech opening its most recent session of Parliament, that it would be making substantial sums of monies available for job creation during 1984;
- WHEREAS the Federal Government had also offered, in the earlier part of 1983, to make substantial sums of monies available for job creation under the New Employment Expansion and Development (NEED) program;
- WHEREAS the Provincial Government of Quebec refused in 1983, to allow any of the funds that had been available to Montreal under the NEED program to be used by Montreal, claiming that Municipal Affairs is the sole jurisdiction of the Provincial Government;
- WHEREAS the City of Montreal, due to the inability of the Federal and Provincial governments to reach an agreement on how to channel Federal funds to Quebec cities, risks not receiving, during 1984, any of the Federal Funds that might otherwise be coming to Montreal;

Moved by Councillor Berliner,
Seconded by Councillors Auf der Maur and Rasoulis,

THAT the Comité exécutif study the possibility of officially calling upon both the Federal Government and the Provincial Government, to meet and conclude an agreement that would enable much needed Federal funds to be provided to the City of Montreal for the purposes of job creation.

By unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next Council meeting.

84 02695 L'article 216 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Berthelet:

- ATTENDU le droit inaliénable pour tous de respirer de l'air sain dans les endroits publics;
- ATTENDU qu'il est maintenant acquis dans tous les milieux que la fumée du tabac est nocive à la santé des non-fumeurs comme à celle des fumeurs;
- ATTENDU qu'au Québec les gouvernements municipaux sont habilités à intervenir dans le domaine de la protection de l'environnement;
- ATTENDU les délais injustifiables encourus dans les démarches entreprises par les autres niveaux de gouvernement quant au respect de ce droit;
- ATTENDU que le gouvernement provincial souhaite que les municipalités agissent en ce domaine;
- ATTENDU que le même gouvernement est prêt à offrir aux municipalités les ressources techniques dont il dispose;
- ATTENDU que d'autres municipalités canadiennes importantes, comme Toronto, Ottawa et Hamilton, ont règlementé l'usage du tabac dans les endroits publics;
- ATTENDU que ces nouvelles réglementations, conçues dans un nouvel esprit de coopération entre fumeurs et non-fumeurs, sont ailleurs entrés en vigueur de façon harmonieuse et non-partisane;
- ATTENDU que déjà Montréal, à l'intérieur de son règlement 2572, interdit de fumer dans certains endroits comme les tentes, théâtres et cinémas;

Proposé par le conseiller Berthelet,
Appuyé par le conseiller Fainstat,

QUE le Conseil demande au Comité exécutif d'étudier l'opportunité d'établir, en vertu de l'article 70 des règles qui régissent nos procédures, une commission du Conseil dont le mandat soit:

- a) après avis public, de tenir des audiences pour qu'elle puisse entendre tout citoyen ou tout groupe qui lui en fera la demande;
- b) de préparer un rapport de son étude;
- c) de faire des recommandations à l'égard d'un nouveau règlement relatif à la fumée du tabac;

et que la commission présente rapport au Conseil dans les trois mois de sa mise sur pied.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 02696 L'article 217 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gardiner:

- ATTENDU que, la dévalorisation et la dégradation qu'entraînent la violence faite aux femmes, constituent des problèmes sérieux à Montréal;
- ATTENDU que, même si le meilleur moyen pour le contrôle de la violence demeure la criminalisation par le gouvernement fédéral de certaines activités jugées contre l'intérêt public, la Ville de Montréal dispose tout de même d'un pouvoir de réglementation par sa loi constituante;

B

84 02695 Item 216 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Berthelet:

- WHEREAS it is a matter of right for any person to breath clean air in public places;
- WHEREAS everyone now recognizes that tobacco smoke is harmful for both smokers and non-smokers;
- WHEREAS in Québec, municipal governments have the power to intervene in the field of environment protection;
- WHEREAS there have been unreasonable delays on the part of other levels of government to act with respect to the enforcement of such right;
- WHEREAS the Québec government wishes that municipalities adopt regulations concerning this matter;
- WHEREAS the said government is willing to provide to municipalities the technical resources it has available;
- WHEREAS other major Canadian cities, such as Toronto, Ottawa and Hamilton have adopted regulations concerning the use of tobacco in public places;
- WHEREAS those new regulations drafted in a spirit of cooperation between smokers and non-smokers have been adopted elsewhere in a harmonious and non-partisan way;
- WHEREAS the City of Montréal, under By-law 2572, already prohibits smoking in certain places such as in tents, theaters and cinema-houses;

Moved by Councillor Berthelet,
Seconded by Councillor Fainstat,

THAT the Council request the Comité exécutif to study the advisability of establishing, under Section 70 of our rules of procedure, a council commission with a mandate to:

- a) after public notice, hold hearings for all citizens or groups who may wish to be heard;
- b) prepare a report on such study;
- c) make recommendations concerning a new by-law relating to tobacco smoke;

and that the commission submit to council a report within 3 months following its creation.

By unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next Council meeting.

84 02696 Item 217 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Gardiner:

- WHEREAS the degradation and discredit resulting from violence against women are a cause of serious problems in Montréal;
- WHEREAS even though the best method of controlling violence still is the punishment by the Federal Government of crimes relating to certain activities deemed to be against public interest, the City of Montréal still has the power to adopt regulations in this matter under its charter;

ATTENDU que, outre le pouvoir de réglementer, la Ville de Montréal possède des ressources et une autorité morale lui permettant d'agir directement et indirectement sur divers aspects de ces problèmes;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'agir dans le domaine de la sensibilisation de la population;

ATTENDU que, ce Conseil a déjà commencé à agir contre ces problèmes en adoptant une résolution concernant l'affichage;

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Boskey,

Que ce Conseil demande au Comité exécutif d'étudier la possibilité:

- 1) de mettre sur pied des sessions de formation pour les forces de sécurité publique afin de sensibiliser les policiers au phénomène de la violence faite aux femmes et aux problèmes qui en découlent;
- 2) d'intégrer dans le programme Opération Tandem des sessions de formation sur la montée de la violence faite aux femmes, et des mesures préventives à prendre au niveau des quartiers;
- 3) d'inciter les commissions scolaires de mettre sur pied des programmes d'éducation sur les relations et les attitudes entre hommes et femmes;
- 4) de mettre sur pied des programmes d'information et de sensibilisation auprès de la population;
- 5) d'organiser à l'intérieur des programmes de sports et loisirs de la Ville des cours d'auto-défense pour les femmes;
- 6) de travailler avec les responsables de maisons pour femmes battues afin que ces dernières reçoivent l'appui de la police, des budgets et des locaux nécessaires à leur bon fonctionnement;
- 7) de demander aux ministères provincial et fédéral responsables de la protection des consommateurs d'enquêter sur le monopole des distributeurs forçant la vente d'imprimés pornographiques aux commerçants;
- 8) d'instaurer des programmes d'action positive en collaboration avec la Commission des droits de la personne afin d'augmenter les effectifs féminins aux postes de responsabilité dans la fonction publique municipale.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Gardiner et Boskey, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Savoyakis, Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (18)

M

WHEREAS in addition to its power to adopt regulations, the City of Montréal has the resources and moral authority to act directly or indirectly on certain aspects of those problems;

WHEREAS it is necessary to take action with a view to informing the population concerning those matters;

WHEREAS Council has already undertaken to deal with those problems by adoption a resolution concerning posting;

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Boskey,

That this Council request the Comité exécutif to study the possibility of:

- 1) organizing training sessions intended for public security forces in order to inform police officers about the problem created by violence against women and the resulting consequences;
- 2) integrating within the Operation Tandem program training sessions concerning the increase of violent incidents against women, and about preventive measures to be taken at the level of municipal districts;
- 3) encouraging school commissions to organize education programs concerning relations and attitudes between men and women;
- 4) preparing information and publicity programs intended for the general public;
- 5) organizing as part of sports and recreation programs self-defense courses intended for women;
- 6) working in cooperation with the persons responsible for homes intended for beaten women in order that the latter may receive the support of the police, and that credits be voted to provide adequate accommodation for beaten women;
- 7) requesting the provincial and federal departments responsible for the protection of consumers to undertake an investigation concerning the control which distributors have over the sale of pornographic printed matters to commercial establishments;
- 8) establishing positive action programs in cooperation with the Commission des droits de la personne in order to increase the number of women holding positions of responsibility within the municipal administration.

And a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Gardiner and Boskey, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Savidakis, Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (18)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard et Christin (33)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 02697 L'article 218 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Cardinal:

Proposé par le conseiller Cardinal,
Appuyé par les conseillers Prescott et J. Roy,

QUE le Comité exécutif de la Ville de Montréal étudie la possibilité d'accorder une subvention équivalant à 50% du coût des travaux pour le raccordement de fils électriques exécutés par les propriétaires riverains demeurant à l'intérieur des territoires visés par les Programmes d'intervention dans les quartiers anciens (PIQA), et ce, à compter du 1er janvier 1983 jusqu'à concurrence de \$ 2 000,00.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 02698 L'article 219 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Limonchik:

Proposé par le conseiller Limonchik,
Appuyé par les conseillers Gardiner et Perreault,

Que le Comité exécutif étudie la possibilité:

- 1) de déposer devant le Conseil, lors de sa réunion de février 1984, le rapport de la CIDEM préparé à la demande du Maire de Montréal et portant sur le maintien du service du train transcontinental et des services d'entretien afférents à Montréal;
- 2) l'aide des milieux concernés montréalais (élus municipaux, provinciaux et fédéraux, groupes et intervenants socio-économiques) un plan d'action qui formulerait des propositions visant au maintien et à l'expansion du secteur économique lié au transport ferroviaire (sièges sociaux, entreprises de production d'équipements et de services, ateliers d'entretien, recherche et développement) afin d'assurer pour l'avenir le rôle de premier plan de Montréal dans ce domaine;

AGAINST: The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard and Christin (33)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

84 02697 Item 218 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Cardinal:

Moved by Councillor Cardinal
Seconded by Councillors Prescott and J. Roy,

THAT the Comité exécutif de la Ville de Montréal consider the possibility of awarding a grant equal to 50% of the cost of the electric wire connection works carried out by the bordering owners within the territories affected by the Action Programs in the Old Wards (Piqua) and this, from January 1, 1983 and for an amount of up to \$ 2 000,00.

By unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next Council meeting.

84 02698 Item 219 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Limonchik:

Moved by Councillor Limonchik,
Seconded by Councillors Gardiner and Perreault,

That the Comité exécutif consider the possibility:

- 1) of tabling before the Conseil, at its meeting of February 1984, the report of CIDEM, prepared at the request of the Mayor of Montréal, on maintaining the transcontinental train service and related maintenance services in Montréal;
- 2) of preparing, with the help of CIDEM and concerned Montréal groups (elected municipal, provincial and federal officials as well as socio-economic interveners), an action plan which would elaborate proposals aimed at maintaining and expanding the economic sector related to train transportation (head offices, equipment manufacturing and services, maintenance shops, research and development companies) so as to ascertain the leadership of Montréal in this area for the future;

- 3) de maintenir avec les milieux concernés de Montréal des contacts permanents auprès des décideurs (CN, CP, Via Rail, Transports Canada), tout en s'associant aux démarches et pressions d'autres municipalités canadiennes auprès du gouvernement fédéral en vue d'obtenir la modernisation de l'équipement passager de Via Rail ainsi que l'amélioration du service aux voyageurs.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Limonchik et Perreault, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Roy J. Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (17)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard et Christin (34)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

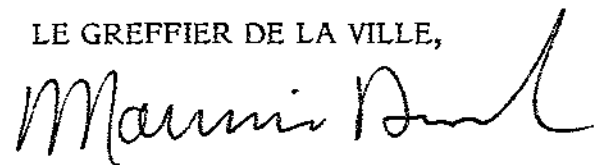
RÉSOLU en conséquence.

84 02701 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions étant lu, le conseiller Berliner donne avis que, lors de la prochaine assemblée du Conseil, il soumettra la motion dont il remet le texte au Greffier qui la consigne au dossier de l'assemblée:

Conseiller Berliner - Entente à créer entre le Gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la Ville au sujet des fonds fédéraux pouvant servir à la création d'emplois (motion modifiée)

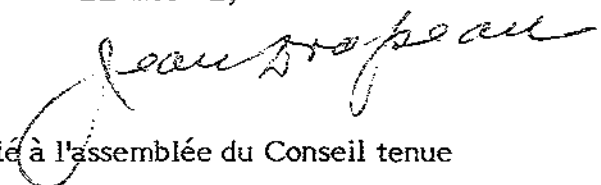
À 18:45 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



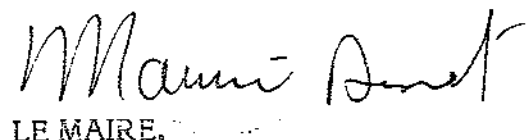
Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc. contenues dans ce procès-verbal, ce sixième jour de mars 1984.

LE MAIRE,

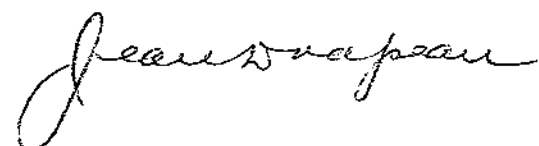


Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 12 mars 1984.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



LE MAIRE,



- 3) of maintaining, along with concerned groups in Montréal, permanent contacts with decision makers (CN, CP, Via Rail, Transport Canada), while joining other Canadian municipalities in their action and representations to the federal government in order to obtain the modernization of Via Rail passenger equipment and the improvement of the service offered to travelers.

And a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Limonchik and Perreault, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Roy J., Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (17)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard and Christin (34)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

84 02701 The item of the agenda relating to notices of motions having been read, Councillor Berliner gave notice that at the next meeting of the Council he will present a motion the text of which he tabled with the Greffier to be included in the dossier of the meeting:

Councillor Berliner - Agreement to be reached between the Federal Government, the Provincial Government and the City concerning federal funds which could be used to create employment (amended motion).

At 18:45 hours, this day, the Conseil having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this sixth day of March 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

These minutes were ratified at the Council meeting held on March 12, 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil du
27 février 1984.



Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le DOUZIÈME jour de MARS courant à 09:00 HEURES pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the TWELFTH day of MARCH instant, at 09:00 HOURS to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>LUNDI, 12 MARS 1984</p> <p>À 09:00 HEURES</p>	<p>REGULAR MEETING</p> <p>OF THE</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>MONDAY, MARCH 12, 1984</p> <p>AT 09:00 HOURS</p>
---	--

AVIS DE CONVOCATION

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, DOUZIÈME jour de mars courant, à 09:00 HEURES, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF for MONDAY, the TWELFTH day of MARCH instant, at 09:00 HOURS, in the Council Room, City Hall, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 12 mars 1984.
MONDAY, March 12, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

REGULAR MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

PÉRIODE DE QUESTIONSQUESTION PERIOD

Maire suppléant

Acting Mayor

- 2 -

Nomination du maire suppléant pour le présent terme.

Appointment of the Acting Mayor for the present term.

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIFREPORTS OF THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Avis de motion

Notice of motion

- 3 -

Démission de monsieur Jean Roy, conseiller municipal, district de Saint-Jean-Baptiste (39).

Resignation of Mr. Jean Roy, municipal councillor, District 39 - Saint-Jean-Baptiste.

Vote de crédits et octroi de contrats
ÉgoutsVoting of credits and awarding of contracts
Sewers

- 4 -

\$ 262 500,00 - rue Drolet, de la rue de Liège vers le nord - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 197 690,00.

\$ 262 500,00 - Drolet Street, from Liège Street northward - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 197 690,00.

- 5 -

\$ 257 500,00 - rue Davidson, de la rue Ontario à la rue de Rouen - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 193 849,15.

\$ 257 500,00 - Davidson Street, from Ontario Street to Rouen Street - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 193 849,15.

- 6 -

\$ 355 300,00 - rue Préfontaine, de la rue Adam à la rue Ontario - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 266 645,00.

\$ 355 300,00 - Préfontaine Street, from Adam Street to Ontario Street - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 266 645,00.

Conduites d'eau

Watermains

- 7 -

\$ 134 000,00 - rue Davidson, de la rue Ontario à la rue de Rouen - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 124 898,50.

\$ 134 000,00 - Davidson Street, from Ontario Street to Rouen Street - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 124 898,50.

- 8 -

\$ 1 420 000,00 - avenue Atwater, de la rue Sherbrooke au boulevard Dorchester - Excavation et Construction Sédentaire Inc. - \$ 1 328 230,00.

\$ 1 420 000,00 - Atwater Avenue, from Sherbrooke Street to Dorchester Boulevard - Excavation et Construction Sédentaire Inc. - \$ 1 328 230,00.

- 9 -

\$ 129 700,00 - rue Préfontaine, de la rue Adam à la rue Ontario -
Entrepreneurs Généraux Alba Inc. -
\$ 120 240,50.

\$ 129 700,00 - Préfontaine Street, from Adam Street to Ontario Street -
Entrepreneurs Généraux Alba Inc. -
\$ 120 240,50.

- 10 -

\$ 25 900,00 - rue Garnier, de la rue 204-159 à la rue Sauvé - Construction & Pavage Nord Américain Ltée -
\$ 23 331,00.

\$ 25 900,00 - Garnier Street, from Street 204-159 to Sauvé Street -
Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 23 331,00.

Pavage et aménagement urbain

Paving and urban development

- 11 -

\$ 81 600,00 - rue Resther, de l'avenue du Mont-Royal à la rue de Bienville -
Canfarge Ltée - \$ 69 869,00.

\$ 81 600,00 - Resther Street, from Mont-Royal Avenue to Bienville Street -
Canfarge Ltée - \$ 69 869,00.

- 12 -

\$ 136 000,00 - rue Resther, de la rue de Bienville à la rue Gilford - Canfarge Ltée - \$ 106 860,50.

\$ 136 000,00 - Resther Street, from Bienville Street to Gilford Street -
Canfarge Ltée - \$ 106 860,50.

- 13 -

\$ 41 500,00 - rue Resther, de la rue Gilford au boulevard Saint-Joseph -
Canfarge Ltée - \$ 33 763,50.

\$ 41 500,00 - Resther Street, from Gilford Street to Saint-Joseph Boulevard -
Canfarge Ltée - \$ 33 763,50.

Trottoirs

Trottoirs

- 14 -

\$ 32 100,00 - rue Resther, de l'avenue du Mont-Royal à la rue de Bienville -
Canfarge Ltée - \$ 27 533,00.

\$ 32 100,00 - Resther Street, from Mont-Royal Avenue to Bienville Street -
Canfarge Ltée - \$ 27 533,00.

- 15 -

\$ 33 200,00 - rue Resther, de la rue de Bienville à la rue Gilford - Canfarge Ltée - \$ 28 460,00.

\$ 33 200,00 - Resther Street, from Bienville Street to Gilford Street -
Canfarge Ltée - \$ 28 460,00.

- 16 -

\$ 13 200,00 - rue Resther, de la rue Gilford au boulevard Saint-Joseph -
Canfarge Ltée - \$ 11 355,00.

\$ 13 200,00 - Resther Street, from Gilford Street to Saint-Joseph Boulevard -
Canfarge Ltée - \$ 11 355,00.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 17 -

Vente à la Société de Développement de Montréal, emplacement 47-14 Pointe Saint-Charles - Phase XI, situé angle sud-est des rues Hibernia et Knox, au montant nominal de \$ 1,00.

Sale to Société de Développement de Montréal, site 47-14 Pointe Saint-Charles - Phase XI, located at the south-east corner of Hibernia and Knox Streets, for a nominal amount of \$ 1,00.

- 18 -

Vente à la Société de Développement de Montréal, emplacement 48-8 Côte Saint-Paul, situé sur le côté sud de la rue Laurendeau, entre les rues Galt et Le Caron, au montant de \$ 8 000,00.

Sale to Société de Développement de Montréal, site 48-8 Côte Saint-Paul, located on the south side of Laurendeau Street, between Galt and Le Caron Streets, for a price of \$ 8 000,00.

LUNDI, 12 mars 1984.
MONDAY, March 12, 1984.

- 19 -

Vente à la Société de Développement de Montréal, emplacement de l'école Devonshire, 3825, rue Sewell, au montant de \$ 21 000,00.

Sale to Société de Développement de Montréal, site of Devonshire School, 3825 Sewell Street, for a price of \$ 21 000,00.

- 20 -

Vente à la Société de Développement de Montréal, emplacement 51-3 Petite Bourgogne, situé à l'est de la rue Saint-Jacques, au montant de \$ 20 000,00.

Sale to Société de Développement de Montréal, site 51-3 Petite Bourgogne, located east of Saint-Jacques Street, for a price of \$ 20 000,00.

- 21 -

Vente à la Société de Développement de Montréal, emplacement 50-31 Saint-Henri - Phase XII, situé angle sud-ouest de la rue Saint-Rémi et du chemin de la Côte Saint-Paul, au montant nominal de \$ 1,00.

Sale to Société de Développement de Montréal, site 50-31 Saint-Henri - Phase XII, located at the south-west corner of Saint-Rémi Street and Côte Saint-Paul Road, for a nominal amount of \$ 1,00.

- 22 -

Vente à la Société de Développement de Montréal, emplacement 1364-47 (Quartier Sainte-Marie), situé sur la rue Champagne, à l'ouest de la rue d'Iberville, pour un montant nominal de \$ 1,00.

Sale to Société de Développement de Montréal, site 1364-47 (St.Mary Ward), located on Champagne Street, west of Iberville Street, for a nominal amount of \$ 1,00.

- 23 -

Vente à la Société de Développement de Montréal, emplacement situé au 8711, rue Notre-Dame est.

Sale to Société de Développement de Montréal, site at 8711 Notre-Dame Street east.

- 24 -

Vente à Vitrierie Armand Inc. de la partie du lot 183 et partie du lot 29-288, emplacements situés au nord de la ruelle 29-277, entre les rues Cuvillier et Aylwin, au montant de \$ 19 000,00.

Sale to Vitrierie Armand Inc. of the part of lot 183 and part of lot 29-288 located north of lane 29-277 between Cuvillier and Aylwin Streets, for a price of \$ 19 000,00.

- 25 -

Vente à monsieur Guy Auger d'une partie du lot 108-151 (rue) située à l'ouest de la 4^e Avenue, au sud du boulevard Perras, Quartier Rivière-des-Prairies, au montant de \$ 1 125,00. (servitude)

Sale to Mr. Guy Auger of part of lot 108-151 (street) located west of 4th Avenue, south of Perras Boulevard, Rivière-des-Prairies Ward, for a price of \$ 1 125,00. (servitude)

- 26 -

Vente à monsieur Thomas Boisvert d'une partie du lot 108-151 (rue) située à l'ouest de la 4^e Avenue, au sud du boulevard Perras, Quartier Rivière-des-Prairies, au montant de \$ 680,00. (servitude)

Sale to Mr. Thomas Boisvert of part of lot 108-151 (street) located west of 4th Avenue, south of Perras Boulevard, Rivière-des-Prairies Ward, for a price of \$ 680,00. (servitude)

- 27 -

Vente à monsieur Henri-Paul Gallant d'un terrain vacant ayant front sur la 5^e Avenue, au sud de la 4^e Rue, étant le lot 160-519 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, au montant de \$ 500,00.

Sale to Mr. Henri-Paul Gallant, of a vacant lot fronting on 5th Avenue, south of 4th Street, being lot 160-519 of the cadastre of the Parish of Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 500,00.

- 28 -

Vente à Les Industries O.T.L. Ltée de la partie sud des lots 268 et 280, telle que montrée au plan V-33 Saint-Jacques, au prix de \$ 8 500,00.

Sale to Les Industriel O.T.L. Ltée of the south part of lots 268 and 280 as shown on Plan V-33 Saint-Jacques, for a price of \$ 8 500,00.

- 29 -

Vente à la Société de Développement de Montréal - emplacement 51-8 Phase XI, au prix de \$ 21 000,00.

Sale to Société de Développement de Montréal - site 51-8 Phase XI for a price of \$ 21 000,00.

- 30 -

Vente à monsieur Mario Mischia des immeubles portant les numéros 0856 à 0866A, rue Charlebois et d'un terrain vague situé rue Knox au prix de \$ 15 800,00.

Sale to Mr. Mario Mischia of buildings bearing Nos 0856 to 0866A Charlebois Street and a vacant lot located on Knox Street, for a price of \$ 15 800,00.

- 31 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation dans le cadre du programme des restaurations 1983 des immeubles suivants:

Sale to Société Municipale d'Habitation as part of the 1983 restoration program, of the following buildings:

2298-2300, rue Quesnel;
727, Dominion;
2240-44, rue Quesnel;
2485-89, rue Quesnel.

2298-2300 Quesnel Street;
727 Dominion Street;
2240-44 Quesnel Street;
2485-89 Quesnel Street.

- 32 -

Acquisition de monsieur Nicola Di Giorgio, aux fins de réserve foncière, du lot 153-54 situé du côté ouest de la rue 153-46, au sud du boulevard Perras, au prix de \$ 11 059,00.

Acquisition from Mr. Nicola Di Giorgio, for land reserve purposes, of lot 153-54 located on the west side of Street 153-46, south of Perras Boulevard, for a price of \$ 11 059,00.

- 33 -

Acquisition de dame Anna Heliotis Papaconstantinos, aux fins de réserve foncière, du lot 153-63 situé sur le côté sud de la rue 153-58, à l'ouest du boulevard Marc-Aurèle Fortin, au prix de \$ 8 250,00.

Acquisition from Mrs. Anna Heliotis Papaconstantinos, for land reserve purposes, of lot 153-63 located on the south side of Street 153-58, west of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, for a price of \$ 8 250,00.

- 34 -

Acquisition de monsieur Evangelos Garinis et dame Tassia Garinis (Goutou), aux fins de réserve foncière, du lot 153-94, situé du côté ouest de la rue 153-82, au sud du boulevard Perras.

Acquisition from Mr. Evangelos Garinis and Dame Tassia Garinis (Goutou), for land reserve purposes, of lot 153-94 located on the west side of street 153-82, south of Perras Boulevard.

- 35 -

Acquisition de dame Popi Mavrostimos, aux fins de réserve foncière, d'une partie du lot 153-116 située du côté ouest de la rue 153-110, au sud du boulevard Perras, au prix de \$ 3 897,00.

Acquisition from Dame Popi Mavrostimos, for land reserve purposes, of part of lot 153-116 located west side of Street 153-110, south of Perras Boulevard, for a price of \$ 3 897,00.

LUNDI, 12 mars 1984.
MONDAY, March 12, 1984.

- 36 -

Acquisition de MM. Nathan Cohen et Hyman Zalkind, aux fins de ruelle, de certains terrains situés au nord-est des rues Champlain et au sud-est de la rue Sherbrooke (Plan C-120 Sainte-Marie, au prix de \$ 9 000,00.

Acquisition from Messrs. Nathan Cohen and Hyman Zalking, for lane purposes, of certain lots located north-east of Champlain Street, south-east of Sherbrooke Street (Plan C-120 Sainte-Marie), for a price of \$ 9 000,00.

- 37 -

Acquisition de Continental Land Corp. a/s de La Curatelle publique, aux fins de réserve foncière, d'une partie du lot 149 et d'une partie du lot 146 située dans le prolongement de la rue 149-6, au sud du boulevard Gouin, au prix de \$ 5 089,12.

Acquisition from Continental Land Corp. c/o the Curatelle publique, for land reserve purposes, of part of lot 149 and part of lot 146, located in the extension of Street 149-6, south of Gouin Boulevard, for a price of \$ 5 089,12.

- 38 -

Acquisition de dame Angela Paidoussis, aux fins de réserve foncière, du lot 153-20 situé du côté est de la rue 153-23, au sud du boulevard Perras, au prix de \$ 6 500,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from dame Angela Paidoussis, for land reserve purposes, of lot 153-20, located on the east side of Street 153-23, south of Perras Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 6 500,00.

- 39 -

Acquisition de monsieur Émile Lach, aux fins de réserve foncière, lot 153-36, situé du côté est de la rue 153-46, au sud du boulevard Perras, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 6 403,00.

Acquisition from Mr. Émile Lach, for land reserve purposes, of lot 153-36 located on the east side of Street 153-46, south of Perras Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 6 403,00.

- 40 -

Acquisition de monsieur Demetrius Coritsidis, aux fins de réserve foncière, du lot 153-59 situé du côté sud de la rue 153-58, à l'ouest du boulevard Marc-Aurèle Fortin, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 5 490,00.

Acquisition from Mr. Demetrius Coritsidis, for land reserve purposes, of lot 153-59 located on the south side of Street 153-58, west of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 5 490,00.

- 41 -

Acquisition de monsieur Giuseppe Vincelli, aux fins de réserve foncière, du lot 153-69 situé du côté est de la rue 153-82, au sud du boulevard Perras, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 7 354,00.

Acquisition from Mr. Giuseppe Vincelli, for land reserve purposes, of lot 153-69 located on the east side of Street 153-82, south of Perras Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 7 354,00.

- 42 -

Acquisition de dame Hélène Gravel-Perestrelo, aux fins de réserve foncière, du lot 153-72 situé du côté est de la rue 153-82, au sud du boulevard Perras, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 6 540,00.

Acquisition from Dame Hélène Gravel-Perestrelo, for land reserve purposes, of lot 153-72 located on the east side of Street 153-82, south of Perras Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 6 540,00.

- 43 -

Acquisition de dame Ingeborg Hager, aux fins de réserve foncière, du lot 153-90 situé du côté ouest de la rue 153-82, au sud du boulevard Perras, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 7 200,00.

Acquisition from Dame Ingeborg Hager, for land reserve purposes, of lot 153-90 located on the east side of Street 153-82, south side of Perras Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 7 200,00.

- 44 -

Acquisition de monsieur Basile Stelliou, aux fins de réserve foncière, du lot 153-112, situé du côté nord de la rue 153-83, à l'ouest du boulevard Marc-Aurèle Fortin, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 24 601,50.

Acquisition from Mr. Basile Stelliou, for land reserve purposes, of lot 153-112 located on the north side of Street 153-83, west of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 24 601,50.

- 45 -

Acquisition de Mlle Kiki Economou, aux fins de réserve foncière, du lot 153-144, situé du côté est de la rue 153-151, au sud du boulevard Perras, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 6 500,00.

Acquisition from Miss Kiki Economou, for land reserve purposes, of lot 153-144 located on the east side of Street 153-151, south side of Perras Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 6 500,00.

- 46 -

Acquisition de monsieur Modestino Chiovitti, aux fins de réserve foncière, du lot 153-146 situé du côté est de la rue 153-151 et le lot 153-166 situé du côté est de la rue 153-179, au sud du boulevard Perras, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 12 950,00.

Acquisition from Mr. Modestino Chiovitti, for land reserve purposes, of lot 153-146 located on the east side of Street 153-151 and of lot 153-166, located on the east side of Street 153-179, south of Perras Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 12 950,00.

- 47 -

Acquisition de monsieur Giuseppe Ferrarelli et dame Maria Poggi, aux fins de réserve foncière, du lot 153-165 situé du côté ouest de la rue 153-151 et les lots 153-176 et 153-177, situés du côté nord de la rue 153-196, au sud du boulevard Perras plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 24 615,00.

Acquisition from Mr. Giuseppe Ferrarelli and Dame Maria Poggi, for land reserve purposes, of lot 153-165 located on the west side of Street 153-151 and lots 153-176 and 153-177 located on the north side of Street 153-196, south of Perras Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 24 615,00.

- 48 -

Acquisition de monsieur Giuseppe Bruno, aux fins de réserve foncière, du lot 153-174 situé du côté est de la rue 153-179, lot 153-224 situé du côté ouest de la rue 153-218 et lot 153-236 situé du côté est de la rue 153-243, au sud du boulevard Perras, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 20 500,00.

Acquisition from Mr. Giuseppe Bruno, for land reserve purposes, of lot 153-174 located on the east side of Street 153-179, lot 153-224 located on the west side of Street 153-218 and lot 153-236 located on the east side of Street 153-243, south of Perras Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 20 500,00.

- 49 -

Acquisition de monsieur Pietro Iacino, aux fins de réserve foncière, du lot 153-198 situé du côté sud de la rue 153-196, à l'ouest du boulevard Marc-Aurèle Fortin, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 7 200,00.

Acquisition from Mr. Pietro Iacino, for land reserve purposes, of lot 153-198 located on the south side of Street 153-196, west of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 7 200,00.

- 50 -

Acquisition de monsieur Benedetto Fata, aux fins de réserve foncière, du lot 153-199 situé du côté sud de la rue 153-196, à l'ouest du boulevard Marc-Aurèle Fortin, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 7 500,00.

Acquisition from Mr. Benedetto Fata, for land reserve purposes, of lot 153-199 located on the south side of Street 153-196, west of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 7 500,00.

LUNDI, 12 mars 1984.
MONDAY, March 12, 1984.

- 51 -

Acquisition de dame Lidia Iacino et de monsieur Pietro Iacino et de monsieur Benedetto Fata, aux fins de réserve foncière des lots 153-202, 153-244 et 153-245 situés du côté est de la rue 153-203, au nord du boulevard Maurice Duplessis, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 21 120,00.

Acquisition from Dame Lidia Iacino and from Mr. Pietro Iacino and from Mr. Benedetto Fata, for land reserve purposes, of lots 153-202, 153-244 and 153-245 located on the east side of Street 153-203, north of Maurice Duplessis Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 21 120,00.

- 52 -

Acquisition de dame Yvette Shoueri-Sabbagh, aux fins de réserve foncière, du lot 153-208 situé du côté est de la rue 153-218 et le lot 153-250 situé du côté ouest de la rue 153-243, au sud du boulevard Perras, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 13 500,00.

Acquisition from Dame Yvette Shoueri-Sabbagh, for land reserve purposes, of lots 153-208 located on the east side of Street 153-218 and of lot 153-250 located on the west side of Street 153-243, south of Perras Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 13 500,00.

- 53 -

Acquisition de MM. Virgilio Poce et Orazio Poce, aux fins de réserve foncière, du lot 153-251 situé du côté ouest de la rue 153-243, au nord du boulevard Maurice Duplessis, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 7 000,00.

Acquisition from Messrs. Virgilio Poce and Orazio Poce, for land reserve purposes, of lots 153-251 located on the west side of Street 153-243, north of Maurice Duplessis Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 7 000,00.

- 54 -

Acquisition de monsieur Antonios Kallas et dame Joula Kallas, aux fins de réserve foncière, du lot 153-87 situé du côté ouest de la rue 153-82 au sud du boulevard Perras, plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 7 000,00.

Acquisition from Mr. Antonios Kallas and Dame Joula Kallas, for land reserve purposes, of lot 153-87 located on the west side of Street 153-82, south of Perras Boulevard, Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies, for a price of \$ 7 000,00.

- 55 -

Acquisition du Ministère des transports de la partie sud des lots 268 et 280, telle que montrée au plan V-33 Saint-Jacques, au prix de \$ 8 257,00.

Acquisition from the Ministère des transports of the south part of lot 268 and 280, as shown on Plan V-33 Saint-Jacques, for a price of \$ 8 257,00.

- 56 -

Acquisition de Acier Sorel Inc. a/s Société Nationale de Fiducie, aux fins de réserve foncière, de terrains situé sur la rue Contrecoeur et sur l'avenue Bilaudeau, au nord de la rue de Montarville, lots 407-1277 à -1284, -1443, -1457 et -1458, au prix de \$ 15 175,00.

Acquisition from Acier Sorel Inc. c/o Société Nationale de Fiducie, for land reserve purposes, of lots located on Contrecoeur Street and Bilaudeau Avenue, north of Montarville Street, lots 407-1277 to -1284, -1443, -1457 and -1458, for a price of \$ 15 175,00.

- 57 -

Acquisition de la Commission des écoles catholiques de Montréal, aux fins de réserve foncière, de l'école Sainte-Cécile, 7347-65, avenue de Gaspé, cadastre 2643-385 à 2643-339 incl., 2643-397A, 2643-405 à 2643-412 incl, au prix de \$ 264 464,00.

Acquisition from the Commission des écoles catholiques de Montréal, for land reserve purposes, of Sainte-Cécile School, 7347-65, de Gaspé Street, cadastre nos 2643-385 to 2643-339 incl., 2643-397A, 2643-405 to 2643-412 incl, for a price of \$ 264 464,00.

- 58 -

Acquisition de monsieur Maurice Nadeau, aux fins de réserve foncière, d'un immeuble situé au 408, rue McGill, au prix de \$ 50 000,00.

Acquisition from Mr. Maurice Nadeau, for land reserve purposes, of an immovable at 408 McGill Street, for a price of \$ 50 000,00.

- 59 -

Acquisition pour fins municipales lot 167-23 et bâtisse portant les numéros 4621-25, Henri Julien, au prix de \$ 65 000,00.

Acquisition, for municipal purposes, of lot 167-23 and building bearing numbers 4621-25 Henri Julien Street, for a price of \$ 65 000,00.

- 60 -

Location de terrains de la Fabrique de la Paroisse Saint-Paul de la Croix pour fins de stationnement hors-rue avec parcomètres RAC - rue Fleury.

Leasing of lots from the Fabrique de la Paroisse Saint-Paul de la Croix, for off-street parking with parking meters RAC - Fleury Street.

- 61 -

Location avec le Gouvernement du Québec - lot de grève en eau profonde dans la rivière des Prairies relatif au prolongement des rues Cousineau et Crevier, loyer annuel de \$ 100,00.

Leasing with the Gouvernement du Québec of a deep water beach lot in des Prairies river in connection with the extension of Cousineau and Crevier Streets, with an annual rent of \$ 100,00.

- 62 -

Location Canfarge Ltée - Carrière Francon emplacement de l'usine d'asphalte et des accès nécessaires quartier Saint-Michel.

Leasing Canfarge Ltée, Carrière Francon, site of the asphalt plant and necessary accesses, Saint-Michel Ward.

- 63 -

Location du local situé au 8648 boulevard Maurice Duplessis, pour une période de cinq ans.

Leasing of premises located at 8648 Maurice Duplessis Boulevard, for a period of five years.

- 64 -

Cession par monsieur Roger Massé à la Ville - lot 2841 (Démolition des bâtiments portant les numéros civiques 1375-99, rue Ropery).

Transfer by Mr. Roger Massé to the Ville - Lot 2841 (Demolition of the buildings bearing civic numbers 1375 to 1399 Ropery Street).

- 65 -

Cession à SIMPA pour une valeur nominale de \$ 1,00 de l'immeuble situé au 408, rue McGill, lot 1889 du cadastre du quartier Sainte-Anne.

Transfer to SIMPA for a nominal amount of \$ 1,00 of the immovable at 408 McGill Street, Lot 1889 of the cadastre of Sainte-Anne Ward.

Décrets d'expropriations

Expropriation orders

- 66 -

Aux fins de réserve foncière, d'une partie du lot 321, situé au sud-est de la rue Sainte-Catherine et au nord-est de la rue Panet, et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, of part of lot 321, located south-east of Sainte-Catherine Street, north-east of Panet Street, and voting of a credit for such purpose.

- 67 -

Aux fins de ruelle, d'un emplacement composé d'une partie du lot 287-315 situé au sud-ouest de la rue Lajeunesse et au sud-est de la rue Sauvé, et vote d'un crédit à cette fin.

For lane purposes, of a site made up of part of lot 287-315, located south-west of Lajeunesse Street, south-east of Sauvé Street, and voting of a credit for such purpose.

LUNDI, 12 mars 1984.
MONDAY, March 12, 1984.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

- 68 -

Vente à la compagnie Paramax d'un emplacement situé dans le parc industriel de la Cité Scientifique de Montréal.

Sale to Paramax of a site located in the Cité Scientifique de Montréal industrial park.

Décrets d'expropriations

Expropriation orders

- 69 -

Aux fins de réserve foncière, de deux emplacements situés au sud-ouest des places Chénier et Honoré Beaugrand, de part et d'autre de la rue Fonteneau et composés d'une partie du lot 390, et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, of two sites located south-west of Chénier and Honoré Beaugrand Places, on either side of Fonteneau Street, made up of part of lot 390, and voting of a credit for such purpose.

- 70 -

Aux fins de réserve foncière, du lot 376 situé au nord-ouest du boulevard Dorchester, entre les rues Dalcourt et Alexandre DeSève - Plan D-133 Sainte-Marie, et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, of lot 376 located north-west of Dorchester Boulevard, between Dalcourt and Alexandre deSève Streets - Plan D-133 Sainte-Marie, and voting of a credit for such purpose.

- 71 -

Aux fins de réserve foncière, des lots 605 et 626 et d'une partie du lot 604, situés au sud-est de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Wolfe et Montcalm - Plan W-39 Saint-Jacques, et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, of lot 605 and 626 and of part of lot 604 located south-east of Sainte-Catherine Street, between Wolfe and Montcalm Streets - Plan W-39 Saint-Jacques, and voting of a credit for such purpose.

- 72 -

Aux fins de réserve foncière, des lots 610, 612, 613, 620, de parties du lot 611 et d'une partie du lot 621, situés au sud-est de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Wolfe et Montcalm - Plan W-38 Saint-Jacques, et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, of lots 610, 612, 613, 620 and parts of lot 611 and part of lot 621 located south-east of Sainte-Catherine Street, between Wolfe and Montcalm Streets - Plan W-38 Saint-Jacques, and voting of a credit for such purpose.

- 73 -

Aux fins de réserve foncière, d'un immeuble situé au sud-est de la rue Coleraine et au sud-ouest de la rue Hibernia (lots 3370-56, 3370-57, 3374-7, 3375-6, 3375-7 et 3376-6), et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, of an immovable located south-east of Coleraine Street, south-west of Hibernia Street (lots 3370-56, 3370-57, 3374-7, 3375-6, 3375-7 and 3376-6), and voting of a credit for such purpose.

- 74 -

Aux fins de réserve foncière, d'un immeuble composé des lots 1041 et 1042, situé au sud-ouest de la rue Alexandre deSève et au sud-est de la rue Ontario, et vote d'un crédit à cette fin.

For land reserve purposes, of an immovable made up of lots 1041 and 1042 located south-west of Alexandre deSève Street, south-east of Ontario Street, and voting of a credit for such purpose.

Rétention de services

Retaining of services

- 75 -

Rétention des services des firmes Miljevic, Miljevic, architectes et Leroux, Leroux, Nantel, Papin et Associés, ingénieurs en mécanique, en électricité et en charpente et vote d'un crédit de \$ 190 000,00 à cette fin.

Retaining of the services of the firms of Miljevic, Miljevic, architects and Leroux, Leroux, Nantel, Papin et Associés, mechanical, electrical and structural engineers, and appropriation of \$ 190 000,00 for such purpose.

Domaine public

Public domain

- 76 -

Opération 20 000 logements -
Soustraire du domaine public de la Ville,
à des fins de parc, l'emplacement situé
sur le côté est de la rue Saint-
Christophe, au nord du Boulevard de
Maisonneuve, et composé des lots 854-9
et 854-10.

Operation 20 000 dwellings -
withdraw from the public domain of the
Ville, for park purposes, the site located
on the east side of Saint-Christophe
Street, north of Boulevard de
Maisonneuve, and made up of lots 854-9
and 854-10.

Servitudes

Servitudes

- 77 -

Ville de Montréal et la Société
d'Habitation du Québec et dame Marie-
Marguerite Nicole Milette et al. -
Propriété 3981-83-87-89, rue de Bullion.

Ville de Montréal and Société
d'Habitation du Québec and dame Marie-
Marguerite Nicole Milette et al. -
Property at 3981-83-87-89 de Bullion
Street.

- 78 -

Intervention de la Ville de Montréal
dans un acte de servitude entre Bell
Canada et monsieur Julien Damboise -
lot 102-Ptie 94, Paroisse de Rivière-des-
Prairies.

Intervention of the Ville de Montréal
in a deed of servitude between Bell
Canada and Mr. Julien Damboise - Lot
102-Ptie 94, Parish of Rivière-des-
Prairies.

Modification de résolutions

Amendment to resolutions

- 79 -

En date du 20 août 1982, modification
des résolutions 82 05791 et 82 05811 de
façon à ajouter à la description des
projets mentionnés au paragraphe no 1 la
mention "là où requis" relatif à la
construction de pavage et trottoirs sur la
rue Springland, de la rue Jogues à
l'avenue de Montmagny.

Dated August 20, 1982, amendment
to resolutions 82 05791 and 82 05811 so
as to add to the description of the drafts
mentioned in paragraph number 1 the
mention "where required" in connection
with the laying of pavement and
sidewalks on Springland Street, from
Jogues Street to Montmagny Avenue.

Divers

Miscellaneous

- 80 -

Opération 20 000 logements -Haas &
Cavaliere Inc. - modification à apporter
à la convention - Emplacement 52-26 et
27 - Rivière-des-Prairies.

Operation 20 000 dwellings - Haas &
Cavaliere Inc. - changes to be made to
the agreement - site 52-26 and 27 -
Rivière-des-Prairies.

- 81 -

Protocole d'entente entre le Gouver-
nement du Québec, la Ville et le comité
organisateur IVe Biennale Internationale
des arts de la rue 1985.

Protocol agreement between the
Gouvernement du Québec, the Ville and
the organizing committee of the IVth
International Biennale of Steet Arts
1985.

Vote d'un crédit et octroi d'un contrat

Voting of credit and awarding of contract

- 82 -

Aréna Rodrigue Gilbert - Phase II, et
vote d'un crédit à cette fin.

Rodrigue Gilbert Arena - Phase II and
voting of a credit for this purpose.

LUNDI, 12 mars 1984.
MONDAY, March 12, 1984.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 83 -

Permission à monsieur Michel Cloutier et dame Francine Monette d'occuper le domaine public avec un balcon en surplomb en face du bâtiment portant les numéros 5138-40, 5e Avenue.

Permission for Mr. Michel Cloutier and dame Francine Monette to occupy the public domain with an overhanging balcony in front of the building bearing numbers 5138 to 5140, 5th Avenue.

- 84 -

Permission à dame Sylvie Léger et monsieur Pierre Boucher d'occuper le domaine public avec des marches d'escalier au 4401-05, rue Fabre.

Permission for Dame Sylvie Léger and Mr. Jean-Pierre Boucher to occupy the public domain with stairway steps at 4401 to 4405 Fabre Street.

- 85 -

Fermeture d'une partie de la 4e Rue située au sud-ouest de la 41e Avenue, Quartier Rivière-des-Prairies.

Closing of part of 4th Street located south-west of 41st Street, Rivière-des-Prairies Ward.

- 86 -

Fermeture du lot 160-519 (ruelle), situé sur le côté ouest de la 5e Avenue, au sud de la 4e Rue, dans le quartier Rivière-des-Prairies.

Closing of lot 160-519 (lane), located on the west side of 5th Avenue, south of 4th Street, in Rivière-des-Prairies Ward.

- 87 -

Fermeture d'une partie de la rue Delinelle et d'une partie du lot 1707-51 (ruelle) situées au sud-est de la rue Saint-Jacques.

Closing of part of Delinelle Street and of part of lot 1707-51 (lane) located south-east of Saint-Jacques Street.

- 88 -

Permission à la firme Graetz d'occuper le domaine public avec une saillie métallique située à 9,60 pieds au-dessus du niveau du trottoir, au 425, rue Guy.

Permission for the firm Graetz to occupy the public domain with an overhead metal structure 9,60 feet above the sidewalk level at 425 Guy Street.

- 89 -

Permission à monsieur Michel Lemieux d'occuper le domaine public avec une partie d'un perron et des marches d'un escalier au 5135-39, rue Louis Veuillot.

Permission for Mr. Michel Lemieux to occupy the public domain with part of a balcony and stairs at 5135-39 Louis Veuillot Street.

- 90 -

Permission à Gestion Mangel Ltée d'occuper le domaine public avec des balcons en surplomb et des marches au 1651, rue Marie-Anne est et 4353-63, rue Marquette.

Permission for Gestion Mangel Ltée to occupy the public domain with overhead balconies and stairs at 1651 Marie-Anne Street East and 4353-63 Marquette Street.

- 91 -

Permission à MM. Giovanni Conti, Lino Conti et Luigi Conti, d'occuper le domaine public avec des balcons et une sortie de secours au 1394-96, avenue du Mont-Royal et 4490-94, rue Garnier.

Permission for Messrs. Giovanni Conti, Lino Conti, and Luigi Conti, to occupy the public domain with balconies and an emergency exit at 1394-96 Mount-Royal Avenue and 4490-94 Garnier Street.

- 92 -

Permission à monsieur Clément Cardin d'occuper le domaine public avec une fenêtre en saillie au 2610-16, rue Monsabré.

Permission for Mr. Clément Cardin to occupy the public domain with a bay window at 2610-16 Monsabré Street.

- 93 -

Règlement de fermeture ruelle P29-288 située au nord-ouest de la rue Lafontaine, entre les rues Cuvillier et Aylwin.

By-law to close lane P29-288 located north-west of Lafontaine Street, between Cuvillier and Aylwin Streets.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 94 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier (5189).

By-law amending the By-law entitled "Zoning of the surroundings of Sainte-Catherine Street and in Dorchester Boulevard, between Saint-André Street and de Lorimier Avenue" (5189).

- 95 -

Règlement modifiant le règlement de zonage d'une partie du quartier Bourget et Saint-Jacques (5226)

By-law amending the zoning by-law of part of Bourget and Saint-James Wards (5226).

- 96 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984)":

By-law amending the by-law entitled "By-law to exempt certain persons from the obligation to provide and maintain parking units (5984)":

a) 2040, rue Mackay (Université Concordia) - compensation \$ 10 200,00;

a) 2040 Mackay Street (Concordia University) - compensation \$ 10 200,00;

b) rue Beaubien, entre le boulevard Langelier et les Galeries d'Anjou - 3 bâtiments - compensation \$ 16 800,00;

b) Beaubien Street, between Langelier Boulevard and Galeries d'Anjou - 3 buildings - compensation \$ 16 800,00;

c) coin sud-est des rues Sainte-Catherine et Crescent - compensation \$ 37 400,00.

c) south-east corner of Sainte-Catherine and Crescent Streets - compensation - \$ 37 400,00.

- 97 -

Règlement modifiant le règlement concernant l'occupation des terrains, la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Georges et Saint-André (1651).

By-law amending the By-law concerning the erection and occupancy of buildings in certain parts of St. George and St. Andrew Wards (1651).

MOTIONS

MOTIONS

- 98 -

Conseiller Rasoulis - Donner un nom grec à un parc ou une rue dans le secteur du parc Extension.

Councillor Rasoulis - To give a Greek name to a park or a street located in the Park Extension sector.

- 99 -

Conseiller Berliner - Entente à créer entre le Gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la Ville au sujet des fonds fédéraux pouvant servir à la création d'emplois. (motion modifiée)

Councillor Berliner - Agreement to be entered into between the Federal Government, the Provincial Government and the City concerning federal funds which could be used to create employment. (amended motion)

LUNDI, 12 mars 1984.
MONDAY, March 12, 1984.

- 100 -

Conseiller Berthelet - Usage du tabac dans les endroits public.

Councillor Berthelet - Use of tobacco in public places.

- 101 -

Conseiller Cardinal - Subvention relative au raccordement de fils électriques (quartiers anciens).

Councillor Cardinal - Awarding of a grant for the electric wire connections (Old Wards).

- 102 -

Conseiller Prescott - Possibilité pour les contribuables de payer leurs taxes foncières en plusieurs versements.

Councillor Prescott - Possibility for Montréal taxpayers to pay their property taxes in many installments.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 102A -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law to amend the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and occupancy of buildings, for specific purposes" (2713):

- a) Centre Communautaire Sourp Hagop - 3401, rue Olivar Asselin;
- b) Centre de Loisirs Mazzarello.

- a) Centre Communautaire Sourp Hagop - 3401, Olivar Asselin Street;
- b) Centre de Loisirs Mazzarello.

Avis de motions.

Notice of motions.

Le Greffier de la Ville,

Maurice Brunet

tenu le LUNDI, 12 mars 1984,
à 09:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers
Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Malouf,
Magnan, Paris, Provost, Roy G., Roy A., Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette,
Arpin, Joubert, Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Gardiner, Prescott,
Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore,
Boskey, Auf der Maur et Berliner.

Les conseillers Roussille, Trottier, Bennett, Cardinal et Rasoulis
ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et M. Guy Vanier et dame
Lisa Nillo, respectivement Greffier adjoint de la Ville et chef de bureau.

À 09:03 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification
du procès-verbal de l'assemblée précédente étant lu,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée
du Conseil tenue les 27, 28 et 29 février 1984.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour
est suspendue à 09:05 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 09:36 heures, constatant que la période prévue de trente
minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions
close.

84 03010 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la nomination du maire suppléant
étant lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De prolonger le mandat actuel du conseiller Jocelyne Ménard, maire
suppléant, pour le présent terme de trois mois, soit du 22 mars au 22 juin 1984.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

NS

REGULAR MEETING

held on MONDAY, March 12, 1984,
at 09:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Malouf, Magnan, Paris, Provost, Roy G., Roy A., Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Gardiner, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur and Berliner.

Councillors Roussille, Trottier, Bennett, Cardinal and Rasoulis were also present at this meeting at ulterior stages.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Mr. Guy Vanier and Mrs. Lisa Nillo, respectively Greffier adjoint de la Ville and chef de bureau.

At 09:03 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

Item 1 of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on February 27, 28 and 29, 1984.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 09:05 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 09:36 hours, the chairman of the meeting, noting that the thirty-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

84 03010 Item 2 of the agenda relating to the appointment of Acting Mayor having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To extend the present mandate of Councillor Jocelyne Ménard, Acting Mayor, for the present term of three months, from March 22 to June 22, 1984.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Proposé par le conseiller Cardinal,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

En vertu de l'article 121 de la Charte et pour cause d'urgence, que le Conseil félicite les Montréalaises à l'occasion de la journée internationale des femmes du 8 mars 1984.

Cette motion est refusée faute d'unanimité des membres présents du Conseil et tel que constaté par le Président, conformément à l'article 121 de la Charte.

84 03011 L'article 3 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Fainstat:

AVIS EST DONNÉ par les présentes, conformément à l'article 121 de la Charte, que le Conseil, à son assemblée du 12 mars 1984, sera appelé à accepter la démission de monsieur Jean Roy, conseiller du district 39 - Saint-Jean-Baptiste.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'accepter la démission de monsieur Jean Roy, conseiller municipal du district de Saint-Jean-Baptiste "39".

Le conseiller Fainstat mentionne que le départ du conseiller municipal du district de Saint-Jean-Baptiste provoque une répartition nouvelle des tâches entre les conseillers Gardiner et Perreault.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 4 à 6 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 03012 à 84 03014)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03015 L'article 7 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03015)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

my

Moved by Councillor Cardinal,
Seconded by Councillor Gardiner,

That under Section 121 of the Charter and on the occasion of the international day of women, March 8, 1984, Council extend congratulations to all Montréal women.

That motion was rejected because of a lack of unanimous agreement between the members present, as indicated by the Chairman, in accordance with Section 121 of the Charter.

84 03011 Item 3 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Fainstat:

NOTICE IS HEREBY GIVEN, pursuant to Section 121 of the Charter, that the Conseil, at its meeting of March 12, 1984, will be called upon to accept the resignation of Mr. Jean Roy, Councillor for District 39 - Saint-Jean-Baptiste.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To accept the resignation of Mr. Jean Roy, City Councillor for the district of Saint-Jean-Baptiste "39".

Councillor Fainstat stated that as a result of the resignation of the Councillor for the Saint-Jean-Baptiste district a new assignment of responsibilities between Councillors Gardiner and Perreault will have to be considered.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 4 to 6 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03015 Item 7 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03016 L'article 8 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03016)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03017 L'article 9 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03017)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03018 L'article 10 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03018)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03019 L'article 11 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03019)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

WJ

84 03016 Item 8 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03017 Item 9 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03018 Item 10 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03019 Item 11 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03020 L'article 12 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03020)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée unanimement
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03021 L'article 13 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03021)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03022 L'article 14 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03022)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03023 L'article 15 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03023)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

112

84 03020 Item 13 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03021 Item 13 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03022 Item 14 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03023 Item 15 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03024 L'article 16 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03024)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03025 L'article 17 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03025)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03026 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 18 de l'ordre du jour en remplaçant le montant de "\$ 8 000,00" par celui de "\$ 1,00".

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 18 de l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03026)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03027 L'article 19 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03027)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant,

M

84 03024 Item 16 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03025 Item 17 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03026 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 18 of the agenda by replacing the amount of "\$ 8 000,00" by the amount of "\$ 1,00".

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 18 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03027 Item 19 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising,

Proposé par le conseiller Prescott,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Prescott et Gardiner, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (17)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Provost, Roy G., Roy A., Rail, Laramée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Prigent, Ménard et Christin (24)

Ainsi la motion pour retourner au Comité exécutif est rejetée.

La motion pour adoption étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

84 03028 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 20 de l'ordre du jour en remplaçant le montant de "\$ 20 000,00" par celui de "\$ 10 000,00".

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 20 de l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03028)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03029 L'article 21 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03029)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

Moved by Councillor Prescott,
Seconded by Councillor Gardiner,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

The said motion having been put, at the request of Councillors Prescott and Gardiner, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (17)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Provost, Roy G., Roy A., Rail, Laramée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Prigent, Ménard and Christin (24)

Thus the said motion to refer back to the Comité exécutif was rejected.

The motion for adoption having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 03028 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 20 of the agenda by replacing the amount of "\$ 20 000,00" by the amount of "\$ 10 000,00".

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 20 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03029 Item 21 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03030 L'article 22 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03030)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03031 L'article 23 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03031)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 24 et 93 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 03032 et 84 03033)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 25, 26 et 85 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

MS

MONDAY, March 12, 1984.

84 03030 Item 22 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03031 Item 23 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 24 and 93 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 25, 26 and 85 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 03034, 84 03035 et 84 03036)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité
exécutif constituant les articles 27 et 86 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 03037 et 84 03038)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité
exécutif constituant les articles 28 et 55 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 03039 et 84 03040)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports
from the Comité exécutif referred to under Items 27 and 86 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports
from the Comité exécutif referred to under Items 28 and 55 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 03041 L'article 29 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03041)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03042 L'article 30 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03042)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03106 L'article 31 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03106)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 32 à 35 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

W

84 03041 Item 29 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03042 Item 30 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03106 Item 31 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To report the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 32 to 35 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 03043 à 84 03046)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03047 L'article 36 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03047)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03048 L'article 37 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03048)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité
exécutif constituant les articles 38 à 54 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité,
exception faite de l'article 44 de l'ordre du jour.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter les rapports du Comité exécutif constituant les articles
38 à 43 et 45 à 54 de l'ordre du jour.

(Pour rapports voir dossiers 84 03049 à 84 03054 et 84 03056
à 84 03065)

Concernant l'article 44 (84 03055), un débat s'engageant, et ladite
motion d'adoption étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal,
Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Simard, Rotrand, et Salvatore dissidents
sur l'article 44 de l'ordre du jour)

MONDAY, March 12, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 03047 Item 36 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 03048 Item 37 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports
from the Comité exécutif referred to under Items 38 to 54 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously, except
for Item 44 of the agenda.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the reports from the Comité exécutif referred to under
Items 38 to 43 and 45 to 54 of the agenda.

Concerning Item 44, a debate arising and the said motion for adoption
having put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal,
Prescott, Georgoulis, Perreault, Melançon, Simard, Rotrand, and Salvatore
dissenting on Item 44 of the agenda)

84 03066 L'article 56 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03066)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03067 L'article 57 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03067)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03068 L'article 58 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03068)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03069 L'article 59 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03069)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, March 12, 1984.

84 03066 Item 56 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03067 Item 57 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03068 Item 58 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03069 Item 59 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03070 L'article 60 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03070)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03071 L'article 61 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03071)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03072 L'article 62 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03072)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03073 L'article 63 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03073)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03070 Item 60 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03071 Item 61 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was unanimously adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 03072 Item 62 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03073 Item 63 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03074 L'article 64 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03074)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03075 L'article 65 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03075)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03076 L'article 66 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03076)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03077 L'article 67 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03077)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

WB

84 03074 Item 64 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03075 Item 65 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03076 Item 66 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03077 Item 67 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03078 L'article 68 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03078)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03079 L'article 69 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03079)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 70, 71 et 72 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 03080, 84 03081 et 84 03082)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 03083 L'article 73 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03083)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

170

84 03078 Item 68 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03079 Item 69 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 70, 71 and 72 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 03083 Item 73 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03084 L'article 74 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03084)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03085 L'article 75 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03085)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Salvatore et Boskey dissidents)

84 03086 L'article 76 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03086)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03087 L'article 77 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03087)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MS

84 03084 Item 74 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03085 Item 75 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Salvatore and Boskey dissenting)

84 03086 Item 76 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03087 Item 77 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03088 L'article 78 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03088)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03089 L'article 79 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03089)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03090 L'article 80 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03090)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal,
Prescott, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey
dissidents)

84 03091 L'article 81 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03091)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

M

84 03088 Item 78 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03089 Item 79 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03090 Item 80 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 03091 Item 81 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03092 L'article 82 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 03092)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03093 L'article 83 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03093)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03094 L'article 84 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03094)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MA

84 03092 Item 82 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03093 Item 83 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03094 Item 84 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03095 L'article 87 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03095)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03096 L'article 88 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03096)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03097 L'article 89 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03097)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Ma

84 03095 Item 87 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03096 Item 88 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03097 Item 89 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03098 L'article 90 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03098)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03099 L'article 91 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03099)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 03098 Item 90 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 03099 Item 91 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

84 03100 L'article 92 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03100)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03101 L'article 94 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03101)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 03102 L'article 95 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03102)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 03103 L'article 96 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03103)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

W3

84 03100 Item 92 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03101 Item 94 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 03102 Item 95 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 03103 Item 96 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 03104 L'article 97 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03104)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 03105 L'article 102A de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03105)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 94 à 97 et 102A de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

Le président du Comité exécutif dépose des documents concernant l'article 30.

84 03106 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 31 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.


À 11:55 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MARDI, 13 mars 1984 à 09:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.


LE GREFFIER DE LA VILLE,

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc., contenues dans ce procès-verbal, ce seizième jour de mars 1984.

LE MAIRE,



MONDAY, March 12, 1984.

84 03104 Item 97 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 03105 Item 102A of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 94 to 97 and 102A of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

The président du Comité exécutif tabled documents concerning
Item 30.

84 03106 The Conseil resumed the study of motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 31 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

At 11:55 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, March 13, 1984 at
09:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it
was

RESOLVED accordingly.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix
my signature to the resolutions, etc.
contained in these minutes, this
sixteenth day of March 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

tenue le MARDI, 13 mars 1984,
à 09:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Desjardins F., Roussille, Magnan, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Rail, Laramée, Frenière, Millette, Arpin, Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Gardiner, Cardinal, Prescott, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis.

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Gagnon-Larocque, Sigouin, Malouf, Paris, Provost, Vanier, Bennett, Georgoulis et Salvatore ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et M. Guy Vanier et dame Lisa Nillo, respectivement Greffier adjoint de la Ville, et chef de bureau.

À 09:08 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 09:09 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 09:25 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Il est décidé par le président de l'assemblée que le conseiller Gardiner prenne le fauteuil de monsieur Jean Roy et le conseiller Perreault prenne le fauteuil du conseiller Gardiner.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Prescott concernant la liste des quotidiens et des hebdomadaires ainsi que les coûts correspondants dans lesquels la Ville de Montréal place des annonces publicitaires;
- 2.- Réponse au conseiller Prescott concernant les plaintes portées au Service des permis et inspections relativement au poste de police 33;
- 3.- Réponse au conseiller Fainstat concernant les comités consultatifs de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal.

MS

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, March 13, 1984,
at 09:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Desjardins F., Roussille, Magnan, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Rail, Laramée, Frenière, Millette, Arpin, Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Gardiner, Cardinal, Prescott, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis.

The Maire Jean Drapeau and Councillors Gagnon-Larocque, Sigouin, Malouf, Paris, Provost, Vanier, Bennett, Georgoulis and Salvatore were also present at this meeting at ulterior stages.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Mr. Guy Vanier and Mrs. Lisa Nillo, respectively Greffier adjoint de la Ville, and chef de bureau.

At 09:08 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 09:09 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 09:25 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

It was decided by the chairman of the meeting that Councillor Gardiner will occupy the seat of Mr. Jean Roy and that Councillor Perreault will occupy the seat of Councillor Gardiner.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer for Councillor Prescott concerning the list of daily and weekly newspapers in which the City of Montréal publishes advertisements, as well as the costs for such advertisements;
- 2.- Answer for Councillor Prescott concerning complaints filed with the Service des permis et inspections relating to police station No. 33;
- 3.- Answer for Councillor Fainstat concerning the advisory committees of the Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal.

QUESTION DE PRIVILÈGE

Le conseiller Rotrand soulève une question de privilège concernant le délai à répondre à des questions par suite de changements dans les dates de la tenue des assemblées du Conseil.

Le président refuse cette question de privilège.

84 03112 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité de l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier sous la rubrique 103 de l'ordre du jour un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement en première étude intitulé:

"Règlement modifiant le règlement concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques (2713): Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Hongrois - modification et agrandissement du presbytère - 90, rue Guizot ouest, et occupation de la partie agrandie, aux fins d'un centre communautaire."

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 103 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 03112)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

Le conseiller John Gardiner soulève une question de privilège quant à l'article 30 de l'ordre du jour.

En vertu des articles 60 et 61 des règlements du Conseil,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Rotrand,

De reconsidérer l'article 30 de l'ordre.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Et, un débat s'engageant,

112

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Rotrand raised a question of privilege concerning the delay in answering questions following changes of dates for the holding of Council meetings.

The chairman rejected that question of privilege.

84 03112 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the Charter, to receive and study a report under heading 103 of the agenda a report from the Comité exécutif submitting a draft by-law in first study entitled:

"By-law to amend the By-law concerning authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and occupancy of buildings for specific purposes (2713): Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Hongrois - alteration and extension of the presbytery - 90, Guizot Street West, and occupancy of the extended section for purposes of a community center."

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 103 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

Councillor John Gardiner raised a question of privilege with respect to Item 30 of the agenda.

Under Sections 60 and 61 of the Rules of Council,

 Moved by Councillor Gardiner,
 Seconded by Councillor Rotrand,

That Item 30 of the agenda be reconsidered.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

And, a debate arising,

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

À l'effet d'apporter la modification suivante:

"Que le propriétaire aura à relocaliser les personnes dans d'autres immeubles."

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Rotrand,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de l'article 30 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée pour obtenir une opinion de l'Avocat en chef de la Ville sur la rédaction légale de la modification à adopter.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 03107 L'article 98 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Rasoulis:

ATTENDU que la communauté grecque est l'une des plus importantes communautés ethniques de la Ville de Montréal;

ATTENDU que la communauté grecque a manifesté son désir auprès de la Ville pour qu'un nom grec soit donné à une rue ou à un parc situé dans un des quartiers de la Ville où la communauté grecque occupe une place d'importance;

ATTENDU qu'un grand nombre de Montréalais qui habitent dans le secteur "Park Extension" sont d'origine grecque;

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par les conseillers Berliner et Auf der Maur,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de donner un nom grec à une rue ou un parc situé dans le secteur "Park Extension".

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 03108 L'article 99 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Berliner:

ATTENDU que la Ville de Montréal continue de subir un taux de chômage extrêmement élevé;

ATTENDU que la Ville de Montréal a l'obligation de recourir à tous les moyens disponibles pour contribuer à réduire le nombre de personnes sans emploi dans la région de Montréal;

Handwritten mark

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To approve the following modification:

"That the property-owner will have to relocate the persons in other buildings."

And, a debate arising,

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Rotrand,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of Item 30 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting in order to obtain a legal opinion from the Avocat en chef de la Ville concerning the legal drafting of the amendment to be adopted.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 03107 Item 98 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Rasoulis:

WHEREAS the Greek community is one of the larger ethnic communities in the City of Montréal;

WHEREAS the Greek community has expressed its desire to the City that either a park or a street located within those sectors of the City wherein the Greek community is prominent be given a Greek name;

WHEREAS a large proportion of the Montrealers living in the Park Extension area are of Greek origin;

Moved by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillors Berliner and Auf der Maur,

THAT the Comité exécutif study the possibility of naming a street or a park in the Park Extension area with a Greek name.

By unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next Council meeting.

84 03108 Item 99 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Berliner:

WHEREAS the City of Montreal continues to have an extremely high rate of unemployment;

WHEREAS the City of Montreal has an obligation to use all means at its disposal to help diminish the number of unemployed in the Montreal area;

- ATTENDU que le gouvernement fédéral annonçait dans le discours du trône marquant l'ouverture de la dernière session du Parlement qu'il dégagerait des fonds considérables pour la création d'emplois au cours de 1984;
- ATTENDU que le gouvernement fédéral a aussi offert, au début de 1983, de rendre des sommes considérables disponibles pour la création d'emplois en vertu du nouveau programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS);
- ATTENDU que le gouvernement provincial du Québec a refusé en 1983 de permettre à Montréal d'utiliser les fonds mis à la disposition de la Ville en vertu du programme RELAIS, en déclarant que les affaires municipales relèvent de la seule juridiction du gouvernement provincial;
- ATTENDU que la Ville de Montréal, à cause de l'incapacité des gouvernements fédéral et provincial de s'entendre sur la façon d'acheminer les fonds fédéraux aux Villes du Québec risque de ne pas recevoir, au cours de 1984, de fonds fédéraux qui pourraient, autrement, profiter à Montréal;
- ATTENDU que le gouvernement provincial a présenté, en 1983, le projet de loi 38 qui prévoit que le gouvernement provincial retiendrait des fonds des municipalités qui acceptent les fonds fédéraux;
- ATTENDU que le gouvernement provincial pourrait ranimer le projet de loi 38 à la prochaine session de l'Assemblée nationale et pourrait tenir des audiences publiques sur le projet de loi 38;

Proposé par le conseiller Berliner,
Appuyé par les conseillers Auf der Maur et Rasoulis,

- QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de demander officiellement tant au gouvernement fédéral qu'au gouvernement provincial de se rencontrer afin de conclure une entente qui permettrait de fournir à la Ville de Montréal les fonds fédéraux dont elle a tant besoin pour la création d'emplois;
- QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de faire des représentations publiques au gouvernement fédéral sur les aspects du projet de loi 38 qui exerceront une action négative sur la Ville de Montréal et qu'un rapport décrivant ces effets négatifs soit rédigé afin que le Conseil de la Ville de Montréal puisse le prendre en considération.

Le conseiller Berliner souligne qu'au dernier paragraphe anglais, il faut lire "Federal Government" au lieu de "Provincial Government" et apporte une correction dans le texte anglais de cet avis de motion.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par le conseiller Fainstat,

De modifier le texte de l'avis de motion présentement devant le Conseil en ajoutant après le mot "entente" à la 3e ligne, le texte suivant:

"... dans le cadre des juridictions
constitutionnelles propres à
chacun des deux paliers de
gouvernement".

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Perreault et Gardiner, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

113

- WHEREAS the Federal Government had also offered, in the earlier part of 1983, to make substantial sums of monies available for job creation under the New Employment Expansion and Development (NEED) program;
- WHEREAS the Provincial Government of Quebec refused in 1983, to allow any of the funds that had been available to Montreal under the NEED program to be used by Montreal, claiming that Municipal Affairs is the sole jurisdiction of the Provincial Government;
- WHEREAS the City of Montreal, due to the inability of the Federal and Provincial governments to reach an agreement on how to channel Federal funds to Quebec cities, risks not receiving, during 1984, any of the Federal Funds that might otherwise be coming to Montreal;
- WHEREAS the Provincial Government introduced, in 1983, Bill 38, which said bill envisions that the Provincial Government would withhold funds from those municipalities which accept Federal Funds;
- WHEREAS the Provincial Government may re-activate Bill 38 at the upcoming sessions of the National Assembly and may hold Public Hearings on Bill 38;

Moved by Councillor Berliner,
Seconded by Councillors Auf der Maur and Rasoulis,

- THAT the Comité exécutif study the possibility of officially calling upon both the Federal Government and the Provincial Government, to meet and conclude an agreement that would enable much needed Federal funds to be provided to the City of Montreal for the purposes of job creation;
- THAT the Comité exécutif study the possibility of making public representations to the Provincial Government with regards to those aspects of Bill 38 that will have a detrimental effect on the City of Montréal and that a report indicating those detrimental effects be prepared for the study of the Montréal City Council.

Councillor Berliner pointed out that in the last paragraph of the English text the phrase "Federal Government" should be replaced by the phrase "Provincial Government" and he recommended a correction in the English text of that notice of motion.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillor Fainstat,

To amend the text of the notice of motion now before Council by adding after the word "agreement" on the third line, the following text:

"... within the constitutional jurisdictions of each of the two levels of government".

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Perreault and Gardiner, a recorded vote was taken on that motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

- POUR:** les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (14)
- CONTRE:** le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Savoidakis, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (30)

Ainsi ladite motion d'amendement est rejetée.

Et, un débat s'engageant et la motion d'adoption étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03109 L'article 100 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Berthelet:

- ATTENDU** le droit inaliénable pour tous de respirer de l'air sain dans les endroits publics;
- ATTENDU** qu'il est maintenant acquis dans tous les milieux que la fumée du tabac est nocive à la santé des non-fumeurs comme à celle des fumeurs;
- ATTENDU** qu'au Québec les gouvernements municipaux sont habilités à intervenir dans le domaine de la protection de l'environnement;
- ATTENDU** les délais injustifiables encourus dans les démarches entreprises par les autres niveaux de gouvernement quant au respect de ce droit;
- ATTENDU** que le gouvernement provincial souhaite que les municipalités agissent en ce domaine;
- ATTENDU** que le même gouvernement est prêt à offrir aux municipalités les ressources techniques dont il dispose;
- ATTENDU** que d'autres municipalités canadiennes importantes, comme Toronto, Ottawa et Hamilton, ont réglementé l'usage du tabac dans les endroits publics;
- ATTENDU** que ces nouvelles réglementations, conçues dans un nouvel esprit de coopération entre fumeurs et non-fumeurs, sont ailleurs entrées en vigueur de façon harmonieuse et non-partisane;
- ATTENDU** que déjà Montréal, à l'intérieur de son règlement 2572, interdit de fumer dans certains endroits comme les tentes, théâtres et cinémas;

Proposé par le conseiller Berthelet,
Appuyé par le conseiller Fainstat,

QUE le Conseil demande au Comité exécutif d'étudier l'opportunité d'établir, en vertu de l'article 70 des règles qui régissent nos procédures, une commission du Conseil dont le mandat soit:

- a) après avis public, de tenir des audiences pour qu'elle puisse entendre tout citoyen ou tout groupe qui lui en fera la demande;
- b) de préparer un rapport de son étude;

MS

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (14)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Savoidakis, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (30)

Thus the said amendment motion was rejected.

And, a debate arising and the adoption motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 03109 Item 100 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Berthelet:

WHEREAS it is a matter of right for any person to breath clean air in public places;

WHEREAS everyone now recognizes that tobacco smoke is harmful for both smokers and non-smokers;

WHEREAS in Québec, municipal governments have the power to intervene in the field of environment protection;

WHEREAS there have been unreasonable delays on the part of other levels of government to act with respect to the enforcement of such right;

WHEREAS the Québec government wishes that municipalities adopt regulations concerning this matter;

WHEREAS the said government is willing to provide to municipalities the technical resources it has available;

WHEREAS other major Canadian cities, such as Toronto, Ottawa and Hamilton have adopted regulations concerning the use of tobacco in public places;

WHEREAS those new regulations drafted in a spirit of cooperation between smokers and non-smokers have been adopted elsewhere in a harmonious and non-partisan way;

WHEREAS the City of Montréal, under By-law 2572, already prohibits smoking in certain places such as in tents, theaters and cinema-houses;

Moved by Councillor Berthelet,
Seconded by Councillor Fainstat,

THAT the Council request the Comité exécutif to study the advisability of establishing, under Section 70 of our rules of procedure, a council commission with a mandate to:

- a) after public notice, hold hearings for all citizens or groups who may wish to be heard;
- b) prepare a report on such study;

- c) de faire des recommandations à l'égard d'un nouveau règlement relatif à la fumée du tabac;

et que la commission présente rapport au Conseil dans les trois mois de sa mise sur pied.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey et Berliner (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Savoidakis, Ménard, Christin, Auf der Maur et Rasoulis (29)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 03110 L'article 101 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Cardinal:

Proposé par le conseiller Cardinal,
Appuyé par les conseillers Prescott et J. Roy,

QUE le Comité exécutif de la Ville de Montréal étudie la possibilité d'accorder une subvention équivalant à 50% du coût des travaux pour le raccordement de fils électriques exécutés par les propriétaires riverains demeurant à l'intérieur des territoires visés par les Programmes d'intervention dans les quartiers anciens (PIQA), et ce, à compter du 1er janvier 1983 jusqu'à concurrence de \$ 2 000,00.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Cardinal et Prescott, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (17)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Savoidakis, Ménard et Christin (27)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

HB

- c) make recommendations concerning a new by-law relating to tobacco smoke;

and that the commission submit to council a report within 3 months following its creation.

And a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Lorange and Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey and Berliner (15)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Savoidakis, Ménard, Christin, Auf der Maur and Rasoulis (29)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

84 03110 Item 101 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Cardinal:

Moved by Councillor Cardinal
Seconded by Councillors Prescott and J. Roy,

THAT the Comité exécutif de la Ville de Montréal consider the possibility of awarding a grant equal to 50% of the cost of the electric wire connection works carried out by the bordering owners within the territories affected by the Action Programs in the Old Wards (Piqa) and this, from January 1, 1983 and for an amount of up to \$ 2 000,00.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Cardinal and Prescott, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (17)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Savoidakis, Ménard and Christin (27)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

84 03111 L'article 102 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Prescott:

ATTENDU que le paiement des taxes foncières constitue pour les contribuables des déboursés importants;

ATTENDU que la Ville de Montréal dispose des pouvoirs nécessaires à cette fin;

Proposé par le conseiller Prescott,
Appuyé par les conseillers Perreault et Fainstat,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de permettre aux contribuables montréalais le paiement de leurs taxes foncières en six versements au cours de l'année budgétaire, et cela sans frais supplémentaires par rapport aux procédures actuellement en vigueur à la Ville.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Auf der Maur,

De MODIFIER le texte de la motion à l'effet de changer l'expression "en six versements" par celle de "en plusieurs versements".

Cette motion d'amendement étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

La motion d'adoption, telle que modifiée, étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De déposer sur la table du Greffier le document suivant:

"LE COMITÉ EXÉCUTIF

recommande de modifier, à l'article 30 de l'ordre du jour, l'acte de vente présentement devant le Conseil municipal en y ajoutant après le paragraphe 60 du titre CONDITIONS, ce qui suit:

"7° ne pas procéder à la démolition des bâtiments prévue au paragraphe 5° avant d'avoir obtenu le consentement écrit des locataires de ces bâtiments ou l'autorisation de la Régie du logement de mettre fin aux baux.

DÉLAIS

Les délais stipulés aux paragraphes 5° et 6° du titre CONDITIONS ci-dessus, sont suspendus pour toute période comprise entre la date d'un avis adressé par l'acquéreur aux locataires des bâtiments à démolir et celle de leur départ.".

Cette motion d'amendement étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Perreault,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

84 03011 Item 102 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Prescott:

WHEREAS the payment of the property taxes are a large expenditure for taxpayers;

WHEREAS the Ville de Montréal has the necessary powers to act;

Moved by Councillor Prescott,
Seconded by Councillors Perreault and Fainstat,

THAT the Comité exécutif consider the possibility of allowing Montréal taxpayers to pay their property taxes in six installments throughout the financial year, without any additional costs as compared with the procedure now in force at the Ville.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Auf der Maur,

To AMEND the text of the motion to replace the phrase "in six installments" by the phrase "in several installments".

This amendment motion having been put, it was adopted unanimously.

The adoption motion, as amended, having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To table with the Greffier the following document:

"LE COMITÉ EXÉCUTIF

recommends an amendment, under Item 30 of the agenda, to the deed of sale now before Council by adding thereto after paragraph 60 under the heading CONDITIONS, the following:

"7° not to proceed with the demolition of the buildings referred to under paragraph 5 before having obtained the written agreement of the tenants of the said buildings or the authorization of the rental board terminate the leases.

TIME LIMITS

The time-limits stipulated under paragraph 5 and 6 of the heading CONDITIONS referred to above, are suspended for any period included between the date of a notice sent by the buyer to the tenants of the buildings to be demolished and date of their leaving of the premises.".

This amendment motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Perreault,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Gardiner et Perreault, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (17)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Savoidakis, Ménard et Christin (27)

Ainsi la motion de retour au Comité exécutif est rejetée.

La motion principale telle que modifiée, est adoptée. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

Le Maire déclare que le vendredi 16 mars 1984 à 15:00 heures, Gaétan Boucher sera reçu à l'Hôtel de Ville.

84 03113 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions étant lu, aucun avis de motions n'est déposé sur la table du Greffier.

À 12:20 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Duro

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc. contenues dans ce procès-verbal, ce dix-neuvième jour de mars 1984.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 16 avril 1984.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Duro

TUESDAY, March 13, 1984.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Gardiner and Perreault, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (17)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Savoidakis, Ménard and Christin (27)

Thus the said motion for refer back to the Comité exécutif was rejected.

The main motion, as amended, was adopted. (Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

The Maire declared that on Friday, March 16, 1984, at 15:00 hours, a reception in honour of Gaëtan Boucher will be held at City Hall.

84 03113 The item of the agenda relating to notices of motions having been read, no notice of motion was tabled with the Greffier.

At 12:20 hours, this day, the Conseil having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this nineteenth day of March 1984.

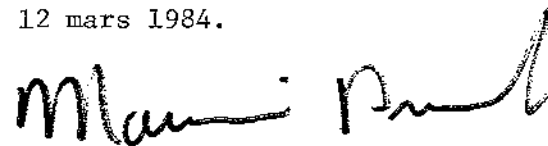
THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

These minutes were ratified at the Council meeting held on April 16, 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil du
12 mars 1984.



Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le SEIZIEME jour d'AVRIL courant pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the SIXTEENTH day of APRIL instant, to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>LUNDI, 16 AVRIL 1984</p> <p>À 15:00 HEURES</p>	<p>REGULAR MEETING</p> <p>OF THE</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>MONDAY, APRIL 16, 1984</p> <p>AT 15:00 HOURS</p>
--	--

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 11 avril 1984.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, SEIZIÈME jour de AVRIL courant, à 15:00 HEURES, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, April 11, 1984.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF for MONDAY, the SIXTEENTH day of APRIL instant, at 15:00 HOURS, in the Council Room, City Hall, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

ORDRE DU JOUR

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Règlement modifiant le règlement autorisant le propriétaire d'une partie du lot 55 du cadastre du quartier est, de construire un bâtiment sur le côté sud de la rue Notre-Dame, à l'est de la rue Bonsecours (6171).

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un emplacement situé dans le quadrilatère borné par l'avenue McGill College, le boulevard de Maisonneuve et les rues Mansfield et Sainte-Catherine.

Expropriation

- a) Abrogation de la résolution 82 05909 du Conseil municipal adoptée le 20 août 1982, relative à l'élargissement de l'avenue McGill College, conformément au plan Mc-70 Saint-Antoine, à l'exception des numéros d'ordre 13, 14 et 15;
- b) Expropriation, aux fins de réserve foncière, de terrains situés dans le quadrilatère borné par l'avenue McGill College, le boulevard de Maisonneuve et les rues Mansfield et Sainte-Catherine, selon le plan Mc-74 Saint-Antoine.

REGULAR MEETING

AGENDA

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

QUESTION PERIOD

REPORTS OF THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Draft zoning by-laws
(1st study)

By-law to amend the By-law authorizing the owner of part of lot 55 of the cadastre of the East Ward, to build a structure on the south side of Notre-Dame Street, east of Bonsecours Street (6171).

By-law to amend the zoning by-law of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Sainte-Cunégonde, Saint-Henri, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a site located in the quadrilateral bounded by McGill College Avenue, Boulevard de Maisonneuve, and Mansfield and Sainte-Catherine Streets.

Expropriation orders

- a) Repeal of resolution 82 05909 of City Council adopted on August 20, 1982, relating to the widening of McGill College Avenue, in accordance with plan Mc-70 Saint-Antoine, excluding items 13, 14 and 15;
- b) Expropriation, for land reserve purposes, of lots located in the quadrilateral bounded by McGill College Avenue, Boulevard de Maisonneuve, and Mansfield and Sainte-Catherine Streets, in accordance with plan Mc-74 Saint-Antoine.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 7 -

Projet d'accord de développement entre la Ville et la Corporation Cadillac Fairview Ltée d'un emplacement situé dans le quadrilatère formé par l'avenue McGill College, le boulevard de Maisonneuve et les rues Mansfield et Sainte-Catherine.

Draft development agreement between the City and Corporation Cadillac Fairview Ltée concerning a site located in the drilateral bounded by McGill College Avenue, Boulevard de Maisonneuve, and Mansfield and Sainte-Catherine Streets.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 8 -

Règlement décrétant la fermeture de ruelles et de rues (Projet Cadillac Fairview Ltée).

By-law to ordain the closing of lan and streets (Projet Cadillac Fairview Ltée).

- 9 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment situé sur l'emplacement 38-3 Centre-Ville.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupanc of a building located on site 38-3 in the Downtown area.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 10 -

Modification au contrat intervenu entre la Ville et Les Investissements Khoury Ltée.

Amendment to the contract entered into between the Ville and Les Investissements Khoury Ltée.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 11 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un emplacement situé du côté nord du boulevard Gouin, à l'est de la limite de Montréal-Nord.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a site located on the north side of Gouin Boulevard, at the east limit of Montréal-Nord.

- 12 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles" (925).

By-law to amend the By-law entitled "By-law concerning the city planning of Pointe-aux-Trembles Ward" (925).

- 13 -

Règlement modifiant le règlement de zonage d'une partie des quartiers Bourget et Saint-Jacques (5226).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of a part of Bourget and Saint-Jacques Wards (5226).

- 14 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis (4980).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel ward and of part of Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent and Saint-Louis Wards (4980)

- 15 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles" (925).

By-law to amend the By-law entitled "By-law concerning the city planning of Pointe-aux-Trembles Ward" (925)

Divers

Sundry

- 16 -

Exclure de la réserve les immeubles décrits aux articles 2 à 5 du plan R-73 Notre-Dame-de-Grâce.

To exclude from the land reserve the immovables described under Articles 2 to 5 of plan R-73 Notre-Dame de Grâce.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)Draft zoning by-laws
(1st study)

- 17 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un emplacement borné au nord par le boulevard de Maisonneuve, à l'ouest par la rue Sainte-Catherine, au sud par le chemin de fer du Canadien Pacifique et à l'est par la station de métro Vendôme.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a site bounded on the north by Boulevard de Maisonneuve, on the west by Sainte-Catherine Street, on the south by the Canadian Pacific Railway tracks, and on the east by the Vendôme Métro station.

- 18 -

Règlement modifiant le règlement concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques (2713):

By-law to amend the By-law concerning authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes (2713):

- a) Monsieur Jacques Nucciaroni - garderie de jour - 7247, avenue de Chateaubriand;
- b) Musée des Beaux-Arts de Montréal - rénovation de l'ancienne école d'art du musée - 3430, avenue du Musée.
- c) La Communauté arménienne catholique de Montréal - aménagement d'une école privée - 12 330, rue Lavigne.

- a) Mr. Jacques Nucciaroni - day-nursery - 7247, de Chateaubriand Avenue;
- b) Musée des Beaux-Arts de Montréal - renovation of the former Museum Art School - 3430, avenue du Musée;
- c) La Communauté arménienne catholique de Montréal - Development of a private school - 12 330, rue Lavigne.

- 19 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984)":

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning exemptions to provide parking units (5984)":

- a) 12064, avenue de Poutrincourt - compensation \$ 1 400,00;
- b) 4229, 48e Rue - compensation \$ 1 400,00;
- c) 1448, rue Saint-Mathieu - compensation \$ 3 400,00;
- d) 6500-02, avenue Papineau - compensation \$ 2 800,00;
- e) 10210, avenue Papineau - compensation \$ 1 400,00;
- f) 5315, avenue Gatineau - compensation \$ 14 000;
- g) côté est du boulevard Saint-Laurent, entre les rues Saint-Zotique et Beaubien - compensation \$ 9 800,00;
- h) 1649-51, rue Fleury est - compensation \$ 5 600,00;
- i) 555, rue Port-Royal ouest - compensation \$ 4 200,00.

- a) 12064 de Poutrincourt Avenue - compensation \$ 1 400,00;
- b) 4229, 48th Street - compensation \$ 1 400,00;
- c) 1448, Saint-Mathieu Street - compensation \$ 3 400,00;
- d) 6500-02 Papineau Avenue - compensation \$ 2 800,00;
- e) 10210 Papineau Avenue - compensation \$ 1 400,00;
- f) 5315 Gatineau Avenue - compensation \$ 14 000,00.
- g) East side of boulevard St-Laurent between St-Zotique and Beaubien Streets - compensation \$9 800,00;
- h) 1649-51 east Fleury Street - compensation \$5 600,00;
- i) 555 Port-Royal St. west - compensation \$4 200,00. *Archives de la Ville de Montréal*

- 20 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un emplacement situé au sud de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Saint-Mathieu et Guy.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a site located south of Sainte-Catherine Street, between Saint-Mathieu and Guy Streets.

- 21 -

Règlement modifiant le règlement sur les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128).

By-law to amend the by-law concerning signs, billboards and advertising units (5128).

- 22 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment situé à l'arrière du 1418, avenue des Pins ouest.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a building located at the rear of 1418 Pine Avenue West.

Projet de règlement

Draft by-law

- 23 -

Fermeture d'une partie de la rue Beaubien, située au nord-est de la rue Cabrini, de l'ancien Chemin des Tanks CNR situé entre la rue Beaubien et les limites de la Cité de Saint-Léonard.

Closing of part of Beaubien Street, located north-east of Cabrini Street, from the former CNR tracks, located between Beaubien Street and the limits of the City of Saint-Léonard.

Approbation d'acte

Approval of deed

- 24 -

Vente par la Ville à Chez Nous des Artistes Inc.

Sale by the City to Chez Nous des Artistes Inc.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)Draft zoning by-laws
(1st study)

- 25 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un emplacement situé sur le côté nord de la rue Beaubien, à l'est de la rue Cabrini.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a site located on the north side of Beaubien Street, east of Cabrini Street.

- 26 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).

- 27 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).

Projets de règlements de zonage
(2e étude)Draft zoning by-laws
(2nd study)

- 28 -

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

a) rue Mentana, entre l'avenue Duluth et la rue Napoléon - compensation \$ 4 200,00;

By-law to amend the by-law concerning exemptions applicable to parking units (5984):

a) Mentana Street, between Duluth Avenue and Napoléon Street - compensation \$ 4 200.00;

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- b) rue Prince Arthur, entre les rues de Bullion et Hôtel de Ville - compensation \$ 2 800,00;
- c) rue Prince Arthur, à l'intersection de la rue Saint-Dominique - compensation \$ 11 200,00.
(27 février 1984)

- b) Prince Arthur Street, between de Bullion and Hôtel de Ville Streets - compensation \$ 2 800,00;
- c) Prince Arthur Street, at the corner of Saint-Dominique Street - compensation \$ 11 200,00.
(February 27, 1984)

- 29 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).
(27 février 1984)

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).
(February 27, 1984)

- 30 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Le Centre des Langues Transatlantiques - école privée de langues - 1535, rue Sherbrooke ouest;
- b) Garderie du Y.M. - Y.W.H.A. & N.H.S. de Montréal - garderie de jour - 5500, avenue Westbury;
- c) Garderie Galijode Inc. - garderie de jour - 6315-25, 13e Avenue;
- d) Les Soeurs de Sainte-Anne - centre culturel et récréatif - 3663, rue Saint-Hubert;
- e) Monovie Ahuntsic Inc. - bureau d'administration et salle de réunions - 2070, boulevard Gouin est.
(27 février 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Le Centre des Langues Transatlantiques - private school for languages - 1535 Sherbrooke Street West;
- b) Garderie de Y.M. - Y.W.H.A. & N.H.S. de Montréal - day-nursery - 5500 Westbury Avenue;
- c) Garderie Galijode Inc. - day-nursery - 6315-25, 13th Avenue;
- d) Les Soeurs de Sainte-Anne - cultural and recreational center - 3663 Saint-Hubert Street;
- e) Monovie Ahuntsic Inc. - administrative office and an information and discussion meeting room - 2070 Gouin Boulevard East.
(February 27, 1984)

- 31 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- Fondation Habitation Champlain Inc. - logements pour personnes âgées ou handicapées - 7150, boulevard Maurice Duplessis.
(27 février 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- Fondation Habitation Champlain Inc. - dwellings for elderly or handicapped persons - 7150 Maurice Duplessis Boulevard.
(February 27, 1984)

- 32 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(27 février 1984)

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(February 27, 1984)

- 33 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Rosemont, Préfontaine et d'une partie du quartier Saint-Eusèbe (3319).
(27 février 1984)

By-law to amend the by-law for the zoning of Rosemont and Préfontaine Wards and of a part of Saint-Eusèbe Ward (3319).
(February 27, 1984)

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 34 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel dans le quadrilatère délimité par les boulevards Gouin et Perras, par une rue projetée sur le côté est et par la limite est de la Municipalité de Montréal-Nord.
(28 février 1984)

By-law providing for the approval of the buildings and occupancy plan of a residential complex in the quadrilateral bounded by Gouin and Perras Boulevards, by a proposed street on the east side and by the east limit of the municipality of Montréal-Nord.
(February 28, 1984)

- 35 -

Règlement modifiant le règlement intitulé: "Zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Édouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray" (4139).
(28 février 1984)

By-law amending the by-law entitled "Zoning of St. John, St. Edward and Montcalm Wards and part of Villeray Ward" (4139).
(February 28, 1984)

- 36 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).
(28 février 1984)

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).
(February 28, 1984)

- 37 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment résidentiel situé dans une partie du quadrilatère délimité par les rues Masson et Dandurand et les 5e et 6e Avenues (6257).
(28 février 1984)

By-law amending the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential building located in a section of the quadrilateral bounded by Masson and Dandurand Streets and 5th and 6th Avenues (6257).
(February 28, 1984)

- 38 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel situé sur le côté est de l'avenue de Rivoli, au nord de la rue Bocage, dans le quartier Ahuntsic.
(28 février 1984)

By-law for the approval of the construction and occupancy plan of a residential complex located on the east side of Rivoli Avenue, north of Bocage Street, in Ahuntsic Ward.
(February 28, 1984)

- 39 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel et commercial au sud de la rue Notre-Dame, entre les 83e et 92e Avenues, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.
(28 février 1984)

By-law bearing approval of the construction and occupancy plan of a residential and commercial complex south of Notre-Dame Street, between 83rd and 92nd Avenues, in the Pointe-aux-Trembles Ward.
(February 28, 1984)

- 40 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur le côté nord de la rue Sauvé, entre les avenues Millen et Durham.
(28 février 1984)

By-law providing for the approval of the construction and occupancy plan of a residential complex on the north side of Sauvé Street, between Millen and Durham Avenues.
(February 28, 1984)

- 41 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(28 février 1984)

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(February 28, 1984)

- 42 -

Règlement modifiant le règlement intitulé: "Règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-Grâce et de Mont-Royal" (3955).
(28 février 1984)

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount-Royal Wards" (3955).
(February 28, 1984)

- 43 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Carrefour Saint-Eusèbe de Montréal Inc. - centre communautaire récréatif et culturel - 2323, rue de Rouen;
- b) Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame (Collège Villa Maria) - gymnase - 4245, boulevard Décarie;
- c) Hôpital Santa Cabrini - agrandissement du garage - 5655, rue Saint-Zotique est;
- d) Commission de formation professionnelle de Montréal Métropolitain - commerce en détail de vêtements de sports pour le Centre de développement physique - 2275, boulevard Saint-Joseph est.
(28 février 1984)

- a) Carrefour Saint-Eusèbe de Montréal Inc. - recreational and cultural community center - 2323 Rouen Street;
- b) Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame (Collège Villa Maria) - gymnasium - 4245 Décarie Boulevard;
- c) Hôpital Santa Cabrini - extension of the garage - 5655 Saint-Zotique Street East;
- d) Commission de formation professionnelle de Montréal Métropolitain - sportswear retail establishment for the Centre de développement physique - 2275 Saint-Joseph Boulevard East.
(February 28, 1984)

- 44 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier" (5189).
(12 mars 1984)

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Sainte-Catherine Street and Dorchester Boulevard, between Saint-André Street and de Lorimier Avenue" (5189).
(March 12, 1984)

- 45 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage d'une partie des quartiers Bourget et Saint-Jacques" (5226).
(12 mars 1984)

By-law amending the By-law entitled "Zoning of part of Bourget and St. James Ward (5226).
(March 12, 1984)

- 46 -

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

By-law amending the By-law concerning exemptions from the requirement of provide parking units (5984):

- a) 2040, rue Mackay - compensation \$ 10 200,00;
- b) rue Beaubien, entre le boulevard Langelier et les Galeries d'Anjou - compensation \$ 16 800,00;
- c) intersection sud-est des rues Sainte-Catherine et Crescent - compensation \$ 37 400,00.
(12 mars 1984)

- a) 2040 Mackay Street - compensation \$ 10 200,00;
- b) Beaubien Street, between Langelier Boulevard and Galeries d'Anjou - compensation - \$ 16 800,00;
- c) south-east intersection of Sainte-Catherine and Crescent Streets - compensation \$ 37 400,00.
(March 12, 1984)

- 47 -

Règlement modifiant le règlement concernant l'occupation des terrains, la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Georges et Saint-André (1651).
(12 mars 1984)

By-law amending the by-law concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of building in certain parts of St. George and St. Andrew Wards (1651).
(March 12, 1984)

- 48 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Église Arménienne Sourp Hagop - agrandissement - 3401, rue Olivar Asselin;
- b) Mission Catholique Italienne Domenico Savio - centre de loisirs et salle paroissiale - 2855, rue Taillon. (12 mars 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Église Arménienne Sourp Hagop - extension - 3401 Olivar Asselin Street;
- b) Mission Catholique Italienne Domenico Savio - recreation Center and parish hall - 2855 Tailion Street. (March 12, 1984)

- 49 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Hongrois - modification et agrandissement du presbytère - 90, rue Guizot ouest, et occupation de la partie agrandie, aux fins d'un centre communautaire. (13 mars 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Hongrois - alteration and extension of the presbytery - 90 Guizot Street West, and occupation of the extended section, for purposes of a community centre. (March 13, 1984)

Égouts pluviaux

Rain-water sewers

- 50 -

\$ 106 300,00 - construction et reconstruction d'un égout pluvial, là où requis, dans le boulevard Gouin, de la 13e Avenue à un point à l'ouest de l'autoroute 25 - Corival Inc. - \$ 99 136,00.

\$ 106 300,00 - laying and rebuilding of a rain-water sewer, where required, in Gouin Boulevard, from 13th Avenue to a point located west of Autoroute 25 - Corival Inc. - \$ 99 136,00.

- 51 -

\$ 151 700,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 196-103, -104, -105 (prolongement de la 28e Avenue), de la rue 195-155, 196-107, 196-5 vers le nord - Mergl Excavation Inc. - \$ 140 915,00.

\$ 151 700,00 - laying of a rain-water sewer in street 196-103, -104, -105 (extension of 28th Avenue), from street 195-155, 196-107, 196-5 towards the north - Mergl Excavation Inc. \$ 140 915,00.

- 52 -

\$ 75 100,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 195-155, 196-107, 196-5, de la rue 196-103, -104, -105 (prolongement de la 28e Avenue) à la rue 191-147, 195-148, -152, -153 - Mergl Excavation Inc. - \$ 69 733,00.

\$ 75 100,00 - laying of a rain-water sewer in street 195-155, 196-107, 196-5, from street 196-103, -104, -105 (extension of 28th Avenue) to street 191-147, 195-148, -152, -153 - Mergl Excavation Inc. \$ 69 733,00.

- 53 -

\$ 331 300,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 191-147, 195-148, -152, -153, de la rue 195-155, 196-5 à la rue 195-147 (Forsyth) - Mergl Excavation Inc. - \$ 309 757,00.

\$ 331 300,00 - laying of a rain-water sewer in street 191-147, 195-148, -152, -153, from street 195-155, 196-5 to street 195-147 (Forsyth) Mergl Excavation Inc. \$ 309 757,00.

- 54 -

\$ 59 000,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 304-3, -4, de la rue 304-5 à la rue 304-2 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 54 540,00.

\$ 59 000,00 - laying of a rain-water sewer in street 304-3, -4, from street 304-5 to street 304-2 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 54 540,00.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 55 -

\$ 91 900,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 304-4, 304-5, 234-61, etc., de la rue Sherbrooke à la rue 304-3 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 85 050,00.

\$ 91 900,00 - laying of a rain-water sewer in street 304-4, 304-5, 234-61, etc., from Sherbrooke Street to street 304-3 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 85 050,00.

- 56 -

\$ 88 900,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 304-2, de la rue 304-3 à la rue 304-1 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 82 750,00.

\$ 88 900,00 - laying of a rain-water sewer in street 304-2, from street 304-3 to street 304-1 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 82 750,00.

- 57 -

\$ 124 900,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 304-1, -2, de la rue 304-3 au boulevard Gouin - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 116 670,00.

\$ 124 900,00 - laying of a rain-water sewer in street 304-1, -2, from street 304-3 to Gouin Boulevard - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 116 670,00.

- 58 -

\$ 142 000,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue Demontigny, d'un point à l'ouest de la rue Regnier au boulevard du Tricentenaire - Compagnie de Gestion et de Construction Lary Inc. - \$ 122 126,61.

\$ 142 000,00 - laying of a rain-water sewer in Demontigny Street, from a point west of Regnier Street to Tricentenaire Boulevard - Compagnie de Gestion et de Construction Lary Inc. - \$ 122 126,61.

Projet d'acte

- 59 -

Approval of Deed

Modification au contrat de vente à A. April Construction Ltée - Opération 20 000 logements - Report des dates de construction.

Modification of the contract of sale to A. April Construction Ltée - Operation 20 000 dwellings - Change of construction dates.

Égouts sanitaires

Sanitary sewers

- 60 -

\$ 795 200,00 - construction d'un égout sanitaire dans le boulevard Gouin, de la 13e Avenue à un point à l'ouest de l'autoroute 25 - Corival Inc. - \$ 582 985,00.

\$ 795 200,00 - laying of a sanitary sewer in Gouin Boulevard, from 13th Avenue to a point located west of Autoroute 25 - Corival Inc. - \$ 582 985,00.

- 61 -

\$ 140 000,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 196-103, -104, -105 (prolongement de la 28e Avenue), de la rue 195-155, 196-107, 196-5 vers le nord - Mergl Excavation Inc. - \$ 104 985,00.

\$ 140 000,00 - laying of a sanitary sewer in street 196-103, -104, -105 (extension of 28th Avenue), from street 195-155, 196-107, 196-5 towards the north - Mergl Excavation Inc. - \$ 104 985,00.

- 62 -

\$ 227 600,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 191-147, 195-148, -152, -153, de la rue 195-155, 196-107, 196-5 à la rue 195-147 (Forsyth) - Mergl Excavation Inc. - \$ 172 035,00.

\$ 227 600,00 - laying of a sanitary sewer in street 191-147, 195-148, -152, -153, from street 195-155, 196-107, 196-5 to street 195-147 (Forsyth) - Mergl Excavation Inc. - \$ 172-035,00.

- 63 -

\$ 127 000,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 304-4, 304-5, 234-61, etc., de la rue Sherbrooke à la rue 304-3 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 96 100,00.

\$ 127 000,00 - laying of a sanitary sewer in street 304-4, 304-5, 234-61, etc., from Sherbrooke Street to street 304-3 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 96 100,00.

- 64 -

\$ 80 500,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 304-3, -4, de la rue 304-5 à la rue 304-2 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 60 550,00.

\$ 80 500,00 - laying of a sanitary sewer in street 304-3, -4, from street 304-5 to street 304-2 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 60 550,00.

- 65 -

\$ 122 000,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 304-2, de la rue 304-3 à la rue 304-1 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 92 250,00.

\$ 122 000,00 - laying of a sanitary sewer in street 304-2, from street 304-3 to street 304-1 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 92 250,00.

- 66 -

\$ 163 100,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 304-1, -2, de la rue 304-3 au boulevard Gouin - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 123 660,00.

\$ 163, 100,00 - laying of a sanitary sewer in street 304-1, -2, from street 304-3 to Gouin Boulevard - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 123 660,00.

- 67 -

\$ 144 000,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue Demontigny, d'un point à l'ouest de la rue Régnier au boulevard du Tricentenaire - Compagnie de Gestion et de Construction Lary Inc. - \$ 100 243,38.

\$ 144 000,00 - laying of a sanitary sewer in Demontigny Street, from a point west of Régnier Street to Tricentenaire Boulevard - Compagnie de Gestion et de Construction Lary Inc. - \$ 100 243,38.

- 68 -

Projet de règlement de zonage (1ère étude)

Draft zoning By-law (1st study)

Règlement modifiant le règlement intitulé: "Règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-Grâce et de Mont-Royal" (3955).

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount-Royal Wards" (3955).

Égouts combinés

Combined sewers

- 69 -

\$ 57 400,00 - construction d'un égout combiné dans la rue 279 (place Salomon Marion), de l'avenue Salomon Marion vers le nord - Mergl Excavation Inc. - \$ 42 840,00.

\$ 57 400,00 - laying of a combined sewer in street 279 (place Salomon Marion), from Salomon Marion Avenue towards the north - Mergl Excavation Inc. - \$ 42 840,00.

- 70 -

\$ 84 000,00 - construction d'un égout combiné dans la rue François Harel, de la rue Pierre Brion ouest à la rue Prince Arthur - Mergl Excavation Inc. - \$ 58 405,00.

\$ 84 000,00 - laying of a combined sewer in François Harel Street, from Pierre Brion Street West to Prince Arthur Street - Mergl Excavation Inc. - \$ 58 405,00.

- 71 -

\$ 154 000,00 - construction d'un égout combiné dans la rue Prince Arthur, de la rue François Harel est à la 43e Avenue - Mergl Excavation Inc. - \$ 107 155,00.

\$ 154 000,00 - laying of a combined sewer in Prince Arthur Street, from François Harel Street East to 43rd Avenue - Mergl Excavation Inc. - \$ 107 155,00.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

Conduites d'eau

Watermains

- 72 -

\$ 98 000,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 191-147, 195-148, -152, -153, de la rue 195-155, 196-107, 196-5 à la rue 195-147 (Forsyth) - Mergl Excavation Inc. - \$ 90 332,50.

\$ 98 000,00 - laying of a secondary watermain in street 191-147, 195-148, 152, 153, from street 195-155, 196-107, 196-5 to street 195-147 (Forsyth) Mergl Excavation Inc. - \$ 90 332,50.

- 73 -

\$ 53 900,00 - construction d'une conduite d'eau dans la rue 196-103, -104, -105 (prolongement de la 28e Avenue), de la rue 195-155, 196-107, 196-5 vers le nord - Mergl Excavation Inc. - \$ 49 715,00.

\$ 53 900,00 - laying of a watermain in street 196-103, -104, -105 (extension of 28th Avenue), from street 195-155, 196-107, 196-5, towards the north - Mergl Excavation Inc. - \$ 49 715,00.

- 74 -

\$ 30 800,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 195-155, 196-107, 196-5, de la rue 195-103, -104, -105 (prolongement de la 28e Avenue) à la rue 191-147, 195-148, -152, -153 - Mergl Excavation Inc. - \$ 27 980,00.

\$ 30 800,00 - laying of a secondary watermain in street 195-155, 196-107, 196-5, from street 195-103, -104, -105 (extension of 28th Avenue) to street 191-147, 195-148, -152, -153 - Mergl Excavation Inc. - \$ 27 980,00.

- 75 -

\$ 32 100,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 304-4, 304-5, 234-61, etc., de la rue Sherbrooke à la rue 304-3 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 29 220,00.

\$ 32 100,00 - laying of a secondary watermain in street 303-4, 304-5, 234-61, etc., from Sherbrooke Street to street 304-3, - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 29 220,00.

- 76 -

\$ 32 500,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 304-2, de la rue 304-3 à la rue 304-1 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 29 545,00.

\$ 32 500,00 - laying of a secondary watermain in street 304-2, from street 304-3 to street 304-1 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 29 545,00.

- 77 -

\$ 26 300,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 304-3, -4, de la rue 304-5 à la rue 304-2 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 23 725,00.

\$ 26 300,00 - laying of a secondary watermain in street 304-3, -4, from street 304-5 to street 304-2 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 23 725,00.

- 78 -

\$ 46 400,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 304-1, -2, de la rue 304-3 au boulevard Gouin - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 42 655,00.

\$ 46 400,00 - laying of a secondary watermain in street 304-1, -2, from street 304-3 to Gouin Boulevard - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 42 655,00.

- 79 -

\$ 12 000,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 279 (place Salomon Marion), de l'avenue Salomon Marion vers le nord - Mergl Excavation Inc. - \$ 10 250,00.

\$ 12 000,00 - laying of a secondary watermain in street 279 (place Salomon Marion), from Salomon Marion Avenue towards the north - Mergl Excavation Inc. - \$ 10 250,00.

- 80 -

\$ 134 000,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Demontigny, d'un point à l'ouest de la rue Régnier au boulevard du Tricentenaire - Compagnie de Gestion et de Construction Lary Inc. - \$ 113 178,10.

\$ 134 000,00 - laying of a secondary watermain in Demontigny Street, from a point west of Régnier Street to Tricentenaire Boulevard - Compagnie de Gestion et de Construction Lary Inc. - \$ 113 178,10.

- 81 -

\$ 25 000,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue François Harel, de la rue Pierre Brion ouest à la rue Prince Arthur - Mergl Excavation Inc. - \$ 20 410,00.

\$ 25 000,00 - laying of a secondary watermain in François Harel Street, from Pierre Brion Street West to Prince Arthur Street - Mergl Excavation Inc. - \$ 20 410,00.

- 82 -

\$ 63 500,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Prince Arthur, de la rue François Harel est à la 43e Avenue - Mergl Excavation Inc. - \$ 52 590,00.

\$ 63 500,00 - laying of a secondary watermain in Prince Arthur Street, from François Harel Street East to 43rd Avenue - Mergl Excavation Inc. - \$ 52 590,00.

- 83 -

\$ 230 700,00 - reconstruction d'une conduite d'eau secondaire dans le boulevard Gouin, de la 13e Avenue à un point à l'ouest de l'autoroute 25 - Corival Inc. - \$ 213 380,00.

\$ 230 700,00 - rebuilding of a secondary watermain in Gouin Boulevard, from 13th Avenue to a point west of Autoroute 25 - Corival Inc. - \$ 213 380,00.

Conduits souterrains

Underground conduits

- 84 -

\$ 1 850 000,00 - (contrat no 474), modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans la rue Sherbrooke, entre les rues Berri et d'Iberville - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 1 340 513,00.

\$ 1 850 000,00 - (contract no 474), alteration and additions to the municipal underground conduits system in Sherbrooke Street, between Berri and d'Iberville Streets - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 1 340 513,00.

- 85 -

\$ 1 257 000,00 - (contrat no 494), modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans la rue Sherbrooke, entre les rues University et Berri - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 907 372,65.

\$ 1 257 000,00 - (contract no. 494), alterations and additions to the municipal underground conduits system in Sherbrooke Street, between University and Berri Streets - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 907 372,65.

- 86 -

\$ 1 150 500,00 - (contrat no 505), construction de conduits souterrains en vue d'un aménagement de distribution mixte dans la rue Davidson, entre les rues Ontario et Rachel - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 799 775,25.

\$ 1 150 500,00 - (contract no. 505), laying of underground conduits for the installation of a mixed distribution system in Davidson Street, between Ontario and Rachel Streets - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 799 775,25.

- 87 -

\$ 2 590 000,00 - contrat no 537), construction de conduits souterrains dans la rue Sherbrooke, de la 1ere Avenue à Robert Chevalier - La Cie de Construction Antagon Ltée - \$ 1 863 690,75.

\$ 2 590 000,00 - (contract no 537), laying of underground conduits in Sherbrooke Street, from 1st Avenue to Robert Chevalier Street - La Cie de Construction Antagon Ltée - \$ 1 863 690,75.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 88 -

\$ 10 000,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage, deux côtés, là où requis, sur la rue 206-4, du boulevard Gouin vers le nord - Canfarge Ltée - \$ 8 425,40.

\$ 10 000,00 - laying of underground lighting conduits, both sides, where required, on street 206-4, from Gouin Boulevard towards the north - Canfarge Ltée - \$ 8 425,40.

- 89 -

\$ 15 300,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage sur les deux côtés de la 4^e Rue, de la 28^e Avenue à la 25^e Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 13 154,66.

\$ 15 300,00 - laying of underground lighting conduits on both sides of 4th Street, from 28th Avenue to 25th Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 13 154,66.

- 90 -

\$ 27 200,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage sur les deux côtés de la rue Dufresne, de la rue Ontario à un point au nord de la rue Larivière - Canfarge Ltée - \$ 20 257,00.

\$ 27 200,00 - laying of underground lighting conduits on both sides of Dufresne Street, from Ontario Street to a point north of Larivière Street - Canfarge Ltée \$ 20 257,00.

- 91 -

\$ 5 800,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage, deux côtés, sur la rue Albert Laberge, de la 16^e Avenue à la 15^e Avenue - Canfarge Ltée - \$ 5 444,00.

\$ 5 800,00 - laying of underground lighting conduits, both sides, on Albert Laberge Street, from 16th Avenue to 15th Avenue - Canfarge Ltée - \$ 5 444,00.

- 92 -

\$ 10 100,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage, côté est, sur la 15^e Avenue, d'un point au sud de la rue Albert Laberge à un point au nord de la rue Albert Laberge - Canfarge Ltée - \$ 9 431,00.

\$ 10 100,00 - laying of underground lighting conduits, east side, on 15th Avenue, from a point south of Albert Laberge Street to a point north of Albert Laberge Street - Canfarge Ltée - \$ 9 431,00.

- 93 -

\$ 81 400,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage sur les deux côtés de la 42^e Avenue, de l'avenue Joliot Curie à l'avenue Fernand Forest - Construction Jeni Inc. - \$ 70 200,00.

\$ 81 400,00 - laying of underground lighting conduits, on both sides of 42nd Avenue, from Joliot Curie Avenue to Fernand Forest Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 70 200,00.

- 94 -

\$ 11 200,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage sur les deux côtés de la 18^e Avenue, de la rue Louis Darveau au boulevard Gouin - Canfarge Ltée - \$ 10 510,00.

\$ 11 200,00 laying of underground lighting conduits on both sides of 18th Avenue, from Louis Darveau Street to Gouin Boulevard - Canfarge Ltée - \$ 10 510,00.

- 95 -

\$ 13 400,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage, côté sud, sur l'avenue Samuel Morse, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue Alfred Nobel - Canfarge Ltée - \$ 12 608,00.

\$ 13 400,00 - laying of underground lighting conduits, south side, on Samuel Morse Avenue, from Alexis Carrel Avenue to Alfred Nobel Avenue - Canfarge Ltée - \$ 12 608,00.

- 96 -

\$ 23 300,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage sur les deux côtés de l'avenue François Larocque, de l'avenue Joliot Curie à la rue Rosario Bayeur - Ciment Indépendant Inc. - \$ 19 950,97.

\$ 23 300,00 - laying of underground lighting conduits on both sides of François Larocque Avenue, from Joliot Curie Avenue to Rosario Bayeur Street - Ciment Indépendant Inc. - \$ 19 950,97.

- 97 -

\$ 7 200,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage sur les deux côtés de la rue Rosario Bayeur, d'un point à l'ouest de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue François Larocque - Ciment Indépendant Inc. - \$ 5 795,80.

\$ 7 200,00 - laying of underground lighting conduits on both sides of Rosario Bayeur Street, from a point west of Alexis Carrel Avenue to François Larocque Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 5 795,80.

- 98 -

\$ 10 500,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage, là où requis, sur la rue Arthur Baraud, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue François Larocque - Ciment Indépendant Inc. - \$ 8 888,90.

\$ 10 500,00 - laying of underground lighting conduits, where required, on Arthur Baraud Street, from Alexis Carrel Avenue to François Larocque Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 8 888,90.

- 99 -

\$ 25 800,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage, deux côtés, sur l'avenue Marcelin Wilson, de la rue Robert Charbonneau au boulevard Henri Bourassa - Ciment Indépendant Inc. - \$ 22 086,84.

\$ 25 800,00 - laying of underground lighting conduits, both sides, on Marcelin Wilson Avenue, from Robert Charbonneau Street to Henri Bourassa Boulevard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 22 086,84.

- 100 -

\$ 9 300,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage, deux côtés, sur la rue Robert Charbonneau, d'un point à l'est de l'avenue Marcelin Wilson à l'avenue Marcelin Wilson - Ciment Indépendant Inc. - \$ 7 947,54.

\$ 9 300,00 - laying of underground lighting conduits, both sides, on Robert Charbonneau Street, from a point east of Marcelin Wilson Avenue to Marcelin Wilson Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 7 947,54.

- 101 -

\$ 7 000,00 - construction de conduits souterrains pour éclairage, deux côtés, sur la rue Louis Carrier, d'un point à l'est de l'avenue Marcelin Wilson à l'avenue Marcelin Wilson - Ciment Indépendant Inc. - \$ 5 982,20.

\$ 7 000,00 - laying of underground lighting conduits, both sides, on Louis Carrier Street, from a point east of Marcelin Wilson Avenue to Marcelin Wilson Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 5 982,20.

- 102 -

\$ 1 150 000,00 - construction de conduits souterrains dans la rue Villeray, entre les avenues Christophe Colomb et Papineau - Chagnon (1975) Ltée - \$ 832 497,30.

\$ 1 150 000,00 - laying of underground conduits in Villeray Street, between Christophe Colomb and Papineau Avenues - Chagnon (1975) Ltée - \$ 832 497,30.

Éclairage

Lighting

- 103 -

\$ 198 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage dans différents secteurs de la Ville (résidentiel 1984 Groupe 1) - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 183 946,75.

\$ 198 000,00 - supply and installation of a lighting system in various sectors of the City (residential 1984 Group 1) Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 183 946,75.

- 104 -

\$ 82 000,00 - fourniture et installation de systèmes d'éclairage et de signalisation dans différents secteurs de la Ville (résidentiel 1984 Groupe 1) - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 65 196,25.

\$ 82 000,00 - supply and installation of lighting and traffic signal systems in various sectors of the City (residential 1984 Group 1) - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 65 196,25.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

Pavages de rues

Street pavings

- 105 -

\$ 53 100,00 - reconstruction du pavage et aménagement urbain sur la rue La Fontaine, de la rue Cuvillier à la rue Davidson (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 45 533,00.

\$ 53 100,00 - rebuilding of the pavement and urban development on La Fontaine Street, from Cuvillier Street to Davidson Street (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 45 533,00.

- 106 -

\$ 123 900,00 - reconstruction du pavage et aménagement urbain sur la rue Davidson, de la rue La Fontaine à la rue Ontario (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 106 146,00.

\$ 123 900,00 - rebuilding of a pavement and urban development on Davidson Street, from La Fontaine Street to Ontario Street (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 106 146,00.

- 107 -

\$ 124 000,00 - reconstruction du pavage et aménagement urbain sur la rue Davidson, de la rue Adam à la rue La Fontaine (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 106 229,00.

\$ 124 000,00 - rebuilding of a pavement and urban development on Davidson Street, from Adam Street to La Fontaine Street (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 106 229,00.

- 108 -

\$ 250 000,00 - reconstruction du pavage et aménagement urbain sur la rue Dézéry, de la rue Adam à la rue Ontario (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 214 268,00.

\$ 250 000,00 - rebuilding of a pavement and urban development on Dézéry Street, from Adam Street to Ontario Street (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 214 268,00.

- 109 -

\$ 53 500,00 - reconstruction du pavage sur l'avenue du Mont-Royal, de la rue Frontenac à la rue d'Iberville (parc industriel Iberville Mont-Royal) - Charles Duranceau Ltée - \$ 26 440,00.

\$ 53 500,00 - rebuilding of a pavement on Mont-Royal Avenue, from Frontenac Street, to d'Iberville Street (Iberville Mont-Royal industrial park) - Charles Duranceau Ltée - \$ 26 440,00.

- 110 -

\$ 107 900,00 - reconstruction du pavage de la rue Hogan, d'un point à l'est de la rue Frontenac à la rue Frontenac (parc industriel Iberville Mont-Royal) - Charles Duranceau Ltée - \$ 55 662,00.

\$ 107 900,00 - rebuilding of a pavement on Hogan Street, from a point east of Frontenac Street to Frontenac Street (Iberville Mont-Royal industrial park) - Charles Duranceau Ltée - \$ 55 662,00.

- 111 -

\$ 153 000,00 - construction et reconstruction du pavage sur la rue Frontenac, d'un point au sud de la rue Marie-Anne à la rue d'Iberville (parc industriel Iberville Mont-Royal) - Charles Duranceau Ltée - \$ 98 359,00.

\$ 153 000,00 - laying and rebuilding of a pavement on Frontenac Street, from a point south of Marie-Anne Street to d'Iberville Street (Iberville Mont-Royal industrial park) - Charles Duranceau Ltée - \$ 98 359,00.

- 112 -

\$ 150 000,00 - reconstruction d'un pavage sur l'avenue Argyle, de la rue Lucien L'Allier à la rue Guy - Ciment Indépendant Inc. - \$ 132 425,49.

\$ 150 000,00 - rebuilding of a pavement on Argyle Avenue, from Lucien L'Allier Street to Guy Street - Ciment Indépendant Inc. - \$ 132 425,49.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 113 -

\$ 64 500,00 - construction d'un pavage sur la 4e Rue, de la 28e Avenue à la 25e Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 40 455,20.

\$ 64 500,00 - laying of a pavement on 4th Street, from 28th Avenue to 25th Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 40 455,20.

- 114 -

\$ 26 100,00 - construction d'un pavage sur la rue Albert Laberge, de la 16e Avenue à la 15e Avenue - Canfarge Ltée - \$ 16 621,00.

\$ 26 100,00 - laying of a pavement on Albert Laberge Street, from 16th Avenue to 15th Avenue - Canfarge Ltée - \$ 16 621,00.

- 115 -

\$ 59 200,00 - construction d'un pavage sur la 15e Avenue, d'un point au sud de la rue Albert Laberge à un point au nord de la rue Albert Laberge - Canfarge Ltée - \$ 39 100,00.

\$ 59 200,00 - laying of a pavement on 15th Avenue, from a point south of Albert Laberge Street to a point north of Albert Laberge Street - Canfarge Ltée - \$ 39 100,00.

- 116 -

\$ 378 600,00 - construction d'un pavage sur la 42e Avenue, de l'avenue Joliot Curie à l'avenue Fernand Forest - Construction Jeni Inc. - \$ 255 125,00.

\$ 378 600,00 - laying of a pavement on 42nd Avenue, from Joliot Curie Avenue to Fernand Forest Avenue - Construction Jeni Inc. - 255 125,00.

- 117 -

\$ 42 300,00 - construction d'un pavage, côté sud, sur l'avenue Samuel Morse, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue Alfred Nobel - Canfarge Ltée - \$ 26 841,00.

\$ 42 300,00 - laying of a pavement, south side, on Samuel Morse Avenue, from Alexis Carrel Avenue to Alfred Nobel Avenue - Canfarge Ltée - \$ 26 841,00.

- 118 -

\$ 64 800,00 - construction d'un pavage sur la 18e Avenue, de la rue Louis Darveau au boulevard Gouin - Canfarge Ltée - \$ 42 286,00.

\$ 64 800,00 - laying of a pavement on 18th Avenue, from Louis Darveau Street to Gouin Boulevard - Canfarge Ltée - \$ 42 286,00.

- 119 -

\$ 286 000,00 - reconstruction du pavage et aménagement urbain sur la rue Darling, de la rue Adam à la rue Ontario - Compagnie de pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 244 626,50.

\$ 286 000,00 - rebuilding of a pavement and urban development on Darling Street, from Adam Street to Ontario Street - Compagnie de pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 244 626,50.

- 120 -

\$ 89 000,00 - construction d'un pavage sur l'avenue François Larocque, de l'avenue Joliot Curie à l'avenue Rosario Bayeur - Ciment Indépendant Inc. - \$ 56 877,21.

\$ 89 000,00 - laying of a pavement on François Larocque Avenue, from Joliot Curie Avenue to Rosario Bayeur Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 56 877,21.

- 121 -

\$ 26 400,00 - construction d'un pavage sur la rue Rosario Bayeur, d'un point à l'ouest de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue François Larocque - Ciment Indépendant Inc. - \$ 16 728,10.

\$ 26 400,00 - laying of a pavement on Rosario Bayeur Street, from a point west of Alexis Carrel Avenue to François Larocque Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 16 728,10.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 122 -

\$ 29 300,00 - construction d'un pavage sur la rue Arthur Baraud, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue François Larocque - Ciment Indépendant Inc. - \$ 18 386,33.

\$ 29 300,00 - laying of a pavement on Arthur Baraud Street, from Alexis Carrel Avenue to François Larocque Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 18 386,33.

- 123 -

\$ 96 200,00 - construction d'un pavage sur l'avenue Marcelin Wilson, d'un point au sud de la rue Robert Charbonneau au boulevard Henri Bourassa - Ciment Indépendant Inc. - \$ 62 369,40.

\$ 96 200,00 - laying of a pavement on Marcelin Wilson Avenue, from a point south of Robert Charbonneau Street to Henri Bourassa Boulevard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 62 369,40.

- 124 -

\$ 33 100,00 - construction d'un pavage sur la rue Robert Charbonneau, d'un point à l'est de l'avenue Marcelin Wilson à l'avenue Marcelin Wilson - Ciment Indépendant Inc. - \$ 21 022,30.

\$ 33 100,00 - laying of a pavement on Robert Charbonneau Street, from a point east of Marcelin Wilson Avenue to Marcelin Wilson Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 21 022,30.

- 125 -

\$ 32 100,00 - construction d'un pavage sur la rue Louis Carrier, d'un point à l'est de l'avenue Marcelin Wilson à l'avenue Marcelin Wilson - Ciment Indépendant Inc. - \$ 20 303,30.

\$ 32 100,00 - laying of a pavement on Louis Carrier Street, from a point east of Marcelin Wilson Avenue to Marcelin Wilson Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 20 303,00.

- 126 -

\$ 205 700,00 - construction d'un pavage sur la rue Dufresne, de la rue Ontario à un point au nord de la rue Larivière - Canfarge Ltée - \$ 142 135,00.

\$ 205 700,00 - laying of a pavement on Dufresne Street, from Ontario Street to a point north of Larivière Street - Canfarge Ltée - \$ 142 135,00.

- 127 -

\$ 68 600,00 - construction d'un pavage sur la rue 206-4, du boulevard Gouin vers le nord - Canfarge Ltée - \$ 43 640,10.

\$ 68 600,00 - laying of a pavement on street 206-4, from Gouin Boulevard towards the north - Canfarge Ltée - \$ 43 640,10.

Trottoirs

Sidewalks

- 128 -

\$ 10 000,00 - reconstruction des trottoirs, deux côtés, sur la rue La Fontaine, de la rue Cuvillier à la rue Davidson (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 8 554,00.

\$ 10 000,00 - rebuilding of sidewalks, both sides, on La Fontaine Street, from Cuvillier Street to Davidson Street (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 8 554,00.

- 129 -

\$ 23 800,00 - reconstruction des trottoirs, deux côtés, sur la rue Davidson, de la rue La Fontaine à la rue Ontario (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 20 367,00.

\$ 23 800,00 - rebuilding of sidewalks, both sides, on Davidson Street, from La Fontaine Street to Ontario Street (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 20 367,00.

- 130 -

\$ 21 600,00 - reconstruction des trottoirs, deux côtés, sur la rue Davidson, de la rue Adam à la rue La Fontaine - Canfarge Ltée - \$ 18 551,00.

\$ 21 600,00 - rebuilding of sidewalks, both sides, on Davidson Street, from Adam Street to La Fontaine Street - Canfarge Ltée - \$ 18 551,00. *Archives de la Ville de Montréal*

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 131 -

\$ 52 600,00 - reconstruction des trottoirs, deux côtés, sur la rue Dézéry, de la rue Adam à la rue Ontario (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 45 054,00.

\$ 52 600,00 - rebuilding of sidewalks, both sides, on Dézéry Street, from Adam Street to Ontario Street (PIQA Adam) - Canfarge Ltée - \$ 45 054,00.

- 132 -

\$ 7 800,00 - reconstruction des trottoirs, deux côtés, sur l'avenue du Mont-Royal, de la rue Frontenac à la rue d'Iberville (parc industriel Iberville Mont-Royal) - Charles Duranceau Ltée - \$ 6 275,00.

\$ 7 800,00 - rebuilding of sidewalks, both sides, on Mont-Royal Avenue, from Frontenac Street to d'Iberville Street (Iberville Mont-Royal industrial park) - Charles Duranceau Ltée - \$ 6 275,00.

- 133 -

\$ 14 600,00 - reconstruction des trottoirs, deux côtés, sur la rue Hogan, d'un point à l'est de la rue Frontenac (parc industriel Iberville Mont-Royal) - Charles Duranceau Ltée - \$ 12 670,00.

\$ 14 600,00 - rebuilding of sidewalks, both sides, on Hogan Street, from a point east of Frontenac Street to Frontenac Street (Iberville Mont-Royal industrial park) - Charles Duranceau Ltée - \$ 12 670,00.

- 134 -

\$ 74 600,00 - construction et reconstruction des trottoirs, deux côtés, là où requis, sur la rue Frontenac, d'un point au sud de la rue Marie-Anne à la rue d'Iberville (parc industriel Iberville Mont-Royal) - Charles Duranceau Ltée - \$ 65 229,00.

\$ 74 600,00 - laying and rebuilding of sidewalks, both sides, where required, on Frontenac Street, from a point south of Marie-Anne Street to d'Iberville Street (Iberville Mont-Royal industrial park) - Charles Duranceau Ltée - \$ 65 229,00.

- 135 -

\$ 37 300,00 - reconstruction d'un trottoir, côté nord, et d'une bordure, côté sud, sur l'avenue Argyle, de la rue Lucien L'Allier à la rue Guy - Ciment Indépendant Inc. - \$ 32 975,50.

\$ 37 300,00 - rebuilding of a sidewalk, north side, and of a curb, south side, on Argyle Avenue, from Lucien L'Allier Street to Guy Street - Ciment Indépendant Inc. - \$ 32 975,50.

- 136 -

\$ 8 000,00 - construction d'un trottoir, côté est, sur la 15e Avenue, de la rue Albert Laberge vers le nord - Canfarge Ltée - \$ 6 035,00.

\$ 8 000,00 - laying of a sidewalk, east side, on 15th Avenue, from Albert Laberge Street toward the north - Canfarge Ltée - \$ 6 035,00.

- 137 -

\$ 49 100,00 - construction d'un trottoir, deux côtés, sur la 42e Avenue, du boulevard Perras à l'avenue Fernand Forest - Construction Jeni Inc. - \$ 34 250,00.

\$ 49 100,00 - laying of sidewalks, both sides, on 42nd Avenue, from Perras Boulevard to Fernand Forest Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 34 250,00.

- 138 -

\$ 34 800,00 - construction d'un trottoir, côté sud, sur l'avenue Samuel Morse, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue Alfred Nobel - Canfarge Ltée - \$ 25 918,00.

\$ 34 800,00 - laying of a sidewalk, south side, on Samuel Morse Avenue, from Alexis Carrel Avenue to Alfred Nobel Avenue - Canfarge Ltée - \$ 25 918,00.

- 139 -

\$ 60 800,00 - reconstruction des trottoirs, deux côtés, sur la rue Darling, de la rue Adam à la rue Ontario - Compagnie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 52 076,00.

\$ 60 800,00 - rebuilding of sidewalks, both sides, on Darling Street, from Adam Street to Ontario Street - Compagnie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 52 076,00.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 140 -

\$ 4 400,00 - construction de trottoirs, là où requis, sur l'avenue François Larocque, de l'avenue Joliot Curie à la rue Rosario Bayeur - Ciment Indépendant Inc. - \$ 2 864,60.

\$ 4 400,00 - laying of sidewalks, where required, on François Larocque Avenue, from Joliot Curie Avenue to Rosario Bayeur Street - Ciment Indépendant Inc. - \$ 2 864,60.

- 141 -

\$ 17 900,00 - construction de trottoirs, deux côtés, sur la rue Rosario Bayeur, d'un point à l'ouest de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue François Larocque - Ciment Indépendant Inc. - \$ 12 503,50.

\$ 17 900,00 - laying of sidewalks, both sides, on Rosario Bayeur Street, from a point west of Alexis Carrel Avenue to François Larocque Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 12 503,50.

- 142 -

\$ 30 400,00 - construction de trottoirs, deux côtés, là où requis, sur la rue Arthur Baraud, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue François Larocque - Ciment Indépendant Inc. - \$ 21 249,50.

\$ 30 400,00 - laying of sidewalks, both sides where required, on Arthur Baraud Street, from Alexis Carrel Avenue to François Larocque Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 21 249,50.

- 143 -

\$ 20 700,00 - construction de trottoirs, deux côtés, sur la rue Robert Charbonneau, d'un point à l'est de l'avenue Marcelin Wilson à l'avenue Marcelin Wilson - Ciment Indépendant Inc. - \$ 14 451,40.

\$ 20 700,00 - laying of sidewalks, both sides, on Robert Charbonneau Street, from a point east of Marcelin Wilson Avenue to Marcelin Wilson Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 14 451,40.

- 144 -

\$ 20 200,00 - construction de trottoirs, deux côtés, sur la rue Louis Carrier, d'un point à l'est de l'avenue Marcelin Wilson à l'avenue Marcelin Wilson - Ciment Indépendant Inc. - \$ 14 101,20.

\$ 20 200,00 - laying of sidewalks, both sides, on Louis Carrier Street, from a point east of Marcelin Wilson Avenue to Marcelin Wilson Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 14 101,20.

- 145 -

\$ 22 400,00 - construction d'un trottoir, côté est, sur l'avenue Marcelin Wilson, d'un point au sud de la rue Robert Charbonneau au boulevard Henri Bourassa - Ciment Indépendant Inc. - \$ 15 652,50.

\$ 22 400,00 - laying of a sidewalk, east side, on Marcelin Wilson Avenue, from a point south of Robert Charbonneau Street to Henri Bourassa Boulevard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 15 652,50.

- 146 -

\$ 52 400,00 - construction de trottoirs, côté ouest, sur la rue Dufresne, de la rue Ontario à un point au nord de la rue Larivière - Canfarge Ltée - \$ 39 433,00.

\$ 52 400,00 - laying of sidewalks, west side, on Dufresne Street, from Ontario Street to a point north of Larivière Street - Canfarge Ltée - \$ 39 433,00.

- 147 -

\$ 16 000,00 - construction d'une bordure et reconstruction du trottoir sur la rue d'Iberville, côté est, de l'avenue du Mont-Royal au prolongement de la rue Frontenac - Charles Duranceau Ltée - \$ 13 527,00.

\$ 16 000,00 - laying of a curb and rebuilding of the sidewalk on d'Iberville Street, east side, from Mont-Royal Avenue to the extension of Frontenac Street - Charles Duranceau Ltée - \$ 13 527,00.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

Bordures

Curbs

- 148 -

\$ 16 700,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la 4e Rue, de la 28e Avenue à la 25e Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 11 654,00.

\$ 16 700,00 - laying of curbs, both sides, on 4th Street, from 28th Avenue to 25th Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 11 654,00.

- 149 -

\$ 5 000,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la rue Albert Laberge, de la 16e Avenue à la 15e Avenue - Canfarge Ltée - \$ 3 762,00.

\$ 5 000,00 - laying of curbs, both sides, on Albert Laberge Street, from 16th Avenue to 15th Avenue - Canfarge Ltée - \$ 3 762,00.

- 150 -

\$ 2 800,00 - construction d'une bordure, côté est, sur la 15e Avenue, de la rue Albert Laberge vers le sud - \$ 2 082,00.

\$ 2 800,00 - laying of a curb, east side, on 15th Avenue, from Albert Laberge Street towards the south - \$ 2 082,00.

- 151 -

\$ 90 400,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la 42e Avenue, de l'avenue Joliot Curie au boulevard Perras - Construction Jeni Inc. - \$ 62 760,00.

\$ 90 400,00 - laying of curbs, both sides, on 42nd Avenue, from Joliot Curie Avenue to Perras Boulevard - Construction Jeni Inc. - \$ 62 760,00.

- 152 -

\$ 15 300,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la 18e Avenue, de la rue Louis Darveau au boulevard Gouin - Canfarge Ltée - \$ 11 310,00.

\$ 15 300,00 - laying of curbs, both sides, on 18th Avenue, from Louis Darveau Street to Gouin Boulevard, - Canfarge Ltée - \$ 11 310,00.

- 153 -

\$ 29 700,00 - construction de bordures, là où requis, sur l'avenue François Larocque, de la rue Joliot Curie à la rue Rosario Bayeur - Ciment Indépendant Inc. - \$ 20 687,00.

\$ 29 700,00 - laying of curbs, where required, on François Larocque Avenue, from Joliot Curie Street to Rosario Street - Ciment Indépendant Inc. - \$ 20 687,00.

- 154 -

\$ 10 500,00 - construction d'une bordure, côté ouest, sur l'avenue Marcelin Wilson, d'un point au sud de la rue Robert Charbonneau au boulevard Henri Bourassa - Ciment Indépendant Inc. - \$ 7 286,80.

\$ 10 500,00 - laying of a curb, west side, on Marcelin Wilson Avenue, from a point south of Robert Charbonneau Street to Henri Bourassa Boulevard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 7 286,80.

- 155 -

\$ 16 200,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la rue 206-4, du boulevard Gouin vers le nord - Canfarge Ltée - \$ 11 157,00.

\$ 16 200,00 - construction of curbs, both sides, on street 206-4, from Gouin Boulevard towards the north - Canfarge Ltée - \$ 11 157,00.

Autres travaux

Other works

- 156 -

\$ 24 000,00 - fourniture et installation d'un système de signalisation dans différents secteurs de la Ville (résidentiel 1984 Groupe 1) - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 22 880,80.

\$24 000,00 - supply and installation of a traffic light system in various sectors of the City (residential 1984 Groupe 1) - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$22 880,80.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

Vote de crédits additionnels
Liaison piétonnière
Métro Champ-de-Mars

Voting of additional credits
Pedestrian walkway
Metro Champ-de-Mars

- 157 -

Vote d'un crédit additionnel de \$ 3 457,02 pour la relocalisation ou la modification des utilités publiques dans le cadre de la construction de la liaison piétonnière Champ-de-Mars.

Voting of an additional credit of \$ 3 457,02 for the relocalisation or alteration of public utilities, as part of the construction of the Champ-de-Mars pedestrian walkway.

Vote de crédits
Autres travaux

Voting of credits
Other works

- 158 -

Fabrication et installation de mobilier urbain - Phase 3, et vote de crédits de \$ 800 000,00 à cette fin.

Construction and installation of urban furniture - Phase 3, and voting of credits of \$ 800 000,00 for such purpose.

- 159 -

Falaise Saint-Jacques et biotechnologie générale - aménagement de divers sites et vote de crédits de \$ 100 000,00 à cette fin.

Falaise Saint-Jacques and general biotechnology - development of various sites and voting of credits of \$ 100 000,00 for such purpose.

- 160 -

Rénovation de diverses casernes et vote d'un crédit de \$ 500 000,00 à cette fin.

Renovation of various fire stations and voting of a credit of \$ 500 000,00 for such purpose.

Vote de crédits et octroi de contrats

Voting of credits and awarding of contracts

- 161 -

\$ 74 000,00 - service d'entretien d'ordinateurs Honeywell de l'usine Charles J. Des Bailleurs - 10 mois - et vote d'un crédit à cette fin.

\$ 74 000,00 - Honeywell computer maintenance service at the Charles J. Des Bailleurs plant - 10 months - and voting of a credit for that purpose.

- 162 -

\$ 145 708,50 - achat de châssis de camions 4 x 4 devant recevoir des tours d'eau pour l'usage du Service d'incendie - Camions International Nordest Ltée

\$ 145 708,50 - purchase of 4 x 4 truck chassis to install automated water jets to be used by the Service d'incendie - Camions International Nordest Ltée.

Subventions

Subsidies

- 163 -

Octroi de subventions à diverses bibliothèques privées.

Awarding of subsidies to various private libraries.

Approbation d'actes
Acquisitions

Approval of deeds
Acquisitions

- 164 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 165 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies)

- 166 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 70 931,00.

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 70 931,00.

- 167 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 61 386,00.

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 61 386,00.

- 168 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 27 851,80.

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 27 851,80.

- 169 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 116 514,00.

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard and south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 116 514,00.

- 170 -

Acquisition de 96745 Canada Ltd. de l'immeuble situé au 359-377, rue Saint-Jacques, au prix de \$ 491 300,00.

Acquisition from 96745 Canada Ltd. of the immovable located at 359-377 Saint-Jacques Street, for a price of \$ 491 300,00.

- 171 -

Acquisition de madame Véronique Allard de l'immeuble situé au 2031-33, rue Cabot, au prix de \$ 22 000,00.

Acquisition from Mrs. Véronique Allard of the immovable located at 2031-33 Cabot Street, for a price of \$ 22 000,00.

- 172 -

Acquisition de monsieur Bernard Éthier, aux fins de réserve foncière, d'un immeuble situé aux 900, rue Hibernia et 2303-05, rue Knox, pour le prix de \$ 36 000,00.

Acquisition from Mr. Bernard Éthier, for land reserve purposes, of an immovable located at 900 Hibernia Street, and 2303-05 Knox Street, for a price of \$ 36 000,00.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 173 -

Acquisition de madame Simone Daze-Harbour, aux fins de réserve foncière, d'un terrain situé au sud-est du boulevard Gouin, entre la rue Pierre Baillargeon et la 41e Avenue, pour le prix de \$ 26 500,00.

Acquisition from Mrs. Simone Daze-Harbour, for land reserve purposes, of a lot located south-east of Gouin Boulevard, between Pierre Baillargeon Street and 41st Avenue, for a price of \$ 26 500,00.

- 174 -

Acquisition des résidus de l'expropriation de l'autoroute est-ouest, situés entre les rues d'Iberville et du Havre, au sud de la rue Sainte-Catherine.

Acquisition of land residues following the expropriation of a section of the east-west autoroute, located between d'Iberville and Havre Streets, south of Sainte-Catherine Street.

- 175 -

Acquisition de monsieur Henri Champagne et al, aux fins de dégagement de terrain, de l'immeuble portant le numéro 6105, rue Beaulieu, au nord de la rue Jolicoeur, et vote de crédits à cette fin.

Acquisition from Mr. Henri Champagne et al, for land clearance purposes, of the immovable bearing No. 6105 Beaulieu Street, north of Jolicoeur Street, and voting of credits for that purpose.

- 176 -

Acquisition de monsieur Giacomo Carnevale, aux fins de réserve foncière, d'un terrain situé sur la 12e Avenue, au sud du boulevard Perras, pour le prix de \$ 8 237,00, et vote de crédits à cette fin.

Acquisition from Mr. Giacomo Carnevale, for land reserve purposes, of a lot located on 12th Avenue, south of Perras Boulevard, for a price of \$ 8 237,00, and voting of credits for such purpose.

- 177 -

Acquisition de monsieur Giovanni Miscio, aux fins de réserve foncière, d'un terrain situé au sud du boulevard Perras, pour le prix de \$ 8 370,00, et vote de crédits à cette fin.

Acquisition from Mr. Giovanni Miscio, for land reserve purposes, of a lot located south of Perras Boulevard, for a price of \$ 8 370,00 and voting of credits for such purpose.

- 178 -

Acquisition de monsieur Petros Naniatis, aux fins de réserve foncière, d'un terrain situé sur le boulevard Marc-Aurèle Fortin, au sud du boulevard Perras, pour le prix de \$ 16 200,00 et vote de crédits à cette fin.

Acquisition from Mr. Petros Naniatis, for land reserve purposes, of a lot located on Marc-Aurèle Fortin Boulevard, south of Perras Boulevard, for a price of \$ 16 200,00, and voting of credits for such purpose.

- 179 -

Acquisition de madame Garifalia Aivalioti Daouros, aux fins de réserve foncière, d'un terrain situé sur le boulevard Marc-Aurèle Fortin, au sud du boulevard Perras, pour le prix de \$ 19 981,00, et vote de crédits à cette fin.

Acquisition from Mrs. Garifalia Aivalioti Daouros, for land reserve purposes, of a lot located on Marc-Aurèle Fortin Boulevard, south of Perras Boulevard, for a price of \$ 19 981,00, and voting of credits for such purpose.

- 180 -

Acquisition de monsieur Gerasinos Daouros, aux fins de réserve foncière, d'un terrain situé sur le boulevard Marc-Aurèle Fortin, au sud du boulevard Perras, pour le prix de \$ 19 981,00, et vote de crédits à cette fin.

Acquisition from Mr. Gerasinos Daouros, for land reserve purposes, of a lot located on Marc-Aurèle Fortin Boulevard, south of Perras Boulevard, for a price of \$ 19 981,00, and voting of credits for such purpose.

- 181 -

Acquisition de monsieur A. G. Gunjian, aux fins de réserve foncière, d'un terrain situé sur la 87e Avenue, pour le prix de \$ 15 044,00, et vote de crédits à cette fin.

Acquisition from Mr. A.G. Gunjian, for land reserve purposes, of a lot located on 87th Avenue, for a price of \$ 15 044,00, and voting of credits for such purpose.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

Ventes

Sales

- 182 -

Vente à la compagnie 106507 Canada Ltée d'un emplacement situé au sud-est de l'avenue Ernest Savignac et au sud-ouest de l'avenue Papineau, au prix de \$ 366 213,10.

Sale to the Company 106507 Canada Ltd. of a site located at the south-east of Ernest Savignac Avenue, south-west of Papineau Avenue for a price of \$ 366 213,10.

- 183 -

Vente à Développement Résidentiel Gendev Ltée - emplacement X 40-3 Snowdon.

Sale to Development Residential Gendev Ltée - site X 40 - 3 Snowdon.

- 184 -

Vente à 130680 Canada Inc. des emplacements XI 54-8, -9, -10, -11 et -12, situés du côté est de la 5e Avenue, au nord de la rue Sainte-Catherine et du côté nord de la rue Sainte-Catherine, à l'ouest de la 5e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles, au prix de \$ 400 000,00.

Sale to 130680 Canada Inc. of sites XI 54-8, -9, -10, -11 and -12, located on the east side of 5th Avenue, north of Sainte-Catherine Street, and on the north side of Sainte-Catherine Street, west of 5th Avenue, in the Pointe-aux-Trembles Ward, for a price of \$ 400 000,00.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 185 -

Vente à Les Aménagements Taillon Inc. d'une partie du lot 405 située sur le côté est de la rue Taillon, au nord de la rue Tiffin.

Sale to Les Aménagements Taillon Inc. of part of lot 405 located on the east side of Taillon Street, north of Tiffin Street.

Domaine public

Public domain

- 186 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, certains terrains situés sur le côté est de la rue Taillon, au nord de la rue Tiffin.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of certain lots located on the east side of Taillon Street, north of Tiffin Street.

Ventes

Sales

- 187 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal, aux fins de restauration, d'un immeuble portant les numéros 2390-94, rue Quesnel, pour le prix de \$ 57 001,00.

Sale to the Société Municipale d'Habitation de Montréal, for restoration purposes, of an immovable bearing Nos. 2390-94 Quesnel Street, for a price of \$ 57 001,00.

- 188 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal, aux fins de restauration, d'immeubles portant les numéros 0800-08, rue Charlevoix et 2605-21, rue Coleraine, pour le prix de \$ 445 000,00.

Sale to the Société Municipale d'Habitation de Montréal, for restoration purposes, of immovables bearing Nos. 0800-08, Charlevoix Street and 2605-21 Coleraine Street, for a price of \$ 445 000,00.

- 189 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal, aux fins de restauration du terrain et des bâtiments portant les numéros 2757-77, rue Centre et 1217-23, rue d'Argenson, pour le prix de \$ 417 000,00.

Sale to the Société Municipale d'Habitation de Montréal, for restoration purposes, of the lot and buildings bearing Nos. 2757-77 Centre Street and 1217-23 d'Argenson Street, for a price of \$ 417 000,00.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 190 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal, aux fins de restauration, d'un immeuble portant les numéros 2488-92, rue Coursol, pour le prix de \$ 21 001,00.

Sale to the Société Municipale d'Habitation de Montréal, for restoration purposes, of an immovable bearing Nos. 2488-92 Coursol Street, for a price of \$ 21 001,00.

- 191 -

Vente à monsieur Francesco Sblendorio et al d'un terrain vacant situé sur le coin sud-ouest de la rue Robert-Armour et de l'avenue Adolphe-Caron, pour le prix de \$ 31 093,75.

Sale to Mr. Francesco Sblendorio et al of a vacant lot located at the south-west corner of Robert-Armour Street and Adolphe Caron Avenue, for a price of \$ 31 093,75.

- 192 -

Vente et cession entre la Ville et Hydro-Québec - Sous-station Chabot.

Sale and transfer between the Ville and Hydro-Québec - Chabot sub-station.

- 193 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal, aux fins de restauration, d'un immeuble portant les numéros 2465-69, rue Coursol, pour le prix de \$ 25 001,00.

Sale to the Société Municipale d'Habitation de Montréal, for restoration purposes, of an immovable bearing Nos. 2465-69 Coursol Street, for a price of \$ 25 001,00.

- 194 -

Vente à la Société de Développement de Montréal du terrain sis à l'angle sud-est des rues Ontario et Saint-Timothée, pour le prix de \$ 1,00.

Sale to the Société de Développement de Montréal of the lot located at the south-east corner of Ontario and Saint-Timothée Streets, for a price of \$ 1,00.

Locations

Leases

- 195 -

Location de certains locaux du Centre Épic, pour les besoins du Service des sports et loisirs, pour une somme de \$ 26 700,00.

Leasing of certain premises of Centre Épic to meet the needs of the Service des sports et loisirs, for an amount of \$ 26 700,00.

- 196 -

Location de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal, pour les besoins du Service des sports et loisirs, de locaux situés au 5450, avenue Rosedale, pour une période de cinq ans, à compter du 1er avril 1984.

Leasing from the Office Municipal d'Habitation de Montréal, to meet the needs of the Service des sports et loisirs, of premises located at 5450 Rosedale Avenue, for a period of five years, beginning April 1, 1984.

- 197 -

Location par bail emphytéotique à Restaurant Cathay Inc. d'un immeuble portant les numéros 69 à 73, rue de La Gauchetière ouest, pour une période de vingt-cinq ans.

Leasing by emphyteutic lease to the Restaurant Cathay Inc. of an immovable bearing Nos. 69 to 73 de La Gauchetière Street West, for a period of twenty-five years.

- 198 -

Location par bail emphytéotique à la Coopérative d'Habitation Voisins-Voisines d'un emplacement situé sur le côté est de la rue Fullum au nord de la rue de Rouen, pour une durée de 52 ans.

Leasing by emphyteutic lease to the Coopérative d'Habitation Voisins-Voisines of a site located on the east side of Fullum Street, north of Rouen Street, for a period of 52 years.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 199 -

Location par le Canadien Pacifique Ltée de certains terrains situés au sud-est de la rue Saint-Ambroise, entre l'avenue Greene et la rue Bourget.

Leasing by Canadian Pacific Ltd. of certain lots located south-east of Saint-Ambroise Street, between Greene Avenue and Bourget Street.

- 200 -

Cession et location de la Caserne Gatineau situé au 5353-57, rue Gatineau.

Transfer and leasing of the Gatineau Station located at 5353-57 Gatineau Street.

Approbation d'actes
Divers

Approval of deeds
Sundries

- 201 -

Modification au contrat intervenu entre la Ville et la compagnie 106507 Canada Ltée.

Modification of the contract entered into between the Ville and the Company 106507 Canada Ltd

- 202 -

Modification au contrat intervenu entre la Ville et Les Entreprises Jacques Meunier Inc.

Modification of the contract entered into between the City and Les Entreprises Jacques Meunier Inc.

- 203 -

Modification à l'acte de vente intervenu entre la Ville et Stéphane Foumy.

Modification of the deed of sale entered into between the City and Stéphane Foumy.

- 204 -

Modification au contrat intervenu entre la Ville et Les Investissements Khoury Ltée.

Amendment to the contract entered into between the Ville and Les Investissements Khoury Ltée.

- 205 -

Acte de correction d'un contrat intervenu entre la Société de Développement de Montréal et la Ville de Montréal le 14 octobre 1982.

Deed of correction to a contract entered into between the Société de Développement de Montréal and the Ville de Montréal on October 14, 1982.

- 206 -

Relocalisation du clos Royalmount - horticulture.

Relocation of the Royalmount horticulture enclosure.

- 207 -

Convention entre la Ville et la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal (Château Ramezay) et vote d'un crédit à cette fin.

Agreement between the City and the Montréal Archeological and Numismatic Society (Château Ramezay), and voting of a credit for such purpose.

- 208 -

Échange entre la Ville et Lavo Ltée de terrains situés sur la rue Aylwin, entre la rue Lafontaine et la rue Ontario, moyennant une souite de \$ 61 825,00 en faveur de Lavo Ltée.

Exchange between the Ville and Lavo Ltée of lots located on Aylwin Street, between Lafontaine and Ontario Streets, including a compensation of \$ 61 825,00 in favor of Lavo Ltée

- 209 -

Échange entre la Ville et la société Silencieux G.M.S. Inc. de terrains situés du côté ouest du boulevard Pie-IX, au nord du prolongement des Grandes-Prairies, moyennant une soulte de \$ 79 992,00 en faveur de la Ville.

Exchange between the Ville and the firm Silencieux G.M.S. Inc. of lots located on the west side of Pie-IX Boulevard, north of the extension of Grande-Prairies, including a compensation of \$ 79 992,00 in favor of the Ville.

- 210 -

Prolongation pour 1 an, aux mêmes conditions, d'un bail par lequel Trizec Equities Ltée loue à la Ville des espaces à bureaux situés au 17^e étage de l'immeuble portant le numéro 360, rue Saint-Jacques.

Extension for a period of one year, under the same conditions, of a lease whereby Trizec Equities Ltée leases to the Ville office premises located on the 17th floor of the building bearing No. 360 Saint-Jacques Street.

- 211 -

Abandon de mitoyenneté par la Ville en faveur de monsieur Mardiros Sarkis, alias Martin Hazarian, dans le mur nord-ouest de la bâtisse portant le numéro 8631, boulevard de l'Acadie.

Cancellation of common property by the Ville in favor of Mr. Mardiros Sarkis, known as Martin Hazarian, with respect to the north-west wall of the building bearing No. 8631 Acadie Boulevard.

- 212 -

Rétrocession au Canadien Pacifique de certains terrains situés au sud-est des voies de cette compagnie et au nord-est de Grand Boulevard.

Retrocession to Canadian Pacific of certain lots located south-east of the tracks of the said company, north-east of Grand Boulevard.

Protocole d'entente

Protocol agreement

- 213 -

Protocole d'entente entre la Ville et la Société du Port de Montréal.

Protocol agreement between the Ville and the Société du Port de Montréal.

Domaine public

Public domain

- 214 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rues et parcs, certains terrains situés de part et d'autre du boulevard Marc-Aurèle Fortin, entre les boulevards Gouin et Perras.

Transfer to the City's public domain, for street and park purposes, of certain lots located on both sides of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, between Gouin and Perras Boulevards.

- 215 -

Verser dans le domaine public, à des fins de rues et de parcs, des terrains situés au nord du boulevard Gouin, entre les rues de Saint-Castin et la voie ferrée du C.P. selon les plans G-39 et G-40 Bordeaux.

Transfer to the public domain, for street and park purposes, of lots located north of Gouin Boulevard, between de Saint-Castin Street and the C.P. railway tracks, in accordance with plans G-39 and G-40 Bordeaux.

- 216 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, les terrains requis pour le raccordement de l'avenue de Niverville, entre l'avenue Philippe Panneton et la 15^e Avenue, le tout étant situé dans la zone de remembrement no 1.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of the parcels of land required for providing a connection for de Niverville Avenue, between Philippe Panneton Avenue and 15th Avenue, such lots being located in the No. 1 redivision zone.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

Décret d'expropriation

Expropriation order

- 217 -

Aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté est de la 28e Avenue, au nord de l'avenue André Ampère, et vote de crédits à cette fin.

For land reserve purposes, relating to a site located on the east side of 28th Avenue, north of André Ampère Avenue, and voting of credits for such purpose.

Rétention de services

Retainer for services

- 218 -

Rétention des services de la firme le Groupe B.S.T. Inc. (approvisionnement) et vote d'un crédit à cette fin.

Retainer for the services of the firm Groupe B.S.T. Inc. (supplies) and voting of a credit for such purpose.

- 219 -

Rétention des services de la firme Arthur Anderson et Cie pour la réalisation de l'étude préliminaire du système "Répertoire des informations techniques pour le Service de l'urbanisme" - \$ 27 625,00.

Retainer for the services of the firm Arthur Anderson and Co. for the implementation of the preliminary study of the system "Répertoire des informations techniques pour le Service de l'urbanisme" - \$ 27 625,00.

Divers

Sundry

- 220 -

Vote d'un crédit de \$ 1 666 000,00 pour le financement temporaire des dépenses en immobilisations et des frais d'émission des obligations de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal - \$ 2 716 000,00.

\$1 666 000,00 temporary financing of capital expenditures and of fees for the issue of the bonds of the Commission des services électriques de la Ville de Montréal - \$2 716 000,00.

- 221 -

Ive Biennale Internationale des Arts de la rue - Mtl 1985 - entente tripartite - budget de fonctionnement.

Ive Biennale Internationale des Arts de la rue - Mtl 1985 - tripartite Agreement - operating budget.

- 222 -

Nomination de trois huissiers à la Cour municipale.

Attribution of the title of "huissier à la Cour municipale".

- 223 -

Nomination de monsieur Michel Morin à titre de fiduciaire à la Société d'Archéologie et Numismatique de Montréal, et ce, conformément à l'acte de cession par la Ville à ladite Société de la propriété du Château Ramezay.

Appointment of Mr. Michel Morin as trustee for the Société d'Archéologie et Numismatique de Montréal, in accordance with the Deed of Transfer by the City to the said Société of the property rights to the Château Ramezay.

- 224 -

Financement par le Crédit-Bail Banque Nationale Inc. (AMARC)

Financing by Crédit-Bail Banque Nationale Inc. (AMARC).

- 225 -

Participation financière de la Ville au Congrès International de l'I.A.C.D. tenu du 4 au 7 mai 1984, au montant de \$ 30 000,00.

Financial participation of the Ville to the Congrès International de l'I.A.C.D. to be held from May 4 to May 7, 1984, for the amount of \$ 30 000,00.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 226 -

Participation financière de la Ville à l'Exposition Canadienne Internationale de la Fourrure de Montréal, tenue du 3 au 6 mai 1984, au montant de \$ 35 000,00.

Financial participation of the Ville to the "Exposition Canadienne Internationale de la Fourrure de Montréal", to be held from May 3 to May 6, 1984, for the amount of \$ 35 000,00.

- 227 -

Paiement d'indemnités à des employés invalides de la Ville en attendant l'entrée en vigueur du règlement 6122.

Payment of indemnities to disabled employees of the Ville pending the coming into force of By-law 6122.

Projet de règlement

Draft By-law

- 228 -

Fermeture de la rue sise au sud-ouest du boulevard Pie-IX, entre les 54e et 56e Rues.

Closing of the street located south-west of Pie IX Boulevard, between 54th and 56th Streets.

Domaine public

Public domain

- 229 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rues, et dans le domaine privé, certains terrains situés au sud-ouest du boulevard Pie-IX, entre les 54e et 56e Rues.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, and to the private domain, of certain lots located south-west of Pie IX Boulevard, between 54th and 56th Streets.

Abrogation de résolution

Repeal of a resolution

- 230 -

Abrogation de la résolution 84 03086, en date du 12 mars 1984, relative à la fermeture des lots 854-9 et 854-10.

Repeal of resolution 84 03086 dated March 12, 1984 concerning the closing of lots 854-9 and 854-10.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 231 -

Fermeture des lots (parc) 854-9 et 854-10 situés sur le côté est de la rue Saint-Christophe, au nord du boulevard de Maisonneuve.

Closing of lots (park) 854-9 and 854-10 located on the east side of Saint-Christophe Street, north of Boulevard de Maisonneuve.

- 232 -

Règlement décrétant certaines mesures relatives au bien-être des citoyens en cas de grève ou de lock-out dans un cimetière

By-law ordaining certain measures to be taken for the welfare of the population in case of a strike or lock-out in a cemetery.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 233 -

Règlement exigeant des unités de stationnement.

By-law concerning required parking units.

Projets de règlements

Draft By-laws

- 234 -

Fermeture comme parc d'une parcelle du parc L.O. Taillon situé au nord-ouest de la rue Bellerive et au nord-est de la rue Taillon.

Closing of a section of L.O. Taillon Park located north-west of Bellerive Street, north-east of Taillon Street.

- 235 -

Fermeture comme rue d'un emplacement situé au sud-est de la rue Saint-Jacques et au nord-est de la rue du Couvent.

Closing as a street of a site located south-east of Saint-Jacques Street, north-east of Couvent Street.

- 236 -

Fermeture des rues de part et d'autre du boulevard Marc-Aurèle Fortin, entre le boulevard Perras et les voies ferrées du C.N.

Closing of streets on both sides of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, between Perras Boulevard and the C.N. Railways tracks.

- 237 -

Règlement décrétant la fermeture de rues et de parties de rues de part et d'autre du boulevard Marc-Aurèle Fortin, entre les boulevards Perras et Maurice Duplessis.

By-law to ordain the closing of streets and sections of streets on both sides of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, between Perras and Maurice Duplessis Boulevards.

- 238 -

Règlement interdisant de déroger à une condition prévue dans une autorisation.

By-law to prohibit derogation from a condition stipulated in an authorization.

Projets de règlements de zonage
 (1ère étude)

Draft zoning By-laws
 (1st study)

- 239 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).

- 240 -

Règlement modifiant le Règlement sur les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128).

By-law to amend the By-law concerning signs, billboards and advertising units (5128).

MOTIONS

Motions

- 241 -

Conseiller Rasoulis - Donner un nom grec à un parc ou à une rue dans le secteur du parc Extension.

Councillor Rasoulis - To give a Greek name to a park or a street located in the Park Extension sector.

- 242 -

Conseiller Rotrand - Demande à la C.U.M. et à la C.T.C.U.M. de promouvoir le service de la ligne 166 qui dessert les secteurs Snowdon-Côte-des-Neiges.

Councillor Rotrand - Request to the M.U.C. and the M.U.C.T.C. to promote service on line 166 serving the Snowdon-Côte-des-Neiges sector.

- 243 -

Conseiller Limonchik - Préparation d'un projet commémoratif en l'honneur de Jackie Robinson.

Councillor Limonchik - Preparation of a commemorative project in honor of Jackie Robinson.

LUNDI, 16 avril 1984.
MONDAY, April 16, 1984.

- 244 -

Conseiller Cardinal - Remise sur pied du programme de distribution de fleurs aux individus.

Councillor Cardinal - Renewal of the flower distribution program intended for the public.

- 245 -

Conseiller Prescott - Sursis à la démolition de l'école Devonshire et consultation populaire dans les quartiers limitrophes.

Councillor Prescott - Postponement of the demolition of the Devonshire School and public consultation in the districts located near the school.

Avis de motions.

Notice of motions.

Le Greffier de la Ville,

Maurice Brunet

ASSEMBLEE REGULIERE

tenue le LUNDI, 16 avril 1984,
à 15:00 heures.

SONT PRESENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers
Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, Desjardins F.,
Roussille, Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Provost,
Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo,
Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard,
Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis,
Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Auf der Maur,
Berliner et Rasoulis.

Les conseillers La Roche, Prigent et Christin
ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et
MM. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier
adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

Sur la proposition du conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre, la motion suivante
est, du consentement unanime des membres présents,
soumise et adoptée:

"Ce Conseil a appris avec regret le décès de monsieur J.-Adhémar
Raynault qui fut conseiller municipal de 1934 à 1936 et Maire
de Montréal de 1936 à 1938 et de 1940 à 1944.

Il désire offrir à la famille du disparu ses plus sincères
condoléances."

Sur la proposition du conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre, la motion suivante
est, du consentement unanime des membres présents,
soumise et adoptée:

"Ce Conseil a appris avec regret le décès de monsieur Gilles
Chevalier qui fut conseiller municipal de 1974 à 1978;

Il désire offrir à la famille du disparu ses plus sincères
condoléances."

ORDRE DU JOUR

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la
ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente étant lu,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de
l'assemblée du Conseil tenue les 12 et 13 mars 1984.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RESOLU en conséquence.

13

REGULAR MEETING

held on MONDAY, April 16, 1984,
at 15:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis.

Councillors La Roche, Prigent and Christin were also present at this meeting at ulterior stages.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

On motion of Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre, the following motion, by unanimous consent of the members present, was submitted and adopted:

"This Conseil has learned with deep sorrow the death of Mr. J.-Adhémar Raynault, who was municipal Councillor from 1934 to 1936 and Mayor of Montréal from 1936 to 1938 and from 1940 to 1944.

The Conseil wishes to extend to the bereaved family its heartfelt sympathy."

On motion of Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre, the following motion, by unanimous consent of the members present, was submitted and adopted:

"This Conseil has learned with deep sorrow the death of Mr. Gilles Chevalier, who was municipal Councillor from 1974 to 1978;

The Conseil wishes to extend to the bereaved family its heartfelt sympathy."

AGENDA

Item I of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on March 12 and 13, 1984.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

LUNDI, 16 avril 1984.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 15:05 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 15:35 heures, constatant que la période prévue de trente minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Melançon concernant les travaux du comité de travail sur les modifications de la Charte;
- 2.- Réponse au conseiller Gardiner concernant le taux d'occupation des appartements du réseau de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal;
- 3.- Réponse au conseiller Rasoulis concernant les comptes de taxes relatifs à l'immeuble portant le numéro 897, rue Jean-Talon ouest;
- 4.- Réponse au conseiller Rotrand concernant la pollution sonore à proximité de la voie rapide Décarie;
- 5.- Réponse au conseiller Faïostat concernant l'existence d'abris nucléaires;
- 6.- Réponse au conseiller Prescott concernant l'utilisation de l'école Devonshire;
- 7.- Réponse à monsieur Christian Beaulieu concernant le nombre de permis de restaurants sur la rue Villeneuve, entre l'avenue du Parc et la rue Saint-Denis;
- 8.- Réponse à monsieur Antoine Bécotte concernant la circulation des camions qui déversent de la neige sur l'ancien site de la Commission de transport de Laval, situé sur le boulevard Henri Bourassa;
- 9.- Réponse à monsieur Paul Cyr concernant la conformité aux règlements de zonage en vigueur du Restaurant "Les Enfants du Pirée" situé au 300, rue Duluth est;
- 10a.- Réponse à monsieur Michel Pouyer concernant la liste des arcades de jeux à Montréal;
- 10b.- Réponse au conseiller Cardinal concernant la liste des incendies majeurs au cours des mois de janvier, février et mars 1984;
- 10c.- Réponse aux membres du Conseil concernant les contrats de publicité accordés par la Ville en 1982-1983 à l'agence Carlson, Rocky & Associates, Inc.;
- 10d.- Réponse au conseiller Melançon concernant le plan de développement informatique 1984;
- 10e.- Réponse au conseiller Rotrand concernant la circulation dans le secteur l'Acadie et Métropolitain;
- 11.- Réponse au conseiller Rotrand concernant la construction de H.L.M. dans les quartiers Snowdon, Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce;
- 12.- Deux rapports sur les virements de crédits effectués à même le chapitre 1.5 du budget "Administration générale - Dépenses générales", pour les périodes du 11 janvier au 1er février 1984, et du 18 janvier au 15 février 1984.

MB

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 15:05 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 15:35 hours, the chairman of the meeting, noting that the thirty-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer for Councillor Melançon concerning the work of the task force on amendments of the Charter;
- 2.- Answer to Councillor Gardiner concerning the rate of occupancy of apartments of the network of the Office Municipal d'Habitation de Montréal;
- 3.- Answer for Councillor Rasoulis concerning tax bills in connection with the immovable bearing No. 897 Jean Talon Street West;
- 4.- Answer to Councillor Rotrand concerning sound pollution near the Decarie Expressway;
- 5.- Answer to Councillor Fainstat concerning the existence of nuclear shelters;
- 6.- Answer to Councillor Prescott concerning the use of Devonshire School;
- 7.- Answer to Mr. Christian Beaulieu concerning the number of restaurant permits on Villeneuve Street, between Parc Avenue and Saint-Denis Street;
- 8.- Answer to Mr. Antoine Bécotte concerning the circulation of trucks which dump snow on the former site of the Commission de transport de Laval, located on Henri Bourassa Boulevard;
- 9.- Answer to Mr. Paul Cyr concerning conformance to the zoning by-laws in force, by the Restaurant "Les Enfants du Pirée" at 300 Duluth Street East;
- 10a.- Answer to Mr. Michel Pouyer concerning the list of game arcades in Montréal;
- 10b.- Answer for Councillor Cardinal concerning the list of major fires during the months of January, February and March 1984;
- 10c.- Answer to the members of the Conseil concerning advertising contracts awarded by the Ville in 1982-1983 to the firm of Carlson, Rockey and Associates, Inc.;
- 10d.- Answer to Councillor Melançon concerning the 1984 data processing development plan;
- 10e.- Answer to Councillor Rotrand concerning traffic in the Acadie and Métropolitain sector;
- 11.- Answer to Councillor Rotrand concerning the construction of H.L.M. in Snowdon, Côte-des-Neiges and Notre-Dame-de-Grâce Wards;
- 12.- Two reports on credits transferred under Chapter 1.5 of the budget "General Administration - General expenses", for the periods from January 11 to February 1, 1984 and from January 18 to February 15, 1984.

M3

QUESTIONS DE PRIVILÈGE

Le conseiller Prescott soulève une question de privilège concernant l'inobservance, dans le cas de la démolition de l'école Devonshire, d'une procédure exigeant l'envoi d'un avis de tout permis de démolition d'un immeuble au conseiller du district où se trouve cet immeuble.

Le conseiller Fainstat soulève une question de privilège afin de savoir si un avis de motion déposé par un conseiller municipal a pour effet de surseoir à toute décision que le Comité exécutif pourrait prendre dans un dossier dont il est déjà saisi.

Le conseiller Perreault soulève une question de privilège concernant l'octroi, par le Comité exécutif, d'un contrat de démolition au montant de \$ 78 200,00, et soutient que cette décision relève de la juridiction du Conseil municipal.

Le président de l'assemblée déclare qu'il répondra à ces questions au cours d'une assemblée subséquente.

Le conseiller Gardiner soulève une question de privilège concernant le délai pour mettre les dossiers de l'ordre du jour du Conseil à la disposition des conseillers qui désirent les consulter.

"Le Greffier devra faire des démarches auprès des responsables pour rendre ces dossiers disponibles à temps" décide le président de l'assemblée.

84 04985 L'article 2 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 04985)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 04986 L'article 3 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 04986)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

M3

QUESTIONS OF PRIVILEGE

Councillor Prescott raised a question of privilege concerning the noncompliance, in the case of the demolition of Devonshire School, with a procedure requiring that a notice in connection with any demolition permit of an immovable be sent to the Councillor of the district in which that immovable is located.

Councillor Fainstat raised a question privilege in order to know if a notice of motion tabled by a municipal councillor has the result of deferring any decision which the Comité exécutif might make with respect to a file already before the Comité.

Councillor Perreault raised a question of privilege concerning the award, by the Comité exécutif of a demolition contract in the amount of \$ 78 200,00, and claimed that such decision comes under the jurisdiction of the Conseil municipal.

The chairman of the meeting stated that he would answer those questions at a later meeting.

Councillor Gardiner raised a question of privilege concerning the delay in making the dossiers in the agenda of the Conseil available to the councillors who wish to consult them.

The chairman of the meeting decided: "The Greffier shall take the necessary steps with those concerned to make those dossiers available on time".

84 04985 Item 2 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 04986 Item 3 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

M3

84 04987 L'article 4 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 04987)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 2, 3 et 4 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 04988 Proposé par le conseiller Lorange,
84 04989 Appuyé par le conseiller Lamarre,
84 04990

De réunir, pour fins d'étude, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 5, 6 et 7 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

À 16:14 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des articles 5, 6 et 7 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne le conseiller Larivée pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, MM. Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, et Marcel Gerbeau, Avocat au Service du contentieux, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 18:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre le comité plénier, jusqu'au mardi 17 avril 1984 à 14:00 heures, pour continuer l'étude des articles 5, 6 et 7 de l'ordre du jour, et que le comité plénier lève sa séance et son président fasse rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil: le conseiller Larivée, président du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

M3

84 04987 Item 4 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 2, 3 and 4 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 04988 Moved by Councillor Lorange,
84 04989 Seconded by Councillor Lamarre,
84 04990

To group together, for purposes of study, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 5, 6 and 7 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

At 16:14 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of Items 5, 6 and 7 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Larivée to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, and Marcel Gerbeau, Avocat au Service du contentieux, entered the Council Room to answer questions from Councillors.

At 18:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the committee of the whole until Tuesday, April 17, 1984 at 14:00 hours, to continue consideration of Items 5, 6 and 7 of the agenda and that the committee of the whole adjourn the meeting and that its chairman submit a report.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The chairman of the meeting resumed the chair: Councillor Larivée, chairman of the committee of the whole submitted to the chairman of the meeting a report on the progress accomplished and on the decision of the Conseil sitting as a committee of the whole to adjourn its meeting.

M3

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter à une phase ultérieure de la présente assemblée, l'étude et l'adoption des articles 5, 6, 7 et 8 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 04991 L'article 9 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 04991)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 04992 L'article 10 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 04992)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 04993 L'article 11 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 04993)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

M3

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone to an ulterior stage of the present meeting, the study and adoption of Items 5, 6, 7 and 8 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 04991 Item 9 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 04992 Item 10 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 04993 Item 11 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

M3

84 05452 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter à une phase ultérieure de la présente assemblée, l'étude de l'article 12 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 04994 L'article 13 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 04994)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 04995 L'article 14 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 04995)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 04996 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 15 de l'ordre du jour de façon à l'écrire comme suit: "Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels et commerciaux sur le côté sud de la rue Sherbrooke et sur le côté est du boulevard du Tricentenaire, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (6343).".

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 15 de l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 04996)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

M3

84 05452 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone to an ulterior stage of the present meeting, the study of Item 12 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 04994 Item 13 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 04995 Item 14 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 04996 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 15 of the agenda so that it will read as follows: "By-law amending the by-law providing for the approval of the building and occupancy plan of a complex of residential and commercial buildings on the south side of Sherbrooke Street and on the east side of Tricentenaire Boulevard in Pointe-aux-Trembles Ward (6343).".

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 15 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

M3

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 11 et 13 à 15 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 04997 L'article 16 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 04997)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

... D'adopter ledit rapport. ...

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 04998 L'article 17 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 04998)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 04999 L'article 18 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 04999)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 05000 L'article 19 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05000)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

M3

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 11 and 13 to 15 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 04997 Item 16 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 04998 Item 17 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 04999 Item 18 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 05000 Item 19 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article was accordingly read and studied.

M3

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 17 à 19 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 05001 Proposé par le conseiller Lorange,
 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 20 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05002 L'article 21 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05002)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 05003 L'article 22 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05003)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 21 et 22 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 05004 L'article 23 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05004)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

M3

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 17 to 19 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 05001 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 20 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05002 Item 21 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft
by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 05003 Item 22 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft
by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 were accordingly read and studied article
by article.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 21 and 22 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 05004 Item 23 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

M3

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05005 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 24 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05006 L'article 25 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05006)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 6 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

84 05007 L'article 26 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05007)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

84 05008 L'article 27 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05008)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

MB

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05005 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 24 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05006 Item 25 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft
by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 6 were accordingly read and studied article
by article.

84 05007 Item 26 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft
by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article
by article.

84 05008 Item 27 of the agenda having been read to consider the following
report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft
by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

M3

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 25, 26 et 27 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude des dossiers des articles 28 à 67 de l'ordre du jour et de procéder à l'étude de l'article 68 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05009 L'article 68 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05009)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

À 18:15 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MARDI, 17 avril 1984 à 14:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

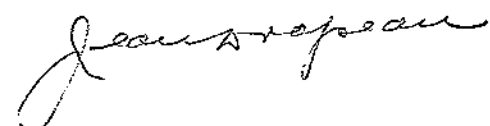
RÉSOLU en conséquence.



LE GREFFIER DE LA VILLE,

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc., contenues dans ce procès-verbal, ce quatrième jour de mai 1984.

LE MAIRE,



In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 25, 26 and 27 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of files of Items 28 to 67 of the agenda and to proceed with the study of Item 68 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05009 Item 68 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

At 18:15 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, April 17, 1984 at 14:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was:

RESOLVED accordingly.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this fourth day of May 1984.

THE MAIRE,

(signed) Jean Drapeau.

M3

tenue le MARDI, 17 avril 1984,
à 14:09 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, La Roche, Desjardins F., Malouf, Magnan, Paris, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Laramée, Vanier, Larivée, Frièrè, Millette, Arpin, Desjardins A., Prègent, Ménard, Fainstat, Gardiner, Bennett, Perreault, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore; Berliner et Rasoulis.

Les conseillers Sigouin, Roussille, Luccisano, Lussier, Trottier, Beauchemin, Rail, Dancosst, Savoidakis, Cardinal, Auf der Maur ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et MM. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

À 14:09 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Sur la proposition du conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre, la motion suivante est,
du consentement unanime des membres présents, soumise
et adoptée:

"Ce Conseil a appris avec regret le décès de monsieur Joseph-Henri Brien qui fut conseiller municipal de 1932 à 1942;

Il désire offrir à la famille du disparu ses plus sincères condoléances."

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 14:10 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 14:30 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

En vertu de l'article 121 de la Charte,

Proposé par le conseiller Fainstat,
Appuyé par les conseillers Simard, Perreault et Gardiner,

Que soit prise en considération dans l'ordre du jour une affaire concernant l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Cette motion est rejetée faute d'unanimité.

MB

held on TUESDAY, April 17, 1984,
at 14:09 hours.

WERE PRESENTS: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors
Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, La Roche, Desjardins F.,
Malouf, Magnan, Paris, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Laramée, Vanier,
Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Prigent, Ménard, Fainstat,
Gardiner, Bennett, Perreault, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard,
Rotrand, Salvatore, Berliner et Rasoulis.

Councillors Sigouin, Roussille, Luccisano, Lussier, Trottier,
Beauchemin, Rail, Dancosst, Savoidakis, Cardinal, Auf der Maur were
also present at this meeting at ulterior stages.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Messrs. Guy Vanier,
Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de
la Ville, Assistant-greffier de la Ville and surintendant.

At 14:09 hours, the chairman of the meeting called the meeting
to order.

On motion of Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre, the following motion,
by unanimous consent of the members present, was submitted
and adopted:

"This Conseil has learned with deep sorrow the death of Mr.
Joseph-Henri Brien who was a member of the Conseil from
1932 to 1942;

The Conseil wishes to extend to the bereaved family its
heartfeld sympathy."

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of
the agenda was suspended at 14:10 hours and Councillors then proceeded
to ask questions.

And, at 14:30 hours, the chairman of the meeting, noting
that the fifteen-minute period provided for had ended, declared the
question period closed.

In accordance with Section 121 of the Charter,

Moved by Councillor Fainstat,
Seconded by Councillors, Simard, Perreault and Gardiner,

That consideration be given, in the agenda, to a matter
concerning the Orchestre Symphonique de Montréal.

That motion was defeated for lack of unanimity.

M3

Le président du Comité exécutif dépose sur la table du Greffier un document d'information sur les unités de production concernant le Comité exécutif et le Conseil.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'étude du dossier mentionné à l'article 10 de l'ordre du jour et de le reporter à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

À 14:40 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des articles 5, 6 et 7 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne le conseiller Larivée pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, MM. Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, et Marcel Gerbeau, Avocat au Service du contentieux, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 15:30 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil: le conseiller Larivée, président du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

84 04988 L'article 5 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 04988)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 6 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

MB

The président du Comité exécutif tabled with the Greffier an information document on production units concerning the Comité exécutif and the Conseil.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the study of file mentioned at Item 10 of the agenda and to report it at an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

At 14:40 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of Items 5, 6 and 7 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Larivée to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, and Marcel Gerbeau, Avocat au Service du contentieux, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 15:30 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The chairman of the meeting resumed the chair: Councillor Larivée, chairman of the committee of the whole, reported progress to chairman of the meeting and the Conseil decision sitting in committee of the whole to adjourn its meeting.

84 04988 Item 5 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 6 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

M3

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 6 et 7 de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Auf der Maur déclare un intérêt pécuniaire dans la question actuellement étudiée par le Conseil.

Le droit de voter du conseiller Auf der Maur étant contesté, les conseillers Lorange et Lamarre demandent le vote enregistré afin que le Conseil décide si le conseiller Auf der Maur peut voter, compte tenu de l'article 125a de la Charte.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: le conseiller Berliner (1)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, et Rotrand (42)

En conséquence, le conseiller Auf der Maur n'a pas de droit de vote dans ces dossiers.

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Perreault,

De retourner au Comité exécutif les dossiers constituant les articles 6 et 7 de l'ordre du jour.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Gardiner et Perreault, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard et Rotrand (11)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, et Berliner (33)

Ainsi ladite motion est rejetée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard et Rotrand dissidents)

MB

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 6 and 7 of the agenda.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously.

Councillor Auf der Maur disclosed a financial interest in the matter now considered by the Conseil.

The right to vote of Councillor Auf der Maur being contested, Councillors Lorange and Lamarre requested that a recorded vote be taken in order that the Conseil decide if Councillor Auf der Maur could vote, taking into account Section 125a of the Charter.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillor Berliner (1)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccicaso, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, and Rotrand (42)

Accordingly, Councillor Auf der Maur don't have the right to vote.

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Perreault,

To refer back to the Comité exécutif the files referred to under Items 6 and 7 of the agenda.

And a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Gardiner and Perreault, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard and Rotrand (11)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, and Berliner (33)

Thus the said motion was rejected.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard and Rotrand dissenting)

84 05010 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 8 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05011 L'article 28 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet
de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05011)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude des articles 29 à 67, 69 à 232 et 234 à 238 de
l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05012 L'article 233 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05012)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 37 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

MB

84 05010 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 8 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05011 Item 28 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of Items 29 to 67, 69 to 232 and 234 to 238 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05012 Item 233 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 37 were accordingly read and studied article by article.

M3

84 05013 L'article 239 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05013)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 233 et 239 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

À 18:00 heures, il est

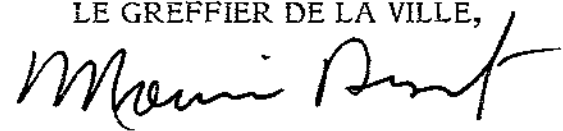
Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MERCREDI, 18 avril 1984 à 20:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

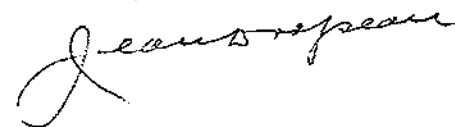
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
quatrième jour de mai 1984.

LE MAIRE,



84 05013 Item 239 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 233 and 239 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

At 18:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to WEDNESDAY, April 18, 1984 at 20:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc, contained in these minutes, this fourth day of May, 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

M3

tenue le MERCREDI, 18 avril 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Luccisano, Paris, Hamelin, Roy A., Varin, Martineau, Rail, Forcillo, Frenière, Savidakis, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, et Berliner.

Les conseillers Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Beauchemin, Provost, Roy G., Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Millette, Arpin, Desjardins A., Prigent, Christin, Salvatore et Auf der Maur ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et MM. Guy Vanier, Léon Laberge, et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

À 20:15 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:15 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:32 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le président de l'assemblée dépose sur la table du Greffier une réponse adressée au conseiller Bennett relative à l'intervention du Service de la restauration des logements, dans les cas de situations urgentes, depuis la mise en application du nouveau Code du logement.

84 05014 L'article 29 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05014)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

held on WEDNESDAY, April 18, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENTS: Councillor Beaudoin, in the chair;

Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Luccisano, Paris, Hamelin, Roy A., Varin, Martineau, Rail, Forcillo, Frenière, Savoidakis, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, and Berliner.

Councillors Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Beauchemin, Provost, Roy G., Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Millette, Arpin, Desjardins A., Prigent, Christin, Salvatore and Auf der Maur were also present at this meeting at ulterior stages.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

At 20:15 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:15 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:32 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

The chairman of the meeting tabled with the Greffier an answer to Councillor Bennett relating to the intervention of the Service de la restauration des logements, in urgent cases, since the effective date of the new housing code.

84 05014 Item 29 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05015 L'article 30 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05015)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05016 L'article 31 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05016)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05017 L'article 32 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05017)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

573

84 05015 Item 30 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05016 Item 31 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05017 Item 32 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

MB

84 05018 L'article 33 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05018)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05019 L'article 34 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05019)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05020 L'article 35 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05020)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05018 Item 33 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05019 Item 34 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05020 Item 35 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05021 L'article 36 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05021)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05022 L'article 37 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05022)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05023 L'article 38 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05023)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 5 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05021 Item 36 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05022 Item 37 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05023 Item 38 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05024 L'article 39 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05024)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 21 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05025 L'article 40 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05025)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05026 L'article 41 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05026)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05024 Item 39 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 21 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put,
it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05025 Item 40 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05026 Item 41 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05027 L'article 42 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05027)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05028 L'article 43 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05028)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05029 L'article 44 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05029)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05027 Item 42 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05028 Item 43 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05029 Item 44 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05030 L'article 45 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05030)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05031 L'article 46 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05031)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05032 L'article 47 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05032)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MB

84 05030 Item 45 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05031 Item 46 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05032 Item 47 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05033 L'article 48 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05033)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05034 L'article 49 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 05034)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05035 à 84 05043 Proposé par le conseiller Lorange,
84 05044 à 84 05051 Appuyé par le conseiller Lamarre,
84 05052 à 84 05054

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 50 à 58, 60 à 67 et 69 à 71 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 05035 à 84 05054)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Salvatore dissidents sur les articles 54 à 57 et 63 à 66 de l'ordre du jour.)

M3

84 05033 Item 48 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05034 Item 49 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05035 à 84 05043 Moved by Councillor Lorange,
84 05044 à 84 05051 Seconded by Councillor Lamarre,
84 05052 à 84 05054

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 50 to 58, 60 to 67 and 69 to 71 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Salvatore dissenting on Items 54 to 57 and 63 to 66 of the agenda)

M3

84 05055 L'article 59 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05055)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05056 à 84 05067 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 72 à 83 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 05056 à 84 05067)

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Salvatore dissidents sur les articles 75 à 78 de l'ordre du jour.)

84 05068 à 84 05086 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 84 à 102 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 05068 à 84 05086)

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05087 L'article 103 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05087)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Salvatore dissidents)

M3

84 05055 Item 59 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05056 to Moved by Councillor Lorange,
84 05067 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 72 to 83 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Salvatore dissenting on Items 75 to 78 of the agenda.

84 05068 to Moved by Councillor Lorange,
84 05086 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 84 to 102 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05087 Item 103 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Salvatore dissenting)

M3

84 05088 L'article 104 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05088)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Salvatore dissidents)

84 05089 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 05111 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 105 à 127 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 05089 à 84 05111)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05112 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 05139 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 128 à 155 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 05112 à 84 05139)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05088 Item 104 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Salvatore dissenting)

84 05089 to Moved by Councillor Lorange,
84 05111 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 105 to 127 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05112 to Moved by Councillor Lorange,
84 05139 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 128 to 155 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05140 L'article 156 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05140)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05141 L'article 157 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05141)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05142 L'article 158 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05142)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05143 L'article 159 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05143)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05140 Item 156 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05141 Item 157 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05142 Item 158 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05143 Item 159 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05144 L'article 160 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05144)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05145 L'article 161 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05145)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05146 L'article 162 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05146)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05147 Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de l'article 163 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05148 L'article 164 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05148)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

MB

84 05144 Item 160 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05145 Item 161 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05146 Item 162 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05147 Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of Item 163 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05148 Item 164 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05149 L'article 165 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05149)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05150 L'article 166 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05150)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05151 L'article 167 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05151)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05152 L'article 168 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05152)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05149 Item 165 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05150 Item 166 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05151 Item 167 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05152 Item 168 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05153 L'article 169 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05153)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05154 L'article 170 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05154)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05155 L'article 171 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05155)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05156 L'article 172 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05156)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport. . .

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05153 Item 169 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05154 Item 170 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05155 Item 171 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05156 Item 172 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

143

84 05157 L'article 173 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05157)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05158 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 174 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05159 L'article 175 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05159)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05160 L'article 176 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05160)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05161 L'article 177 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05161)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05157 Item 173 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05158 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 174 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05159 Item 175 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05160 Item 176 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05161 Item 177 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05162 L'article 178 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05162)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05163 L'article 179 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05163)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05164 L'article 180 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05164)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05165 L'article 181 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05165)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05162 Item 178 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05163 Item 179 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05164 Item 180 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05165 Item 181 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05166 L'article 182 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05166)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05167 L'article 183 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05167)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Perreault,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Gardiner et Perreault, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Berliner (13)

CONTRE: les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, et Prigent (33)

Ainsi ladite motion de retour au Comité exécutif est rejetée et la motion des conseillers Lorange et Lamarre concernant l'article 183 de l'ordre est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Berliner dissidents)

84 05168 L'article 184 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05168)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant,

MB

84 05166 Item 182 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05167 Item 183 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Perreault,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Gardiner and Perreault, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Berliner (13)

AGAINST: Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis and Prigent (33)

Thus the said motion of referring back to the Comité exécutif was rejected and the motion of Councillors Lorange and Lamarre concerning Item 183 of the agenda was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Berliner dissenting)

84 05168 Item 184 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising,

M3

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05169 L'article 185 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05169)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05170 L'article 186 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05170)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05171 L'article 187 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05171)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05172 Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de l'article 188 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

M3

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of that report to an ulterior stage
of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05169 Item 185 of the agenda having been read to consider the
following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05170 Item 186 of the agenda having been read to consider the
following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05171 Item 187 of the agenda having been read to consider the
following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05172 Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of Item 188 of the agenda to an ulterior
stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

M3

84 05173 Proposé par le conseiller Lamarre,
 Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de l'article 189 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05174 Proposé par le conseiller Lamarre,
 Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de l'article 190 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05175 L'article 191 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05175)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05176 L'article 192 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05176)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05177 L'article 193 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05177)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05173 Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of Item 189 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05174 Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of Item 190 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05175 Item 191 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05176 Item 192 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05177 Item 193 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05178 L'article 194 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05178)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05179 L'article 195 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05179)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05180 L'article 196 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05180)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05181 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 197 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05182 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 198 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

M3

84 05178 Item 194 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05179 Item 195 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05180 Item 196 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05181 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 197 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05182 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 198 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

MB

84 05183 L'article 199 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05183)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05184 L'article 200 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05184)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05185 L'article 201 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05185)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05186 L'article 202 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05186)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05183 Item 199 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05184 Item 200 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05185 Item 201 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05186 Item 202 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05187 L'article 203 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05187)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05188 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 204 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05189 L'article 205 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05189)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05190 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 206 de l'ordre du jour de façon à l'écrire comme suit: "Location de Les Équipements Apco Inc., pour fins municipales, d'un emplacement situé au 6 000, rue Notre-Dame ouest."

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 206 de l'ordre du jour, tel qu'il a été modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05190)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05187 Item 203 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05188 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 204 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05189 Item 205 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05190 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the title of Item 206 of the agenda so that it will read as follows: "Leasing from Les Équipements Apco Inc., for municipal purposes, of a site at 6000, rue Notre-Dame West."

This motion having been put, it was adopted unanimously

Item 206 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05191 L'article 207 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05191)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05192 L'article 208 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05192)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05193 L'article 209 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05193)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05194 L'article 210 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05194)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05191 Item 207 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05192 Item 208 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05193 Item 209 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05194 Item 210 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05195 L'article 211 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05195)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05196 L'article 212 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05196)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05197 L'article 213 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05197)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05198 L'article 214 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05198)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05195 Item 211 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05196 Item 212 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05197 Item 213 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05198 Item 214 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05197 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'étude de l'article 213 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05159 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'étude de l'article 175 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05199 L'article 215 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05199)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05200 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 216 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

M3

84 05197 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the study of Item 213 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put,
it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05159 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the study of Item 175 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05199 Item 215 of the agenda having been read to consider the
following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was

RESOLVED accordingly.

84 05200 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 216 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

M3

84 05201 L'article 217 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05201)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05202 L'article 218 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05202)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05203 L'article 219 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05203)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05204 L'article 220 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05204)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05201 Item 217 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05202 Item 218 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05203 Item 219 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05204 Item 220 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05205 L'article 221 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05205)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05206 L'article 222 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05206)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05207 L'article 223 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05207)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05208 L'article 224 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05208)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05205 Item 221 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05206 Item 222 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05207 Item 223 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05208 Item 224 of the agenda having been read to consider the following report of the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

À 23:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au JEUDI, 19 avril 1984 à 00:02 heures
pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

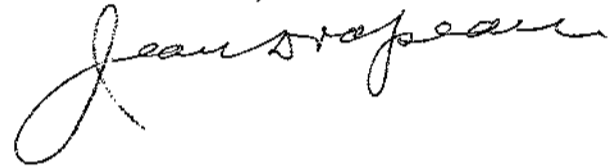
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
quatrième jour de mai 1984.

LE MAIRE,



At 23:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to THURSDAY, April 19, 1984
at 00:02 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously
and it was.

RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix
my signature to the resolutions, etc.,
contained in these minutes, this
fourth day of May 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

M3

tenue le JEUDI, 19 avril 1984,
à 00:02 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Berliner.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et MM. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

À 00:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MARDI, 24 avril 1984 à 20:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

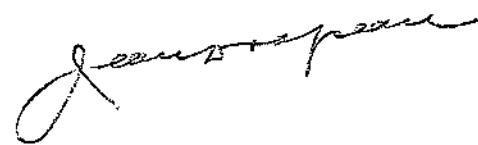
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc., contenues dans ce procès-verbal, ce quatrième jour de mai 1984.

LE MAIRE,



REGULAR ADJOURNED MEETING

held on THURSDAY, April 19, 1984,
at 00:02 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Berliner.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

At 00:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, April 24, 1984
at 20:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimous and
it was

RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my
signature to the resolutions, etc,
contained in these minutes, this
fourth day of May 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

M3

tenue le MARDI, 24 avril 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey et Auf der Maur.

Les conseillers Gagnon-Larocque, Lussier et Prigent ont également assisté à la présente séance à des phases ultérieures.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et MM. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

À 20:00 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:05 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:18 heures, s'étant assuré que les conseillers ne désirent poser aucune autre question, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le président de l'assemblée dépose sur la table du Greffier des réponses écrites aux questions de privilège formulées lors de la séance du 16 avril 1984 par les conseillers Prescott, Perreault et Fainstat:

"Concernant la première question, celle du conseiller Prescott, l'avis mentionné à la résolution du 13 avril 1983 n'a pas été envoyé au conseiller du district.

Cependant, les recherches que j'ai faites indiquent que le règlement 5241, faisait référence à la démolition de résidences pour la protection du Patrimoine résidentiel.

La résolution ne mentionne pas que les immeubles à démolir sont résidentiels ou non; de là, l'ambiguïté.

Mon seul pouvoir en tant que président est de demander au Directeur du Service en question de faire rapport et de lui demander de faire en sorte à l'avenir que ceci ne se reproduise pas."

"Quant à la question du conseiller Perreault, il ne s'agit pas là d'une question de privilège, mais bien d'une demande d'opinion légale à savoir si les prescriptions de la charte de la Ville relatives aux articles 98 et 100 ont été observées.

En vérifiant le dossier ou en adressant une question au président du Comité exécutif, les renseignements auraient pu être sans doute obtenus et de là voir si la loi avait été observée. Ce n'est pas le rôle du président des débats de faire ces vérifications.
(Voir article 104 de la Charte)"

M3

held on TUESDAY, April 24, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey and Auf der Maur.

Councillors Gagnon-Larocque, Lussier and Prigent were also at this meeting at ulterior stages.

Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

At 20:00 hours, the chairman of the meeting declared the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:05 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:18 hours, the chairman of the meeting, having determined that Councillors had no more questions to ask, he declared the question period closed.

The chairman of the meeting tabled with the Greffier written answers to the questions of privilege put forth at the meeting of April 16, 1984 by Councillors Prescott, Perreault and Fainstat:

"Concerning the first question, that of Councillor Prescott, the notice mentioned in the resolution of April 13, 1983 was not sent to the district councillor. However, the research I made shows that By-law 5241 refers to the demolition of residences in connection with the protection of the residential heritage.

The resolution does not mention that the immovables to be demolished are residential or not; which is the reason for the ambiguity.

My only power as chairman is to ask that the Directeur of the department involved submit a report, and to ask that he take the necessary steps so that this does not happen again in the future."

"As to the question of Councillor Perreault, it does not involve a question of privilege but a request for a legal opinion as to whether or not the requirements of the Charter of the Ville in connection with Sections 98 and 100 have been complied with.

By checking the file or by addressing a question to the chairman of the Comité exécutif the information could surely be obtained and it could thus be determined if the law was complied with. It is not up to the chairman of the meeting to check this. (See Section 104 of the Charter)"

M3

"En réponse à la question du conseiller Fainstat, un avis de motion n'a pas pour effet de surseoir à toute décision que le Comité exécutif pourrait prendre dans un dossier dont il est déjà saisi.

Dans le dossier de l'École Devonshire, aux notes explicatives de l'assemblée du 12 mars 1984, était à ce sujet annexée une lettre de SODEMONT datée du 8 février 1984 dont j'extrais le paragraphe suivant:

"Cette construction devrait débuter au printemps prochain immédiatement après la démolition de l'école."

Aucun règlement du Conseil ni article de la charte de la Ville ne me permet de dire que les droits et privilèges des conseillers ont été lésés parce que, à la suite de l'avis de motion déposé le 2 avril 1984, le dossier n'a pas été suspendu."

En vertu de l'article 17 des règlements du Conseil, les conseillers Perreault, Gardiner, Melançon, Rotrand, Boskey et Fainstat désirent alors en appeler au Conseil de la décision du président concernant les questions de privilège des conseillers Perreault et Fainstat.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (13)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin et Auf der Maur (31)

En conséquence, l'appel est rejeté par le Conseil et la décision du président de l'assemblée est maintenue.

Le conseiller Boskey soulève une question de privilège et déclare qu'il a tenté de réserver une salle municipale dans son quartier afin de consulter les citoyens. Le comité exécutif lui a refusé cette location, pour le motif qu'il s'agissait d'une assemblée politique, ce qu'il conteste.

Le président de l'assemblée soutient qu'il ne s'agit pas d'une question de privilège et définit les limites de son rôle en tant que président d'assemblée; il ne peut en particulier se poser en arbitre entre les services et les difficultés des conseillers dans leurs relations avec eux.

En vertu de l'article 17 des règlements du Conseil, les conseillers Boskey, Cardinal, Prescott, Rotrand et Melançon désirent alors en appeler au Conseil de cette décision.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (13)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin et Auf der Maur (32)

En conséquence, l'appel est rejeté par le Conseil et la décision du président de l'assemblée est maintenue.

M3

"In answer to the question of Councillor Fainstat a notice of motion does not result in deferring any decision which the the Comité exécutif might make in connection with a dossier which it is already considering.

In the explanatory notes for the meeting of March 12, 1984, a letter from SODEMONT, dated February 8, 1984 was annexed to the dossier dealing with Devonshire School, of which I quote the following paragraph:

"Construction should start next spring, immediately after the school is demolished."

No regulation of the Conseil or section of the Charter of the Ville can substantiate that rights and privileges of Councillors have been encroached upon because the matter was not postponed further to the notice of motion tabled on April 2, 1984."

In accordance with Section 17 of the Council by-laws, Councillors Perreault, Gardiner, Melançon, Rotrand, Boskey and Fainstat then wished to the Conseil of the decision of the chairman concerning the questions of privilege of Councillors Perreault and Fainstat.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (13)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin and Auf der Maur (31)

Thus the appeal was rejected by the Conseil and the chairman of the meeting's decision was sustained.

Councillor Boskey raised a question of privilege and stated that he tried to reserve a municipal hall in his district in order to consult the citizens. The Comité exécutif refuses such lease stating that was a political meeting, which he contests.

The chairman of the meeting stated that this is not a question of privilege and defines the limits of his role as meeting Chairman; specifically, he cannot act as arbitrator between the departments and the problems councillors might have in their relations with them.

In accordance with Article 17 of the Rules of the Conseil, Councillors Boskey, Cardinal, Prescott, Rotrand and Melançon demanded an appeal to the Conseil against that decision.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (13)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin and Auf der Maur (32)

Accordingly, the appeal was rejected by the Council and the chairman of the meeting's decision was sustained.

M

84 05437 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité de l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous le rubrique 240A de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif concernant un octroi de contrat pour l'émondage d'arbres - Service Forestier Montréal Inc. - \$ 118 851,00.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 240A de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05437)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05438 Proposé par le conseiller Limonchik,
84 05439 Appuyé par le conseiller Melançon,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 225 et 226 de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 05438 et 84 05439)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05440 L'article 227 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05440)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

MB

84 05437 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Article 121 of the Charter, to receive and study, under Item 240A of the agenda, a report from the Comité exécutif concerning the award of a contract for the pruning of trees - Service Forestier Montréal Inc. - \$ 118 851,00.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 240A of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising, and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05438 Moved by Councillor Limonchik,
84 05439 Seconded by Councillor Melançon,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 225 and 226 of the agenda.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 05440 Item 227 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

MB

84 05441 L'article 228 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05441)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05442 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 229 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05443 L'article 230 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05443)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05444 L'article 231 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05444)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05444 Item 228 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 05442 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 229 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05443 Item 230 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 05444 Item 231 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05445 L'article 232 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05445)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles I à II étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05446 L'article 234 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05446)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article I étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05447 L'article 235 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05447)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article I étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05445 Item 232 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 11 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 05446 Item 234 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 05447 Item 235 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05448 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 236 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 05449 L'article 237 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05449)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05450 L'article 238 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05450)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05451 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 240 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

MB

84 05448 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 236 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 05449 Item 237 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED unanimously.

84 05450 Item 238 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 05451 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 240 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

M3

84 04992 L'article 10 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 04992)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Gardiner, Cardinal, Bennett, Limonchik, Melançon, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey dissidents)

84 05452 L'article 12 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 05452)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

Le président de l'assemblée dépose sur la table du Greffier un document relatif aux subventions accordées à diverses bibliothèques privées.

84 05147 L'article 163 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05147)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

MB

84 04992 Item 10 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Gardiner, Cardinal, Bennett, Limonchik, Melançon, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey dissenting)

84 05452 Item 12 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

The chairman of the meeting tabled with the Greffier a document relating to subsidies granted to various private libraries.

84 05147 Item 163 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05168 L'article 184 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05168)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05172 L'article 188 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05172)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05173 L'article 189 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05173)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05174 L'article 190 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 05174)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MB

84 05168 Item 184 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 05172 Item 188 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 05173 Item 189 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 05174 Item 190 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

M3

84 05453 L'article 241 de l'ordre du jour relatif à la motion du conseiller Rasoulis étant lu, le président de l'assemblée déclare qu'en vertu de l'article 48 des règlements du Conseil, cette motion ne peut être discutée en raison de l'absence du proposeur.

Cette motion est en conséquence biffée de l'ordre du jour.

84 05454 L'article 242 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Rotrand:

ATTENDU que les résidants des quartiers Snowdon et Côte-des-Neiges ont un très mauvais service d'autobus depuis l'abandon de la ligne 65 au mois de janvier 1982;

ATTENDU que la CTCUM a finalement reconnu les inconvénients encourus par des milliers d'usagers suite à cette décision en établissant la ligne 166 au mois de janvier 1984;

ATTENDU que le tracé de la ligne 166 ainsi que la fréquence du service contribue à décourager l'utilisation de cette ligne;

ATTENDU que la CTCUM n'a pas respecté sa promesse de distribuer l'horaire de la ligne 166 à l'ensemble des foyers des secteurs visés et de faire une promotion publicitaire de la nouvelle route;

ATTENDU que la CTCUM a annoncé que la ligne 166 est temporaire (essai de 4 mois) et que malgré les multiples plaintes sur la qualité du service, cette dernière n'a toujours rien fait pour corriger la situation;

Proposé par le conseiller Rotrand,
Appuyé par le conseiller Limonchik,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de demander à la CUM et la CTCUM de:

- 1.- distribuer dans les secteurs Snowdon-Côte-des-Neiges l'horaire de la ligne 166 ainsi que d'entreprendre une campagne publicitaire afin de promouvoir le service;
- 2.- déménager le terminus sud de la ligne 166 de l'intersection Guy-Dorchester au Carré Phillips;
- 3.- augmenter la fréquence du service.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Lamarre et Lorange, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (13)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard et Christin (32)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

M3

84 05453 Item 241 of the agenda relating to the motion of Councillor Rasoulis having been read, the chairman of the meeting declared that under the terms of Article 48 of the Rules of the Conseil, the said motion could not be debated because of the absence of the mover.

This motion was accordingly struck out from the agenda.

84 05454 Item 242 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Rotrand:

- WHEREAS the residents of Snowdon and Côte-des-Neiges districts have had a very poor bus service since line 65 was discontinued in January 1982;
- WHEREAS the CTCUM has finally acknowledged the inconvenience caused to thousands of users, as a result of that decision, by establishing line 166 in January 1984;
- WHEREAS the route of line 166 and the frequency of service contribute to discourage people from making use of that line;
- WHEREAS the CTCUM did not honour its promise to distribute a timetable of line 166 to all homes in the sectors involved and to advertise the new route;
- WHEREAS the CTCUM has announced that line 166 is temporary (4-month trial) and in spite of numerous complaints on the quality of the service the CTCUM still has not done anything to correct the situation;

Moved by Councillor Rotrand,
Seconded by Councillor Limonchik,

THAT the Comité exécutif study the possibility of asking the CUM and the CTCUM to:

- 1.- distribute in the Snowdon-Côte-des-Neiges sectors the timetable of line 166 and that it make an advertising campaign to promote that service;
- 2.- move the south terminal of line 166 from the Guy-Dorchester intersection to Carré Phillips;
- 3.- increase the frequency of that service.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Lamarre and Lorange, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (13)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard and Christin (32)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

MB

84 05455 L'article 243 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Limonchik:

ATTENDU que l'athlète Jackie Robinson est devenu, en 1946, le premier joueur noir à oeuvrer dans une ligue de baseball professionnel, et cela, dans la ville de Montréal;

ATTENDU que l'accueil que les Montréalais ont réservé à ce joueur a démontré clairement l'ouverture d'esprit de la population montréalaise et ainsi contribuer à renforcer le caractère cosmopolite, tolérant et accueillant de notre ville;

ATTENDU que l'importance historique, sociale et culturelle de cet évènement a eu des résonances non seulement à Montréal mais dans toute l'Amérique du Nord;

Proposé par le conseiller Limonchik,
Appuyé par les conseillers Gardiner et Melançon,

QUE ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité de préparer un projet commémoratif en l'honneur de Jackie Robinson qui aurait un caractère visible et permanent, et cela après consultation avec les association de sports et de loisirs.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (13)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard et Christin (32)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05456 L'article 244 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Cardinal:

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité pour la Ville de Montréal, de remettre sur pied son programme de distribution de fleurs aux individus et ce, pour l'année 1984. Ce programme avait été abandonné à la fin de l'été 1982.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Lamarre et Lorange, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

MB

84 05455 Item 243 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Limonchik:

WHEREAS athlete Jackie Robinson became the first coloured athlete, in 1946, to play in a professional baseball league, and this was in the Ville de Montréal;

WHEREAS the acceptance Montrealers have displayed for that player has clearly shown the open-mindedness of the Montréal population and thus has contributed to strengthen the cosmopolitan, tolerant and friendly character of our City;

WHEREAS the historical, social and cultural importance of that event has been felt not only in Montréal but in the whole of North America;

Moved by Councillor Limonchik,
Seconded by Councillors Gardiner and Melançon,

THAT this Conseil request that the Comité exécutif study the possibility of preparing a commemorative project in the honor of Jackie Robinson, such project to have a visible and permanent character and to be prepared in consultation with the sports and recreation associations.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Lorange and Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (13)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard and Christin (32)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

84 05456 Item 244 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Cardinal:

THAT the Comité exécutif study the possibility for the Ville de Montréal to reintroduce its program of flower distribution to Montrealers in 1984. That program had been abandoned at the end of the summer in 1982.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Lamarre and Lorange, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

M3

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (13)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard et Christin (31)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05457 L'article 245 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Prescott:

ATTENDU que l'école Devonshire est un édifice en très bon état et est évalué à \$ 1 682 000,00;

ATTENDU que la Ville de Montréal, par l'intermédiaire de la S.D.M., s'apprête à démolir l'école afin de construire des condominiums;

ATTENDU que les revenus moyens des résidents du secteur ne dépassent pas \$ 20 000,00 et que, par conséquent, ces personnes ne pourront pas accéder aux nouveaux logements;

ATTENDU que les résidents du secteur sont aux prises avec des problèmes importants de logements: hausse de loyers, évictions, restaurations, conversions en codominiums;

ATTENDU que l'école Devonshire pourrait répondre à des besoins sociaux soit en l'aménageant en foyer pour personnes âgées, en coopérative d'habitation ou en lui donnant une vocation mixte de logements et centre communautaire;

ATTENDU qu'il n'y a eu aucune consultation avec les résidents du secteur sur la vocation future de cet immeuble;

ATTENDU que bon nombre de groupes ont déjà formulé des hypothèses et/ou projets quant au recyclage de cet immeuble;

Proposé par le conseiller Prescott,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de:

- 1.- surseoir à la démolition de l'école Devonshire ainsi qu'au projet de construction de 21 unités en condominiums;
- 2.- procéder à une consultation populaire dans les quartiers limitrophes afin de connaître le point de vue des résidents quant à la meilleure façon de recycler cet édifice public.

Proposé par le conseiller Prescott,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

"D'amender la motion apparaissant à l'article 245 de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil du 16 avril 1984, de la façon suivante:

- a) Article 1: rayer après le mot "surseoir" les mots "à la démolition de l'école Devonshire ainsi qu' "

l'article 1 se lirait donc comme suit:

"1- surseoir au projet de construction de 21 unités de condominiums."

M3

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (13)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard and Christin (31)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

84 05457 Item 245 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Prescott:

WHEREAS Devonshire School is a building in very good repair and is valued at \$ 1 682,00;

WHEREAS the Ville de Montréal, through the S.D.M., is about to have the school demolished in order to build condominiums;

WHEREAS the mean income of residents in that sector does not exceed \$ 20 000,00 and therefore, those persons will not have access to the new dwellings;

WHEREAS the residents of the sector are confronted with large housing problems: rent increases, evictions, restorations, conversions into condominiums;

WHEREAS Devonshire School could meet social needs, either as a home for elderly persons, housing cooperative or a mixed use, as dwellings and a community center;

WHEREAS there has been no consultation with the residents of the sector on the future use of that building;

WHEREAS many groups already have submitted possibilities and/or projects for recycling that building;

Moved by Councillor Prescott,
Seconded by Councillor Gardiner,

THAT the Comité exécutif study the possibility of

- 1.- postponing the demolition of Devonshire School and the proposed construction of 21 condominium units;
- 2.- proceed with a consultation of the people in the neighbouring districts to find out the views of the residents as to the best way of recycling that public building.

Moved by Councillor Prescott,
Seconded by Councillor Gardiner,

"To amend the motion appearing as item 245 of the agenda of the meeting of the Conseil of April 16, 1984 in the following way:

- a) Article 1: cross out after the word "postponing" the words "the demolition of Devonshire School and the"

so that article 1 will read as follows:

- "1- postponing the proposed construction of 21 condominium units."

M3

- b) Article 2: rayer après le mot "façon" les mots "de recycler cet édifice public"
- remplacer les mots rayés après le mot "façon" par les mots "d'utiliser le terrain sur lequel était construit l'école Devonshire"
- l'article 2 se lirait donc comme suit:
- "2.- procéder à une consultation populaire dans les quartiers limitrophes afin de connaître le point de vue des résidents quant à la meilleure façon d'utiliser le terrain sur lequel était construit l'école Devonshire." "

Le président de l'assemblée accepte cet amendement à la motion principale.

À ce stade de la séance, le président de l'assemblée, étant accusé de partialité par le conseiller Fainstat, expulse ce dernier de la salle du Conseil.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion, telle qu'amendée.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (12)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard et Christin (30)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 05458 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions étant lu, aucun avis de motions n'est déposé sur la table du Greffier.

À 23:59 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Drapeau

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc. contenues dans ce procès-verbal, ce quatrième jour de mai 1984.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 17 mai 1984.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,

Jean Drapeau

LE MAIRE,

Jean Drapeau

TUESDAY, April 24, 1984.

b) Article 2: cross out after the word "way" the words (of recycling that public building"

replace the words crossed out after the word "way" by the words "of using the lot on which Devonshire School was built"

Article 2 would then read as follows:

"2.- proceed with a consultation of the people in the neighbouring districts to find out the views of the residents as to the best way of using the lot on which Devonshire School was built."

The chairman of the meeting accepted that amendment to the main motion.

At that stage of the meeting, the chairman of the meeting being accused of partiality by Councillor Fainstat he expelled the latter from the Council Room.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Lorange and Lamarre, a recorded vote was taken on that motion, as amended.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, and Boskey (12)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris Hamelin, Provost, Roy G., Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard and Christin (30)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

84 05458 The item of the agenda relating to notices of motions having been read, no notice of motion was tabled with the Greffier.

At 23:59 hours, this day, the Conseil having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this fourth day of May 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

These minutes were ratified at the Council meeting held on May 17, 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal de
l'assemblée du Conseil du
16 avril 1984.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

Archives de la Ville de Montréal

Suzanne Drapeau

Conformément à l'avis, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le DIX-SEPTIEME jour de MAI courant, à 20:00 HEURES, pour prendre en délibération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the SEVENTHEENTH day of MAY instant, at 20:00 HOURS, to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>JEUDI, 17 MAI 1984</p> <p>À 20:00 HEURES</p>	<p>REGULAR MEETING</p> <p>OF THE</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>THURSDAY, MAY 17, 1984</p> <p>AT 20:00 HOURS</p>
--	--

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 14 mai 1984.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour JEUDI, DIX-SEPTIÈME jour de MAI courant, à 20:00 HEURES, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, May 14, 1984.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF for THURSDAY, the SEVENTHEENTH day of MAY instant, at 20:00 HOURS, in the Council Room, City Hall, to consider the business specified in the following agenda:

JEUDI, 17 mai 1984.
THURSDAY, May 17, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

REGULAR MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION PERIOD

Projets de règlements de zonage
(2e étude)

Draft zoning by-laws
(2nd study)

- 2 -

Règlement modifiant le règlement autorisant le propriétaire d'une partie du lot 55 du cadastre du quartier est, de construire un bâtiment sur le côté sud de la rue Notre-Dame, à l'est de la rue Bonsecours (6171).
(16 avril 1984)

By-law to amend the by-law authorizing the owner of part of lot 55 of the cadastre of the East Ward, to erect a building on the south side of Notre-Dame Street, east of Bonsecours Street (6171).
(April 16, 1984)

- 3 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).
(16 avril 1984)

By-law amending the zoning by-law for Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).
(April 16, 1984)

- 4 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).
(16 avril 1984)

By-law to amend the Zoning by-law of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).
(April 16, 1984)

- 5 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de la première phase d'un complexe domiciliaire et commercial situé sur le côté sud du boulevard Dorchester, entre les rues Clark et Saint-Urbain (6229).
(16 avril 1984)

By-law amending the by-law bearing approval of the construction and occupancy plan of the first phase of a residential and commercial complex located on the south side of Dorchester Boulevard, between Clark and Saint-Urbain Streets (6229).
(April 16, 1984)

- 6 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment résidentiel pour personnes retraitées situé du côté nord du boulevard Gouin, à l'est de la limite municipale de Montréal-Nord.
(16 avril 1984)

By-law bearing approval of the construction and occupancy plan of a residential building for retired persons, located on the north side of Gouin Boulevard, east of the town limits of Montréal-Nord.
(April 16, 1984)

- 7 -

Règlement modifiant le règlement de zonage d'une partie des quartiers Bourget et Saint-Jacques (5226).
(16 avril 1984)

By-law to amend the by-law concerning the zoning of part of Bourget and Saint-Jacques Wards (5226).
(April 16, 1984)

- 8 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis (4980).
(16 avril 1984)

By-law amending the By-law for the zoning of Lafontaine, Laurier, De Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St-Louis Wards (4980).
(April 16, 1984)

- 9 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels et commerciaux sur le côté sud de la rue Sherbrooke et sur le côté est du boulevard du Tricentenaire, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (6343).
(16 avril 1984)

B By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential and commercial building complex on the south side of Sherbrooke Street, and the east side of Tricentenaire Boulevard, in Pointe-aux-Trembles Ward (6343).
(April 16, 1984)

- 10 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux à l'intersection sud-est du boulevard de Maisonneuve et de l'avenue de Vendôme.
(16 avril 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of an office building at the south-east corner of Boulevard de Maisonneuve and Vendôme Avenue.
(April 16, 1984)

- 11 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Monsieur Jacques Nucciaroni - garderie de jour - 7247, avenue de Chateaubriand;
- b) Musée des Beaux-Arts de Montréal - rénovation de l'ancienne école d'art du musée - 3430, avenue du Musée;
- c) Communauté Arménienne Catholique de Montréal - école privée - 12330, rue Lavigne.
(16 avril 1984)

By-law amending the By-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Mr. Jacques Nucciaroni - day-nursery - 7247 de Chateaubriand Avenue;
- b) Musée des Beaux-Arts de Montréal - renovation of the former Museum Art School - 3430, du Musée Avenue;
- c) Communauté Arménienne Catholique de Montréal - private school - 12330 Lavigne Street.
(16 avril 1984)

- 12 -

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

- a) 12064, avenue de Poutrincourt - compensation \$ 1 400,00;
- b) 4229, 48e Rue - compensation \$ 1 400,00;
- c) 1448, rue Saint-Mathieu - compensation \$ 3 400,00;
- d) 6500-02, avenue Papineau - compensation \$ 2 800,00;
- e) 10210, avenue Papineau - compensation \$ 1 400,00;
- f) 5315, avenue Gatineau - compensation \$ 14 000,00;
- g) côté est du boulevard Saint-Laurent, entre les rues Saint-Zotique et Beaubien - compensation \$ 9 800,00;

By-law amending the By-law on exemptions, respecting parking units (5984):

- a) 12064 de Poutrincourt Avenue - compensation \$ 1 400,00;
- b) 4229, 48th Street - compensation \$ 1 400,00;
- c) 1448, Saint-Mathieu Street - compensation \$ 3 400,00;
- d) 6500-02 Papineau Avenue - compensation \$ 2 800,00;
- e) 10210 Papineau Avenue - compensation \$ 1 400,00;
- f) 5315 Gatineau Avenue - compensation \$ 14 000,00;
- g) east side of boulevard Saint-Laurent, between Saint-Zotique and Beaubien Streets - compensation \$ 9 800,00;

h) 1649-51, rue Fleury est - compensation \$ 5 600,00;

i) 555, rue Port-Royal ouest - compensation \$ 4 200,00.
(16 avril 1984)

h) 1649-51 east Fleury Street - compensation \$ 5 600,00;

i) 555 Port-Royal Street west - compensation \$ 4 200,00.
(April 16, 1984)

- 13 -

Règlement modifiant le règlement sur les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128).
(16 avril 1984)

By-law amending the By-law concerning signs, billboards and advertising units (5128).
(April 16, 1984)

- 14 -

Règlement portant approbation du plan de modification, de construction et d'occupation, du bâtiment portant le numéro 1418, avenue des Pins ouest, connu sous l'appellation "Maison Cormier" et classé monument historique.
(16 avril 1984)

By-law providing for the approval of the alteration, building and occupancy plan of the building bearing No. 1418 des Pins Avenue West, known as "Maison Cormier" classified as historical monument.
(April 16, 1984)

- 15 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à logements multiples pour personnes retraitées au nord de la rue Beaubien et au sud de la limite de la Cité de Saint-Léonard.
(16 avril 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a multi-dwelling building for retired persons north of Beaubien Street, south of the limit of the Cité de Saint-Léonard.
(April 16, 1984)

- 16 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).
(16 avril 1984)

By-law amending the zoning by-law for Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).
(April 16, 1984)

- 17 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).
(16 avril 1984)

By-law amending the zoning by-law for Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).
(April 16, 1984)

- 18 -

Règlement modifiant le règlement intitulé: "Règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal" (3955).
(16 avril 1984)

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount-Royal Wards" (3955).
(April 16, 1984)

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984);

- 19 -

By-law amending the by-law on exemptions concerning parking units (5984):

- a) 1192, rue Bishop - compensation de \$ 3 400,00;
- b) 1106, boulevard Saint-Laurent - compensation de \$ 3 400,00;
- c) 1442/1460, rue Sherbrooke ouest - compensation de \$ 10 200,00;

- a) 1192 Bishop Street - compensation of \$ 3 400,00;
- b) 1106 Saint-Laurent Boulevard - compensation of \$ 3 400,00;
- c) 1442/1460 Sherbrooke Street West - compensation of \$ 10 200,00;

- 20 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law to amend the By-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Centre Hospitalier Saint Mary - agrandissement - 3830, avenue Lacombe;
- b) Coopérative d'Habitation Regain de vie de Pointe-aux-Trembles - résidence pour personnes handicapées - angle nord-est de la rue Notre-Dame et de la 9e Avenue;
- c) École de Diction Les Marionnettes - école privée de diction - 6406, rue Lemay;
- d) Association Sportive de Rosemont Inc. - bureau d'administration d'association à but non lucratif - 5062, 3e Avenue;
- e) Paroisse Grecque Orthodoxe Archangels Michael & Gabriel - agrandissement à l'église et construction d'un clocher - 11801, avenue Élie Blanchard;
- f) Fabrique Saint-Joseph - agrandissement - 551, rue Saint-Martin;
- g) Les Filles de la Sagesse - construction d'une maison provinciale - angle sud-est de la rue Lescarbot et de l'avenue de Repentigny.

- a) Centre Hospitalier Saint Mary - extension - 3830 Lacombe Avenue;
- b) Coopérative d'Habitation Regain de vie de Pointe-aux-Trembles - residence for elderly persons - north-east corner of Notre-Dame Street and 9th Avenue;
- c) Ecole de Diction Les Marionnettes - private elocution school - 6406 Lemay School;
- d) Association Sportive de Rosemont Inc. administration office for a non-profit association - 5062, 3rd Avenue;
- e) Archangels Michael & Gabriel Greek Orthodox Parish - extension of the church and construction of a belfry - 11801 Elie Blanchard Avenue;
- f) Fabrique Saint-Joseph - extension - 551 Saint-Martin Street;
- g) Les Filles de la Sagesse - construction of a provincial house - south-east corner of Lescarbot Street and de Repentigny Avenue.

Vote de crédits et octroi de contrats
Trottoirs

Appropriations and award of contracts
Sidewalks

\$ 21 700,00 - construction de trottoirs, deux côtés, sur la rue André Arnoux, de la 6e Avenue à la 4e Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 16 430,00.

- 21 -

\$ 21 700,00 - laying of sidewalks, both sides, on André Arnoux Street, from 6th Avenue to 4th Avenue -Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 16 430,00.

- 22 -

\$ 1 270 000,00 - reconstruction et élargissement des trottoirs, deux côtés, là où requis, et aménagement urbain sur la rue Sainte-Catherine, de l'avenue de Lorimier à la rue Berri - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 994 913,75.

\$ 1 270,00 - rebuilding and widening of sidewalks, both sides, where required and urban development on Sainte-Catherine Street, from de Lorimier Avenue to Berri Street - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 994 913,75.

- 23 -

\$ 18 300,00 - construction de trottoirs, deux côtés, sur l'avenue Louis Lumière, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel -Ciment

\$ 18 300,00 - laying of sidewalks, both sides, on Louis Lumière Avenue, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Ciment Indépendant Inc.

- 24 -
\$ 32 000,00 - construction de trottoirs, deux côtés, là où requis, sur l'avenue René Descartes, d'un point à l'ouest de la 38e Avenue à l'avenue Alexis Carrel - Ciment Indépendant Inc. - \$ 23 715,60.

\$ 32 000,00 - laying of sidewalks, both sides, where required, on René Descartes Avenue, from a point west of 38th Avenue to Alexis Carrel Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 23 715,60.

- 25 -
\$ 20 500,00 - construction d'un trottoir, côté est là où requis, sur la rue 200-62, de la 32e Avenue à la rue Notre-Dame - Canfarge Ltée - \$ 14 500,00.

\$ 20 500,00 - laying of a sidewalk, east side, where required, on street 200-62, from 32nd Avenue to Notre-Dame Street - Canfarge Ltée - \$ 14 500,00.

Pavages

- 26 -
\$ 24 000,00 - pavage sur la ruelle située à l'est de l'avenue des Érables, de la rue des Carrières au boulevard Rosemont - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 13 590,00.

Pavings

\$ 24 000,00 - paving on the lane east of des Érables Avenue, from des Carrières Street to Rosemont Boulevard - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 13 590,00.

- 27 -
\$ 21 900,00 - construction d'un pavage sur la 4e Rue, de la 6e Avenue à la 5e Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 14 075,00.

\$ 21 900,00 - laying of pavement on 4th Street, from 6th Avenue to 5th Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 14 075,00.

- 28 -
\$ 61 600,00 - construction d'un pavage sur les ruelles à l'est du boulevard Pie-IX, de la 44e Rue à la 45e Rue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 40 300,00.

\$ 61 600,00 - laying of pavement on the lanes east of Pie-IX Boulevard, from 44th Street to 45th Street - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 40 300,00.

- 29 -
\$ 19 200,00 - construction d'un pavage sur la 3e Rue, de la 6e Avenue à la 5e Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 12 345,00.

\$ 19 200,00 - laying of pavement on 3rd Street, from 6th Avenue to 5th Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 12 345,00.

- 30 -
\$ 23 900,00 - construction d'un pavage sur la ruelle à l'est de la rue des Ormeaux, au sud de la rue de Grosbois - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 15 390,00.

\$ 23 900,00 - laying of a pavement on the lane east of des Ormeaux Street, south of Grosbois Street - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 15 390,00.

- 31 -
\$ 43 800,00 - construction d'un pavage sur la rue André Arnoux, de la 6e Avenue à la 4e Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 27 920,00.

\$ 43 800,00 - laying of pavement on André Arnoux Street, from 6th Avenue to 4th Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 27 920,00.

- 32 -
\$ 86 000,00 - construction d'un pavage sur l'avenue Eudore Dubeau, de l'avenue Samuel Morse à l'avenue Louis Lumière - Ciment Indépendant Inc. - \$ 56 717,70.

\$ 86 000,00 - laying of pavement on Eudore Dubeau Avenue, from Samuel Morse Avenue to Louis Lumière Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 56 717,70.

- 33 -
\$ 36 400,00 - construction d'un pavage, côté nord, sur l'avenue Samuel Morse, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel - Ciment Indépendant Inc. - \$ 23 249,80.

\$ 36 400,00 - laying of pavement, north side, on Samuel Morse Avenue, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 23 249,80.

- 34 -
\$ 13 700,00 - construction d'un pavage sur la rue Goguet, d'un point à l'est de la 28e Avenue à la 28e Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 8 489,00.

\$ 13 700,00 - laying of pavement on Goguet Street, from a point east of 28th Avenue to 28th Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 8 489,00.

- 35 -
\$ 15 700,00 - construction d'un pavage sur la rue Victoria, d'un point à l'est de la 28e Avenue à la 28e Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 9 919,00.

\$ 15 700,00 - laying of pavement on Victoria Street, from a point east of 28th Avenue to 28th Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 9 919,00.

- 36 -
\$ 189 800,00 - construction d'un pavage sur la 28e Avenue, de la rue Victoria à un point au nord de la rue Goguet - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 126 945,00.

\$ 189 800,00 - laying of pavement on 28th Avenue, from Victoria Street to a point north of Goguet Street - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 126 945,00.

- 37 -
\$ 78 500,00 - construction d'un pavage sur les ruelles à l'est de la 7e Avenue, du boulevard Saint-Joseph à l'avenue Laurier - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 44 331,27.

\$ 78 500,00 - laying of pavement on the lanes east of 7th Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Laurier Avenue - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 44 331,27.

- 38 -
\$ 27 100,00 - construction d'un pavage sur la ruelle à l'est de la 20e Avenue, au nord de la rue Saint-Zotique (21e Avenue vers l'ouest) - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 17 578,28.

\$ 27 100,00 - laying of pavement on the lane east of 20th Avenue, north of Saint-Zotique Street (21st Avenue westward) - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 17 578,28.

- 39 -
\$ 54 400,00 - construction d'un pavage sur la ruelle à l'est de l'avenue Languedoc, au sud de la rue Beaubien - Ciment Indépendant Inc. - \$ 35 982,16.

\$ 54 400,00 - laying of pavement on the lane east of Languedoc Avenue, south of Beaubien Street - Ciment Indépendant Inc. - \$ 35 982,16.

- 40 -
\$ 20 100,00 - construction d'un pavage sur la ruelle à l'est de la rue Joffre, au sud de la rue Sherbrooke - Ciment Indépendant Inc. - \$ 13 349,33.

\$ 20 100,00 - laying of pavement on the lane east of Joffre Street, south of Sherbrooke Street - Ciment Indépendant Inc. - \$ 13 349,33.

- 41 -
\$ 91 400,00 - construction d'un pavage sur les ruelles à l'est de la 12e Avenue, de l'avenue Émile Journault à la rue Sainte-Lucie - Ciment Indépendant Inc. - \$ 63 489,65.

\$ 91 400,00 - laying of pavement on the lane east of 12th Avenue, from Émile Journault Avenue to Sainte-Lucie Street - Ciment Indépendant Inc. - \$ 63 489,65.

- 42 -
\$ 74 400,00 - construction d'un pavage sur l'avenue René Descartes, d'un point à l'ouest de la 38e Avenue à l'avenue Alexis Carrel - Ciment Indépendant Inc. - \$ 49 163,50.

\$ 74 400,00 - laying of pavement on René Descartes Avenue, from a point west of 38th Avenue to Alexis Carrel Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 49 163,00.

- 43 -
\$ 101 800,00 - construction d'un pavage sur la rue 200-62, de la 32e Avenue à la rue Notre-Dame - Canfarge Ltée - \$ 66 730,00.

\$ 101 800,00 - laying of pavement on street 200-62, from 32nd Avenue to Notre-Dame Street - Canfarge Ltée - \$ 66 730,00.

- 44 -
\$ 38 300,00 - construction d'un pavage sur l'avenue Louis Lumière, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel - Ciment Indépendant Inc. - \$ 24 586,20.

\$ 38 300,00 - laying of pavement on Louis Lumière Avenue, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 24 586,20.

Bordures

Curbs

- 45 -
\$ 15 600,00 - construction d'une bordure, deux côtés là où requis, sur la rue 200-62, de la 32e Avenue à la rue Notre-Dame - Canfarge Ltée - \$ 11 880,00.

\$ 15 600,00 - construction of a curb, both sides, where required, on street 200-62, from 32nd Avenue to Notre-Dame Street - Canfarge Ltée - \$ 11 880,00.

- 46 -
\$ 33 800,00 - construction de bordures, deux côtés, sur l'avenue Eudore Dubeau, de l'avenue Samuel Morse à l'avenue Louis Lumière - Ciment Indépendant Inc. - \$ 24 578,50.

\$ 33 800,00 - construction of curbs, both sides, on Eudore Dubeau Avenue, from Samuel Morse Avenue to Louis Lumière Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 24 578,50.

- 47 -
\$ 5 000,00 - construction d'une bordure, côté nord, sur l'avenue Samuel Morse, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel - Ciment Indépendant Inc. - \$ 3 723,00.

\$ 5 000,00 - construction of a curb, north side, on Samuel Morse Avenue, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 3 723,00.

- 48 -
\$ 2 500,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la rue Goguet, d'un point à l'est de la 28e Avenue à la 28e Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 1 922,50.

\$ 2 500,00 - construction of curbs, both sides, of Goguet Street, from a point east of 28th Avenue to 28th Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 1 922,50.

- 49 -
\$ 3 200,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la rue Victoria, d'un point à l'est de la 28e Avenue à la 28e Avenue - Les Constructions Bercan Ltée -

\$ 3 200,00 - construction of curbs, both sides, on Victoria Street, from a point east of 28th Avenue to 28th Avenue - Les Constructions Bercan Ltée -

JEUDI, 17 mai 1984.
THURSDAY, May 17, 1984.

- 50 -
\$ 44 900,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la 28e Avenue, de la rue Victoria à un point au nord de la rue Goguet - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 34 300,00.
- 51 -
\$ 5 200,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la 3e Rue, de la 6e Avenue à la 5e Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 3 740,00.
- 52 -
\$ 5 800,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la 4e Rue, de la 6e Avenue à la 5e Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 4 190,00.
- Conduits souterrains d'éclairage
- 53 -
\$ 14 400,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage, deux côtés là où requis, sur l'avenue René Descartes, d'un point à l'ouest de la 38e Avenue à l'avenue Alexis Carrel - Ciment Indépendant Inc. - \$ 13 500,77.
- 54 -
\$ 16 900,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage, deux côtés, sur la rue 200-62, de la 32e Avenue à la rue Notre-Dame - Canfarge Ltée - \$ 15 871,00.
- 55 -
\$ 10 500,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage, deux côtés, sur l'avenue Louis Lumière, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel - Ciment Indépendant Inc. - \$ 9 851,26.
- 56 -
\$ 20 600,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage, deux côtés, sur l'avenue Eudore Dubeau, de l'avenue Samuel Morse à l'avenue Louis Lumière - Ciment Indépendant Inc. - \$ 19 353,24.
- 57 -
\$ 5 800,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage, là où requis, sur l'avenue Samuel Morse, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel - Ciment Indépendant Inc. - \$ 5 412,51.
- 58 -
\$ 700,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage, côté sud, sur la rue Goguet, d'un point à l'est de la 28e Avenue à la 28e Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 634,00.
- 59 -
\$ 2 300,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage, côté sud, sur la rue Victoria, d'un point à l'est de la 28e Avenue à la 28e Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 2 157,00.
- 60 -
\$ 8 500,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage sur les deux côtés de la rue André Arnoux, de la 6e Avenue à la 4e Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 7 990,00.
- 61 -
\$ 3 500,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage sur les deux côtés de la 4e Rue, de la 6e Avenue à la 5e Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 3 230,00.
- \$ 44 900,00 - construction of curbs, both sides, on 28th Avenue, from Victoria Street to a point north of Goguet Street - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 34 300,00.
- \$ 5 200,00 - building of curbs, both sides, on 3rd Street, from 6th Avenue to 5th Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 3 740,00.
- \$ 5 800,00 - building of curbs, both sides, on 4th Street, from 6th Avenue to 5th Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 4 190,00.
- Underground lighting conduits
- \$ 14 400,00 - laying of underground lighting conduits, both sides, where required, in René Descartes Avenue, from a point west of 38th Avenue to Alexis Carrel Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 13 500,77.
- \$ 16 900,00 - laying of underground lighting conduits, both sides, in street 200-62, from 32nd Avenue to Notre-Dame Street - Canfarge Ltée - \$ 15 871,00.
- \$ 10 500,00 - laying of underground lighting conduits, both sides, in Louis Lumière Avenue, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 9 851,26.
- \$ 20 600,00 - laying of underground lighting conduits, both sides, on Eudore Dubeau Avenue, from Samuel Morse Avenue to Louis Lumière Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 19 353,24.
- \$ 5 800,00 - laying of underground lighting conduits, where required, in Samuel Morse Avenue, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 5 412,51.
- \$ 700,00 - laying of underground lighting conduits, south side, in Goguet Street, from a point east of 28th Avenue to 28th Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 634,00.
- \$ 2 300,00 - laying of underground lighting conduits, south side, in Victoria Street, from a point east of 28th Avenue to 28th Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 2 157,00.
- \$ 8 500,00 - laying of lighting underground conduits on both sides of André Arnoux Street, from 6th Avenue to 4th Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 7 990,00.
- \$ 3 500,00 - laying of underground lighting conduits on both sides of 4th Street, from 6th Avenue to 5th Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 3 230,00.

- 62 -
\$ 3 300,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage sur les deux côtés de la 3e Rue, de la 6e Avenue à la 5e Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 3 080,00.

- 63 -
\$ 33 600,00 - construction de conduits souterrains pour l'éclairage, deux côtés, sur la 28e Avenue, de la rue Victoria à un point au nord de la rue Goguet - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 31 685,00.

- 64 -
\$ 308 000,00 - construction de conduits souterrains dans la rue Royalmount, entre les limites de Ville Mont-Royal et de la rue projetée 574-36 (Cité Scientifique de Montréal) - Construction N.R.C. Inc. - \$ 222 445,75.

- 65 -
\$ 219 000,00 - construction de conduits souterrains dans la rue Vinet, entre les rues Notre-Dame et Duvernay; dans la rue Duvernay, entre les rues Vinet et Charlevoix, et dans la rue Charlevoix, entre les rues Notre-Dame et Sainte-Cunégonde - Construction N.R.C. Inc. - \$ 158 339,00.

\$ 3 300,00 - laying of underground lighting conduits on both sides of 3rd Street, from 6th Avenue to 5th Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. \$ 4 080,00.

\$ 33 600,00 - laying of underground lighting conduits, both sides, in 28th Avenue, from Victoria Street to a point north of Goguet Street - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 31 685,00.

\$ 308 000,00 - laying of underground conduits in Royalmount Street, between the limits of Ville Mont-Royal and proposed street 574-36 (Cité Scientifique de Montréal) - Construction N.R.C. Inc. - \$ 222 445,75.

\$ 219 000,00 - laying of underground conduits in Vinet Street, between Notre-Dame and Duvernay Streets; in Duvernay Street, between Vinet and Charlevoix Streets, and in Charlevoix Street, between Notre-Dame and Sainte-Cunégonde Streets - Construction N.R.C. Inc. - \$ 158 339,00.

Conduites d'eau

Watermains

- 66 -
\$ 30 500,00 - construction d'une conduite d'eau dans la rue Robert Chevalier, de la rue 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) à la rue Sherbrooke - Construction Jeni Inc. - \$ 27 694,00.

- 67 -
\$ 30 500,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans le boulevard Gouin, de la rue P.165 aux limites de Montréal-Nord - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 27 700,00.

- 68 -
\$ 59 900,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue P.165, du boulevard Perras au boulevard Gouin - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 55 000,00.

- 69 -
\$ 20 500,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la servitude 200-267, 202-679, de la rue Dorchester à la rue 200-265, -266 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 18 308,84.

- 70 -
\$ 33 800,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la 36e Avenue, de la rue 200-265, -266 à la rue de Montigny - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 30 784,84.

- 71 -
\$ 56 500,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 200-265, -266, de la 36e Avenue à la rue de Montigny - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 51 247,49.

\$ 30 500,00 - laying of a watermain in Robert Chevalier Street, from street 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) to Sherbrooke Street - Construction Jeni Inc. - \$ 27 694,00.

\$ 30 500,00 - laying of a secondary watermain in Gouin Boulevard, from street P.165 to the limits of Montréal-Nord - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 27 700,00.

\$ 59 900,00 - laying of a secondary watermain in street P.165, from Perras Boulevard to Gouin Boulevard - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 55 000,00.

\$ 20 500,00 - laying of a branch watermain in servitude 200-267, 202-679, from Dorchester Street to street 200-265, -266 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 18 308,84.

\$ 33 800,00 - laying of a branch watermain in 36th Avenue, from street 200-265, -266 to de Montigny Street, - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 30 784,84.

\$ 56 500,00 - laying of a branch watermain in street 200-265, -266, from 36th Avenue to de Montigny Street - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 51 247,49.

- 72 -

\$ 215 600,00 - construction et reconstruction là où requis d'une conduite d'eau secondaire sur le côté sud de la rue Sherbrooke, de la rue Taillon à la rue Saint-Donat - Spino Construction Cie Ltée - \$ 199 675,00.

\$ 215 600,00 - construction and reconstruction, where required, of a secondary watermain on the south side of Sherbrooke Street, from Taillon Street to Saint-Donat Street - Spino Construction Cie Ltée - \$ 199 675,00.

- 73 -

\$ 39 700,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans l'avenue Pierre-Rémi Narbonne, de la rue Duberger à l'avenue Louis Lumière - Le Groupe Lemay de Montréal Inc. - \$ 36 420,00.

\$ 39 700,00 - laying of a secondary watermain in Pierre-Rémi Narbonne Avenue, from Duberger Street to Louis Lumière Avenue - Le Groupe Lemay de Montréal Inc. - \$ 36 420,00.

- 74 -

\$ 38 000,00 - construction d'une conduite d'eau dans l'avenue Auguste Piccard, d'un point à l'ouest de l'avenue Camille Tessier à la 15e Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 34 602,00.

\$ 38 000,00 - laying of a watermain in Auguste Piccard Avenue, from a point west of Camille Tessier Avenue to 15th Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 34 602,00.

- 75 -

\$ 28 400,00 - construction d'une conduite d'eau dans la rue Élie Beauregard, de l'avenue Auguste Piccard à l'avenue Albert Laberge - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 25 732,00.

\$ 28 400,00 - laying of a watermain in Élie Beauregard Street, from Auguste Piccard Avenue to Albert Laberge Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 25 732,00.

- 76 -

\$ 25 000,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Prince Arthur, d'un point à l'ouest du boulevard Gouin vers l'ouest - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 22 575,00.

\$ 25 000,00 - laying of a secondary watermain in Prince Arthur Street, from a point west of Gouin Boulevard westward - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 22 575,00.

- 77 -

\$ 32 700,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans l'avenue René Descartes, de l'avenue Pierre Baillargeon à un point à l'ouest de la 38e Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 29 788,00.

\$ 32 700,00 - laying of a secondary watermain in René Descartes Avenue, from Pierre Baillargeon Avenue to a point west of 38th Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 29 788,00.

- 78 -

\$ 35 800,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la 39e Avenue, de l'avenue Adolphe Rho à l'avenue René Descartes - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 32 667,00.

\$ 35 800,00 - laying of a secondary watermain in 39th Avenue, from Adolphe Rho Avenue to René Descartes Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 32 667,00.

- 79 -

\$ 31 100,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 195-149, de la rue 195-151, 196-102 à la rue 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) - Construction Jeni Inc. - \$ 28 254,00.

\$ 31 100,00 - laying of a secondary watermain in street 195-149, from street 195-151, 196-102 to street 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) - Construction Jeni Inc. - \$ 28 254,00.

- 80 -

\$ 77 200,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth), d'un point à l'est de la rue Robert Chevalier au boulevard du Tricentenaire - Construction Jeni Inc. - \$ 70 764,00.

\$ 77 200,00 - laying of a secondary watermain in street 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth), from a point east of Robert Chevalier Street to Tricentenaire Boulevard - Construction Jeni Inc. - \$ 70 764,00.

- 81 -

\$ 36 500,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la 38e Avenue, de l'avenue Adolphe Rho à l'avenue René Descartes - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 33 400,00.

\$ 36 500,00 - laying of a secondary watermain in 38th Avenue, from Adolphe Rho Avenue to René Descartes Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 33 400,00.

- 82 -

\$ 29 600,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 195-151, 196-102, de la rue 196-99, -100, -101 à la rue 191-147, 195-148, -152, -153 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 26 900,00.

\$ 29 600,00 - laying of a secondary watermain in street 195-151, 196-102, from street 196-99, -100, -101 to street 191-147, 195-148, -152, -153 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 26 900,00.

- 83 -

\$ 46 000,00 - construction d'une conduite d'eau dans la rue 196-99, -100, -101, de la rue de Montigny à un point au nord de la rue 195-151, 196-102 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 41 875,00.

\$ 46 000,00 - laying of a watermain in street 196-99, -100, -101, from de Montigny Street to a point north of street 195-151, 196-102 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 41 875,00.

\$ 59 100,00 - reconstruction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Saint-Hubert, de l'avenue du Mont-Royal à la rue de Bienville (P.I.Q.A. Bienville) - L.A. Hébert Ltée - \$ 54 303,66.

\$ 63 500,00 - reconstruction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Saint-Hubert, de la rue de Bienville à la rue Gilford (P.I.Q.A. Bienville) - L.A. Hébert Ltée - \$ 58 403,50.

\$ 29 300,00 - reconstruction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Saint-Hubert, de la rue Gilford au boulevard Saint-Joseph (P.I.Q.A. Bienville) - L.A. Hébert Ltée - \$ 26 148,74.

\$ 1 005 000,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire sur les deux côtés de la rue Sherbrooke, là où requis, de la rue Robert Chevalier aux limites de Montréal-Est - Corival Inc. - \$ 821 260,00.

- 84 - \$ 59 100,00 - rebuilding of a secondary watermain in Saint-Hubert Street, from Mont-Royal Avenue to Bienville Street (P.I.Q.A. Bienville) - L.A. Hébert Ltée - \$ 54 303,66.

- 85 - \$ 63 500,00 - rebuilding of a secondary watermain in Saint-Hubert Street, from Bienville Street to Gilford Street (P.I.Q.A. Bienville) - L.A. Hébert Ltée - \$ 58 403,50.

- 86 - \$ 29 300,00 - rebuilding of a secondary watermain in Saint-Hubert Street, from Gilford Street to Saint-Joseph Boulevard (P.I.Q.A. Bienville) - L.A. Hébert Ltée - \$ 26 148,74.

- 87 - \$ 1 005 000,00 - laying of a secondary watermain on both sides of Sherbrooke Street, where required, from Robert Chevalier Street to the limits of Montréal-Est - Corival Inc. - \$ 821 260,00.

- 88 -

\$ 30 600,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 200-264, de la 36e Avenue à la rue 200-265, -266 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 27 764,84.

\$ 30 600,00 - laying of a branch watermain in street 200-264, from 36th Avenue to street 200-265, -266 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 27 764,84.

Égouts combinés

\$ 818 000,00 - construction et reconstruction, là où requis, d'un égout combiné sur les deux côtés de la rue Sherbrooke, de la rue Taillon à la rue Saint-Donat - Spino Construction Ltée - \$ 617 385,00.

\$ 147 500,00 - construction d'un égout combiné dans l'avenue Pierre-Rémi Narbonne, de la rue Duberger à l'avenue Louis Lumière - Le Groupe Lemay de Montréal Inc. - \$ 111 780,00.

\$ 103 200,00 - construction d'un égout combiné dans l'avenue Auguste Piccard, d'un point à l'ouest de l'avenue Camille Tessier à la 15e Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 77 863,50.

\$ 78 000,00 - construction d'un égout combiné dans la rue Élie Beauregard, de l'avenue Auguste Piccard à l'avenue Albert Laberge - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 58 575,80.

\$ 131 500,00 - construction d'un égout combiné dans l'avenue René Descartes, de l'avenue Pierre Baillargeon à un point à l'ouest de la 38e Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 99 522,50.

\$ 120 800,00 - construction d'un égout combiné dans la 39e Avenue, de l'avenue Adolphe Rho à l'avenue René Descartes - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 91 367,00.

\$ 109 700,00 - construction d'un égout combiné dans la 38e Avenue, de l'avenue Adolphe Rho à l'avenue René Descartes - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 82 840,00.

Combined sewers

- 89 - \$ 818 000,00 - construction and reconstruction, where required, of a combined sewer on both sides of Sherbrooke Street, from Taillon Street to Saint-Donat Street - Spino Construction Ltée - \$ 617 385,00.

- 90 - \$ 147 500,00 - laying of a combined sewer in Pierre-Rémi Narbonne Avenue, from Duberger Street to Louis Lumière Avenue - Le Groupe Lemay de Montréal Inc. - \$ 111 780,00.

- 91 - \$ 103 200,00 - laying of a combined sewer in Auguste Piccard Avenue, from a point west of Camille Tessier Avenue to 15th Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 77 863,50.

- 92 - \$ 78 000,00 - laying of a combined sewer in Élie Beauregard Street, from Auguste Piccard to Albert Laberge Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 58 575,80.

- 93 - \$ 131 500,00 - laying of a combined sewer in René Descartes Avenue, from Pierre Baillargeon Avenue to a point west of 38th Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 99 522,50.

- 94 - \$ 120 800,00 - laying of a combined sewer in 39th Avenue from Adolphe Rho Avenue to René Descartes Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 91 367,00.

- 95 - \$ 109 700,00 - laying of a combined sewer in 38th Avenue, from Adolphe Rho Avenue to René Descartes Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 82 840,00.

JEUDI, 17 mai 1984.
THURSDAY, May 17, 1984.

- 96 -
\$ 217 100,00 - reconstruction d'un égout combiné dans la rue Saint-Hubert, de l'avenue du Mont-Royal à la rue de Bienville (P.I.Q.A. Bienville) - L.A. Hébert Ltée - \$ 163 489,87.

\$ 217 100,00 - reconstruction of a combined sewer in Saint-Hubert Street, from Mont-Royal Avenue to Bienville Street - P.I.Q.A. Bienville - L.A. Hébert Ltée - \$ 163 489,87.

- 97 -
\$ 250 800,00 - reconstruction d'un égout combiné dans la rue Saint-Hubert, de la rue de Bienville à la rue Gilford (P.I.Q.A. Bienville) - L.A. Hébert Ltée - \$ 188 236,50.

\$ 250 800,00 - reconstruction of a combined sewer in Saint-Hubert Street, from Bienville Street to Gilford Street (P.I.Q.A. Bienville) - L.A. Hébert Ltée - \$ 188 236,50.

- 98 -
\$ 89 700,00 - reconstruction d'un égout combiné dans la rue Saint-Hubert, de la rue Gilford au boulevard Saint-Joseph (P.I.Q.A. Bienville) - L.A. Hébert Ltée - \$ 67 576,31.

\$ 89 700,00 - reconstruction of a combined sewer in Saint-Hubert Street, from Gilford Street to Saint-Joseph Boulevard (P.I.Q.A. Bienville) - L.A. Hébert Ltée - \$ 67 576,31.

- 99 -
\$ 818 000,00 - construction d'un égout combiné et d'un égout sanitaire sur les deux côtés de la rue Sherbrooke, là où requis, de la rue Robert Chevalier aux limites de Montréal-Est - Corival Inc. - \$ 564 244,00.

\$ 818 000,00 - laying of a combined sewer and of a sanitary sewer on both sides of Sherbrooke Street, where required, from Robert Chevalier Street to the limits of Montréal-Est - Corival Inc. - \$ 564 244,00.

Égouts sanitaires

Sanitary sewers

- 100 -
\$ 31 000,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue Prince Arthur, d'un point à l'ouest du boulevard Gouin vers l'ouest - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 22 675,00.

\$ 31 000,00 - laying of a sanitary sewer in Prince Arthur Street, from a point west of Gouin Boulevard westward - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 22 675,00.

- 101 -
\$ 123 600,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 195-151, 196-102, de la rue 196-99, -100, -101 à la rue 191-147, 195-148, -152, -153 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 92 975,00.

\$ 123 600,00 - laying of a sanitary sewer in street 195-151, 196-102, from street 196-99, -100, -101 to street 191-147, 195-148, -152, -153 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 92 975,00.

- 102 -
\$ 174 800,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 196-99, -100, -101, de la rue de Montigny à un point au nord de la rue 195-151, 196-102 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 131 650,00.

\$ 174 800,00 - laying of a sanitary sewer in street 196-99, -100, -101, from Montigny Street to a point north of street 195-151, 196-102 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 131 650,00.

- 103 -
\$ 47 300,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue Robert Chevalier, de la rue 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) à la rue Sherbrooke - Construction Jeni Inc. - \$ 35 108,00.

\$ 47 300,00 - laying of a sanitary sewer in Robert Chevalier Street, from street 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) to Sherbrooke Street - Construction Jeni Inc. - \$ 33 108,00.

- 104 -
\$ 72 800,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 195-149, de la rue 195-151, 196-102 à la rue 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) - Construction Jeni Inc. - \$ 54 598,00.

\$ 72 800,00 - laying of a sanitary sewer in street 195-149, from street 195-151, 196-102 to street 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) - Construction Jeni Inc. - \$ 54 598,00.

- 105 -
\$ 120 600,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth), d'un point à l'est de la rue Robert Chevalier au boulevard du Tricentenaire - Construction Jeni Inc. - \$ 90 180,00.

\$ 120 600,00 - laying of a sanitary sewer in street 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth), from a point east of Robert Chevalier Street to Tricentenaire Boulevard - Construction Jeni Inc. - \$ 90 180,00.

- 106 -
\$ 99 500,00 - construction d'un égout sanitaire dans le boulevard Gouin, de la rue P.165 aux limites de Montréal-Nord - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 75 070,00.

\$ 99 500,00 - laying of a sanitary sewer in Gouin Boulevard, from street P.165 to the limits of Montréal-Nord - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 75 070,00.

- 107 -
\$ 162 000,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue P.165, du boulevard Perras au boulevard Gouin - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 121 800,00.

\$ 162 000,00 - laying of a sanitary sewer in street P.165, from Perras Boulevard to Gouin Boulevard - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 121 800,00.

- 108 -

\$ 79 900,00 - construction d'un égout sanitaire dans la 36e Avenue, de la rue 200-265, -266 à la rue de Montigny - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 59 566,40.

\$ 79 900,00 - laying of a sanitary sewer in 36th Avenue, from street 200-265, -266 to de Montigny Street - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 59 566,40.

- 109 -

\$ 144 900,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 200-265, -266, de la 36e Avenue à la rue de Montigny - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 108 748,00.

\$ 144 900,00 - laying of a sanitary sewer in street 200-265, -266, from 36th Avenue to de Montigny Street - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 108 748,00.

- 110 -

\$ 82 800,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 200-264, de la 36e Avenue à la rue 200-265, -266 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 62 292,00.

\$ 82 800,00 - laying of a sanitary sewer in street 200-264, from 36th Avenue to street 200-265, -266 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 62 292,00.

- 111 -

\$ 49 900,00 - construction d'un égout sanitaire dans la servitude 200-267, 202-679, de la rue Dorchester à la rue 200-265, -266 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 46 016,40.

\$ 49 900,00 - laying of a sanitary sewer in servitude 200-267, 202-679, from Dorchester Street to street 200-265, -266 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 46 016,40.

Égouts pluviaux

Storm sewers

- 112 -

\$ 24 300,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue Prince Arthur, d'un point à l'ouest du boulevard Gouin vers l'ouest - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 21 825,00.

\$ 24 300,00 - laying of a storm sewer in Prince Arthur Street, from a point east of Gouin Boulevard westward - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 21 825,00.

- 113 -

\$ 91 700,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 195-151, 196-102, de la rue 196-99, -100, -101 à la rue 191-147, 195-148, -152, -153 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 84 860,00.

\$ 91 700,00 - laying of a storm sewer in street 195-151, 196-102, from street 196-99, -100, -101 to street 191-147, 195-148, -152, -153 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 84 860,00.

- 114 -

\$ 131 100,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 196-99, -100, -101, de la rue de Montigny à un point au nord de la rue 195-151, 196-102 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 121 560,00.

\$ 131 100,00 - laying of a storm sewer in street 196-99, -100, -101, from Montigny Street to a point north of street 195-151, 196-102 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 121 560,00.

- 115 -

\$ 412 000,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue Sherbrooke, de la rue Robert Chevalier aux limites de Montréal-Est - Corival Inc. - \$ 352 705,00.

\$ 412 000,00 - laying of a storm sewer in Sherbrooke Street from Robert Chevalier Street to the limits of Montréal-Est - Corival Inc. - \$ 352 705,00.

- 116 -

\$ 35 200,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue Robert Chevalier, de la rue 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) à la rue Sherbrooke - Construction Jeni Inc. - \$ 32 132,00.

\$ 35 200,00 - laying of a storm sewer in Robert Chevalier Street, from street 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) to Sherbrooke Street - Construction Jeni Inc. - \$ 32 132,00.

- 117 -

\$ 66 000,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 195-149, de la rue 195-151, 196-102 à la rue 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) - Construction Jeni Inc. - \$ 61 162,00.

\$ 66 000,00 - laying of a storm sewer in street 195-149, from street 195-151, 196-102 to street 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth) - Construction Jeni Inc. - \$ 61 162,00.

- 118 -

\$ 96 400,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth), d'un point à l'est de la rue Robert Chevalier au boulevard du Tricentenaire - Construction Jeni Inc. - \$ 89 320,00.

\$ 96 400,00 - laying of a storm sewer in street 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth), from a point east of Robert Chevalier Street to Tricentenaire Boulevard - Construction Jeni Inc. - \$ 89 320,00.

- 119 -

\$ 120 000,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue P.165, du boulevard Perras au boulevard Gouin - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 112 040,00.

\$ 120 000,00 - laying of a rain-water sewer in street P.165, from Perras Boulevard to Gouin Boulevard - Constructions Louisbourg Ltée - *Archives de la Ville de Montréal* \$ 112 040,00.

- 120 -
\$ 56 000,00 - construction d'un égout pluvial dans le boulevard Gouin, de la rue P.165 aux limites de Montréal-Nord - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 51 730,00.
\$ 56 000,00 - laying of a rain-water sewer in Gouin Boulevard, from street P. 165 to the limits of Montréal-Nord - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 51 730,00.
- 121 -
\$ 59 100,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 200-264, de la 36e Avenue à la rue 200-265, -266 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 54 648,00.
\$ 59 100,00 - laying of a rain-water sewer in street 200-264, from 36th Avenue to street 200-265, -266 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 54 648,00.
- 122 -
\$ 54 600,00 - construction d'un égout pluvial dans la 36e Avenue, de la rue 200-265, -266 à la rue de Montigny - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 50 245,00.
\$ 54 600,00 - laying of a rain-water sewer in 36th Avenue, from street 200-265, -266 to de Montigny Street - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 50 245,00.
- 123 -
\$ 118 200,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 200-265, -266, de la 36e Avenue à la rue de Montigny - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 109 380,60.
\$ 118 200,00 - laying of a rain-water sewer in street 200-265, -266, from 36th Avenue to de Montigny Street - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 109 380,60.

Egouts collecteurs

\$ 1 680 000,00 - fourniture et pose d'une conduite d'égout collecteur dans l'avenue Marc-Aurèle Fortin, du boulevard Perras à la berge de la rivière des Prairies et d'un émissaire en béton - Corival Inc. - \$ 1 586 700,00.

- 124 - Collector sewer

\$ 1 680 000,00 - supply and laying of a collector sewer main in Marc-Aurèle Fortin Avenue, from Perras Boulevard to the bank of the des Prairies River, and of a concrete emissary - Corival Inc. - \$ 1 586 700,00.

Domaine public

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, certains emplacements situés de part et d'autre du boulevard Marc-Aurèle Fortin, entre le boulevard Perras et les voies ferrées du C.N.

- 125 - Public domain

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of certain sites located on both sides of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, between Perras Boulevard and the C.N. R. tracks.

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, certains terrains situés au sud-ouest du boulevard Pie-IX, entre les 54e et 56e Rues.

- 126 - Transfer to the City's public domain, for street purposes, of certain premises located south-west of Pie IX Boulevard, between 54th and 56th Streets.

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, certains terrains situés à l'ouest de l'avenue Atwater, entre les rues Saint-Jacques et Delisle.

- 127 - Transfer to the public domain of the Ville, for street purposes, of certain lots west of Atwater Avenue, between Saint-Jacques and Delisle Streets.

Distraire du domaine public de la Ville, aux fins de ruelle, le lot 88-8 du cadastre de la Côte Saint-Louis, pour le verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de parc.

- 128 - Removal from the public domain of the Ville, for lane purposes, of lot 88-8 of the cadastre of Côte Saint-Louis, for the transfer of that lot to the public domain of the Ville for park purposes.

Vote de crédits

\$ 96 900,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 200-271, de la rue Notre-Dame vers le nord.

- 129 - Voting of credits

\$ 96 900,00 - laying of a rain-water sewer in street 200-271, from Notre-Dame Street towards the north.

\$ 136 000,00 - construction d'un égout sanitaire dans la rue 200-271, de la rue Notre-Dame vers le nord.

- 130 - \$ 136 000,00 - laying of a sanitary sewer in street 200-271, from Notre-Dame Street towards the north.

\$ 54 400,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la rue 200-271, de la rue Notre-Dame vers le nord.

- 131 - \$ 54 400,00 - laying of a branch water main in street 200-271, from Notre-Dame Street towards the north.

\$ 9 960 000,00 - fourniture et pose d'une conduite d'eau dans le boulevard Ville-Marie, tronçon Saint-André - Fullum.

- 132 - \$ 9 960 000,00 - supply and installation of a watermain in Ville-Marie Boulevard, Saint-André - Fullum section.

\$ 30 600,00 - déplacement hors-rue des fils aériens sur la rue Valois, de la rue Sainte-Catherine à la rue de Rouen.

- 133 - \$ 30 600,00 - moving of aerial wires off street, on Valois Street, from Sainte-Catherine Street to Rouen Street.

Divers		Sundry
	- 134 -	
Participation financière de la Ville à la visite du Pape et vote de crédits de \$ 50 000,00 à cette fin.		Financial participation of the Ville to the visit of the Pope, and voting of a credit of \$ 50 000,00 for such purpose.
	- 135 -	
Paiement d'indemnités d'invalidité à des fonctionnaires jusqu'à ce que le règlement 6122 entre en vigueur.		Payment to certain disabled employees of the City until the by-law 6122 be approved.
	- 136 -	
Requête pour modifier les lettres-patentes de la Société de Développement Industriel de Montréal.		Request to modify the letters patent of the Société de Développement Industriel de Montréal.
	- 137 -	
Subventions 1984 en vertu de l'article 528 de la Charte.		Subsidies for 1984 under the provisions of Section 528 of the City Charter.
Modification de résolution		Modification of a resolution
	- 138 -	
En date du 27 février 1984 (84 02278), relative à la répartition du coût des abris de piétons sur la Plaza St-Hubert (modification du paragraphe 3).		Dated February 27, 1984 (84 02278), concerning the assessment of the cost of pedestrian shelters on Plaza St-Hubert (modification of paragraph 3).
Autres travaux		Other works
	- 139 -	
\$ 475 000,00 - réaménagement de la Place Vauquelin - Charles Duranceau Ltée - \$ 423 300,00.		\$ 475 000,00 - new lay-out for Place Vauquelin - Charles Duranceau Ltée - \$ 423 300,00.
	- 140 -	
\$ 900 000,00 - construction de serres de production au Jardin Botanique - Planiger Inc. - \$ 855 000,00.		\$ 900 000,00 - construction of production greenhouses for the Botanical Garden - Planiger Inc. - \$ 855 000,00.
	- 141 -	
\$ 925 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage sur la rue Molson - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 852 482,00.		\$ 925 000,00 - supply and installation of a lighting system on Molson Street - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 852 482,00.
	- 142 -	
\$ 234 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage dans différents secteurs de la Ville - Chagnon (1975) Ltée - \$ 206 876,00.		\$ 234 000,00 - supply and installation of traffic light systems in various sectors of the Ville - Chagnon (1975) Ltée - \$ 206 876,00.
	- 143 -	
\$ 134 500,00 - conversion au gaz naturel de huit bâtiments municipaux - Plomberie G.G. Ltée - \$ 105 457,00.		\$ 134 500,00 - conversion to natural gas of eight municipal buildings - Plomberie G.G. Ltée - \$ 105 457,00.
	- 144 -	
\$ 6 730 000,00 - construction d'abris de verre au-dessus des trottoirs de la rue Saint-Hubert, entre les rues de Bellechasse et Jean-Talon - La Cie de Béton Préfac Ltée - \$ 6 500 921,00.		\$ 6 730 000,00 - construction of glass shelters over the sidewalks on Saint-Hubert Street, between Bellechasse and Jean Talon Streets - La Cie de Béton Préfac Ltée - \$ 6 500 921,00.
	- 145 -	
\$ 45 000,00 - fourniture et installation d'un système de signalisation sur les rues Molson, 1ère Avenue, 2e Avenue et 3e Avenue - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 40 036,00.		\$ 45 000,00 - supply and installation of a traffic light system on Molson Street 1st Avenue, 2nd Avenue and 3rd Avenue - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 40 036,00.
	- 146 -	
\$ 40 000,00 - fourniture et installation d'un système de signalisation dans différents secteurs de la Ville - Chagnon (1975) Ltée - \$ 37 149,20.		\$ 40 000,00 - supply and installation of traffic light systems in various sectors of the Ville - Chagnon (1975) Ltée - \$ 37 149,20.
	- 147 -	
\$ 175 000,00 - aménagement du parc-école Victor Rousselot (lots de verdure Sainte-Émilie) - Ital-Projets Construction Inc. - \$ 145 500,00.		\$ 175 000,00 - development of Victor Rousselot park-school (Sainte-Émilie greenery islands) - Ital-Projets Construction Inc. - \$ 145 500,00.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 148 -
Fermeture des lots 93-463, 93-516, 93-Ptie 481, 93-Ptie 499 (ruelles) du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situés à l'ouest de la rue Sainte-Catherine, entre la limite nord de la Ville de Montréal-Est et la 2e Avenue, dans le Quartier Pointe-aux-Trembles de la Ville de Montréal.

Closing of lots 93-463, 93-516, 93-Pt 481, 93-Pt 499 (lanes) of the cadastre of the Parish of Pointe-aux-Trembles, located west of Sainte-Catherine Street, between the north limit of Ville de Montréal-Est and 2nd Avenue, in Pointe-aux-Trembles Ward of the Ville de Montréal.

- 149 -
Fermeture des lots 100-383, 100-384, 100-385, 100-388, 100-389, 100-391, 100-392, 100-393, 100-409, 100-410, 100-411, 100-436, 100-437, 100-438, 100-440, 100-441, 100-442, 101-391, 101-392, 101-393, 101-394, 101-395, 101-397, 101-415 (Parc de verdure et d'amusement - dépotoir à neige) du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situés à l'ouest de la rue Sainte-Catherine, entre les 3e et 5e Avenues, dans le Quartier Pointe-aux-Trembles de la Ville de Montréal.

Closing of lots 100-383, 100-384, 100-385, 100-388, 100-389, 100-391, 100-392, 100-393, 100-409, 100-410, 100-411, 100-436, 100-437, 100-438, 100-440, 100-441, 100-442, 101-391, 101-392, 101-393, 101-394, 101-395, 101-397, 101-415 (greenery and amusement park - snow dump) of the cadastre of the Parish of Pointe-aux-Trembles, located west of Sainte-Catherine Street, between 3rd and 5th Avenues, in Pointe-aux-Trembles Ward of the Ville de Montréal.

- 150 -
Fermeture des lots 101-397, 101-398, 101-399, 101-400, 101-401, 101-402, 101-403, 101-404, 101-405, 101-406, 101-415, 101-416, 101-417, 101-418, 101-419, 101-420, 101-421, 101-422, 101-423, 101-424, 101-440, 101-441, 101-442, 101-443, 101-444, 101-445, 101-446, 101-447, 101-448, 101-449 (Parc de verdure et d'amusement de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles), situés au sud de la 5e Avenue et à l'ouest de la rue Sainte-Catherine dans le Quartier de Pointe-aux-Trembles de la Ville de Montréal.

Closing of lots 101-397, 101-398, 101-399, 101-400, 101-401, 101-402, 101-403, 101-404, 101-405, 101-406, 101-415, 101-416, 101-417, 101-418, 101-419, 101-420, 101-421, 101-422, 101-423, 101-424, 101-440, 101-441, 101-442, 101-443, 101-444, 101-445, 101-446, 101-447, 101-448, 101-449 (greenery and amusement park) in the Parish of Pointe-aux-Trembles, located south of 5th Avenue, west of Sainte-Catherine Street, in Pointe-aux-Trembles Ward of the Ville de Montréal.

- 151 -
Fermeture d'une partie du lot 574-1-1 (rue) située au nord-ouest de l'avenue Royalmount et au sud-ouest de la ligne séparative entre la Ville de Montréal et la ville de Mont-Royal.

Closing of part of lot 574-11 (street) located north-west of Royalmount Avenue, south-west of the dividing line between the Ville de Montréal and the Ville de Mont-Royal.

- 152 -
Règlement modifiant la pénalité prévue par certains règlements.

By-law amending the penalty provided by certain by-laws.

- 153 -
Règlement modifiant le règlement 6276 relatif aux raccordements électriques.

By-law to amend By-law 6276 concerning electrical connections.

- 154 -
Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et à la sécurité publique (1319).

By-law amending the By-law relating to traffic and public safety (1319).

- 155 -
Modifications à la version anglaise du règlement exigeant des unités de stationnement.

Amendments to the English version of the by-law requiring parking units.

- 156 -
Règlement modifiant le règlement intitulé: "Règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal" (3955).

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning the zoning of Notre-Dame de Grâce and Mount-Royal Wards (3955)

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 157 -

Échange entre la Ville et Construction Savaria et Iacono Inc. de certains emplacements situés au sud de l'avenue Adolphe Rho, sans soulte de part et d'autre.

Exchange between the Ville and Construction Savaria et Iacono Inc. of certain sites located south of Adolphe Rho Avenue, without any compensation from either parties.

- 158 -

Addition à l'entente entre le Ministère des affaires culturelles et la Ville sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais - addition à l'entente pour l'exercice 1984-1985.

Addition to the agreement between the Ministère des affaires culturelles and the Ville on the development of Old Montréal and of the Montréal Heritage - addition to the agreement for the year 1984-1985.

- 159 -

Servitude par la Ville et la Coopérative d'Habitation Alphonse Desjardins (Mtl.) en faveur de Bell Canada.

Servitude by the Ville and the Coopérative d'Habitation Alphonse Desjardins (Mtl.) in favor of Bell Canada.

- 160 -

Acte de convention et de modifications entre la Ville et Terpa Internationale Inc. - Opération 20 000 logements.

Agreement and modification deed entered into between the Ville and Terpa Internationale Inc. - Operation 20 000 dwellings.

- 161 -

Acquisition de messieurs Georges et Jacques Sainte-Marie, aux fins de parc industriel, d'un emplacement situé du côté sud de la 9e Avenue, entre les 25e et 26e Avenue, au prix de \$ 30 000,00.

Acquisition from Messrs. Georges and Jacques Sainte-Marie, for purposes of an industrial park, of a site located on the south side of 9th Avenue, between 25th and 26th Avenues for a price of \$ 30 000,00.

- 162 -

Acquisition de monsieur Jean Meunier, aux fins de réaménagement du secteur industriel, d'un emplacement situé à l'est du boulevard Saint-Jean-Baptiste, au nord du boulevard Industriel, au prix de \$ 22 500,00, et vote de crédits de \$ 40 000,00.

Acquisition from Mr. Jean Meunier, for the redevelopment of an industrial sector, of a site located east of Saint-Jean Baptist Boulevard, north of Industriel Boulevard, for a price of \$ 22 500,00, and voting of a credit of \$ 40 000,00.

- 163 -

Acquisition de Miron Inc. d'un emplacement situé au nord du boulevard Crémazie et à l'est de la rue Papineau,

Acquisition from Miron Inc. of a site located north of Crémazie Boulevard, east of Papineau Street.

- 164 -

Acquisition de monsieur Domenico Barbusci, aux fins de rues et d'aménagement des abords et de parcs, de certains emplacements situés entre les 16e et 24e Avenues et entre les boulevards Perras et Guin, au prix de \$ 13 500,00.

Acquisition from Mr. Domenico Barbusci, for street purposes and for the development of approaches and parks, of certain sites located between 16th and 24th Avenues, and between Perras and Guin Boulevards, for \$ 13 500,00.

- 165 -

Vente à monsieur Domenico Barbusci, aux fins de construction résidentielle, d'un emplacement situé sur le côté ouest de la 15e Avenue, au nord du boulevard Maurice Duplessis, au prix de \$ 21 800,00.

Sale to Mr. Domenico Barbusci, for residential construction purposes, of a site on the west side of 15th Avenue, north of Maurice Duplessis Boulevard, for \$ 21 800,00.

- 166 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal de certains emplacements situés sur les rues de Champlain, Saint-Clément, Saint-Christophe, Sainte-Catherine et de Gaspé, pour le prix de \$ 26 000,00.

Sale to the Société Municipale d'Habitation de Montréal of sites on Champlain, Saint-Clément, Saint-Christophe, Sainte-Catherine Streets, \$26 000,00.

- 167 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal, d'emplacements situés sur les rues de Châteauguay et Centre, pour le prix de \$ 18 000,00.

Sale to the Société Municipale d'Habitation de Montréal of sites on Châteauguay and Centre Streets, for \$ 18 000,00.

- 168 -

Permission à monsieur Jean Eudes d'occuper le domaine public de la Ville avec des marches d'escaliers et une partie d'un escalier d'immeubles lui appartenant, portant les numéros 1220 à 1222A et 1226 à 1234, rue Beaudry.

Permission for Mr. Jean Eudes to occupy the public domain of the Ville with stairway steps and part of a stairway of immovables owned by him, bearing Nos. 1220 to 1222A and 1226 to 1234 Beaudry Street.

- 169 -

Permission à Restaurant Tantolo Inc. d'occuper le domaine public avec un café-terrasse sur le côté sud du boulevard de Maisonneuve, à l'ouest de l'avenue Union.

Permission for Restaurant Tantolo Inc. to occupy the public domain with a terrace-café on the south side of Boulevard de Maisonneuve, west of Union Avenue.

- 170 -

Règlement modifiant le règlement autorisant un emprunt de \$ 240 000 000,00 pour dépenses capitales (5814, 5869, 6060, 6319) et portant à \$ 300 000 000,00 le montant de l'emprunt autorisé.

By-law to amend the by-law authorizing a loan of \$ 240 000 000,00 for capital expenditures (5814, 5869, 6060, 6319), increasing by \$ 300 000 000,00 the amount of the loan being authorized.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 171 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de modification et d'occupation d'un ensemble de bâtiments, entre la rue Notre-Dame et les voies du CN, à l'est de la 36e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (6368).

By-law to amend the By-law concerning the approval of a modification and occupancy plan for a complex of buildings, between Notre-Dame Street and the CNR tracks, east of 36th Avenue, in Pointe-aux-Trembles Ward (6368).

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 172 -

Acquisition de monsieur Emidio Viviani, aux fins de rue, d'un emplacement situé le long de la rue Saint-Jacques, entre l'avenue Girouard et les limites ouest de la ville, au prix de \$ 400,00.

Acquisition from Mr. Emidio Viviani, for street purposes, of a site located along Saint-Jacques Street, between Girouard Avenue and the west limits of the Ville, for \$ 400,00.

- 173 -

Acquisition de monsieur Andrea Moramarco, aux fins de parc industriel, d'un emplacement situé du côté ouest de la 26e Avenue, au nord de la 9e Rue, au prix de \$ 9 500,00.

Acquisition from Mr. Andrea Moramarco, for industrial park purposes, of a site on the west side of 26th Avenue, north of 9th Street, for \$ 9 500,00.

- 174 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains terrains situés au nord-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 41e Avenue, au prix de \$ 16 950,00 et vote de crédits supplémentaires à cette fin.

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain lots located north-east of Perras Boulevard, south-west of 41st Avenue, for \$ 16 950,00 and additional appropriations for such purpose.

- 175 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, d'emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au montant de \$ 179 708,00 et vote de crédits supplémentaires à cette fin.

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of sites south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for \$ 179 708,00 and additional appropriations for such purpose.

- 176 -

Vente par la Ville à la Société de Construction Brandon Inc. d'un emplacement situé du côté sud-ouest de la rue Christophe Colomb, au nord-ouest de la rue Legendre (Domaine Saint-Sulpice), au prix de \$ 81 888,00.

Sale by the Ville to the Société de Construction Brandon Inc. of a site located on the south-west side of Christophe Colomb Street, north-west of Legendre Street (Domaine Saint-Sulpice), for a price of \$ 81 888,00.

- 177 -

Vente par la Ville à Les Constructions Méritas Inc. de certains emplacements au prix de \$ 400 254,54.

Sale by the Ville to Les Constructions Méritas Inc. of certain sites for a price of \$ 400 254,54.

- 178 -

Modification au contrat intervenu entre la Ville et 100678 Canada Inc. - report de la date de la fin des travaux au 1er juillet 1984.

Amendment to the contract entered into by the Ville and 100678 Canada Inc. - postponing of the work completion date to July 1, 1984.

- 179 -

Servitude accordée par la Ville à monsieur Jacques Beaudoin, terrain ayant front sur la rue de Champlain, au sud de la rue Ontario.

Servitude granted by the Ville to Mr. Jacques Beaudoin, with respect to a lot fronting on de Champlain Street, south of Ontario Street.

Programmes de logements à loyer modique

Low-rental housing programs.

- 180 -

Approbation du programme de logements à loyer modique "Habitation Honoré-Beaugrand", situé sur le côté nord de l'avenue Souigny, à l'est de la rue Honoré Beaugrand.

Approval of the low-rental housing program - "Habitation Honoré Beaugrand" located on the north side of Souigny Avenue, east of Honoré Beaugrand Street.

- 181 -

Approbation du programme de logements à loyer modique "Habitation Saint-Marc", situé sur le côté est de la 6e Avenue, un peu au nord de la rue de Bellechasse.

Approval of the low-rental housing program "Habitation Saint-Marc" located on the east side of 6th Avenue, just north of Bellechasse Street.

MOTIONS

MOTIONS

- 182 -

Conseiller Boskey - tenue d'assemblées publiques de consultation, par les conseillers municipaux, dans les édifices appartenant à la Ville.

Councillor Boskey - holding of public consultation meetings by City councillors in buildings which are City properties.

- 183 -

Conseiller Melançon - accessibilité d'un certain nombre d'équipements sportifs pendant les grands congés fériés annuels de 1984-1985.

Councillor Melançon - access to a number of sports facilities during major annual holidays in 1984-1985.

- 184 -

Conseiller Rasoulis - donner un nom grec à un parc ou à une rue dans le secteur Parc Extension.

Councillor Rasoulis - giving a Greek name to a park or a street in the Park Extension sector.

- 185 -
Conseiller Perreault - moratoire sur l'installation de nouveaux lampadaires décoratifs et priorité à l'éclairage sur les ruelles non-éclairées.
Councillor Perreault - moratorium concerning the installation of new decorative lamp standards, and priority to be given to the lighting of lanes where there are no lights.
- 186 -
Conseiller Melançon - augmentation du budget du Conseil des Arts de la C.U.M.
Councillor Melançon - increase of the budget of the M.U.C. Council of Arts.
- 187 -
Conseiller Perreault - révision de la réglementation relative au stationnement de façon à privilégier les besoins des résidents sur les rues résidentielles.
Councillor Perreault - revision of regulations relating to parking in order to favour the residents of residential streets.
- 188 -
Conseiller Simard - assemblée publique de consultation sur le schéma d'aménagement de la C.U.M.
Councillor Simard - public consultation Meeting concerning the M.U.C. development plan.
- 189 -
Conseiller Simard - surseoir à la signature du contrat avec la corporation Cadillac-Fairview et présentation du schéma d'aménagement du centre-ville.
Councillor Simard - postponement of the signing of a contract with Cadillac-Fairview and presentation of the downtown development plan.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 190 -
Acquisition de monsieur Salvatore Serrecchia, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé du côté est de la rue 153-81, au sud du boulevard Perras, au prix de \$ 4 350,00.
Acquisition from Mr. Salvatore Serrecchia, for land reserve purposes, of a site located on the east side of street 153-81, south of Perras Boulevard, for a price of \$ 4 350,00.
- 191 -
Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au prix de \$ 59 394,39.
Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 59 394,39.
- 192 -
Acquisition de monsieur Vincenzo J. Fioccio, aux fins de rénovation urbaine et de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté nord-ouest de la rue Saint-Jacques, entre les rues Vinet et Dominion, au prix de \$ 65 000,00.
Acquisition from Mr. Vincenzo J. Fioccio, for urban renovation and land reserve purposes, of a site located on the north-west side of Saint-Jacques Street, between Vinet and Dominion Streets, for a price of \$ 65 000,00.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 193 -
Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Habitation Saint-Marc" sur le côté est de la 6e Avenue, entre les rues de Bellechasse et Beaubien.
By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building of the low-rental housing program "Habitation Saint-Marc" on the east side of 6th Avenue, between Bellechasse and Beaubien Streets.
- 194 -
Règlement modifiant le règlement sur l'occupation du sous-sol des bâtiments aux fins de logement (5427).
By-law to amend the By-law concerning the occupancy basements of buildings for housing purposes (5427).
- 195 -
Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un emplacement situé dans le quadrilatère borné par les rues de la Montagne, Saint-Jacques, Notre-Dame et Guy (terrain du C.N.).
By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a site located in the quadrilateral bounded by Mountain, Saint-Jacques, Notre-Dame and Guy Streets (C.N.R. property).
- 196 -
Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un emplacement situé sur le côté sud de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Guy et Saint-Mathieu (La Promenade Sainte-Catherine Inc.).
By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a site located on the south side of Sainte-Catherine Street, between Guy and Saint-Mathieu Streets (La Promenade Sainte-Catherine Inc.).

Règlement modifiant le règlement de -197-
zonage des quartiers Lafontaine,
Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-
Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel
et d'une partie des quartiers Bourget,
Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges,
Saint-Laurent et Saint-Louis (4980).

By-law to amend the Zoning by-law
of Lafontaine, Laurier, de Lorimier,
Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste,
and Saint-Michel Wards and part of
Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe,
Saint-Georges, Saint-Laurent and Saint-
Louis Wards (4980).

Règlement portant approbation du -198-
plan de construction et d'occupation d'un
terrain situé du côté nord de la rue
Ogilvy, à l'est de la rue Hutchison
(CFCF).

By-law concerning the approval of a plan
for the construction and occupancy of a lot
located on the north side of Ogilvy Street,
east of Hutchison Street (CFCF).

Règlement modifiant le règlement -199-
d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-
Trembles (925).

By-law to amend the by-law concerning
the city planning of Pointe-aux-Trembles
Ward (925).

Approbation d'actes

Approval of deeds

Modification au protocole d'échange -200-
de services entre le centre culturel et
sportif de l'Est établissant à \$ 195 200,00
la participation financière de la Ville en
1984.

Modification of a protocol agreement con-
cerning an exchange of services with the
"Centre culturel et sportif de l'Est"
setting at \$ 195 200,00 the financial
participation of the Ville for 1984.

- 201 -

Vente par la Ville à la Société de
Développement de Montréal d'un
emplacement situé à l'angle nord-ouest
des rues Notre-Dame et Delinelle, pour
le prix de \$ 1,00.

Sale by the Ville to the Société de dévelop-
pement de Montréal of a site located at the
north-west corner of Notre-Dame and Delinelle
Streets, for a price of \$ 1,00.

- 202 -

Vente par la Ville à Les Constructions
A. Anecchini Inc. d'un emplacement
situé du côté sud de la rue Springland, à
l'ouest de la rue de Montmagny, au prix
de \$ 96 000,00 (Opération 20 000
logements).

Sale by the Ville to Les Constructions A.
Anecchini Inc. of a site located on the
south side of Springland Street, west of
de Montmagny Street, for a price of
\$ 96 000,00 (Operation 20 000 dwellings).

- 203 -

Location de madame Hermina Theil
de locaux situés au 2705, rue Bates, pour
une période de 22 mois, afin de
relocaliser le clos Darlington et une
partie du clos Royalmount.

Leasing from Mrs. Hermina Theil of
space at 2705 Bates Road, for a period of
22 months, to relocate Darlington yard
and part of Royalmount yard.

JEUDI, 17 mai 1984.
THURSDAY, May 17, 1984.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 204 -

Règlement relatif aux conditions
d'occupation des bâtiments pour certains
établissements.

By-law concerning conditions of occupancy of
buildings with respect to certain esta-
blishments.

Rapport sur motion

- 205 -

Report on motion

Proposition pour modifier le mode
de versement des taxes par les con-
tribuables.

Motion to modify the mode of payments
of certain taxes by the tax-payers.

Avis de motions

Notice of motions.

Le Greffier de la Ville,

Maurice Bessent

ASSEMBLEE REGULIERE

tenue le JEUDI, 17 mai 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRESENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers
Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin,
La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier,
Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail,
Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert,
Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett,
Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard,
Rotrand, Boskey, Berliner et Rasoulis.

Les conseillers Magnan et Prigent à des phases
ultérieures de cette séance.

MM. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault,
et Jean Séguin, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-
greffier de la Ville, surintendant et rédacteur de procès-verbaux.

A 20:06 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée
ouverte.

ORDRE DU JOUR

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la
ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente étant lu,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de
l'assemblée du Conseil tenue les 16, 17, 18 et 24 avril 1984.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RESOLU en conséquence.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du
jour est suspendue à 20:10 heures et les conseillers posent alors des
questions.

Advenant 20:35 heures, s'étant assuré que les conseillers ne
désirent poser aucune autre question, le président de l'assemblée déclare
la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose
sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Prescott concernant la démolition de l'école
Devonshire;
- 2.- Réponse au conseiller Prescott concernant le programme de construction
de logements à loyer modique;
- 3.- Réponse à madame Shayne Kenny concernant les projets de l'adminis-
tration en vue d'accroître le nombre d'installations récréatives
dans les quartiers Côte-des-Neiges et Snowdon;

13

held on THURSDAY, May 17, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Raïl, Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Faïostat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Rasoulis.

Councillors Magnan and Prégent were also present at this meeting at ulterior stages.

Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault and Jean Séguin, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant and rédacteur de procès-verbaux.

At 20:06 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

Item 1 of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on April 16, 17, 18 and 24, 1984.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:10 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:35 hours, the chairman of the meeting having determined that Councillors had no more questions to ask, he declared the question period closed.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer for Councillor Prescott concerning the demolition of the Devonshire School;
- 2.- Answer for Councillor Prescott concerning the low-rental housing construction program;
- 3.- Answer for Mrs. Shayne Kenny concerning City projects to increase the number of recreation facilities in Côte-des-Neiges and Snowdon districts;

- 4.- Réponse à monsieur Leslie Lutsky concernant la démolition de l'école portant le numéro civique 2340, rue Saint-Charles;
- 5.- Réponse à Me Hélène Bohémier concernant les motifs pour lesquels un permis, pour l'opération d'une maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence, a été refusé;
- 6.- Réponse au conseiller Limonchik concernant la participation des magasins Eaton et Morgan aux coûts des accès au métro;
- 7.- Un rapport sur les virements de crédits effectués à même le chapitre 1.5 du budget 1.5 du budget "Administration générale - Dépenses générales", durant la période du 18 janvier au 28 mars 1984.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude des articles 2 à 162 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée et de procéder à l'étude de l'article 163 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

À 20:50 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de l'article 163 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne le conseiller Ménard, maire suppléant, pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, MM. Jean-Claude Boudreau, directeur du Service de la gestion immobilière, et Richard Lasalle, adjoint au président, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 22:20 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil: le conseiller Ménard, président du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

De reporter l'étude de l'article 163 à la place où il apparaît à l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

A

- 4.- Answer for Mr. Leslie Lutsky concerning the demolition of the school bearing No. 2340 Saint-Charles Street;
- 5.- Answer for Me H  l  ne Boh  mier concerning the reasons for which a permit for the operation of a shelter home for women and children victims of violence has been refused;
- 6.- Answer for Councillor Limonchik concerning the participation of the Eaton and Morgan stores in the costs providing of metro entrances;
- 7.- A report concerning the transfers of credits made out of Chapter 1.5 of the budget "General Administration - General Expenditures", during the period from January 18 to March 28, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of Items 2 to 126 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting and to proceed with the study of Item 163 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

At 20:50 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of Item 163 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor M  nard, Acting Mayor, to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Jean-Claude Boudreau, directeur du Service de la gestion immobili  re, and Richard Lasalle, adjoint au pr  sident, entered the Council Room and answer questions from Councillors.

At 22:20 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion having been put, it was adopted.

The chairman of the meeting resumed the chair: Councillor M  nard, chairman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To report the study of Item 163 of the agenda in accordance with the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

As

84 06587 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06587)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06589 L'article 3 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06589)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06590 L'article 4 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06590)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06587 Item 2 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To proceed with the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06589 Item 3 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06590 Item 4 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06591 L'article 5 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06591)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Simard, Rotrand et Boskey dissidents)

84 06592 L'article 6 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06592)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 5 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey dissidents)

84 06593 L'article 7 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06593)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06591 Item 5 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Faïostat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Simard, Rotrand and Boskey dissenting)

84 06592 Item 6 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey dissenting)

84 06593 Item 7 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06594 L'article 8 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06594)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06595 L'article 9 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06595)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06596 L'article 10 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06596)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

84 06594 Item 8 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06595 Item 9 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06596 Item 10 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

As

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Perreault,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif pour plus ample étude.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Lamarre et Lorange, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner et Rasoulis (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, et Ménard (36)

Ainsi ladite motion est rejetée et ledit projet de règlement est adopté et il est

RÉSOLU en conséquence. (Le conseiller Boskey dissident)

84 06597 L'article 11 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06597)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06598 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 12 en y retranchant le paragraphe f) afin de le retourner au Comité exécutif.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 12 de l'ordre du jour, tel que modifié, relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

A

And, a debate arising,

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Perreault,

To refer back the said draft by-law to the Comité exécutif for further study.

And a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Lamarre and Lorange, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier adjoint then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Rasoulis (15)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent and Ménard (36)

Thus the said motion was rejected and the said draft by-law was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillor Boskey dissenting)

84 06597 Item 11 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06598 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the wording of Item 12 by withdrawing paragraph f) and return it to the Comité exécutif for study.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 12 of the agenda, as amended, relating to the second study of the following draft by-law having been read:

A

(Pour règlement voir dossier 84 06592)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06599 L'article 13 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06599)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06600 L'article 14 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06600)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put,
it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 06599 Item 13 of the agenda relating to the second study of the
following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06600 Item 14 of the agenda relating to the second study of the
following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06601 L'article 15 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06601)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 6 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06602 L'article 16 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06602)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06603 L'article 17 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 06603)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06601 Item 15 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 6 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06602 Item 16 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06603 Item 17 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06604 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner au Comité exécutif le projet de règlement constituant l'article 18 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 06605 L'article 19 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06605)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 06606 L'article 20 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06606)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 19 et 20 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 06607 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 06611 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 21 à 25 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 06607 à 84 06611)

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06604 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back to the Comité exécutif the draft by-law referred to under Item 18 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 06605 Item 19 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 06606 Item 20 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 19 and 20 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 06607 to Moved by Councillor Lorange,
84 06611 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 21 to 25 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06612 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 06630 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 26 à 44 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 06612 à 84 06630)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06631 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 06638 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 45 à 52 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 06631 à 84 06638)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06639 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 06651 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 53 à 65 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de l'article 64 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

A

84 06612 to Moved by Councillor Lorange,
84 06630 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 26 to 44 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06631 to Moved by Councillor Lorange,
84 06638 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 45 to 52 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06639 to Moved by Councillor Lorange,
84 06651 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 53 to 65 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Item 64 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

D'adopter les rapports du Comité exécutif constituant les articles 53 à 63 et 65 de l'ordre du jour.

(Pour rapports voir dossiers 84 06639 à 84 06649 et 84 06651)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06652 à 84 06674 Proposé par le conseiller Lorange,
84 06675 et 84 06676 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 66 à 88, 131 et 132 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 06652 à 84 06674, 84 06675 et 84 06676)

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06677 à 84 06711 Proposé par le conseiller Lorange,
84 06712 et 84 06713 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 89 à 123, 129 et 130 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 06677 à 84 06711, 84 06712 et 84 06713)

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06714 L'article 124 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06714)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

To adopt the reports from the Comité exécutif referred to under Items 53 to 63 and 65 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06652 to 84 06674 Moved by Councillor Lorange,
84 06675 and 84 06676 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 66 to 88, 131 and 132 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06677 to Moved by Councillor Lorange,
84 06713 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 89 to 123, 129 and 130 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06714 Item 124 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06715 L'article 125 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06715)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06716 L'article 126 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06716)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06717 L'article 127 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06717)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06718 L'article 128 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06718)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06715 Item 125 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06716 Item 126 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06717 Item 127 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06718 Item 128 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06719 L'article 133 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06719)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06720 L'article 134 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06720)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06721 L'article 135 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06721)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06722 L'article 136 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06722)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06719 Item 133 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06720 Item 134 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06721 Item 135 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06722 Item 136 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06723 L'article 137 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06723)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06724 L'article 138 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06724)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06725 L'article 139 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06725)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06726 L'article 140 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06726)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06723 Item 137 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly.

84 06724 Item 138 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06725 Item 139 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06726 Item 140 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06727 L'article 141 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06727)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Berthelet, Rotrand et Auf der Maur dissidents)

84 06728 L'article 142 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06728)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06729 L'article 143 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06729)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06730 L'article 144 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06730)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06727 Item 141 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Berthelet, Rotrand and Auf der Maur dissenting)

84 06728 Item 142 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06729 Item 143 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06730 Item 144 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06731 L'article 145 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06731)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06732 L'article 146 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06732)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06733 L'article 147 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06733)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06734 L'article 148 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06734)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06731 Item 145 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06732 Item 146 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED unanimously.

84 06733 Item 147 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06734 Item 148 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06735 L'article 149 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06735)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06736 L'article 150 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06736)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06737 L'article 151 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06737)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

84 06735 Item 149 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06736 Item 150 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06737 Item 151 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

A

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'adoption de ce projet de règlement à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 06738 L'article 152 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06738)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Rotrand,

De reporter l'adoption des projets de règlements constituant les articles 152, 153 et 154 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 06741 L'article 155 de l'ordre du jour étant lu:

(Pour rapport voir dossier 84 06741)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude des modifications apportées à la version anglaise du projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

En conformité de la Charte de la Ville, cette motion sera inscrite de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 06742 L'article 156 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06742)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 7 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the adoption of this draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 06738 Item 152 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Rotrand,

To postpone the adoption of the draft by-law referred to under Items 152, 153 and 154 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 06741 Item 155 of the agenda having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the amendments to the English version of the draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 06742 Item 156 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 7 were accordingly read and studied article by article.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de l'article 156 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

À 23:55 heures, il est

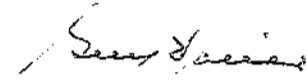
Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au VENDREDI, 18 mai 1984 à 00:03 heure pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

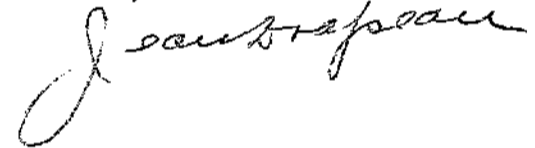
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
vingt-troisième jour de mai 1984.

LE MAIRE,



And, a debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Item 156 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

At 23:55 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to FRIDAY, May 18, 1984 at 00:03 hour to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc, contained in these minutes, this twenty-third day of May 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

tenue le VENDREDI, 18 mai 1984,
à 00:03 heure.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savidakis, Prigent, Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner et Rasoulis.

MM. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault et Jean Séguin, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant et rédacteur de procès-verbaux.

À 00:05 heure, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

À 00:07 heure, il est

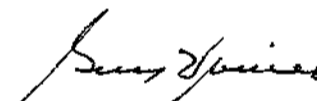
Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MARDI, 22 mai 1984 à 15:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

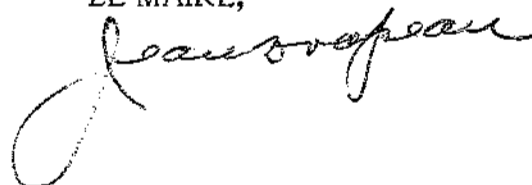
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
vingt-troisième jour de mai 1984.

LE MAIRE,



held on FRIDAY, May 18, 1984,
at 00:03 hour.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prément, Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Rasoulis.

Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault and Jean Séguin, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, and rédacteur de procès-verbaux.

At 00:05 hour, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

At 00:07 hour, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, May 22, 1984 at 15:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

(signed) THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this twenty third day of May 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

Jy

tenue le MARDI, 22 mai 1984,
à 15:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rôtrand, Boskey, Salvatore et Rasoulis.

Les conseillers Gagnon-Larocque, Sigouin, Hamelin, Dancosst, Joubert, Prigent et Georgoulis à des phases ultérieures de la présente séance.

MM. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault et Jean Séguin, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant et rédacteur de procès-verbaux.

À 15:07 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 15:09 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 15:25 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

84 06743 L'article 157 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06743)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06744 L'article 158 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06744)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, May 22, 1984,
at 15:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Salvatore et Rasoulis.

Councillors Gagnon-Larocque, Sigouin, Hamelin, Dancosst, Joubert, Prigent and Georgoulis at ulterior stages of the present meeting.

Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault and Jean Séguin, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, and rédacteur de procès-verbaux.

At 15:07 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 15:09 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 15:25 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minutes period provided for had ended, declared the question period closed.

84 06743 Item 157 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06744 Item 158 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06745 L'article 159 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06745)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06746 L'article 160 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06746)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06747 L'article 161 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06747)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06748 L'article 162 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06748)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06745 Item 159 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06746 Item 160 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06747 Item 161 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06748 Item 162 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06588 Le Conseil reprend l'étude de l'article 163 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Fainstat,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande du conseiller Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion de retour à l'exécutif.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey (13)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prément, Ménard et Rasoulis (36)

Ainsi ladite motion de retour à l'exécutif est rejetée et la motion d'adoption de l'article 163 est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06749 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité de l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous la rubrique 151A de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif soumettant un projet d'acte de vente à Systèmes Électroniques Paramax Inc. d'un emplacement situé au nord-ouest de l'avenue Royalmount et au sud-ouest de la ligne limitative entre la ville de Montréal et Ville Mont-Royal (Cité Scientifique de Montréal), au prix de \$ 600 000,00.

Et, un débat s'engageant, ladite motion est rejetée faute d'unanimité.

84 06750 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité de l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous la rubrique 151B de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif soumettant un projet d'acte sous seing privé devant intervenir entre la Ville de Montréal et Systèmes Électroniques Paramax Inc. relativement à la vente par la Ville à cette compagnie de l'emplacement situé au nord-ouest de l'avenue Royalmount et au sud-ouest de la ligne limitative entre la ville de Montréal et Ville Mont-Royal.

Et, un débat s'engageant, ladite motion est rejetée faute d'unanimité.

A

84 06588 The Conseil resumed the study of Item 163 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Fainstat,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

And a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillor Lamarre, a recorded vote was taken on that motion of refer back to the Comité exécutif.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey (13)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Roy A., Provost, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard and Rasoulis (36)

Thus the said motion of refer back to the Comité exécutif was rejected and the motion for the adoption of Item 163 was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06749 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the Charter, to receive and study, under heading 151A of the agenda, a report from the Comité exécutif submitting a draft deed of sale to Systèmes Electroniques Paramax Inc. of a site located north-west of Royalmount Avenue, south-west of the dividing line between the City of Montréal and the town of Mount Royal (Cité Scientifique de Montréal), for a price of \$ 600 000,00.

And, a debate arising, the said motion was rejected because of a lack of unanimity.

84 06750 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the Charter, to receive and study, under heading 151B of the agenda, a report from the Comité exécutif submitting a private draft deed to be entered into between the City of Montréal and Systèmes Electroniques Paramax Inc. concerning the sale by the City to the company of the site located north-west of Royalmount Avenue, south-west of the dividing line between the City of Montréal and Ville Mont-Royal.

And, a debate arising, the said motion was rejected because of a lack of unanimity.

A

84 06751 L'article 164 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06751)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06752 L'article 165 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06752)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06753 L'article 166 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06753)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06754 L'article 167 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06754)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06751 Item 164 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06752 Item 165 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06753 Item 166 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06754 Item 167 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06755 L'article 168 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06755)

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06756 L'article 169 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06756)

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06757 L'article 170 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06757)

Proposé par le conseiller Anfossi,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Anfossi,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06755 Item 168 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

it was This motion having been put, it was adopted unanimously and
RESOLVED accordingly.

84 06756 Item 169 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

it was This motion having been put, it was adopted unanimously and
RESOLVED accordingly.

84 06757 Item 170 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Anfossi,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Anfossi,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

it was This motion having been put, it was adopted unanimously and
RESOLVED accordingly.

84 06758 L'article 171 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06758)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 06759 L'article 172 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06759)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06760 L'article 173 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06760)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06761 L'article 174 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06761)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06758 Item 171 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 06759 Item 172 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06760 Item 173 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06761 Item 174 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06762 L'article 175 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06762)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06763 L'article 176 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06763)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06764 L'article 177 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06764)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06765 L'article 178 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06765)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal,
Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard et
Boskey dissidents)

84 06762 Item 175 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06763 Item 176 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06764 Item 177 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 06765 Item 178 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put,
it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal,
Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard
and Boskey dissenting)

84 06766 L'article 179 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06766)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06767 L'article 180 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06767)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06768 L'article 181 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06768)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06769 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 06776 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude des articles 182 à 189 de l'ordre du jour jusqu'à
une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 06777 L'article 190 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06777)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06766 Item 179 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06767 Item 180 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06768 Item 181 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06769 to Moved by Councillor Lorange,
84 06776 Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Items 182 to 189 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 06777 Item 190 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06778 L'article 191 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06778)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06779 L'article 192 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06779)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06780 L'article 193 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06780)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

84 06781 L'article 194 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06781)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par
article.

84 06778 Item 191 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06779 Item 192 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06780 Item 193 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 06781 Item 194 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

A

84 06782 L'article 195 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06782)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 06783 L'article 196 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06783)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 7 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 06784 L'article 197 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06784)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 06785 L'article 198 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06785)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 6 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 06782 Item 195 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

84 06783 Item 196 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 7 were accordingly read and studied article by article.

84 06784 Item 197 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 06785 Item 198 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 to 6 were accordingly read and studied article by article.

84 06786 L'article 199 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06786)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 193 à 199 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 06787 L'article 200 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06787)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06788 L'article 201 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06788)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06789 L'article 202 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06789)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey dissidents)

84 06786 Item 199 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 193 to 199 of the agenda will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 06787 Item 200 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06788 Item 201 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06789 Item 202 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Perreault, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey dissenting)

84 06790 Proposé par le conseiller Lorange,
 Appuyé par le conseiller Lamarre

De MODIFIER la rubrique de l'article 203 de l'ordre du jour, de façon qu'elle se lise comme suit: "Location de madame Hermina Theil et sous-location de Ventes Mirage Inc. de locaux situés au 2705, rue Bates, pour une période de 22 mois, afin de relocaliser le clos Darlington et une partie du clos Royalmount."

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 203 de l'ordre du jour, tel que modifié, étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06790)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06791 L'article 204 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 6791)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 8 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 06792 L'article 205 de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06792)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06790 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor,

To AMEND the wording of Item 203 of the agenda, which should read as follows: "Leasing from Mrs. Hermine Theil and sub-leasing from Ventes Mirage Inc., of premises located at 2705 Bates Street, for a period of 22 months, in order to relocate the Darlington ground and part of the Royalmount ground."

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Item 203 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06791 Item 204 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 8 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 06792 Item 205 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06650 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 64 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

L'article 64 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06650)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06737 Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement constituant l'article 151 de l'ordre du jour qui avait suspendu à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06749 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité de l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous la rubrique 151A de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif soumettant un projet d'acte de vente à Systèmes Électroniques Paramax Inc. d'un emplacement situé au nord-ouest de l'avenue Royalmount et au sud-ouest de la ligne limitative entre la ville de Montréal et Ville Mont-Royal (Cité Scientifique de Montréal), au prix de \$ 600 000,00.

84 06750 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité de l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous la rubrique 151B de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif soumettant un projet d'acte sous seing privé devant intervenir entre la Ville de Montréal et Systèmes Électroniques Paramax Inc. relativement à la vente par la Ville à cette compagnie de l'emplacement situé au nord-ouest de l'avenue Royalmount et au sud-ouest de la ligne limitative entre la ville de Montréal et Ville Mont-Royal.

Et, un débat s'engageant, lesdites motions sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude des articles 151A et 151B de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 06650 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 64 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Item 64 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06737 The Conseil resumed the study of the draft by-law referred to under Item 151 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06749 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the Charter, to receive and study, under Item 151A of the agenda, a report from the Comité exécutif submitting a draft deed of sale to Systèmes Electroniques Paramax Inc. of a site located north-west of Royalmount Avenue, south-west of the dividing line between the City of Montréal and the Town of Mount Royal (Cité Scientifique de Montréal), for a price of \$ 600 000,00.

84 06750 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the Charter, to receive and study, under Item 151B of the agenda, a report from the Comité exécutif submitting a private draft deed to be entered into between the City of Montréal and Systèmes Electroniques Paramax Inc. concerning the sale by the City to the company of the site located north-west of Royalmount Avenue, south-west of the dividing line between the City of Montréal and Ville Mont Royal.

And, a debate arising, the said motions were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Items 151A and 151B of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

A

84 06738 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le projet de règlement constituant l'article 152 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06739 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le projet de règlement constituant l'article 153 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

L'article 153 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06739)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06740 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le projet de règlement constituant l'article 154 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

L'article 154 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 06740)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06738 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the draft by-law referred to under Item 152 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06739 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the draft by-law referred to under Item 153 of the agenda which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Item 153 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06740 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the draft by-law referred to under Item 154 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Item 154 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06741 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'étude de l'article 155 de l'ordre du jour.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 155 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 06742 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange
et Lamarre à l'effet d'adopter le projet de règlement constituant l'article 156
de l'ordre du jour.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter de nouveau pour étude, l'article 156 de l'ordre du jour
jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

À 18:00 heures, il est


Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MERCREDI, 23 mai 1984 à 14:00
heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

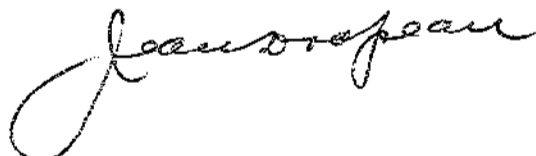
Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,


Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
vingt-huitième jour de mai 1984.

LE MAIRE,



TUESDAY, May 22, 1984.

84 06741 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the study of Item 155 of the agenda.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 155 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 06742 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the draft by-law referred to under Item 156 of the agenda.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone again for study, Item 156 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

At 18:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to WEDNESDAY, May 23 at 14:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

(signed) THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this twenty-eighth day of May 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

tenue le MERCREDI, 23 mai 1984,
à 14:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Simard, Rotrand, Boskey, et Rasoulis.

Les conseillers Sigouin, Roussille, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Varin, Laramée, Dancosst, Prigent, Cardinal, Berthelet, Auf der Maur et Berliner à des phases ultérieures de la présente séance.

MM. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault et Jean Séguin, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, et rédacteur de procès-verbaux.

À 14:07 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 14:07 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 14:24 heures, s'étant assuré que les conseillers ne désirent poser aucune autre question, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Melançon concernant la fourniture d'un tableau comparatif pour les années 1981, 1982, 1983 et 1984, portant sur le nombre d'hommes et de femmes travaillant à la Ville de Montréal, par catégories d'emploi et par services;
- 2.- Un tableau indiquant le nombre de voyages de déchets de la Ville déversés dans la carrière Miron au cours des années 1978 à 1983;
- 3.- Un rapport et les états financiers, au 31 décembre 1983, de la Corporation d'Habitation Jeanne Mance.

84 06749 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre, à l'effet d'adopter le rapport constituant l'article 151A de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

L'article 151A de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06749)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on WEDNESDAY, May 23, 1984,
at 14:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Simard, Rotrand, Boskey, and Rasoulis.

Councillors Sigouin, Roussille, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Varin, Laramée, Dancosst, Prigent, Cardinal, Berthelet, Auf der Maur, and Berliner at ulterior stages of the present meeting.

Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault, and Jean Séguin, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, and rédacteur de procès-verbaux.

At 14:07 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 14:07 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 14:24 hours, the chairman of the meeting having determined that Councillors has no more questions to ask, he declared the question period closed.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled the following documents with the Greffier:

- 1.- Answer for Councillor Melançon concerning the preparation of a comparative table for the years 1981, 1982, 1983 and 1984 concerning the number of men and women in the employ of the City of Montréal, per services and job classification;
- 2.- A table showing the number of garbage loads from the City dumped in the Miron quarry during the period from 1978 to 1983;
- 3.- A report and financial statements, as of December 31, 1983, from the Jeanne Mance Housing Corporation.

84 06749 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre, to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 151A of the agenda, which have been suspended at an earlier of the present meeting.

Item 151A of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

84 06750 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport constituant l'article 151B de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

L'article 151B de l'ordre de jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 06750)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06742 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le projet de règlement constituant l'article 156 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER l'article 3 du projet de règlement de l'article 156 en remplaçant les mots: "Laboratoires de recherches et d'analyses, sauf s'il s'y fait du travail qui représente un danger ou des inconvénients pour les voisins" par les mots: "Laboratoires de photographie".

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 06769 et 84 06770 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude des articles 182 et 183 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 06771 L'article 184 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Rasoulis:

ATTENDU que la communauté grecque est une des plus importantes communautés ethniques de la Ville de Montréal;

ATTENDU que la communauté grecque a exprimé à la Ville son désir qu'un parc et une rue, situés dans les secteurs de la Ville où la communauté grecque de Parc Extension est très en vue, soient désignés d'un nom grec;

ATTENDU qu'une grande partie des Montréalais qui habitent dans le secteur de Parc Extension est d'origine grecque;

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par les conseillers Berliner et Auf der Maur,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de donner un nom grec à un parc et à une rue du secteur de Parc Extension.

Le gouvernement de la Grèce est prêt à offrir, sans frais, une statue grecque en rapport avec le nom choisi et à envoyer une délégation lors de la cérémonie.

84 06750 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report referred to under Item 151B of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Item 151B of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And, a debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 06742 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the draft by-law referred to under Item 156 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND Item 3 of the draft by-law referred to under Item 156 of the agenda by replacing the words: "Research and analyses Laboratories, except if work is carried out which creates danger or inconveniences in the neighborhood" by the words: "Photography laboratories".

This motion having been put, it was adopted unanimously.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 06769 and Moved by Councillor Lorange,
84 06770 Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of Items 182 and 183 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 06771 Item 184 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Rasoulis:

WHEREAS the Greek community is one of the larger ethnic communities in the City of Montréal;

WHEREAS the Greek community has expressed its desire to the City that a park and a street located within those sectors of the City wherein the Greek community in Park Extension is prominent be given a Greek name;

WHEREAS a large proportion of the Montrealers living in the Park Extension area are of Greek origin;

Moved by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillors Berliner and Auf der Maur,

THAT the Comité exécutif study the possibility of naming a park and a street in the Park Extension area with a Greek name.

The Greek Government is ready to send free of charge a Greek statue for the name which will be chosen also a delegation for the ceremony.

Proposé par le conseiller Georgoulis
Appuyé par les conseillers Fainstat et Gardiner,

D'ajouter après les mots "parc Extension" les mots suivants:

"ou ailleurs dans la Ville de Montréal en consultation avec
les représentants des organismes de la Communauté grecque."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande du conseiller Lamarre et du consentement unanime des membres présents, il est procédé à un vote par main levée sur cette motion d'amendement.

Le Greffier adjoint fait le compte des votes. Treize (13) membres se prononcent en faveur de cette motion d'amendement et vingt-deux (22) votent contre cette motion d'amendement. Ladite motion d'amendement est donc rejetée.

Et, un débat s'engageant sur la motion principale, le conseiller Rasoulis, avec l'accord du conseiller Auf der Maur, retire sa motion.

84 06769 L'article 182 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Boskey:

Proposé par le conseiller Boskey,
Appuyé par les conseillers Perreault, Fainstat et Simard,

QUE le Conseil demande au Comité exécutif d'étudier la possibilité de permettre aux conseillers municipaux de tenir des assemblées publiques de consultation dans les édifices de la Ville.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande du conseiller Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Rasoulis (14)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Prigent et Ménard (32)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06770 L'article 183 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Melançon:

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par les conseillers Fainstat et Berthelet,

QUE le Comité exécutif étudie les propositions suivantes:

- 1.- faire en sorte que le Service des sports et loisirs puisse tenter une expérience-pilote visant à maintenir ouverts et accessibles à la population un certain nombre d'équipements sportifs (centres sportifs, arénas, piscines, etc.) pendant les grands congés fériés annuels de l'année 1984-1985;

Moved by Councillor Georgoulis,
Seconded by Councillors Fainstat and Gardiner,

To add after the words "Park Extension" the following words:

"or elsewhere in the City of Montréal in consultation with the representatives of the Greek community organizations."

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillor Lamarre and by unanimous consent of the members present, a vote by show of hands was taken on that motion of amendment.

The Greffier adjoint then called the roll, Thirteen (13) members voted in favour of this amendment motion and twenty-two (22) voted against this amendment motion. The said amendment motion was thus rejected.

And, a debate arising on the principal motion, Councillor Rasoulis, with the assent of Councillor Auf der Maur, withdrawn his motion.

84 06769 Item 182 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Boskey:

Moved by Councillor Boskey,
Seconded by Councillors Perreault, Fainstat and Simard,

THAT Conseil request the Comité exécutif to study the possibility of allowing City Councillors to hold public consultation meetings in municipal buildings.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillor Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier adjoint then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis (14)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Prigent and Ménard (32)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

84 06770 Item 183 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Melançon:

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillors Fainstat and Berthelet,

THAT the Comité exécutif study the following proposals:

- 1.- take steps to enable the Service des sports et loisirs to carry out a pilot experience aimed at maintaining open and accessible to the public a certain number of sports facilities (sports centers, arenas, pools, etc.) during the long annual holidays of 1984-1985;

- 2.- que le nombre d'équipements sportifs ouverts et accessibles dans chacune des régions administratives du Service des sports et loisirs soit fonction du potentiel d'utilisateurs et d'utilisatrices.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 06772 L'article 185 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Perreault:

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par les conseillers Gardiner, Cardinal, Berthelet
et Fainstat,

QUE ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité d'établir un moratoire sur tout programme d'installation de nouveaux lampadaires décoratifs et de fixer comme une priorité l'éclairage, dès l'année 1984, de la totalité des 881 ruelles non-éclairées et laissées pour compte dans les projets de l'administration pour cette année.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande du conseiller Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Rasoulis (14)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Prigent et Ménard (32)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06773 L'article 186 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Melançon:

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par les conseillers Fainstat et Berthelet,

De prier le Comité exécutif d'étudier la possibilité de mandater les représentants de la Ville de Montréal au sein du Comité exécutif de la C.U.M. pour proposer une augmentation du budget du Conseil des Arts de la C.U.M. d'un montant de \$ 500 000,00.

Et, un débat s'engageant concernant la recevabilité de cette motion, le président de l'assemblée déclare cette motion hors d'ordre.

A

2.- that the number of sports facilities open and accessible in in each of the administrative regions of the Service des sports et loisirs be set in relation with the potention number of users.

By unanimous consent of the members present, the study of that motion was reported to the next meeting of the Council.

84 06772 Item 185 of the agenda having ben read to consider the following motion of Councillor Perreault:

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillors Gardiner, Cardinal, Berthelet
and Fainstat,

THAT the Conseil ask the Comité exécutif to study the possibility of declaring a moratorium on any new program to install ornamental street lighting and to give priority, starting in 1984, to illuminating all 881 unlit lanes which were not included in the administration's projects for the current year.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillor Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier adjoint called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis (14)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Prigent and Ménard (32)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

84 06773 Item 186 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Melançon:

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillors Fainstat et Berthelet,

To ask the Comité exécutif to study the possibility to mandate the representatives of the Ville de Montréal on the Comité exécutif of the M.U.C.

To propose that the budget of the Conseil des Arts of the M.U.C. be increased by \$ 500,00.

And, a debate arising concerning the admissibility of the motion, the chairman of the meeting declared that the motion was out of order.

Et, un débat s'engageant, en vertu de l'article 17 des règlements du Conseil, les conseillers Fainstat, Limonchik, Melançon, Perreault, et Gardiner désirent alors en appeler de la décision du président de l'assemblée à l'effet de déclarer irrecevable la motion du conseiller Melançon.

Le Greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit, sur la demande d'appel des conseillers précités:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Rasoulis (14)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Prigent et Ménard (32)

En conséquence, l'appel est rejeté par le Conseil et la décision du président de l'assemblée est maintenue.

Ainsi, ladite motion est irrecevable.

84 06774 L'article 187 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Perreault:

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par les conseillers Gardiner et Fainstat,

QUE ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité de revoir la réglementation relative au stationnement de façon à privilégier les besoins des résidents sur les rues résidentielles par un système de vignettes préférentielles.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande du conseiller Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Rasoulis (14)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Beaudoin et Ménard (32)

Ainsi, ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 06775 L'article 188 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Simard:

ATTENDU que le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal s'adresse principalement à la Ville de Montréal;

ATTENDU que les problèmes structurels de la C.U.M. tels que perte de population et d'emploi sont principalement ceux de la Ville de Montréal;

And a debate arising, in accordance with Article 17 of the Rules of the Conseil, Councillors Fainstat, Limonchik, Melançon, Perreault and Gardiner appealed from the decision of the chairman of the meeting concerning the inadmissibility of the motion of Councillor Melançon.

The Greffier adjoint then called the roll and Council divided as follows, on appeal of the above Councillors:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis (14)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Prigent and Ménard (32)

Accordingly, the appeal was rejected by the Conseil and the chairman of the meeting's decision was sustained.

Thus, the said motion was inadmissible.

84 06774 Item 187 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Perreault:

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillors Gardiner and Fainstat,

THAT the Conseil request that the Comité exécutif consider the possibility of revising the parking regulations so as to give preferred treatment to residents of residential streets, through a system of priority stickers.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillor Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier adjoint then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis (14)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Beaudoin and Ménard (32)

Thus the said motion was rejected and it was

RESOLVED accordingly.

84 06775 Item 188 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Simard:

WHEREAS the development plan of the Communauté urbaine de Montréal mainly applies to the Ville de Montréal;

WHEREAS the structural problems of the C.U.M. such as the loss of population and jobs mainly are the problems of the Ville de Montréal;

ATTENDU qu'en aucun moment la Ville de Montréal n'a consulté la population sur les grands enjeux du schéma d'aménagement de la C.U.M.;

ATTENDU que la Ville de Montréal n'a pas encore rendu d'avis public, ni sur la version préliminaire de mars 1982, ni sur le règlement de contrôle intérimaire;

ATTENDU que l'article 14 de la loi 125 spécifie "qu'avant de donner son avis, le Conseil municipal peut soumettre la proposition préliminaire d'aménagement à la consultation lors d'une assemblée publique tenue dans le territoire de la municipalité";

ATTENDU que l'article 14 de la loi 125 spécifie clairement qu'il s'agit de l'avis du Conseil municipal;

Proposé par le conseiller Simard,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité:

- 1.- de tenir une assemblée publique de consultation sur la version préliminaire du schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal;
- 2.- de tenir, suite à cette assemblée publique, une assemblée spéciale du Conseil municipal où serait étudiée la proposition d'avis à la Communauté urbaine de Montréal de l'Administration;
- 3.- de joindre à l'avis du Conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi 125, les motifs d'accord et de désaccord exprimés par les personnes et organismes consultés.

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Perreault,

De reporter l'étude de cette motion à la prochaine assemblée du Conseil.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 06776 L'article 189 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Simard:

ATTENDU que traditionnellement la Ville s'est opposée à la construction de passerelles au-dessus des rues de la métropole et à la fermeture de voies publiques;

ATTENDU que l'élargissement de l'avenue McGill College de 60' à 120' est planifié de longue date, et a conditionné le développement du secteur;

ATTENDU qu'en signant le protocole d'entente avec la corporation Cadillac Fairview la Ville change unilatéralement et en faveur d'une seule corporation les règles de développement du centre-ville de Montréal;

ATTENDU que l'Administration a réalisé un projet de schéma d'aménagement du centre-ville et s'est engagée à le rendre public et à procéder à une consultation;

ATTENDU que cette consultation devait être réalisée au cours de l'année 1983, suite à un engagement de la part du Président du Comité exécutif lors du débat sur le budget;

Proposé par le conseiller Simard,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de:

- WHEREAS never has the Ville de Montréal consulted the population on the main issues at stake in the C.U.M. development plan;
- WHEREAS the Ville de Montréal has not yet made public any opinion either on the preliminary version of March 1982, or on the interim control by-law;
- WHEREAS Section 14 of Act 125 specifies that before giving its opinion, the Conseil municipal may submit the preliminary development proposal for consultation at a public meeting held in the territory of the municipality;
- WHEREAS Section 14 of Act 125 clearly specifies that the opinion referred to is that of the Conseil municipal;

Moved by Councillor Simard,
Seconded by Councillor Gardiner,

THAT the Comité exécutif consider the possibility:

- 1.- of holding a public consultation meeting on the preliminary version of the development plan of the Communauté urbaine de Montréal;
- 2.- of holding, after such public meeting, a special meeting of the Conseil municipal where consideration would be given to the proposed opinion of the Administration to be submitted to the Communauté urbaine de Montréal;
- 3.- attach to the opinion of the Conseil municipal, in accordance with the provisions of Section 14 of Act 125, the reasons for agreement or disagreement expressed by the persons and organizations consulted.

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Perreault,

To postpone the study of that motion to the next meeting of the Council.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 06776 Item 189 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Simard:

- WHEREAS traditionnally the Ville has opposed the construction of footbridges over streets of the metropolis and the closing of streets;
- WHEREAS the widening of McGill College Avenue from 60' to 120' has been planned for a long time and has oriented the development of the sector;
- WHEREAS by signing the draft agreement with the Cadillac Fairview Corporation the Ville is changing unilaterally, in favor of a single corporation the rules for the development of the Montréal downtown area;
- WHEREAS the Administration has prepared a development plan for the downtown area and has agreed to make it public and to proceed to a consultation;
- WHEREAS such consultation was to be made in the course of the year 1983, as a result of a committment taken by the Président du Comité exécutif when the budget was considered;

Moved by Councillor Simard,
Seconded by Councillor Gardiner,

THAT the Comité exécutif consider the possibility of:

- 1.- surseoir à la signature du contrat avec la corporation Cadillac Fairview adopté en avril 1984;
- 2.- rendre public le projet de schéma d'aménagement du centre-ville de Montréal;
- 3.- de procéder à une consultation publique sur les règles du développement du centre-ville et sur le schéma d'aménagement du centre-ville de Montréal.

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Perreault,

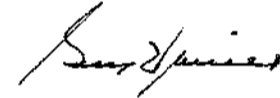
De reporter l'étude de cette motion à la prochaine assemblée du Conseil.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 06793 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions étant lu, aucun avis de motions n'est déposé sur la table du Greffier.

À 17:30 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,



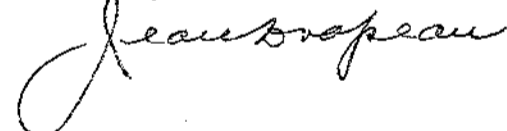
Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.
contenues dans ce procès-verbal, ce
vingt-huitième jour de mai 1984.

LE MAIRE,

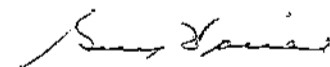


Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le
4 juin 1984.

LE MAIRE,



LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,



- 1.- putting off the signature of the contract with the Cadillac Fairview Corporation, adopted April 1984;
- 2.- making public the development plan for the Montréal downtown area;
- 3.- proceeding with a public consultation on the development guidelines for the downtown area and on the development plan for the Montréal downtown area.

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Perreault,

To postpone the study of that motion to the next meeting of the Council.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 06793 The item of the agenda relating to notices of motion having been read, no notice of motion was tabled with the Greffier.

At 17:30 hours, this day, the Conseil having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

(signed) THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this twenty eighth day of May 1984.

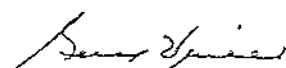
(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

These minutes were ratified at the Council meeting held on June 4, 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

(signed) THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
Guy Vanier.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil du
17 mai 1984.


Greffier adjoint de la Ville.

G

Conformément à l'avis, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le QUATRIÈME jour de JUIN courant, à 20:00 HEURES, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the FOURTH day of JUNE instant, at 20:00 HOURS, to consider the business summarily specified in the following agenda:



ASSEMBLÉE SPÉCIALE	SPECIAL MEETING
DU	OF THE
Conseil de la	Conseil de la
VILLE DE MONTRÉAL	VILLE DE MONTRÉAL
LUNDI, 4 JUIN 1984	MONDAY, JUNE 4, 1984
À 20:00 HEURES	AT 20:00 HOURS

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 31 mai 1984.

Prenez avis qu'une assemblée spéciale du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, QUATRIÈME jour de JUIN courant, à 20:00 HEURES, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, May 31, 1984.

Take notice that a special meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF for MONDAY, the FOURTH day of JUNE instant, at 20:00 HOURS, in the Council Room, City Hall, to consider the business specified in the following agenda:

A

LUNDI, 4 juin 1984.
MONDAY, June 4, 1984.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE

ORDRE DU JOUR

- 1 -
Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 2 -
Modifications à la version anglaise du projet de règlement exigeant des unités de stationnement. (1ère étude)

Projets de règlements de zonage
(2e étude)

- 3 -
Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble commercial et culturel dans le quadrilatère délimité à l'ouest par la limite ouest de la rue Mansfield, au sud de la rue Sainte-Catherine, au nord par le boulevard de Maisonneuve et à l'est par la limite est de l'avenue McGill College.
(17 avril 1984)

- 4 -
Règlement modifiant le règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).
(24 avril 1984)

- 5 -
Règlement exigeant des unités de stationnement.
(17 avril 1984)

- 6 -
Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(17 avril 1984)

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

- 7 -
Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble commercial et culturel dans le quadrilatère délimité à l'ouest par la limite ouest de la rue Mansfield, au sud de la rue Sainte-Catherine, au nord par le boulevard de Maisonneuve et à l'est par la limite est de l'avenue McGill College.

SPECIAL MEETING

AGENDA

- 1 -
Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

QUESTION PERIOD

- 2 -
Amendments to the English version of the draft by-law requiring parking units.
(1st study)

Draft zoning by-laws
(2nd study)

- 3 -
By-law providing approval of the construction and occupancy plan of a commercial and cultural complex in the quadrilateral bounded to the west by the west limit of Mansfield Street, to the south by Sainte-Catherine, to the north by Boulevard de Maisonneuve and to the east, by the east limit of McGill College.
(April 17, 1984)

- 4 -
By-law amending the City planning by-law for Pointe-aux-Trembles Ward (925).
(24 avril 1984)

- 5 -
By-law requiring parking spaces.
(April 17, 1984)

- 6 -
By-law amending the Zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(April 17, 1984)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 7 -
By-law providing approval of the construction and occupancy plan of a commercial and cultural complex in the quadrilateral bounded to the west by the west limit of Mansfield Street, to the south by Sainte-Catherine, to the north by Boulevard de Maisonneuve and to the east, by the east limit of McGill College.

LUNDI, 4 juin 1984.
MONDAY, June 4, 1984.

Abrogation de résolution

Repeal of a resolution

- 8 -

Abrogation de la résolution 84 04990, datée du 17 avril 1984, relative à la conclusion d'un accord de développement entre la Ville et la Corporation Cadillac Fairview Ltée.

Repeal of resolution 84 04990, dated April 17, 1984, with regards to the conclusion of a development agreement between the Ville and the Cadillac Fairview Corporation Ltd.

Approbation d'acte

Approval of deed

- 9 -

Projet d'accord de développement entre la Ville et la Corporation Cadillac Fairview Ltée d'un emplacement situé dans le quadrilatère formé par l'avenue McGill College, le boulevard de Maisonneuve et les rues Mansfield et Sainte-Catherine.

Draft agreement between the Ville and Cadillac Fairview Corporation Ltd. for the development of a site located in the quadrilateral bounded by McGill College Avenue, Boulevard de Maisonneuve and Mansfield and Sainte-Catherine Streets.

Réserve foncière

Land reserve

- 10 -

Abandon de la réserve, aux fins d'un meilleur aménagement des abords de la rue Mansfield et de l'avenue McGill College élargie, du lot 1410 montré au plan MC-64 Saint-Antoine.

Withdrawal from the reserve, for the purpose of a better development of the vicinity of Mansfield Street and widened McGill College Avenue, of lot 1410 shown on Plan MC-64 Saint-Antoine.

Domaine public

Public domain

- 11 -

Transfert du domaine public de la Ville, pour fins de rue, au domaine privé de la Ville, du lot 1390 et de la partie du lot 1389.

Transfer from the public domain of the Ville, to the private domain of the Ville, for street purposes, of lot 1390 and part of lot 1389.

As

LUNDI, 4 juin 1984.
MONDAY, June 4, 1984.

MOTIONS

MOTIONS

- 12 -

Conseiller Simard - Assemblée publique de consultation sur le schéma d'aménagement de la C.U.M.

Councillor Simard - Public consultation meeting concerning the M.U.C. development plan.

- 13 -

Conseiller Simard - Surseoir à la signature du contrat avec la corporation Cadillac-Fairview et présentation du schéma d'aménagement du centre-ville.

Councillor Simard - Postponement of the signing of a contract with Cadillac-Fairview and presentation of the downtown development plan.

- 14 -

Conseiller Rasoulis - Sécurité des piétons à proximité de l'intersection de la rue de Liège et des voies ferrées qui traversent le secteur du Parc Extension.

Councillor Rasoulis - Safety of pedestrians near the intersection of Liège Street and the railroad tracks which cross the Park Extension sector.

Avis de motions.

Notices of motions.

Le Greffier adjoint de la Ville,

Paul Spivak

AS

tenue le LUNDI, 4 juin 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins P., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis.

Le conseiller La Roche à des phases ultérieures de cette séance.

MM. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault et Jean Séguin, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant et rédacteur de procès-verbaux.

À 20:03 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Sur la proposition du conseiller Lorange, Appuyé par le conseiller Lamarre, la motion suivante est, du consentement unanime des membres présents, soumise et adoptée:

"Ce Conseil a appris avec regret le décès de madame Ida Fainstat, mère du conseiller Fainstat.

Il désire offrir à la famille ses plus sincères condoléances."

ORDRE DU JOUR

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente étant lu,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 17, 18, 22 et 23 mai 1984.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

A

SPECIAL MEETING

held on MONDAY, June 4, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis.

Councillor La Roche at ulterior stages of this meeting.

Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault and Jean Séguin, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, and rédacteur de procès-verbaux.

At 20:03 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

On motion of Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre, the following motion, by unanimous consent of the members present, was submitted and adopted:

"This Conseil has learned with deep sorrow the death of Mrs. Ida Fainstat, mother of Councillor Fainstat.

The Conseil wishes to extend to the bereaved family its heartfelt sympathy."

AGENDA

Item 1 of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on May 17, 18, 22 and 23, 1984.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

A

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:07 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:37 heures, constatant que la période prévue de trente minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier, les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Rotrand concernant la possibilité de réduire les postes de police dans la Ville de Montréal dans un réaménagement de la carte des districts policiers;
- 2.- Réponse au conseiller Berthelet concernant le nombre de postes de brigadiers scolaires que le Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal prévoit abolir;
- 3.- Réponse au conseiller Prescott concernant le coût des travaux de réfection du pavé uni dans la rue Prince Arthur.

84 07461 L'article 2 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07461)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07462 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 3 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 07463 L'article 4 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 07463)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

A

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:07 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:37 hours, the chairman of the meeting, noting that the thirty-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

Councillor Lamarre, chairman of the meeting, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer for Councillor Rotrand concerning the possibility of reducing the number of police stations in the Ville de Montréal as part of a new redistribution plan of police districts;
- 2.- Answer for Councillor Berthelet concerning the number of school, street-corner guard positions which the Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal intend to abolish;
- 3.- Answer for Councillor Prescott concerning the cost of repairing the level pavement on Prince Arthur Street.

84 07461 Item 2 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 07462 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 3 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 07463 Item 4 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

As

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07464 L'article 5 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude
du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 07464)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lus les articles 1 à 37.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement jusqu'à une
phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 07465 L'article 6 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude
du projet de règlement suivant étant lu:

(Pour règlement voir dossier 84 07465)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, June 4, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

84 07464 Item 5 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read the articles 1 to 37.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of this draft by-law to an ulterior stage
of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 07465 Item 6 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the study of this draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously and
it was

RESOLVED accordingly.

A

84 07466 L'article 7 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 07466)

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude des articles 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Lorange et Lamarre, et du consentement unanime des membres présents, il est procédé à un vote par main levée sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait le compte des votes. Trente-neuf (39) membres se prononcent en faveur de cette motion et treize (13) votent contre cette motion. Ladite motion est donc rejetée. (Les conseillers Auf der Maur et Berliner n'ont pas voté sur cette motion. Le conseiller Rasoulis était absent lors de ce vote)

84 07467 L'article 12 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Simard:

ATTENDU que le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal s'adresse principalement à la Ville de Montréal;

ATTENDU que les problèmes structurels de la C.U.M. tels que perte de population et d'emploi sont principalement ceux de la Ville de Montréal;

ATTENDU qu'en aucun moment la Ville de Montréal n'a consulté la population sur les grands enjeux du schéma d'aménagement de la C.U.M.;

ATTENDU que la Ville de Montréal n'a pas encore rendu d'avis public, ni sur la version préliminaire de mars 1982, ni sur le règlement de contrôle intérimaire;

ATTENDU que l'article 14 de la loi 125 spécifie "qu'avant de donner son avis, le Conseil municipal peut soumettre la proposition préliminaire d'aménagement à la consultation lors d'une assemblée publique tenue dans le territoire de la municipalité";

ATTENDU que l'article 14 de la loi 125 spécifie clairement qu'il s'agit de l'avis du Conseil municipal;

Proposé par le conseiller Simard,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité:

- 1.- de tenir une assemblée publique de consultation sur la version préliminaire du schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal;
- 2.- de tenir, suite à cette assemblée publique, une assemblée spéciale du Conseil municipal où serait étudiée la proposition d'avis à la Communauté urbaine de Montréal de l'Administration;
- 3.- de joindre à l'avis du Conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi 125, les motifs d'accord et de désaccord exprimés par les personnes et organismes consultés.

84 07466 Item 7 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of Items 7, 8, 9, 10 and 11 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Lorange and Lamarre, and by unanimous consent of the members present, a vote by show of hand was taken.

The Greffier adjoint then called the roll: Thirty nine (39) members voted in favour of this motion and thirteen (13) voted against this motion. The said motion was thus rejected. (Councillors Auf der Maur and Berliner did not vote on this motion. Councillor Rasoulis was absent when the vote was taken).

84 07467 Item 12 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Simard:

- WHEREAS the development plan of the Communauté urbaine de Montréal mainly applies to the Ville de Montréal;
- WHEREAS the structural problems of the C.U.M. such as the loss of population and jobs mainly are the problems of the Ville de Montréal;
- WHEREAS never has the Ville de Montréal consulted the population on the main issues at stake in the C.U.M. development plan;
- WHEREAS the Ville de Montréal has not yet made public any opinion either on the preliminary version of March 1982, or on the interim control by-law;
- WHEREAS Section 14 of Act 125 specifies that before giving its opinion, the Conseil municipal may submit the preliminary development proposal for consultation at a public meeting held in the territory of the municipality;
- WHEREAS Section 14 of Act 125 clearly specifies that the opinion referred to is that of the Conseil municipal;

Moved by Councillor Simard,
Seconded by Councillor Gardiner,

- 1.- of holding a public consultation meeting on the preliminary version of the development plan of the Communauté urbaine de Montréal;
- 2.- of holding, after such public meeting, a special meeting of the Conseil municipal where consideration would be given to the proposed opinion of the Administration to be submitted to the Communauté urbaine de Montréal;
- 3.- attach to the opinion of the Conseil municipal, in accordance with the provisions of Section 14 of Act 125, the reasons for agreement or disagreement expressed by the persons and organizations consulted.

As

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (16)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard et Christin (36)

Ainsi ladite motion est rejetée et il est

RÉSOLU en conséquence.

En vertu de l'article 37 de la Charte, le conseiller Magnan déclare qu'il aurait voté contre cette motion s'il avait été présent.

84 07468 L'article 13 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Simard:

ATTENDU que traditionnellement la Ville s'est opposée à la construction de passerelles au-dessus des rues de la métropole et à la fermeture de voies publiques;

ATTENDU que l'élargissement de l'avenue McGill College de 60' à 120' est planifié de longue date, et a conditionné le développement du secteur;

ATTENDU qu'en signant le protocole d'entente avec la corporation Cadillac Fairview la Ville change unilatéralement et en faveur d'une seule corporation les règles de développement du centre-ville de Montréal;

ATTENDU que l'Administration a réalisé un projet de schéma d'aménagement du centre-ville et s'est engagée à le rendre public et à procéder à une consultation;

ATTENDU que cette consultation devait être réalisée au cours de l'année 1983, suite à un engagement de la part du Président du Comité exécutif lors du débat sur le budget;

Proposé par le conseiller Simard,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de:

- 1.- surseoir à la signature du contrat avec la corporation Cadillac Fairview adopté en avril 1984;
- 2.- rendre public le projet de schéma d'aménagement du centre-ville de Montréal;
- 3.- de procéder à une consultation publique sur les règles du développement du centre-ville et sur le schéma d'aménagement du centre-ville de Montréal.

As

And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Lorange and Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier adjoint then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (16)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard and Christin (38)

Thus the said motion was rejected and it was
RESOLVED accordingly.

Under Section 37 of the Charter, Councillor Magnan declared that he would have voted against that motion had he been present.

84 07468 Item 13 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Simard:

WHEREAS traditionnally the Ville has opposed the construction of footbridges over streets of the metropolis and the closing of streets;

WHEREAS the widening of McGill College Avenue from 60' to 120' has been planned for a long time and has oriented the development of the sector;

WHEREAS by signing the draft agreement with the Cadillac Fairview Corporation the Ville is changing unilaterally, in favor of a single corporation the rules for the development of the Montréal downtown area;

WHEREAS the administration has prepared a development plan for the downtown area and has agreed to make it public and to proceed to a consultation;

WHEREAS such consultation was to be made in the course of the year 1983, as a result of a commitment taken by the Président du Comité exécutif when the budget was considered;

Moved by Councillor Simard,
Seconded by Councillor Gardiner,

THAT the Comité exécutif consider the possibility of:

- 1.- putting off the signature of the contract with the Cadillac Fairview Corporation, adopted April 1984;
- 2.- making public the development plan for the Montréal downtown area;
- 3.- proceeding with a public consultation on the development guidelines for the downtown area and on the development plan for the Montréal downtown area.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Doré,

De biffer l'article 1 de cette motion.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Doré,

De reporter l'étude des articles 2 et 3 de cette motion jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 07469 L'article 14 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Rasoulis:

ATTENDU que des voies de chemin de fer de direction nord-sud traversent présentement le secteur de Parc Extension;

ATTENDU qu'il n'existe présentement aucun passage à niveau ou voie piétonnière surélevée à l'intersection de la rue de Liège et des voies de chemin de fer susmentionnées;

ATTENDU que des milliers de personnes traversent quotidiennement les voies de chemin de fer illégalement à l'intersection susmentionnée;

ATTENDU que les gens qui traversent les voies illégalement à l'intersection susmentionnée mettent chaque fois leur vie en danger;

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par le conseiller Berliner,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité, soit:

- a) de construire une voie piétonnière surélevée à ladite intersection ou
- b) de travailler de concert avec les compagnies de chemin de fer pour établir un passage à niveau à ladite intersection.

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par le conseiller Berliner,

De reporter l'étude de cette motion à la prochaine assemblée du Conseil.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 07465 Le Conseil reprend l'étude de l'article 5 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par le conseiller Boskey,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif.

A

And, a debate arising,

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Doré,

To delete Article 1 of this motion.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Doré,

To postpone the study of Articles 2 and 3 of this motion to a later phase of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 07469 Item 14 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Rasoulis:

WHEREAS railroad lines running in the north/south direction presently cut through the Park Extension area;

WHEREAS there is presently no railroad level crossing or pedestrian overhead crosswalk at the intersection of Liège and the aforementioned north/south railroad line;

WHEREAS thousands of people are, on a daily basis, presently illegally crossing the railroads tracks at the aforementioned intersection;

WHEREAS the people who illegally cross the tracks at the aforementioned intersection are, at each crossing, putting their lives in danger;

Moved by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillor Berliner,

THAT the Comité exécutif study the possibility of either:

- a) building a pedestrian overhead crosswalk at the aforementioned intersection, or
- b) working with the railroad companies to create a railroad level crossing at the aforementioned intersection.

Moved by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillor Berliner,

To postpone the study of that motion to the next meeting of the Council.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 07465 The Conseil resumed the study of Item 5 of the agenda which have been suspended at an ulterior stage of the present meeting.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillor Boskey,

To refer back the said draft by-law to the Comité exécutif.

A

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, à la demande des conseillers Lorange et Lamarre et du consentement unanime des membres présents, il est procédé à un vote par main levée sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait le compte des votes. Quinze (15) se prononcent en faveur de cette motion et trente-six (36) votent contre cette motion. Ladite motion est rejetée.

Ainsi la motion principale est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. (Les conseillers Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey dissidents)

84 07466 Proposé par le conseiller Lorange,
84 07470 Appuyé par le conseiller Lamarre,
84 07473

De réunir, pour fins d'étude, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 7 à 11 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de ces articles à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

À 22:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MARDI, 5 juin 1984 à 20:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

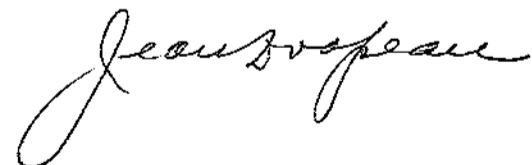
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
treizième jour de juin 1984.

LE MAIRE,



And, a debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Lorange and Lamarre, and by unanimous consent of the members present, a vote by show of hands was taken on that motion.

The Greffier adjoint then called the roll. Fifteen (15) voted in favor with the motion and thirty six (36) voted against this motion. The said motion was rejected.

Thus the principal motion was adopted and it was

RESOLVED accordingly. (Councillors Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, and Boskey dissenting)

84 07466 Moved by Councillor Lorange,
84 07470 Seconded by Councillor Lamarre,
84 07473

To group together, for purposes of study, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 7 to 11 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of those Items to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

At 22:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, June 5, 1984 at 20:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this thirteenth day of June 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

As

tenue le MARDI, 5 juin 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, et Rasoulis,

Les conseillers Beauchemin, Larivée, Doré et Berliner à des phases ultérieures de cette séance.

MM. Guy Vanier, Jean-Guy Dufault et Jean Séguin, respectivement Greffier adjoint de la Ville, surintendant et rédacteur de procès-verbaux.

À 20:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:06 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:26 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

QUESTION DE PRIVILÈGE

Le conseiller Limonchik soulève une question de privilège relativement à l'étude du règlement en première étude concernant la compagnie Paramax.

Le président de l'assemblée déclare que ces revendications ne sont pas fondées.

84 07466, 84 07470 à

84 07473 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lamarre et Lorange à l'effet d'étudier les rapports du Comité exécutif constituant les articles 7 à 11 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

SPECIAL ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, June 5, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prément, Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, and Rasoulis.

Councillors Beauchemin, Larivée, Doré and Berliner at ulterior stages of this meeting.

Messrs. Guy Vanier, Jean-Guy Dufault and Jean Séguin, respectively Greffier adjoint de la Ville, surintendant and rédacteur de procès-verbaux.

At 20:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:06 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:26 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minutes period provided for had ended, declared the question period closed.

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Limonchik raised a question of privilege concerning the study in first reading of the by-law concerning the Paramax Company.

The chairman of the meeting declared that this demand was not well-founded.

84 07466, 84 07470 to
84 07473 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lamarre and Lorange to study the reports from the Comité exécutif referred to under Items 7 to 11 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

A

À 20:50 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder
à l'étude des articles 7 à 11 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne le conseiller Ménard, maire suppléant, pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, messieurs Aimé Desautels, directeur du Service de l'urbanisme, Richard Vanier, directeur du Service des travaux publics, Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, et Yves Pellerin, directeur du Service de la circulation, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 22:05 heures, le comité plénier suspend l'étude des articles avec les directeurs de Services et invite les représentants de Cadillac Fairview; messieurs le Sénateur E. Leo Kolber, président du Conseil d'administration, James R. Bullock, président, Allan Saskin, gérant de projets, et Erol Argun, architecte, à entrer dans la salle des délibérations et à répondre aux questions des conseillers.

À 23:12 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. Le conseiller Ménard, président du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du comité plénier de lever sa séance.

À 23:13 heures, il est

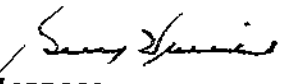
Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MERCREDI, 6 juin 1984 à
14:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

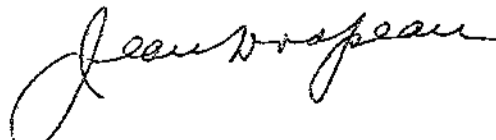
Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité
et il est

RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,


Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
treizième jour de juin 1984.

LE MAIRE,



At 20:50 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of Items 7 to 11 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard, Acting Mayor, to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Aimé Desautels, directeur du Service de l'urbanisme, Richard Vanier, directeur du Service des travaux publics, Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, et Yves Pellerin, directeur du Service de la circulation, entered the Council Room and answer questions from Councillors.

At 22:05 hours, the committee of the whole suspended the study of the project with the directors of departments, and invited the representatives of Cadillac Fairview, Messrs. Senator E. Leo Kolber, chairman of the Board of Directors, James R. Bullock, President, Allan Saskin, Project Manager, and Erol Argun, architect, to enter the Council Room and answer questions from Councillors.

At 23:12 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

At 23:13 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to WEDNESDAY, June 6, 1984 at 14:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this thirteenth day of June 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.



tenue le MERCREDI, 6 juin 1984,
à 14:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Ménard, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, La Roche, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Beauchemin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Larivée, Frenière, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey et Rasoulis.

Les conseillers Morin, Sigouin, Roussille, Lussier, Trottier, Provost, Varin, Laramée, Dancosst, Joubert, Prigent, Prescott, Georgoulis, Auf der Maur et Berliner à des phases ultérieures de cette séance.

MM. Guy Vanier, Jean-Guy Dufault et Jean Séguin, respectivement Greffier adjoint de la Ville, surintendant et rédacteur de procès-verbaux.

À 14:06 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 14:10 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 14:34 heures, s'étant assuré que les conseillers ne désirent poser aucune autre question, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reprendre l'étude des articles 7 à 11 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

À 14:40 heures,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des articles 7 à 11 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

A

held on WEDNESDAY, June 6, 1984,
at 14:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Ménard, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, La Roche, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Beauchemin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Larivée, Frenière, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey and Rasoulis.

Councillors Morin, Sigouin, Roussille, Lussier, Trottier, Provost, Varin, Laramée, Dancosst, Joubert, Prigent, Prescott, Georgoulis, Auf der Maur and Berliner at ulterior stages of this meeting.

Messrs. Guy Vanier, Jean-Guy Dufault and Jean Séguin, respectively Greffier adjoint de la Ville, surintendant and rédacteur de procès-verbaux.

At 14:06 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 14:10 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 14:34 hours, the chairman of the meeting, having determined that Councillors had no more questions to ask, he declared the question period closed.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To resumed the study of Items 7 to 11 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

At 14:40 hours,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of Items 7 to 11 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Av

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne le conseiller Larivée, pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, messieurs Zarin Metka, directeur de l'Orchestre Symphonique de Montréal, et Jacques Courtois, président du Conseil d'administration de cet organisme, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 15:13 heures, le comité plénier suspend l'étude de ces articles avec les représentants de l'Orchestre Symphonique de Montréal et invite messieurs Pierre Goyette, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, Bernard Finestone, ex-président du Montreal Board of Trade, et M. Powell, conseiller technique auprès de ces organismes, à entrer dans la salle des délibérations et à répondre aux questions des conseillers.

À 16:28 heures, ces représentants quittent la salle et le comité plénier invite messieurs Aimé Desautels, directeur du Service de l'urbanisme, Richard Vanier, directeur du Service des travaux publics, Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, et Yves Pellerin, directeur du Service de la circulation, à entrer dans la salle des délibérations et à répondre aux questions des conseillers.

À 16:58 heures,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. Le conseiller Larivée, président du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

À 17:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au JEUDI, 7 juin à 14:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,

Jean Louis

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
treizième jour de juin 1984.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

WEDNESDAY, June 6, 1984.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Larivée to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Zarin Metha, directeur de l'Orchestre Symphonique de Montréal, and Jacques Courtois, président du Conseil d'administration of this organism, entered the Council Room and answer questions from Councillors.

At 15:13 hours, the committee of the whole suspended the study of those Items with the representatives of the Orchestre Symphonique de Montréal and then invited Messrs. Pierre Goyette, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, Bernard Finestone, ex-président du Montreal Board of Trade, and M. Powell, conseiller technique auprès de ces organismes, to entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 16:28 hours, the representatives left the Council Room and the committee of the whole then invited Messrs. Aimé Desautels, directeur du Service de l'urbanisme, Richard Vanier, directeur du Service des travaux publics, Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, and Yves Pellerin, directeur du Service de la circulation, to entered the Council Room and answer questions from Councillors.

At 16:58 hours,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Larivée, chairman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

At 17:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to THURSDAY, June 7, 1984 at 14:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this thirteenth day of June 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.



tenue le JEUDI, 7 juin 1984,
à 14:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Lussier, Beauchemin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Arpin, Desjardins A., Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, et Berliner.

Les conseillers Morin, Roussille, Paris, Hamelin, Provost, Laramée, Dancosst, Frenière, Joubert, Savoidakis, Doré, Melançon et Auf der Maur à des phases ultérieures de cette séance.

MM. Guy Vanier, Jean-Guy Dufault et Jean Séguin, respectivement Greffier adjoint de la Ville, surintendant et rédacteur de procès-verbaux.

À 14:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 14:07 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 14:25 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

À 14:27 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des articles 7 à 11 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne le conseiller Ménard, maire suppléant, pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, messieurs Aimé Desautels, directeur du Service de l'urbanisme, Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, et Yves Pellerin, directeur du Service de la circulation, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 15:48 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

held on THURSDAY, June 7, 1984,
at 14:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Lussier, Beauchemin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Arpin, Desjardins A., Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey and Berliner.

Councillors Morin, Roussille, Paris, Hamelin, Provost, Laramée, Dancosst, Frenière, Joubert, Savoidakis, Doré, Melançon, and Auf der Maur at ulterior stages of the present meeting.

Messrs. Guy Vanier, Jean-Guy Dufault and Jean Séguin, respectively Greffier adjoint de la Ville, surintendant and rédacteur de procès-verbaux.

At 14:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 14:07 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 14:25 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

At 14:27 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of Items 7 to 11 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard, Acting Mayor, to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Aimé Desautels, directeur du Service de l'urbanisme, Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, and Yves Pellerin, directeur du Service de la circulation, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 15:48 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil: le conseiller Ménard, président du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

À 16:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reprendre l'étude des articles 7 à 11 de l'ordre du jour.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

84 07466 L'article 7 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 07466)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 7 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

Et, un débat s'engageant, le conseiller Gardiner donne avis qu'à la prochaine assemblée du Conseil qui sera tenue après l'expiration d'un délai de 30 jours, il proposera, par voie de motion, un amendement au Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble commercial et culturel dans le quadrilatère délimité à l'ouest par la rue Mansfield, au sud par la rue Sainte-Catherine, au nord par le boulevard de Maisonneuve et à l'est par l'avenue McGill College.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Doré,

Que ce Conseil étudie la possibilité d'établir une commission d'étude relativement au projet de règlement constituant l'article 7 de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, cette motion est rejetée.

A

This motion having been put, it was adopted unanimously.

The chairman of the meeting resumed the chair: Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

At 16:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To resume the study of Items 7 to 11 of the agenda.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

84 07466 Item 7 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put, it was adopted unanimously.

Articles 1 to 7 were accordingly read and studied article by article.

And, a debate arising, Councillor Gardiner gave notice that at the next meeting of Council to be held after the expiry of a period of 30 days, he will propose an amendment motion relating to the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a commercial and cultural complex in the quadrilateral bounded on the west by Mansfield Street, on the south by Sainte-Catherine Street, on the north by Boulevard de Maisonneuve, and on the east by McGill College Avenue.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Doré,

That this Conseil study the possibility of creating a study commission concerning the draft by-law referred to under Item 7 of the agenda.

And, a debate arising, this motion was rejected.

84 07470 L'article 8 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif pour plus ample étude.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07471 L'article 9 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif pour plus ample étude.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07472 L'article 10 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif pour plus ample étude.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07473 L'article 11 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif pour plus ample étude.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

A

84 07470 Item 8 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said report to the Comité exécutif for further study.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 07471 Item 9 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said report to the Comité exécutif for further study.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 07472 Item 10 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said report to the Comité exécutif for further study.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 07473 Item 11 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said report to the Comité exécutif for further study.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

A

84 07468 Le Conseil reprend l'étude des articles 2 et 3 de la motion du conseiller Simard, concernant la corporation Cadillac Fairview:

Proposé par le conseiller Simard,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

De reporter l'étude de cette motion à la prochaine assemblée du Conseil.

Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07474 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions étant lu, le conseiller Melançon donne avis que, lors de la prochaine assemblée du Conseil, il soumettra la motion dont il remet le texte au Greffier qui la consigne au dossier de l'assemblée:

Conseiller Melançon - Mise sur pied du projet de schéma d'aménagement du centre-ville et consultation publique sur les règles de développement du centre-ville ainsi que sur le schéma d'aménagement du centre-ville.

À 17:20 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,

Benoît Simard

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc. contenues dans ce procès-verbal, ce quatorzième jour de juin 1984.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 18 juin 1984.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,

Benoît Simard

84 07468 The Conseil resumed the study of Articles 2 and 3 of the motion of Councillor Simard concerning the Cadillac Fairview Corporation:

Moved by Councillor Simard,
Seconded by Councillor Gardiner,

To postpone the study of this motion to the next meeting of the Conseil.

This motion having been put, it was adopted unanimously and it was

RESOLVED accordingly.

84 07474 The item of the agenda relating to notices of motions having been read, Councillor Melançon gave notice that, at the next Council meeting, he will submit a motion the text of which he tabled with the Greffier to be included in the dossier of the meeting:

Councillor Melançon - Implementation of a draft development plan for the downtown area and public consultation concerning the rules applicable to the development of the central City and the implementation of the development plan for the downtown area.

At 17:30 hours, this day, the Conseil having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this fourteenth day of June 1984.

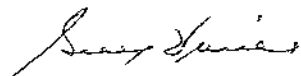
THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

These minutes were ratified at the Council meeting held on June 18, 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

Traduction du procès-verbal de
l'assemblée du Conseil du
4 juin 1984.



Greffier adjoint de la Ville.



Conformément à l'avis, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le DIX-HUITIÈME jour de JUIN courant, à 20:00 HEURES, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the EIGHTEENTH day of JUNE instant, at 20:00 HOURS, to consider the business summarily specified in the following agenda:



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE	REGULAR MEETING
DU	OF THE
Conseil de la	Conseil de la
VILLE DE MONTRÉAL	VILLE DE MONTRÉAL
LUNDI, 18 JUIN 1984	MONDAY, JUNE 18, 1984
À 20:00 HEURES	AT 20:00 HOURS

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 14 juin 1984.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, DIX-HUITIÈME jour de JUIN courant, à 20:00 HEURES, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, June 14, 1984.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF for MONDAY, the EIGHTEENTH day of JUNE instant, at 20:00 HOURS, in the Council Room, City Hall, to consider the business specified in the following agenda:

As

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

REGULAR MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

- 1 -

Lecture et ratification du
procès-verbal de l'assemblée
précédente.

Reading and ratification of the
minutes of the preceding meeting.

PÉRIODE DE QUESTIONSQUESTION PERIOD

Maire suppléant

Acting Mayor

- 2 -

Nomination du maire suppléant pour
le présent terme.

Appointment of the Acting Mayor
for the present term.

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIFREPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIFVote de crédits
et octroi de contratsVoting of credits and
awarding of contractsSystèmes d'éclairage et
de signalisationLighting and
traffic light systems

- 3 -

\$ 355 000,00 - fourniture et
installation de systèmes d'éclairage
et de signalisation dans différents
secteurs de la Ville, Résidentiel
1984, groupe 2, (partie 3) - Chagnon
(1975) Ltée - \$ 331 308,20.

\$ 355 000,00 - supply and
installation of lighting and traffic
light systems in various sectors of
the City, Résidentiel 1984, groupe
2, (part 3) - Chagnon (1975) Ltée -
\$ 331 308,20.

Conduits souterrains

Underground conduits

- 4 -

\$ 1 154 000,00 - construction de
conduits souterrains en vue d'un
aménagement de distribution mixte
dans la rue Allard, entre la rue
Laurendeau et les limites de Ville
LaSalle - Chagnon (1975) Ltée -
\$ 732 252,40.

\$ 1 154 000,00 - laying of
underground conduits for the
development of a mixed distribution
system in Allard Street, between
Laurendeau Street and the limits of
the City of LaSalle - Chagnon (1975)
Ltée - \$ 732 252,40.

- 5 -

\$ 1 560 000,00 - construction de
conduits souterrains dans la rue
Notre-Dame, de la 27e Avenue à la 55e
Avenue - Construction Pamela Ltée -
\$ 1 142 790,00.

\$ 1 560 000,00 - laying of under-
ground conduits in Notre-Dame
Street, from 27th Avenue to 55th
Avenue - Construction Pamela Ltée -
\$ 1 142 790,00.

- 6 -

\$ 528 000,00 - modifications et
additions au réseau municipal de
conduits souterrains dans l'avenue
Atwater, entre les rues Saint-Antoine
et Notre-Dame - Les Entreprises de
travaux Common Ltée - \$ 375 990,80.

\$ 528 000,00 - alterations and
additions to the underground muni-
cipal conduits system in Atwater
Avenue, between Saint-Antoine and
Notre-Dame Streets - Les Entreprises
de travaux Common Ltée -
\$ 375 990,80.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

Expropriation
Vote d'un crédit complémentaire

Expropriation
Voting of an additional credit

- 7 -

\$ 1 450,00 - expropriation, aux fins de ruelle (pan coupé), d'une partie du lot 173-29 située au sud-ouest du boulevard Saint-Michel et au sud-est de la rue Dandurand (plan M-64 Rosemont).

\$ 1 450,00 - expropriation for lane purposes (cut-off corner), of part of lot 173-29 located south-west of Saint-Michel Boulevard, south-east of Dandurand Street (plan M-64 Rosemont).

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 8 -

Acquisition de monsieur Jean-Guy Boucher, aux fins de ruelle (pan coupé), d'un emplacement situé au sud-ouest du boulevard Saint-Michel et au sud-est de la rue Dandurand, au prix de \$ 1 500,00.

Acquisition from Mr. Jean-Guy Boucher, for lane purposes (cut-off corner), of a site located south-west of Saint-Michel Boulevard, south-east of Dandurand Street, for a price of \$ 1 500,00.

- 9 -

Acquisition de Les Entreprises Perzow Inc. - Perzow Enterprises Inc., aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-ouest de la 54e Avenue et au nord-ouest du boulevard Perras, au prix de \$ 80 000,00.

Acquisition from Les Entreprises Perzow Inc. - Perzow Enterprises Inc., for land reserve purposes, of a site located south-west of 54th Avenue, north-west of Perras Boulevard, for a price of \$ 80 000,00.

- 10 -

Acquisition de monsieur Richard Sullivan, aux fins d'un mini-parc, d'un emplacement formé des lots 3000 et 3001 et ayant front sur la rue Augustin Cantin, au prix de \$ 24 600,00.

Acquisition from Mr. Richard Sullivan, for purposes of mini-park, of a site made up of lots 3000 and 3001 fronting on Augustin Cantin Street, for a price of \$ 24 600,00.

- 11 -

Acquisition de monsieur Donato Venditto, aux fins de réserve foncière et de rue, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au prix de \$ 7 100,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from Mr. Donato Venditto, for land reserve and street purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 7 100,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

- 12 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière et de rue, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix total de \$ 325 375,00.

Acquisition from various persons, for land reserve and street purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a total price of \$ 325 375,00.

- 13 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière et de rue, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix total de \$ 101 685,00.

Acquisition from various persons, for land reserve and street purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a total price of \$ 101 685,00.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

- 14 -

Acquisition de Canadien Pacifique Limitée, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au nord-ouest de la rue Jean-Talon et au nord-est de la rue Hutchison, avec toutes les bâtisses dessus érigées, notamment la gare Jean-Talon, au prix de \$ 2 000 000,00,

et abrogation de la résolution 83 08449 du Conseil en date du 8 décembre 1983, aux mêmes fins.

Acquisition from Canadian Pacific Company Limited, for land reserve purposes, of a site located north-west of Jean-Talon Street, north-east of Hutchison Street, including all the buildings erected thereon, especially the Jean-Talon Station, for a price of \$ 2 000 000,00,

and repeal of Council resolution 83 08449 dated December 8, 1983, for the same purposes.

- 15 -

Cession par la Ville à Hydro-Québec d'une servitude, aux fins d'une ligne de transmission d'énergie électrique, sur une partie des lots 980, 981 et 1024 du cadastre de la Paroisse de Lachine, et sur une partie sans désignation cadastrale, et rétrocession par Hydro-Québec de ses droits obtenus en vertu du dépôt d'un plan d'expropriation contre une partie des lots 980 et 981, et moyennant le paiement par Hydro-Québec d'un montant de \$ 88 681,50.

Transfer by the City to Hydro-Québec of a servitude for the construction of a power transmission line on part of lots 380, 381 and 1024 of the cadastre of the Parish of Lachine, and on a part without cadastral designation, and retrocession by Hydro-Québec of its rights obtained following the deposit of an expropriation plan against part of lots 980 and 981, the whole involving the payment by Hydro-Québec of an amount of \$ 88 681,50.

- 16 -

Projet d'acte par lequel la Ville de Montréal et Silicart Inc. conviennent de modifier le bail emphytéotique par lequel la Ville cédait à La Cie de Gestion Bélanger Inc. un emplacement situé au nord-est de la Place Jacques-Cartier et au sud-est de la rue Le Royer.

Draft of deed whereby the Ville de Montréal and Silicart Inc. agree to amend the emphyteutic lease whereby the City transferred to La Cie de Gestion Bélanger Inc. a site located north-east of Place Jacques-Cartier, south-east of Le Royer Street.

Modification d'une résolution

Modification of a resolution

- 17 -

En date du 2 mai 1980 (80 02260), relative à un vote de crédits de \$ 269 800,00 pour la construction d'un égout combiné, dans l'avenue Girouard, de l'avenue Notre-Dame-de-Grâce à l'avenue Monkland.

Dated May 26, 1980 (80 02260), concerning the voting of credits amounting to \$ 269 800,00 for the laying of a combined sewer in Girouard Avenue, from Notre-Dame-de-Grâce Avenue to Monkland Avenue.

Festival des Films du Monde - 1984

Festival des Films du Monde - 1984

- 18 -

Participation de la Ville de Montréal au Festival des Films du Monde de Montréal/Édition 1984 et autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 70 000,00 à cette fin.

Participation of the City of Montréal to the Festival des Films du Monde de Montréal/Édition 1984, and authorization for an expenditure not to exceed \$ 70 000,00 for such purpose.

Projets de règlements de zonage (1ère étude)

Draft zoning by-laws (1st study)

- 19 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).

By-law to amend the zoning by-law of Ahuntsic Ward and of part of Villeray Ward (1920).

- 20 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur une partie du lot 197, située à l'ouest de la rue Notre-Dame, au nord de la 27e Avenue et au sud de la 30e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential building complex on part of lot 197 located west of Notre-Dame Street, north of 27th Avenue, south of 30th Avenue in Pointe-aux-Trembles Ward.

- 21 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984)":

- a) 10716, rue Waverly - compensation \$ 1 400,00;
- b) 2480, rue West Broadway - compensation \$ 1 400,00;
- c) 10980, rue Tolhurst - compensation de \$ 1 400,00;
- d) rue de Champlain, entre les rues Logan et Lafontaine - compensation de \$ 1 400,00.

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning exemptions with respect to parking units (5984)":

- a) 10716 Waverly Street, compensation of \$ 1 400,00;
- b) 2480 West Broadway Street, compensation of \$ 1 400,00;
- c) 10980 Tolhurst Street - compensation of \$ 1 400,00;
- d) de Champlain Street, between Logan and Lafontaine Streets - compensation of \$ 1 400,00.

- 22 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Boyer - 869", à l'angle sud-est de l'intersection des rues Villeray et Boyer (6330).

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building included in the low-rental housing program "Boyer - 869", at the south-east corner of Villeray and Boyer Streets (6330).

Projets de règlements

Draft by-laws

- 23 -

Permission à 100925 Canada Inc. d'occuper le domaine public avec un café-terrace en face du bâtiment portant le numéro 54, rue Prince - Arthur est.

Authorization for 100925 Canada Inc. to occupy the public domain with a sidewalk café in front of the building bearing No. 54 Prince Arthur Street East.

- 24 -

Permission à 122587 Canada Inc. d'occuper le domaine public avec un café-terrace pour le bâtiment portant le numéro 1065 Côte du Beaver Hall.

Authorization for 122587 Canada Inc. to occupy the public domain with a sidewalk café in front of the building bearing No. 1065 Beaver Hall Hill.

- 25 -

Permission à Mlle Marie Gendron d'occuper le domaine public avec des marches d'escalier du bâtiment portant les numéros 2290 à 2294, avenue de Lorimier.

Authorization for Miss Marie Gendron to occupy the public domain with a stairway for the building bearing Nos. 2290 to 2294 de Lorimier Avenue.

- 26 -

Permission à monsieur Yves Dion et Mlle Sylvie Dion d'occuper le domaine public avec un escalier existant pour le bâtiment portant les numéros 4387 à 4391, avenue des Érables.

Authorization for Mr. Yves Dion and Miss Sylvie Dion to occupy the public domain with an existing stairway for the building bearing Nos. 4387 to 4391 Erables Avenue.

A

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

Décret d'expropriation

Expropriation order

- 27 -

Aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au nord-est de la rue Fullum et au sud-est de la rue Grant, et vote de crédits de \$ 190 904,00 à cette fin.

For land reserve purposes, concerning a site located north-east of Fullum Street, south-east of Grant Street, and voting of a credit of \$ 190 904,00 for such purpose.

Vote de crédits et octroi de contrats

Voting of credits and awarding of contracts

Pavage

Paving

- 28 -

\$ 146 700,00 - avenue Du Boisé, d'un point situé au sud de l'avenue Van Horne à l'avenue Van Horne - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 78 674,00.

\$ 146 700,00 - Boisé Avenue, from a point south of Van Horne Avenue to Van Horne Avenue - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 78 674,00.

Pavages et aménagement urbain

Pavings and urban development

- 29 -

\$ 44 900,00 - rue Saint-Hubert, de la rue Gilford au boulevard Saint-Joseph - Canfarge Ltée - \$ 38 481,00.

\$ 44 900,00 - Saint-Hubert Street, from Gilford Street to Saint-Joseph Boulevard - Canfarge Ltée - \$ 38 481,00.

- 30 -

\$ 256 000,00 - rue Saint-Germain, de la rue Adam à la rue Ontario - Corival Inc. - \$ 219 680,00.

\$ 256 050,00 - Saint-Germain Street, from Adam Street to Ontario Street - Corival Inc. - \$ 219 680,00.

- 31 -

\$ 250 000,00 - rue Préfontaine, de la rue Adam à la rue Ontario - Canfarge Ltée - \$ 214 256,00.

\$ 250 000,00 - Préfontaine Street, from Adam Street to Ontario Street - Canfarge Ltée - \$ 214 256,00.

- 32 -

\$ 400 000,00 - rue Adam, de la rue Cuvillier à la rue Moreau - Canfarge Ltée - \$ 343 621,00.

\$ 400 000,00 - Adam Street, from Cuvillier Street to Moreau Street - Canfarge Ltée - \$ 343 621,00.

- 33 -

\$ 100 700,00 - rue Saint-Hubert, de l'avenue du Mont-Royal à la rue de Bienville - Canfarge Ltée - \$ 86 299,00.

\$ 100 700,00 - Saint-Hubert Street, from Mont-Royal Avenue to de Bienville Street - Canfarge Ltée - \$ 86 299,00.

- 34 -

\$ 126 000,00 - rue Saint-Hubert, de la rue de Bienville à la rue Gilford - Canfarge Ltée - \$ 107 959,00.

\$ 126 000,00 - Saint-Hubert Street, from de Bienville Street to Gilford Street - Canfarge Ltée - \$ 107 959,00.

Trottoirs

Sidewalks

- 35 -

\$ 12 000,00 - rue Saint-Hubert, deux côtés, de la rue Gilford au boulevard Saint-Joseph - Canfarge Ltée - \$ 10 287,00.

\$ 12 000,00 - Saint-Hubert Street, from Gilford Street to Saint-Joseph Boulevard - Canfarge Ltée - \$ 10 287,00.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

- 36 -

\$ 57 000,00 - rue Saint-Germain, deux côtés, de la rue Adam à la rue Ontario, et raccordement sur la rue Ontario, côté sud jusqu'à la rue Dézéry - Corival Inc. - \$ 49 120,00.

\$ 57 000,00 - Saint-Germain Street, from Adam Street to Ontario Street, and connection on Ontario Street, south side up to Dézéry Street - Corival Inc. - \$ 49 120,00.

- 37 -

\$ 25 000,00 - avenue Du Boisé, deux côtés, là où requis, d'un point situé au sud de l'avenue Van Horne à l'avenue Van Horne - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 19 093,00.

\$ 25 000,00 - Boisé Avenue, both sides, where required, from a point located south of Van Horne Avenue - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 19 093,00.

- 38 -

\$ 63 400,00 - rue Préfontaine, deux côtés, de la rue Adam à la rue Ontario - Canfarge Ltée - \$ 54 315,00.

\$ 63 400,00 - Préfontaine Street, both sides, from Adam Street to Ontario Street - Canfarge Ltée - \$ 54 315,00.

- 39 -

\$ 86 700,00 - rue Adam, deux côtés, de la rue Cuvillier à la rue Moreau - Canfarge Ltée - \$ 74 465,00.

\$ 86 700,00 - Adam Street, both sides, from Cuvillier Street to Moreau Street - Canfarge Ltée - \$ 74 465,00.

- 40 -

\$ 29 500,00 - rue Saint-Hubert, deux côtés, de l'avenue du Mont-Royal, à la rue de Bienville - Canfarge Ltée - \$ 25 262,00.

\$ 29 500,00 - Saint-Hubert Street, both sides, from Mont-Royal Avenue to de Bienville Street - Canfarge Ltée - \$ 25 262,00.

- 41 -

\$ 37 400,00 - rue Saint-Hubert, deux côtés, de la rue de Bienville à la rue Gilford - Canfarge Ltée - \$ 32 027,00.

\$ 37 400,00 - Saint-Hubert Street, both sides, from de Bienville Street to Gilford Street - Canfarge Ltée - \$ 32 027,00.

Vote de crédits

Voting of credits

- 42 -

\$ 60 000,00 - installation d'abreuvoirs et eau courante au parc Angrignon et Quartier d'hiver - 3450, boulevard des Trinitaires.

\$ 60 000,00 - installation of drinking fountains and running water in Angrignon Park and Winter Quarters - 3450 Trinitaires Boulevard.

Approbation d'actes

Approval of a deed

- 43 -

Modification au bail par lequel la Commission des écoles catholiques de Montréal loue à la Ville un emplacement vacant situé au sud de la rue Saint-Zotique, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique.

Modification of the lease whereby the Montréal Catholic School Commission leases to the City a vacant site located south of Saint-Zotique Street, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Dominique Street.

- 44 -

Cession gratuite par Sa Majesté du Chef du Québec à la Ville d'un emplacement situé entre les rues du Fort, Baile, Saint-Marc et le boulevard Dorchester.

Transfer, free of charge, by Her Majesty the Queen in the right of Québec to the City of a site located between Fort, Bail and Saint-Marc Streets and Dorchester Boulevard.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

- 45 -

Modification à un acte d'échange intervenu entre la Ville et Les Développements Fibac 2000 Inc. de certains terrains situés de part et d'autre des 27e et 28e Avenues et au sud-est du boulevard Maurice Duplessis.

Modification of a deed of exchange entered into between the City and Les Développements Fibac 2000 Inc. concerning certain parcels of land located on both sides of 27th and 28th Avenues, south-east of Maurice Duplessis Boulevard.

- 46 -

Servitude par la Ville à Corporation d'Hébergement du Québec en faveur d'un immeuble ayant front sur la rue de la Visitation (école Garneau).

Servitude granted by the City to the Corporation d'Hébergement du Québec in favor of a building fronting on Visitation Street (Garneau School).

- 47 -

Location par Succession Aaron Besner à la Ville d'un local situé au rez-de-chaussée du bâtiment portant le numéro 7405, rue Harley, pour une période de dix ans à compter du 1er juin 1984, moyennant un loyer annuel de \$ 41 496,00, plus un montant de \$ 6 879,00 représentant les coûts estimés pour le chauffage et l'électricité pour une année, pour les besoins du Service des sports et loisirs (relocalisation du Centre Westhaven).

Leasing by the Aaron Besner Estate to the City of premises located on the groundfloor of the building bearing No. 7405 Harley Street, for a period of ten years beginning June 1, 1984, for an annual rent of \$ 41 496,00, plus an amount of \$ 6 879,00 to cover the estimated costs of heating and electricity for a period of one year, to meet the requirements of the Sports and Recreation Department (relocalisation of the Westhaven Center).

- 48 -

Acquisition de monsieur Denis Drouin, aux fins de ruelle, d'un emplacement situé au sud-ouest de la rue Paul Pau, entre les rues Tiffin et Rousseau, au prix de \$ 1 700,00, et vote de crédits complémentaires de \$ 3 000,00 pour cette expropriation.

Acquisition from Mr. Denis Drouin, for lane purposes, of a site located south-west of Paul Pau Street, between Tiffin and Rousseau Streets, for a price of \$ 1 700,00, and voting of additional credits of \$ 3 000,00 for this expropriation.

- 49 -

Acquisition de monsieur John Daskalakis et al, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé du côté ouest de la 25e Avenue, au nord de la 10e Rue, au prix de \$ 11 700,00.

Acquisition from Mr. John Daskalakis et al, for land reserve purposes, of a site located on the west side of 25th Avenue, north of 10th Avenue, for a price of \$ 11 700,00.

- 50 -

Acquisition de dame Antonia Saris-Ionas et al, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté ouest de la 25e Avenue, au nord de la 9e Rue, au prix de \$ 2 000,00.

Acquisition from Mrs. Antonia Saris-Ionas et al, for land reserve purposes, of a site located on the west side of 25th Avenue, north of 9th Street, for a price of \$ 2 000,00.

- 51 -

Acquisition de monsieur Alfred Bernard Zion, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé entre les rues Paré et Buchan, au nord-est de l'avenue Mountain Sights, au prix de \$ 10 300,00.

Acquisition from Mr. Alfred Bernard Zion, for land reserve purposes, of a site located between Paré and Buchan Streets, north-east of Mountain Sights Avenue, for a price of \$ 10 300,00.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

- 52 -

Acquisition de Succession Ernestine Roch, dame Jeanne Beaudoin et M. Fernand Beaudoin, aux fins de ruelle, d'un emplacement situé au nord-est de la rue Fullum et au nord-ouest de la rue Logan, au prix de \$ 450,00.

Acquisition from the Ernestine Roch Estate, Mrs. Jeanne Beaudoin and Mr. Fernand Beaudoin, for lane purposes, of a site located north-east of Fullum Street, north-west of Logan, for a price of \$ 450,00.

- 53 -

Acquisition de MM. Andréa Alicandro et al et Nick Bonomo et al, aux fins de rue et d'un meilleur aménagement des abords de l'avenue Blaise Pascal prolongée, d'emplacements situés au sud-est du boulevard Maurice Duplessis et au nord-est du lot 140 subdivisé du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, aux prix respectifs de \$ 14 000,00 et de \$ 6 500,00, et vote de crédits complémentaire \$ 24 000,00 pour l'expropriation en cause.

Acquisition from Messrs. André Alicandro & al and Nick Bonomo & al, for street purposes and a better development of the approaches to extended Blaise Pascal Avenue, of sites located south-east of Maurice Duplessis and north-east of subdivided lot 140 of cadastre of the Parish of Rivière-des-Prairies, at the respective prices of \$ 14 000,00 and of \$ 6 500,00, and additional appropriation of \$ 24 000,00 for the required expropriation.

- 54 -

Modification à un acte de servitude intervenu entre la Cité de Pointe-aux-Trembles et la firme Le Crédit Immobilier Inc. et affectant le lot 176-473 situé sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste.

Modification of a deed of servitude entered into between the City of Pointe-aux-Trembles and Le Crédit Immobilier Inc. affecting lot 176-473 located on Saint-Jean-Baptiste Boulevard.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 55 -

Règlement modifiant le règlement relatif à la circulation et à la sécurité publique (1319).

By-law to amend the By-law concerning traffic and public safety (1319).

- 56 -

Fermeture d'une partie de ruelle située au nord-est de l'avenue Millen et au sud-est du boulevard Guoin.

Closing of a section of lane located north-east of Millen Avenue, south-east of Guoin Boulevard.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 57 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal d'un emplacement vacant situé au nord-est de l'avenue Millen et au sud-est du boulevard Guoin, au prix de \$ 1,00.

Sale to the Montréal Municipal Housing Corporation of a vacant site located north-east of Millen Avenue, south-east of Guoin Boulevard, for a price of \$ 1,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 58 -

Fermeture de la rue Fabien située au nord-ouest de la rue Sainte-Cunégonde, entre les rues de Lévis et Charlevoix.

Closing of Fabien Street located north-west of Sainte-Cunégonde Street, between de Lévis and Charlevoix Streets.

As

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

Domaine public

Public domain

- 59 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, certains terrains situés au sud-ouest de la rue Charlevoix, entre les rues Fauteux et Sainte-Cunégonde.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of certain parcels of land located south-west of Charlevoix Street, between Fauteux and Sainte-Cunégonde Streets.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 60 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier" (5189).

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Sainte-Catherine Street and Dorchester Boulevard, between Saint-André Street and de Lorimier Avenue" (5189).

- 61 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).

By-law to amend the Zoning by-law of Sainte-Cunégonde, Saint-Henri, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel, and Saint-Joseph Wards (2875).

- 62 -

Règlement modifiant le règlement concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques (2713):

By-law to amend the by-law concerning authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes (2713):

- a) Maison Étudiante St-Jacques - maison de transition, d'intervention et d'hébergement pour jeunes adultes - 1629, rue Saint-Hubert;
- b) Académie Cybernétique Ciobleja - école privée en informatique - 1436, rue Mackay;
- c) Fondation Canadienne pour l'enseignement et la recherche en Ostéopathie de Montréal Inc. - bureau d'une association sans but lucratif - 5637, avenue Stirling.

- a) Maison Étudiante St-Jacques - transition, intervention and shelter home for young adults - 1629 Saint-Hubert Street;
- b) Académie Cybernétique Ciobleja - data processing private school - 1436 Mackay Street;
- c) Fondation Canadienne pour l'enseignement et la recherche en Ostéopathie de Montréal Inc. - office for a non-profit association - 5637 Stirling Avenue.

Location

Leasing

- 63 -

Révision du loyer payé par la Ville à la Société du Port de Montréal pour la période du 1er janvier 1984 au 31 décembre 1986, relativement à la location, aux fins de déversement de la neige dans le fleuve Saint-Laurent, d'un emplacement situé à la section 30 du Port de Montréal.

Revision of the rent paid by the City to the Montréal Port Corporation for the period from January 1, 1984 to December 31, 1986, concerning the leasing for the dumping of snow in the St. Lawrence River, of a site located at Section 30 of the Port of Montréal.

Vote de crédits et
octroi de contrats

Voting of credits and
awarding of contracts

Égout

Sewer

- 64 -

\$ 53 200,00 - rue Poincaré, d'un point au sud de la rue McDuff vers le nord - Construction Jeni Inc. - \$ 39 610,00.

\$ 53 200,00 - Poincaré Street, from a point south of McDuff Street towards the north - Construction Jeni Inc. - \$ 39 610,00.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

Conduite d'eau

Watermain

\$ 26 000,00 - rue Poincaré, d'un point au sud de la rue McDuff vers le nord - Construction Jeni Inc. - \$ 23 060,00.

- 65 -

\$ 26 000,00 - Poincaré Street, from a point south of McDuff Street towards the north - Construction Jeni Inc. - \$ 23 060,00.

Pavages

Pavings

\$ 235 000,00 - avenue Pierre Baillargeon, du boulevard Perras au boulevard Gouin - Corival Inc. - \$ 154 714,00.

- 66 -

\$ 235 000,00 - Pierre Baillargeon Avenue, from Perras Boulevard to Gouin Boulevard - Corival Inc. - \$ 154 714,00.

\$ 62 800,00 - rue 224-2, -3, de la rue 119-226, 224-3 à l'avenue Fernand Forest - Corival Inc. - \$ 41 335,00.

- 67 -

\$ 62 800,00 - street 224-2, -3, from street 119-226, 224-3 to Fernand Forest Avenue - Corival Inc. - \$ 41 335,00.

\$ 41 600,00 - rue 119-226, 224-3, de la rue 224-2, -3 à l'avenue Pierre Baillargeon - Corival Inc. - \$ 26 892,00.

- 68 -

\$ 41 600,00 - street 119-226, 224-3, from street 224-2, -3 to Pierre Baillargeon Avenue - Corival Inc. - \$ 26 892,00.

\$ 125 900,00 - avenue Fernand Forest, d'un point à l'ouest du boulevard Bourget à l'avenue Pierre Baillargeon - Corival Inc. - \$ 81 512,00.

- 69 -

\$ 125 900,00 - Fernand Forest Avenue, from a point west from Bourget Boulevard to Pierre Baillargeon Avenue - Corival Inc. - \$ 81 512,00.

\$ 26 800,00 - rue 224-4, de la rue 224-2, -3 vers l'ouest - Corival Inc. - \$ 17 195,00.

- 70 -

\$ 26 800,00 - street 224-4, from street 224-2, -3 towards the west - Corival Inc. - \$ 17 195,00.

\$ 31 000,00 - rue Robitaille, de la rue Paul Pau à la rue Desmarteau - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 20 505,00.

- 71 -

\$ 31 000,00 - Robitaille Street, from Paul Pau Street to Desmarteau Street - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 20 505,00.

\$ 21 700,00 - rue Robitaille, d'un point à l'est de la rue Paul Pau à la rue Paul Pau - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 14 055,00.

- 72 -

\$ 21 700,00 - Robitaille Street, from a point east of Paul Pau Street to Paul Pau Street - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 14 055,00.

\$ 167 200,00 - avenue André Grasset, de l'avenue Jacques Casault à un point au nord de la rue projetée 332-1011 - Charles Duranceau Ltée - \$ 112 042,00.

- 73 -

\$ 167 200,00 - André Grasset Avenue, from Jacques Casault Avenue to a point north of proposed street 332-1011 - Charles Duranceau Ltée - \$ 112 042,00.

\$ 57 000,00 - rue Madeleine Huguenin, d'un point à l'ouest de la rue Honoré Beaugrand vers l'ouest - Canfarge Ltée - \$ 37 558,00.

- 74 -

\$ 57 000,00 - Madeleine Huguenin Street, from a point west of Honoré Beaugrand Street towards the west - Canfarge Ltée - \$ 37 558,00.

\$ 82 900,00 - 41e Avenue, du boulevard Perras à l'avenue Fernand Forest - Ciment Indépendant Inc. - \$ 53 891,90.

- 75 -

\$ 82 900,00 - 41st Avenue, from Perras Boulevard to Fernand Forest Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 53 891,90.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

<p>- 76 -</p> <p>\$ 166 100,00 - voie nord du boulevard Maurice Duplessis, de l'avenue Pierre Blanchet à la 4e Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 111 453,80.</p>	<p>- 76 -</p> <p>\$ 166 100,00 - north lane of Maurice Duplessis Boulevard, from Pierre Blanchet Avenue to 4th Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 111 453,80.</p>
<p>- 77 -</p> <p>\$ 19 500,00 - avenue Louis Lumière, côté nord, d'un point à l'est de l'avenue René Masson à l'avenue René Masson - Ciment Indépendant Inc. - \$ 12 543,70.</p>	<p>- 77 -</p> <p>\$ 19 500,00 - Louis Lumière Avenue, north side, from a point east of René Masson Avenue to René Masson Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 12 543,70.</p>
<p>- 78 -</p> <p>\$ 52 100,00 - avenue René Masson, de l'avenue Louis Lumière au boulevard Perras - Ciment Indépendant Inc. - \$ 34 165,20.</p>	<p>- 78 -</p> <p>\$ 52 100,00 - René Masson Avenue, from Louis Lumière Avenue to Perras Boulevard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 34 165,20.</p>
<p>- 79 -</p> <p>\$ 72 100,00 - rue Poincaré, d'un point au sud de la rue McDuff à la rue McDuff - Construction Jeni Inc. - \$ 47 960,00.</p>	<p>- 79 -</p> <p>\$ 72 100,00 - Poincaré Street, from a point south of McDuff Street to McDuff Street - Construction Jeni Inc. - \$ 47 960,00.</p>
<p>- 80 -</p> <p>\$ 40 000,00 - rue Garnier, de la rue Louis-Alphonse Venne à la rue Sauvé - Corival Inc. - \$ 26 218,00.</p>	<p>- 80 -</p> <p>\$ 40 000,00 - Garnier Street, from Louis-Alphonse Venne Street to Sauvé Street - Corival Inc. - \$ 26 218,00.</p>
<p>- 81 -</p> <p>\$ 99 600,00 - rue Louis-Alphonse Venne, de la rue Garnier à l'avenue Curotte - Corival Inc. - \$ 66 050,00.</p>	<p>- 81 -</p> <p>\$ 99 600,00 - Louis-Alphonse Venne Street, from Garnier Street to Curotte Avenue - Corival Inc. - \$ 66 050,00.</p>
<p>- 82 -</p> <p>\$ 37 500,00 - rue Louis-Joseph Gauthier, d'un point au sud de la rue Louis-Alphonse Venne à la rue Louis-Alphonse Venne - Corival Inc. - \$ 23 971,20.</p>	<p>- 82 -</p> <p>\$ 37 500,00 - Louis-Joseph Gauthier Street, from a point south of Louis-Alphonse Venne Street to Louis-Alphonse Venne Street - Corival Inc. - \$ 23 971,20.</p>
<p>- 83 -</p> <p>\$ 37 300,00 - rue Palmieri, d'un point au sud de la rue Louis-Alphonse Venne à la rue Louis-Alphonse Venne - Corival Inc. - \$ 23 841,20.</p>	<p>- 83 -</p> <p>\$ 37 300,00 - Palmieri Street, from a point south of Louis-Alphonse Venne Street to Louis-Alphonse Venne Street - Corival Inc. - \$ 23 841,20.</p>
<p>- 84 -</p> <p>\$ 55 500,00 - rue 1013-11, de l'avenue Irwin vers l'ouest - Canfarge Ltée - \$ 36 388,00.</p>	<p>- 84 -</p> <p>\$ 55 500,00 - street 1013-11, from Irwin Avenue toward the west - Canfarge Ltée - \$ 36 388,00.</p>
<p>- 86 -</p> <p>\$ 90 100,00 - avenue François Blanchard, là où requis, de l'avenue Nicholas Leblanc à l'avenue André Dumas - Ciment Indépendant Inc. - \$ 59 117,40.</p>	<p>- 86 -</p> <p>\$ 90 100,00 - François Blanchard Avenue, where required, from Nicolas Leblanc Avenue to André Dumas Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 59 117,40.</p>

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

- 87 -

\$ 43 800,00 - avenue Nicolas Leblanc, là où requis, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue François Blanchard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 27 943,40.

\$ 43 800,00 - Nicolas Leblanc Avenue, where required, from Alexis Carrel Avenue to François Blanchard Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 27 943,40.

- 88 -

\$ 29 600,00 - avenue Alexis Carrel, de l'avenue Jérôme Lallemant à l'avenue Fernand Forest - Simard-Beaudry Inc. - \$ 19 376,00.

\$ 29 600,00 - Alexis Carrel Avenue, from Jérôme Lallemant Avenue to Fernand Forest Avenue - Simard-Beaudry Inc. - \$ 19 376,00.

- 89 -

\$ 140 900,00 - avenue Alexis Carrel, là où requis, de l'avenue Nicolas Leblanc au boulevard Maurice Duplessis - Simard-Beaudry Inc. - \$ 93 977,00.

\$ 140 900,00 - Alexis Carrel Avenue, where required, from Nicolas Leblanc Avenue to Maurice Duplessis Boulevard - Simard-Beaudry Inc. - \$ 93 977,00.

- 90 -

\$ 83 900,00 - rue de Jumonville, là où requis, de la rue Dickson à la rue Turenne - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 55 312,00.

\$ 83 900,00 - de Jumonville Street, where required, from Dickson Street to Turenne Street - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 55 312,00.

- 91 -

\$ 166 300,00 - rue Turenne, côté est, de la rue de Jumonville à la rue Dickson - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 110 598,50.

\$ 166 300,00 - Turenne Street, east side, from de Jumonville Street to Dickson Street - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 110 598,50.

- 92 -

\$ 89 700,00 - rue du Liban, d'un point à l'est de la rue 266-51 au boulevard de l'Acadie - Ciment Indépendant Inc. - \$ 58 963,00.

\$ 89 700,00 - Liban Street, from a point east of street 266-51 to Acadie Boulevard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 58 963,00.

Trottoirs

Sidewalks

- 93 -

\$ 428 600,00 -reconstruction des trottoirs, deux côtés, et aménagement urbain, là où requis, sur la rue Fleury, du boulevard Saint-Laurent à la place Fleury - Pavages C.S.F. Inc. - \$ 387 450,00.

\$ 428 600,00 - Fleury Street, both sides, where required, from Saint-Laurent Boulevard to place Fleury - Pavages C.S.F. Inc. - \$ 387 450,00.

- 94 -

\$ 99 600,00 - avenue Pierre Baillargeon, deux côtés, du boulevard Perras au boulevard Guin - Corival Inc. - \$ 73 840,00.

\$ 99 600,00 - Pierre Baillargeon Avenue, both sides, from Perras Boulevard to Guin Boulevard - Corival Inc. - \$ 73 840,00.

- 95 -

\$ 50 200,00 - avenue Fernand Forest, deux côtés, d'un point à l'ouest du boulevard Bourget à l'avenue Pierre Baillargeon - Corival Inc. - \$ 37 070,00.

\$ 50 200,00 - Fernand Forest Avenue, both sides, from a point west of Bourget Boulevard to Pierre Baillargeon Avenue - Corival Inc. - \$ 37 070,00.

- 96 -

\$ 19 500,00 - rue Robitaille, deux côtés, de la rue Paul Pau à la rue Desmarteau - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 14 270,00.

\$ 19 500,00 - Robitaille Street, both sides, from Paul Pau Street to Desmarteau Street - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 14 270,00.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

- 97 -

\$ 10 700,00 - rue Robitaille, deux côtés, d'un point à l'est de la rue Paul Pau à la rue Paul Pau - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 7 800,00.

\$ 10 700,00 - Robitaille Street, both sides, from a point east of Paul Pau Street to Paul Pau Street - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 7 800,00.

- 98 -

\$ 77 700,00 - rue André Grasset, deux côtés, là où requis, de l'avenue Jacques Casault à un point au nord de la rue projetée 332-1011 - Charles Duranceau Ltée - \$ 58 894,40.

\$ 77 700,00 - André Grasset Street, both sides, where required, from Jacques Casault Avenue to a point north of proposed street 332-1011 - Charles Duranceau Ltée - \$ 58 894,40.

- 99 -

\$ 27 500,00 - rue Madeleine Huguenin, deux côtés, d'un point à l'ouest de la rue Honoré Beaugrand vers l'ouest - Canfarge Ltée - \$ 20 941,00.

\$ 27 500,00 - Madeleine Huguenin Street, both sides, from a point west of Honoré Beaugrand Street towards the west - Canfarge Ltée - \$ 20 941,00.

- 100 -

\$ 46 100,00 - 41e Avenue, deux côtés, du boulevard Perras à l'avenue Fernand Forest - Ciment Indépendant Inc. - \$ 35 231,40.

\$ 46 100,00 - 41st Avenue, both sides, from Perras Boulevard to Fernand Forest Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 35 231,40.

- 101 -

\$ 7 900,00 - rue de Port-Royal, côté nord, du boulevard Olympia au haut niveau est de la rue Christophe Colomb - B.P. Asphalte Enrg. - \$ 5 575,00.

\$ 7 900,00 - Port-Royal Street, north side, from Olympia Boulevard to the upper east level of Christophe Colomb Street - B.P. Asphalte Enrg. - \$ 5 575,00.

- 102 -

\$ 9 300,00 - boulevard Olympia, côté ouest, de la rue de Port-Royal vers le nord - B.P. Asphalte Enrg. - \$ 6 520,00.

\$ 9 300,00 - Olympia Boulevard, west side, from Port-Royal Street towards the north - B.P. Asphalte Enrg. - \$ 6 520,00.

- 103 -

\$ 24 900,00 - boulevard Maurice Duplessis, voie nord, de l'avenue Pierre Blanchet à la 4e Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 18 730,70.

\$ 24 900,00 - Maurice Duplessis Boulevard, north lane, from Pierre Blanchet Avenue to 4th Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 18 730,70.

- 104 -

\$ 13 800,00 - avenue Louis Lumière, côté nord, d'un point à l'est de l'avenue René Masson à l'avenue René Masson - Ciment Indépendant Inc. - \$ 10 207,90.

\$ 13 800,00 - Louis Lumière Avenue, north side, from a point east of René Masson Avenue to René Masson Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 10 207,90.

- 105 -

\$ 18 700,00 - avenue René Masson, deux côtés, de l'avenue Louis Lumière au boulevard Perras - Ciment Indépendant Inc. - \$ 13 628,50.

\$ 18 700,00 - René Masson Avenue, both sides, from Louis Lumière Avenue to Perras Boulevard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 13 628,50.

- 106 -

\$ 12 200,00 - rue Garnier, deux côtés, de la rue Louis-Alphonse Venne à la rue Sauvé - Corival Inc. - \$ 9 300,00.

\$ 12 200,00 - Garnier Street, both sides, from Louis-Alphonse Venne Street to Sauvé Street - Corival Inc. - \$ 9 300,00.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

- 107 -

\$ 40 100,00 - rue Louis-Alphonse Venne, deux côtés, de la rue Garnier à l'avenue Curotte - Corival Inc. - \$ 30 110,00.

\$ 40 100,00 - Louis-Alphonse Venne Street, both sides, from Garnier Street to Curotte Avenue - Corival Inc. - \$ 30 110,00.

- 108 -

\$ 13 900,00 - rue Louis-Joseph Gauthier, là où requis, d'un point au sud de la rue Louis-Alphonse Venne à la rue Louis-Alphonse Venne - Corival Inc. - \$ 9 560,00.

\$ 13 900,00 - Louis-Joseph Gauthier Street, where required, from a point south of Louis-Alphonse Venne Street to Louis-Alphonse Venne Street - Corival Inc. - \$ 9 560,00.

- 109 -

\$ 13 900,00 - rue Palmieri, là où requis, d'un point au sud de la rue Louis-Alphonse Venne à la rue Louis-Alphonse Venne - Corival Inc. - \$ 9 560,00.

\$ 13 900,00 - Palmieri Street, where required, from a point south of Louis-Alphonse Venne Street to Louis-Alphonse Venne Street - Corival Inc. - \$ 9 560,00.

- 110 -

\$ 55 900,00 - avenue Élie Beaugard, deux côtés, de la rue Albert Laberge à l'avenue André Ampère - Ciment Indépendant Inc. - \$ 41 132,80.

\$ 55 900,00 - Élie Beaugard Avenue, both sides, from Albert Laberge Street to André Ampère Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 41 132,80.

- 111 -

\$ 59 200,00 - avenue François Blanchard, deux côtés, là où requis, de l'avenue Nicolas Leblanc à l'avenue André Dumas - Ciment Indépendant Inc. - \$ 42 706,90.

\$ 50 200,00 - François Blanchard Avenue, both sides, where required, from Nicolas Leblanc Avenue to André Dumas Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 42 706,90.

- 112 -

\$ 24 800,00 - avenue Nicolas Leblanc, deux côtés, là où requis, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue François Blanchard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 18 341,40.

\$ 24 800,00 - Nicolas Leblanc Avenue, both sides, where required, from Alexis Carrel Avenue to François Blanchard Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 18 341,40.

- 113 -

\$ 9 300,00 - avenue Alexis Carrel, côté est, de l'avenue Jérôme Lallemant à l'avenue Fernand Forest - Simard-Beaudry Inc. - \$ 7 000,00.

\$ 9 300,00 - Alexis Carrel Avenue, east side, from Jérôme Lallemant Avenue to Fernand Forest Avenue - Simard-Beaudry Inc. - \$ 7 000,00.

- 114 -

\$ 58 500,00 - avenue Alexis Carrel, deux côtés, là où requis, de l'avenue Nicolas Leblanc au boulevard Maurice Duplessis - Simard-Beaudry Inc. - \$ 43 660,00.

\$ 58 500,00 - Alexis Carrel Avenue, both sides, where required, from Nicolas Leblanc Avenue to Maurice Duplessis Boulevard - Simard-Beaudry Inc. - \$ 43 660,00.

- 115 -

\$ 40 800,00 - rue Dickson, côté ouest, d'un point au sud de la rue de Jumonville à un point au nord de la rue Turenne - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 37 703,00.

\$ 40 800,00 - Dickson Street, west side, from a point south of de Jumonville Street to a point north of Turenne Street - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 37 703,00.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

- 116 -

\$ 19 400,00 - rue de Jumonville, deux côtés, là où requis, de la rue Dickson à la rue Turenne - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 14 329,50.

\$ 19 400,00 - de Jumonville Street, both sides, where required, from Dickson Street to Turenne Street - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 14 329,50.

- 117 -

\$ 25 700,00 - rue Turenne, côté est, de la rue de Jumonville à la rue Dickson - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 18 948,50.

\$ 25 700,00 - Turenne Street, east side, from de Jumonville Street to Dickson Street - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 18 948,50.

- 118 -

\$ 35 100,00 - rue du Liban, deux côtés, d'un point à l'est de la rue 266-51 au boulevard de l'Acadie - Ciment Indépendant Inc. - \$ 26 607,20.

\$ 35 100,00 - Liban Street, both sides, from a point east of street 266-51 to Acadie Boulevard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 26 607,20.

Bordures

Sidewalk curbs

- 119 -

\$ 12 700,00 - rue 224-2, -3, deux côtés, de la rue 119-226, 224-3 à l'avenue Fernand Forest - Corival Inc. - \$ 8 980,00.

\$ 12 700,00 - street 224-2, -3, both sides, from street 119-226, 224-3 to Fernand Forest Avenue - Corival Inc. - \$ 8 980,00.

- 120 -

\$ 10 600,00 - rue 119-226, 224-3, deux côtés, de la rue 224-2, -3 à l'avenue Pierre Baillargeon - Corival Inc. - \$ 7 495,00.

\$ 10 600,00 - street 119-226, 224-3, both sides, from street 224-2, -3 to Pierre Baillargeon Avenue - Corival Inc. - \$ 7 495,00.

- 121 -

\$ 5 400,00 - rue 224-4, deux côtés, de la rue 224-2, -3 vers l'ouest - Corival Inc. - \$ 3 690,00.

\$ 5 400,00 - street 224-4, both sides, from street 224-2, -3 towards the west - Corival Inc. - \$ 3 690,00.

- 122 -

\$ 20 800,00 - rue Poincaré, deux côtés, d'un point au sud de la rue McDuff à la rue McDuff - Construction Jeni Inc. - \$ 15 350,00.

\$ 20 800,00 - Poincaré Street, both sides, from a point south of McDuff Street to McDuff Street - Construction Jeni Inc. - \$ 15 350,00.

- 123 -

\$ 4 800,00 - rue Louis-Joseph Gauthier, là où requis, d'un point au sud de la rue Louis-Alphonse Venne à la rue Louis-Alphonse Venne - Corival Inc. - \$ 3 600,00.

\$ 4 800,00 - Louis-Joseph Gauthier Street, where required, from a point south of Louis-Alphonse Venne Street to Louis-Alphonse Venne Street - Corival Inc. - \$ 3 600,00.

- 124 -

\$ 4 800,00 - rue Palmieri, là où requis, d'un point au sud de la rue Louis-Alphonse Venne à la rue Louis-Alphonse Venne - Corival Inc. - \$ 3 600,00.

\$ 4 800,00 - Palmieri Street, where required, from a point south of Louis-Alphonse Venne to Louis-Alphonse Venne Street - Corival Inc. - \$ 3 600,00.

- 125 -

\$ 9 500,00 - rue 1013-11, deux côtés, de l'avenue Irwin vers l'ouest - Canfarge Ltée - \$ 7 250,00.

\$ 9 500,00 - street 1013-11, both sides, from Irwin Avenue toward the west - Canfarge Ltée - \$ 7 250,00.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

Conduits souterrains d'éclairage

Underground lighting conduits

- 126 -

\$ 10 300,00 - avenue René Masson, deux côtés, de l'avenue Louis Lumière au boulevard Ferras - Ciment Indépendant Inc. - \$ 9 672,75.

\$ 10 300,00 - René Masson Avenue, both sides, from Louis Lumière Avenue to Ferras Boulevard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 9 672,75.

- 127 -

\$ 37 600,00 - avenue Pierre Baillargeon, deux côtés, du boulevard Ferras au boulevard Gouin - Corival Inc. - \$ 35 360,00.

\$ 37 600,00 - Pierre Baillargeon Avenue, both sides, from Ferras Boulevard to Gouin Boulevard - Corival Inc. - \$ 35 360,00.

- 128 -

\$ 13 200,00 - rue 224-2, -3, deux côtés, de la rue 119-226 à l'avenue Fernand Forest - Corival Inc. - \$ 12 390,00.

\$ 13 200,00 - street 224-2, -3, both sides, from street 119-226 to Fernand Forest Avenue - Corival Inc. - \$ 12 390,00.

- 129 -

\$ 6 500,00 - rue 119-226, 224-3, deux côtés, de la rue 224-2, -3 à l'avenue Pierre Baillargeon - Corival Inc. - \$ 6 062,50.

\$ 6 500,00 - street 119-225, 224-3, both sides, from street 224-2, -3 to Pierre Baillargeon Avenue - Corival Inc. - \$ 6 062,50.

- 130 -

\$ 21 600,00 - avenue Fernand Forest, deux côtés, d'un point à l'ouest du boulevard Bourget à l'avenue Pierre Baillargeon - Corival Inc. - \$ 20 318,00.

\$ 21 600,00 - Fernand Forest Avenue, both sides, from a point west of Bourget Boulevard to Pierre Baillargeon Avenue - Corival Inc. - \$ 20 318,00.

- 131 -

\$ 3 000,00 - rue 224-4, deux côtés, de la rue 224-2, -3 vers l'ouest - Corival Inc. - \$ 2 747,50.

\$ 3 000,00 - street 224-4, both sides, from street 224-2, -3 towards the west - Corival Inc. - \$ 2 747,50.

- 132 -

\$ 10 500,00 - rue Robitaille, deux côtés, de la rue Paul Pau à la rue Desmarteau - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 9 882,00.

\$ 10 500,00 - Robitaille Street, both sides, from Paul Pau Street to Desmarteau Street - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 9 882,00.

- 133 -

\$ 5 500,00 - rue Robitaille, deux côtés, d'un point à l'est de la rue Paul Pau à la rue Paul Pau - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 3 969,00.

\$ 5 500,00 - Robitaille Street, both sides, from a point east of Paul Pau Street to Paul Pau Street - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 3 969,00.

- 134 -

\$ 25 500,00 - avenue André Grasset, deux côtés, là où requis, de l'avenue Jacques Casault à un point au nord de la rue projetée 332-1011 - Charles Duranceau Ltée - \$ 23 991,37.

\$ 25 500,00 - André Grasset Avenue, both sides, where required, from Jacques Casault Avenue to a point north of proposed street 332-1011 - Charles Duranceau Ltée - \$ 23 991,37.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

\$ 8 200,00 - rue Madeleine Huguenin, deux côtés, d'un point à l'ouest de la rue Honoré Beaugrand vers l'ouest - Canfarge Ltée - \$ 7 649,00.

- 135 -

\$ 8 200,00 - Madeleine Huguenin Street, both sides, from a point west of Honoré Beaugrand towards the west - Canfarge Ltée - \$ 7 649,00.

\$ 17 100,00 - 41e Avenue, deux côtés, du boulevard Perras à l'avenue Fernand Forest - Ciment Indépendant Inc. - \$ 16 143,38.

- 136 -

\$ 17 100,00 - 41st Avenue, both sides, from Perras Boulevard to Fernand Forest Avenue - Ciment Indépendant Inc - \$ 16 143,38.

\$ 15 300,00 - boulevard Maurice Duplessis, côté nord, de l'avenue Pierre Blanchet à la 4e Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 14 413,45.

- 137 -

\$ 15 300,00 - Maurice Duplessis Boulevard, north side, from Pierre Blanchet Avenue to 4th Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 14 413,45.

\$ 9 400,00 - avenue Louis Lumière, côté nord, d'un point à l'est de l'avenue René Masson à l'avenue René Masson - Ciment Indépendant Inc. - \$ 8 831,97.

- 138 -

\$ 9 400,00 - Louis Lumière Avenue, north side, from a point east of René Masson Avenue to René Masson Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 8 831,97.

\$ 13 100,00 - rue Poincaré, deux côtés, d'un point au sud de la rue McDuff à la rue McDuff - Construction Jeni Inc. - \$ 12 294,00.

- 139 -

\$ 13 100,00 - Poincaré Street, both sides, from a point south of McDuff Street to McDuff Street - Construction Jeni Inc. - \$ 12 294,00.

\$ 3 600,00 - rue Garnier, deux côtés, de la rue Louis-Alphonse Venne à la rue Sauvé - Corival Inc. - \$ 2 883,50.

- 140 -

\$ 3 600,00 - Garnier Street, both sides, from Louis-Alphonse Venne Street to Sauvé Street - Corival Inc. - \$ 2 883,50.

\$ 22 500,00 - rue Louis-Alphonse Venne, deux côtés, de la rue Garnier à l'avenue Curotte - Corival Inc. - \$ 21 146,50.

- 141 -

\$ 22 500,00 - Louis-Alphonse Venne Street, both sides, from Garnier Street to Curotte Avenue - Corival Inc. - \$ 21 146,50.

\$ 5 700,00 - rue Louis-Joseph Gauthier, deux côtés, d'un point au sud de la rue Louis-Alphonse Venne à la rue Louis-Alphonse Venne - Corival Inc. - \$ 5 315,00.

- 142 -

\$ 5 700,00 - Louis-Joseph Gauthier Street, both sides, from a point south of Louis-Alphonse Venne Street to Louis-Alphonse Venne Street - Corival Inc. - \$ 5 315,00.

\$ 5 700,00 - rue Palmieri, deux côtés, d'un point au sud de la rue Louis-Alphonse Venne à la rue Louis-Alphonse Venne - Corival Inc. - \$ 5 315,00.

- 143 -

\$ 5 700,00 - Palmieri Street, both sides, from a point south of Louis-Alphonse Venne Street to Louis-Alphonse Venne Street - Corival Inc. - \$ 5 315,00.

\$ 25 500,00 - avenue Élie Beauregard, deux côtés, de la rue Albert Laberge à l'avenue André Ampère - Ciment Indépendant Inc. - \$ 24 050,25.

- 144 -

\$ 25 500,00 - Élie Beauregard Avenue, both sides, from Albert Laberge Street to André Ampère Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 24 050,25.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

- 145 -

\$ 21 800,00 - avenue François Blanchard, deux côtés, là où requis, de l'avenue Nicolas Leblanc à l'avenue André Dumas - Ciment Indépendant Inc. - \$ 20 475,47.

\$ 21 800,00 - François Blanchard Avenue, both sides, where required, from Nicolas Leblanc Avenue to André Dumas Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 20 475,47.

- 146 -

\$ 9 800,00 - avenue Nicolas Leblanc, deux côtés, là où requis, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue François Blanchard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 9 234,07.

\$ 9 800,00 - Nicolas Leblanc Avenue, both sides, where required, from Alexis Carrel Avenue to François Blanchard Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 9 234,07.

- 147 -

\$ 37 400,00 - avenue Alexis Carrel, deux côtés, là où requis, de l'avenue Nicolas Leblanc au boulevard Maurice Duplessis - Simard-Beaudry Inc. - \$ 35 170,00.

\$ 37 400,00 - Alexis Carrel Avenue, both sides, where required, from Nicolas Leblanc Avenue to Maurice Duplessis Avenue - Simard-Beaudry Inc. - \$ 35 170,00.

- 148 -

\$ 12 200,00 - rue de Jumonville, deux côtés, là où requis, de la rue Dickson à la rue Turenne - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 11 433,50.

\$ 12 200,00 - de Jumonville Street, both sides, where required, from Dickson Street to Turenne Street - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 11 433,50.

- 149 -

\$ 11 800,00 - rue Turenne, côté est, de la rue de Jumonville à la rue Dickson - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 11 051,50.

\$ 11 800,00 - Turenne Street, east side, from de Jumonville Street to Dickson Street - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 11 051,50.

- 150 -

\$ 13 700,00 - rue du Liban, deux côtés, d'un point à l'est de la rue 266-51 au boulevard de l'Acadie - Ciment Indépendant Inc. - \$ 12 914,02.

\$ 13 700,00 - Liban Street, both sides, from a point east of street 266-51 to Acadie Boulevard - Ciment Indépendant Inc. - \$ 12 914,02.

Autres travaux

Other works

- 151 -

\$ 122 000,00 - fourniture et installation d'un système de signalisation dans différents secteurs du Quartier Pointe-aux-Trembles (Résidentiel 1984 - groupe 1) - Néolect Inc. - \$ 106 268,00.

\$ 122 000,00 - supply and installation of a traffic light system in various sectors of Pointe-aux-Trembles Ward (Residential 1984-group 1) - Néolect Inc. - \$ 106 268,00.

- 152 -

\$ 517 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage dans différents secteurs du Quartier Pointe-aux-Trembles (Résidentiel 1984, groupe 1) - Néolect Inc. - \$ 439 518,00.

\$ 517 000,00 - supply and installation of a traffic light system in various sectors of Pointe-aux-Trembles Ward (Residential 1983, group 1) - Néolect Inc. - \$ 439 518,00.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

Domaine public

Public domain

- 153 -

Verser du domaine public au domaine privé de la Ville, les rues et ruelles apparaissant au plan T-26 Pointe-aux-Trembles.

Transfer from the public to the private domain of the City, the streets and lanes shown on plan T-26 Pointe-aux-Trembles.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 154 -

Vente au Groupe Immobilier Viger Inc. d'un emplacement vacant situé au nord de la rue Notre-Dame, entre les 30e et 32e Avenues, au prix de \$ 30 000,00.

Sale to Groupe Immobilier Viger Inc. of a vacant site located north of Notre-Dame Street, between 30th and 32nd Avenues, for a price of \$ 30 000,00.

- 155 -

Cession par l'Hôpital Louis-H. Lafontaine et le Conseil de la Santé et des Services Sociaux de Montréal Métropolitain, aux fins de rue, d'un emplacement situé au sud-est de la rue Sherbrooke, dans le prolongement de la rue du Trianon.

Transfer by the Hôpital Louis-H. Lafontaine and the Conseil de la Santé et des Services Sociaux de Montréal Métropolitain of a site located south-east of Sherbrooke Street, in the extension of Trianon Street.

- 156 -

Cession par Estella Realities Ltd. et Ivanhoe Inc., aux fins de rue, d'un emplacement situé au sud-est de la rue Sherbrooke et au nord-est du prolongement de la rue du Trianon.

Transfer by Estella Realities Ltd. and Ivanhoe Inc. of a site located south-east of Sherbrooke Street, north-east of the extension of Trianon Street.

- 157 -

Location par Les Immeubles Lanfra Inc. de locaux situés au rez-de-chaussée et au 1er étage du bâtiment portant le numéro 6465, rue Sherbrooke est, pour une période de dix ans, pour les besoins du Service des activités culturelles.

Leasing by Les Immeubles Lanfra Inc. of premises located on the groundfloor and 1st floor of the building bearing No. 6465 Sherbrooke Street East, for a period of ten years, to meet the needs of the Service des activités culturelles.

- 158 -

Vente à CFCF Inc. d'un emplacement situé à l'est de la rue Durocher, entre les rues Saint-Roch et Ogilvy prolongée, au prix de \$ 479 422,50.

Sale to CFCF Inc. of a site located east of Durocher Street, between Saint Roch Street and extended Ogilvy Street, for a price of \$ 479 422,50.

- 159 -

Vente à Les Constructions Riverain Inc., aux fins de constructions résidentielles, d'un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Berri, au sud de la rue de La Gauchetière, au prix de \$ 32 400,00.

Sale to Les Constructions Riverain Inc., for residential construction purposes, of a site located on the west side of Berri Street, south of de La Gauchetière Street, for a price of \$ 32 400,00.

- 160 -

Modification au contrat intervenu entre la Ville et Immeubles Val Bella Ltée - reporter l'extension du délai de six mois à compter du 27 avril 1984.

Modification of the contract entered into between the City and Immeubles Val Bella Ltée - extension of the six-month time limit beginning April 27, 1984.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

Rétention de services

Retainer for services

Rétention des services de la firme ECO Informatique Ltée pour la réalisation du système de contrôle des dépenses d'acquisitions par voie d'expropriation pour le bénéfice du Service du contrôleur général, et autorisation d'une dépense de \$ 189 824,00 à cette fin.

- 161 -

Retainer for the services of the firm ECO Informatique Ltée for the implementation of a control system over acquisition expenditures by expropriation to meet the needs of the Service du contrôleur général, and authorization of an expenditure of \$ 189 824,00 for such purpose.

Rétention des services de la firme Bouthillette, Parizeau et Associés pour la préparation des plans, devis, estimations et la surveillance des travaux de mécanique et d'électricité reliés à l'addition d'équipements informatiques à l'édifice Bonsecours, et vote d'un crédit de \$ 75 000,00.

- 162 -

Retainer for the services of the firm Bouthillette, Parizeau et Associés for the preparation of plans, specifications and estimates and the supervision of mechanical and electrical works in connection with the addition of data processing equipment at the Bonsecours Building, and voting of a credit of \$ 75 000,00.

Octroi de commandes

Awarding of orders

Octroi à Lague Ltée d'une commande pour la fourniture de pièces authentiques "John Deere" pour équipements industriels, pour un montant total approximatif de \$ 65 400,00.

- 163 -

Awarding to Lague Ltée of an order for the supply of "John Deere" parts for industrial equipment, for a total approximate price of \$ 65 400,00.

Octroi à Agence de sécurité Reeves Ltée et Pinkerton du Québec Ltée de commandes pour la fourniture des services d'agents de sécurité pour une période de 24 mois, pour un montant total approximatif de \$ 1 366 496,60.

- 164 -

Awarding to Agence de sécurité Reeves Ltée and Pinkerton du Québec Ltée of orders for the services of security personnel for a period of 24 months, at a total approximate cost of \$ 1 366 496,60.

Octroi à Les Industries Wajax Ltée d'une commande pour la location d'autoniveleuses et de chasse-neige, pour une période de cinq ans, du 1er novembre au 31 mars, pour un montant total approximatif de \$ 3 136 747,50.

- 165 -

Awarding to Les Industries Wajax Ltée of an order for the leasing of automotive levelling machines and snow-ploughs, for the period from November 1 to March 31, for a total approximate price of \$ 3 136 747,50.

Orchestre Symphonique de Montréal

Montreal Symphony Orchestra

Rétention des services de l'Orchestre Symphonique de Montréal pour la présentation d'une série de quatre concerts à l'aréna Maurice Richard, et autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 54 000,00.

- 166 -

Retainer for the services of the Montréal Symphony Orchestra for the presentation of a series of four concerts at the Maurice Richard Arena, and authorization of an expenditure not to exceed \$ 54 000,00.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

Société Municipale d'Habitation
de Montréal

Société Municipale d'Habitation
de Montréal

- 167 -

Modification des lettres patentes de la Société Municipale d'Habitation de Montréal de façon à porter à \$ 5 000 000,00 le fonds de roulement de cette Société.

Modification of the letters patent of the Société Municipale d'Habitation de Montréal so as to increase to \$ 5 000 000,00 the working capital of the Société.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 168 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110 modifié).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110, as amended).

- 169 -

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme de Pointe-aux-Trembles (925).

By-law to amend the By-law concerning the City planning of the former City of Pointe-aux-Trembles (925).

- 170 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel dans le quadrilatère délimité par les boulevards Gouin et Perras, par une rue projetée sur le côté est et par la limite est de Montréal-Nord (6401).

By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex in the quadrilateral bounded by Gouin and Perras Boulevards, a proposed street on the east side, and the east limit of the City of Montréal-Nord (6401).

- 171 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Habitation Adélard Langevin", sur le côté ouest de la rue Saint-Germain, au nord de l'ancienne emprise des voies ferrées du C.N., dans le quartier de Hochelaga.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building included in the low-rental housing program "Habitation Adélard Langevin", on the west side of Saint-Germain Street, north of the former right-of-way of the C.N.R. tracks, in Hochelaga Ward.

Programme de logements
à loyer modique

Low-rental housing program

- 172 -

Approbation du programme de logements à loyer modique "Adélard Langevin".

Approval of the low-rental housing program "Adélard Langevin".

Rétention de services

Retainer for services

- 173 -

Retenir les services de la firme Paquette, Rocheleau et Ass. pour l'exécution de brefs de saisie et de mandats d'emprisonnement ainsi que signification de sommations provenant de la Cour municipale, pour la période se terminant le 31 mai 1985.

Retainer for the services of the firm Paquette, Rocheleau & Ass. for the execution of writs of seizure and imprisonment warrants as well as for the serving of summons from the Municipal Court, for the period ending on May 31, 1985.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

Retenir les services de la firme Linteau, Villeneuve et Ass. pour l'exécution de brefs de saisie et de mandats d'emprisonnement ainsi que signification de sommation provenant de la Cour municipale, pour la période se terminant le 31 mai 1985.

- 174 - Retainer for the services of the firm Linteau, Villeneuve & Ass. for the execution of writs of seizure and imprisonment warrants as well as for the serving of summons from the Municipal Court, for the period ending on May 31, 1985.

Réserve

Reserve

Réserve de terrains vacants situés à l'est de la rue Viau, au sud de la rue Sherbrooke.

- 175 -

Reserve of vacant lots located east of Viau Street, south of Sherbrooke Street.

Expropriation

Expropriation

Expropriation de terrains vacants situés à l'est de la rue Viau, au sud de la rue Sherbrooke.

- 176 -

Expropriation of vacant lots located east of Viau Street, south of Sherbrooke Street.

Domaine public

Public domain

Soustraire du domaine public de la Ville, aux fins de rue, pour la verser aux fins de parc, une partie de rue située à l'angle sud-est des rues Viau et Sherbrooke.

- 177 -

Withdrawal of the City's public domain, for street purposes, and transfer to the City's public domain, for park purposes, of a section of street located at the southeast corner of Viau and Sherbrooke Street.

Nominations

Appointments

Nomination de monsieur Claude Desjardins, commissaire général adjoint à la Cidem, en qualité de président de la Commission de la fonction publique, à compter du 18 juin 1984.

- 178 -

Appointment of Mr. Claude Desjardins, deputy commissioner general at Cidem, as chairman of the Commission de la fonction publique, beginning June 18, 1984.

- 179 -

Nomination de monsieur Jean-Vianney Jutras, assistant-directeur du Service du personnel, en qualité de directeur du Service des affaires sociales, à compter du 7 juillet 1984.

Appointment of Mr. Jean-Vianney Jutras, assistant-director of the Service du personnel, as director of the Service des affaires sociales, beginning July 7, 1984.

As

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

Projets de règlements de zonage
(2e étude)

Draft zoning by-laws
(2nd study)

- 180 -

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

- a) 1192, rue Bishop - compensation de \$ 3 400,00;
- b) 1106, boulevard Saint-Laurent - compensation de \$ 3 400,00;
- c) 1442-1460, rue Sherbrooke ouest - compensation de \$ 10 200,00; (17 mai 1984)

By-law amending the by-law on exemptions concerning parking units (5984):

- a) 1192 Bishop Street - compensation of \$ 3 400,00;
- b) 1106 Saint-Laurent Boulevard - compensation of \$ 3 400,00;
- c) 1442/1460 Sherbrooke Street West - compensation of \$ 10 200,00. (May 17, 1984)

- 181 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Centre Hospitalier Saint Mary - agrandissement - 3830, avenue Lacombe;
- b) Coopérative d'Habitation Regain de vie de Pointe-aux-Trembles - résidence pour personnes handicapées - angle nord-est de la rue Notre-Dame et de la 9e Avenue;
- c) École de Diction Les Marionnettes - école privée de diction - 6406, rue Lemay;
- d) Association Sportive de Rosemont Inc. - bureau d'administration d'association à but non lucratif - 5062, 3e Avenue;
- e) Paroisse Grecque Orthodoxe Archangels Michael & Gabriel - agrandissement à l'église et construction d'un clocher - 11801, avenue Élie Blanchard;
- f) Fabrique Saint-Joseph - agrandissement - 551, rue Saint-Martin;
- g) Les Filles de la Sagesse - construction d'une maison provinciale - angle sud-est de la rue Lescarbot et de l'avenue de Repentigny. (17 mai 1984)

By-law to amend the By-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Centre Hospitalier Saint Mary - extension - 3830 Lacombe Avenue;
- b) Coopérative d'Habitation Regain de vie de Pointe-aux-Trembles - residence for elderly persons - north-east corner of Notre-Dame Street and 9th Avenue;
- c) École de Diction Les Marionnettes - private elocution school - 6406 Lemay School;
- d) Association Sportive de Rosemont Inc. - administration office for a non-profit association - 5062, 3rd Avenue;
- e) Archangels Michael & Gabriel Greek Orthodox Parish - extension of the church and construction of a belfry - 11801 Élie Blanchard Avenue;
- f) Fabrique Saint-Joseph - extension - 551 Saint-Martin Street;
- g) Les Filles de la Sagesse - construction of a provincial house - south-east corner of Lescarbot Street and de Repentigny Avenue. (May 17, 1984)

Motions

Motions

- 182 -

Conseiller Simard - publication du projet de schéma d'aménagement du centre-ville et consultation publique sur les règles de développement du centre-ville ainsi que sur le schéma d'aménagement du centre-ville.

Councillor Simard - publication of a draft development plan for the downtown area and public consultation concerning the rules applicable to the development of the central district and the downtown development plan.

- 183 -

Conseiller Melançon - accessibilité d'un certain nombre d'équipements sportifs au cours des grands congés fériés de la saison 1984-1985.

Councillor Melançon - availability of certain sports facilities during major public holidays in 1984-1985.

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

- 184 -

Conseiller Melançon - amélioration des terrains de jeux et prolongation des périodes d'ouverture des piscines.

Councillor Melançon - improvement of playgrounds and extension of the numbers of hours during which swimming pools may remain open.

- 185 -

Conseiller Melançon - mise sur pied d'un fichier central des fournisseurs de services professionnels et instauration d'une procédure pour la rétention de services professionnels.

Councillor Melançon - development of a data centre for suppliers of professional services and implementation of a procedure concerning the retaining of professional services.

- 186 -

Conseiller Rasoulis - sécurité des piétons à proximité de l'intersection de la rue de Liège et des voies ferrées qui traversent le secteur de Parc Extension.

Councillor Rasoulis - safety of pedestrians near the intersection of Liège Street and the railway tracks running across the Park Extension territory.

Vote de crédits et
octroi de contrats

Voting of credits and
awarding of contracts

Pavage

Paving

- 85 -

\$ 99 300,00 - avenue Élie Beauregard, de l'avenue Albert Laberge à l'avenue André Ampère - Ciment Indépendant Inc. - \$ 55 010,00.

\$ 99 300,00 - Élie Beauregard Avenue, from Albert Laberge Avenue to André Ampère Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 55 010,00.

Conduits souterrains

Underground conduits

- 187 -

\$ 2 629 000,00 - secteur borné par les rues Sainte-Catherine, Notre-Dame, Viau et l'avenue Papineau - Les Entreprises de Travaux Common Ltée - \$ 1 898 488,00.

\$ 2 629 000,00 - sector bounded by Sainte-Catherine, Notre-Dame and Viau Streets and Papineau Avenue - Les Entreprises de travaux Common Ltée - \$ 1 898 488,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 188 -

Règlement de fermeture des terrains connus comme parc, situés dans le quadrilatère borné par le boulevard Dorchester, les rues du Fort, Baile et Saint-Marc.

By-law concerning the closing of lots known as a park, located in the quadrilateral bounded by Dorchester Boulevard, Fort, Baile and Saint-Marc Streets.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 189 -

Cession par la Ville de Montréal au Centre canadien d'architecture, de certains immeubles contenus dans le quadrilatère borné par la rue Saint-Marc, le boulevard Dorchester, les rues du Fort et Baile, en vue de la réalisation d'un centre d'architecture international.

Transfer by the City of Montréal to the Canadian Architecture Center of certain properties located within the quadrilateral bounded by Saint-Marc Street, Dorchester Boulevard, Fort and Baile Streets, with a view to developing an international architecture center.

A

LUNDI, 18 juin 1984.
MONDAY, June 18, 1984.

Divers

Paiement d'indemnités à certains fonctionnaires retraités jusqu'à l'entrée en vigueur des règlements 6121, 6122 et 6169.

Crédits

Crédits pour programme de subventions aux nouveaux logements - \$ 2 500 000,00.

Divers

Proposition préliminaire d'aménagement de la C.U.M.

Avis de motions.

Sundry

- 190 -

Payment of indemnities to certain retired municipal civil servants until the coming into force of By-laws 6121, 6122 and 6169.

Credits

- 191 -

Credits for new dwellings subsidy programs - \$ 2 500 000,00.

Sundry

- 192 -

Preliminary proposal for the development of the M.U.C.

Notices of motions.

Le Greffier adjoint de la Ville,



As

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

tenue le LUNDI, 18 juin 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F, Rous-sille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Frenière, Millette, Ar-pin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limon-chik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner et Rasoulis.

Les conseillers Gagnon-Larocque, Beauchemin, Hame-lin, Provost, et Laramée à des phases ultérieures de cette séance.

MM. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault et Jean Séguin, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, et rédacteur de procès-verbaux.

À 20:10 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la rati-fication du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assem-blée du Conseil tenue les 4, 5, 6 et 7 juin 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:12 heures et les conseillers posent des questions.

REGULAR MEETING

held on MONDAY, June 18, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Rous-sille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner and Rasoulis.

Councillors Gagnon-Larocque, Beauchemin, Hamelin, Provost, and Laramée at ulterior stages of this meeting.

Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault and Jean Séguin, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and rédacteur de procès-verbaux.

At 20:10 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

Item 1 of the agenda relating to the reading and the confirmation of the minutes of the preceding meeting is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council mee-ting held on June 4, 5, 6 and 7, 1984.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda is suspended at 20:12 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

A

LUNDI, 18 juin 1984.

À 20:15 heures, vu certaines difficultés techniques, il est

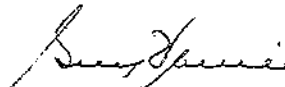
Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

D'ajourner la présente séance jusqu'à 20:25 heures ce jour pour
continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

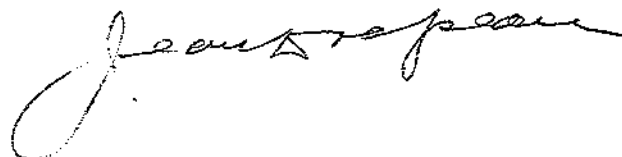
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, contenues dans
ce procès-verbal, ce vingt-
deuxième jour de juin 1984.

LE MAIRE,



MONDAY, June 18, 1984.

At 20:15 hours, because of technical problems, it was

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To adjourn the present meeting until 20:25 hours this day to
continue the study of the agenda.

This motion is put. It is adopted and it is
RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature
to the resolutions, etc., contained in these
minutes, this second day of June 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

tenue le LUNDI, 18 juin 1984,
à 20:25 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner et Rasoulis.

M. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault et Jean Séguin, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, et rédacteur de procès-verbaux.

ORDRE DU JOUR

À 20:25 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte et invite les conseillers à formuler leurs questions.

Advenant 20:56, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Berliner concernant le nombre de personnes impliquées dans le programme Tandem;
- 2.- Réponse au conseiller Rasoulis concernant l'entretien du parc Jarry et des installations sportives qui s'y trouvent;
- 3.- Réponse au conseiller Georgoulis concernant les points suivants: l'état des trottoirs, l'insuffisance des espaces verts, l'absence de poubelles publiques, l'entretien des mini-parcs, le stationnement sur les avenues Casgrain et du Parc, les heures de nettoyage des rues, l'installation de feux rouges et de signaux d'arrêt, l'affichage pornographique, l'aménagement du quartier Mile-End et l'absence d'éclairage des ruelles;
- 4.- La déclaration des intérêts financiers du conseiller Doré;
- 5.- Un rapport sur les virements de crédits effectués à même le chapitre 1.5 du budget "Administration générale - Dépenses générales", durant la période du 29 février au 2 mai 1984.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on MONDAY, June 18, 1984,
at 20:25 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F. Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner and Rasoulis.

Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault and Jean Séguin, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, and rédacteur de procès-verbaux.

AGENDA

At 20:25 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order and invited the Councillors to submit their questions.

And, at 20:56, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minute period for had ended, declared the question period closed.

Councillor Lamarre, président of the Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer to Councillor Berliner concerning the number of persons involved in the Tandem program;
- 2.- Answer to Councillor Rasoulis concerning the maintenance of Jarry Park and the sports facilities which can be found there;
- 3.- Answer to Councillor Georgoulis concerning the following points: conditions of sidewalks, lack of green space, absence of public garbage cans, maintenance of mini-parks, parking on Casgrain and du Parc Avenues, street-cleaning hours, installation of red lights and stop signs, pornographic displays, development of the Mile-End District and absence of lane lighting;
- 4.- Statement of financial interests of Councillor Doré;
- 5.- A report on the credits transferred under Chapter 1.5 of the budget "General Administration - General Expenses", for the period from February 29 to May 2, 1984.

A

84 07976 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la nomination du maire suppléant est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De nommer le conseiller Claude Frenière, maire suppléant, pour les prochains trois mois.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité de l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous la rubrique 193 de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif soumettant un vote de crédit de \$ 96 000,00 pour l'exécution des travaux de réaménagement du parc-école St-André-Apôtre et l'octroi de contrat à Gestion Helophil Ltée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07977 L'article 3 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07977)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey inscrivent leur dissidence.

84 07978 à
84 07981 Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Morin,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 4 à 6 et 187 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix et elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Morin,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 07978 à 84 07981)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

A

84 07976 Item 2 of the agenda relating to the appointment of the Acting Mayor is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To appoint Councillor Claude Frenière, Acting Mayor, for the next three months.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the Charter, to receive and study, under Item 193 of the agenda, a report from the Comité exécutif submitting an expropriation of \$ 96 000,00 for the performance of improvement work at the Saint-André-Apôtre park-school and award of a contract to Gestion Helophil Ltée.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 07977 Item 3 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion is put. It is adopted and it is

RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, and Boskey record their opposition.

84 07978 to Moved by Councillor Lamarre,
84 07981 Seconded by Councillor Morin,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 4 to 6 and 187 of the agenda.

This motion is put and it is adopted unanimously.

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Morin,

To adopt the said reports.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

A

84 07982 L'article 7 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07982)

Proposé par le conseiller Morin,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07983 L'article 8 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07983)

Proposé par le conseiller Morin,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07984 L'article 9 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07984)

Proposé par le conseiller Morin,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey inscrivent leur dissidence.

84 07985 L'article 10 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07985)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07982 Item 7 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Morin,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 07983 Item 8 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Morin,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 07984 Item 9 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Morin,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted and it
is

RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey record their opposition.

84 07985 Item 10 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 07986 L'article 11 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07986)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07987 L'article 12 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07987)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07988 L'article 13 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07988)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07989 L'article 14 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07989)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07986 Item 11 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 07987 Item 12 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 07988 Item 13 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 07989 Item 14 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 07990 L'article 15 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07990)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07991 L'article 16 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07991)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07992 L'article 17 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 07992)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07993 L'article 18 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif;

(Pour rapport voir dossier 84 07993)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07990 Item 15 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 07991 Item 16 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 07992 Item 17 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 07993 Item 18 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted
unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 07994 L'article 19 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 07994)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 07995 L'article 20 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 07995)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 10 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 07996 L'article 21 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 07996)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 07997 L'article 22 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 07997)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 07994 Item 19 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Article 1 is accordingly read and studied.

84 07995 Item 20 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Articles 1 to 10 are accordingly read and studied article by article.

84 07996 Item 21 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

A debate arising and the said motion is put. It is adopted unanimously.

Article 1 is accordingly read and studied.

84 07997 Item 22 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Article is accordingly read and studied.

En conformité avec la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 19 à 22 inclusivement de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 07998 L'article 23 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 07998)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 07999 L'article 24 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 07999)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

In accordance with the City Charter, the draft by-law referred to under Items 19 to 22 inclusively of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them accordingly to law.

84 07998 Item 23 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Articles 1 to 3 are read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 07999 Item 24 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Articles 1 to 3 are read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08000 L'article 25 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08000)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08001 L'article 26 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08001)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08002 L'article 27 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08002)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08000 Item 25 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Articles 1 to 3 are read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08001 Item 26 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Articles 1 to 3 are read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08002 Item 27 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

LUNDI, 18 juin 1984.

84 08003 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 08036 Appuyé par le conseiller Lamarre

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 28 à 34 et 66 à 92 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 08003 à 84 08036)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08037 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 08069 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 35 à 41 et 93 à 118 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 08037 à 84 08069)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08070 L'article 42 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08070)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08003 to Moved by Councillor Lorange,
84 08036 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 28 to 34 and 66 to 92 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08037 to Moved by Councillor Lorange,
84 08069 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 35 to 41 and 93 to 118 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08070 Item 42 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08071 L'article 43 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08071)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08072 L'article 44 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08072)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08073 L'article 45 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08073)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08074 L'article 46 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08074)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08071 Item 43 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted and it is

RESOLVED accordingly.

84 08072 Item 44 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted and it is

RESOLVED accordingly.

84 08073 Item 45 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08074 Item 46 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

A

84 08075 L'article 47 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08075)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08076 L'article 48 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08076)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08077 L'article 49 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08077)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08078 L'article 50 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08078)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08075 Item 47 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08076 Item 48 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08077 Item 49 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08078 Item 50 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08079 L'article 51 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08079)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage, et il est,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08080 L'article 52 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08080)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08081 L'article 53 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08081)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08079 Item 51 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise, and it is,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08080 Item 52 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08081 Item 53 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

A

LUNDI, 18 juin 1984.

84 08082 L'article 54 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08082)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08083 À 22:13 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de l'article 55 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs Yves Pellerin, directeur du Service de la circulation, et Jean-Robert Falardeau, conseiller technique au même service, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 23:04 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée reprend son fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

À 23:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MARDI, 19 juin 1984 à 20:00 heures, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

84 08082 Item 54 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08083 At 22:13 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Conseil go in committee of the whole to proceed with the study of Item 55 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously.

The Conseil then resumed into committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Yves Pellerin, directeur du Service de la circulation, and Jean-Robert Falardeau, conseiller technique au même service, enter the Council Room and answer questions from Councillors.

At 23:04 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion is put. It is adopted unanimously.

The chairman of the meeting then resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, submitted a progress report to the chairman of the meeting together with the decision of the Conseil, sitting as a committee of the whole, to adjourn the meeting.

At 23:05 hours, it was

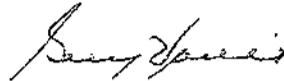
Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, June 19, 1984 at 20:00 hours, to continue the study of the agenda.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

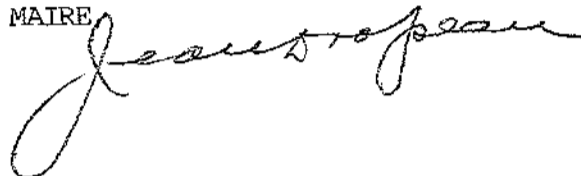
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et
j'appose ma signature aux
résolutions, contenues dans
ce procès-verbal, ce vingt-
deuxième jour de juin 1984.

LE MAIRE



MONDAY, June 18, 1984.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my
signature to the resolutions, etc.,
contained in these minutes, this
second day of June 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

G

tenue le MARDI, 19 juin 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Gagnon-Iarocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Magnan, Hamelin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthélet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner et Rasoulis.

Les conseillers Bélanger, Roussille, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Dancosst, Millette, Gardiner et Auf der Maur à des phases ultérieures de cette séance.

MM. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault et Jean Séguin, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, et rédacteur de procès-verbaux.

À 20:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:05 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:22 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de question close.

Le président du Comité exécutif déclare que les travaux prévus à l'article 51 de l'ordre du jour n'ont pas été exécutés.

À 20:25 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de l'article 55 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs Yves Pellerin, directeur du Service de la circulation, et Jean-Robert Falardeau, conseiller technique au même service, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, June 19, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Magnan, Hamelin, Roy A., Roy G, Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner and Rasoulis.

Councillors Bélanger, Roussille, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Dancosst, Millette, Gardiner and Auf der Maur at ulterior stages of this meeting.

Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault and Jean Séguin, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, and rédacteur de procès-verbaux.

At 20:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda is suspended at 20:05 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:22 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

The président du Comité exécutif stated that the work provided in Item 51 of the agenda was not performed.

At 20:25 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of Item 55 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Yves Pellerin, directeur du Service de la circulation, and Jean-Robert Falardeau, conseiller technique au même service, enter the Council and answer questions from Councillors.

À 21:03 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. la conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture du projet de règlement portant le numéro 55 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est lu et agréé.

Un débat s'engage et il est

Proposé par le conseiller Cardinal,
Appuyé par le conseiller Rotrand,

D'amender le projet de règlement présentement devant le Conseil en ajoutant le paragraphe e), lequel se lit comme suit:

"e) sur une voie publique ou une partie d'une voie publique où les résidants expriment le désir de faire diminuer la vitesse à 30 km/heure. Le Comité exécutif est tenu d'adopter une ordonnance en ce sens."

Le président de l'assemblée allègue l'article 47 des règlements du Conseil et demande l'avis du Contentieux sur le caractère juridique dudit amendement avant de reconnaître sa validité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude du projet de règlement portant le numéro 55 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08084 L'article 56 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08084)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est lu et agréé.

At 21:03 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion is put. It is adopted unanimously.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, submitted a progress report to the chairman of the meeting together with the decision of the Conseil, sitting as a committee of the whole, to adjourn the meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the draft by-law referred to under Item 55 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Article 1 is read and agreed to.

A debate arise and it is,

Moved by Councillor Cardinal,
Seconded by Councillor Rotrand,

To amend the draft by-law now before the Conseil by adding paragraph e), which reads as follows:

"e) on a public street or part of a public street where the residents express the wish to have speed reduced to 30 km/hour. The Comité exécutif shall be required to adopt an ordinance accordingly."

The chairman of the meeting invoked Article 47 of the Rules of the Conseil in requesting the opinion of the Contentieux on the legal aspect of the said amendment before acknowledging its validity.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of the draft by-law referred to under Item 55 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08084 Item 56 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Article 1 is read and agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08085 L'article 57 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08085)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08086 L'article 58 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08086)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08085 Item 57 of the agenda is read to consider the following report from
the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08086 Item 58 of the agenda is read to consider the following report from
the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Article 1 is read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08087 L'article 59 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08087)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08088 L'article 60 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08088)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 08089 L'article 61 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08089)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 08090 L'article 62 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08090)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 08087 Item 59 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08088 Item 60 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Article 1 is accordingly read and studied.

84 08089 Item 61 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Article 1 is accordingly read and studied.

84 08090 Item 62 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Articles 1 to 5 are accordingly read and studied article by
article.

MARDI, 19 juin 1984.

En conformité avec la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 60, 61 et 62 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 08091 L'article 63 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08091)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et il est

Proposé par le conseiller Fainstat,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lamarre et Lorange, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (14)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G. Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (38)

Ainsi ladite motion de retour à l'exécutif est rejetée et la motion principale est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey inscrivent leurs dissidences.

Le conseiller Auf der Maur demande qu'une rubrique soit ajoutée à l'ordre du jour à l'effet d'adresser une requête à l'Assemblée Nationale du Québec pour surseoir à l'adoption d'un projet de loi sur les budgets de recherche et de secrétariat des partis politiques municipaux à Montréal, Québec et Laval.

À défaut d'unanimité des membres du Conseil, le président de l'assemblée ne reçoit pas cette motion.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 60, 61 and 62 of the agenda, will be again listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 08091 Item 63 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and it was

Moved by Councillor Fainstat,
Seconded by Councillor Gardiner,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

A debate arise and the said motion is put. At the request of Councillors Lamarre and Lorange, a recorder vote is taken on that motion.

The Greffier adjoint then called the roll and the Conseil divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (14)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Râil, Laramée, Dancosst, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (38)

Thus the said motion of refer back was rejected and the main motion is adopted and it is

RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey record their opposition.

Councillor Auf der Maur requested that an item be added to the agenda to submit a request to the Assemblée Nationale du Québec that it put off the adoption of a Bill on research and secretariat budgets for the municipal political parties in the cities of Montréal, Québec and Laval.

Failing unanimity of the members of the Conseil, the chairman of the meeting did not accept that motion.

84 08092 L'article 64 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08092)

Proposé par le conseiller Lorange
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08093 L'article 65 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08093)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08094 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 08100 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 119 à 125 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossier 84 08094 à 84 08100)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08101 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 08125 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 126 à 150 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

84 08092 Item 64 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08093 Item 65 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08094 to Moved by Councillor Lorange,
84 08100 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 119 to 125 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08101 to Moved by Councillor Lorange,
84 08125 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 126 to 150 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 08101 à 84 08125)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08126 L'article 151 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibé-
ration le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08126)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08127 L'article 152 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibé-
ration le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08127)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08128 L'article 153 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibé-
ration le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08128)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08126 Item 151 of the agenda is read to consider the following report
from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08127 Item 152 of the agenda is read to consider the following report
from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08128 Item 153 of the agenda is read to consider the following report
from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

A

84 08129 L'article 154 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08129)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08130 L'article 155 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08130)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08131 L'article 156 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08131)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08132 L'article 157 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08132)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08129 Item 154 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08130 Item 155 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08131 Item 156 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08132 Item 157 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

MARDI, 19 juin 1984.

84 08133 L'article 158 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08133)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08134 L'article 159 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08134)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

84 08135 L'article 160 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08135)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08133 Item 158 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08134 Item 159 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and it is

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of this report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion is put. It is adopted unanimously.

84 08135 Item 160 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

A

MARDI, 19 juin 1984.

84 08136 L'article 161 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08136)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08137 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 162 en ajoutant après les mots "reliés à l'addition d'équipements informatiques à l'Édifice Bonsecours" les mots "et à l'aménagement d'une chaufferie temporaire à la gare Jean-Talon".

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

L'article 162 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08137)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Salvatore inscrivent leur dissidence)

84 08138 L'article 163 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08138)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08136 Item 161 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08137 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the title of Item 162 by adding after the words "in connection with the addition of data processing equipment at the Bonsecours Building" the words "and building of a temporary heating plant at Jean-Talon Station".

This motion is put and is adopted unanimously.

Item 162 of the agenda, as amended, is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted and it is

RESOLVED accordingly. Councillors Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limorchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Salvatore record their opposition.

84 08138 Item 163 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

MARDI, 19 juin 1984.

À 22:20 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

84 08139 Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de l'article 164 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs Jean-Claude Boudreau, directeur du Service de la gestion immobilière, Yves Roy, directeur du Service de l'approvisionnement, Jacques Plaisance, directeur adjoint au Service de l'approvisionnement, Claude Prince, surintendant au Service de la gestion immobilière, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 23:08 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

À 23:10 heures, il est


Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MERCREDI, 20 juin 1984 à 20:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

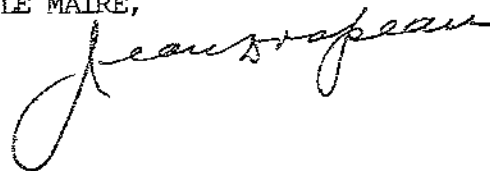
RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
vingt-deuxième jour de juin 1984.

LE MAIRE,



At 22:20 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

84 08139 That this Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of Item 164 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Jean-Claude Boudreau, directeur du Service de la gestion immobilière, Yves Roy, directeur du Service de l'approvisionnement, Jacques Plaisance, directeur adjoint au Service de l'approvisionnement, Claude Prince, surintendant au Service de la gestion immobilière, enter the Council Room and answer questions from Councillors.

At 23:08 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion is put. It is adopted unanimously.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the whole, submitted a progress report to the chairman of the meeting together with the decision of the Conseil, sitting as a committee of the whole, to adjourn the meeting.

At 23:10 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn this meeting to WEDNESDAY, June 20, 1984, at 20:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this twenty second day of June 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.



tenue le MERCREDI, 20 juin 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Morin, Sigouin, La Roche, Roussille, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Arpin, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Simard, Rotrand, Salvatore et Rasoulis.

Les conseillers Bélanger, Gagnon-Larocque, Desjardins F., Malouf, Provost, Vanier, Forcillo, Desjardins A, Savoidakis, Prigent, Christin, Limonchik, Berthelet, Boskey et Berliner à des phases ultérieures de cette séance.

À 20:13 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:13 heures et les conseillers posent alors des questions.

À 20:30 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

84 08139 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 164 de l'ordre du jour, qui avait suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Lamarre et du consentement unanime des membres présents, il est procédé à un vote par main levée sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait le compte des votes. Quatorze (14) membres se prononcent en faveur de cette motion et trente-quatre (34) votent contre cette motion.

Ainsi ladite motion de retour à l'exécutif est rejetée et la motion principale est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Salvatore inscrivent leur dissidence.

held on WEDNESDAY, June 20, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Morin, Sigouin, La Roche, Roussille, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Arpin, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Simard, Rotrand, Salvatore and Rasoulis.

Councillors Bélanger, Gagnon-Larocque, Desjardins F., Malouf, Provost, Vanier, Forcillo, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Christin, Limonchik, Berthelet, Boskey and Berliner at ulterior stages of the present meeting.

At 20:13 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:13 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

At 20:30 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

84 08139 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 164 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillor Gardiner,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

A debate arise and the said motion is put. At the request of Councillors Lorange and Lamarre and by unanimous consent of the members present, a vote by show of hands is taken.

The Greffier adjoint then called the roll. Fourteenth (14) members voted in favour of this motion and thirty four (34) voted against this motion.

Thus the said motion of refer back to the Comité exécutif is rejected and the main motion is adopted and it is

RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Salvatore record their opposition.

84 08140 L'article 165 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08140)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08141 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 166 de l'ordre du jour en remplaçant les mots "autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 54 000,00" par les mots "autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 74 000,00".

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

L'article 166 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08141)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08142 L'article 167 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08142)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08140 Item 165 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise,

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08141 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre

To AMEND the title of Item 166 of the agenda by replacing the words "authorization of an expenditure not to exceed \$ 54 000,00" by the words "authorization of an expenditure not to exceed \$ 74 000,00".

This motion is put and is adopted unanimously.

Item 166 of the agenda, as amended, is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08142 Item 167 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08143 L'article 168 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08143)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 08144 L'article 169 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08144)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 08145 L'article 170 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08145)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 08146 L'article 171 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08146)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 08143 Item 168 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Article 1 is accordingly read and studied.

84 08144 Item 169 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Article 1 is accordingly read and studied.

84 08145 Item 170 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Article 1 is accordingly read and studied.

84 08146 Item 171 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Articles 1 to 4 are accordingly read and studied article by article.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlement constituant les articles 168 à 171 inclusivement de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 08147 L'article 172 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08147)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08148 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 173 de l'ordre du jour en ajoutant après les mots "le 31 mai 1985" les mots "et d'autoriser un virement de crédits de \$ 650 000,00 requis à cette fin

de: l'activité 1912 - dépenses contingentes - réclamation et frais divers

à: l'activité 1522 - Service du contentieux - Cour municipale."

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

L'article 173 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08148)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08149 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 174 de l'ordre du jour en ajoutant après les mots "le 31 mai 1985" les mots "et d'autoriser un virement de crédits de \$ 650 000,00 requis à cette fin:

de: l'activité 1912 - dépenses contingentes - réclamation et frais divers

à: l'activité 1522 - Service du contentieux - Cour municipale."

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

In accordance with the City Charter, the draft by-law referred to under Items 168 to 171 inclusively of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 08147 Item 172 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08148 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the title of Item 173 of the agenda by adding after the words "May 31, 1985" the words "and authorization of a transfer of credits of \$ 650 000,00 required for such purpose

from: activity 1912 - contingencies - claims and miscellaneous costs

to: activity 1522 - Service du contentieux - Cour municipale."

This motion is put. It is adopted unanimously.

Item 173 of the agenda, as amended, is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08149 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the title of Item 174 of the agenda by adding after the words "May 31, 1985" the words "and authorization of credits of \$ 650 000,00 required for such purpose:

from: activity 1912 - contingencies - claims and miscellaneous costs

to: activité 1522 - Service du contentieux - Cour municipale."

This motion is put. It is adopted unanimously.

L'article 174 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 81 08149)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Et, un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08150 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 175 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08151 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 176 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08152 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 177 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08153 L'article 178 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08153)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Dorré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Melançon, Simard, Salvatore et Boskey inscrivent leurs dissidences.

A

Item 174 of the agenda, as amended, is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08150 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 175 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08151 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 176 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08152 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 177 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08153 Item 178 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted and it is

RESOLVED accordingly. Councillors Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Melançon, Simard, Salvatore and Boskey record their opposition.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08157 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 08161 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude des articles 182 à 186 de l'ordre du jour
jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

84 08162 L'article 188 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibé-
ration le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 08162)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08163 L'article 189 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibé-
ration le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08163)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

Article 1 is read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08157 to Moved by Councillor Lorange,
84 08161 Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of Items 182 to 186 of the agenda to an
ulterior stage of the present meeting.

This motion is put. It is adopted unanimously.

84 08162 Item 188 of the agenda is read to consider the following report
from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously.

Article 1 is read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08163 Item 189 of the agenda is read to consider the following report
from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08164 L'article 190 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08164)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08165 L'article 191 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08165)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08166 L'article 192 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08166)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et il est,

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Gardiner et Perreault, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner et Rasoulis (17)

84 08164 Item 190 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08165 Item 191 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 08166 Item 192 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and it is,

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillor Gardiner,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

A debate arise and the said motion is put. At the request of Councillors Gardiner and Perreault, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier adjoint then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner and Rasoulis (17)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard et Christin (34)

Ainsi ladite motion de retour à l'exécutif est rejetée et la motion principale est adoptée.

84 08167 L'article 193 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 08167)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08079 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 51 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

La motion d'adoption de l'article 51 est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 08083 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le projet de règlement constituant l'article 55 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Le président de l'assemblée déclare que l'amendement au projet de règlement proposé par les conseillers Cardinal et Rotrand n'est pas recevable.

Un débat s'engage et ladite motion d'adoption de l'article 55 est mise aux voix. Elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey inscrivent leur dissidence.

84 08134 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 159 de l'ordre du jour, qui avait suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

WEDNESDAY, June 20, 1984.

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Varier, Dancosst, Forcillo, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard and Christin (34)

Thus the said motion for refer back to the Comité exécutif is rejected and the main motion is adopted.

84 08167 Item 193 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08079 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 51 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

The adoption motion of Item 51 is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 08083 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the draft by-law referred to under Item 55 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

The chairman of the meeting stated that the amendment to the draft by-law moved by Councillors Cardinal and Rotrand is not acceptable.

A debate arise and the said adoption motion of Item 55 is put. It is adopted and it is

RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey record their opposition.

84 08134 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 159 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

A

Le président du Comité exécutif fournit certaines informations concernant le dossier faisant l'objet de l'article 159 de l'ordre du jour.

La motion d'adoption de l'article 159 de l'ordre du jour est mise aux voix. Elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey inscrivent leur dissidence.

84 08157 L'article 182 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Simard:

Proposé par le conseiller Simard,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de:

- 1.- rendre public le projet de schéma d'aménagement du centre-ville de Montréal;
- 2.- de procéder à une consultation publique sur les règles de développement du centre-ville et sur le schéma d'aménagement du centre-ville de Montréal.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 08158 L'article 183 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Melançon:

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par les conseillers Fainstat et Berthelet,

QUE le Comité exécutif étudie les propositions suivantes:

- 1.- faire en sorte que le Service des sports et loisirs puisse tenter une expérience-pilote visant à maintenir ouverts et accessibles à la population un certain nombre d'équipements sportifs (centres sportifs, arènes, piscines, etc.) pendant les grands congés fériés annuels de l'année 1984-1985;
- 2.- que le nombre d'équipements sportifs ouverts et accessibles dans chacune des régions administratives du Service des sports et loisirs soit fonction du potentiel d'utilisateurs et d'utilisatrices.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 08159 L'article 184 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Melançon:

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par les conseillers Berthelet et Fainstat,

WEDNESDAY, June 20, 1984.

The président du Comité exécutif supplied some information concerning the file relating to Item 159 of the agenda.

The adoption motion of Item 159 of the agenda is put. It is adopted and it is

RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey record their opposition.

84 08157 Item 182 of the agenda is read to consider the following motion of Councillor Simard:

Moved by Councillor Simard,
Seconded by Councillor Gardiner,

THAT the Comité exécutif consider the possibility of:

- 1.- make public the development plan for the Montréal downtown area;
- 2.- hold a public consultation on the rules for the development of the downtown area and on the development plan for the Montréal downtown area.

By unanimous consent of the members present, the study of this motion is postponed to the next Council meeting.

84 08158 Item 183 of the agenda is read to consider the following motion of Councillor Melançon:

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillors Fainstat and Berthelet,

THAT the Comité exécutif study the following proposals:

- 1.- take steps to enable the Service des sports et loisirs to carry out a pilot experience aimed at maintaining open and accessible to the public a certain number of sports facilities (sports centers, arenas, pools, etc.) during the long annual holidays of 1984-1985;
- 2.- that the number of sports facilities open and accessible in each of the administrative regions of the Service des sports et loisirs be set in relation with the potential number of users.

By unanimous consent of the members present, the study of this motion is postponed to the next Council meeting.

84 08159 Item 184 of the agenda is read to consider the following motion of Councillor Melançon:

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillors Berthelet and Fainstat,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de donner les directives nécessaires afin:

- 1.- de corriger, dans les délais les plus brefs, le mauvais état de plusieurs terrains de jeux;
- 2.- d'améliorer, de varier et de mieux entretenir les équipements dans les terrains de jeux pour les enfants;
- 3.- de maintenir ouvertes les fins de semaines, les diverses patageoires qui ne le sont pas;
- 4.- d'allonger la période d'ouverture des piscines pendant la saison d'été afin d'augmenter les services aux Montréalais et Montréalaises;
- 5.- de maintenir ouvertes les piscines intérieures qui sont situées dans des secteurs de la Ville non desservis par des piscines extérieures.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 08160 L'article 185 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Melançon:

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par les conseillers Fainstat et Boskey,

- 1.- Que le Comité exécutif étudie la possibilité de mandater le Service de l'approvisionnement de mettre sur pied un fichier central des fournisseurs de services professionnels;
- et
- 2.- Que tous les services municipaux et les organismes paramunicipaux soient tenus de demander des appels de services à au moins trois firmes inscrites au fichier central avant de procéder à la rétention d'un service professionnel.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 08161 L'article 186 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Rasoulis:

- ATTENDU que des voies de chemin de fer de direction nord/sud traversent présentement le secteur de Parc Extension;
- ATTENDU qu'il n'existe présentement aucun passage à niveau ou voie piétonnière surélevée à l'intersection de la rue de Liège et des voies de chemin de fer susmentionnées;
- ATTENDU que des milliers de personnes traversent quotidiennement les voies de chemin de fer illégalement à l'intersection susmentionnée;
- ATTENDU que les gens qui traversent les voies illégalement à l'intersection susmentionnée mettent chaque fois leur vie en danger;

THAT the Comité exécutif consider the possibility of giving the necessary instructions to:

- 1.- correct, within the shortest possible time, the poor condition of many playgrounds;
- 2.- improve and diversify the children's playground equipment and upgrade their maintenance;
- 3.- keep open on weekends the various wading pools which are not open;
- 4.- extend the operating hours of swimming pools during the summer season to increase services to Montrealers;
- 5.- keep open the interior swimming pools which are in sectors of the Ville which are not served by exterior swimming pools.

By unanimous consent of the members present, the study of this motion is suspended to the next Council meeting.

84 08160 Item 186 of the agenda is read to consider the following motion of Councillor Melançon:

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillors Fainstat and Boskey,

- 1.- That the Comité exécutif consider the possibility of having the Service de l'approvisionnement set up a central index of suppliers of professional services;
- and
- 2.- That all municipal departments and para-municipal organizations be required to invite at least three firms listed in the central index to offer their services before retaining professional services.

By unanimous consent of the members present, the study of this motion is postponed to the next Council meeting.

84 08161 Item 186 of the agenda is read to consider the following motion of Councillor Rasoulis:

- WHEREAS railroad lines running in the north/south direction presently cut through the Park Extension area;
- WHEREAS there is presently no railroad level crossing or pedestrian overhead crosswalk at the intersection of Liège and the aforementioned north/south railroad line;
- WHEREAS thousands of people are, on a daily basis, presently illegally crossing the railroad tracks at the aforementioned intersection;
- WHEREAS the people who illegally cross the tracks at the aforementioned intersection are, at each crossing, putting their lives in danger;

A

MERCREDI, 20 juin 1984.

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par le conseiller Berliner,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité, soit:

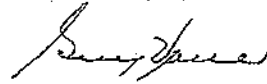
- a) de construire une voie piétonnière surélevée à ladite intersection;
- ou
- b) de travailler de concert avec les compagnies de chemin de fer pour établir un passage à niveau à ladite intersection.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 08168 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions étant lu, aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

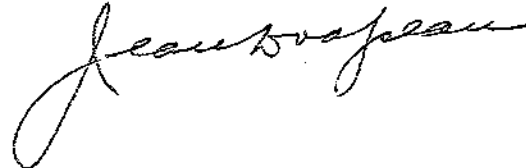
À 23:03 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,



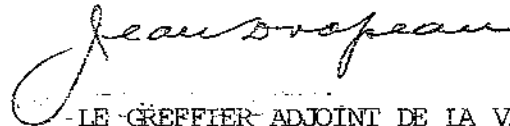
Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc., contenues dans ce procès-verbal, ce vingt-deuxième jour de juin 1984.

LE MAIRE,

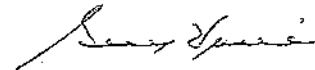


Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 9 juillet 1984.

LE MAIRE,



LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,



Proposed by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillor Berliner,

THAT the Executive Committee study the possibility of either:

a) building a pedestrian overhead crosswalk at the
aforementioned intersection;

or

b) working with the railroad companies to create a railroad
level crossing at the aforementioned intersection.

By unanimous consent of the members present, the study of this
motion is postponed to the next Council meeting.

84 08168 The item of the agenda relating to notices of motions having been
read, no notice of motion was tabled with the Greffier.

At 23:03 hours, this day, the Conseil having disposed of all
business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my
signature to the resolutions, etc.,
contained in these minutes, this
twenty second day of June 1984.

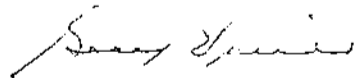
THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

These minutes were ratified at the Council meeting held on July 9,
1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
(signed) Guy Vanier.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil du
18 juin 1984.



Greffier adjoint de la Ville.



Conformément à l'avis, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le NEUVIÈME jour de JUILLET COURANT, à 20:00 HEURES, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the NINTH day of JULY instant, at 20:00 HOURS, to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>LUNDI, 9 JUILLET 1984</p> <p>À 20:00 HEURES</p>	<p>REGULAR MEETING</p> <p>OF THE</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>MONDAY, JULY 9, 1984</p> <p>AT 20:00 HOURS</p>
---	--

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 5 juillet 1984.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, NEUVIÈME jour de JUILLET courant, à 20:00 HEURES, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, July 5, 1984.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF for MONDAY, the NINTH day of JULY instant, at 20:00 HOURS, in the Council Room, City Hall, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

REGULAR MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

PÉRIODE DE QUESTIONSQUESTION PERIODRAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIFREPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Projets de règlements de zonage
(2e étude)

Draft zoning by-laws
(2nd study)

- 2 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal" (3955).
(23 mai 1984)

By-law amending the by-law entitled: "Zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount Royal Wards" (3955).
(May 23, 1984)

- 3 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Habitation Saint-Marc", sur le côté est de la 6e Avenue, entre les rues de Bellechasse et Beaubien.
(22 mai 1984)

By-law for the approval of the plan for the construction and occupancy of the building in the "Habitation Saint-Marc" low rent housing program, on the east side of 6th Avenue, between Bellechasse and Beaubien Streets.
(May 22, 1984)

- 4 -

Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du sous-sol des bâtiments aux fins de logement (5427).
(22 mai 1984)

By-law amending the By-law on the occupancy of the basement of buildings for dwellings purposes (5427).
(May 22, 1984).

- 5 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du projet "Les Floralies de la montagne".
(22 mai 1984)

By-law providing for the approval of the plan for the construction and occupancy of the "Les Floralies de la montagne" project.
(May 22, 1984)

- 6 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du projet des "Promenades Ste-Catherine".
(22 mai 1984)

By-law providing approval of the construction and occupancy plan of the "Promenades Ste-Catherine" project.
(May 22, 1984)

- 7 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis (4980)
(22 mai 1984)

By-law amending the Zoning by-law of Lafontaine, Laurier, De Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-Georges, St-Lawrence and St-Louis Wards (4980)
(May 22, 1984)

- 8 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du projet "C.F.C.F. Inc. - C.F. Cable T.V."
(22 mai 1984)

By-law providing approval of the construction and occupancy plan of the "C.F.C.F. Inc. - C.F. Cable T.V." project.
(May 22, 1984)

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 9 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).
(22 mai 1984)

By-law amending the City planning by-law for Pointe-aux-Trembles Ward (925).
(May 22, 1984)

- 10 -

Règlement relatif aux conditions d'occupation des bâtiments par certains établissements.
(22 mai 1984)

By-law on the conditions governing the occupancy of buildings by certain establishments.
(May 22, 1984)

- 11 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de modification et d'occupation d'un ensemble de bâtiments, entre la rue Notre-Dame et les voies du CN, à l'est de la 36e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (6368).
(22 mai 1984)

By-law to amend the by-law concerning the approval of a modification and occupancy plan for a complex of buildings, between Notre-Dame Street and the CNR tracks, east of 36th Avenue, in Pointe-aux-Trembles Ward (6368).
(May 22, 1984)

- 12 -

Modifications à la version anglaise du projet de règlement exigeant des unités de stationnement (2e étude).
(4 juin 1984)

Amendments to the English version of the draft by-law requiring parking units (2nd study).
(June 4, 1984)

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 13 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).

By-law amending the Zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882).

- 14 -

Règlement modifiant le règlement de zonage d'une partie des quartiers Bourget et Saint-Jacques (5226).

By-law to amend the by-law concerning the zoning of part of Bourget and Saint-Jacques Wards (5226).

- 15 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Saint-Michel-Nord (3810).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Saint-Michel-Nord Ward (3810).

- 16 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Rosemont, Préfontaine et d'une partie du quartier Saint-Eusèbe (3319).

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Rosemont and Préfontaine Wards and part of Saint-Eusèbe Ward (3319).

- 17 -

Règlement modifiant le règlement concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques (2713):

By-law to amend the By-law concerning authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and occupancy of buildings for specific purposes (2713):

a) La Fabrique Saint-Isaac-Jogues - église - côté nord de la rue Chabanel, entre les avenues de Bretonvilliers et André Grasset;

a) La Fabrique Saint-Isaac-Jogues - church - north side of Chabanel Street, between de Bretonvilliers and André Grasset Avenues;

b) Manoir L'Âge D'Or - résidence pour personnes âgées - 3430, rue Jeanne Mance;

b) Manoir L'Âge D'Or - residence for elderly persons - 3430 Jeanne Mance Street;

c) Les Soeurs de la Miséricorde - réaménagement intérieur et extérieur - 4401, rue Saint-Hubert.

c) Les Soeurs de la Miséricorde - interior and exterior renovation - 4401, rue Saint-Hubert.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882 modifié).

- 18 -

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882, as amended).

Modification au règlement 6426 concernant l'approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux à l'intersection sud-est du boulevard de Maisonneuve et de la rue Vendôme.

- 19 -

Amendment to By-law 6426 concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of an office building at the south-east corner of Boulevard de Maisonneuve and Vendôme Street.

Projets de règlements

Draft by-laws

Règlement relatif aux conditions d'occupation des bâtiments pour certains établissements.

- 20 -

By-law concerning conditions for the occupancy of buildings by certain establishments.

Fermeture des lots 141-329 à 141-331 et partie du lot 141-332 situés au nord du boulevard Maurice Duplessis et à l'ouest de la 15e Avenue.

- 21 -

Closing of lots 141-329 to 141-331 and of part of lot 141-332 located north of Maurice Duplessis Boulevard, west of 15th Avenue.

Fermeture d'une partie de rue située dans le secteur du boulevard Pie-IX et de la 55e Rue.

- 22 -

Closing of part of street located in the Pie-IX Boulevard and 55th Street sector.

Vote de crédits et octroi de contrats

Voting of credits and awarding of contracts

Pavages

Pavings

\$ 83 000,00 - rue Delinelle, de la rue projetée située au sud de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Jacques (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 44 637,80.

- 23 -

\$ 83 000,00 - Delinelle Street, from the proposed street located south of Saint-Jacques Street to Saint-Jacques Street (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 44 637,80.

\$ 46 100,00 - rue projetée Lenoir, de la rue projetée située au sud de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Jacques (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 19 474,60.

- 24 -

\$ 46 100,00 - proposed Lenoir Street, from the proposed street located south of Saint-Jacques Street to Saint-Jacques Street (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 19 474,60.

\$ 46 300,00 - rue projetée située au sud de la rue Saint-Jacques, de la rue projetée Lenoir à la rue Delinelle (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 31 121,80.

- 25 -

\$ 46 300,00 - proposed street located south of Saint-Jacques Street, from proposed Lenoir Street to Delinelle Street (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 31 121,80.

\$ 107 800,00 - avenue Salmon Marion, là où requis, du boulevard Perras à l'avenue Élie Beauregard (Opération 20 000 logements Phase V) - Corival Inc. - \$ 71 410,00.

- 26 -

\$ 107 800,00 - Salmon Marion Avenue, where required, from Perras Boulevard to Élie Beauregard Avenue (Opération 20 000 dwellings Phase V) - Corival Inc. - \$ 71 410,00.

A

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 27 -

\$ 25 800,00 - rue P.279, de l'avenue Salomon Marion vers le nord (Opération 20 000 logements Phase V) - Corival Inc. - \$ 16 915,00.

\$ 25 800,00 - street P.279, from Salomon Marion toward the north (Operation 20 000 dwellings Phase V) - Corival Inc. - \$ 16 915,00.

Pavages et aménagement urbain

Pavements and urban development

- 28 -

\$ 255 700,00 - rue Centre, de la rue Wellington à la rue Richmond (PIQA Centre) - Charles Duranceau Ltée - \$ 230 984,00.

\$ 255 700,00 - Centre Street, from Wellington Street to Richmond Street (PIQA Centre) - Charles Duranceau Ltée - \$ 145 454,00.

- 29 -

\$ 360 800,00 - rue Centre, de la rue Richmond à la rue Island (PIQA Centre - Charles Duranceau Ltée - \$ 328 145,00.

\$ 360 800,00 - Centre Street, from Richmond Street to Island Street (PIQA Centre) - Charles Duranceau Ltée - \$ 326 145,00.

Trottoirs

Sidewalks

- 30 -

\$ 26 500,00 - rue Delinelle, de la rue projetée située au sud de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Jacques (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 24 864,00.

\$ 26 500,00 - Delinelle Street, from the proposed street located south of Saint-Jacques Street to Saint-Jacques Street (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 24 864,00.

- 31 -

\$ 10 800,00 - rue projetée Lenoir, de la rue projetée située au sud de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Jacques (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 8 094,00.

\$ 10 800,00 - proposed Lenoir Street, from the proposed street located south of Saint-Jacques Street to Saint-Jacques Street (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 8 094,00.

- 32 -

\$ 26 000,00 - rue projetée située au sud de la rue Saint-Jacques, de la rue projetée Lenoir à la rue Delinelle (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 19 672,00.

\$ 26 000,00 - proposed street located south of Saint-Jacques Street, from the proposed Lenoir Street to Delinelle Street (P.A.Q. Saint-Henri-Nord) - Mole Construction Inc. - \$ 19 672,00.

- 33 -

\$ 41 900,00 - rue Centre, de la rue Wellington à la rue Richmond (PIQA Centre) - Charles Duranceau Ltée - \$ 38 454,00.

\$ 41 900,00 - Centre Street, from Wellington Street to Richmond Street (PIQA Centre) - Charles Duranceau Ltée - \$ 38 454,00.

- 34 -

\$ 60 100,00 - rue Centre, de la rue Richmond à la rue Island (PIQA Centre) - Charles Duranceau Ltée - \$ 53 617,00.

\$ 60 100,00 - Centre Street, from Richmond Street to Island Street (PIQA Centre) - Charles Duranceau Ltée - \$ 53 617,00.

- 35 -

\$ 39 900,00 - avenue Salomon Marion, là où requis, du boulevard Perras à l'avenue Élie Beauregard (Opération 20 000 logements Phase V) - Corival Inc. - \$ 29 980,00.

\$ 39 900,00 - Salomon Marion Avenue, where required, from Perras Boulevard to Élie Beauregard Avenue (Operation 20 000 dwellings Phase V) - Corival Inc. - \$ 29 980,00.

- 36 -

\$ 8 200,00 - rue P.279, de l'avenue Salomon Marion vers le nord (Opération 20 000 logements Phase V) - Corival Inc. - \$ 5 940,00.

\$ 8 200,00 - street P.279, from Salomon Marion Avenue towards the north (Operation 20 000 dwellings Phase V) - Corival Inc. - \$ 5 940,00.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

Égouts

\$ 74 400,00 - rue 405-388, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon (Opération 20 000 logements) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 55 830,00.

\$ 80 200,00 - rue 405-399, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon (Opération 20 000 logements) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 60 280,00.

Conduites d'eau

\$ 21 200,00 - rue 405-388, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon (Opération 20 000 logements) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 18 970,00.

\$ 21 600,00 - rue 405-399, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon (Opération 20 000 logements) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 19 345,00.

Conduits souterrains

\$ 19 800,00 - avenue Salmon Marion, là où requis, du boulevard Perras à l'avenue Élie Beaugard (Opération 20 000 logements Phase V) - Corival Inc. - \$ 18 581,00.

\$ 2 800,00 - rue P.279, de l'avenue Salmon Marion vers le nord (Opération 20 000 logements Phase V) - Corival Inc. - \$ 2 590,00.

\$ 2 312 000,00 - construction de conduits souterrains dans le secteur d'intervention dans les quartiers anciens "Congrégation" borné par la propriété du Canadien National et les rues Sébastopol et Bourgeois excluant la rue Congrégation, de la rue Wellington à la rue Leber et le côté ouest de la rue Bourgeois, de la rue Leber aux voies du C.N. - Chagnon (1975) Ltée - \$ 1 708 135,88.

Sewers

\$ 74 400,00 - street 405-388, from a point east of Taillon Street to Taillon Street (Operation 20 000 dwellings) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 55 830,00.

\$ 80 200,00 - street 405-399, from a point east of Taillon Street to Taillon Street (Operation 20 000 dwellings) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 60 280,00.

Watermains

\$ 21 200,00 - street 405-388, from a point east of Taillon Street to Taillon Street (Operation 20 000 dwellings) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 18 970,00.

\$ 21 600,00 - street 405-399, from a point east of Taillon Street to Taillon Street (Operation 20 000 dwellings) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 19 345,00.

Underground conduits

\$ 19 800,00 - Salmon Marion Avenue, where required, from Perras Boulevard to Élie Beaugard Avenue (Operation 20 000 dwellings Phase V) - Corival Inc. - \$ 18 581,00.

\$ 2 800,00 - street P.279, from Salmon Marion Avenue towards the north (Operation 20 000 dwellings Phase V) - Corival Inc. - \$ 2 590,00.

\$ 2 312 000,00 - laying of underground conduits in the old intervention sector "Congrégation" bounded by the Canadian National property and Sébastopol and Bourgeois Streets, excluding Congrégation Street, from Wellington Street to Leber Street, and the west side of Bourgeois Street, from Leber Street to the C.N.R. tracks - Chagnon (1975) Ltée - \$ 1 708 135,88.

A

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

Autres travaux

Other works

- 44 -

\$ 340 000,00 - éclairage du terrain de soccer au parc d'Auteuil sis au 350, rue Sauvé est - Néolect Inc. - \$ 299 593,00.

\$ 340 000,00 - lighting for the soccer field in Auteuil Park located at 350 Sauvé Street East - Néolect Inc. - \$ 299 593,00.

- 45 -

\$ 160 000,00 - aménagement phase II du parc pour handicapés de Normanville - Tillemont - Joseph Piazza Construction Inc. - \$ 124 755,00.

\$ 160 000,00 - development, phase II, of the Normanville Park for handicapped persons - Tillemont - Joseph Piazza Construction Inc. - \$ 124 755,00.

- 46 -

\$ 611 700,00 - réaménagement du carrefour Henri Bourassa-Millen et construction des voies d'accès aux chutes à neige - Corival Inc. - \$ 487 370,00.

\$ 611 700,00 - redevelopment of the Henri Bourassa-Millen intersection and construction of access roads to snow dumps - Corival Inc. - \$ 487 370,00.

Vote de crédits

Voting of credits

- 47 -

\$ 120 000,00 - pose de conduites d'aqueduc - Cité de Côte Saint-Luc.

\$ 120 000,00 - laying of water-main conduits - Cité de Côte Saint-Luc.

- 48 -

\$ 345 000,00 - coût de réalisation de l'étape no 1 de la phase I du projet de réseau intégré de télécommunications, et rétention des services de la firme de consultants Groupe Douserv Inc. à cette fin.

\$ 345 000,00 - implementation of the first phase of the telecommunications integrated network, and retainer for the services of the consultant firm Groupe Douserv Inc. for such purpose.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 49 -

Acquisition de monsieur Harry Klaiman et al, aux fins de réserve foncière, d'emplacements situés aux angles sud-ouest et nord-est des rues Marquette et Beaubien, avec les bâtiments dessus érigés, au prix de \$ 165 000,00.

Acquisition from Mr. Harry Klaiman et al, for land reserve purposes, of a site located south-west of Marquette Street, north-west of Beaubien Street, including the buildings erected thereon, for a price of \$ 165 000,00.

- 50 -

Acquisition de monsieur Marcel Desjardins et al, aux fins de l'élargissement du boulevard Pie-IX, de certains terrains situés sur le boulevard Pie-IX, au sud de la rue Jarry, au prix de \$ 1 500,00.

Acquisition from Mr. Marcel Desjardins et al, for the widening of Pie-IX Boulevard of certain lots located north-west of 34th Avenue and Jarry Street, for a price of \$ 1 500,00.

- 51 -

Acquisition de monsieur Michele Antonio Bertoni, aux fins de rue, d'aménagement des abords et de parc, de certains immeubles situés au sud du boulevard Gouin, à l'ouest de la 18e Avenue, au prix de \$ 9 000,00.

Acquisition from Mr. Michele Antonio Bertoni, for street purposes and the development of approaches and of a park, of certain immovables located south of Gouin Boulevard, west of 18th Avenue, for a price of \$ 9 000,00.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 52 -

Acquisition de monsieur Francesco Di Tillo, aux fins de réserve foncière et de rue, d'un emplacement situé sur la 5e Rue, Quartier Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 9 000,00.

Acquisition from Mr. Francesco Di Tillo, for land reserve and street purposes, of a site located on 5th Street in Rivière-des-Prairies Ward, for a price of \$ 9 000,00.

- 53 -

Acquisition de 15 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from 15 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

- 54 -

Acquisition de 3 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 36 299,66.

Acquisition from 3 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 36 299,66.

- 55 -

Acquisition de 4 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 67 174,20.

Acquisition from 4 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 67 174,20.

- 56 -

Acquisition de 6 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 45 413,00.

Acquisition from 6 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 45 413,00.

- 57 -

Acquisition de 12 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 204 360,37.

Acquisition from 12 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 204 360,37.

- 58 -

Acquisition de R.P.R. Transport Ltée, aux fins de dégagement de terrains, d'un emplacement situé au sud-est de la rue Logan et au nord-est de la Fullum, avec le bâtiment dessus érigé, au prix de \$ 71 900,00.

Acquisition from R.P.R. Transport Ltée, for land clearance purposes, of a site located south-east of Logan Street, north-east of Fullum Street, with the building erected thereon, for a price of \$ 71 900,00.

- 59 -

Acquisition de monsieur Julio Rojan et al, aux fins de parc industriel, de certains terrains situés au sud de la 89e Avenue et au nord du boulevard Henri Bourassa, au prix de \$ 21 250,00.

Acquisition from Mr. Julio Rojan et al, for industrial park purposes, of certain lots located north-west of Henri Bourassa Boulevard, both sides of 88th Avenue, for a price of \$ 21 250,00.

- 60 -

Acquisition de monsieur Antonio Marconi et al, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur la 14e Avenue, au prix de \$ 7 392,00.

Acquisition from Mr. Antonio Marconi et al, for land reserve purposes, of a site located on the 14th Avenue, for a price of \$ 7 392,00.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 61 -

Acquisition de Entreprises Ga-fon Inc., aux fins de rue, d'un emplacement situé à l'angle sud-ouest du boulevard Pie-IX et du prolongement de la 55e Avenue, au prix de \$ 3 698,75.

Acquisition from Entreprises Ga-fon Inc., for street purposes, of a site located at the south-west corner of Pie-IX Boulevard, and the extension of 55th Avenue, for a price of \$ 3 698,75.

- 62 -

Acquisition de la Commission des écoles catholiques de Montréal, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au 1813, rue Dézéry (École Adélard Langevin), au prix de \$ 84 154,33, et compensation de \$ 25 000,00 à la Fabrique de la Paroisse de la Nativité de la Sainte-Vierge relativement à cette acquisition par la Ville.

Acquisition from the Commission des écoles catholiques de Montréal, for land reserve purposes, of a site located at 1813 Dézéry Street (Adélard Langevin School), for a price of \$ 84 154,33, and compensation of \$ 25 000,00 to the Fabrique de la Paroisse de la Nativité de la Sainte-Vierge relating to this acquisition by the Ville.

- 63 -

Vente à la Société Municipale d'Habitation de Montréal, aux fins de construction résidentielle, d'emplacements situés sur le côté ouest de la rue Saint-Jacques, au nord de la rue Saint-Ambroise; sur le côté est de la rue Rose de Lima, au sud de la rue Sainte-Émilie et sur le côté est de la rue du Couvent, au sud de la rue Saint-Jacques, au prix de \$ 18 000,00.

Sale to the Société Municipale d'Habitation de Montréal, for residential construction purposes, of sites located on the west side of Saint-Jacques Street, north of Saint-Ambroise Street; on the east side of Rose de Lima Street, south of Sainte-Émilie Street; and on the east side of Couvent Street, south of Saint-Jacques Street, for a price of \$ 18 000,00.

- 64 -

Vente à Aluminium du Canada Ltée, aux fins de construction industrielle, d'un emplacement situé au sud du boulevard Maurice Duplessis, à l'est de la 88e Avenue, au prix de \$ 70 000,00.

Sale to Aluminium of Canada Ltd., for industrial construction purposes, of a site located south of Maurice Duplessis Boulevard, east of 88th Avenue, for a price of \$ 70 000,00.

- 65 -

Vente à J.M. Gagné Inc., aux fins de construction d'un immeuble commercial, d'un emplacement situé sur le côté ouest du boulevard Pie-IX, au nord du prolongement de la 55e Avenue.

Sale to J.M. Gagné Inc., for construction of a commercial building, of a site located on the west side of Pie-IX Boulevard, north of the extension of 55th Avenue.

- 66 -

Bail emphytéotique entre la Ville de Montréal et la Commission des écoles catholiques de Montréal relativement à la construction d'un bloc sportif sur deux emplacements situés sur la rue Saint-Charles, au nord du boulevard Guin et sur le côté nord du boulevard Guin, à l'est de l'avenue Saint-Charles, pour une durée de 63 et 20 ans (école secondaire Sophie Barat).

Long-term lease between the City of Montréal and the Commission des écoles catholiques de Montréal relating to the construction of a sports complex, on two sites located on Saint-Charles Street, north of Guin Boulevard and on the north side of Guin Boulevard, east of Saint-Charles Avenue, for a period of 63 and 20 years (Sophie Barat high school).

- 67 -

Location à l'Institut des Filles Réparatrices du Divin-Coeur, aux fins de stationnement, d'un emplacement situé sur le côté sud de la rue Notre-Dame est, à l'est de la rue Viau, pour une durée de cinq ans et un loyer mensuel de \$ 165,00.

Leasing to the Institut des Filles Réparatrices du Divin-Coeur, for parking purposes, of a site located on the south side of Notre-Dame Street east, east of Viau Street, for a period of five years and a monthly rent of \$ 165,00.

A

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 68 -

Modification au contrat de Épicieris Unis Métro Richelieu d'un emplacement situé au sud du boulevard Maurice Duplessis, à l'est de la 88e Avenue (Quartier R.-D.-P.).

Modification to the contract for Épicieris Métro Richelieu concerning a site located south of Maurice Duplessis Boulevard, east of 88th Avenue (R.-D.-P. Ward).

- 69 -

Échange de terrains avec la Commission des écoles catholiques de Montréal d'un emplacement situé à l'angle des rues Saint-Paul et Montfort, au prix de \$ 146 700,00 et d'un emplacement situé sur la rue Hall, au prix de \$ 19 400,00.

Exchange of lots with the Commission des écoles catholiques de Montréal concerning a site located at the corner of Saint-Paul and Montfort Streets, for a price of \$ 146 700,00, and a site located on Hall Street, for a price of \$ 19 400,00.

- 70 -

Convention entre la Ville et la Commission des écoles catholiques de Montréal relativement à la construction d'un gymnase à l'école Marie-Anne, moyennant un remboursement de 20% du coût de construction jusqu'à concurrence de \$ 110 000,00.

Agreement between the City and the Commission des écoles catholiques de Montréal relating to the construction of a gymnasium for the Marie-Anne School, subject to the reimbursement of 20% of construction cost up to \$ 110 000,00.

Décret d'expropriation

Expropriation orders

- 71 -

Aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au nord-ouest du boulevard Rosemont et au nord-est de la 9e Avenue, et vote de crédits à cette fin.

For land reserve purposes, concerning a site located north-west of Rosemont Boulevard, north-east of 9th Avenue, and voting of credits for such purpose.

- 72 -

Aux fins de réserve foncière, de certains terrains situés à l'est du boulevard Saint-Michel, au nord de la rue Champdoré, et vote de crédits à cette fin.

For land reserve purposes, of certain lots located east of Saint-Michel Boulevard, north of Champdoré Street, and voting of credits for such purpose.

Modifications de résolutions

Modification of resolutions

- 73 -

En date du 18 mai 1982 (82 03263) à l'effet de voter un crédit de \$ 132 600,00 pour la reconstruction d'un égout combiné dans la rue Gilford, de l'avenue Henri Julien à la rue Saint-Denis.

Dated May 18, 1982 (82 03263), to vote a credit of \$ 132 600,00 for the reconstruction of a combined sewer in Gilford Street, from Henri Julien Avenue to Saint-Denis Street.

- 74 -

En date du 26 octobre 1981 (81 06834) à l'effet de voter un crédit de \$ 19 600,00 pour la construction de trottoirs sur l'avenue Clarence Gagnon, de la rue Notre-Dame vers le nord.

Dated October 26, 1981 (81 06834), to vote a credit of \$ 19 600,00 for the laying of sidewalks on Clarence Gagnon Avenue, from Notre-Dame Street towards the north.

- 75 -

En date du 16 mai 1983 (83 03328) à l'effet de voter un crédit de \$ 56 000,00 pour la construction d'un égout combiné dans la rue LaGauchetière, de la 8e Avenue à la 7e Avenue.

Dated May 16, 1983 (83 03328), to vote a credit of \$ 56 000,00 for the laying of a combined sewer in LaGauchetière Street, from 8th Avenue to 7th Avenue.

LUNDI, 9 juillet 1984.

MONDAY, July 9, 1984.

Repeal of a resolution

Abrogation d'une résolution

- 76 -

En date du 2 août 1983 (83 05196) à l'effet de voter un crédit de \$ 14 000,00 pour la construction de conduits souterrains pour l'éclairage, deux côtés, de la rue Brosseau, du boulevard Guoin vers le nord.

Dated August 2, 1983 (83 05196), to vote a credit of \$ 14 000,00 for the construction of underground conduits for the lighting, both sides, of Brosseau Street, from Guoin Boulevard towards the north.

Awarding of an order

Octroi d'une commande

- 77 -

Octroi à Camions Pierre Thibault Inc. d'une commande pour la fourniture de quatre pompes à incendie "Thibault", au prix total approximatif de \$ 249 217,60.

Awarding of an order to Camions Pierre Thibault Inc. for the supply of four "Thibault" fire pumps, for a total approximate price of \$ 249 217,60.

Rétention de services

Retainer for services

- 78 -

Rétention des services de la Société Ressources - Loisirs de Pointe-aux-Trembles pour l'Opération Tandem, pour une durée de 12 mois, à compter du 1er août 1984.

Retainer for the services of the Société Ressources - Loisirs de Pointe-aux-Trembles for the Operation Tandem, for a period of 12 months as of August 1, 1984.

Programme de logements
à loyer modiqueLow-rental
housing program

- 79 -

Approbation du programme de logements à loyer modique "Marguerite-Bourgeoys".

Approval of the low-rental housing program "Marguerite-Bourgeoys".

Divers

Sundry

- 80 -

Contrat de services d'électricité entre la Ville et Hydro-Québec pour l'éclairage des voies et places publiques pour la période du 1er janvier 1982 au 31 décembre 1984.

Contract for power services between the City and Hydro-Québec for the lighting of streets and public places for the period from January 1, 1982 to December 31, 1984.

- 81 -

Participation financière de la Ville au Salon Prêt-à-Porter les 11, 12 et 13 mars 1984 et autorisation d'un montant de \$ 19 460,00 en remboursement des dépenses.

Financial participation of the City to the Ready-To-Wear Exhibition held on March 11, 12 and 13, 1984, and authorization for a credit amounting to \$ 19 460,00 as repayment for expenses.

- 82 -

En vertu de de l'article 1162 de la Charte, remboursement d'une amende totalisant \$ 300,00 à madame Roger Turenne.

Under the provisions of Section 1162 of the Charter, repayment of a fine amounting to \$ 300,00 to Mrs. Roger Turenne.

- 83 -

Paiement d'indemnités à certains fonctionnaires retraités jusqu'à l'entrée en vigueur des règlements 6121, 6122 et 6169.

Payment of indemnities to certain retired municipal civil servants until the coming into force of By-laws 6121, 6122 and 6169.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

- 84 -

Vente de vapeur provenant de l'incinérateur des Carrières à Yvon Boulanger Ltée.

Sale of steam from the des Carrières incinerator to Yvon Boulanger Ltée.

Désistement

Withdrawal

- 85 -

Désistement de l'expropriation, aux fins de rue, des terrains montrés sur le plan M-145 Saint-Michel.

Withdrawal of the expropriation, for street purposes, of sites shown on plan M-145 Saint-Michel.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 86 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal (3955 modifié).

By-law amending the zoning By-law concerning the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount-Royal Wards (3955 amended).

Vote de crédits et
octroi de contrats

Voting of credits and
awarding of contracts

Pavages

Pavings

- 87 -

\$ 34 800,00 - rue de Pontoise, de la rue Ephrem Longpré à la rue Beau-bien - Construction Jeni Inc. - \$ 22 605,00.

\$ 34 800,00 - Pontoise Street, from Ephrem Longpré Street to Beau-bien Street - Construction Jeni Inc. - \$ 22 605,00.

- 88 -

\$ 25 100,00 - rue Ephrem Longpré, de la rue Hector Desloges à la rue de Pontoise - Construction Jeni Inc. - \$ 16 419,00.

\$ 25 100,00 - Ephrem Longpré Street, from Hector Desloges Street to Pontoise Street - Construction Jeni Inc. - \$ 16 419,00.

- 89 -

\$ 130 600,00 - rue Hector Desloges, d'un point au sud de la rue Marie-Rose Durocher à la rue Ephrem Longpré - Construction Jeni Inc. - \$ 85 755,00.

\$ 130 600,00 - Hector Desloges Street, from a point south of Marie-Rose Durocher Street to Ephrem Longpré Street - Construction Jeni Inc. - \$ 85 755,00.

- 90 -

\$ 160 000,00 - rue Ernest Savignac, de la rue François-H. Prévost à l'avenue Papineau - Canfarge Ltée - \$ 101 163,00.

\$ 160 000,00 - Ernest Savignac Street, from François-H. Prévost Street to Papineau Avenue - Canfarge Ltée - \$ 101 163,00.

- 91 -

\$ 143 200,00 - rue François-H. Prévost, de l'avenue Papineau à l'avenue André Grasset - Canfarge Ltée - \$ 92 525,00.

\$ 143 200,00 - François-H. Prévost Street, from Papineau Avenue to André Grasset Avenue - Canfarge Ltée - \$ 92 525,00.

- 92 -

\$ 90 100,00 - rue Lucien Plante, d'un point à l'est de la rue Ernest Savignac à la rue Ernest Savignac - Canfarge Ltée - \$ 56 577,00.

\$ 90 100,00 - Lucien Plante Street, from a point east of Ernest Savignac Street to Ernest Savignac Street - Canfarge Ltée - \$ 56 577,00.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 93 -

\$ 90 000,00 - rue François Harel,
d'un point à l'est de la rue Pierre
Brion à la rue Prince Arthur - Ciment
Indépendant Inc. - \$ 48 535,25.

\$ 90 000,00 - François Harel
Street, from a point east of Pierre
Brion Street to Prince Arthur Street
- Ciment Indépendant Inc. -
\$ 48 535,25.

- 94 -

\$ 112 000,00 - rue Pierre Brion,
de la rue François Harel est à la rue
François Harel ouest - Ciment Indé-
pendant Inc. - \$ 62 468,50.

\$ 112 000,00 - Pierre Brion
Street, from François Harel Street
East to François Harel Street West -
Ciment Indépendant Inc. -
\$ 62 468,50.

- 95 -

\$ 159 000,00 - rue Prince Arthur,
de la rue François Harel est à la 43e
Avenue - Ciment Indépendant Inc. -
\$ 88 473,00.

\$ 159 000,00 - Prince Arthur
Street, from François Harel Street
East to 43rd Avenue - Ciment Indé-
pendant Inc. - \$ 88 473,00.

Pavages et aménagement urbain

Pavings and urban development

- 96 -

\$ 185 500,00 - rue Saint-Urbain,
de la rue de La Gauchetière au boulev-
ard Dorchester - La Cie de Pavage
d'Asphalte Beaver Ltée -
\$ 157 412,50.

\$ 185 500,00 - Saint-Urbain
Street, from de La Gauchetière
Street to Dorchester Boulevard - La
Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée
- \$ 157 412,50.

Trottoirs

Sidewalks

- 97 -

\$ 8 300,00 - rue Ephrem Longpré,
deux côtés, de la rue Hector Desloges
à la rue de Pontoise - Construction
Jeni Inc. - \$ 6 140,00.

\$ 8 300,00 - Ephrem Longpré
Street, both sides, from Hector Des-
loges Street to Pontoise Street -
Construction Jeni Inc. - \$ 6 140,00.

- 98 -

\$ 37 700,00 - rue Hector Desloges,
deux côtés, d'un point au sud de la
rue Marie-Rose Durocher à la rue
Ephrem Longpré - Construction Jeni
Inc. - \$ 26 975,00.

\$ 37 700,00 - Hector Desloges
Street, both sides, from a point
south of Marie-Rose Durocher Street
to Ephrem Longpré Street - Construc-
tion Jeni Inc. - \$ 26 975,00.

- 99 -

\$ 88 400,00 - avenue Atwater, deux
côtés, de la rue Notre-Dame à la rue
Saint-Antoine - La Cie de Pavage
d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 75 790,00.

\$ 88 400,00 - Atwater Avenue,
both sides, from Notre-Dame Street
to Saint-Antoine Street - La Cie de
Pavage d'Asphalte Beaver Ltée -
\$ 75 790,00.

- 100 -

\$ 78 800,00 - rue Ernest Savignac,
deux côtés, de la rue François-H.
Prévost à l'avenue Papineau - Can-
farge Ltée - \$ 52 072,00.

\$ 78 800,00 - Ernest Savignac
Street, both sides, from
François-H. Prévost Street to Papi-
neau Avenue - Canfarge Ltée -
\$ 52 072,00.

- 101 -

\$ 49 200,00 - rue François-H. Prévost,
deux côtés, de l'avenue Papi-
neau à l'avenue André Grasset - Can-
farge Ltée - \$ 35 356,00.

\$ 49 200,00 - François-H. Prévost
Street, both sides, from Papineau
Avenue to André Grasset Avenue -
Canfarge Ltée - \$ 35 356,00.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 102 -

\$ 44 200,00 - rue Lucien Plante, deux côtés, d'un point à l'est de la rue Ernest Savignac à la rue Ernest Savignac - Canfarge Ltée - \$ 30 724,00.

\$ 44 200,00 - Lucien Plante Street, both sides, from a point east of Ernest Savignac Street to Ernest Savignac Street - Canfarge Ltée - \$ 30 724,00.

- 103 -

\$ 60 000,00 - rue Prince Arthur, de la rue François Harel est à la 43e Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 40 601,00.

\$ 60 000,00 - Prince Arthur Street, from François Harel Street East to 43rd Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 40 601,00.

- 104 -

\$ 9 500,00 - rue de Pontoise, côté est, de la rue Ephrem Longpré à la rue Beaubien - Construction Jeni Inc. - \$ 6 960,00.

\$ 9 500,00 - Pontoise Street, east side, from Ephrem Longpré Street to Beaubien Street - Construction Jeni Inc. - \$ 6 960,00.

- 105 -

\$ 427 000,00 - rue Sherbrooke, deux côtés, de la rue Robert Chevalier aux limites de Montréal-Est - Canfarge Ltée - \$ 316 935,00.

\$ 427 000,00 - Sherbrooke Street, both sides, from Robert Chevalier Street to the limits of Montréal-Est - Canfarge Ltée - \$ 316 935,00.

- 106 -

\$ 38 100,00 - rue Saint-Urbain, deux côtés, de la rue de La Gauchetière au boulevard Dorchester - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 33 826,00.

\$ 38 100,00 - Saint-Urbain Street, both sides, from La Gauchetière Street to Dorchester Boulevard - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 33 826,00.

Bordures

Curbs

- 107 -

\$ 21 000,00 - rue Pierre Brion, de la rue François Harel est à la rue François Harel ouest - Ciment Indépendant Inc. - \$ 14 234,60.

\$ 21 000,00 - Pierre Brion Street, from François Harel Street East to François Harel Street West - Ciment Indépendant Inc. - \$ 14 234,60.

- 108 -

\$ 15 000,00 - rue François Harel, d'un point à l'ouest de la rue Pierre Brion à la rue Prince Arthur (P.A.T.) - Ciment Indépendant Inc. - \$ 9 858,75.

\$ 15 000,00 - François Harel Street, from a point west of Pierre Brion Street to Prince Arthur Street (P.A.T.) - Ciment Indépendant Inc. - \$ 9 858,75.

Conduits souterrains

Underground conduits

- 109 -

\$ 2 440 000,00 - aménagement de distribution mixte dans la rue d'Iberville, entre les boulevard Rosemont et Métropolitain - Compagnie de construction Antagon Ltée - \$ 1 806 214,75.

\$ 2 440 000,00 - installation of a mixed distribution in Iberville Street, between Rosemont and Métropolitain Boulevard - Compagnie de construction Antagon Ltée - \$ 1 806 214,75.

- 110 -

\$ 1 083 500,00 - boulevard de l'Acadie, entre la rue Sauvé et le boulevard Henri Bourassa - Construction N.R.C. Inc. - \$ 798 059,85.

\$ 1 083 500,00 - Acadie Boulevard, between Sauvé Street and Henri Bourassa Boulevard - Construction N.R.C. Inc. - \$ 798 059,85.

A

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 111 -

\$ 2 310 000,00 - partie du secteur d'interventions dans les quartiers anciens "St-Gabriel" borné par et incluant les rues d'Argenson et Ropery, les voies du CN et un point au nord de la rue de Châteauguay excluant la rue Charlevoix, entre les rues Centre et Grand Trunk ainsi que la rue de Châteauguay, entre les rues d'Argenson et Ropery et construction de conduits souterrains dans la rue Wellington, de la rue Bourgeoys aux limites de la Ville de Verdun - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 1 664 280,00.

Égouts

\$ 192 320,00 - rue 5047, de l'avenue Newman vers le nord - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 145 980,00.

\$ 96 200,00 - rue Rousseau, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon - Alba Entrepreneurs Généraux Inc. - \$ 72 500,00.

Conduites d'eau

\$ 52 300,00 - rue 5047, de l'avenue Newman vers le nord - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 48 230,00.

\$ 29 200,00 - rue Rousseau, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon - Alba Entrepreneurs Généraux Inc. - \$ 26 500,00.

Drains

\$ 52 000,00 - 4e Avenue, de la rue Notre-Dame à la rue Prince Albert - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 43 650,00.

\$ 37 000,00 - rue Notre-Dame, de la 19e Avenue au boulevard Saint-Jean-Baptiste - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 30 145,00.

\$ 35 000,00 - 5e Avenue, de la rue Notre-Dame à la rue Prince Albert - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 28 560,00.

- 111 -

\$ 2 310 000,00 - part of the "St-Gabriel" sector of intervention in old districts bounded by and including Argenson and Ropery Streets, C.N.R. tracks and a point north of Châteauguay Street excluding Charlevoix Street, between Centre and Grand Trunk Street, as well as Châteauguay Street, between Argenson and Ropery Streets and constructions of underground conduits in Wellington Street, from Bourgeoys Street to the limits of the City of Verdun - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 1 664 280,00.

Sewers

\$ 192 320,00 - street 5047, from Newman Avenue northward - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 145 980,00.

\$ 96 200,00 - Rousseau Street, from a point east of Taillon Street to Taillon Street - Alba Entrepreneurs Généraux Inc. - \$ 72 500,00.

Watermains

\$ 52 300,00 - street 5047, from Newman Avenue northward - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 48 230,00.

\$ 29 200,00 - Rousseau Street, from a point east of Taillon Street to Taillon Street - Alba Entrepreneurs Généraux Inc. - \$ 26 500,00.

Drains

\$ 52 000,00 - 4th Avenue, from Notre-Dame Street to Prince Albert Street - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 43 650,00.

\$ 37 000,00 - Notre-Dame Street, from 19th Avenue to Saint-Jean-Baptiste Boulevard - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 30 145,00.

\$ 35 000,00 - 5th Avenue, from Notre-Dame Street to Prince Albert Street - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 28 560,00.

- 118 -

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 119 -

\$ 56 000,00 - 6e Avenue, de la rue Notre-Dame à la rue Prince Albert - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 47 110,00.

\$ 56 000,00 - 6th Avenue, from Notre-Dame Street to Prince Albert Street - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 47 110,00.

- 120 -

\$ 30 000,00 - 19e Avenue, de la rue Notre-Dame à la rue Prince Albert - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 24 275,00.

\$ 30 000,00 - 19th Avenue, from Notre-Dame Street to Prince Albert Street - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 24 275,00.

- 121 -

\$ 76 000,00 - rue Notre-Dame, de la 8e Avenue à la 3e Avenue - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 62 690,00.

\$ 76 000,00 - Notre-Dame Street, from 8th Avenue to 3rd Avenue - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 62 690,00.

- 122 -

\$ 13 000,00 - rue Prince Albert, de la 8e Avenue à la 3e Avenue - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 9 730,00.

\$ 13 000,00 - Prince Albert Street, from 8th Avenue to 3rd Avenue - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 9 730,00.

- 123 -

\$ 22 000,00 - rue Prince Albert, de la 19e Avenue à la 16e Avenue - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 16 820,00.

\$ 22 000,00 - Prince Albert Street, from 19th Avenue to 16th Avenue - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 16 820,00.

Systèmes d'éclairage et
de signalisation

Lighting and
traffic signal systems

- 124 -

\$ 140 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage de rues dans différents secteurs de la Ville, Résidentiel, groupe 3 (1ère partie) - Construction N.R.C. Inc. - \$ 121 159,20.

\$ 140 000,00 - supply and installation of a street lighting system in various sectors on the City, Residential, groupe 3 (1st part) - Construction N.R.C. Inc. - \$ 121 159,20.

- 125 -

\$ 27 000,00 - fourniture et installation d'un système de signalisation (feux orange) dans différents secteurs de la Ville, Résidentiel, groupe 3 (2e partie) - Construction N.R.C. Inc. - \$ 24 324,66.

\$ 27 000,00 - supply and installation of a traffic signal system (orange lights) in various sectors of the City, Residential, group 3 (2nd part) - Construction N.R.C. Inc. - \$ 24 324,66.

- 126 -

\$ 260 000,00 - fourniture et installation de systèmes d'éclairage et de signalisation dans différents secteurs de la Ville, Résidentiel, groupe 3 (3e partie) - Construction N.R.C. Inc. - \$ 249 516,06.

\$ 260 000,00 - supply and installation of a lighting and traffic signal systems in various sectors of the City, Residential, group 3 (3rd part) - Construction N.R.C. Inc. - \$ 249 516,06.

- 127 -

\$ 94 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage sur la rue Butler, de la rue Wellington à la rue d'Argenson, et sur la rue Argyle, de la rue Guy à la rue Lucien L'Allier - J.-L. Le Saux Ltée - \$ 77 804,60.

\$ 94 000,00 - supply and installation of a lighting system on Butler Street, from Wellington Street to Argenson Street, and on Argyle Street, from Guy Street to Lucien L'Allier Street - J.-L. Le Saux Ltée - \$ 77 894,60.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 128 -

\$ 11 000,00 - fourniture et installation d'un système de signalisation sur la rue Butler, de la rue Wellington à la rue d'Argenson, et sur la rue Argyle, de la rue Guy à la rue Lucien L'Allier - J.-L. Le Saux Ltée - \$ 9 190,00.

\$ 11 000,00 - supply and installation of a traffic signal system on Butler Street, from Wellington Street to Argenson Street, and on Argyle Street, from Guy Street to Lucien L'Allier Streets - J.-L. Le Saux Ltée - \$ 9 190,00.

- 129 -

\$ 484 000,00 - fourniture et installation de systèmes d'éclairage et de signalisation dans le secteur du P.I.Q.A. de Bienville, (Partie 2) - NÉolect Inc. - \$ 325 044,00.

\$ 484 000,00 - supply and installation of a lighting and traffic signal systems in the sector of the "Bienville P.I.Q.A.", (Part 2) - NÉolect Inc. - \$ 325 044,00.

- 130 -

\$ 493 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage sur la rue Sherbrooke, de la rue Montgomery à l'avenue Bourbonnière - Pierre Brossard (1981) Inc. - \$ 470 671,50.

\$ 493 000,00 - supply and installation of a lighting system on Sherbrooke Street, from Montgomery Street to Bourbonnière Avenue - Pierre Brossard (1981) Inc. - \$ 470 671,50.

- 131 -

\$ 133 000,00 - fourniture et installation d'un système de signalisation lumineuse et de signaux de circulation sur la rue Sherbrooke, de la rue Montgomery à l'avenue Bourbonnière - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 125 745,80.

\$ 133 000,00 - supply and installation of a light signal system and of traffic signals on Sherbrooke Street, from Montgomery Street to Bourbonnière Avenue - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 125 745,80.

- 132 -

\$ 740 000, - fourniture et installation de systèmes d'éclairage, de signalisation lumineuse (feux orange) et signaux de circulation sur la rue du R.A.C. Ste-Catherine, de la rue Saint-Denis à l'avenue de Lorimier - J.-L. Le Saux Ltée - \$ 590 046,88.

\$ 740 000,00 - supply and installation of lighting signal light (orange lights) and traffic signal systems on Sainte-Catherine Street (R.A.C.), from Saint-Denis Street to de Lorimier Avenue - J.-L. Le Saux Ltée - \$ 590 046,88.

- 133 -

\$ 553 000, - fourniture et installation de systèmes d'éclairage et de signalisation lumineuse dans le secteur du P.I.Q.A. Adam (Partie 2) - Chagnon (1975) Ltée - \$ 432 047,50.

\$ 553 000,00 - supply and installation of lighting and light signal systems in the Adam P.I.Q.A. sector (Part 2) - Chagnon (1975) Ltée - \$ 432 047,50.

- 134 -

\$ 150 000,00 - fourniture et installation de systèmes d'éclairage et de signalisation sur les rues Lacasse, Lenoir, Delinelle et projetée Saint-Jacques - Chagnon (1975) Ltée - \$ 138 492,00.

\$ 150 000,00 - supply and installation of lighting and traffic signal systems on Lacasse, Lenoir, Delinelle Streets and the planning Saint-Jacques - Chagnon (1975) Ltée - \$ 138 492,00.

- 135 -

\$ 307 000,00 - fourniture et installation de systèmes d'éclairage et de signalisation sur l'avenue Atwater, entre les rues Notre-Dame et Saint-Antoine - Construction N.R.C. Inc. - \$ 245 000,00.

\$ 307 000,00 - supply and installation of lighting and traffic signal systems on Atwater Avenue, between Notre-Dame and Saint-Antoine Streets - Construction N.R.C. Inc. - \$ 245 000,00.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 136 -

\$ 120 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage et de feux de circulation dans la zone du parc industriel Iberville/Mont-Royal - Nélect Inc. - \$ 92 935,00.

\$ 120 000,00 - supply and installation of a lighting system and traffic lights in the Iberville/Mont-Royal industrial park area - Nélect Inc. - \$ 92 935,00.

Pavages et aménagement urbain

Pavings and urban development

- 137 -

\$ 448 150,00 - reconstruction du pavage, construction d'un mail paysager et aménagement urbain sur l'avenue Atwater, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Antoine - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 1 001 515,50.

\$ 448 150,00 - reconstruction of the pavement, construction of a landscape mall and urban development on Atwater Avenue, from Notre-Dame to Saint-Antoine Streets - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 1 001 515,50.

- 138 -

\$ 3 772 000,00 - reconstruction du pavage et construction d'un mail central dans la rue Sherbrooke, de la rue Robert Chevalier aux limites de Montréal-Est - Canfarge Ltée - \$ 2 529 432,00.

\$ 3 772 000,00 - reconstruction of the pavement and construction of a central mall on Sherbrooke Street, from Robert Chevalier Street to the limits of Montréal-Est - Canfarge Ltée - \$ 2 529 432,00.

Voie piétonnière et aménagement urbain

Pedestrian lane and urban development

- 139 -

\$ 500 700,00 - construction d'une voie piétonnière et aménagement urbain sur la rue de La Gauchetière, de la rue Saint-Urbain à la rue Jeanne Mance (R.A.C.) - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 447 157,85.

\$ 500 700,00 - construction of a pedestrian lane and urban development on La Gauchetière Street, from Saint-Urbain Street to Jeanne Mance Street (R.A.C.) - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 447 157,85.

Autres travaux

Other works

- 140 -

\$ 2 950 000,00 - S.I.D.A.C. St-Hubert, stationnement étagé de 289 places, sur le terrain situé au nord de l'îlot formé des rues Saint-André, Bélanger, Boyer et Saint-Zotique - Construction Cogex Ltée - \$ 2 749 800,00.

\$ 2 950 000,00 - St-Hubert S.I.-D.A.C., 289 spaces level parking, on the lot located north of the block bounded by Saint-André, Bélanger, Boyer and Saint-Zotique Streets - Construction Cogex Ltée - \$ 2 749 800,00.

- 141 -

\$ 160 000,00 - aménagement du parc Riverside - Les Sols Taillefer Ltée - \$ 130 942,50.

\$ 160 000,00 - development of the Riverside Park - Les Sols Taillefer Ltée - \$ 130 942,50.

- 142 -

\$ 90 000,00 - réaménagement du parc Coleraine - Gestion Helophil Ltée - \$ 66 813,00.

\$ 90 000,00 - redevelopment of Coleraine Park - Gestion Helophil Ltée - \$ 66 813,00.

A

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.
Draft zoning by-laws
(1st study)

- 143 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).

By-law amending the zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882).

- 144 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis (4980).

By-law amending the zoning by-law of Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St-Louis Wards (4980).

- 145 -

Règlement modifiant le règlement intitulé: "Règlement de zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Édouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray" (4139).

By-law amending the by-law entitled: "Zoning of St. John, St. Edwards and Montcalm Wards and part of Villeray Ward" (4139).

- 146 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan d'ensemble de Place Desjardins dans le quadrilatère compris entre les rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, le boulevard Dorchester et la rue Jeanne-Mance (4777).

By-law amending the by-law bearing approval of the general plan of Place Desjardins, located in the quadrilateral included between Sainte-Catherine and Saint-Urbain Street, Dorchester Boulevard and Jeanne-Mance Street (4777).

- 147 -

Règlement modifiant le règlement concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques (2713):

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

La Communauté Hellénique Canadienne de Montréal - résidence pour personnes âgées - côté est de l'avenue Wilderton, au nord du chemin de la Côte Sainte-Catherine.

Communauté Hellénique Canadienne de Montréal - residence for elderly persons - east side of Wilderton Avenue, north of Côte Sainte-Catherine Road.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 148 -

Fermeture de certaines parties du chemin de la Côte Saint-Paul, situées au sud-ouest de la rue Saint-Rémi, à Montréal.

Closing of certain parts of Côte Saint-Paul Road, located south-west of Saint-Rémi Street, in Montréal.

- 149 -

Fermeture d'une partie de rue située au nord-est de l'avenue Atwater, entre les rues Saint-Jacques et Blake.

Closing of part of street located north-east of Atwater Avenue, between Saint-Jacques and Blake Streets.

4

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

Approbation d'actes

Approval of deeds

Acquisition de Bilopage Inc., aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté est de la rue Rivard, au nord de la rue de Rouen, avec les bâtiments portant les numéros 3855 à 3863, rue Rivard, au prix de \$ 310 000,00.

- 150 -

Acquisition from Bilopage Inc., for land reserve purposes, of a site located on the east side of Rivard Street, north of Rouen Street, with the buildings thereon bearing numbers 3855 to 3863 Rivard Street, for a price of \$ 310 000,00.

Acquisition de Les Entreprises Renald Ltée, aux fins d'habitation, d'un emplacement situé au nord-ouest de la rue Saint-Jacques et au sud-ouest de la rue Dominion, avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 2321, rue Saint-Jacques, au prix de \$ 90 000,00.

- 151 -

Acquisition from Les Entreprises Renald Ltée, for residence purposes, of a site located north-west of Saint-Jacques Street and south-west of Dominion Street, with the building thereon bearing number 2321 Saint-Jacques Street, for \$ 90 000,00.

Acquisition de dame Denise Boucher-Coulombe, aux fins de réserve foncière, de l'immeuble portant le numéro 630, rue Liverpool, au prix de \$ 5 000,00.

- 152 -

Acquisition from Mrs. Denise Boucher-Coulombe, for land reserve purposes, of the building bearing number 630 Liverpool Street, for \$ 5 000,00.

Acquisition de monsieur Michel Langlois, aux fins de réserve foncière, de l'immeuble portant le numéro 4630, avenue de l'Hôtel-de-Ville, au prix de \$ 27 500,00.

- 153 -

Acquisition from Mr. Michel Langlois, for land reserve purposes, of the building bearing number 4630 Hôtel-de-Ville Avenue, for \$ 27 500,00.

Acquisition de La Succession Paul-Émile Pigeon, d'un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Jeanne Mance, au sud du boulevard Dorchester, au prix de \$ 90 000,00.

- 154 -

Acquisition from the Paul-Émile Pigeon Estate of a site located on the west side of Jeanne Mance Street, south of Dorchester Boulevard, for \$ 90 000,00.

a) Vente à Ciments Canada Lafarge Ltée d'un emplacement situé dans la Cité Scientifique de Montréal, au prix de \$ 260 000,00.

- 155 -

a) Sale to Ciment Canada Lafarge Ltée of a site located in the Cité Scientifique de Montréal, for \$ 260 000,00.

b) Contrat sous seing privé avec Ciments Canada Lafarge Ltée relatif à la vente par la Ville à cette compagnie d'un emplacement situé dans la Cité Scientifique de Montréal.

b) Private contract with Ciments Canada Lafarge Ltée relating to the sale by the Ville to this company of a site located in the Cité Scientifique de Montréal.

Cession à la Ville par la Société d'Habitation du Québec de l'ensemble immobilier du Monastère du Bon Pasteur, situé au 52-120, rue Sherbrooke est, au prix de \$ 1,00.

- 156 -

Transfer to the Ville by Société d'Habitation du Québec, of the real estate complex Monastère du Bon Pasteur, located at 52-120 Sherbrooke Street East, for \$ 1,00.

A

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

- 157 -

Location par bail emphytéotique à Les Investissements G.F.C. Inc. d'un emplacement situé sur le côté est de l'avenue Grasset, entre l'avenue Emile Journault et la rue Legendre, pour une durée de 63 ans.

Rental by long-term lease to Les Investissements G.F.C. Inc. of a site located on the east side of Grasset Avenue, between Emile Journault Avenue and Legendre Street, for a term of 63 years.

- 158 -

Modification au contrat de vente entre la Ville et Positron Industries Inc.

Modification of the sale contract between the Ville and Positron Industries Inc.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 159 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un centre de documentation situé dans le quadrilatère délimité par le boulevard Dorchester et les rues du Fort, Baile et Saint-Marc.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a documentation center located in the quadrilateral bounded by Dorchester Boulevard and Fort, Baile and Saint-Marc Streets.

Crédit complémentaire

Additional credit

- 160 -

\$ 102 000,00 - expropriation, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au nord-est de la rue Rivard et au nord-ouest de la rue Roy.

\$ 102 000,00 - expropriation, for land reserve purposes, of a site located north-east of Rivard Street and north-west of Roy Street.

Cour municipale

Municipal Court

- 161 -

Modification au tarif des frais judiciaires de la Cour municipale en matière civile.

Change in the rate of legal fees of the Municipal Court in civil matters.

Projet de règlement

Draft by-law

- 162 -

Fermeture du lot 28-1 situé rue Basset, au sud de l'avenue des Pins.

Closing of lot 28-1 located on Basset Street, south of Pine Avenue.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

- 163 -

Location à l'Institut de Diagnostic et de Recherches Cliniques de Montréal d'un emplacement situé à l'angle sud-est de la rue Basset et de l'avenue des Pins, pour un terme de deux ans et un loyer mensuel de \$ 100,00.

Rental to Institut de Diagnostic et de Recherches Cliniques de Montréal of a site located on the south-east corner of Basset Street and Pine Avenue, for a term of two years and a monthly rent of \$ 100,00.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

Vote de crédits et
octroi de contrats

Conduits souterrains d'éclairage

Voting of credits and
awarding of contracts

Underground lighting conduits

\$ 2 700,00 - rue de Pontoise, côté est, de la rue Ephrem Longpré à la rue Beaubien - Construction Jeni Inc. - \$ 2 490,00.

\$ 2 700,00 - Pontoise Street, east side, from Ephrem Longpré Street to Beaubien Street - Construction Jeni Inc. - \$ 2 490,00.

\$ 4 200,00 - Ephrem Longpré, deux côtés, là où requis, de la rue Hector Desloges à la rue de Pontoise - Construction Jeni Inc. - \$ 3 916,00.

\$ 4 200,00 - Ephrem Longpré, both sides, where required, from Hector Desloges Street to Pontoise Street - Construction Jeni Inc. - \$ 3 916,00.

\$ 19 200,00 - rue Hector Desloges, deux côtés, d'un point au sud de la rue Marie-Rose Durocher à la rue Ephrem Longpré - Construction Jeni Inc. - \$ 18 039,00.

\$ 19 200,00 - Hector Desloges Street, both sides, from a point south of Marie-Rose Durocher Street to Ephrem Longpré Street - Construction Jeni Inc. - \$ 18 039,00.

\$ 32 400,00 - rue Ernest Savignac, deux côtés, de la rue François-H. Prévost à l'avenue Papineau - Canfarge Ltée - \$ 30 500,50.

\$ 32 400,00 - Ernest Savignac Street, both sides, from François-H. Prévost Street to Papineau Avenue - Canfarge Ltée - \$ 30 500,50.

\$ 26 400,00 - rue François-H. Prévost, deux côtés, de l'avenue Papineau à l'avenue André Grasset - Canfarge Ltée - \$ 24 872,50.

\$ 26 400,00 - François-H. Prévost Street, both sides, from Papineau Avenue to André Grasset Avenue - Canfarge Ltée - \$ 24 872,50.

\$ 14 000,00 - rue Lucien Plante, deux côtés, de la rue Ernest Savignac à la rue Ernest Savignac - Canfarge Ltée - \$ 13 180,00.

\$ 14 000,00 - Lucien Plante Street, both sides, from Ernest Savignac Street to Ernest Savignac Street - Canfarge Ltée - \$ 13 180,00.

\$ 16 000,00 - rue François Harel, d'un point à l'ouest de la rue Pierre Brion à la rue Prince Arthur - Ciment Indépendant Inc. - \$ 12 242,10.

\$ 16 000,00 - François Harel Street, from a point west of Pierre Brion Street to Prince Arthur Street - Ciment Indépendant Inc. - \$ 12 242,10.

\$ 22 000,00 - rue Pierre Brion, de la rue François Harel est à la rue François Harel ouest - Ciment Indépendant Inc. - \$ 17 912,75.

\$ 22 000,00 - Pierre Brion Street, from François Harel Street East to François Harel Street West - Ciment Indépendant Inc. - \$ 17 912,75.

\$ 30 000,00 - rue Prince Arthur, de la rue François Harel est à la 43e Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 23 426,40.

\$ 30 000,00 - Prince Arthur Street, from François Harel Street East to 43rd Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 23 426,40.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 173 -

Motion du conseiller Gardiner pour amender le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble commercial et culturel dans le quadrilatère délimité à l'ouest par la limite ouest de la rue Mansfield, au sud de la rue Sainte-Catherine, au nord par le boulevard de Maisonneuve et à l'est par la limite est de l'avenue McGill College.

Motion by Councillor Gardiner to amend the by-law bearing approval of the construction and occupancy plan of a commercial and cultural complex in the quadrilateral bounded to the east by the west limit of Mansfield Street, to the south by Saint-Catherine Street, to the north by Boulevard de Maisonneuve and to the east by the east limit of McGill College Avenue.

Projet de règlement de zonage
(2e étude)

Draft zoning by-law
(2nd study)

- 174 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble commercial et culturel dans le quadrilatère délimité à l'ouest par la limite ouest de la rue Mansfield, au sud de la rue Sainte-Catherine, au nord par le boulevard de Maisonneuve et à l'est par la limite est de l'avenue McGill College.

By-law providing approval of the construction and occupancy plan of a commercial and cultural complex in the quadrilateral bounded to the west by the west limit of Mansfield Street, to the south by Sainte-Catherine Street, to the north by Boulevard de Maisonneuve and to the east, by the east limit of McGill College.

Abrogation d'une résolution

Repeal of a resolution

- 175 -

Abrogation de la résolution 84 04990, datée du 17 avril 1984, relative à la conclusion d'un accord de développement entre la Ville et la Corporation Cadillac Fairview Ltée.

Repeal of resolution 84 04990, dated April 17, 1984, with regards to the conclusion of a development agreement between the Ville and the Cadillac Fairview Corporation Ltd.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

- 176 -

Projet d'accord de développement entre la Ville et la Corporation Cadillac Fairview Ltée d'un emplacement situé dans le quadrilatère formé par l'avenue McGill College, le boulevard de Maisonneuve et les rues Mansfield et Sainte-Catherine.

Draft agreement between the Ville and Cadillac Fairview Corporation Ltd. for the development of a site located in the quadrilateral bounded by McGill College Avenue, Boulevard de Maisonneuve and Mansfield and Sainte-Catherine Streets.

Réserve foncière

Land reserve

- 177 -

Abandon de la réserve, aux fins d'un meilleur aménagement des abords de la rue Mansfield et de l'avenue McGill College élargie, du lot 1410 montré au plan MC-64 Saint-Antoine.

Withdrawal from the reserve, for the purpose of a better development of the vicinity of Mansfield Street and widened McGill College Avenue, of lot 1410 shown on Plan MC-64 Saint-Antoine.

Domaine public

Public domain

- 178 -

Transfert du domaine public de la Ville, aux fins de rue, au domaine privée de la Ville, du lot 1390 et de la partie du lot 1389.

Transfer from the public domain of the Ville, to the private domain of the Ville, for street purposes, of lot 1390 and part of lot 1389.

LUNDI, 9 juillet 1984.
MONDAY, July 9, 1984.

Motions

Conseiller Simard - publication du projet de schéma d'aménagement du centre-ville et consultation publique sur les règles de développement du centre-ville ainsi que sur le schéma d'aménagement du centre-ville.

Conseiller Melançon - accessibilité d'un certain nombre d'équipements sportifs au cours des grands congés fériés de la saison 1984-1984.

Conseiller Melançon - amélioration des terrains de jeux et prolongation des périodes d'ouverture des piscines.

Conseiller Melançon - mise sur pied d'un fichier central des fournisseurs de services professionnels et instauration d'une procédure pour la rétention de services professionnels.

Conseiller Rasoulis - sécurité des piétons à proximité de l'intersection de la rue de Liège et des voies ferrées qui traversent le secteur de Parc Extension.

Conseiller Berliner - lutte au chômage par la création de nouveaux emplois.

Avis de motions.

Motions

- 179 -

Councillor Simard - publication of a draft development plan for the downtown area and public consultation concerning the rules applicable to the development of the central district and the downtown development plan.

- 180 -

Councillor Melançon - availability of certain sports facilities during major public holidays in 1984-1985.

- 181 -

Councillor Melançon - improvement of playgrounds and extension of the numbers of hours during which swimming pools may remain open.

- 182 -

Councillor Melançon - development of a data centre for suppliers of professional services and implementation of a procedure concerning the retaining of professional services.

- 183 -

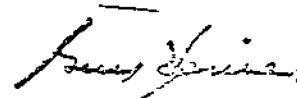
Councillor Rasoulis - safety of pedestrians near the intersection of Liège Street and the railway tracks running across the Park Extension territory.

- 184 -

Councillor Berliner - fight against unemployment by creating new jobs.

Notices of motions.

Le Greffier adjoint de la Ville




ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

tenue le LUNDI, 9 juillet 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis.

Les conseillers Roussille, Hamelin, Provost et Georgoulis à des phases ultérieures de cette séance.

MM. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault et Richard Lesarbeau, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, et rédacteur de procès-verbaux.

À 20:08 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Le Conseil apprend avec regret le décès de monsieur Joseph Severin Auf der Maur, père du conseiller Nick Auf der Maur.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'offrir de sincères condoléances à la famille du disparu.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil apprend avec regret le décès de monsieur Paul Dozois, qui fut membre de ce Conseil de 1942 à 1956.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'offrir de sincères condoléances à la famille du disparu.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

ORDRE DU JOUR

REGULAR MEETING

held on MONDAY, July 9, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis.

Councillors Roussille, Hamelin, Provost and Georgoulis at ulterior stages of this meeting.

Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault and Richard Lescarbeau, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant and rédacteur de procès-verbaux.

At 20:08 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

The Conseil learned with regret of the death of Mr. Joseph Severin Auf der Maur, father of Councillor Nick Auf der Maur.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To extend sincere condolences to the bereaved family.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

The Conseil learned with regret of the death of Mr. Paul Dozois, who was a member of the Conseil from 1942 to 1956.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To extend sincere condolences to the bereaved family.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

AGENDA

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 18, 19 et 20 juin 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:10 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:40 heures, constatant que la période prévue de trente minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de question close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse à monsieur André Malouf concernant l'augmentation des mesures de sécurité à l'Hôtel de Ville;
- 2.- Réponse au conseiller Rotrand concernant l'installation de lentilles pour piétons à la sortie de la station de métro Namur;
- 3.- Réponse au conseiller Prescott concernant les jours et les heures d'ouverture des bureaux de huissiers chargés de l'Opération "Sabot de Denver", le travail de ces huissiers le dimanche et l'arrêt de l'Opération "Sabot de Denver" du 27 avril au 27 mai 1984;
- 4.- Réponse au conseiller Georgoulis concernant le nombre d'employés de la Ville de Montréal de "nouvelle souche", cols blancs et cols bleus;
- 5.- Réponse au conseiller Melançon concernant le nombre d'hommes et de femmes travaillant à la Ville de Montréal par catégories d'emplois et par services;
- 6.- Réponses au conseiller Rotrand concernant les soumissions pour l'exécution de divers travaux d'infrastructure;
- 7.- Un rapport sur les virements de crédits effectués à même le chapitre 1.5 du budget "Administration générale - Dépenses générales", durant le période du 9 mai au 6 juin 1984.

MONDAY, July 9, 1984.

Item 1 of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on June 18, 19 and 20, 1984.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda is suspended at 20:10 hours and Councillors then proceed to ask questions.

And, at 20:40, the chairman of the meeting, noting that the thirty-minute period for had ended, declared the question period close.

Councillor Lamarre, président of the Comité exécutif, tabled with the Greffier, the following documents:

- 1.- Answer for Councillor André Malouf concerning increase security measures at City Hall;
- 2.- Answer for Councillor Rotrand concerning the installation of pedestrians watch cameras at the exit of the Namur Metro Station;
- 3.- Answer for Councillor Prescott concerning the business days and hours of baillif officers responsible for the "Denver Boot" Operation, the work of the baillifs on Sunday and the interruption of the "Denver Boot" Operation from April 27 to May 27, 1984;
- 4.- Answer for Councillor Georgoulis concerning the number of City of Montréal employees of "new origin", white-collar and blue-collar workers;
- 5.- Answer for Councillor Melançon concerning the number of men and women working for the City of Montréal per classification of employment and per departments;
- 6.- Answer for Councillor Rotrand concerning tenders for the carrying out of various infrastructure works;
- 7.- A report concerning transfers of credits made out of Chapter 1.5 of the budget "General Administration - General Expenditures", during the period from May 9 to June 6, 1984.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09291 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité de l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous la rubrique 178A de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif soumettant l'octroi d'un contrat à Lague Ltée pour une période de cinq saisons, soit l'hiver 1984-85 à l'hiver 1988-89 pour la location de trente autoniveleuses et de quatre chasse-neige, au prix de \$ 2 530 165,23.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09120 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 09120)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion de retour à l'exécutif.

Le Greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Rous-sille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (39)

84 09291 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the Charter, to receive and study, under heading 178A of the agenda, a report from the Comité exécutif concerning the awarding of a contract to Lague Ltée, for a period of five seasons, extending from the 1984-85 to the 1988-89 winter season concerning the leasing of thirty automotive levelling machines and four snow-plows, for a price of \$ 2 530 165,23.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09120 Item 2 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Articles 1 à 5 are read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arise,

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillor Gardiner,

To refer back the said draft by-law to the Comité exécutif.

A debate arise and the said motion is put. At the request of Councillors Lorange et Lamarre, a recorded vote was taken on that motion for refer back to the exécutif.

The Greffier adjoint called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (15)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (39)

En conséquence, la motion de retour à l'exécutif est rejetée et la motion principale est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey inscrivent leur dissidence.

84 09121 L'article 3 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 09121)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09122 L'article 4 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 09122)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Accordingly, the motion for refer back to the exécutif is rejected and the main motion is adopted and it is

RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey recorded their opposition.

84 09121 Item 3 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Articles 1 à 4 are read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09122 Item 4 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Article 1 is read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09123 L'article 5 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 09123)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey inscrivent leur dissidence.

84 09124 L'article 6 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 09124)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 7 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09123 Item 5 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Articles 1 à 5 are read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted and it is

RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey record their opposition.

84 09124 Item 6 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Articles 1 à 7 are read and agreed to

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

A

84 09125 L'article 7 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 09125)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09126 L'article 8 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 09126)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09125 Item 7 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Article 1 is read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09126 Item 8 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Articles 1 à 6 are read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.



LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09127 L'article 9 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 09127)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09128 L'article 10 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 09128)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 8 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09127 Item 9 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Article 1 is read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09128 Item 10 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Articles 1 à 8 are read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-laws.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09129 L'article 11 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 09129)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09130 L'article 12 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude des modifications à la version anglaise du projet de règlement exigeant des unités de stationnement est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 09130)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture desdites modifications.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter en deuxième étude les modifications à la version anglaise soumises en première étude le 4 juin 1984 concernant le règlement exigeant des unités de stationnement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09129 Item 11 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Articles 1 et 2 are read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09130 Item 12 of the agenda relating to the second study of amendments to the English version of the draft by-law requiring parking units having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said amendments.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt in second study the amendments to the English version submitted in first reading on June 4, 1984 concerning the draft by-law requiring parking units.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09131 L'article 13 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09131)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 09132 L'article 14 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09132)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 09133 L'article 15 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09133)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 09131 Item 13 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Articles 1 et 2 are accordingly read and studied article by article.

84 09132 Item 14 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 are accordingly read and studied article by article.

84 09133 Item 15 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Article 1 is accordingly read and studied.

A

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09134 L'article 16 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09134)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés.

84 09135 L'article 17 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09135)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 09136 L'article 18 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09136)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 09134 Item 16 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Articles 1 et 2 are accordingly read and studied.

84 09135 Item 17 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Article 1 is accordingly read and studied.

84 09136 Item 18 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Article 1 is accordingly read and studied.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09137 L'article 19 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09137)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 09138 L'article 20 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09138)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 13 à 20 inclusivement de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 09139 L'article 21 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09139)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09137 Item 19 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Article 1 is accordingly read and studied.

84 09138 Item 20 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Article 1 is accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 13 to 20 inclusively of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 09139 Item 21 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09140 L'article 22 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09140)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09141 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 09154 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité
exécutif constituant les articles 23 à 27 et 87 à 95 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdit rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 09141 à 84 09154)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, July 9, 1984.

Article 1 is read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09140 Item 22 of the agenda is read to consider the following report from
the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Article 1 is read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09141 to Moved by Councillor Lorange,
84 09154 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports
from the Comité exécutif referred to under Items 23 to 27 and 87 to 95 of the
agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09238 Proposé par le conseiller Lorange,
 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 28 de l'ordre du jour de façon que le montant du contrat à Charles Duranceau Ltée se lise "\$ 230 985,00" dans les versions française et anglaise.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 28 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 009238)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09239 Proposé par le conseiller Lorange,
 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la version anglaise de l'article 29 de l'ordre du jour de façon que le montant du contrat à Charles Duranceau Ltée se lise "\$ 328 145,00".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 29 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09239)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, July 9, 1984.

84 09238 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 28 of the agenda so that the amount of the contract awarded to Charles Duranceau Ltée be set at "\$ 230 985,00" in both the French and English versions.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Article 28 of the agenda, as amended, is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09239 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the English version of Item 29 of the agenda so that the amount of the contract awarded to Charles Duranceau Ltée be set at "\$ 328 145,00".

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Item 29 of the agenda, as amended, is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09155 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 09171 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 30 à 36 et 97 à 106 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 09155 à 84 09171)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09172 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 09175 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 37, 38, 112 et 113 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 112 de l'ordre du jour de façon que les crédits à voter soient de "\$ 192 300,00" au lieu de "\$ 192 320,00".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports, notamment l'article 112, tel que modifié.

(Pour rapports voir dossiers 84 09172 à 84 09175)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09155 a Moved by Councillor Lorange,
84 09171 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 30 to 36 and 97 to 106 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09172 to Moved by Councillor Lorange,
84 09175 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 37, 38, 112 and 113 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND Item 112 of the agenda so that the credits to be voted be set at "\$ 192 300,00" instead of "\$ 192 320,00".

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports, even Item 112, as amended.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09176 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 09179 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 39, 40, 114 et 115 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 09176 à 84 09179)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09180 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 09194 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 41, 42, 43, 109, 110, 111 et 164 à 172 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 09180 à 84 09194)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09195 L'article 44 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09195)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il

RÉSOLU en conséquence.

84 09176 ã Moved by Councillor Lorange,
84 09179 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 39, 40 114 and 115 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09180 to Moved by Councillor Lorange,
84 09194 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 41, 42, 43, 109, 110, 111 and 164 to 172 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09195 Item 44 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09196 L'article 45 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09196)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09197 L'article 46 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09197)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09198 L'article 47 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09198)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09199 L'article 48 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09199)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09196 Item 45 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09197 Item 46 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted
unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09198 Item 47 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09199 Item 48 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09200 L'article 49 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09200)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09201 L'article 50 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09201)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09202 L'article 51 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09202)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09203 L'article 52 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09203)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09200 Item 49 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09201 Item 50 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09202 Item 51 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09203 Item 52 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09204 L'article 53 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09204)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09205 L'article 54 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09205)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09206 L'article 55 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09206)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09207 L'article 56 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09207)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09204 Item 53 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09205 Item 54 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09206 Item 55 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09207 Item 56 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09208 L'article 57 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09208)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09209 L'article 58 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09209)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09210 L'article 59 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09210)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09211 L'article 60 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09211)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09208 Item 57 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09209 Item 58 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09210 Item 59 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09211 Item 60 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09212 L'article 61 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09212)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09213 L'article 62 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09213)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09214 L'article 63 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09214)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09215 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 64 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, July 9, 1984.

84 09212 Item 61 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09213 Item 62 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09214 Item 63 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09215 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 64 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09216 L'article 65 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09216)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09217 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 66 de l'ordre du jour de façon qu'elle se lise comme suit:

"Bail emphytéotique et servitude de passage entre la Ville de Montréal et la Commission des écoles catholiques de Montréal relativement à la construction d'un bloc sportif sur un emplacement situé sur la rue Saint-Charles, au nord du boulevard Guin, pour une durée de 63 ans (école secondaire Sophie Barat)."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 66 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09217)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09218 L'article 67 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09218)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09216 Item 65 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09217 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the wording of Item 66 of the agenda which should read as follows:

"Emphyteutic lease and right-of-way servitude between the City of Montréal and the Montréal Catholic School Commission concerning the construction of a sports complex on a site located on Saint-Charles Street, north of Guin Boulevard, for a period of 63 years (Sophie Barat secondary school)."

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Item 66 of the agenda, as amended, is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report, as amended.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09218 Item 67 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09219 Proposé par le conseiller Lorange,
 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 68 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09220 L'article 69 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09220)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09221 L'article 70 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09221)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09222 L'article 71 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09222)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09219 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 68 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09220 Item 69 of the agenda is read to consider the following report from
the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09221 Item 70 of the agenda is read to consider the following report from
the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09222 Item 71 of the agenda is read to consider the following report from
the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

A

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09223 L'article 72 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09223)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09224 L'article 73 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09224)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09225 L'article 74 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09225)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09226 L'article 75 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09226)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, July 9, 1984.

84 09223 Item 72 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09224 Item 73 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09225 Item 74 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09226 Item 75 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09227 L'article 76 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09227)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09228 L'article 77 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09228)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lorange,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09229 L'article 78 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09229)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09230 L'article 79 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09230)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09227 Item 76 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09228 Item 77 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lorange,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09229 Item 78 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09230 Item 79 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09231 L'article 80 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09231)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09232 L'article 81 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09232)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09233 L'article 82 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09233)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09234 L'article 83 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09234)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09231 Item 80 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09232 Item 81 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09233 Item 82 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09234 Item 83 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09235 L'article 84 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09235)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09236 L'article 85 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09236)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09237 L'article 86 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09237)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 09235 Item 84 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09236 Item 85 of the agenda is read to consider the following report from Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09237 Item 86 of the agenda is read to consider the following report from Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Article 1 is accordingly read and study.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09240 L'article 96 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09240)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09241 L'article 107 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09241)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09242 L'article 108 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09242)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09243 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 09250 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 116 à 123.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09240 Item 96 of the agenda is read to consider the following report from Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09241 Item 107 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09242 Item 108 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09243 to Moved by Councillor Lorange,
84 09250 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 116 to 123.

This motion is. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 09243 à 84 09250)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09251 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 09263 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité
exécutif constituant les articles 124 à 136 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 09251 à 84 09263)

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est
adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault,
Cardinal, Bennett, Melançon, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence sur
les articles 126, 130, 132, 134 et 135.

84 09264 L'article 137 de l'ordre du jour est lu pour prendre en
délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09264)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09251 to Moved by Councillor Lorange,
84 09263 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports
from the Comité exécutif referred to under Items 124 to 136 of the agenda.

This motion is. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted and it is
RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault,
Cardinal, Bennett, Melançon, Rotrand et Boskey record their opposition on
Items 126, 130, 132, 134 et 135.

84 09264 Item 137 of the agenda is read to consider the following report
from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09265 L'article 138 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09265)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09266 L'article 139 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09266)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09267 L'article 140 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09267)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09268 L'article 141 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09268)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09265 Item 138 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09266 Item 139 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09267 Item 140 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09268 Item 141 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09269 L'article 142 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09269)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09270 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 143 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09271 L'article 144 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09271)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 09272 L'article 145 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09272)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 09269 Item 142 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09270 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 143 of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09271 Item 144 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Article 1 is accordingly read and studied.

84 09272 Item 145 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Article 1 is accordingly read and studied.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09273 L'article 146 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09273)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 09274 L'article 147 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09274)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 144 à 147 inclusivement de l'ordre du jour seront inscrits à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 09275 L'article 148 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09275)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09273 Item 146 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Articles 1 à 4 were accordingly read and studied article by article.

84 09274 Item 147 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Article 1 is accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 144 à 147 inclusively of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 09275 Item 148 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09276 L'article 149 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09276)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09277 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de l'article 150 à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est

RÉSOLU en conséquence.

Article 1 is read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09276 Item 149 of the agenda is read to consider the following report
from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Article 1 is read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09277 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Item 150 to an ulterior stage of the
present meeting.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09278 L'article 151 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09278)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09279 L'article 152 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09279)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude des articles 152 et 153 (84 09280) de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09281 L'article 154 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09281)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09278 Item 151 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09279 Item 152 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Items 152 and 153 (84 09280) of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09281 Item 154 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.



LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09282 L'article 155 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09282)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09283 L'article 156 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09283)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09284 L'article 157 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09284)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09285 L'article 158 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09285)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09282 Item 155 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09283 Item 156 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09284 Item 157 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09285 Item 158 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09286 L'article 159 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09286)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 8 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 09287 L'article 160 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09287)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

84 09288 L'article 161 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09288)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09286 Item 159 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Articles 1 à 8 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 09287 Item 160 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

84 09288 Item 161 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

LUNDI, 9 juillet 1984.

84 09289 L'article 162 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 09289)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09290 L'article 163 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09290)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

À 23:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MARDI, 10 juillet 1984 à 20:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,

Lucy Spina

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal, ce treizième jour de juillet 1984.

Jean Lapierre
LE MAIRE,

84 09289 Item 162 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Article 1 is read and agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09290 Item 163 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

At 23:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, July 10, 1984 at 20:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

(signed) THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions contained in these minutes, this thirteenth day of July 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

tenue le MARDI, 10 juillet 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner et Rasoulis.

Les conseillers Roussille, Lussier, Dancosst, Cardinal et Auf der Maur à des phases ultérieures de cette séance.

MM. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault et Richard Lescarbeau, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, et rédacteur de procès-verbaux.

À 20:07 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:10 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:23 heures, s'étant assuré que les conseillers ne désirent poser aucune autre question, le président de l'assemblée déclare la période de question close.

Le Conseil apprend avec regret le décès de monsieur André Laramée, père du conseiller Réal Laramée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'offrir des sincères condoléances à la famille du disparu.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

held on TUESDAY, July 10, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner and Rasoulis.

Councillors Roussille, Lussier, Dancosst, Cardinal and Auf der Maur at ulterior stages of the present meeting.

Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, Jean-Guy Dufault and Richard Lescarbeau, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, surintendant, and rédacteur de procès-verbaux.

At 20:07 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:10 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:23 hours, the chairman of the meeting having determined that Councillors had no more questions to ask, he declared the question period closed.

The Conseil learned with regret of the death of Mr. André Laramée, father of Councillor Réal Laramée.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To extend sincere condolences to the bereaved family.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09292 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité de l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous la rubrique 178B de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif soumettant un projet d'acte de modification à l'acte intervenu entre la Ville et Les Développements Abitec Ltée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09277 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 150 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 150 de l'ordre du jour en remplaçant les mots "de Rouen" par le mot "Roy".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09279 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 152 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09280 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 153 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09292 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the Charte, to receive and study, under Item 178B of the agenda, a report from the Comité exécutif submitting a draft deed of modification to the deed entered into between the City and Les Développement Abitec Ltée.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09277 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 150 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 150 of the agenda by replacing the words "de Rouen" by the word "Roy".

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09279 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 152 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09280 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the said report from the Comité exécutif referred to under Item 153 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09287 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 160 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09217 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'étude de l'article 66 de l'ordre du jour, adopté au cours de la séance du 9 juillet 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 66 de l'ordre du jour de façon à ce qu'elle se lise comme suit:

- "a) Bail emphytéotique entre la Ville de Montréal et la Commission des écoles catholiques de Montréal relativement à la construction d'un bloc sportif sur deux emplacements situés sur la rue Saint-Charles, au nord du boulevard Gouin et sur le côté nord du boulevard Gouin, à l'est de l'avenue Saint-Charles, pour une durée de 63 et 20 ans (école secondaire Sophie Barat);
- b) Modification des articles 18 et 19 de la convention d'utilisation de la piscine et du bloc sportif de l'école secondaire Sophie Barat."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09287 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Items 160 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09217 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the study of Item 66 of the agenda, adopted during the July 9, 1984 meeting.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 66 of the agenda so it will read as follows:

- "a) Emphyteutic lease between the City of Montréal and the Montréal Catholic School Commission concerning the construction of a sports complex on two sites located on Saint-Charles Street, north of Gouin Boulevard, and on the north side of Gouin Boulevard, east of Saint-Charles Avenue, for a period of 63 and 20 years (Sophie Barat secondary school);
- b) Modification of Articles 18 and 19 of the agreement concerning the use of the swimming pool and the sports complex of the Sophie Barat secondary school."

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report, as amended.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09284 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'étude de l'article 157 de l'ordre du jour, adopté au cours de la séance du 9 juillet 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 157 de l'ordre du jour, de façon à ce qu'elle se lise comme suit:

- "a) Bail emphytéotique pour la cession à Les Investissements G.F.C. Inc. d'un emplacement en vue de la construction d'un centre commercial, du côté est de l'avenue André Grasset, entre l'avenue Émile Journault et la rue Legendre;
- b) Annulation de bail entre la Ville et La Caisse Populaire du domaine Saint-Sulpice concernant une partie de l'emplacement mentionné au paragraphe précédent."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09293 L'article 173 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion du conseiller Gardiner pour amender le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble commercial et culturel dans le quadrilatère délimité à l'ouest par la limite ouest de la rue Mansfield, au sud par la rue Sainte-Catherine, au nord par le boulevard de Maisonneuve et à l'est par la limite est de l'avenue McGill College:

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Perreault,

D'adopter ladite motion.

Un débat s'engage et la motion d'adoption est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

84 09284 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the study of Item 157 of the agenda, adopted during the July 9, 1984 meeting.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 157 of the agenda, so it will read as follows:

- "a) Emphyteutic lease concerning the transfer to Les Investissements G.F.C. Inc. of a site for the construction of a commercial development on the east side of André Grasset Avenue, between Émile Journault Avenue and Legendre Street; Legendre;
- b) Cancellation of the lease entered into between the City and La Caisse Populaire du domaine Saint-Sulpice concerning part of the site referred to in the preceding paragraph."

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report, as amended.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09293 Item 173 of the agenda is read to consider the motion of Councillor Gardiner to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a commercial and cultural complex in the quadrilateral bounded on the west by the west limit of Mansfield Street, on the south by Sainte-Catherine Street, on the north by Boulevard de Maisonneuve, and on the east by the east limit of McGill College Avenue:

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Perreault,

To adopt the said motion.

A debate arise and the adoption motion is put. At the request of Councillors Lorange et Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier adjoint then called the roll and the Conseil divided as follows:

MARDI, 10 juillet 1984.

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore et Boskey (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, BÉlanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Rousseille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, PrÉgent, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (33)

En conséquence, ladite motion est rejetée.

84 09294 L'article 174 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant étant lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09295 L'article 175 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Cette motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09296 L'article 176 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

A

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore and Boskey (15)

AGAINST: The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (33)

Accordingly, the said motion was rejected.

84 09294 Item 174 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law is read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said draft by-law to the Comité exécutif.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09295 Item 175 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

This motion is put, it is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09296 Item 176 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

MARDI, 10 juillet 1984.

84 09297 L'article 177 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09298 L'article 178 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09291 L'article 178A de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09291)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09292 L'article 178B de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 09292)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09297 Item 177 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09298 Item 178 of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09291 Item 178A of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion is put. It is adopted unanimously and it is

RESOLVED accordingly.

84 09292 Item 178B of the agenda is read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09299 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 09303 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude des articles 179 à 182 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09300 L'article 183 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Rasoulis:

ATTENDU que des voies de chemin de fer de direction nord/sud traversent présentement le secteur de Parc Extension;

ATTENDU qu'il n'existe présentement aucun passage à niveau ou voie piétonnière surélevée à l'intersection de la rue de Liège et des voies de chemin de fer susmentionnées;

ATTENDU que des milliers de personnes traversent quotidiennement les voies de chemin de fer illégalement à l'intersection susmentionnée;

ATTENDU que les gens qui traversent les voies illégalement à l'intersection susmentionnée mettent chaque fois leur vie en danger;

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par le conseiller Berliner,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité, soit:

- a) de construire une voie piétonnière surélevée à ladite intersection
- ou
- b) de travailler de concert avec les compagnies de chemin de fer pour établir un passage à niveau à ladite intersection.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Lamarre et du consentement unanime des membres présents, il est procédé à un vote par main levée sur cette motion.

Le Greffier adjoint fait le compte des votes. Dix-sept (17) membres se prononcent en faveur de cette motion et vingt-trois (23) membres votent contre cette motion.

En conséquence, ladite motion est rejetée.

84 09299 L'article 179 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Simard:

Proposé par le conseiller Simard,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de:

- 1.- rendre public le projet de schéma d'aménagement du centre-ville de Montréal;

84 09299 to Moved by Councillor Lorange,
84 09303 Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of Items 179 à 182 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion is put. It is adopted unanimously and it is
RESOLVED accordingly.

84 09300 Item 183 of the agenda is read to consider the following motion of Councillor Rasoulis:

WHEREAS railroad lines running in the north/south direction presently cut through the Park Extension area;

WHEREAS there is presently no railroad level crossing or pedestrian overhead crosswalk at the intersection of Liège and the aforementioned north/south railroad line;

WHEREAS thousands of people are, on a daily basis, presently illegally crossing the railroad tracks at the aforementioned intersection;

WHEREAS the people who illegally cross the tracks at the aforementioned intersection are, at each crossing, putting their lives in danger;

Proposed by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillor Berliner,

THAT the Executive Committee study the possibility of either:

a) building a pedestrian overhead crosswalk at the aforementioned intersection;

or

b) working with the railroad companies to create a railroad level crossing at the aforementioned intersection.

A debate arise and the said motion is put. At the request of Councillors Lorange et Lamarre and by unanimous consent of the members present, a vote by show of hands was taken on that motion.

The Greffier adjoint then called the roll. Seventeenth (17) members voted in favor of that motion and twenty-three (23) members voted against that motion.

Accordingly, the said motion was rejected.

84 09299 Item 179 of the agenda is read to consider the following motion of Councillor Simard:

Moved by Councillor Simard,
Seconded by Councillor Gardiner,

THAT the Comité exécutif consider the possibility of:

1.- make public the development plan for the Montréal downtown area;

2.- procéder à une consultation publique sur les règles de développement du centre-ville et sur le schéma d'aménagement du centre-ville de Montréal.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (18)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Rous-sille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis et Prégent (30)

En conséquence, ladite motion est rejetée.

84 09301 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 09304 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude des articles 180, 181, 182 et 184 de l'ordre du jour à la prochaine assemblée du Conseil.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le greffier adjoint fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Rous-sille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis et Prégent (30)

CONTRE: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (18)

En conséquence, ladite motion est adoptée et il est

RÉSOLU en conséquence.

84 09305 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu, aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

- 2.- hold a public consultation on the rules for the development of the downtown area and on the development plan for the Montréal downtown area.

A debate arise and the said motion is put. At the request of Councillors Lorange et Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The greffier adjoint then called the roll and Conseil divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (18)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis and Prigent (30)

Accordingly, the said motion was rejected.

84 09301 to Moved by Councillor Lorange,
84 09304 Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Items 180, 181, 182 and 184 of the agenda to the next Council meeting.

A debate arise and the said motion is put. At the request of Councillors Lorange et Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier adjoint then called the roll and Conseil divided as follows:

FOR: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Dancosst, Forcillo, Larivée, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis and Prigent (30)

AGAINST: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (18)

Accordingly, the said motion is adopted and it is

RESOLVED accordingly.

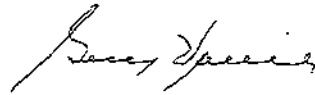
84 09305 The item of the agenda relating to notices of motions having been read, no notice of motion was tabled with the Greffier.

Handwritten mark

MARDI, 10 juillet 1984.

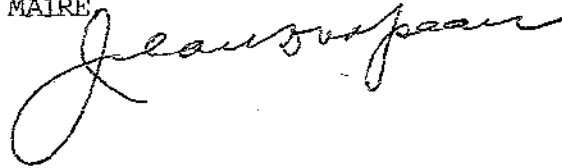
À 23:20 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au
Conseil étant expédiées, l'assemblée est close

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,



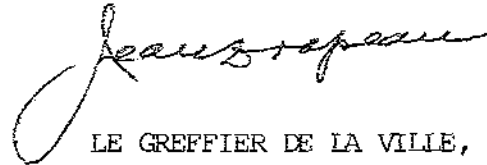
Je donne mon assentiment et j'appose ma
signature aux résolutions contenues dans
ce procès-verbal, ce treizième jour de
juin 1984.

LE MAIRE



Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 20
août 1984.

LE MAIRE,



LE GREFFIER DE LA VILLE,



TUESDAY, July 10, 1984.

At 23:20 hours, this day, the Conseil having dispose of all business submitted to it, the meeting ended.

(signed) THE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
Guy Vanier.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc. contained in these minutes, this thirteenth day of June 1984.

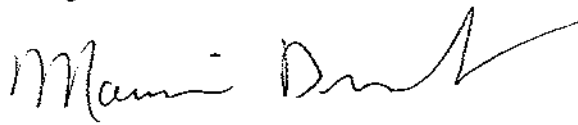
(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

These minutes were ratified at the Council meeting held on August 20, 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil du
9 juillet 1984



Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le VINGTIÈME jour d'AOÛT courant à 20:00 heures, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the TWENTIETH day of AUGUST instant, at 08:00 hours, to consider the business summarily specified in the following agenda:



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE	REGULAR MEETING
DU	OF THE
Conseil de la	Conseil de la
VILLE DE MONTRÉAL	VILLE DE MONTRÉAL
LUNDI, 20 AOÛT 1984	MONDAY, AUGUST 20, 1984
À 20:00 HEURES	AT 20:00 HOURS

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 16 août 1984.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, VINGTIÈME jour d'AOÛT courant à 20:00 HEURES, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, August 16, 1984.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF for MONDAY, the TWENTIETH day of AUGUST instant, at 20:00 HOURS, in the Council Room, City Hall, to consider the business specified in the following agenda:

MB

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

REGULAR MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION PERIOD

Projets de règlements de zonage
(2e étude)

Draft zoning by-laws
(2nd study)

- 2 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(9 juillet 1984)

By-law to amend the zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(July 9, 1984)

- 3 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage d'une partie des quartiers Bourget et Saint-Jacques" (5226).
(9 juillet 1984)

By-law amending the by-law entitled "Zoning of part of Bourget and St. James Wards" (5226).
(July 9, 1984)

- 4 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Saint-Michel-Nord (3810).
(9 juillet 1984)

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Saint-Michel-Nord Ward (3810).
(July 9, 1984)

- 5 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Rosemont, Préfontaine et d'une partie du quartier Saint-Eusèbe (3319).
(9 juillet 1984)

By-law amending the zoning by-law of Rosemont and Préfontaine Wards and of part of Saint-Eusèbe Ward (3319).
(July 9, 1984)

- 6 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

a) Fabrique de la paroisse de Saint-Isaac-Jogues - église - côté nord de la rue Chabanel, entre les avenues de Bretonvilliers et André Grasset.

a) Fabrique de la paroisse de Saint-Isaac-Jogues - church - north side of Chabanel Street, between the Bretonvilliers and André Grasset Avenues.

b) Manoir L'Âge D'Or - résidence pour personnes âgées - 3430, rue Jeanne Mance;

b) Manoir L'Âge D'Or - residence for elderly persons - 3430 Jeanne Mance Street;

c) Les Soeurs de la Miséricorde - réaménagement intérieur et extérieur - 4401 rue Saint-Hubert.
(9 juillet 1984)

c) Les Soeurs de la Miséricorde - interior and exterior renovation - 4401, rue Saint-Hubert.
(July 9, 1984)

13

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 7 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(9 juillet 1984)

By-law amending the Zoning By-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(July 9, 1984)

- 8 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux à l'intersection sud-est du Boulevard de Maisonneuve et de l'avenue Vendôme (6426).
(9 juillet 1984)

By-law amending the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of an office building at the south-east corner of Boulevard de Maisonneuve and Vendôme Avenue (6426).
(July 9, 1984)

- 9 -

Règlement modifiant le règlement relatif aux conditions d'occupation des bâtiments par certains établissements.
(9 juillet 1984)

By-law amending the by-law relating to the conditions of occupancy of buildings by certain establishments.
(July 9, 1984)

- 10 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal (3955).
(9 juillet 1984)

By-law amending the By-law for the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount-Royal Wards (3955).
(July 9, 1984)

- 11 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis (4980).
(9 juillet 1984)

By-law amending the By-law for the zoning of La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusebe, Saint-George, St-Lawrence and St.Louis Wards (4980).
(July 9, 1984)

- 12 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Edouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villéray (4139).
(9 juillet 1984)

By-law amending the zoning by-law of St.John, St. Edward and Montcalm Wards and part of Villéray Ward (4139).
(July 9, 1984)

- 13 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Approbation du plan d'ensemble de la Place Desjardins, dans le quadrilatère compris entre les rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, le boulevard Dorchester et la rue Jeanne-Mance" (4777).
(9 juillet 1984)

By-law amending the By-law entitled "Approval of the general plan of Place Desjardins, located in the quadrilateral included between Sainte-Catherine and Saint-Urbain Streets, Dorchester Boulevard and Jeanne-Mance Street" (4777).
(July 9, 1984)

13

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 14 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

Communauté hellénique de Montréal
- résidence pour personnes âgées -
côté est de l'avenue Wilderton, au
nord du chemin de la Côte Sainte-
Catherine.
(9 juillet 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

Communauté hellénique de Montréal
- residence for elderly persons -
east side of Wilderton Avenue,
north of Côte Sainte-Catherine
Road.
(July 9, 1984)

- 15 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un centre de documentation dans le quadrilatère délimité par le boulevard Dorchester et les rues du Fort, Baile et Saint-Marc.
(9 juillet 1984)

By-law bearing approval of the construction and occupancy plan of a documentation center in the quadrilateral bounded by Dorchester Boulevard and Fort, Baile and Saint-Marc Streets.
(July 9, 1984)

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

Vote de crédits et
octroi de contrats

Égout

REPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Voting of credits and
awarding of contracts

Sewer

- 16 -

\$ 30 800,00 - rue 574-36, là où requis, d'un point au nord de la rue Paré à l'avenue Royalmount - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 22 510,00.

\$ 30 800,00 - street 574-36, where required, from a point north of Paré Street to Royalmount Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 22 510,00.

Pavages

Pavings

- 17 -

\$ 153 500,00 - avenue Pierre Blanchet, de la rue Niverville au boulevard Perras - Corival Inc. - \$ 101 660,00.

\$ 153 500,00 - Pierre Blanchet Avenue, from Niverville Street to Perras Boulevard - Corival Inc. - \$ 101 660,00.

- 18 -

\$ 12 900,00 - rue Raphaël Bellemare, d'un point à l'est de l'avenue Pierre Blanchet à l'avenue Pierre Blanchet - Corival Inc. - \$ 8 450,00.

\$ 12 900,00 - Raphaël Bellemare, from a point east of Pierre Blanchet Avenue to Pierre Blanchet Avenue - Corival Inc. - \$ 8 450,00

- 19 -

\$ 12 600,00 - rue Maurice Courtois, d'un point à l'est de l'avenue Pierre Blanchet à l'avenue Pierre Blanchet - Corival Inc. - \$ 8 250,00.

\$ 12 600,00 - Maurice Courtois Street, from a point east of Pierre Blanchet Avenue to Pierre Blanchet Avenue - Corival Inc. - \$ 8 250,00.

B

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 20 -

\$ 38 400,00 - avenue Jacques Casault, côté nord, de l'avenue André Grasset à la rue 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 25 678,00.

\$ 38 400,00 - Jacques Casault Avenue, north side, from André Grasset Avenue to street 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 25 678,00.

- 21 -

\$ 88 700,00 - rue 832, côté est, de l'avenue Jacques Casault à la rue 831 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 58 656,60.

\$ 88 700,00 - street 832, east side, from Jacques Casault Avenue to street 831 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 58 656,60.

- 22 -

\$ 26 400,00 - rue 831, côté sud, de l'avenue André Grasset à la rue 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 17 294,40.

\$ 26 400,00 - street 831, east side, from André Grasset Avenue to street 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 17 294,40.

- 23 -

\$ 157 000,00 - avenue Élie Beaugard, de l'avenue André Ampère au boulevard Ferras - Simard-Beaudry Inc. - \$ 104 130,00.

\$ 157 000,00 - Élie Beaugard Avenue, from André Ampère Avenue to Ferras Boulevard - Simard-Beaudry Inc. - \$ 104 130,00.

- 24 -

\$ 11 900,00 - rue Joseph de Montenon, d'un point à l'est de l'avenue Élie Beaugard à l'avenue Élie Beaugard - Simard-Beaudry Inc. - \$ 7 710,00.

\$ 11 900,00 - Joseph de Montenon Street, from a point east of Élie Beaugard Avenue to Élie Beaugard Avenue - Simard-Beaudry Inc. - \$ 7 710,00.

Trottoirs

Sidewalks

- 25 -

\$ 75 300,00 - avenue Pierre Blanchet, deux côtés, de la rue de Niverville au boulevard Ferras - Corival Inc. - \$ 55 220,00.

\$ 75 300,00 - Pierre Blanchet Avenue, both sides, from de Niverville Street to Ferras Boulevard - Corival Inc. - \$ 55 220,00.

- 26 -

\$ 4 800,00 - rue Raphaël Bellemare, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Pierre Blanchet à l'avenue Pierre Blanchet - Corival Inc. - \$ 3 670,00.

\$ 4 800,00 - Raphaël Bellemare Street, both sides, from a point east of Pierre Blanchet Avenue to Pierre Blanchet Avenue - Corival Inc. - \$ 3 670,00.

- 27 -

\$ 4 800,00 - rue Maurice Courtois, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Pierre Blanchet à l'avenue Pierre Blanchet - Corival Inc. - \$ 3 670,00.

\$ 4 800,00 - Maurice Courtois Street, both sides, from a point east of Pierre Blanchet Avenue to Pierre Blanchet Avenue - Corival Inc. - \$ 3 670,00.

- 28 -

\$ 9 900,00 - avenue Jacques Casault, côté nord, de l'avenue André Grasset à la rue 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 7 501,10.

\$ 9 900,00 - Jacques Casault Avenue, north side, from André Grasset Avenue to street 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 7 501,10.

13

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 29 -

\$ 31 300,00 - rue 832, côté est, de l'avenue Jacques Casault à la rue 831 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 23 057,80.

\$ 31 300,00 - street 832, east side, from Jacques Casault Avenue to street 831 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 23 057,80.

- 30 -

\$ 6 000,00 - rue 831, côté sud, de l'avenue André Grasset à la rue 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 4 581,50.

\$ 6 000,00 - street 831, south side, from André Grasset Avenue to street 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 4 581,50.

- 31 -

\$ 86 400,00 - avenue Élie Beaugregard, deux côtés, de l'avenue André Ampère au boulevard Ferras - Simard-Beaudry Inc. - \$ 63 040,00.

\$ 86 400,00 - Élie Beaugregard Avenue, both sides, from André Ampère Avenue to Ferras Boulevard - Simard-Beaudry Inc. - \$ 63 040,00.

- 32 -

\$ 5 700,00 - rue Joseph de Montenon, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Élie Beaugregard à l'avenue Élie Beaugregard - Simard-Beaudry Inc. - \$ 4 300,00.

\$ 5 700,00 - Joseph de Montenon Street, both sides, from a point east of Élie Beaugregard Avenue to Élie Beaugregard Avenue - Simard-Beaudry Inc. - \$ 4 300,00.

Conduits souterrains d'éclairage

Underground lighting conduits

- 33 -

\$ 35 900,00 - avenue Pierre Blanchet, deux côtés, de la rue de Niverville au boulevard Ferras - Corival Inc. - \$ 33 746,00.

\$ 35 900,00 - Pierre Blanchet Avenue, both sides, from de Niverville Street to Ferras Boulevard - Corival Inc. - \$ 33 746,00.

- 34 -

\$ 1 000,00 - rue Raphaël Bellemare, côté nord, d'un point à l'est de l'avenue Pierre Blanchet à l'avenue Pierre Blanchet - Corival Inc. - \$ 930,00.

\$ 1 000,00 - Raphaël Bellemare Street, north side, from a point east of Pierre Blanchet Avenue to Pierre Blanchet Avenue - Corival Inc. - \$ 930,00.

- 35 -

\$ 1 100,00 - rue Maurice Courtois, côté nord, d'un point à l'est de l'avenue Pierre Blanchet à l'avenue Pierre Blanchet - Corival Inc. - \$ 963,00.

\$ 1 100,00 - Maurice Courtois Street, north side, from a point east of Pierre Blanchet Avenue to Pierre Blanchet Avenue - Corival Inc. - \$ 963,00.

- 36 -

\$ 8 900,00 - avenue Jacques Casault, côté nord, de l'avenue André Grasset à la rue 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 8 346,24.

\$ 8 900,00 - Jacques Casault Avenue, north side, from André Grasset Avenue to street 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 8 346,24.

- 37 -

\$ 8 700,00 - rue 832, côté est, de l'avenue Jacques Casault à la rue 831 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 8 176,67.

\$ 8 700,00 - street 832, east side, from Jacques Casault to street 831 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 8 176,67.

- 38 -

\$ 5 700,00 - rue 831, côté sud, de l'avenue André Grasset à la rue 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 5 287,32.

\$ 5 700,00 - street 831, south side, from André Grasset Avenue to street 832 - Ciment Indépendant Inc. - \$ 5 287,32.

B

- 39 -

\$ 39 900,00 - avenue Élie Beaugard, deux côtés, de l'avenue André Ampère au boulevard Perras - Simard-Beaudry Inc. - \$ 37 531,00.

\$ 39 900,00 - Élie Beaugard Avenue, both sides, from André Ampère Avenue to Perras Boulevard - Simard-Beaudry Inc. - \$ 37 531,00.

- 40 -

\$ 2 200,00 - rue Joseph de Montenon, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Élie Beaugard à l'avenue Élie Beaugard - Simard-Beaudry Inc. - \$ 2 000,00.

\$ 2 200,00 - Joseph de Montenon Street, both sides, from a point east of Élie Beaugard Avenue to Élie Beaugard Avenue - Simard-Beaudry Inc. - \$ 2 000,00.

Conduite d'eau

Watermain

- 41 -

\$ 266 200,00 - 41e Avenue, d'un point au nord du boulevard Maurice Duplessis au boulevard Perras - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 248 870,00.

\$ 266 200,00 - 41st Avenue, from a point north of Maurice Duplessis Boulevard to Perras Boulevard - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 248 870,00.

Autres travaux

Other works

- 42 -

\$ 420 000,00 - travaux de réparation des toitures et du plafond de la piscine du Centre Saint-Charles - O. Miron Ltée - \$ 380 594,00.

\$ 420 000,00 - repair works to the roofs and ceiling of the Centre Saint-Charles swimming pool - O. Miron Ltée - \$ 380 594,00.

Octroi d'une commande

Awarding of an order

- 43 -

Octroi à De Laval Turbine Canada Ltée d'une commande pour la fourniture de 2 impulseurs en bronze, pour un montant total approximatif de \$ 30 498,20.

Awarding to De Laval Turbine Canada Ltée of an order for the supply of 2 bronze impellers, for a total approximate amount of \$ 30 498,20.

Modification de résolutions

Modification of resolutions

- 44 -

En date du 21 avril 1980 (80 01625), à l'effet de décréter l'expropriation de certains terrains à des fins de rue et d'un meilleur aménagement des abords, conformément au plan R-264 Rivière-des-Prairies.

Dated April 21, 1980 (80 01625), to ordain the expropriation of certain lots for street purposes and the improvement of approaches, in accordance with plan R-264 Rivière-des-Prairies.

- 45 -

En date des 17 et 22 mai 1984 (84 06650), à l'effet de voter des crédits de \$ 308 000,00 pour la construction de conduits souterrains dans la rue Royalmount, entre les limites de la Ville de Mont-Royal et la rue projetée 574-36.

Dated May 17 and 22, 1984 (84 06650), to ordain the voting of credits of \$ 308 000,00 for the laying of underground conduits in Royalmount Street, between the limits of Ville Mont-Royal and proposed street 574-36.

Décret d'expropriation

Expropriation order

- 46 -

Aux fins d'un meilleur aménagement des abords, d'une partie du lot 3413-12, située au sud-est de la rue Saint-Ambroise et au nord-est du tunnel Saint-Rémi, et vote de crédits à cette fin.

For a better development of approaches, concerning part of lot 3413-12, located south-east of Saint-Ambroise Street, north-east of the Saint-Rémi tunnel, and voting of credits for such purpose.

B

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 47 -

Acquisition de 11 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 110 822,16.

Acquisition from 11 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 110 822,16.

- 48 -

Acquisition de 9 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 201 120,38.

Acquisition from 9 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 201 120,38.

- 49 -

Acquisition de 3 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 79 868,00.

Acquisition from 3 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 79 868,00.

- 50 -

Acquisition de monsieur Peter Tamulis, aux fins de prolongement de rues, de certains terrains situés au nord-est de la 27e Avenue et au sud-est du boulevard Perras, au prix de \$ 12 250,00.

Acquisition from Mr. Peter Tamulis, for street extension purposes, of certain lots located north-east of 27th Avenue and south-east of Perras Boulevard, for a price of \$ 12 250,00.

- 51 -

Acquisition de la Commission des écoles catholiques de Montréal, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté est de la rue Poupart, entre les rues Ontario et La Fontaine, au prix de \$ 43 558,70.

Acquisition from the Commission des écoles catholiques de Montréal, for land reserve purposes, of a site located on the east side of Poupart Street, between Ontario and La Fontaine Streets, for a price of \$ 43 558,70.

- 52 -

Acquisition de la Société de Développement de Montréal, aux fins d'un mini-parc, d'un emplacement situé au nord de la rue Champagne, entre les rues Poupart et Iberville, au prix de \$ 1,00.

Acquisition from the Société de Développement de Montréal, for purposes of a mini-park, of a site located north of Champagne Street, between Poupart and Iberville Streets, for a price of \$ 1,00.

- 53 -

Acquisition de monsieur Vincenzo Cicchini et al, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au prix de \$ 13 483,80.

Acquisition from Mr. Vincenzo Cicchini et al, for land reserve purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 13 483,80.

- 54 -

Acquisition de dame Annie Tsimberis, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au prix de \$ 8 863,00.

Acquisition from Mrs. Annie Tsimberis, for land reserve purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 8 863,00.

- 55 -

Acquisition de la Société Financière Internationale Mercantile Ltée, aux fins de réserve foncière, d'un immeuble avec le bâtiment portant le numéro 5561, rue Hadley, au prix de \$ 105 000,00.

Acquisition from the Société Financière Internationale Mercantile Ltée, for land reserve purposes, of a site with the building bearing No. 5561, Hadley Street, for a price of \$ 105 000,00.

- 56 -

Acquisition de Entreprises Raicek Ltée, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté ouest de la 56e Avenue, au nord de la rue Sherbrooke, au prix de \$ 4 500,00.

Acquisition from Entreprises Raicek Ltée, for land reserve purposes, of a site located on the west side of 56th Avenue, north of Sherbrooke Street, for a price of \$ 4 500,00.

- 57 -

Acquisition de monsieur Maury N. Salis et al, aux fins de rectification de rue, d'un immeuble avec le bâtiment portant le numéro 4741, rue Saint-Ambroise, au prix de \$ 205 000,00.

Acquisition from Mr. Maury N. Salis et al, for the straightening of a street, of an immovable with the building bearing No. 4741 Saint-Ambroise Street, for a price of \$ 205 000,00.

- 58 -

Acquisition de dame Lois Ann Caluori, aux fins de réserve foncière, d'un immeuble avec le bâtiment portant les numéros 1517-19, rue Dézéry, au prix de \$ 9 000,00.

Acquisition from Mrs. Lois Ann Caluori, for land reserve purposes, of an immovable with the building bearing Nos. 1517-19, Dézéry Street, for a price of \$ 9 000,00.

- 59 -

Acquisition de monsieur Paul Szytk et al, aux fins de réserve foncière, d'un immeuble avec le bâtiment portant les numéros 1890 à 1900, rue Richardson, au prix de \$ 32 000,00.

Acquisition from Mr. Paul Szytk et al, for land reserve purposes, of an immovable with the building bearing Nos. 1890 to 1900 Richardson Street, for a price of \$ 32 000,00.

- 60 -

Vente à Laure Construction Ltée, aux fins de construction résidentielle et commerciale, d'un emplacement situé sur le côté est de l'avenue Atwater, entre les rues Saint-Antoine et Coursol, au prix de \$ 85 000,00.

Sale to Laure Construction Ltée, for residential and commercial construction purposes, of a site located on the east side of Atwater Avenue, between Saint-Antoine and Coursol Streets, for a price of \$ 85 000,00.

- 61 -

Vente à Gestion F.F.C.C. Inc., aux fins de construction commerciale, d'un emplacement situé sur le côté ouest du boulevard Pie IX, au sud du prolongement de la 54e Rue, au prix de \$ 337 524,50.

Sale to Gestion F.F.C.C. Inc., for commercial construction purposes, of a site located on the west side of Pie IX Boulevard, south of the extension of 54th Street, for a price of \$ 337 524,50.

- 62 -

Vente à Haas et Cavaliere Inc, aux fins de construction résidentielle, de l'emplacement 52-28 de l'Opération 20 000 logements - Phase V, au prix de \$ 137 287,60.

Sale to Haas et Cavaliere Inc., for residential construction purposes, of site 52-28 of the Operation 20 000 dwellings - Phase V, for a price of \$ 137 287,60.

13

LUNDI, 20 août 1984.

MONDAY, August 20, 1984.

- 63 -

Échange entre la Ville et monsieur Joseph Bercusson d'emplacements situés au coin nord-est des avenues Coolbrook et Van Horne et place Durnford, entre le boulevard Décarie et l'avenue Coolbrook, sans soulte de part et d'autre.

Exchange between the Ville and Mr. Joseph Bercusson of sites located at the north-east corner of Coolbrook and Van Horne Avenues, and Durnford Place, between Décarie Boulevard and Coolbrook Avenue, without compensation from either parties.

- 64 -

Location à monsieur Nelson Faust, aux fins de jardinage et d'aménagement paysager, d'un emplacement situé à l'arrière du bâtiment portant le numéro 12132, rue Poincaré, pour une période d'un an, moyennant un loyer annuel de \$ 25,00.

Leasing to Mr. Nelson Faust, for gardening and landscaping purposes, of a site located at the rear of the building bearing No. 12132, Poincaré Street, for a period of one year, for an annual rent of \$ 25,00.

- 65 -

Location à monsieur Marcel Dupré et al, aux fins de jardinage et d'aménagement paysager, d'un emplacement situé à l'arrière du bâtiment portant le numéro 12150, rue Poincaré, pour une période d'un an, moyennant un loyer annuel de \$ 25,00.

Leasing to Mr. Marcel Dupré et al, for gardening and landscaping purposes, of a site located at the rear of the building bearing No. 12150, Poincaré Street, for a period of one year, for an annual rent of \$ 25,00.

- 66 -

Location à dame Léa Bouchard-Lessard, aux fins de jardinage et d'aménagement paysager, d'un emplacement situé à l'arrière du bâtiment portant le numéro 12162, rue Poincaré, pour une période d'un an, moyennant un loyer annuel de \$ 25,00.

Leasing to Mrs. Léa Bouchard-Lessard, for gardening and landscaping purposes, of a site located at the rear of the building bearing No. 12162, Poincaré Street, for a period of one year, for an annual rent of \$ 25,00.

- 67 -

Location à Restaurant Le Bordelais Inc., aux fins de stationnement, de jardinage et d'aménagement paysager, d'un emplacement situé à l'ouest du bâtiment portant les numéros 998-1200, boulevard Gouin est et 12162, rue Poincaré, pour une période d'un an, moyennant un loyer annuel de \$ 235,00.

Leasing to Restaurant Le Bordelais Inc., for parking, gardening and landscaping purposes, of a site located west of the building bearing Nos. 998-1200, Gouin Boulevard East and 12162 Poincaré Street, for a period of one year, for an annual rent of \$ 235,00.

- 68 -

Location à Garderie Gros-Bec, pour fins de garderie, d'un local situé dans le bâtiment portant le numéro 1905, rue de Cadillac (école Sainte-Herménégilde) pour une période de 12 ans, moyennant un loyer mensuel de \$ 880,00 pour la première année.

Leasing to Garderie Gros-Bec, for day-nursery purposes, of premises located in the building bearing No. 1905 de Cadillac Street (Sainte-Herménégilde School) for a period of 12 years, at a monthly rent of \$ 880,00 for the first year.

- 69 -

Location de la Commission des écoles catholiques de Montréal, aux fins de centre de loisirs, de l'école Blessed Oliver Plunkett, 12330, rue Lavigne, pour une période de 10 ans, moyennant un loyer annuel représentant 1% de l'évaluation municipale (\$ 4 085,00 la 1ère année) plus les coûts inhérents.

Leasing from the Commission des écoles catholiques de Montréal, for purposes of a recreation center, of the Blessed Oliver Plunkett School, located at 12330 Lavigne Street, for a period of 10 years, at an annual rent representing 1% of the municipal valuation (\$ 4 085,00 the 1st year) plus inherent costs.

B

- 70 -

Création par la Ville d'une servitude pour la construction, le maintien, l'entretien, la réparation et la reconstruction d'un égout collecteur affectant certains terrains situés au sud-ouest de la 36e Avenue, entre les rues Dorchester et Sherbrooke.

Creation by the City of a servitude for the construction, upkeep, maintenance, repair and reconstruction of a collector sewer affecting certain lots located south-west of 36th Avenue, between Dorchester Boulevard and Sherbrooke Street.

- 71 -

Servitude de vue par la Ville en faveur d'un bâtiment portant les numéros 3924-26, rue Saint-Jacques, propriété de dame Genoveva Santander.

Right-of-view servitude by the City in favor of a building bearing Nos. 3924-26 Saint-Jacques Street, property of Mrs. Genoveva Santander.

Projet de règlement

Draft by-law

- 72 -

Fermeture de la ruelle située au sud-est du boulevard Dorchester et au nord-est de l'avenue Papineau.

Closing of the street located south-east of Dorchester Boulevard, north-east of Papineau Avenue.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 73 -

Vente à 113492 Canada Inc. d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Dorchester et au nord-est de l'avenue Papineau, au prix de \$ 10 000,00.

Sale to 113492 Canada Inc. of a site located south-east of Dorchester Boulevard, north-east of Papineau Avenue, for a price of \$ 10 000,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 74 -

Fermeture d'une partie de la rue Hutchison, située à l'angle sud-est de la rue Jean Talon.

Closing of part of Hutchison Street, located at the south-east corner of Jean Talon Street.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 75 -

Vente à Shell Canada Ltée d'une partie de la rue Hutchison, située à l'angle sud-est de la rue Jean Talon, au prix de \$ 11 900,00.

Sale to Shell Canada Ltd. of part of Hutchison Street, located at the south-east corner of Jean Talon Street, for a price of \$ 11 900,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 76 -

Fermeture d'une partie de la ruelle nord-sud située entre les rues Chambly et Nicolet, au nord de la rue Hochelaga.

Closing of part of the north-south lane, located between Chambly and Nicolet Streets, north of Hochelaga Street.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 77 -

Échange entre la Ville et Les Résidences Edmond-Hamelin Inc. de certains terrains situés sur le côté ouest de la rue Nicolet, au nord de la rue Hochelaga (lot 23-P.758) et au nord de la rue Hochelaga, entre les rues Chambly et Nicolet (lot 23-P.751), sans souite de part et d'autre.

Exchange between the Ville and Les Résidences Edmond-Hamelin Inc. of certain lots located on the west side of Nicolet Street, north of Hochelaga Street (lot 23-P.758) and north of Hochelaga Street, between Chambly and Nicolet Streets (lot 23-P.751), without compensation from either parties.

B

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

Projet de règlement

Draft by-law

- 78 -

Fermeture d'une partie de la rue de Rouen située à l'est de l'avenue Létourneux.

Closing of part of Rouen Street, located east of Létourneux Avenue.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 79 -

Échange entre la Ville et la Société de Gestion Bennett Inc. de certains terrains situés sur le côté sud de la rue de Rouen, à l'est de la rue Létourneux, et de certains terrains situés sur les rues Bennet et de Rouen, sans soulte de part et d'autre.

Exchange between the Ville and the Société de Gestion Bennett Inc. of certain lots located on the south side of Rouen Street, east of Létourneux Street and of certain lots located on Bennett and Rouen Streets, without compensation from either parties.

- 80 -

Échange entre la Ville et la compagnie canadienne de service de Linge Inc. de certains terrains situés sur la rue de Rouen, à l'est de l'avenue Létourneux et d'un terrain vacant situé dans l'emprise du prolongement de la rue de Rouen, à l'est de la rue Létourneux, moyennant une soulte de \$ 2 448,00 en faveur de la Ville.

Exchange between the Ville and the Compagnie Canadienne de service de Linge Inc. of certain lots located on Rouen Street, east of Létourneux Avenue and of a vacant lot located in the extension of Rouen Street, east of Létourneux Street, with a compensation of \$ 2 448,00 in favor of the Ville.

- 81 -

Vente à la Corporation de Développement Cingal d'un emplacement situé sur le côté nord de la rue Notre-Dame, à l'ouest de la 64e Avenue, au prix de \$ 200 000,00.

Sale to the Corporation de Développement Cingal of a site located on the north side of Notre-Dame Street, west of 64th Avenue, for a price of \$ 200 000,00.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 82 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de certains bâtiments résidentiels sur un emplacement situé sur le côté nord de la rue Notre-Dame, à l'ouest de la 64e Avenue.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of certain residential buildings on a site located on the north side of Notre-Dame Street, west of 64th Avenue.

Approbation d'acte

Approval of a deed

- 83 -

Vente à G. Gazaille Construction Inc. d'un emplacement situé sur le côté nord de la rue Beaubien, entre les rues Cabrini et Saint-Zotique, au prix de \$ 675 000,00.

Sale to G. Gazaille Construction Inc., of a site located on the north side of Beaubien Street, between Cabrini and Saint-Zotique Streets, for a price of \$ 675 000,00.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 84 -

Règlement portant approbation d'un plan de construction et d'occupation de certains bâtiments résidentiels situés sur le côté nord de la rue Beaubien, entre les rues Cabrini et Saint-Zotique.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of certain residential buildings located on the north side of Beaubien Street, between Cabrini and Saint-Zotique Streets.

B

Projets de règlements	Draft by-laws
- 85 -	
<p>Fermeture de certaines rues et parties de rues situées de part et d'autre du boulevard Marc-Aurèle Fortin, entre le boulevard Maurice Duplessis et les chemins de fer nationaux du Canada.</p>	<p>Closing of certain streets and parts of streets located on both sides from Marc-Aurèle Fortin Boulevard, between Maurice Duplessis Boulevard and the Canadian National Railways tracks.</p>
- 86 -	
<p>Règlement changeant les noms des rues Marlborough et Seaver.</p>	<p>By-law to change the names of Marlborough and Seaver Streets.</p>
- 87 -	
<p>Permission à Café Cherrier Inc. d'occuper le domaine public avec un café-terrasse temporaire, sur une partie de l'emprise de la rue Cherrier, à l'angle sud-est de la rue Saint-Denis.</p>	<p>Authorization to Café Cherrier Inc. to occupy the public domain with a temporary cafe-terrace, on part of the right-of-way of Cherrier Street, at the south-east corner of Saint-Denis Street.</p>
<p>Projets de règlements de zonage (1ère étude)</p>	<p>Draft zoning by-laws (1st study)</p>
- 88 -	
<p>Règlement de zonage de la partie du centre-ville située au sud de la rue Sherbrooke, entre les rues de Bleury et Sanguinet.</p>	<p>Zoning by-law concerning a section of the downtown area located south of Sherbrooke Street, between Bleury and Sanguinet Streets.</p>
- 89 -	
<p>Règlement modifiant le Règlement de zonage concernant certains établissements de bric-à-brac et d'effets d'occasion (2791).</p>	<p>By-law to amend the Zoning by-law concerning junk and second-hand establishments (2791).</p>
- 90 -	
<p>Règlement modifiant le Règlement intitulé "Zonage des quartiers Rosemont, Préfontaine et d'une partie du quartier Saint-Eusèbe" (3319).</p>	<p>By-law to amend the By-law entitled "Zoning of Rosemont and Préfontaine Wards and part of Saint-Eusèbe Ward" (3319).</p>
- 91 -	
<p>Règlement modifiant le Règlement concernant les restaurants et certains établissements dans les maisons d'appartements, les hôpitaux et les universités (4465).</p>	<p>By-law to amend the By-law concerning restaurants and certain establishments in apartment buildings, hospitals and universities (4465).</p>
- 92 -	
<p>Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs des rues Saint-Denis et Saint-Hubert, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Viger" (5108).</p>	<p>By-law to amend the By-law entitled "Zoning of the surroundings of Saint-Denis and Saint-Hubert Streets, between Sherbrooke Street and Viger Avenue" (5108).</p>
- 93 -	
<p>Règlement modifiant le règlement sur les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128).</p>	<p>By-law to amend the By-law concerning signs, billboards and advertising units (5128).</p>
- 94 -	
<p>Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier" (5189).</p>	<p>By-law to amend the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Sainte-Catherine Street and Dorchester Boulevard, between Saint-André Street and de Lorimier Avenue" (5189).</p>

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 95 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).

By-law to amend the Zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882).

Octroi de contrat

Awarding of contracts

- 96 -

Octroi de contrats de déneigement pour les années 1984-1986 et 1984-1987.

Awarding of contracts for the snow-removal for the 1984-1986 and 1984-1987 years.

Projets de règlements de zonage
(2e étude)

Draft zoning by-laws
(2nd study)

- 97 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).
(18 juin 1984)

By-law amending the zoning by-law for Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).
(June 18, 1984)

- 98 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur une partie du lot 197 située à l'ouest de la rue Notre-Dame, au nord de la 27e Avenue et au sud de la 30e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.
(18 juin 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex on part of lot 197 located west of Notre-Dame Street, north of 27th Avenue and south of 30th Avenue, in Pointe-aux-Trembles Ward.
(June 18, 1984)

- 99 -

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

By-law amending the by-law on exemptions respecting parking units (5984):

- a) 10716, rue Waverly - compensation de \$ 1 400,00;
- b) 2480 West Broadway - compensation de \$ 1 400,00;
- c) 10980, rue Tolhurst - compensation de \$ 1 400,00;
- d) rue de Champlain, entre les rues Logan et La Fontaine - compensation de \$ 1 400,00.
(18 juin 1984)

- a) 10716 Waverly Street - compensation of \$ 1 400,00;
- b) 2480 West Broadway - compensation of \$ 1 400,00;
- c) 10980 Tolhurst Street - compensation of \$ 1 400,00;
- d) Champlain Street, between Logan and La Fontaine Street - compensation of \$ 1 400,00.
(June 18, 1984)

- 100 -

Règlement modifiant le "Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "BOYER - 869", à l'angle sud-est de l'intersection des rues Villeray et Boyer" (6330).
(18 juin 1984)

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building included in the low-rental housing program "BOYER - 869", located at the south-east corner of Villeray and Boyer Streets" (6330).
(June 18, 1984)

- 101 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier" (5189)
(19 juin 1984)

By-law amending the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Sainte-Catherine Street and Dorchester Boulevard, between Saint-André Street and De Lorimier Avenue" (5189).
(June 19, 1984)

- 102 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).
(19 juin 1984)

By-law amending the zoning by-law of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).
(June 19, 1984)

- 103 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Maison étudiante St-Jacques - maison de transition, d'intervention et d'hébergement pour jeunes adultes - 1629, rue Saint-Hubert;
- b) Académie Cybernétique Odobleja - école privée en informatique - 1436, rue Mackay;
- c) Fondation Canadienne pour l'enseignement et la recherche en ostéopathie de Montréal Inc. - centre de recherches et de traitements - 5637, avenue Stirling.
(19 juin 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes"(2713):

- a) Maison étudiante St-Jacques - transition, intervention and shelter home for young adults - 1629 Saint-Hubert Street;
- b) Académie Cybernétique Odobleja - data processing private school - 1436 Mackay Street;
- c) Fondation Canadienne pour l'enseignement et la recherche en ostéopathie de Montréal Inc. - research and treatment center - 5637 Stirling Avenue.
(June 19, 1984)

- 104 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).
(20 juin 1984)

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Saint Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110).
(June 20, 1984)

- 105 -

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).
(20 juin 1984)

By-law to amend the by-law concerning the City planning of Pointe-aux-Trembles Ward (925).
(June 20, 1984)

- 106 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel dans le quadrilatère délimité par les boulevard Gouin et Ferras, par une rue projetée sur le côté est et par la limite est de la municipalité de Montréal-Nord (6401).
(20 juin 1984)

By-law amending the by-law providing for the approval of the building and occupancy plan of a residential complex in the quadrilateral bounded by Gouin and Ferras Boulevards, by a proposed street on the east side and by the east limit of the municipality of Montréal-Nord (6401).
(June 20, 1984)

B

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 107 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Habitation Adélard Langevin", sur le côté ouest de la rue Saint-Germain, au nord de l'ancienne emprise des voies ferrées du C.N., dans le quartier d'Hochelaga.
(20 juin 1984)

By-law for the approval of the construction and occupancy of the building of the "Habitation Adélard Langevin" low-rent housing program on the west side of Saint-Germain Street, north of the former right-of-way of the C.N.R. tracks in Hochelaga Ward.
(June 20, 1984)

Vote de crédits et
octroi de contrats

Pavages

Voting of credits and
awarding of contracts

Pavings

- 108 -

\$ 41 100,00 - prolongement de la rue de Jumonville, côté sud, là où requis, de la rue Dickson au prolongement de la rue Turenne - Canfarge Ltée - \$ 27 592,00.

\$ 41 100,00 - extension of de Jumonville Street, south side, where required, from Dickson Street to the extension of Turenne Street - Canfarge Ltée - \$ 27 592,00.

- 109 -

\$ 203 600,00 - voie de service sud du boulevard Henri Bourassa, côté sud, de l'avenue de Bois-de-Boulogne à l'avenue Marcelin Wilson - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 114 023,00.

\$ 203 600,00 - service road south of Henri Bourassa Boulevard, south side, from Bois-de-Boulogne Avenue to Marcelin Wilson Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 114 023,00.

- 110 -

\$ 18 700,00 - avenue Joliot Curie, côté nord, de la 42e Avenue à la 41e Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 12 496,00.

\$ 18 700,00 - Joliot Curie Avenue, north side, from 42nd Avenue to the 41st Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 12 496,00.

- 111 -

\$ 304 000,00 - 41e Avenue, du boulevard Maurice Duplessis au boulevard Perras - Construction Jeni Inc. - \$ 207 326,00.

\$ 304 000,00 - 41st Avenue, from Maurice Duplessis Boulevard to Perras Boulevard - Construction Jeni Inc. - \$ 207 326,00.

- 112 -

\$ 26 200,00 - rue Paul Comtois, côté est, d'un point au sud de la rue François Audet à la rue Émilien Daoust - Canfarge Ltée - \$ 17 594,00.

\$ 26 200,00 - Paul Comtois Street, east side, from a point south of François Audet Street to Émilien Daoust Street - Canfarge Ltée - \$ 17 594,00.

- 113 -

\$ 12 000,00 - rue Émilien Daoust, côté sud, de la rue René Bauset à la rue Paul Comtois - Canfarge Ltée - \$ 7 814,00.

\$ 12 000,00 - Émilien Daoust Street, south side, from René Bauset Street to Paul Comtois Street - Canfarge Ltée - \$ 7 814,00.

- 114 -

\$ 25 800,00 - rue François Audet, là où requis, de la rue René Bauset à la rue Paul Comtois - Canfarge Ltée - \$ 17 339,00.

\$ 25 800,00 - François Audet Street, where required, from René Bauset Street to Paul Comtois Street - Canfarge Ltée - \$ 17 339,00.

- 115 -

\$ 17 200,00 - rue René Bauset, de la rue François Audet à la rue Émilien Daoust - Canfarge Ltée - \$ 11 434,00.

\$ 17 200,00 - René Bauset Street, from François Audet Street to Émilien Daoust Street - Canfarge Ltée - \$ 11 434,00.

13

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 116 -

\$ 60 300,00 - avenue Alfred Nobel, côté ouest, de l'avenue Samuel Morse au boulevard Perras - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 39 861,00.

\$ 60 300,00 - Alfred Nobel Avenue, west side, from Samuel Morse Avenue to Perras Boulevard - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 39 861,00.

Trottoirs

Sidewalks

- 117 -

\$ 18 300,00 - prolongement de la rue de Jumonville, côté sud, là où requis, de la rue Dickson au prolongement de la rue Turenne - Canfarge Ltée - \$ 13 629,00.

\$ 18 300,00 - extension of de Jumonville Street, south side, where required, from Dickson Street to the extension of Turenne Street - Canfarge Ltée - \$ 13 629,00.

- 118 -

\$ 23 300,00 - voie de service sud du boulevard Henri Bourassa, côté sud, de l'avenue de Bois-de-Boulogne à l'avenue Marcelin Wilson - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 17 600,00.

\$ 23 300,00 - service road south of Henri Bourassa Boulevard, south side, from Bois-de-Boulogne Avenue to Marcelin Wilson Avenue - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 17 600,00.

- 119 -

\$ 5 400,00 - avenue Joliot Curie, côté nord, de la 42e Avenue à la 41e Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 4 010,00.

\$ 5 400,00 - Joliot Curie Avenue, north side, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 4 010,00.

- 120 -

\$ 137 300,00 - 41e Avenue, deux côtés, du boulevard Maurice Duplessis au boulevard Perras - Construction Jeni Inc. - \$ 101 920,00.

\$ 137 300,00 - 41st Avenue, both sides, from Maurice Duplessis Boulevard to Perras Boulevard - Construction Jeni Inc. - \$ 101 920,00.

- 121 -

\$ 10 900,00 - rue Paul Comtois, côté est, d'un point au sud de la rue François Audet à la rue Émilien Daoust - Canfarge Ltée - \$ 8 006,00.

\$ 10 900,00 - Paul Comtois Street, east side, from a point south of François Audet Street to Émilien Daoust Street - Canfarge Ltée - \$ 8 006,00.

- 122 -

\$ 12 600,00 - rue Émilien Daoust, côté sud, de la rue René Bauset à la rue Paul Comtois - Canfarge Ltée - \$ 8 946,00.

\$ 12 600,00 - Émilien Daoust Street, south side, from René Bauset Street to Paul Comtois Street - Canfarge Ltée - \$ 8 946,00.

- 123 -

\$ 12 900,00 - rue François Audet, deux côtés, là où requis, de la rue René Bauset à la rue Paul Comtois - Canfarge Ltée - \$ 8 912,00.

\$ 12 900,00 - François Audet Street, both sides, where required, from René Bauset Street to Paul Comtois Street - Canfarge Ltée - \$ 8 912,00.

- 124 -

\$ 6 300,00 - rue René Bauset, côté ouest, de la rue François Audet à la rue Émilien Daoust - Canfarge Ltée - \$ 4 600,00.

\$ 6 300,00 - René Bauset Street, west side, from François Audet Street to Émilien Daoust Street - Canfarge Ltée - \$ 4 600,00.

- 125 -

\$ 35 200,00 - avenue Alfred Nobel, côté ouest, de l'avenue Samuel Morse au boulevard Perras - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 26 360,00.

\$ 35 200,00 - Alfred Nobel Avenue, west side, from Samuel Morse Avenue to Perras Boulevard - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 26 360,00.

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

Conduits souterrains d'éclairage

Underground lighting conduits

- 126 -

\$ 24 300,00 - avenue Alfred Nobel, côté ouest, de l'avenue Samuel Morse au boulevard Perras - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 22 889,00.

\$ 24 300,00 - Alfred Nobel Avenue, west side, from Samuel Morse Avenue to Perras Boulevard - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 22 889,00.

- 127 -

\$ 6 000,00 - prolongement de la rue de Jumonville, côté sud, là où requis, de la rue Dickson au prolongement de la rue Turenne - Canfarge Ltée - \$ 5 273,00.

\$ 6 000,00 - extension of de Jumonville Street, south side, where required, from Dickson Street to the extension of Turenne Street - Canfarge Ltée - \$ 5 273,00.

- 128 -

\$ 2 100,00 - avenue Joliot Curie, côté nord, de la 42e Avenue à la 41e Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 1 980,00.

\$ 2 100,00 - Joliot Curie Avenue, north side, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 1 980,00.

- 129 -

\$ 69 300,00 - 41e Avenue, deux côtés, du boulevard Maurice Duplessis au boulevard Perras - Construction Jeni Inc. - \$ 62 815,00.

\$ 69 300,00 - 41st Avenue, both sides, from Maurice Duplessis Boulevard to Perras Boulevard - Construction Jeni Inc. - \$ 62 815,00.

- 130 -

\$ 4 700,00 - rue Paul Comtois, côté est, d'un point au sud de la rue François Audet à la rue Émilien Daoust - Canfarge Ltée - \$ 4 185,00.

\$ 4 700,00 - Paul Comtois Street, east side, from a point south of François Audet Street to Émilien Daoust Street - Canfarge Ltée - \$ 4 185,00.

- 131 -

\$ 2 500,00 - rue Émilien Daoust, côté sud, de la rue René Bauset à la rue Paul Comtois - Canfarge Ltée - \$ 2 226,00.

\$ 2 500,00 - Émilien Daoust Street, south side, from René Bauset Street to Paul Comtois Street - Canfarge Ltée - \$ 2 226,00.

- 132 -

\$ 4 800,00 - rue François Audet, deux côtés, là où requis, de la rue René Bauset à la rue Paul Comtois - Canfarge Ltée - \$ 4 300,50.

\$ 4 800,00 - François Audet Street, both sides, where required, from René Bauset Street to Paul Comtois Street - Canfarge Ltée - \$ 4 300,50.

- 133 -

\$ 5 700,00 - rue René Bauset, deux côtés, de la rue François Audet à la rue Émilien Daoust - Canfarge Ltée - \$ 5 101,50.

\$ 5 700,00 - René Bauset Street, both sides, from François Audet Street to Émilien Daoust Street - Canfarge Ltée - \$ 5 101,50.

Autres travaux

Other works

- 134 -

\$ 6 560 000,00 - construction d'un gymnase double et d'une piscine intérieure au centre sportif Sophie Barat - Construction Château St-Marc Inc. - \$ 6 145 162,00.

\$ 6 560 000,00 - erection of a double gymnasium and an inside pool at the Sophie Barat sports center - Construction Château St-Marc Inc. - \$ 6 145 162,00.

- 135 -

\$ 80 000,00 - aménagement de deux mini-parcs (PIQA Champlain) - Gestion Hélophil Ltée - \$ 60 190,00.

\$ 80 000,00 - development of two mini-parks (PIQA Champlain) - Gestion Hélophil Ltée - \$ 60 190,00.

- 136 -

\$ 3 310 000,00 - construction du tributaire Angus du collecteur Maisonneuve - Construction Canco Inc. - \$ 2 886 604,00.

\$ 3 310 000,00 - laying of the Angus tributary conduit of the Maisonneuve main - Construction Canco Inc. - \$ 2 886 604,00.

- 137 -

\$ 2 600,00 - bordure sur la rue René Bauset, côté est, de la rue François Audet à la rue Émilien Daoust - Canfarge Ltée - \$ 1 822,00.

\$ 2 600,00 - curb on René Bauset Street, east side, from François Audet Street to Émilien Daoust Street - Canfarge Ltée - \$ 1 822,00.

Octroi de commandes

Awarding of orders

- 138 -

Octroi à Cos Information d'une commande pour le service de microfiches à partir de bandes magnétiques, pour un montant total approximatif de \$ 81 789,53.

Awarding to Cos Information of an order for the microfiche service from tapes, for a total approximately \$ 81 789,53.

- 139 -

Octroi à Calcomp (Sanders) Canada Inc. d'une commande pour le service d'entretien préventif pour système graphique interactif IGS500, pour un montant total approximatif de \$ 159 210,00.

Awarding to Calcomp (Sanders) Canada Inc. of an order for the preventive maintenance service on the IGS500 interactive graphic system, for an approximate total amount of \$ 159 210,00.

- 140 -

Octroi à Calcomp (Sanders) Canada Inc. d'une commande pour la fourniture d'équipement informatique pour système graphique interactif IGS500 de marque CALCOMP, pour un montant total approximatif de \$ 56 244,00.

Awarding to Calcomp (Sanders) Canada Inc. of an order for the supply of data processing equipment for the Calcomp IGS500 interactive graphic system, for a total approximate amount of \$ 56 244,00.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 141 -

Acquisition de 7 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 55 625,00.

Acquisition from 7 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard and south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for \$ 55 625,00.

- 142 -

Acquisition de 2 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 51 970,00.

Acquisition from 2 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for \$ 51,970,00.

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 143 -

Acquisition de 5 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 94 884,00.

Acquisition from 5 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard and south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for \$ 94 884,00.

- 144 -

Acquisition de 6 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix approximatif de \$ 121 007,96

Acquisition from 6 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard and south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for approximately \$ 121 007,96.

- 145 -

Acquisition de 2 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 16 848,00.

Acquisition from 2 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard and south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for \$ 16 848,00.

- 146 -

Acquisition de monsieur Antonio Insogna, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur la 14e Avenue, au sud du boulevard Maurice Duplessis, au prix de \$ 7 000,00.

Acquisition from Mr. Antonio Insogna, for land reserve purposes, of a site located on 14th Avenue, south of Maurice Duplessis Boulevard, for \$ 7 000,00.

- 147 -

Acquisition de monsieur Raphael A. Fleming et al, aux fins de ruelle, d'un emplacement situé à l'est de la rue Bishop, au sud de la rue Sainte-Catherine, au prix de \$ 13 000,00.

Acquisition from Mr. Raphael A. Fleming & al, for lane purposes, of a site located east of Bishop Street, south of Sainte-Catherine Street, for \$ 13 000,00.

- 148 -

Acquisition de monsieur Gilles Beauchamp et al, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au nord du boulevard Perras, à l'ouest de la 70e Rue, au prix de \$ 14 420,00.

Acquisition from Mr. Gilles Beauchamp & al, for land reserve purposes, of a site located north of Perras Boulevard, west of 70th Street, for \$ 14 420,00.

- 149 -

Acquisition de la Caisse Populaire Saint-Bernardin de Montréal, aux fins de réserve foncière, d'un immeuble portant le numéro 5801, rue Briand, au prix de \$ 50 000,00, et abrogation de la résolution 82 03359 en date du 18 mai 1982, aux mêmes fins.

Acquisition from Caisse Populaire Saint-Bernardin de Montréal, for land reserve purposes, of an immovable bearing number 5801 Briand Street, for \$ 50 000,00 and repeal of resolution 82 03359 dated May 18, 1982, for same purposes.

- 150 -

Acquisition de 5 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 29 377,76.

Acquisition from 5 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard and south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for \$ 29 377,76.

- 151 -

Acquisition de messieurs Yval et G rald Talbot, aux fins de r serve fonci re, d'un emplacement situ  au nord du boulevard Perras, sur les 70e et 71e Avenues, au prix de \$ 18 308,25.

Acquisition from Messrs. Yval and G rald Talbot, for land reserve purposes, of a site located north of Perras Boulevard, on 70th and 71st Avenues, for \$ 18 308,25.

- 152 -

Acquisition de monsieur Jean-Claude Fortin, aux fins de r serve fonci re, d'un immeuble portant les num ros 668-74, rue Bourassa, au prix de \$ 18 400,00.

Acquisition from Mr. Jean-Claude Fortin, for land reserve purposes, of an immovable bearing numbers 668-74 Bourassa Street, for \$ 18 400,00.

- 153 -

Acquisition de 104923 Canada Inc., aux fins de r serve fonci re, d'un emplacement situ  au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au prix de \$ 7 200,00.

Acquisition from 104923 Canada Inc., for land reserve purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard and south-west of 15th Avenue, for \$ 7 200,00.

- 154 -

Acquisition de monsieur Franco Modafferi, aux fins de r serve fonci re, d'un emplacement situ  au sud-est de la 15e Avenue, au prix de \$ 6 940,00.

Acquisition from Mr. Franco Modafferi, for land reserve purposes, of a site located south-east of 15th Avenue, for \$ 6 940,00.

- 155 -

Cession par bail emphyt otique   Foyer Hongrois d'un emplacement situ    l'est du b timent portant le num ro 2580, rue Saint-Jacques, pour une dur e de 63 ans.

Transfer by long-term lease to Foyer Hongrois of a site located east of the building bearing number 2580 Saint-Jacques Street, for a term of 63 years.

- 156 -

Modification au bail emphyt otique consenti   Restaurants Unis d'Am rique Inc. - immeuble portant le num ro 273   277, rue Saint-Paul.

Modification to the long-term lease granted to Restaurants Unis d'Am rique Inc. - immovable bearing numbers 273 to 277 Saint-Paul Street.

- 157 -

Location   Emploi-Jeunesse d'un local situ  dans le b timent portant le num ro 4200, rue Ontario est, pour une p riode de 5 ans, moyennant un loyer annuel de \$ 12 000,00.

Leasing to Emploi-Jeunesse of a local located in the building bearing number 4200 Ontario Street East, for a term of 5 years, at an annual rent of \$ 12 000,00.

- 158 -

Servitude de vue par la Ville en faveur du b timent portant les num ros 5228-30, rue Casgrain, propri t  de monsieur Fran ois-Luc Valiquette et dame Sylvie Bessette.

Right to light granted by the Ville in favour of the building bearing numbers 5228-30 Casgrain Street, property of Mr. Fran ois-Luc Valiquette and Mrs. Sylvie Bessette.

D crets d'expropriations

Expropriation orders

- 159 -

Aux fins de r serve fonci re, d'un emplacement situ  sur le c t  est de l'avenue Coloniale, au sud de la rue Napol on, et vote de cr dits   cette fin.

For land reserve purposes, of a site located on the east side of Coloniale Avenue, south of Napol on Street, and voting of credits for this purpose.

13

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

Crédit complémentaire

Additional credit

- 160 -

Vote de crédits complémentaires de \$ 16 800,00 relativement à l'expropriation, aux fins de ruelle (pans coupés), d'un emplacement situé au nord-est de la rue Bishop, entre le boulevard Dorchester et la rue Sainte-Catherine.

Vote of additional credits of \$ 16 800,00 concerning the expropriation, for lane purposes (cut-off corners), of a site located north-east of Bishop Street, between Dorchester Boulevard and Sainte-Catherine Street.

Domaine public

Public domain

- 161 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, les rues situées à l'ouest du boulevard Pie IX, entre la rue 365-337 (boulevard des Grandes-Prairies) et la rue 366-348 (boulevard Robert).

Transfer to the public domain of the Ville, for street purposes, of the streets located west of Pie IX Boulevard, between Street 365-337 (Grandes-Prairies Boulevard) and Street 366-348 (Robert Boulevard).

- 162 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, les rues situées sur le côté sud de l'avenue Royalmount, à l'est du prolongement du boulevard Cavendish.

Transfer to the public domain of the Ville, for street purposes, of the streets located on the south side of Royalmount Avenue, east of the extension of Cavendish Boulevard.

- 163 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, les rues situées au sud de la rue François H. Prévost, entre les avenues André Grasset et Papineau.

Transfer to the public domain of the Ville, for street purposes, of the streets located south of François H. Prévost Street, between André Grasset and Papineau Avenues.

- 164 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de ruelle, certains terrains situés au sud-ouest de la rue Berri et au sud-est de la rue de La Gauchetière.

Transfer to the public domain of the Ville, for lane purposes, of certain lots located south-west of Berri Street and south-east of La Gauchetière Street.

Modification de résolutions

Amendment to resolutions

- 165 -

En date du 18 avril 1984 (84 05135), à l'effet de voter des crédits de \$ 90 400,00 pour la construction de bordures, deux côtés, sur la 42e Avenue, de l'avenue Joliot Curie au boulevard Ferras.

Dated April 18, 1984 (84 05135), to vote credits of \$ 90 400,00 for the construction of curbs, both sides, on 42nd Avenue, from Joliot Curie Avenue to Ferras Boulevard.

- 166 -

En date du 21 avril 1980 (80 01625), relative à l'expropriation, aux fins de rue et d'un meilleur aménagement des abords du boulevard Maurice Duplessis et des avenues Joliot Curie et René Descartes.

Dated April 21, 1980 (80 01625), concerning the expropriation, for street purposes and in view of a better development of the surroundings of Maurice Duplessis Boulevard and Joliot Curie and René Descartes Avenues.

- 167 -

En date des 26 février 1973 (6578) et 22 février 1982 (82 01256), relatives au plan R-129 Rivière-des-Prairies - prolongement de la rue Louis Lumière.

Dated February 26, 1973 (6578) and February 22, 1982 (82 01256), concerning plan R-129 Rivière-des-Prairies - extension of Louis Lumière Street.

13

Nomination

- 168 -

Nomination de monsieur Michel Laville en qualité de directeur du Service de l'urbanisme.

Appointment

Appointment of Mr. Michel Laville as director of the Service de l'urbanisme.

Rétention de services

- 169 -

Rétention des services du Y.M.C.A. en vue de l'application du projet de l'Opération Tandem, et autorisation d'une dépense de \$ 213 854,00 à cette fin.

Retaining of services

Retaining of the services of the Y.M.C.A. for the application of the Operation Tandem project and authorization of an expenditure of \$ 213 854,00.

- 170 -

Rétention des services de la firme Le groupe de consultation Prémair pour l'implantation de la nouvelle structure administrative du Service du personnel, et autorisation d'une dépense de \$ 36 000,00 à cette fin.

Retaining the services of the firm Le groupe de consultation Prémair for the implementation of the new organization structure of the Service du personnel and authorization of an expenditure of \$ 36 000,00 for this purpose.

Projet de règlement

- 171 -

Fermeture de la ruelle située au sud-est de la rue La Fontaine et au sud-ouest de l'avenue Clarence Gagnon.

Draft by-law

Closing of the lane located south-east of La Fontaine Street and south-west of Clarence Gagnon Avenue.

Approbation d'un acte

- 172 -

Échange entre la Commission des écoles catholiques de Montréal et la Ville, d'emplacements situés:

- a) sur le côté ouest de l'avenue Clarence Gagnon, entre les rues Notre-Dame et La Fontaine;
- b) sur la rue Fonteneau, à l'ouest de la rue Honoré Beaugrand jusqu'à la Transcanadienne;

moyennant une soulte de \$ 283 690,37 en faveur de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Approval of a deed

Exchange between the Commission des écoles catholiques de Montréal and the Ville, of sites located:

- a) on the west side of Clarence Gagnon Avenue, between Notre-Dame and La Fontaine Streets;
- b) on Fonteneau Street, west of Honoré Beaugrand Street to the Transcanada Highway;

with a compensation of \$ 283 690,37 in favor of the Commission des écoles catholiques de Montréal.

Projets de règlements

- 173 -

Modification au règlement concernant la subvention à la démolition-reconstruction des bâtiments résidentiels (3293).

Draft by-laws

Amendment to the by-law for the demolition-reconstruction of residential buildings (3293).

- 174 -

Modification au règlement sur les subventions à la restauration de bâtiments résidentiels et à la transformation en bâtiments résidentiels de bâtiments pouvant être aménagés à cette fin (5485).

Amendment to the by-law concerning subsidies for the restoration of residential buildings and for the alteration into residential buildings of buildings which can be transformed for that purpose (5485).

B

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 175 -

Modification au Règlement sur les subventions à la démolition des bâtiments (5458).

Amendment to the By-law on subsidies for the demolition of buildings (5458).

- 176 -

Règlement sur les guides touristiques.

By-law on tourist guides.

Projets de règlements de zonage (1ère étude)

Draft zoning by-laws (1st study)

- 177 -

Règlement modifiant le Règlement relatif aux conditions d'occupation des bâtiments par certains établissements (6463).

By-law amending the By-law on the conditions governing the occupancy of buildings by certain establishments (6463).

- 178 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un centre de recherches et de services techniques, et d'un édifice administratif entre l'avenue Royalmount et les voies du CP dans le sud-ouest de la Cité Scientifique de Montréal.

By-law bearing approval of the construction and occupancy plan of a research and technical services center and an administrative building, between Royalmount Avenue and the CP tracks, in the south-west section of the Cité Scientifique de Montréal.

- 179 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).

By-law amending the zoning by-law of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).

- 180 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Soeurs Disciples du Divin Maître - passage couvert - 306, rue Sherbrooke est;
- b) Corporation de l'École Polytechnique de Montréal - agrandissement - 2900, boulevard Édouard Montpetit;
- c) La Dauphinelle - centre d'hébergement - 1660, boulevard Pie IX;
- d) École Secondaire Duval Enr. - enseignement privé - 9900, avenue d'Auteuil;
- e) La Maison Québécoise du Théâtre pour l'enfance et la Jeunesse - centre culturel et théâtral - 4750, avenue Henri Julien;
- f) École des Hautes Études Commerciales - modifications intérieures - 5255, rue Decelles.

- a) Soeurs Disciples du Divin Maître - covered passageway - 306 Sherbrooke Street East;
- b) Corporation de l'École Polytechnique de Montréal - expansion - 2900 Édouard Montpetit Boulevard;
- c) La Dauphinelle - shelter center - 1660 Pie IX Boulevard;
- d) École Secondaire Duval Enr. - private teaching - 9900 Auteuil Avenue;
- e) La Maison Québécoise du Théâtre pour l'enfance et la Jeunesse - cultural and theatre center - 4750 Julien Avenue;
- f) École des Hautes Études Commerciales - interior alterations - 5255 Decelles Street.

12

- 181 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).

By-law amending the zoning by-law of Saint Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110).

- 182 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Saint-Michel-Nord (3810).

By-law to amend the by-law concerning the Zoning of Saint-Michel-Nord Ward (3810).

- 183 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement de zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Édouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray" (4139).

By-law to amend the by-law entitled "Zoning by-law of St. John, St. Edward and Montcalm Wards and part of Villeray Ward" (4139).

- 184 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis (4980).

By-law to amend the by-law concerning the Zoning of Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St-Louis Wards (4980).

Projets de règlements

Draft by-laws

- 185 -

Règlement modifiant le règlement autorisant un emprunt de \$ 410 000 000,00 pour dépenses capitales (4618) et portant à \$ 426 000 000,00 le montant de l'emprunt autorisé.

By-law to amend the by-law authorizing a loan of \$ 410 000 000,00 for capital expenditures (4618) and increasing to \$ 426 000 000,00 the authorized amount of the loan.

- 186 -

Permission à messieurs Serge Lacroix et Ludger Lebel d'occuper les lots 2643-Ptie 579 (avenue Casgrain) et 2643-Ptie 580 (avenue Casgrain).

Authorization for Messrs. Serge Lacroix and Ludger Lebel to occupy lots 2643-Pt.579 (Casgrain Avenue) and 2643-Pt. 580 (Casgrain Avenue).

Vote de crédits et octroi de contrats

Voting of credits and awarding of contracts

Égouts

Sewers

- 187 -

\$ 103 500,00 - 5e Avenue, là où requis, de la rue Sainte-Catherine à la rue Sherbrooke - Construction Jeni Inc. - \$ 78 620,00.

\$ 103 500,00 - 5th Avenue, where required, from Sainte-Catherine Street to Sherbrooke Street - Construction Jeni Inc. - \$ 78 620,00.

- 188 -

\$ 110 700,00 - rue 574-36, d'un point au nord de la rue Paré à l'avenue Royalmount - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 103 307,00.

\$ 110 700,00 - street 574-36, from a point north of Paré Street to Royalmount Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 103 307,00.

13

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

Pavages

Pavings

- 189 -

\$ 23 700,00 - place François Derome, côté sud, de l'avenue Louis Jobin vers l'ouest - Canfarge Ltée - \$ 15 415,00.

\$ 23 700,00 - François Derome Place, south side, from Louis Jobin Avenue towards the west - Canfarge Ltée - \$ 15 415,00.

- 190 -

\$ 61 200,00 - avenue Louis Jobin, d'un point au nord de l'avenue Pierre Voyer à la place François Derome - Canfarge Ltée - \$ 40 536,00.

\$ 61 200,00 - Louis Jobin Avenue, from a point north of Pierre Voyer Avenue to François Derome Place - Canfarge Ltée - \$ 40 536,00.

- 191 -

\$ 70 700,00 - rue Huguet Latour, côté nord, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue Joliot Curie - Simard-Beaudry Inc. - \$ 46 810,00.

\$ 70 700,00 - Huguet Latour Street, north side, from Alexis Carrel Avenue to Joliot Curie Avenue - Simard-Beaudry Inc. - \$ 46 810,00.

- 192 -

\$ 22 800,00 - avenue Roland Milette, côté ouest, de l'avenue Berthe Louard à l'avenue Louis Archambault - Construction Jeni Inc. - \$ 10 862,00.

\$ 22 800,00 - Roland Milette Avenue, west side, from Berthe Louard Avenue to Louis Archambault Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 10 862,00.

- 193 -

\$ 64 000,00 - avenue Berthe Louard, d'un point à l'est de l'avenue Roland Milette à l'avenue Olivier Maurault - Construction Jeni Inc. - \$ 40 448,00.

\$ 64 000,00 - Berthe Louard Avenue, from a point east of Roland Milette Avenue to Olivier Maurault Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 40 448,00.

Trottoirs

Sidewalks

- 194 -

\$ 16 800,00 - avenue Roland Milette, côté ouest, de l'avenue Berthe Louard à l'avenue Louis Archambault - Construction Jeni Inc. - \$ 11 890,00.

\$ 16 800,00 - Roland Milette Avenue west side, from Berthe Louard Avenue to Louis Archambault Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 11 890,00.

- 195 -

\$ 30 100,00 - avenue Berthe Louard, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Roland Milette à l'avenue Olivier Maurault - Construction Jeni Inc. - \$ 22 460,00.

\$ 30 100,00 - Berthe Louard Avenue, both sides, from a point east of Roland Milette Avenue to Olivier Maurault Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 22 460,00.

Bordures

Curbs

- 196 -

\$ 21 600,00 - rue Huguet Latour, côté nord, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue Joliot Curie - Simard-Beaudry Inc. - \$ 15 485,00.

\$ 21 600,00 - Huguet Latour Street, north side, from Alexis Carrel Avenue to Joliot Curie Avenue - Simard-Beaudry Inc. - \$ 15 485,00.

- 197 -

\$ 67 300,00 - 100e Avenue, deux côtés, de la rue Delphis Delorme au chemin de fer - Simard-Beaudry Inc. - \$ 49 410,00.

\$ 67 300,00 - 100th Avenue, both sides, from Delphis Delorme Street to the railway tracks - Simard-Beaudry Inc. - \$ 49 410,00.

12

Conduits souterrains

Underground conduits

- 198 -

\$ 1 890 000,00 - rue Sherbrooke, entre le boulevard Robert Chevalier et la 60e Avenue - Les Entreprises de travaux Common Ltée - \$ 1 365 294,00.

\$ 1 890 000,00 - Sherbrooke Street, between Robert Chevalier Boulevard and 60th Avenue - Les Entreprises de travaux Common Ltée - \$ 1 365 294,00.

- 199 -

\$ 2 988 000,00 - exécution des travaux généraux (construction ou modifications aux conduits souterrains) dans les limites de la Ville de Montréal (contrat 490) - Chagnon (1975) Ltée - \$ 1 878 516,89.

\$ 2 988 000,00 - carrying out of general works (construction or modifications to underground conduits) in the limits of the City of Montréal (contract 490) - Chagnon (1975) Ltée - \$ 1 878 516,89.

- 200 -

\$ 2 102 000,00 - chambres de transformateurs à plusieurs endroits dans le secteur borné par le boulevard Saint-Laurent, les rues Taillon, Beaubien et Notre-Dame - Chagnon (1975) Ltée - \$ 1 560 309,85.

\$ 2 102 000,00 - transformer chambers at several locations in the sector bounded by Saint-Laurent Boulevard and Taillon, Beaubien and Notre-Dame Streets - Chagnon (1975) Ltée - \$ 1 560 309,85.

- 201 -

\$ 2 130 000,00 - avenue Stuart, entre l'avenue Beaumont et le boulevard Crémazie et dans l'avenue Ogilvy, la rue Saint-Roch, les avenues Ball et d'Anvers, la rue de Liège, entre les avenues Stuart et Wiseman - Compagnie de construction Antagon Ltée - \$ 1 584 207,65.

\$ 2 130 000,00 - Stuart Avenue, between Beaumont Avenue and Crémazie Boulevard, and in Ogilvy Avenue, Saint-Roch Street, Ball and Anvers Avenues, Liège Street, between Stuart and Wiseman Avenues - Compagnie de construction Antagon Ltée - \$ 1 584 207,65.

- 202 -

\$ 3 522 000,00 - chambres de transformateurs à plusieurs endroits dans le secteur borné par le boulevard Saint-Laurent, la rue Notre-Dame, les avenues Girouard et Clanranald et les voies du chemin de fer Pacifique Canadien - Chagnon (1975) Ltée - \$ 2 697 828,95.

\$ 3 522 000,00 - transformer chambers at several locations in the sector bounded by Saint-Laurent Boulevard, Notre-Dame Street, Girouard and Clanranald Avenues and the Canadian Pacific railway tracks - Chagnon (1975) Ltée - \$ 2 697 828,95.

Systèmes d'éclairage et de signalisation

Lighting and traffic light signal systems

- 203 -

\$ 607 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage, de signalisation lumineuse et de feux de circulation (R.A.C.) sur la rue Fleury, de la terrasse Fleury au boulevard Saint-Laurent - Chagnon (1975) Ltée - \$ 495 306,50.

\$ 607 000,00 - supply and installation of a lighting and traffic light signal system (R.A.C.) on Fleury Street, from Fleury Terrace to Saint-Laurent Boulevard - Chagnon (1975) Ltée - \$ 495 306,50.

- 204 -

\$ 430 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage et de signalisation lumineuse dans différents secteurs de la Ville (Résidentiel 1984 - groupe 4) - J.L. Le Saux Ltée - \$ 397 990,08.

\$ 430 000,00 - supply and installation of a lighting and traffic light signal system in various sectors of the City (Résidentiel 1984 - group 4) - J.L. Le Saux Ltée - \$ 397 990,08.

13

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 205 -

\$ 129 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage dans différentes rues du quartier de Pointe-aux-Trembles (Résidentiel 1984 - groupe 2) - Nélect Inc. - \$ 111 734,00.

\$ 129 000,00 - supply and installation of a lighting system on various streets of Pointe-aux-Trembles Ward (Résidentiel 1984 - group 2) - Nélect Inc. - \$ 111 734,00.

- 206 -

\$ 22 000,00 - fourniture et installation d'un système de signalisation dans différentes rues du quartier de Pointe-aux-Trembles (Résidentiel 1984 - groupe 2) - Nélect Inc. - \$ 19 180,00.

\$ 22 000,00 - supply and installation of a traffic light system on various streets of Pointe-aux-Trembles Ward (Résidentiel 1984 - group 2) - Nélect Inc. - \$ 19 180,00.

Conduits souterrains d'éclairage

Underground lighting conduits

- 207 -

\$ 13 700,00 - rue Huguet Latour, côté nord, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue Joliot Curie - Simard-Beaudry Inc. - \$ 12 840,00.

\$ 13 700,00 - Huguet Latour Street, north side, from Alexis Carrel Avenue to Joliot Curie Avenue - Simard-Beaudry Inc. - \$ 12 840,00.

- 208 -

\$ 5 200,00 - avenue Roland Milette, côté ouest, de l'avenue Berthe Louard à l'avenue Louis Archambault - Construction Jeni Inc. - \$ 4 900,00.

\$ 5 200,00 - Roland Milette Avenue, west side, from Berthe Louard Avenue to Louis Archambault Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 4 900,00.

- 209 -

\$ 13 000,00 - avenue Berthe Louard, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Roland Milette à l'avenue Olivier Maurault - Construction Jeni Inc. - \$ 12 210,00.

\$ 13 000,00 - Berthe Louard Avenue, both sides, from a point east of Roland Milette Avenue to Olivier Maurault Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 12 210,00.

Autres travaux

Other works

- 210 -

\$ 74 300,00 - conduite d'eau secondaire dans la rue 574-36, d'un point au nord de la rue Paré à l'avenue Royalmount - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 68 979,00.

\$ 74 300,00 - secondary watermain in street 574-36, from a point north of Paré Street to Royalmount Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 68 979,00.

- 211 -

\$ 525 000,00 - aménagement Phase II de la place d'Youville - Charles Duranceau Ltée - \$ 413 474,00.

\$ 525 000,00 - development Phase II of place Youville - Charles Duranceau Ltée - \$ 413 474,00.

- 212 -

\$ 200 000,00 - réaménagement Phase I du parc Clémentine de la Rousselière - Jacali Inc. - \$ 148 200,00.

\$ 200 000,00 - redevelopment Phase I of the Clémentine de la Rousselière Park - Jacali Inc. - \$ 148 200,00.

- 213 -

\$ 390 000,00 - réaménagement du parc Hochelaga - Jacali Inc. - \$ 329 100,00.

\$ 390 000,00 - redevelopment of Hochelaga Park - Jacali Inc. - \$ 329 100,00.

13

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 214 -

Acquisition de monsieur Angelo Devito et al, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur la 8e Avenue, au prix de \$ 3 825,00.

Acquisition from Mr. Angelo Devito & al, for street purposes, of a site located on 8th Avenue, for a price of \$ 3 825,00.

- 215 -

Acquisition de monsieur Nicola Di Paolo, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur l'avenue René Descartes, au prix de \$ 327,50.

Acquisition from Mr. Nicola Di Paolo, for street purposes, of a site located on René Descartes Avenue, for a price of \$ 327,50.

- 216 -

Acquisition de monsieur Domenico Macchi, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur l'avenue René Descartes, au prix de \$ 327,50.

Acquisition from Mr. Domenico Macchi, for street purposes, of a site located on René Descartes Avenue, for \$ 327,50.

- 217 -

Acquisition de monsieur Bruno Cavallaro, aux fins de rue, d'emplacements situés sur l'avenue René Descartes, au prix de \$ 6 500,00.

Acquisition from Mr. Bruno Cavallaro, for street purposes, of sites located on René Descartes Avenue, for \$ 6 500,00.

- 218 -

Acquisition de monsieur Antonio Monaco et al, aux fins de rue, d'emplacements situés sur l'avenue René Descartes, au prix de \$ 5 500,00.

Acquisition from Mr. Antonio Monaco & al, for street purposes, of sites located on René Descartes Avenue, for \$ 5 500,00.

- 219 -

Acquisition de Les Constructions Claude Bernard Inc., aux fins de rue, d'emplacements situés sur la rue André Arnoux, au prix de \$ 8 100,00.

Acquisition from Les Constructions Claude Bernard Inc., for street purposes, of sites located on André Arnoux Street, for a price of \$ 8 100,00.

- 220 -

Acquisition de monsieur Roger Labossière et al, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur la 5e Avenue, au prix de \$ 307,00.

Acquisition from Mr. Roger Labossière & al, for street purposes, of sites located on 5th Avenue, for a price of \$ 307,00.

- 221 -

Acquisition de monsieur Yvon Faust, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur la 5e Avenue, au prix de \$ 755,00.

Acquisition from Mr. Yvon Faust, for street purposes, of a site located on 5th Avenue, for a price of \$ 755,00.

- 222 -

Acquisition de Aluminium Di Franco Ltée, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur la rue Honoré Vailancourt, au prix de \$ 4 104,00.

Acquisition from Aluminium Di Franco Ltée, for street purposes, of a site located on Honoré Vailancourt Street, for a price of \$ 4 104,00.

- 223 -

Acquisition de monsieur George Onil Henry, aux fins de réserve foncière, des bâtiments portant les numéros 1990, rue Centre et 1190, rue Soulanges, au prix de \$ 10 000,00.

Acquisition from Mr. George Onil Henry, for land reserve purposes, of buildings bearing Nos. 1990 Centre Street and 1190 Soulanges Street, for a price of \$ 10 000,00.

13

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 224 -

Échange entre la Ville et le Crédit Immobilier Inc. d'emplacements situés sur le côté est du boulevard Saint-Jean-Baptiste, aux fins de remembrement de terrains, moyennant une soulte de \$ 82 000,00 en faveur de Le Crédit Immobilier Inc.

Exchange between the Ville and Crédit Immobilier Inc. of sites located on the east side of Saint-Jean-Baptiste Boulevard, for lot redivision purposes, including a compensation of \$ 82 000,00 in favor of Le Crédit Immobilier Inc.

- 225 -

Location par bail emphytéotique à la Coopérative d'Habitation Montérégie "Montréal" de l'immeuble portant le numéro 435, rue Champ de Mars, pour une durée de 52 ans.

Leasing by emphyteutic lease to Coopérative d'Habitation Montérégie "Montréal" of the immovable bearing No 435 Champ de Mars Street, for a period of 52 years.

- 226 -

Location par bail emphytéotique à l'Hôpital Notre-Dame du bâtiment portant le numéro 2075, rue Plessis (ancienne école Plessis) pour une durée de dix ans, moyennant un loyer mensuel de \$ 3 000,00 pour les deux premières années.

Leasing by emphyteutic lease to Hôpital Notre-Dame of the building bearing No. 2075 Plessis Street (former Plessis School) for a period of ten years, and for a rent of \$ 3 000,00 per month for the first two years.

- 227 -

Entente entre la Ville et l'Association canadienne de tennis pour la location du stade de tennis Jarry, pour une période de quatre ans, moyennant un pourcentage des montants des recettes nettes.

Agreement between the City and the Canadian Tennis Association concerning the leasing of the Jarry tennis stadium, for a period of four years, for a percentage of net receipts.

Domaine public

Public domain

- 228 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, les rues situées à l'ouest du boulevard Pie IX, au sud de la rue 366-348.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of the streets located west of Pie IX Boulevard, south of street 366-348.

Modification d'une résolution

Modification of a resolution

- 229 -

En date du 8 décembre 1983 (83 08445), relative à l'acquisition de la Commission scolaire Jérôme Le Royer, d'un emplacement situé à l'est du boulevard Saint-Jean-Baptiste, au nord de la rue Notre-Dame, avec les bâtiments dessus érigés portant les numéros 12805, rue Notre-Dame est et 515, 13e Avenue.

Dated December 8, 1983 (83 08445), relating to the acquisition from the Jérôme Le Royer School Commission of a site located east of Saint-Jean-Baptiste Boulevard, north of Notre-Dame Street, with the buildings erected thereon bearing numbers 12805 Notre-Dame Street east and 515, 13th Avenue.

Nomination

Appointment

- 230 -

Nomination de monsieur Laszlo Demeter en qualité de membre de la Commission d'arbitrage du règlement 6358 (Code du logement).

Appointment of Mr. Laszlo Demeter as member of the Arbitration Commission under By-law 6358 (Code du logement).

P.L.M.

Résidence Albert Benoit
Résidence Hormisdas Delisle

P.L.M.

Résidence Albert Benoit
Résidence Hormisdas Delisle

- 231 -

Entente entre la Société d'Habitation du Québec et l'Office Municipal d'Habitation de Montréal relativement à des programmes de supplément aux loyers.

Agreement between the Société d'Habitation du Québec and the Office Municipal d'Habitation de Montréal concerning rental supplement programs.

B

Divers

Sundry

- 232 -

Paiement d'indemnités à certains fonctionnaires retraités jusqu'à l'entrée en vigueur des règlements 6121, 6122 et 6169.

Payment of indemnities to certain retired municipal civil servants until the coming into force of By-laws 6121, 6122 and 6169.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 233 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'une industrie reliée à la technologie de pointe dans le domaine des communications au nord de l'avenue Royalmount, dans la Cité Scientifique de Montréal, bloc "C".

By-law bearing approval of the construction and occupancy plan of a high-technology industry in the field of communications, north of Royalmount Avenue, in the Cité Scientifique de Montréal, block "C".

Projet de règlement

Draft by-law

- 234 -

Règlement sur le contenu minimal des comptes relatifs au remboursement des dépenses de recherche et de secrétariat des partis politiques municipaux.

By-law concerning the minimum amount of accounts relating to the reimbursement of research and secretarial expenses of municipal political parties.

Autorisation de crédits

Authorization for credits

- 235 -

\$ 204 357,17 - aux fins de la Loi sur les budgets de recherche et de secrétariat des partis politiques municipaux à Montréal, pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1984.

\$ 204 357,17 - for purposes of the Act concerning research and secretarial budgets of the municipal political parties in Montréal, for the period extending from July 1 to December 31, 1984.

Programme de logements
à loyer modique

Low-rental housing program

- 236 -

Approbation du programme de logements à loyer modique situé sur la rue Notre-Dame, près de la 4e Avenue.

Approval of the low-rental housing program located on Notre-Dame Street, near 4th Avenue.

Projet de règlement

Draft by-law

- 237 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un programme de logements à loyer modique situé sur la rue Notre-Dame, près de la 4e Avenue.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a low-rental housing program located on Notre-Dame Street, near 4th Avenue.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 238 -

Cession par bail emphytéotique à la Corporation d'Habitation du Centre Uni de la Communauté Chinoise de Montréal d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 1086, rue Clark, pour une durée de 25 ans, moyennant une rente annuelle de \$ 1,00.

Transfer by emphyteutic lease to the Corporation d'Habitation du Centre Uni de la Communauté Chinoise de Montréal of a site, including the building erected thereon bearing No. 1086 Clark Street, for a period of 25 years and for an annual rent of \$ 1,00.

13

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 239 -

Vente à Société Ressources Loisirs de Pointe-aux-Trembles Inc. d'un emplacement situé à l'angle nord-est de la rue Notre-Dame et du boulevard Saint-Jean-Baptiste, au prix de \$ 1,00.

Sale to Société Ressources Loisirs de Pointe-aux-Trembles Inc. of a site located at the north-east corner of Notre-Dame Street and Saint-Jean-Baptiste Boulevard, for a price of \$ 1,00.

- 240 -

Location à Société Ressources Loisirs de Pointe-aux-Trembles Inc. de l'immeuble situé au 12085, rue Notre-Dame est, pour une période de 10 ans, moyennant un loyer annuel de \$ 1,00.

Leasing to Société Ressources Loisirs de Pointe-aux-Trembles Inc. of the immovable located at 12085 Notre-Dame Street East, for a period of 10 years and for an annual rent of \$ 1,00.

- 241 -

Location à Société Ressources Loisirs de Pointe-aux-Trembles Inc. de l'immeuble portant le numéro 515, 13e Avenue (arène), pour une période de 9 mois, moyennant un loyer nominal de \$ 1,00.

Leasing to Société Ressources Loisirs de Pointe-aux-Trembles Inc. of the immovable bearing No. 515, 13th Avenue (arena), for a period of 9 months and an nominal rent of \$ 1,00.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 242 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur un emplacement situé sur le côté nord de la rue de Louvain à l'ouest de l'avenue Papineau, dans le quartier Villeray.

By-law bearing approval of the construction and occupancy plan of a residential complex on a site located on the north side of Louvain Street, west of Papineau Avenue, in the Villeray Ward.

- 243 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux et à laboratoire sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Crémazie, à l'est de l'avenue Christophe Colomb, dans le quartier Villeray.

By-law bearing approval of the construction and occupancy plan of an office and laboratory building on a site located on the north side of Crémazie Boulevard, east of Christophe Colomb Avenue, in the Villeray Ward.

12

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

MOTIONS

- 244 -

Conseiller Melançon - accessibilité
d'un certain nombre d'équipements
sportifs au cours des grands congés
fériés de la saison 1984-1985.

MOTIONS

Councillor Melançon - availability
of certain sports facilities during
major public holidays in 1984-1985.

- 245 -

Conseiller Melançon - amélioration
des terrains de jeux et prolongation
des périodes d'ouverture des
piscines.

Councillor Melançon - improvement of
playgrounds and extension of the
number of hours during which
swimming pools may remain open.

B

LUNDI, 20 août 1984.
MONDAY, August 20, 1984.

- 246 -

Conseiller Melançon - mise sur pied d'un fichier central des fournisseurs de services professionnels et instauration d'une procédure pour la rétention de services professionnels.

Councillor Melançon - development of a data centre for suppliers of professional services and implementation of a procedure concerning the retaining of professional services.

- 247 -

Conseiller Berliner - lutte au chômage par la création de nouveaux emplois.

Councillor Berliner - fight against unemployment by creating new jobs.

- 248 -

Modifications à la Charte.

Amendments to the Charter.

Avis de motions.

Notices of motions.

Le Greffier de la Ville,

Maurice Brunet

B

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

tenue le LUNDI, 20 août 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Laramée, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey et Berliner.

Les conseillers La Roche, Roussille, Rail, Dancosst, Desjardins A. et Auf der Maur sont présents à des phases ultérieures de cette séance;

Sont absents pour la durée de toute la séance, les conseillers Hamelin, Forcillo et Rasoulis.

Assistent à cette séance, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et monsieur Guy Vanier, Greffier adjoint de la Ville.

À 20:08 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Le Conseil apprend avec regret le décès de monsieur André Desmarais, qui fut conseiller municipal de 1954 à 1960.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'offrir de sincères condoléances à la famille du disparu.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

ORDRE DU JOUR

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 9 et 10 juillet 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

REGULAR MEETING

884

held on MONDAY, August 20, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Laramée, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey and Berliner.

Councillors La Roche, Roussille, Rail, Dancosst, Desjardins A. and Auf der Maur were present at ulterior stages of the present meeting.

Were absent for the whole duration of the meeting, Councillors Hamelin, Forcillo and Rasoulis.

Were present at this meeting, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Mr. Guy Vanier, Greffier adjoint de la Ville.

At 20:08 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

The Conseil learned with regret of the death of Mr. André Desmarais, who was a member of the Conseil from 1954 to 1960.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To extend sincere condolences to the bereaved family.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

AGENDA

The item of the agenda relating to the reading and the confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on July 9 and 10, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:10 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:40 heures, constatant que la période prévue de trente minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Georgoulis concernant un permis de construction pour le bâtiment portant le numéro 5171, rue Hutchison;
- 2.- Réponse au conseiller Rasoulis concernant 39 questions;
- 3.- Réponse au conseiller Berliner concernant la langue utilisée dans les dépliants distribués par la Ville aux citoyens;
- 4.- Réponse au conseiller Bennett concernant la liste de toutes les piscines publiques sur le territoire de la Ville;
- 5.- Un document sur la valeur des permis de construction émis par la Ville au cours des six premiers mois de l'année 1984;
- 6.- Un rapport sur les virements de crédits effectués à même le chapitre 1.5 du budget "Administration générale - Dépenses générales", durant la période du 25 avril au 11 juillet 1984.

84 11621 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11621)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Dé procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11622 L'article 3 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11622)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

13

MONDAY, August 20, 1984.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:10 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:40 hours, the chairman of the meeting, noting that the thirty-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled the following documents with the Greffier:

- 1.- Answer to Councillor Georgoulis concerning a building permit for the building bearing No. 5171 Hutchison Street;
- 2.- Answer to Councillor Rasoulis concerning 39 questions;
- 3.- Answer to Councillor Berliner concerning the language in which are drafted the folders distributed by the Ville to the citizens;
- 4.- Answer to Councillor Bennett concerning the list of all public swimming pools on the territory of the Ville;
- 5.- A document on the value of building permits issued by the Ville during the first six months of the year 1984;
- 6.- A report on the credit transfers made under Chapter 1.5 of the budget "General Administration - General Expenses" for the period from April 25 to July 11, 1984.

84 11621 Item 2 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously.

Articles 1 et 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11622 Item 3 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

M

LUNDI, 20 août 1984.

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Doré,
Appuyé par le conseiller Perreault,

De présenter une motion d'urgence relativement à la fermeture de Pétromont.

Le président de l'assemblée rejette cette motion, faute d'unanimité, conformément à l'article 121 de la Charte.

84 11623 L'article 4 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11623)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11624 L'article 5 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11624)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 et 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Doré,
Seconded by Councillor Perreault,

To submit an emergency motion relating to the closing of Pétromont.

The chairman of the meeting rejected that motion for lack of unanimity, pursuant to Section 121 of the Charter.

84 11623 Item 4 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11624 Item 5 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11625 L'article 6 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11625)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les paragraphes a), b) et c) de l'article 1 sont lus; les paragraphes a) et c) de l'article 1 sont agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter les paragraphes a) et c) de l'article 1 dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De différer l'étude du paragraphe b) de l'article 1 dudit projet de règlement jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11626 L'article 7 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11626)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RESOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11625 Item 6 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Paragraphs a), b) and c) of Article 1 having been read, paragraphs a) and c) of Article 1 were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the paragraphs a) and c) of Article 1 of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of paragraph b) of Article 1 of the said draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11626 Item 7 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

M3

84 11627 L'article 8 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11627)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11628 L'article 9 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11628)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif, à cause de l'article 177 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11629 L'article 10 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11629)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11627 Item 8 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arise and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11628 Item 9 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To return the said draft by-law to the Comité exécutif because of Item 177 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimous and it was RESOLVED accordingly.

84 11629 Item 10 of the agenda relating to the second study of the following drafr by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arise and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

LUNDI, 20 août 1984.

En vertu de l'article 451a, paragraphe 3b, le conseiller Boskey donne avis qu'à la première assemblée du Conseil tenue après l'expiration d'un délai de 30 jours de la première étude, il soumettra, par voie de motion, l'amendement suivant:

"Amendement au règlement modifiant le règlement de zonage 3955 (Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal).

La substance de l'amendement, c'est de modifier la restriction de la hauteur dans le règlement de "de 4 à 6 étages" à "d'une hauteur d'au plus 4 étages"."

Cet avis de motion est acceptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11630 L'article 11 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11630)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11631 L'article 12 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11631)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

Under Section 451a, paragraphe 3b, Councillor Boskey gave notice that at the first meeting of the Conseil held after the expiry of a 30-day time-limit from the first study, he will submit, by motion, the following amendment:

"Amendment to the By-law amending zoning by-law 3955 (Notre-Dame-de-Grâce and Mont-Royal Wards).

The substance of the amendment is to amend the height restriction in the by-law "4 to 6 storeys" to "a maximum height of 4 storeys"."

That notice of motion was accepted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11630 Item 11 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11631 Item 12 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

84 11633 L'article 13 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11632)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11633 L'article 14 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11633)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11634 L'article 15 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11634)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

MONDAY, August 20, 1984.

84 11633 Item 13 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11633 Item 14 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arise and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11634 Item 15 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

Les articles 1 à 8 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11635 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 11637 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif indiqués aux articles 16, 187 et 188 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 11635 à 84 11637)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11638 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 11645 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 17 à 24 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 11638 à 84 11645)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11646 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 11653 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 25 à 32 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

MONDAY, August 20, 1984.

Articles 1 to 8 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 11635 to Moved by Councillor Lorange,
84 11637 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports
from the Comité exécutif referred to under Items 16, 187 and 188 of the
agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 11638 to Moved by Councillor Lorange,
84 11645 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports
from the Comité exécutif referred to under Items 17 to 24 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 11646 to Moved by Councillor Lorange,
84 11653 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports
from the Comité exécutif, referred to under Items 25 to 32 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

MB

LUNDI, 20 août 1984.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 11646 à 84 11653)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11654 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 11661 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 33 à 40 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 11654 à 84 11661)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11662 L'article 41 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11662)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11663 L'article 42 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11663)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11654 to Moved by Councillor Lorange,
84 11661 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 33 to 40 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11662 Item 41 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been read. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11663 Item 42 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11664 L'article 43 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11664)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11665 L'article 44 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11665)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11666 L'article 45 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11666)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11667 L'article 46 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11667)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

MONDAY, August 20, 1984.

84 11664 Item 43 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11665 Item 44 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11666 Item 45 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11667 Item 46 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11668 L'article 47 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11668)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11669 L'article 48 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11669)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11670 L'article 49 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11670)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11671 L'article 50 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11671)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11668 Item 47 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11669 Item 48 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11670 Item 49 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11671 Item 50 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11672 L'article 51 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11672)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11673 L'article 52 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11673)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11674 L'article 53 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11674)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11675 L'article 54 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11675)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11672 Item 51 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11673 Item 52 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11674 Item 53 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11675 Item 54 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11676 L'article 55 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11676)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11677 L'article 56 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11677)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11678 L'article 57 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11678)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11679 L'article 58 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11679)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11676 Item 55 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11677 Item 56 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11678 Item 57 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11679 Item 58 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11680 L'article 59 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11680)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11681 L'article 60 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11682)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De différer l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11682 L'article 61 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11682)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11683 L'article 62 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11683)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11680 Item 59 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11681 Item 60 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11682 Item 61 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11683 Item 62 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11684 L'article 63 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11684)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11685 L'article 64 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11685)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11686 L'article 65 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11686)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11687 L'article 66 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11687)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11684 Item 63 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11685 Item 64 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11686 Item 65 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11687 Item 66 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11688 L'article 67 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11688)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11689 L'article 68 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11689)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11690 L'article 69 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11690)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11691 L'article 70 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11691)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11688 Item 67 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11689 Item 68 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11690 Item 69 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11691 Item 70 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11692 L'article 71 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11692)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11693 L'article 72 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11693)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11694 L'article 73 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11694)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11695 L'article 74 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11695)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11692 Item 71 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11693 Item 72 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11694 Item 73 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11695 Item 74 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

LUNDI, 20 août 1984.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 11696 L'article 75 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11696)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 11697 L'article 76 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11697)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 11698 L'article 77 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11698)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11696 Item 75 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11697 Item 76 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11698 Item 77 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11699 L'article 78 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11699)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11700 L'article 79 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11700)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11701 L'article 80 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11701)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11702 L'article 81 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11702)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11699 Item 78 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11700 Item 79 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11701 Item 80 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11702 Item 81 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

84 11703 L'article 82 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11703)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 7 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 11704 L'article 83 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11704)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Perreault, Bennett, Prescott, Limonchik, Berthelet, Simard et Boskey inscrivent leur dissidence.

84 11705 L'article 84 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11705)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11703 Item 82 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 7 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 11704 Item 83 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Perreault, Bennett, Prescott, Limonchik, Berthelet, Simard and Boskey noted their opposition.

84 11705 Item 84 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

M3

84 11706 L'article 85 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11706)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11707 L'article 86 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11707)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11708 L'article 87 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11708)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

B

MONDAY, August 20, 1984.

84 11706 Item 85 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11707 Item 86 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11708 Item 87 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

M3

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11709 L'article 88 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11709)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lus et étudiés les articles 1 à 8.2 du projet de règlement présentement devant le Conseil.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11710 L'article 89 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11710)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 11711 L'article 90 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11711)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

MONDAY, August 20, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11709 Item 88 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and studied the articles 1 to 8.2 of the draft by-law hereby before the Conseil.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11710 Item 89 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 11711 Item 90 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

MB

84 11712 L'article 91 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11712)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 11713 L'article 92 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11713)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 11714 L'article 93 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11714)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 11715 L'article 94 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11715)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11712 Item 91 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 11713 Item 92 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 11714 Item 93 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 11715 Item 94 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

M3

84 11716 L'article 95 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11716)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 88 à 95 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 11717 L'article 96 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11717)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11718 L'article 97 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11718)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11716 Item 95 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 88 to 95 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 11717 Item 96 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11718 Item 97 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11719 L'article 98 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11719)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 10 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11720 L'article 99 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11720)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11721 L'article 100 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11721)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

MONDAY, August 20, 1984.

84 11719 Item 98 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 10 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11720 Item 99 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11721 Item 100 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11722 L'article 101 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11722)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11723 L'article 102 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11723)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11722 Item 101 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11723 Item 102 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11724 L'article 103 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11724)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11725 L'article 104 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11725)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

De différer l'étude de ce projet de règlement jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11726 L'article 105 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11726)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

MONDAY, August 20, 1984.

84 11724 Item 103 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11725 Item 104 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

A debate arising,

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillor Gardiner,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11726 Item 105 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

LUNDI, 20 août 1984.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11727 L'article 106 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11727)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11728 L'article 107 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 11728)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 11727 Item 106 of the agenda relating to the second study of the
following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 11728 Item 107 of the agenda relating to the second study of the
following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

M3

84 11729 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 11737 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 108 à 116 de l'ordre du jour.

(Pour rapports voir dossiers 84 11729 à 84 11737)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11738 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 11746 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 117 à 125 de l'ordre du jour.

(Pour rapports voir dossier 84 11738 à 84 11746)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11747 Proposé par le conseiller Lorange,
84 11754 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 126 à 133 de l'ordre du jour.

(Pour rapports voir dossier 84 11747 à 84 11754)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

MONDAY, August 20, 1984.

84 11729 to Moved by Councillor Lorange,
84 11737 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif, referred to under Items 108 to 116 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11738 to Moved by Councillor Lorange,
84 11746 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 117 to 125 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11747 to Moved by Councillor Lorange,
84 11754 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 126 to 133 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11755 L'article 134 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11755)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De différer l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11756 L'article 135 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11756)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11757 L'article 136 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11757)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11758 L'article 137 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11758)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11755 Item 134 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11756 Item 135 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And a debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11757 Item 136 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11758 Item 137 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

84 11759 L'article 138 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11759)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11760 L'article 139 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11760)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11761 L'article 140 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11761)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11762 L'article 141 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11762)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

MONDAY, August 20, 1984.

84 11759 Item 138 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11760 Item 139 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11761 Item 140 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11762 Item 141 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

84 11763 L'article 142 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11763)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11764 L'article 143 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11764)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11765 L'article 144 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11765)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11766 L'article 145 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11766)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

MONDAY, August 20, 1984.

84 11763 Item 142 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11764 Item 143 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11765 Item 144 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11766 Item 145 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11767 L'article 146 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11767)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11768 L'article 147 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11768)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11769 L'article 148 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11769)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11770 L'article 149 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11770)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11767 Item 146 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11768 Item 147 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11769 Item 148 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11770 Item 149 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

84 11771 L'article 150 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11771)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11772 L'article 151 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11772)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11773 L'article 152 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11773)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11774 L'article 153 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11774)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11771 Item 150 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11772 Item 151 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11773 Item 152 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11774 Item 153 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11775 L'article 154 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11775)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11776 L'article 155 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11776)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11777 L'article 156 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11777)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11778 L'article 157 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11778)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11775 Item 154 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11776 Item 155 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11777 Item 156 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11778 Item 157 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11779 L'article 158 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11779)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11780 L'article 159 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11780)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11781 L'article 160 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11781)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11782 L'article 161 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11782)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

MONDAY, August 20, 1984.

84 11779 Item 158 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11780 Item 159 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And a debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11781 Item 160 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11782 Item 161 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11783 L'article 162 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11783)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11784 L'article 163 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11784)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11785 L'article 164 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11785)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11786 L'article 165 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11786)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

MONDAY, August 20, 1984.

84 11783 Item 162 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

And a debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11784 Item 163 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11785 Item 164 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11786 Item 165 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

84 11787 Proposé par le conseiller Lorange,
 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 166 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11788 L'article 167 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11788)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11789 L'article 168 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11789)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11790 L'article 169 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11790)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, August 20, 1984.

84 11787 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 166 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11788 Item 167 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11789 Item 168 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11790 Item 169 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

LUNDI, 20 août 1984.

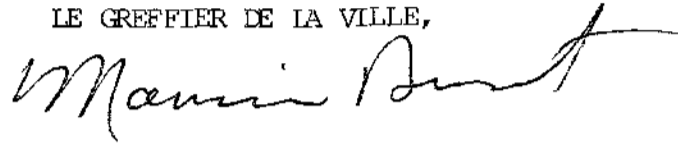
À 23:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MARDI, 21 août 1984 à 20:00 heures
pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

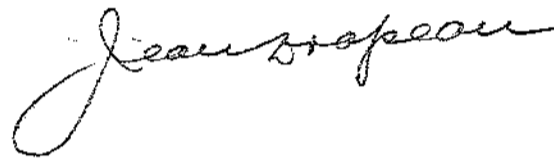
Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose ma
signature aux résolutions, etc, contenues
dans ce procès-verbal, ce vingt-quatrième
jour d'août 1984.

LE MAIRE,



MONDAY, August 20, 1984.

At 23:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, August 21, 1984, at 20:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc, contained in these minutes, this twenty fourth day of August 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

MB

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le MARDI, 21 août 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Roussille, Luccisano, Magnan, Trottier, Beauchemin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur et Berliner.

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Paris, Provost, Dancosst, Prigent, Cardinal et Salvatore à des phases ultérieures de cette séance.

Sont absents pour la durée de la séance, les conseillers Hamelin, Varin, Forcillo et Rasoulis.

Assistent à cette séance, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et monsieur Guy Vanier, Greffier adjoint de la Ville.

À 20:04 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:04 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:20 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

84 11791 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER l'article 170 de l'ordre du jour en ajoutant le nom de "monsieur Serge Martel" après les mots "Rétention de services".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 170 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11791)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

held on TUESDAY, August 21, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, BÉlanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Roussille, Luccisano, Magnan, Trottier, Beauchemin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur and Berliner.

The Maire Jean Drapeau and Councillors La Roche, Desjardins F., Malouf, Lussier, Paris, Provost, Dancosst, Prégent, Cardinal and Salvatore at ulterior stages of the present meeting.

Were absent for the whole duration of the meeting, Councillors Hamelin, Varin, Forcillo and Rasoulis.

Were present at this meeting, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Mr. Guy Vanier, Greffier adjoint de la Ville.

At 20:04 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:04 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 20:20 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minutes period for had ended, declared the question period closed.

84 11791 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the Item 170 of the agenda by adding the name of "Mr. Serge Martel" after the words "Retaining of services".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 170 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

84 11792 L'article 171 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11792)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11793 L'article 172 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11793)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11794 L'article 173 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11794)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude, les articles 173, 174 et 175 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

TUESDAY, August 21, 1984.

84 11792 Item 171 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11793 Item 172 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11794 Item 173 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

A debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study, the Items 173, 174 and 175 of the agenda.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11795 Le Conseil procède à la lecture du projet de règlement constituant l'article 174 de l'ordre du jour:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11795)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

84 11796 Le Conseil procède à la lecture du projet de règlement constituant l'article 175 de l'ordre du jour:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11796)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De réunir, pour fins d'adoption, les articles 173, 174 et 175 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Doré,

De retourner au Comité exécutif les articles 173, 174 et 175 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Gardiner et Doré, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion de retour à l'exécutif.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey (14)

13

TUESDAY, August 21, 1984.

84 11795 The Conseil proceed with the reading of the draft by-law referred to under Item 174 of the agenda:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

84 11796 The Conseil proceed with the reading of the draft by-law referred to under Item 175 of the agenda:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lorange,

To group together, for purposes of adoption, the Items 173, 174 and 175 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Doré,

To refer back to the Comité exécutif the Items 173, 174 and 175 of the agenda.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Gardiner and Doré, a recorded vote was taken on that motion of referring back to the Comité exécutif.

The Greffier then called the roll and the Conseil divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey (14)

M3

MARDI, 21 août 1984.

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Christin, Salvatore et Berliner (37)

Ainsi ladite motion de retour à l'exécutif est rejetée et la motion principale d'adoption des articles 173, 174 et 175 de l'ordre du jour est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence. (14)

84 11797 L'article 176 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11797)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 13 sont lus et agréés.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Perreault,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Gardiner et Perreault, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey et Berliner (16)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard et Christin (36)

Ainsi ladite motion de retour à l'exécutif est rejetée et ladite motion d'adoption du projet de règlement constituant l'article 176 de l'ordre du jour est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey et Berliner inscrivent leur dissidence. (15)

13

TUESDAY, August 21, 1984.

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, B elanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laram e, Vanier, Dancosst, Lariv e, Freni re, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Pr gent, M nard, Christin, Salvatore and Berliner (37)

Thus the said motion of return to the Comit  ex cutif was rejected and the main motion for the adoption of Items 173, 174 and 175 of the agenda was put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Dor , Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melan on, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey noted their opposition. (14)

84 11797 Item 176 of the agenda having been read to consider the following report from the Comit  ex cutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 13 having been read, they were agreed to.

A debate arising,

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Perreault,

To refer back the said draft by-law to the Comit  ex cutif.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Gardiner and Perreault, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Conseil divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Dor , Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melan on, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey and Berliner (15)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, B elanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laram e, Vanier, Dancosst, Lariv e, Freni re, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Pr gent, M nard and Christin (36)

Thus the said motion of return to the Comit  ex cutif was rejected and the motion for the adoption of the draft by-law making up Item 176 of the agenda was put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Dor , Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melan on, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey and Berliner noted their opposition. (15)

M3

84 11798 L'article 177 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11798)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 11799 L'article 178 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11799)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 11800 L'article 179 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11800)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 11801 L'article 180 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11801)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

TUESDAY, August 21, 1984.

84 11798 Item 177 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 11799 Item 178 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 11800 Item 179 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 11801 Item 180 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

M3

84 11802 L'article 181 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11802)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 11803 L'article 182 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11803)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 11804 L'article 183 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11804)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 11805 L'article 184 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11805)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

TUESDAY, August 21, 1984.

84 11802 Item 181 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 11803 Item 182 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 were accordingly read and studied article by article.

84 11804 Item 183 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 11805 Item 184 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

M3

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements constituant les articles 177 à 184 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 11806 L'article 185 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11806)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11807 L'article 186 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11807)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11808 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 11812 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 189 à 193 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

TUESDAY, August 21, 1984.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 177 à 184 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 11806 Item 185 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11807 Item 186 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11808 to Moved by Councillor Lorange,
84 11812 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 189 to 193 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 11808 à 84 11812)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11813 et Proposé par le conseiller Lorange,
84 11814 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 194 et 195 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11815 L'article 196 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11815)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11816 L'article 197 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11816)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

TUESDAY, August 21, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 11813 and Moved by Councillor Lorange,
84 11814 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports
from the Comité exécutif referred to under Items 194 and 195 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 11815 Item 196 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 11816 Item 197 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

M3

MARDI, 21 août 1984.

84 11817 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 11821 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 198 à 202 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 11817 à 84 11821)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11822 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 11825 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 203 à 206 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 11822 à 84 11825)

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence sur l'article 203 de l'ordre du jour.

84 11826 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 11828 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 207 à 209 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 11826 à 84 11828)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

TUESDAY, August 21, 1984.

84 11817 to Moved by Councillor Lorange,
84 11821 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 198 to 202 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11822 to Moved by Councillor Lorange,
84 11825 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif, referred to under Items 203 to 206 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly. Councillors Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Simard, Rotrand and Boskey noted their opposition on Item 203 of the agenda.

84 11826 to Moved by Councillor Lorange,
84 11828 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 207 to 209 of the agenda

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11829 L'article 210 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11829)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11830 L'article 211 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11830)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11831 L'article 212 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11831)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11832 L'article 213 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11832)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

13

TUESDAY, August 21, 1984.

84 11829 Item 210 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11830 Item 211 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11831 Item 212 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11832 Item 213 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

84 11833 L'article 214 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11833)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11834 L'article 215 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11834)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11835 L'article 216 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11835)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11836 L'article 217 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11836)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

10

TUESDAY, August 20, 1984.

84 11833 Item 214 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11834 Item 215 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11835 Item 216 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11836 Item 217 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

MARDI, 21 août 1984.

84 11837 L'article 218 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11837)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11838 L'article 219 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11838)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11839 L'article 220 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11839)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11840 L'article 221 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11840)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

13

TUESDAY, August 21, 1984.

84 11837 Item 218 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11838 Item 219 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11839 Item 220 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11840 Item 221 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11841 L'article 222 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11841)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11842 L'article 223 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11842)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11843 L'article 224 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11843)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11844 L'article 225 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11844)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

TUESDAY, August 21, 1984.

84 11841 Item 222 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11842 Item 223 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11843 Item 224 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11844 Item 225 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

MARDI, 21 août 1984.

84 11845 L'article 226 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11845)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11846 L'article 227 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11846)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11847 L'article 228 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11847)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11848 L'article 229 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11848)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

A

TUESDAY, August 21, 1984.

84 11845 Item 226 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11846 Item 227 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11847 Item 228 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11848 Item 229 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11849 L'article 230 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11849)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11850 L'article 231 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11850)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11851 L'article 232 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11851)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11852 L'article 233 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11852)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 9 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

10

TUESDAY, August 21, 1984.

84 11849 Article 230 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11850 Item 231 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11851 Item 232 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11852 Item 233 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 9 were accordingly read and studied article by article.

M3

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 11853 L'article 234 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11853)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11854 L'article 235 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11854)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11855 L'article 236 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11855)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

TUESDAY, August 21, 1984.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 11853 Item 234 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11854 Item 235 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11855 Item 236 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11856 L'article 237 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11856)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 11857 L'article 238 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11857)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11858 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 239 de l'ordre du jour en remplaçant les mots de "Société Ressources Loisirs de Pointe-aux-Trembles Inc." par "SODEMONT".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 239 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11858)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

TUESDAY, August 21, 1984.

84 11856 Item 237 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 11857 Item 238 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11858 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the title of Item 239 of the agenda by replacing the words "Société Ressources Loisirs de Pointe-aux-Trembles Inc." by "SODEMONT".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 239 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

M3

84 11859 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De remplacer la rubrique de l'article 240 par le texte suivant:

"Location à Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles, de l'immeuble situé au 12085, rue Notre-Dame est, pour une période de 10 ans; une subvention dont le paiement maximum pour l'exercice financier 1985 est de \$ 299 000,00 et indexé par la suite pour les exercices subséquents."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 240 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11859)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11860 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De remplacer la rubrique de l'article 241 de l'ordre du jour par la suivante:

"Vente à Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles, de l'immeuble portant le numéro 515, 13e Avenue (aréna), au prix de \$ 1,00."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 241 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11860)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11861 L'article 242 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 11861)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

TUESDAY, August 20, 1984.

84 11859 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To replace the title of Item 240 by the following:

"Leasing to Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles, of the immovable at 12085 Notre-Dame Street East, for a 10-year period; a subsidy, the maximum payment of which for financial year 1985 shall be \$ 299 000,00, to be indexed thereafter for the subsequent years."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 240 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11860 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To replace the title of Item 241 of the agenda by the following:

"Sale to Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles, of the immovable bearing No. 515, 13th Avenue (arena), for \$ 1,00."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 241 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11861 Item 242 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

M3

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 11862 L'article 243 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 11862)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, le projets de règlements constituant les articles 242 et 243 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 11625 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lamarre et Lorange à l'effet d'adopter le paragraphe b) de l'article 6 de l'ordre du jour, dont l'étude avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude du paragraphe b) de l'article 6 à une prochaine assemblée du Conseil.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11681 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 60 de l'ordre du jour, dont l'étude avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence. (14)

En conformité de la Charte de la Ville, le projet de règlement constituant l'article 6 a) et c) sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

TUESDAY, August 21, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 11862 Item 243 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 242 and 243 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 11625 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lamarre and Lorange to adopt the paragraph b) of Item 6 of the agenda, which the study was suspended at an earlier stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of paragraph b) of Item 6 of to the next Council meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11681 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lamarre and Lorange to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 60 of the agenda, which study was suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey noted their opposition.

M3

In accordance with the City Charter, the draft by-law referred to under Item 6 a) and c) will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

MARDI, 21 août 1984.

84 11690 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lamarre et Lorange à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 69 de l'ordre du jour, dont l'étude avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 69 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11725 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le projet de règlement en deuxième étude constituant l'article 104 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage et ladite motion d'adoption dudit projet de règlement en deuxième étude est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

À 23:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance au MERCREDI, 22 août 1984 à 20:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

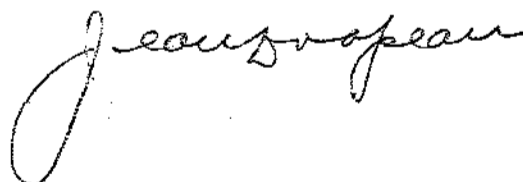
Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.



LE GREFFIER DE LA VILLE,

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc., contenues dans ce procès-verbal, ce vingt-quatrième jour d'août 1984.

LE MAIRE,



TUESDAY, August 21, 1984.

84 11690 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lamarre and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 69 of the agenda, which study was suspended at an earlier stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 69 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11725 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Perreault and Gardiner to adopt the draft by-law in second study referred to under Item 104 of the agenda.

A debate arising and the said motion of adoption of the draft by-law in second study having been read. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

At 23:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to WEDNESDAY, August 22, 1984, at 20:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc, contained in these minutes, this twenty fourth day of August 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

MB

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le MERCREDI, 22 août 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, La Roche, Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Beauchemin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Larivée, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard, Fainstat, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Berliner.

Les conseillers Sigouin, Desjardins F., Magnan, Trottier, Paris, Provost, Dancosst, Frenière, Savoidakis, Perreault et Salvatore à des phases ultérieures de cette séance.

Sont absents pour la durée de toute la séance, les conseillers Gagnon-Larocque, Hamelin, Varin, Forcillo, Millette, Christin, Doré, Auf der Maur et Rasoulis.

Assistent à cette séance, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et monsieur Guy Vanier, Greffier adjoint de la Ville.

À 20:03 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Monsieur le Président du Comité exécutif fournit une réponse à une question du conseiller Rotrand sur le centre Saint-Charles.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:03 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:18 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

84 11755 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif consistant l'article 134 de l'ordre du jour, dont l'étude avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Cette motion d'adoption est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

REGULAR ADJOURNED MEETING

923

held on WEDNESDAY, August 22, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, La Roche, Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Beauchemin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Larivée, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard, Fainstat, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Berliner.

Councillors Sigouin, Desjardins F., Magnan, Trottier, Paris, Provost, Dancosst, Frenière, Savoidakis, Perreault and Salvatore at ulterior stages of the present meeting.

Were absent for the whole duration of the meeting, Councillors Gagnon-Larocque, Hamelin, Varin, Forcillo, Millette, Christin, Doré, Auf der Maur and Rasoulis.

Were present at this meeting, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Mr. Guy Vanier, Greffier adjoint de la Ville.

At 20:03 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

Mr. le Président du Comité exécutif gave an answer to a question from Councillor Rotrand on the centre Saint-Charles.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 20:03 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And at 20:18 heures, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

84 11755 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 134 of the agenda, which study was suspended at an earlier stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MB

84 11861 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer le projet de règlement soumis en première lecture et constituant l'article 242 de l'ordre du jour en remplaçant à l'article 4 l'expression "des articles 2.1 et 6.3" par "des articles 2.1 et 6.5".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que l'article 4 de ce projet de règlement soit modifié par le remplacement de l'expression: "des articles 2.1 et 6.2" par l'expression "de l'article 5.9".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement tel qu'amendé.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Articles lus et étudiés.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 11863 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 11866 Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'inverser l'ordre du jour et de suspendre l'étude des articles 244 à 247 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 11867 L'article 248 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant:

(Pour rapport voir dossier 84 11867)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix et elle est adoptée à l'unanimité, il est RÉSOLU en conséquence.

M3

WEDNESDAY, August 22, 1984.

84 11861 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the draft by-law submitted in first reading, making up Item 242 of the agenda, by replacing, in Article 4, the words "of articles 2.1 and 6.3" by "of articles 2.1 and 6.5".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That Article 4 of that draft by-law be amended by replacing the words: "of articles 2.1 and 6.2" by the words "of article 5.9".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles read and studied.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 11863 to Moved by Councillor Lorange,
84 11866 Seconded by Councillor Lamarre,

To invert the agenda and suspend consideration of Items 244 to 247 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 11867 Item 248 of the agenda having been read to consider the following report

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put and it was adopted unanimously, and it was RESOLVED accordingly.;

M3

84 11863 L'article 244 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Melançon:

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par les conseillers Fainstat et Berthelet,

QUE le Comité exécutif étudie les propositions suivantes:

- 1.- faire en sorte que le Service des sports et loisirs puisse tenter une expérience-pilote visant à maintenir ouverts et accessibles à la population un certain nombre d'équipements sportifs (centres sportifs, arénas, piscines, etc.) pendant les grands congés fériés annuels de l'année 1984-1984;
- 2.- que le nombre d'équipements sportifs ouverts et accessibles dans chacune des régions administratives du Service des sports et loisirs soit fonction du potentiel d'utilisateurs et d'utilisatrices.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Melançon et Fainstat, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, et Berliner (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, et Ménard (32)

Ainsi ladite motion est rejetée.

84 11864 L'article 245 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Melançon:

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par les conseillers Berthelet et Fainstat,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de donner les directives nécessaires afin:

- 1.- de corriger, dans les délais les plus brefs, le mauvais état de plusieurs terrains de jeux;
- 2.- d'améliorer, de varier et de mieux entretenir les équipements dans les terrains de jeux pour les enfants;
- 3.- de maintenir ouvertes les fins de semaine, les diverses pataugoires qui ne le sont pas;
- 4.- d'allonger la période d'ouverture des piscines pendant la saison d'été afin d'augmenter les services aux Montréalais et Montréalaises;
- 5.- de maintenir ouvertes les piscines intérieures qui sont situées dans des secteurs de la ville non desservis par des piscines extérieures.

M3

WEDNESDAY, August 22, 1984.

84 11863 Item 244 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Melançon:

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillors Fainstat and Berthelet,

THAT the Comité exécutif study the following proposals:

- 1.- take steps to enable the Service des sports et loisirs to carry out a pilot experience aimed at maintaining open and accessible to the public a certain number of sports facilities (sports centers, arenas, pools, etc.) during the long annual holidays of 1984-1985;
- 2.- that the number of sports facilities open and accessible in each of the administrative regions of the Service des sports et loisirs be set in relation with the potential number of users.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Melançon and Fainstat, a recorded vote was taken on that motion

The Greffier then called the roll and the Conseil divides as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, and Berliner (15)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, and Ménard (32)

Thus the said motion was rejected.

84 11864 Item 245 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Melançon:

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillors Berthelet and Fainstat,

THAT the Comité exécutif consider the possibility of giving the necessary instructions to:

- 1.- correct, within the shortest possible time, the poor condition of many playgrounds;
- 2.- improve and diversify the children's playground equipment and upgrade their maintenance;
- 3.- keep open on weekends the various wading pools which are not open;
- 4.- extend the operating hours of swimming pools during the summer season to increase services to Montrealers;
- 5.- keep open the interior swimming pools which are in sectors of the Ville which are not served by exterior swimming pools.

M3

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Melançon et Fainstat, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Berliner (14)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancost, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, et Salvatore (33)

Ainsi ladite motion est rejetée.

84 11865 L'article 246 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par les conseillers Fainstat et Boskey,

1.- Que le Comité exécutif étudie la possibilité de mandater le Service de l'approvisionnement de mettre sur pied un fichier central des fournisseurs de services professionnels;

ou

2.- Que tous les services municipaux et les organismes para-municipaux soient tenus de demander des appels de services à au moins trois firmes inscrites au fichier central avant de procéder à la rétention d'un service professionnel.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Melançon et Fainstat, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion:

POUR: les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, et Salvatore (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancost, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, et Ménard (32)

Ainsi ladite motion est rejetée.

84 11866 L'article 247 de l'ordre du jour relatif à la motion du conseiller Berliner est lu, le président de l'assemblée déclare qu'en vertu de l'article 48 des règlements du Conseil, cette motion ne peut être discutée en raison de l'absence des proposeurs.

Cette motion est en conséquence biffée de l'ordre du jour.

M3

WEDNESDAY, August 22, 1984.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Melançon and Fainstat, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Conseil divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Berliner (14)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard and Salvatore (33)

Thus the said motion was rejected.

84 11865 Item 246 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Melançon:

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillors Fainstat and Boskey,

1.- That the Comité exécutif consider the possibility of having the Service de l'approvisionnement set up a central index of suppliers of professional services;

and

2.- That all municipal departments and para-municipal organizations be required to invite at least three firms listed in the central index to offer their services before retaining professional services.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Melançon and Fainstat, a recorded vote was taken on that motion:

FOR: Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Salvatore (15)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, and Ménard (32)

Thus the said motion was rejected.

84 11866 Item 247 of the agenda relating to the motion of Councillor Berliner having been read, the chairman of the meeting declared that under terms of Article 48 of the Rules of the Conseil, the said motion could not be debated because of the absence of the movers.

This motion was accordingly struck out from the agenda.

12

927
MERCREDI, 22 août 1984.

84 11868 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu, aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

À 22:45 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Dumont

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc., contenues dans ce procès-verbal, ce vingt-quatrième jour d'août 1984.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 17 septembre 1984.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Dumont

LE MAIRE,

Jean Drapeau

WEDNESDAY, August 22, 1984.

84 11868 The item of the agenda relating to the notices of motions having been read, no notice of motion was tabled with the Greffier.

At 22:45 hours, this day, the Conseil having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this twenty fourth day of August 1984.

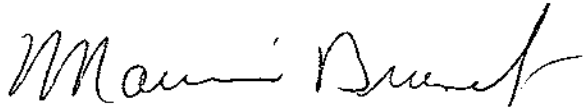
THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

These minutes were ratified at the Council meeting held on September 17, 1984.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil du
20 août 1984.



Greffier de la Ville.